CD2e ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

REVUE DE PRESSE 2021

BIEN FAIT POUR TA COM'

CD2e
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

MEDIA	DATE	TITRE	THÈME
Horizon publics	Novembre - Décembre 2020	Laclauseverte.fr une plateforme participative pour faciliter l'achat durable.	LA CLAUSE VERTE
Actu environnement	janv.-21	La clause verte : un nouvel outil pour verdir la commande publique	LA CLAUSE VERTE
Actu environnement	févr.-21	Prendre le train du plan de relance	LA CLAUSE VERTE
Contrats et marchés publics	janvier 2021	Développement durable : le tout premier clausier environnemental	LA CLAUSE VERTE
La Voix du Nord	06-janv.-21	Victor Ferreira (Cd2e) : "ce plan ne changera pas grand-chose sur le gain énergétique"	PLAN RELANCE BÂTIMENT
La Voix du Nord	07 janvier 2021	Deux questions à… "Cela ne changera pas grand-chose sur le gain énergétique"	PLAN RELANCE BÂTIMENT
Climatico	11 janvier 2021	Comment verdir la commande publique	LA CLAUSE VERTE
Banque des territoires	22 février 2021	Le parc naturel de l'Avesnois déploie son cadastre solaire	ENR
Bâti et isolation	27 janvier 2021	CD2E : au service de la transition environnementale	LE CD2E
Arte	28 janvier 2021	Emission : X:enius	LOOS-EN-GOHELLE
Les cahiers techniques	Février - mars 2021	Matériau biosourcé - Le bâtiment ne fait plus chanvre à part	LE CHANVRE
La Chronique du BTP	Février - Mars	Agenda formation Déchets du BTP	FORMATION
Techni.Cités	février 2021	Verdir la commande publique locale	LA CLAUSE VERTE
Zepros métiers energie	Février - mars 2021	Le siège de Vinci Energie obtient la labellisation R2S 3*	BIM SMART BUILDING
Zepros métiers energie	Février - mars 2021	La VMC simple flux : pas si simple en rénovation	REX RÉNOVATION
La Chronique du BTP	04 février 2021	Benoît Loison à la tête du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Batiweb	08 février 2021	REX Rénovation : la ventilation au coeur de deux rapports thématiques	REX RÉNOVATION
Batiweb	09 février 2021	REX Rénovation : la ventilation au coeur de deux rapports thématiques	REX RÉNOVATION
La Voix du Nord	09 février 2021	Un nouveau président au pôle Cd2e pour les entreprises	NOUVELLE GOUVERNANCE
Nord Eclair	09 février 2021	Un nouveau président au pôle Cd2e pour les entreprises	NOUVELLE GOUVERNANCE

BIEN FAIT POUR
TA COM'

CD2E
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

La Gazette Nord- Pas de Calais	09 février 2021	Benoît Loison, nouveau président du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Le journal des entreprises- Le brief	10 février 2021	Benoît Loison prend la présidence du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Eco121	12 février 2021	Un chef d'entreprise à la tête du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Zepros.fr	12 février 2021	La VMC simple flux, pas si simple en rénovation	REX RÉNOVATION
Autrement dit	12 février 2021	Benoît Loison	NOUVELLE GOUVERNANCE
Batiactu	16 et 17 février	La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC	REX RÉNOVATION
Cerdd	18 février 2021	Partez en "Voyage au centre des transitions économiques" / ressources transitions économiques / transitions économiques / Parcours thématiques	PARTENAIRE RELAIS
Le moniteur des travaux publics et du Bâtiment	19 février 2021	Benoît Loison - Président du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
LaTribune.fr	19 mars 2021	Photovoltaïque dans le Nord : des plans sur le solaire	ENR
La Tribune édition quotidienne	du 20 au 22 mars février 2021	Photovoltaïque dans le nord : des plans sur le solaire	ENR
Batiactu	22 février	La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC	REX RÉNOVATION
Autrement dit	26 février 2021	Jean-François Caron "Dans mon parcours militant. Je suis à un changement d'échelle"	NOUVELLE GOUVERNANCE
Eco121	mars 2021	Mouvements - CD2E - Benoît Loison	NOUVELLE GOUVERNANCE
Le journal des entreprises - Hauts-de-France	mars 2021	Benoît Loison prend la présidence du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Maires de France	mars 2021	"La Clause verte" favorise les achats plus durables	LA CLAUSE VERTE
Latribune.fr	mars 2021	Economie circulaire : le nouvel or noir des Hauts-de-France ?	SEDIMATERIAUX
Zepros metiers bati	mars 2021	Le C2DE change de tête	NOUVELLE GOUVERNANCE
Zepros metiers bati	mars 2021	Un démonstrateur pour l'habitat durable	BATICITE
La tribune édition quotidienne	02 mars 2021	Economie circulaire : le nouvel or noir des Hauts-de-France ?	SEDIMATERIAUX
ThermPresse	03 mars 2021	VMC simple flux et double flux en rénovation. Les mauvaises pratiques et leur correctifs	REX RÉNOVATION

BIEN FAIT POUR
TA COM'

CD2e
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

Canal FM	11 mars 2021	Maubeuge adhère au CD2E	ADHESION
Marchepublicpme.com	12 mars 2021	Marchés publics: Des modèles de clauses disponibles pour aider à inclure le critère environnemental	LA CLAUSE VERTE
La Chronique du BTP	16 mars 2021	Une installation d'autoconsommation collective sur la base 11/19	ENR
CERDD	18 mars 2021	La clause verte, un outil de mise en oeuvre de l'achat durable	LA CLAUSE VERTE
Construction21 France	18 mars 2021	Webconférence : la ventilation simple flux en rénovation - REX RENO	REX RÉNOVATION
Construction21 France	22 mars 2021	Ventilation simple flux : les bonnes pratiques pour une rénovation performante	REX RÉNOVATION
Habitat naturel Hors Série	Hors Série	Le passif en France	LE PASSIF
Eco121	23 mars 2021	Frédérique Seels prend la tête du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Planète bâtiment	23 mars 2021	Webinaire : la ventilation simple flux en rénovation	REX RÉNOVATION
lejournaldesentreprises.com	24 mars 2021	Frédérique Seels prend la direction générale du CD2e	NOUVELLE GOUVERNANCE
Le Journal des entreprises - le brief (edition hauts-de-France)	25 mars 2021	Frédérique Seels prend la direction générale du CD2e	NOUVELLE GOUVERNANCE
Autrement dit	26 mars 2021	Frédérique seels	NOUVELLE GOUVERNANCE
Ordre des architectes	30 mars 2021	La ventilation, un "enjeu essentiel" pour une rénovation performante d'après l'AQC	REX RÉNOVATION
Eco121	avril 2021	Top 5 des articles les plus lus sur eco121.fr : en n°2 Frédérique Seels prend la tête du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Eco121	avril 2021	Frédérique Seels : Du développement économique de la MEL au développement durable	NOUVELLE GOUVERNANCE
Décision-Achats.fr	07 avril 2021	Anthony Delabroy, nommée responsable du pôle achats publics durables de CD2E	NOMINATION
La Gazette Picardie	07 avril 2021	La filière chanvre se met en place lentement dans les Hauts-de-France	LE CHANVRE
Environnement magazine.fr 08 avril 2021	08 avril 2021	Frédérique Seels nommée directrice générale du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
La Chronique du BTP	08 avril 2021	Loos-en-Gohelle : Un nouveau duo au CD2E pour accélérer le bâtiment durable	NOUVELLE GOUVERNANCE

CD2E
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

Msn	08 avril 2021	Rendons la rénovation énergétique obligatoire lorsqu'elle est intéressante pour les ménages.	LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT
Le Moniteur des travaux publics et du Bâtiment 19 février 2021	09 avril 2021	Mouvements : Frédérique Seels, Directrice du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Lagazettedescommunes.com	09 avril 2021	Hauts-de-France : les acteurs de la commande publique se rapprochent	LA COMMANDE PUBLIQUE/ORCP
lagazettenpdc.fr	13 avril 2021	Frédérique Seels, nouvelle directrice générale du CD2E : "Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification"	NOUVELLE GOUVERNANCE
La Voix du Nord	16 avril 2021	Dans un contexte de crise économique, la commande publique a du bon	LA COMMANDE PUBLIQUE/ORCP
weo.fr	16 avril 2021	Eco & co : Interview de F. Seels	NOUVELLE GOUVERNANCE
La Voix du Nord	19 avril 2021	Des clauses plus vertes, plus sociales, plus innovantes	LA CLAUSE VERTE
Nord Eclair	19 avril 2021	Des clauses plus vertes, plus sociales, plus innovantes	LA CLAUSE VERTE
Executives	22 avril 2021	CD2E nomination Frédérique Seels	NOUVELLE GOUVERNANCE
Autrement dit	23 avril 2021	En Hauts-de-France, la commande publique levier de la relance	LA COMMANDE PUBLIQUE/ORCP
Euradio	27 avril 2021	Le CD2E, accélérateur de l'éco-transition	LE CD2E
La Gazette Nord- Pas de Calais	27 avril 2021	Frédérique Seels, nouvelle directrice générale du CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
La Gazette Nord-Pas de Calais	27 avril 2021	"Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification"	NOUVELLE GOUVERNANCE
La Gazette Picardie	27 avril 2021	La filière chanvre se met en place lentement dans les Hauts-de-France	LE CHANVRE
Le Journal des entreprises-Hauts-de-France	mai 2021	Frédérique Seels prend la direction générale du CD2e	NOUVELLE GOUVERNANCE
Voix du Nord et Nord Eclair	06 mai 2021	Electricité photovoltaïque : Les Hauts-de-France veulent faire briller le soleil	ENR
Green Univers	06 mai 2021	Hive Electric prépare des batteries sans métaux critiques	ECONOMIE CIRCULAIRE
Le Moniteur.fr	07 mai 2021	Hauts-de-France : E=0, la dynamique de la réhabilitation est lancée.	ENERGIE SPRONG
La Gazette Picardie	18 mai 2021	L'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France fait le point sur son activité	RAPPORT BD

CD2E
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

Dechet.com	24 mai 2021	Nomination : l'heure du renouveau chez Team2	TEAM 2 - NOUVELLE DIRECTION
La Gazette Nord-Pas de Calais	25 mai 2021	L'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France fait le point sur son activité	RAPPORT BD
Banque des territoires	26 mai 2021	10ème téléconférence TEPOS en actions : "Équiper les parcs d'activités en énergies renouvelables"	REX ENR
La Chronique du BTP	26 mai 2021	Le 2 juin : Les 3èmes rencontres BIM et du SmartBuilding	BIM SMART BUILDING
La Chronique du BTP	Juin Juillet 2021	TEAM2 - RE2020 - Bâticité	BATICITE
La Chronique du BTP	Juin Juillet 2021	Plein soleil sur les logements sociaux	ENR
La Chronique du BTP	Juin Juillet 2021	Les sédiments s'invitent dans les matériaux de construction	SEDIMATERIAUX
La chronique du BTP	Juin Juillet 2021	Lille Métropole Habitat verdit ses appels d'offres	LA CLAUSE VERTE
Le bâtiment artisanal	juin 2021	Les bonnes pratiques de la ventilation simple flux	REX RÉNOVATION
Maisons paysannes de France	Été 2021	Tant de raisons d'agrandir nos maisons !	ENR
La Voix du Nord	4 juin 2021	Le B.A-BA du sympac : un nouvel adhérent au CD2E : le SYMPAC	ADHESION
Le Moniteur.fr	7 juin 2021	SBLM invente le BIM pour tous	BIM SMART BUILDING
La Gazette Picardie	8 juin 2021	L'Union régionale pour l'habitat - Hauts-de-France fait le point sur son activité	RAPPORT BD
La Chronique du BTP	8 juin 2021	Les sédiments s'invitent dans les matériaux de construction	SEDIMATERIAUX
lachroniquebtp.com	8 juin 2021	Lille Métropole Habitat verdit ses appels d'offres	LA CLAUSE VERTE
La Chronique du BTP	8 juin 2021	À Pecquencourt, le chanvre pousse dans les réhabilitations de Maisons & Cité	LE CHANVRE
Campus Transfo	11 juin 2021	Les webinaires du 14 au 18 juin - atelier RE2020	RE 2020
La Chronique du BTP	11 juin 2021	Le 25 et 26 juin : entrez dans des bâtiments paille	JPO PAILLE
CERDD	16 juin 2021	Bâtiment Durable : vers un changement d'échelle	RAPPORT BD
Lagazetteoise.fr	18 juin 2021	Premières journées portes ouvertes Paille en Hauts-de-France	JPO PAILLE
lille.fr	18 juin 2021	Signature du Pacte Lille Bas Carbone	PARTENARIAT
L'union	4 juin 2021	Noyant et Aconin : Journées portes ouvertes des bâtiments en paille en Hauts-de-France	JPO PAILLE
La Voix du Nord	24 juin 2021	En bref. Vendegies-sur-écaillon Porte ouvertes des bâtiments en paille en Hauts-de-France	JPO PAILLE

CD2e
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

La Voix du Nord	24 juin 2021	En bref - Wavrin. Journée portes ouvertes des bâtiments en paille en Hauts-de-France	JPO PAILLE
La Voix du Nord	24 juin 2021	Moustier-En Fagne. Portes ouvertes	JPO PAILLE
Premium.courrier-picard.fr	24 juin 2021	Hauts-de-France : des bâtiments isolés en paille ouvrent leur portes	JPO PAILLE
L'action agricole	25 juin 2021	Construire en paille ? Des réalisations à découvrir	JPO PAILLE
Courrier Picard	25 juin 2021	Des bâtiments isolés en paille ouvrent leurs portes	JPO PAILLE
France 3 Picardie	25 juin 2021	JT 12h Amiens et JT 19/20	JPO PAILLE
France 3 Nord-Pas de Calais	25 juin 2021	Reportage complet JT 19/20	JPO PAILLE
L'Observateur du Valenciennois	25 juin 2021	Et si on construisait sa maison en paille?	JPO PAILLE
La Voix du Nord	25 juin 2021	Frévin - Capelle - journée portes ouvertes : bâtiments en paille en Hauts-de-France	JPO PAILLE
La Voix du Nord	25 juin 2021	Vendegies-sur-Ecaillon : futurs propriétaires, et si vous pensiez à la maison en paille?	JPO PAILLE
La Voix du Nord	26 juin 2021	Aulnoy-lez-Valenciennes Journée porte ouvertes bâtiments en paille en Hauts-de-France	JPO PAILLE
La Voix du Nord	26 juin 2021	Aulnoy-lez-Valenciennes Le 30 juin, portes ouvertes à l'école Jules-Ferry, aux murs… de paille	JPO PAILLE
leparisien.fr	26 juin 2021	Dans l'Oise, on isole les bâtiments publics avec...des murs en paille !	JPO PAILLE
Le Parisien	27 juin 2021	Dans l'Oise, l'isolation en paille séduit les mairies	JPO PAILLE
Cerema	28 juin 2021	Participer à l'enquête « les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions »	BÂTIMENT DURABLE
Lavoixdunord.fr	30 juin 2021	Habitat dans le Nord-Pas-de-Calais, et si on se mettait sur la paille ?	JPO PAILLE
L'indépendant du Pas de Calais	1er juillet 2021	Un pas de plus vers la transition écologique (Conseil de Communauté de la région d'Audruicq)	ADHÉSION
L'Union	02 juillet 2021	L'écoconstruction dans l'Aisne	BÂTIMENT DURABLE
Construction21	08 juillet 2021	Participez à l'enquête "les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions"	BÂTIMENT DURABLE
Banque des territoires	09 juillet 2021	Logement social : cap sur les rénovations énergétiques ambitieuses !	BÂTIMENT DURABLE
La Voix du Nord	09 juillet 2021	Région d'Audruicq : le Plan climat entre dans sa phase concrète	ADHÉSION
Marchéspublicspme.com	09 juillet 2021	Marchés publics : des modèles de clauses disponibles pour aider à inclure le critère environnemental	LA CLAUSE VERTE

CD2e
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

La Voix du Nord	10 juillet 2021	Le Plan climat entre dans sa phase concrète pour la région d'Audruicq	ADHÉSION
La Voix du Nord	10 juillet 2021	Bientôt des maisons de paille un peu partout dans l'Avesnois ?	JPO PAILLE
Lavoixdunord.fr	10 juillet 2021	Bientôt des maisons de paille un peu partout dans l'Avesnois ?	JPO PAILLE
La Voix du Nord	13 juillet 2021	Fâches-Thumesnil continue à verdir	ADHÉSION
genieclimatique.fr	15 juillet 2021	Les 12 commandements auxquels doit obéir la double flux en rénovation	REX RÉNOVATION
La gazette Nord-Pas de Calais	20 juillet 2021	La construction en paille : un secteur qui cherche à convaincre	JPO PAILLE
La France Agricole	23 juillet 2021	Hauts-de-France : les constructeurs se mettent à la paille	JPO PAILLE
cerema.fr	22 juillet 2021	Retour Webinaire du 17.6 : RE 2020 : les enjeux – 1ères clés de lecture et décryptage	RE 2020
Terres et Territoires	23 juillet 2021	Isolation des éco-matériaux dans les murs (Parc Naturel de l'Avesnois)	BÂTIMENT DURABLE
Construction 21	26 juillet 2021	Retour Webinaire du 17.6 : RE 2020 : les enjeux – 1ères clés de lecture et décryptage	RE 2020
Architecture Bois	août-septembre 2021	Dossier Maisons bois et confort d'été : est-ce compatible ?	BÂTIMENT DURABLE
La voix du nord	7 août 2021	Construire autrement dans la région, et si on se mettait sur la paille ?	JPO PAILLE
Construction 21	1er septembre 2021	La RE 2020 et l'accompagnement des acteurs en bref : « quels outils, quelles formations ? »	RE 2020
JDA (Journal d'Amiens Métropole)	8 septembre 2021	Réemploi & recyclage : faire d'une contrainte une opportunité	ECONOMIE CIRCULAIRE
www.achatspublics.com	24 septembre 2021	Conférence : la commande publique de relance	LA CLAUSE VERTE
France 3 Nord-Pas de Calais	28 septembre 2021	Loos-en-Gohelle vient d'inaugurer Bâticité	BATICITE
Lemoniteur.fr	29 septembre 2021	BatiCité : une exposition immersive pour développer éco-construction et éco-réhabilitation	BATICITE
allotrends.com	29 septembre 2021	Ecoconstruction : un bâtiment exemplaire à Loos-en-Gohelle	BATICITE
eco121.fr	30 septembre 2021	Le CD2E s'offre un démonstrateur d'éco-construction unique en France	BATICITE
Telegohelle	30 septembre 2021	Le CD2E a 20 ans ! 20 ans au service de l'énergie renouvelable. Decouvrez BâtiCité, son tout nouvel espace d'exposition!	BATICITE
Grandes cuisines	octobre-décembre	Intégrer davantage de clauses vertes dans les appels d'offres publics grâce au CD2e	LA CLAUSE VERTE
Le courrier des maires et des élus locaux	octobre 2021	Bouquets de travaux et bio matériaux, les clés d'une rénovation réussie (interview F Seels)	BÂTIMENT DURABLE

BIEN FAIT POUR
TA COM'

CD2E
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

Le moniteur des travaux publics et du Bâtiment	1er octobre 2021	Wave, le bâtiment qui obéit au doigt et au smartphone	BIM SMART BUILDING
Technicités	octobre 2021	Un espace pour massifier les bonnes pratiques du bâtiment durable	BATICITE
Terres et Territoires	1er octobre 2021	Le bâtiment durable a son temple à Loos-en-Gohelle	BATICITE
picardiegazette.fr	1er octobre 2021	Amiens Energy Summit #2 revient en ligne le 25 novembre 2021	ENR
Eco 121	octobre 2021	Annonce journée du 28 octobre : Journée « Réemploi et recyclage dans le bâtiment »	BATICITE
Lagazettedescommunes.com	4 octobre 2021	Bâticité : un espace pour massifier les bonnes pratiques du bâtiment durable	BATICITE
L'avenir de l'Artois	6 octobre 2021	Bâticité, l'exposition immersive pour fêter les 20 ans du CD2E	BATICITE
cerdd.org	11 octobre	Un réseau de l'énergie citoyenne en HDF	ENR
weo.fr	12 octobre 2021	L'éco-transition dans les Hauts-de-France	BATICITE
radioplus.fr	14 octobre 2021	Les 20 ans du CD2E	BATICITE
Lemoniteur.fr	15 octobre 2021	Hauts-de-France : Le béton de lin bientôt à l'essai	BÂTIMENT DURABLE
Lemoniteur.fr	15 octobre 2021	Pas-de-Calais : BatiCité inauguré	BATICITE
Habitat naturel	17 octobre 2021	Se former au réemploi des matériaux de construction	FORMATION
Le moniteur des travaux publics et du Bâtiment	15 octobre 2021	Pas-de-Calais : BatiCité inauguré	BATICITE
Le moniteur des travaux publics et du Bâtiment	15 octobre 2021	Hauts-de-France : Le béton de lin bientôt à l'essai	BÂTIMENT DURABLE
Le courrier des maires et des élus locaux	19 octobre 2021	Bouquets de travaux et bio matériaux, les clés d'une rénovation réussie (interview F Seels)	BÂTIMENT DURABLE
bois-et-vous.fr	20 octobre 2021	Les rencontres régionales de la construction bois et paille	BÂTIMENT DURABLE
www.cheriefmhautsdefrance.fr	20 octobre 2021	Interview de Frédérique SEELS, Directrice du CD2E	BATICITE
Le petit mag Lens Lievin	20 octobre 2021	BâtiCité où 20 ans d'éco-transition	BATICITE
gazettenpdc.fr	21 octobre 2021	BâtiCité, la nouvelle référence régionale en matière d'écoconstruction	BATICITE
Le moniteur des travaux publics et du Bâtiment	22 octobre 2021	Nord Le chanvre, une solution béton pour la réhabilitation	LE CHANVRE
greenunivers.com	22 octobre 2021	L'agenda de la transition énergétique : formation piloter un projet d'autoconsommation collective	FORMATION
Zepros metiers energie	novembre 2021	CD2E : Victor Ferreira passe le relais	NOUVELLE GOUVERNANCE
Architecture Bois (Hors Série)	novembre - février 2022	Dossier : l'isolation pilier du confort été comme hiver	BÂTIMENT DURABLE

BIEN FAIT POUR
TA COM'

CD2E
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

Architecture Bois (Hors Série)	novembre - février 2023	Carnet d'adresse : le CD2E	BÂTIMENT DURABLE
Ze pro métiers bati	novembre 2021	Victor Ferreira passe la main à Frédérique Seels au CD2E	NOUVELLE GOUVERNANCE
Eco 121	novembre 2021	La transition écologique doit être accélérée. Nous devons le faire et nous allons le faire !	BATICITE
Eco 121	novembre 2021	Agenda : rencontres régionales de la construction bois et paille	BÂTIMENT DURABLE
Le journal des entreprises - Hauts-de-France	novembre 2021	Comment les start-up bousculent le marché de l'immobilier	BÂTIMENT DURABLE
Cerema.fr	4 novembre	Retour sur le Webinaire du 14 septembre : "Comment la RE 2020 va-t-elle faire évoluer vos pratiques ?"	RE 2020
Le courrier picard	5 novembre 2021	Le photovoltaïque cherche sa place au soleil	ENR
weo.fr	5 novembre 2021	En direct de Bâticité	BATICITE
courrierpicard.fr	7 novembre	Le photovoltaïque cherche sa place au soleil	ENR
France 3 picardie, le JT	11 novembre 2021	Les passoires thermiques sont des logements pas suffisamment isolées qui laissent s'échapper la chaleur. Il faut les rénover. Itw de Nicolas Guezel, responsable Pôle Bâtiment Durable du CD2E.	BÂTIMENT DURABLE
leparisien.fr	15 novembre 2021	«Il faudra 700 kg de ballots de paille» : Ver-sur-Launette a commencé la construction de sa nouvelle mairie	BÂTIMENT DURABLE
Le Parisien	16 novembre 2021	La construction de la mairie ecolo avance	BÂTIMENT DURABLE
Ekopolis.fr	16 novembre 2021	Réhabi[li]ter #8 : Retour sur webinaires : "Réhabilitation énergétique"	LA CLAUSE VERTE
ADEME presse	16 novembre 2021	Recrutement de conseillers en région pour accompagner les collectivités dans le développement de leurs projets éoliens et photovoltaïques	ENR
Plein soleil	16 novembre 2021	Recrutement de conseillers en région pour accompagner les collectivités dans le développement de leurs projets éoliens et photovoltaïques	ENR
PV magazine	17 novembre 2021	Nomination des conseillers techniques régionaux dans le PV et l'éolien	ENR
Zepros.fr	18 novembre 2021	Recrutement de conseillers en région pour soutenir des projets ENR	ENR
Le Courrier Picard	22 novembre 2021	L'EnergySummit 2 de retour le 25 novembre au Quai de l'innovation...et en ligne	ENR
Le moniteur matériel	26 novembre 2021	Les engins s'invitent dans le fluvial	LA CLAUSE VERTE
La Voix du Nord	30 novembre 2021	Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt	LE CHANVRE
Lejournaldesentreprises.fr	30 novembre 2021	Enquête : Le marché immobilier lillois, nouvel eldorado des start-up de la proptech	Immobilier
Zepros métier bati	Décembre - janvier 2022	Inauguration de Baticité	BATICITE

BIEN FAIT POUR
TA COM'

CD2E
ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

PRESS BOOK CHRONO 2021

Les cahiers techniques du bâtiment	Décembre - janvier 2022	Le béton de chanvre, un atout en réhabilitation?	LE CHANVRE
Chaud Froid performance	décembre 2021	Ventilation double flux en rénovation : Douze enseignements à connaître (1 à 4)	REX RÉNOVATION
Technicités	décembre 2021	Travailler avec : Le CD2E	LE CD2E ET LES COLLECTIVITÉS
Batiweb.fr	1 décembre 2021	Le béton de chanvre débarque dans les Hauts-de-France	LE CHANVRE
Batitoday.com	2 décembre 2021	Béton de chanvre : Maisons & Cités lance une expérimentation sur 50 logements	LE CHANVRE
L'observateur	3 décembre 2021	Pecquencourt : le béton de chanvre testé pour isoler les logements de la cité Barrois	LE CHANVRE
Le batiBTP	3 décembre 2021	Maisons & cités lance l'expérimentation PECQUENCHANVRE	LE CHANVRE
ConstructionCayola	6 décembre 2021	Maisons & Cités lance une expérimentation en béton de chanvre	LE CHANVRE
GreenUnivers.com	10 décembre 2021	L'agenda de la transition énergétique, L'autoconsommation collective en région : constats, projets et nouvelles règles du jeu	ENR
Liberté hebdo	13 décembre	Un nouveau parcours pour le secteur du bâtiment	BATICITE
Liberté hebdo	13 décembre 2021	L'éco-transition passe à une vitesse supérieure	BATICITE
lebatimentperformant.fr	15 décembre 2021	CFP est là ! Découvrez le sommaire (édition de décembre N° 860)	REX RÉNOVATION
Liberté hebdo supplément	10 au 16 décembre 2021	Le CD2E fête ses vingt ans L'éco-transition passe à une vitesse supérieure	BATICITE
Liberté hebdo supplément	11 au 16 décembre 2021	Bâticité, Un nouveau parcours pour le secteur du bâtiment	BATICITE
GreenUnivers.com	17/12/2021	L'agenda de la transition énergétique "l'autoconsommation collective en région, constats, projets et nouvelles règles du jeux	FORMATION
territorial.fr	17 décembre 2021	Travailler avec : Le CD2E (annonce de l'article de Technicités)	BATICITE
lebatimentperformant.fr	17 décembre 2021	Ventilation double flux en rénovation : Douze enseignements à connaître (1 à 4)	REX RÉNOVATION
Atlas Eco Voix du Nord 2021	31 décembre 2021	La nouvelle jeunesse du CD2E	BATICITE

CD2E ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

ANALYSE THÉMATIQUE REVUE DE PRESSE 2021

BIEN FAIT POUR TA COM'

THÈME	QTE	COMMENTAIRE
BATI CITE - 20 ANS	28	1ère mise en visibilité de l'année
JPO PAILLE	24	Dont 8 sont des articles agendas
NOUVELLE GOUVERNANCE	23	A répartir sur le changement de présidence et de direction
LA CLAUSE VERTE	18	Un nombre important lié au lancement mi-novembre 2020 : les articles paraissent sur 2021 + un sujet inédit au national
BÂTIMENT DURABLE	18	Eco-matériaux avec interviews de consultants - cela reflète l'expertise du CD2E
ENR	17	Dont de beaux articles dans la Tribune, La Voix du Nord/Nord Eclair et le Courrier Picard
REX RÉNOVATION DOUBLE FLUX	16	Un retour d'expérience inédit en rénovation sur la ventilation simple flux du CD2E associé à des partenaires nationaux (AQC)
LE CHANVRE	12	Dont 5 sont parus avant la mise en avant de Pecquencourt par Maisons & cités
ADHÉSION	6	A valoriser davantage en 2022 lorsqu'il y a un nouvel adhérent
RE 2020	5	Temps d'information
BIM SMART BUILDING	4	Dont un bel article sur Wave suite à la journée BIM
FORMATION	4	A valoriser davantage en 2022 / Site construction 21...
SEDIMATERIAUX	4	En lien avec économie circulaire
RAPPORT BD	4	Référence au rapport BD
LA COMMANDE PUBLIQUE/ORCP	3	Action menée par la Préfecture et relayée par le CD2E côté presse
ECONOMIE CIRCULAIRE	2	Thématique à valoriser davantage
LE CD2E / LE CD2E ET LES COLLECTIVITÉS	3	Dont une très belle interview dans Technicités dédié aux techniciens des collectivités
PLAN RELANCE BÂTIMENT	2	
ENERGIE SPRONG	1	Bel article du Moniteur
IMMOBILIER	1	
LOOS-EN-GOHELLE	1	
PARTENAIRE CERDD RELAIS	1	
LE PASSIF	1	
LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT	1	
PARTENARIAT (Lille Bas carbone)	1	
TEAM 2 - NOUVELLE DIRECTION	1	
NOMINATION (ANTHONY DELABROY)	1	
REX ENR	1	

Ils nous étonnent

Laclauseverte.fr, une plateforme participative pour faciliter l'achat durable

Lancée le 17 novembre 2020 par le centre de développement des éco-entreprises (CD2E), le pôle d'excellence de l'éco-transition de la région des Hauts-de-France, Laclauseverte.fr recense des clauses environnementales « prêtes à l'emploi » pour les acheteurs publics, qui manquent souvent de temps, de connaissances juridiques et d'outils pour passer à l'échelle.

Par **Julien Nessi**, rédacteur en chef d'*Horizons publics*

Avec 80 clauses déjà recensées, classées par typologie de marchés (travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fournitures et services) et types d'achats (énergies renouvelables, éco-conception, eau, déchets BTP, qualité de l'air, sédiments, BIM, paille, chanvre, bois, gestion des déchets et alimentation), cette nouvelle plateforme a pour ambition d'aider les acheteurs publics à intégrer plus facilement des clauses environnementales dans leurs marchés publics. Un moteur de recherche par mots-clefs a aussi été prévu pour faciliter les recherches. L'enjeu est colossal puisque la commande publique représente un volume d'achat de 200 milliards d'euros en France chaque année (soit 10 % du PIB). « Seulement 18 % des marchés publics contiennent aujourd'hui des clauses vertes alors que la France s'est engagée à introduire 30 % de clauses environnementales dans la commande publique. Les acheteurs publics manquent d'outils pour passer à l'échelle », explique Pauline Thiberge, chargée de mission à l'Institut national de l'économie circulaire (INEC), qui a contribué à alimenter le site en clauses liées à l'économie circulaire.

Les collectivités locales, acteurs clefs du développement durable

Les acheteurs publics en collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour favoriser la transition écologique. En effet, les acheteurs publics locaux pèsent pour plus de 60 % de la commande publique totale, avec 52,2 milliards d'euros de dépenses, selon le dernier baromètre de la commande publique de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) et Intercommunalités de France, ainsi que de la Banque des territoires[1]. « Beaucoup de collectivités locales sont en avance sur l'environnement, mais il y a encore du chemin à faire entre le possible et le réel », précise Victor Ferreira directeur général du CD2E, qui se positionne sur cet enjeu majeur depuis plusieurs années considérant les achats publics comme un levier essentiel d'accélération de l'éco-transition. Le lancement de la plateforme constitue une étape essentielle de cette stratégie.

Un outil pédagogique et évolutif

Gratuite et accessible à tous, la plateforme est aussi participative et évolutive, permettant aux acheteurs de « copier-coller » et d'identifier en quelques clics des clauses environnementales à insérer dans leurs marchés publics. « Les acheteurs peuvent

Tous droits réservés à l'éditeur

> Les acheteurs publics en collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour favoriser la transition écologique.

partager leurs retours d'expériences et proposer des clauses environnementales déjà utilisées et efficientes. La dimension participative est essentielle pour améliorer l'existant, les collectivités peuvent fournir du contenu (guides, dossiers de consultation) dans une dynamique de partage, explique Anthony Delabroy, consultant achat public durable au CD2E. » Les acheteurs des petites communes pourront aussi y trouver une aide précieuse pour entrer plus facilement dans l'achat environnemental.

Crédit : CD2E

Laclauseverte.fr contient déjà 80 clauses environnementales « prêtes à l'emploi » pour les acheteurs publics.

Laclauseverte.fr, le fruit d'une démarche partenariale

Le CD2E s'appuie sur des contributeurs pour nourrir ce clausier. Parmi eux, se trouvent A PRO BIO (association interprofessionnelle de la filière biologique des Hauts-de-France), sur le segment de l'alimentaire, la métropole européenne de Lille (MEL) et Voies navigables de France sur le segment des sédiments, Fibois (association interprofessionnelle de la filière forêt-bois des Hauts-de-France) pour les biosourcés, HYDREOS (pôle de la filière de l'eau du Grand Est) pour l'eau, INEC (Institut national de l'économie circulaire) sur les clauses liées à l'économie circulaire, l'ADEME Hauts-de-France sur les déchets du bâtiment. La liste n'est pas exhaustive, elle est ouverte à d'autres collaborations à venir.

Tous droits réservés à l'éditeur

ACTU ENVIRONNEMENT LE MENSUEL

Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Janvier 2021
Page de l'article : p.3
Journaliste : Florence Roussel

Prendre le train du PLAN DE RELANCE

Selon l'analyse du Haut conseil pour le climat, 28 des 100 milliards d'euros prévus dans le plan de relance participeront directement à la baisse des émissions de carbone de la France. Même si cela signifie qu'il reste 70 milliards d'euros qui n'auront pas d'effet, ce plan de relance va irriguer toute l'économie de la transition écologique. Une opportunité indéniable pour accélérer les projets, mutations, expérimentations dans les entreprises mais aussi les collectivités.

> “Cette accélération est l'occasion de commencer **ou d'accentuer une transition écologique en profondeur.”**

Simplification et rapidité

Plusieurs milliards de ce plan de relance vont en effet financer les projets des collectivités territoriales. Exemple en matière de rénovation des bâtiments publics : le Gouvernement vient de sélectionner 4 214 projets pour une enveloppe de 2,7 milliards d'euros. Et, pour aller vite, des mesures de simplification ont été prises avec le relèvement temporaire du seuil de la commande publique à 100 000 € de travaux dans la loi de simplification de l'action publique (ASAP), ou encore la facilitation de la réalisation de marchés de conception-réalisation dans la loi de finances pour 2021.

De nouveaux outils à disposition

Cette accélération est l'occasion de commencer ou d'accentuer une transition écologique en profondeur. Plusieurs outils récemment créés donnent ainsi les moyens aux collectivités d'agir, non pas uniquement en investissant, mais aussi dans leur fonctionnement. L'institut I4CE a ainsi mis au point une méthodologie pour vérifier si un budget est en ligne avec les objectifs climat. Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) propose, quant à lui, une plate-forme regroupant des clauses « vertes » à insérer dans les marchés publics. De nouvelles initiatives, qui, si elles sont généralisées, peuvent verdir en profondeur les politiques publiques.

Florence ROUSSEL
RÉDACTRICE EN CHEF

© VINCENT COLIN

Tous droits réservés à l'éditeur

ACTU ENVIRONNEMENT LE MENSUEL

Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Janvier 2021
Page de l'article : p.38-39
Journaliste : FLORENCE ROUSSEL

EN COUVERTURE

La commande publique est un levier majeur pour faire progresser la transition écologique.

© ARTEMSAM - STOCK.ADOBE.COM

MARCHÉS PUBLICS

LA CLAUSE VERTE : UN NOUVEL OUTIL POUR VERDIR LA COMMANDE PUBLIQUE

Afin d'encourager la rédaction de clauses à vocation environnementale dans les marchés publics, le CD2E lance « la clause verte », une plate-forme regroupant des clauses toutes prêtes et vérifiées juridiquement, pour les généraliser. / FLORENCE ROUSSEL

« **La commande publique c'est 130 000 acheteurs, 200 milliards d'euros par an, soit 10 % du PIB », rappelle Victor Ferreira, directeur général du Centre de Développement des Éco-entreprises (CD2E).** Des chiffres qui démontrent que les dépenses de l'État et des collectivités locales irriguent toute l'économie et constituent, de fait, un levier majeur pour la transition écologique. C'est pourquoi le CD2E, association de conseil et d'accompagnement des éco-entreprises du nord de la France, a créé « la Clause verte : une plate-forme numérique regroupant des clauses déjà écrites, à intégrer dans les marchés publics, afin d'encourager les solutions et pratiques vertueuses.

Faciliter la rédaction des marchés publics

La passation des marchés publics s'organise en trois étapes : la définition des besoins de l'acheteur, l'inscription de clauses appropriées dans le cahier des charges, et la mise en œuvre opérationnelle. Une clause est une disposition particulière intégrée à un contrat qui précise certaines obligations ou modalités d'exécution. Elle permet d'assurer le respect d'exigences internes ou externes pour un achat donné. Elle représente donc un fort levier d'actions. Mais cette phase de contractualisation est particulièrement sensible au risque de rendre caduque le marché en question, si les clauses rédigées sont trop restrictives, abusives, impossibles à respecter... Ce qui rend difficile l'innovation. « Les acheteurs travaillent souvent dans l'urgence. Ce n'est pas simple pour eux de trouver les clauses appropriées. De plus, les marchés publics sont redondants. Ils ont donc tendance à reprendre le cahier des charges précédent », note Anthony Delabroy du CD2E.

Avec cette plate-forme, les acheteurs pourront trouver gratuitement les clauses à insérer de manière à encourager le bio dans les cantines, demander une part d'éléments biosourcés dans la construction des bâtiments ou encore encourager le réemploi dans un marché de démolition. « Il s'agit d'outiller les acheteurs pour la rédaction de leurs marchés publics et surtout de massifier les actions en faveur de la transition écologique », ajoute Anthony Delabroy.

La plate-forme compte pour l'instant 80 clauses prêtes à l'emploi, commentées et vérifiées juridiquement parlant. « Le rôle premier de l'acheteur est de sécuriser ses appels d'offres. Donc difficile d'innover dans ce contexte. C'est pourquoi nous nous sommes entourés d'experts et d'avocats pour valider juridiquement la rédaction des clauses », explique Anthony Delabroy.

Tous droits réservés à l'éditeur

Transition écologique : la boîte à outils des collectivités s'étoffe

LA COMMANDE PUBLIQUE C'EST

130000
ACHETEURS

200
MILLIARDS D'EUROS
par an, soit 10 % du PIB

18 %
DES CLAUSES
des marchés publics, c'est ce que représentent les clauses vertes

Une plate-forme évolutive

Les clauses sont classées par typologie de marché (travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fourniture, services) elles-mêmes découpées en types d'achats tels que énergies renouvelables, éco-conception, eau, déchets BTP, qualité de l'air, sédiments, BIM, paille, chanvre, bois, gestion des déchets, alimentation. Ce catalogue va s'étoffer progressivement car l'outil est participatif et ouvert aux commentaires. Les acheteurs publics peuvent donc partager leurs retours d'expérience, proposer des clauses, améliorer les clauses existantes, après vérification par le CD2E de leur légalité et de leur qualité. Une option appréciée par les acheteurs qui ont testé l'outil : « Avoir des retours sur des clauses déjà utilisées par d'autres acheteurs est une source d'efficacité, commente Xavier Peyrot, acheteur de la commune de Oignies, 10000 habitants. C'est un outil inédit, une source d'inspiration très intéressante et une approche très opérationnelle qui permet une entrée facile dans la démarche environnementale, surtout pour les petites collectivités ».

Surtout que les exigences en matière d'achats durables se renforcent. Dans le cadre de sa stratégie d'achat durable, la France s'est fixé l'objectif d'avoir, en 2020, 30 % de clauses environnementales dans les marchés publics. Mais le retard est criant : « Aujourd'hui ces clauses vertes ne représentent que 18 % des clauses des marchés publics, par manque d'outils pour accompagner le changement d'échelle », précise Pauline Thiberge, chargée de mission affaires juridiques et européennes à l'Institut National de l'économie circulaire. « La loi Agec a aussi intégré de nouvelles obligations en matière de réemploi dans le bâtiment que la maîtrise d'ouvrage publique va devoir impulser », ajoute Mme Thinerge. Une nouvelle bonne raison de s'inspirer de la Clause verte.

Tous droits réservés à l'éditeur

● Focus

1 Développement durable : le tout premier clausier environnemental

Source : www.banquedesterritoires.fr/marches-publics-les-clauses-vertes-ont-enfin-leur-classeur

Le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) a mis en ligne, le 17 novembre, le premier clausier destiné à faciliter l'intégration du développement durable dans l'achat public. Son apport dépasse largement le caractère régional de la structure (Hauts-de-France). Conçu comme un document à entrées multiples selon la nature des achats (travaux maîtrise d'œuvre, fournitures, services), le site d'un format totalement inédit permet aux praticiens de l'achat de sélectionner librement, et de manière séparée, les stipulations proposées, même si l'ouvrage prend la précaution de présenter leurs connexions possibles, la temporalité dans laquelle elles sont appelées à prendre place.

Quelques exemples montreront, tout à la fois la richesse et le pragmatisme de l'ouvrage.

1. Matériaux de réemploi

Idée originale, il s'agit d'imposer au maître d'œuvre d'introduire des clauses ou des critères afin qu'il impose aux entreprises de travaux l'utilisation de matériaux recyclés. Formulée de manière simple dans le CCTP, la clause peut produire d'importants effets : « le maître d'œuvre favorisera le réemploi des matériaux issus de la démolition directement sur le chantier. Les actions entreprises seront reportées dans le bilan de la fin de chantier ».

Le Guide précise qu'il est possible de moduler cette incitation : « le maître d'œuvre doit prendre en considération cette volonté sans pour autant être soumis à des objectifs qualitatifs ou quantitatifs ». Pour autant une évolution est envisageable. Alors, « la clause incitative pourra devenir obligatoire et fixer des objectifs dans une prochaine consultation, il s'agit d'un premier pas vers le réemploi ».

2. Impact carbone

L'éco-conception des bâtiments fait également entrer dans des questions très techniques : « l'indicateur « Réchauffement climatique » justifié par une FDES disponible sur la base INIES est inférieur ou égal à 5,51 kgCO2eq/UF, pour une UF de 1 m^2 et de 100 mm d'épaisseur ».

Bien entendu, « l'indicateur changement climatique sert à évaluer la contribution du produit de construction ou de l'équipement à l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre ». Fort heureusement, il est précisé qu'« une FDES est un document normalisé qui présente les résultats de l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit ainsi que des informations sanitaires dans la perspective du calcul de la performance environnementale et sanitaire du bâtiment pour son éco-conception ».

Étant précisé que, « comme pour l'énergie, il est important de raisonner au niveau du bâtiment plutôt qu'au niveau des produits car certains produits ont un effet bénéfique sur le bâtiment en diminuant ses consommations et ses émissions de gaz à effet de serre ».

Enfin, le critère, même bien appliqué ne se suffit pas. Il conviendra encore de « pense(r) à effectuer une vérification du respect de cette clause dans l'exécution et les livrables demandés ».

3. Éco-contribution

L'éco-contribution (ou éco-participation) correspond à une taxe destinée à « sensibiliser le consommateur à l'élimination des déchets électriques et à l'utilité de leur recyclage. L'éco-contribution a pour objectif de compenser le coût de la collecte et du recyclage des déchets engendrés par les appareils éligibles ». Collectée par les « éco-organismes » (d'Eco-systèmes, d'Écologic, de Récyclum et de PV CYCLE), elle « est reversée aux organismes chargés de cette mission de collecte et de traitement des déchets électriques et électroniques ».

L'éco-contribution peut s'analyser comme « un complément de prix qui correspond au coût de la collecte et du traitement des déchets électroniques et électriques et des éléments d'ameublement ». On remarquera que la préconisation ne se situe pas à proprement parler au niveau de la clause, mais de la proposition des concurrents : « l'entreprise indiquera le coût relatif à l'éco contribution dans son offre ». Reste à savoir comment l'analyser, assurément pas dans le cadre du critère prix, donc dans le critère développement durable...

4. Clauses de pénalités

Les pénalités sont très souvent mal stipulées (réservées aux seuls retards ; difficile à mettre en œuvre), ce qui conduit l'acheteur public à renoncer à les appliquer. L'ouvrage propose des pénalités pour les marchés de restauration collective, en cas de non-conformité de livraison de repas, mais en réalité la formule proposée est tout à a fois originale et pertinente, ce qui permettrait de la reprendre pour remplacer les traditionnelles pénalités dans d'autres domaines de l'achat public. On en jugera : « s'il est constaté que les repas livrés ne respectent pas les exigences quant au choix des produits, des pénalités seront également appliquées.

Sur les produits durables dont bio, produits locaux, et laitiers et viandes locaux minimums à introduire : si les exigences se relèvent non respectées, à partir du bilan annuel fourni par le titulaire ou à partir de 3 irrégularités constatées par contrôles – et que cela ne fait pas l'objet d'explication ou d'explications non satisfaisantes – il sera appliqué une pénalité de 10 % du prix TTC du repas, retenu par repas concernés sur la période étudiée ».

De même, « sur le respect des saisonnalités de production : si aucun produit frais de saison ne sont proposés, à partir du bilan annuel fourni par le titulaire ou à partir de contrôles réalisés sur 3 menus sur 2 semaines consécutives – et que cela ne fait pas l'objet d'explication ou d'explications non satisfaisantes – il sera appliquée une pénalité de 10 % du prix TTC du repas, retenu par repas concernés sur la période étudiée ».

Enfin, « sur les produits issus des circuits courts : si moins de deux produits sont issus de circuits courts (V. produits inscrits au tableau de l'annexe 4), à partir du bilan annuel fourni par le titulaire ou à partir de contrôles réalisés sur une période scolaire – et que cela ne fait pas l'objet d'explication ou d'explications non satisfaisantes – il sera appliquée une pénalité forfaitaire de 300 € sur la période scolaire ».

5. Qualité de prestation attendue dans le choix des produits : produits issus de circuits courts

La loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, issu des États généraux de l'alimentation (EGALIM), promulguée le 1er novembre 2018 met en place plusieurs Objectifs chiffrés sur une année civile (en valeur financière) :

- 50 % de produits remplissant ces conditions : produits acquis en prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie (entre 10 et 30 %), Signes Officiels de Qualité (Label Rouge, AOP, IGP, STG, AB), mentions valorisantes (« montagne », « fermier », « produits à la ferme », « produits de pays », etc.), Ecolabel (applicable à terme sur des produits alimentaires), produits d'exploitation à Haute Valeur Environnementale de niveau 2, équivalences ;
- dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (ou en 2e année de conversion) d'ici 2022.

Ces nouvelles obligations devront nécessairement donner lieu à la rédaction des clauses correspondantes. En cas d'exigence de produits issus des circuits courts, la clause suivante est proposée : « au cours l'année et si possible à chaque période, 4 produits phares seront mis

Tous droits réservés à l'éditeur

à l'honneur par des approvisionnements en direct (– d'un intermédiaire de commercialisation hors titulaire de restauration) : sur les produits phares de la restauration collective facilement disponibles en local (Avesnois ou en Région).

Le titulaire devra renseigner le nom des fournisseurs et intermédiaires pour ces produits dans le mémoire technique [...].

Le titulaire devra produire des attestations signées du producteur ou factures ; seuls les produits faisant l'objet d'une attestation ou d'une facture ancienne seront notées dans la notation et comptabilisés lors du bilan annuel ».

Au final, l'ouvrage doté d'une ergonomie interactive, séduira plus d'un acheteur public. Il devra être suivi régulièrement, car il va nécessairement évoluer, au fur et à mesure de la consolidation des nouvelles informations apportées par les visiteurs, car il faut encore préciser que le Guide fonctionnera en Wiki.

JurisClasseur : Contrats et Marchés publics, fasc. 57 **Florian LINDITCH**

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

Date : 06/01/2021
Heure : 19:20:52
Journaliste : Y. B.

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 166

Visualiser l'article

Victor Ferreira (Cd2e): «Ce plan ne changera pas grand-chose sur le gain énergétique»

Selon le directeur général du Cd2e, pôle de développement des écoentreprises régionales à Loos-en-Gohelle, ce nouveau plan massif pour le bâtiment ne changera rien, ou si peu, pour réduire de manière significative les consommations d'énergie et les gaz à effet de serre du secteur.

PHOTO SEVERINE COURBE

– Près de 7 milliards pour la rénovation énergétique et vous dites que cela ne suffira pas ?

« Pour maintenir l'activité et l'emploi sans doute mais pas pour l'environnement, non. Le vrai sujet n'est pas la rénovation, mais sa qualité. C'est beaucoup d'argent , mais cela ne changera pas grand-chose sur le gain énergétique. **D'après l'ADEME, la moyenne de ce gain de performance n'est que de 5 % pour les nouvelles rénovations** . Ici on va faire 15 ou 20 % de performance en plus, au lieu de 75 % comme chez nos voisins d'Europe du Nord.

On dépense beaucoup d'argent pour rénover mais on rénove mal . Nous accompagnons l'opportunité de rénover 23 000 logements dans le bassin minier. L'objectif est de diviser par deux la consommation énergétique mais il manquait l'enveloppe supplémentaire pour aller beaucoup plus loin ».

Aujourd'hui, on rénove pour passer seulement de 2 000 à 1 500 € et on épuise le gisement puisqu'on ne va pas rénover sa maison une nouvelle fois cinq ans plus tard.

– Y a -t-il une solution pour une rénovation de grande qualité ?

« Ne pas considérer la rénovation comme une dépense, mais comme un investissement. Nous avons beaucoup de maisons passoires énergétiques , elles coûtent en moyenne 2 000 € en chauffage par an. Avec une rénovation de qualité, on passe à 500 €, quel gain pour le pouvoir d'achat ! Mais aujourd'hui, on rénove pour passer seulement de 2 000 à 1 500 € et on épuise le gisement puisqu'on ne va pas rénover sa maison une nouvelle fois cinq ans plus tard.

Tous droits réservés à l'éditeur

En Allemagne, les pouvoirs publics ne financent que pour des économies d'énergie d'au moins 75 % et les contrôles qualité sont obligatoires. **En France, le bâtiment représente à lui seul 46 % de la consommation d'énergie** (hors construction et rénovation, rien que l'utilisation). Et il est avec les transports le deuxième secteur émetteur de CO2 (environ 25 %). L'enjeu est donc considérable ».

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 07 janvier 2021
Journaliste : Y. B.

DEUX QUESTIONS À...

**Victor Ferreira, directeur général du Cd2e,
pôle régional de développement des écoentreprises**

« Cela ne changera pas grand-chose sur le gain énergétique »

Ce nouveau plan pour le bâtiment ne changera rien, ou si peu, selon Victor Ferreira, pour réduire de manière significative les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du secteur.

– Près de 7 milliards pour la rénovation énergétique et vous dites que cela ne suffira pas ?

« Pour maintenir l'activité et l'emploi sans doute, mais pas pour l'environnement, non. Le vrai sujet n'est pas la rénovation, mais sa qualité. C'est beaucoup d'argent, mais cela ne changera pas grand-chose sur le gain énergétique. D'après l'ADEME *(l'agence de la transition écologique)*, la moyenne de ce gain de performance n'est que de 5 % pour les nouvelles rénovations. Ici, on va faire 15 ou 20 % de performance en plus, au lieu de 75 % comme chez nos voisins d'Europe du Nord. On dépense beaucoup d'argent pour rénover, mais on rénove mal. ».

– Y a-t-il une solution pour une rénovation de grande qualité ?

« Ne pas considérer la rénovation comme une dépense, mais comme un investissement. Nous avons beaucoup de maisons passoires énergétiquement, elles coûtent en moyenne 2 000 € en chauffage par an. Avec une rénovation de qualité, on passe à 500 €, quel gain pour le pouvoir d'achat ! Mais aujourd'hui, on rénove pour passer seulement de 2 000 à 1 500 € et on épuise le gisement puisqu'on ne va pas rénover sa maison une nouvelle fois cinq ans plus tard. En Allemagne, les pouvoirs publics ne financent que pour des économies d'énergie d'au moins 75 % et les contrôles qualité sont obligatoires. C'est toute la différence. » ■ **Y. B.**

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Comment verdir la commande publique

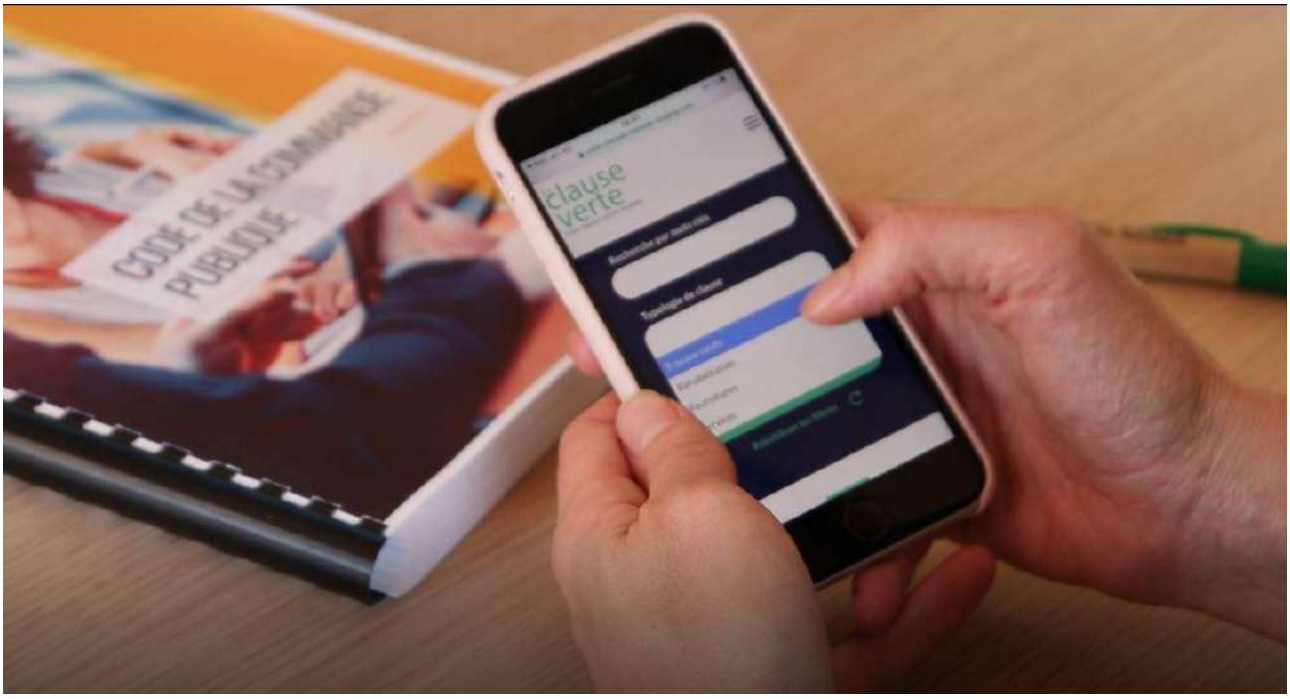

La plateforme rassemble des dizaines de clauses environnementales, classées par typologie d'achat et de marché.

Le pôle d'excellence CD2E a mis en ligne des clauses environnementales pour aider les acheteurs publics à rédiger leurs contrats.

Article avec accès abonnés: https://www.climatico.fr/comment-verdir-la-commande-publique/

Tous droits réservés à l'éditeur

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

Visualiser l'article

Le parc naturel régional de l'Avesnois déploie son cadastre solaire (59)

Le parc naturel régional de l'Avesnois promeut la production d'énergie solaire sur toiture en communiquant gratuitement le potentiel par bâtiment et en favorisant les démarches financières et techniques.

Inauguré en juillet 2020, le « cadastre solaire » du parc naturel régional (PNR) de l'Avesnois permet à toute personne morale ou physique détentrice d'un bâtiment dans l'une des communes du territoire d'accéder aisément à une évaluation gratuite du potentiel de production d'énergie solaire de ses toitures. Le dispositif fournit par ailleurs une estimation de la rentabilité du projet et met en relation les utilisateurs avec des installateurs locaux qualifiés.

L'initiative a été développée en sollicitant les services de la société In Sun We Trust, créée en France en 2015 et fondatrice du groupe Otovo depuis sa fusion avec la start-up éponyme norvégienne. « J'étais convaincu que la production photovoltaïque avait sa place dans l'Avesnois et je cherchais le moyen de stimuler les équipements sur toiture plutôt que sur des terres agricoles » explique le président du PNR de l'Avesnois, Guislain Cambier. « Le retour d'expériences avec cette entreprise dont témoignaient mes homologues, du PNR du Gâtinais notamment, nous a fait découvrir un outil facilement transposable. »

Tous droits réservés à l'éditeur

Accompagnement spécifique

Une connexion internet suffit en effet à tout résident pour connaître une estimation du potentiel que ses toitures offrent ainsi qu'une évaluation financière en fonction de plusieurs scénarios : production d'eau chaude solaire ou d'électricité photovoltaïque, revente totale de l'électricité ou autoconsommation avec revente du surplus.

Si l'internaute veut aller plus loin, deux options s'offrent à lui : « Il prend contact avec In Sun We Trust qui affinera les scénarios techniques et financiers et trouvera un artisan à même de poser les panneaux solaires, ou il nous sollicite. Dans ce cas, un accompagnement spécifique lui sera alors proposé. Les collectivités locales et les entreprises (une douzaine depuis juillet) sont accompagnées par le PNR, les particuliers (une vingtaine depuis juillet) sont renvoyés vers l'espace info-énergie, et les agriculteurs (cinq depuis juillet) vers la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais », détaille le chargé de mission Transition énergétique au PNR de l'Avesnois, Melvin Deljehier. Les bénéficiaires ne déboursent rien et In Sun We Trust se rémunère au moyen d'une commission de porteur d'affaire en cas de signature d'un contrat avec un installateur.

Quatre projets portés par des collectivités sont d'ores et déjà engagés, sur la dizaine de communes ayant fait connaître leur intérêt. « La commune de Ruesnes souhaite poser un équipement photovoltaïque de 6 kilowatts (kWc, crête) sur sa mairie pour l'autoconsommation du bâtiment, et Wargnies-le-Petit projette de poser des panneaux d'une puissance totale de 36 kWc sur sa salle des fêtes pour approvisionner celle-ci, la mairie, l'école et les ateliers municipaux » (autoconsommation collective), précise le chargé de mission.

Savoir-faire locaux

« *Tout l'enjeu a été de trouver à proximité des artisans compétents en installation solaire. S'il n'y en avait pas eu, nous aurions reporté le cadastre solaire* », explique Guislain Cambier. Identifiées par la chambre de métiers et de l'artisanat, la CCI et le **Centre de développement des Eco-entreprises** (CD2E), les entreprises œuvrant dans ce domaine ont été expertisées par In Sun We Trust. Les critères tels que les labels RGE et QualiPV, un minima de 10 installations sur les 3 dernières années ou un faible taux de sinistralité ont présidé à la sélection des artisans associés au cadastre solaire, au nombre de trois aujourd'hui sur le territoire ou à proximité. « *Cela incite les artisans à se former, certaines entreprises frappent à notre porte en constatant l'intérêt pour le solaire dans le territoire* », remarque le président du PNR de l'Avesnois.

Tous droits réservés à l'éditeur

CD2E : Au service de la transition environnementale

Actualités Sivagami Casimir 27/01/2021 #transition-energetique #bbc #renovation-energetique +

Cette année, le CD2E fête ses 20 ans. Ce centre de développement des éco-entreprises agit dans les Hauts-de-France comme accélérateur de transition écologique.

Victor Ferreira, directeur du CD2E. [©CD2E]

Cette année, le **CD2E** fête ses 20 ans. Ce centre de développement des éco-entreprises agit dans les Hauts-de-France comme accélérateur de transition écologique. Il travaille avec les entreprises et les collectivités établies sur ce territoire. L'entité évolue autour de trois secteurs : le bâtiment, l'énergie liée au bâtiment et l'économie circulaire, et dénombre plusieurs missions. *« Nous évoluons autour de trois axes*, explique Victor Ferreira, directeur du CD2E. *Tout d'abord, nous sommes un centre de ressources. Nous diffusons des informations via nos experts ou notre réseau. Ensuite, nous avons un rôle d'animation et d'accompagnement. A travers des ateliers de sensibilisation, une soixantaine par an, ou encore des formations sur des thématiques émergentes comme l'utilisation du chanvre et des ENR... Enfin, nous travaillons sur la structuration et la massification de filières. C'est-à-dire que nous allons travailler avec les agriculteurs, les industriels ou les maîtres d'ouvrage, comme les collectivités, pour que ces acteurs arrivent à une parité économique. »*

Le **CD2E** a ainsi pu mettre en œuvre plusieurs démonstrateurs et participé à différents programmes. A l'image de RéhaFutur I et II. Le premier, lancé en 2013, consistait à la rénovation globale d'une maison.

Des missions et des actions.

« Nous avons utilisé toutes les techniques actuelles : économie circulaire, éco-matériaux..., afin d'améliorer l'efficacité énergétique de ce bâtiment. Nous avons pu baisser de 95 % les consommations d'énergie. » RéhaFutur II avait pour objectif de massifier les techniques mises en œuvre dans le premier programme à l'échelle de 6 maisons. *« Nous avons réussi à réaliser 75 % d'économie d'énergie. »* Pour le CD2E, la question de la massification, mais surtout de la qualité d'action est primordiale.

Retrouvez l'ensemble du dossier par –> **ici**

« Avoir des objectifs de qualité, c'est un changement culturel. En France, il y a beaucoup à faire... Nous avons un manque d'exigences et il y a un vrai problème de méthode politique. D'autres pays européens ont déjà relevé le passif au rang de norme... C'est le cas du Luxembourg ou encore de la région de Bruxelles. Désormais, toutes les opérations de constructions neuves devront être passives. L'Etat a ainsi donné un délai de sept ans à la filière pour se structurer et subventionne les surcoûts. Progressivement, la profession va relever le niveau. En Allemagne, si un propriétaire veut une subvention pour une rénovation, il y a un vrai contrôle qualité. En France, nous prenons les choses à l'envers. Nous bloquons les avancées au lieu de dire, "voilà l'objectif, qu'est-ce qu'il nous faut pour y arriver". Avec France Relance et les plans autour de la rénovation énergétique, c'est pareil. Nous ne sommes pas dans une logique de qualité, ce qui compte c'est d'annoncer des mesures sans s'engager sur des résultats. Et nous savons déjà que nous allons devoir encore re-rénover dans 10 ans. »

Vers une logique d'objectifs ?

Même son de cloche autour de la **RE 2020** pour le directeur du CD2E. *« Il aurait fallu faire ça de façon logique : fixer des objectifs et réfléchir comment accompagner les acteurs du secteur. Quitte à être moins ambitieux. Pourtant, les directives européennes sont claires : nous devons passer au passif pour le neuf et être proches du BBC en rénovation. Il faut un accompagnement financier des acteurs du marché pour qu'économiquement tout le monde s'y retrouve. Par contre, l'intégration de la notion de carbone dans la nouvelle réglementation est un point positif. Le calcul du carbone et de l'AVC est un débat important. La construction représente 60 à 70 % des émissions de carbone en France. Les matériaux biosourcés, issus du recyclage, et éco-matériaux de façon générale ont un rôle central pour décarboner l'industrie. Il y a des filières à structurer, des emplois à créer... »* Reste à savoir dans quel sens les prochains débats et arbitrages autour de la RE 2020 vont se dérouler. Et comment l'Etat va accompagner la transition environnementale du secteur, tant attendue par beaucoup d'acteurs...

Collectif des acteurs du passif : « Il est nécessaire que la filière réduise son empreinte énergétique dès maintenant »

Actualités Sivagami Casimir 26/01/2021 #etancheite-air #isolation #biosource #rt-2012 +

Interview croisée sur la construction passive et l'isolation, avec l'architecte Fabienne Vanderbecq et l'ingénieur en bureau d'études Clément Castel. Tous deux membres du Collectif des acteurs du passif dans les Hauts-de-France.

Maison passive à Bray-Dunes (59). [©Vincent Delsinne]

Dossier - Isoler de façon éco-responsable
Interview - Femat
Rencontre - CD2E
Actualité - Passi'bat
Réalisation - Rénovation à Mons
Savoir - Devenir constructeur de Mob

Etre éco-responsable, c'est « chercher à intégrer des mesures de protection de l'environnement dans ses activités, ses principes ». Comment s'isoler tout en respectant cette ambition ?

Depuis 2014, le Collectif des acteurs du passif (Cap), animé par le CD2E [Lire article] rassemble des professionnels du secteur dans les Hauts-de-France. Aujourd'hui, le Cap intervient dans plus de 70 %

des projets passifs dans la région. Ses membres balaient plusieurs types de métiers. Rencontre avec deux membres : Fabienne Vanderbecq, architecte et conceptrice de bâtiments passifs depuis 8 ans. Et Clément Castel, ingénieur, issu d'une formation initiale dans la construction bois, qui a souhaité s'investir dans une branche, visant à réduire l'impact environnemental des bâtiments.

Pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre entreprise en quelques mots ?

Fabienne Vanderbecq, architecte Dglp et gérante de l'agence Duc-Fava Architecture, basée en métropole lilloise à Wervicq-Sud.

Clément Castel, ingénieur associé au sein du bureau d'études Energelio, dans lequel je travaille depuis 2009. Energelio est un bureau d'études énergie/environnement, spécialisé dans la construction de bâtiments passifs depuis 2006. Nous intervenons sur tous types de projets : maisons individuelles, tertiaire, enseignement, commerces ... Nous sommes animés par la volonté de réduire l'impact environnemental global des bâtiments, notamment, en réduisant drastiquement leurs consommations d'énergie.

Quelle est votre définition de la maison passive ?

Fabienne Vanderbecq : Une maison économe, confortable en hiver et surtout en été !

Clément Castel : En premier lieu, une maison passive c'est un habitat dans lequel règne un grand confort en hiver, comme en été. C'est une maison qui profite des apports solaires et des apports internes (les occupants, les équipements électriques ...) pour s'auto-chauffer. Aussi, c'est une maison qui peut tout à fait ne pas avoir de système de chauffage conventionnel. Le passif se ressent aussi sur la facture, puisque par rapport à un habitat existant mal isolé, la maison passive économise 90 % sur les consommations de chauffage.

Comment pense-t-on la maison passive en phase conception et en phase réalisation ? Vous appuyez-vous sur un référentiel ? Quelles sont les différences par rapport à la construction d'une maison dite "classique" ?

F. V. : Une maison passive suit le précepte des **maisons bioclimatiques**, en se servant de l'énergie solaire pour se chauffer. On dit qu'elle est passive parce que sa forte isolation utilise les calories produites par la maison (les habitants, l'électroménager...). Dès le départ, l'architecte vérifie l'implantation d'une maison passive, sachant que les orientations Ouest et Sud sont privilégiées pour les façades principales. Car ça va être son mode de chauffage principal par rapport à une maison dite "classique", qui ne prend pas en compte ces éléments, sauf pour un confort de luminosité.

Par ailleurs, l'étanchéité à l'air de la réalisation est beaucoup plus suivie que dans les projets RT 2012. Son exigence est 4 fois plus grande, d'où un besoin d'une très bonne technicité à faire appliquer sur le chantier. Vérifier la coordination entre les différents corps d'état pour que chacun ne "bousille" pas le boulot de l'autre est le nerf de la guerre. D'ailleurs, **la labellisation** finale est basée sur tout le reportage photo des réalisations spécifiques : le calcul PHPP et le test final d'étanchéité à l'air. En RT 2012, aucune vérification n'est faite à aucun stade du projet, à part au permis de construire où le client (maître d'ouvrage) s'engage juste de façon écrite à réaliser les travaux suivant les normes demandées.

C. C. : Le passif est un concept universel, qui peut s'appliquer sur tous types de bâtiments. Il existe un référentiel défini par l'Institut passif, représenté en France par La Maison Passive. Il fixe les seuils à respecter pour une maison passive : le besoin de chauffage extrêmement faible, l'excellente

Quelle est votre définition de la maison passive ?

Fabienne Vanderbecq : Une maison économe, confortable en hiver et surtout en été !

Clément Castel : En premier lieu, une maison passive c'est un habitat dans lequel règne un grand confort en hiver, comme en été. C'est une maison qui profite des apports solaires et des apports internes (les occupants, les équipements électriques ...) pour s'auto-chauffer. Aussi, c'est une maison qui peut tout à fait ne pas avoir de système de chauffage conventionnel. Le passif se ressent aussi sur la facture, puisque par rapport à un habitat existant mal isolé, la maison passive économise 90 % sur les consommations de chauffage.

Comment pense-t-on la maison passive en phase conception et en phase réalisation ? Vous appuyez-vous sur un référentiel ? Quelles sont les différences par rapport à la construction d'une maison dite "classique" ?

F. V. : Une maison passive suit le précepte des **maisons bioclimatiques**, en se servant de l'énergie solaire pour se chauffer. On dit qu'elle est passive parce que sa forte isolation utilise les calories produites par la maison (les habitants, l'électroménager...). Dès le départ, l'architecte vérifie l'implantation d'une maison passive, sachant que les orientations Ouest et Sud sont privilégiées pour les façades principales. Car ça va être son mode de chauffage principal par rapport à une maison dite "classique", qui ne prend pas en compte ces éléments, sauf pour un confort de luminosité.

Par ailleurs, l'étanchéité à l'air de la réalisation est beaucoup plus suivie que dans les projets RT 2012. Son exigence est 4 fois plus grande, d'où un besoin d'une très bonne technicité à faire appliquer sur le chantier. Vérifier la coordination entre les différents corps d'état pour que chacun ne "bousille" pas le boulot de l'autre est le nerf de la guerre. D'ailleurs, **la labellisation** finale est basée sur tout le reportage photo des réalisations spécifiques : le calcul PHPP et le test final d'étanchéité à l'air. En RT 2012, aucune vérification n'est faite à aucun stade du projet, à part au permis de construire où le client (maître d'ouvrage) s'engage juste de façon écrite à réaliser les travaux suivant les normes demandées.

C. C. : Le passif est un concept universel, qui peut s'appliquer sur tous types de bâtiments. Il existe un référentiel défini par l'Institut passif, représenté en France par La Maison Passive. Il fixe les seuils à respecter pour une maison passive : le besoin de chauffage extrêmement faible, l'excellente étanchéité à l'air, une limitation des consommations totales (toutes consommations confondues) et le confort d'été. Pour atteindre le niveau passif, il y a quatre enjeux clefs. L'orientation du bâtiment : le passif s'appuie sur la bioclimatique et vise à utiliser au mieux les apports solaires. L'excellente isolation : avec des parois opaques et des menuiseries extérieures. L'étanchéité à l'air de haut niveau. Et enfin, la récupération d'énergie sur la ventilation.

Par rapport à une maison classique, les différences sont nombreuses. La principale réside dans le fait qu'une réflexion supplémentaire va être apportée lors de la conception : une réflexion énergétique globale. Ceci se traduit par la mise en place d'un calcul basé sur la physique du bâtiment, véritable outil de conception énergétique. Cet outil c'est le PHPP : Passive House Planning Package, qui permet de modéliser de manière très précise l'ensemble des consommations de la maison.

La conception sera également très poussée, et ce, sur tous les détails : toutes les connexions des éléments constructifs seront soigneusement étudiées et optimisées. Cette méthode de travail s'apparente à une démarche qualité transversale : de la

Retrouvez l'ensemble du dossier par --> **ici**

conception avec une modélisation et une analyse fine, jusqu'en chantier où la qualité de mise en œuvre doit être rigoureuse.

La maison passive demande-t-elle une isolation particulière ? Quels sont les points de vigilance ? Y a-t-il une différence par rapport à une maison "classique" ?

F. V. : L'isolation d'une maison passive met en œuvre des isolants classiques que l'on trouve partout. Son isolation a juste des épaisseurs supérieures à la RT 2012 en vigueur.

C. C. : De notre côté, la maison passive demande une isolation importante. C'est l'un des piliers du concept passif. Les niveaux d'isolation pour les parois opaques sont élevés, largement au-dessus des niveaux réglementaires requis. Aussi, pour les menuiseries extérieures, celles-ci sont en triple vitrage. Le triple vitrage présente une isolation deux fois plus élevée qu'un double vitrage, tout en laissant entrer la même quantité d'énergie et de lumière.

Le passif et le biosourcé sont-ils forcément liés ?

F. V. : Un **isolant biosourcé** est aussi isolant et performant qu'un isolant classique. Quand on se pose la question des économies d'énergie dans une maison, la question du bilan carbone des matériaux mis en œuvre est la suite logique de la réflexion de nos clients. Nous mettons donc souvent en œuvre des isolants biosourcés à la demande des clients.
Nos voisins belges sont très friands d'un passif tout béton, isolé en polyuréthane avec des châssis PVC et cela fonctionne très bien.

C. C. : Pour nous, le passif est un niveau de performance énergétique. C'est aux concepteurs de proposer un système constructif qui leur semble le mieux adapté. Chez Energelio, nous faisons naturellement la promotion des systèmes biosourcés. Cependant, nous restons aussi fidèles à l'adage : *« Le bon matériau au bon endroit »*.

Quels types d'isolation sont favorisés ou naturellement utilisés ?

F. V. : Ne pas mettre du biosourcé est souvent lié à une économie du projet. Les isolants biosourcés sont souvent un peu plus chers. Sachant que la laine de bois et la ouate de cellulose se développent de plus en plus et commencent à afficher des prix abordables chez les fournisseurs.
La paille est l'isolant biosourcé le moins couteux, mais elle n'est souvent pas retenue par manque d'approvisionnement correct et par son côté "surfacivore" (ballot en 40 cm de large auquel on doit rajouter une contre cloison intérieure et un bardage extérieur).

C. C. : On observe que les isolants utilisés sont très variables en fonction des projets et de leurs contraintes. En maison individuelle, nous travaillons énormément avec des **isolants biosourcés** (ouate de cellulose, laine de bois, bottes de paille), qui représentent incontestablement le meilleur choix environnemental. La construction passive fait notamment la part belle au système constructif bois, qui s'oriente assez naturellement vers des isolants biosourcés.

Maison individuelle à Cysoing (59). [©Energelio]

Pensez-vous que la construction passive peut/va devenir la norme ?

F. V. : Elle devrait être la norme sachant que l'on construit des bâtiments pour 50 ans... Les maisons passives ont un surcout de 10 à 15 % par rapport à de la RT 2012 qui est amortie en 30 ans maximum. Dans le passif, on ne consomme que ses consommations d'eau chaude, d'équipements électriques et éventuellement, un appoint de chauffage quand le soleil est absent... De plus, l'isolation ne tombe jamais en panne !

C. C. : Nous l'espérons de tout cœur que la construction passive devienne la norme. Nous sommes convaincus que pour réduire l'empreinte énergétique des bâtiments, il est nécessaire d'avoir un coup d'accélérateur sur le niveau énergétique. Ce souhait est valable pour le neuf, mais aussi en rénovation. Cependant, la **RE 2020** qui sera lancée en juin 2021, ne vise pas un cap passif. Pour donner un ordre d'idée, l'indicateur Bbio de la réglementation va être durci de 30 % par rapport à la RT 2012, alors qu'en bâtiment passif, il n'est pas rare d'atteindre des Bbio de – 60 %. Avec l'association La Maison Passive, **une pétition** a été lancée pour inciter les pouvoirs publics à durcir la RE 2020. Il est nécessaire que la filière réduise son empreinte énergétique dès maintenant.

Arte
Emission : X:enius

Résumé :
La ville de Loos-en-Gohelle a misé sur les énergies renouvelables. Le Centre de Développement des Eco-entreprises a pris ses quartiers dans la salle des machines d'une ancienne mine de Loos-en-Gohelle.

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

Matériau biosourcé

Le bâtiment ne fait plus chanvre à part

Le chanvre a une place à prendre dans la construction. Aussi, ses applications se développent, notamment sous la forme de béton de chanvre, à l'appui d'opérations pilotes et de programmes de R&D.

Difficile de faire plus vertueux que le chanvre. Sa culture ne nécessite ni traitement chimique, ni irrigation, ni OGM. Sa transformation est mécanique et la quasi-totalité de la plante est exploitée par diverses filières industrielles : graine (chènevis), fleur, fibre, paille (chènevotte), et jusqu'aux poussières... Aujourd'hui, 29 % des fibres trouvent des applications dans le secteur du bâtiment, transformées en isolants (laine et feutre), de même que 28 % de la chènevotte, qui entre dans la composition de mortiers ou de béton de chanvre (par association avec de l'eau et de la chaux) ou peut être utilisée en vrac. La production française, qui détient le leadership en Europe, est croissante. *« Les prévisions pour l'année 2021 sont de l'ordre de 20 000 ha cultivés »*, indique Nathalie Fichaux, directrice d'InterChanvre et secrétaire générale de l'association Construire en chanvre (CenC).

Et pour cause : on sait désormais que la future réglementation environnementale (RE2020) fera la part belle aux matériaux biosourcés pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments. *« Il faut à cet égard saluer l'acculturation progressive du secteur de la construction aux biosourcés,* remarque Philippe Lamarque, à la tête de la délégation CenC Île-de-France. *Le CSTB leur prête désormais la plus grande attention, ce qui confirme ce changement de paradigme. Mais il y a encore des préjugés à combattre, en premier lieu l'argument d'une "guerre" contre les filières conventionnelles, qui se cristallise au travers des débats actuels sur les orientations de la RE2020. »*

Quelle qu'en soit l'issue, il est probable que l'épuisement d'un certain nombre de ressources finira

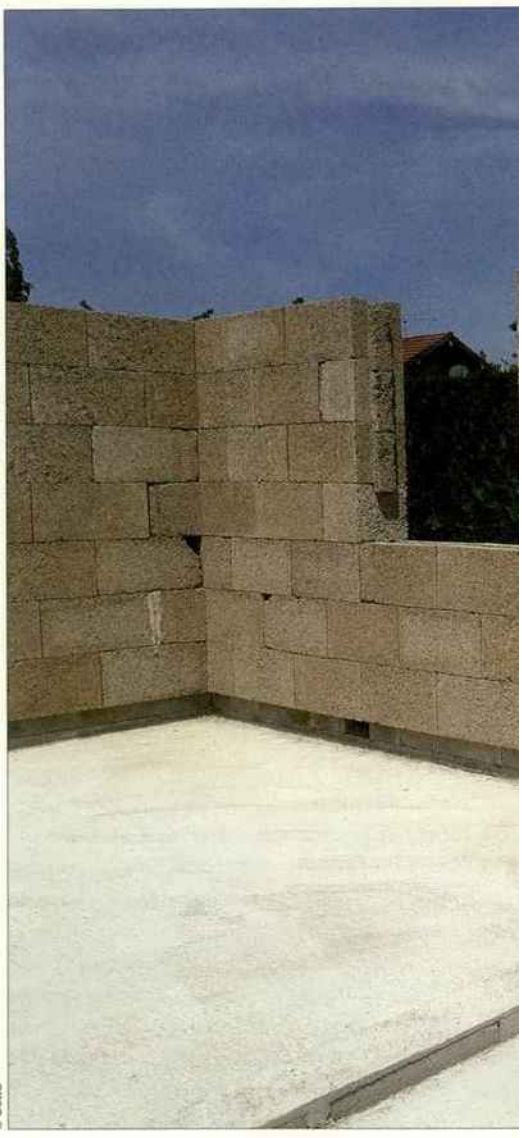
© CenC

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

© CenC

© Gisèle Meloni

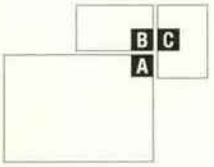

Les blocs de chanvre à emboîtement **(A)** permettent une mise en œuvre par voie sèche. La mise en œuvre par voie humide s'effectue soit par projection **(B, C)**, soit par banchage.

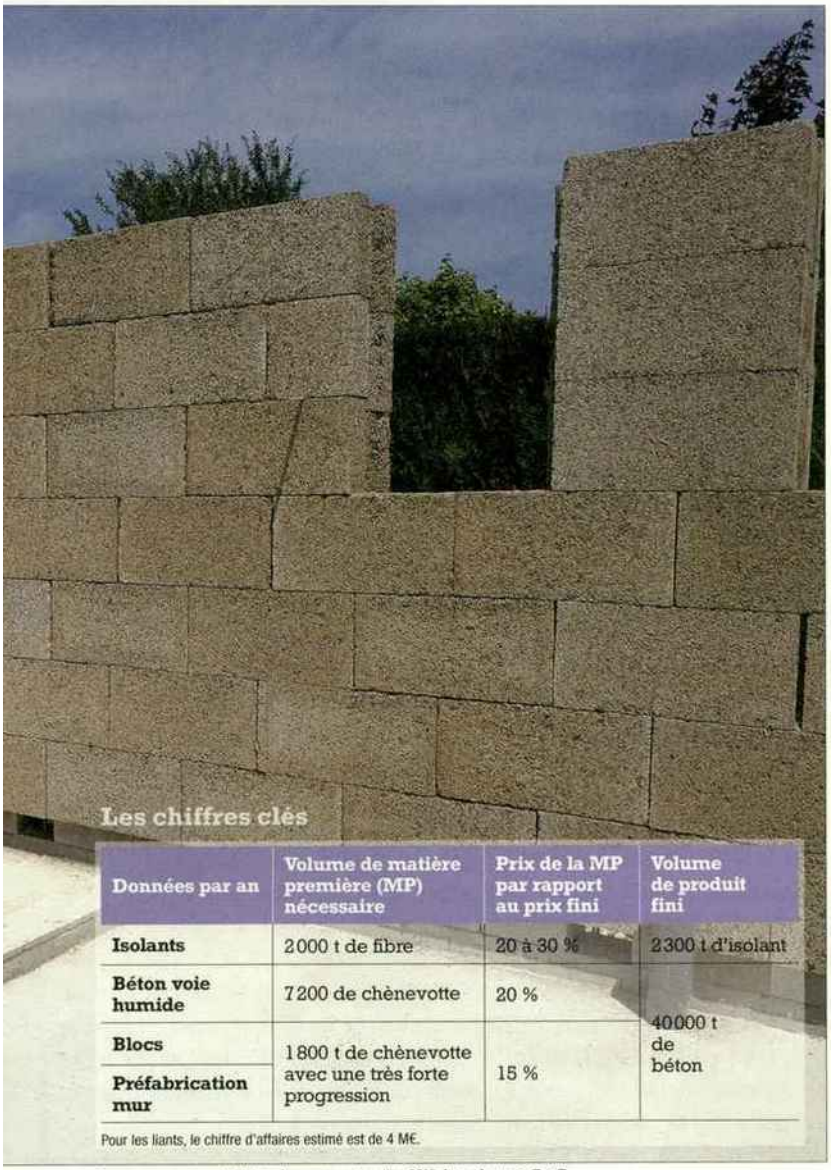

Les chiffres clés

Données par an	Volume de matière première (MP) nécessaire	Prix de la MP par rapport au prix fini	Volume de produit fini
Isolants	2000 t de fibre	20 à 30 %	2300 t d'isolant
Béton voie humide	7200 de chènevotte	20 %	40000 t de béton
Blocs	1800 t de chènevotte avec une très forte progression	15 %	
Préfabrication mur			

Pour les liants, le chiffre d'affaires estimé est de 4 M€.

Source : rapport sur la filière chanvre construction 2019, Interchanvre, CenC.

par remettre en question les équilibres actuels de la construction, et entraîner une généralisation de la mixité des matériaux, conventionnels et biosourcés. C'est en ce sens qu'œuvre en tout cas la filière chanvre. Celle-ci n'a eu de cesse de se structurer ces vingt dernières années, se dotant entre autres de règles professionnelles (RP2C) qui encadrent les ouvrages en bétons et mortiers de chanvre. Mais aussi, plus récemment, en se rapprochant de la filière bois dans le cadre d'un partenariat avec l'Union des industriels et constructeurs bois (UICB) et en confortant sa présence en région parisienne via le Comité de liaison des matériaux biosourcés (bois, paille et chanvre), initié par l'Ordre des architectes d'Île-de-France. Plusieurs projets de R&D sont par ailleurs menés pour améliorer la caractérisation du matériau, notamment pour ce qui regarde ses propriétés hygrothermiques et son processus de vieillissement, mais aussi pour étudier ses voies de valorisation lors de la fin de vie du bâtiment.

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

Un cadre réglementaire qui évolue

Les règles professionnelles d'exécution, définies en 2007 puis révisées en 2012, encadrent les différentes utilisations du béton de chanvre dans la construction : isolation de toiture, isolation de sol, mur, enduits au mortier. Elles sont en cours de réécriture dans le cadre du programme Pacte, qui vise notamment à étendre le domaine des applications donnant accès à l'assurabilité. Les règles en vigueur sont validées pour les bâtiments d'habitation jusqu'à R+2 + combles et pour les ERP de 5e catégorie à R+2. Or l'enjeu consiste à pouvoir mettre en œuvre le béton de chanvre dans des ERP de 3e catégorie et des immeubles d'habitation de 3e famille (R+7, avec plancher haut à 28 m). Sous réserve que le comportement au feu du matériau le permette.

Pour le vérifier, CenC a fait mener pendant deux ans une campagne d'essais au feu au Cerib *(lire encadré ci-dessous)*. Le 16 octobre 2020, a été réalisé un essai Lepir 2 (local expérimental pour incendie réel à 2 niveaux) sur une façade de 30 cm d'épaisseur, 5,75 m de large et 6,55 m de haut (deux étages), sur laquelle le béton de chanvre a été mis en œuvre par projection dans une ossature bois noyée et une finition extérieure avec un enduit chaux-sable, qui a subi un feu très violent pendant une heure. Ensuite, l'élément soumis à

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

essai a été déclaré *« conforme à la réglementation applicable vis-à-vis de la non-propagation du feu par les façades pour une durée de 60 min »*, en vertu de l'appréciation de laboratoire n° 026090.
« Un résultat d'autant plus prometteur que la configuration étudiée permet de couvrir l'ensemble des couples liant-granulat, une mise en œuvre par projection ou par banchage, diverses épaisseurs d'enduit extérieur, l'ajout possible d'une finition intérieure, une façade en mur-rideau ou recoupée par les niveaux de planchers, un plancher à solivage ou en béton, une structure porteuse de préférence en bois, mais qui pourrait aussi être en béton ou métal – bref, une large combinaison de variantes », détaille Philippe Munoz, chargé de mission CenC.

Des opérations pionnières

Cette étape déterminante va ainsi permettre de déployer le béton de chanvre dans des programmes de logements ou d'ERP plus conséquents. Jusqu'alors, déroger aux règles professionnelles pour gagner en hauteur n'allait pas forcément de soi. À cet égard, il faut mentionner une opération pionnière : un immeuble de logements de 25 m de hauteur (en cours de construction) à Boulogne-Billancourt (92), réalisé par l'agence North by Northwest pour Immobilière 3F, avec le concours du bureau d'études LM Ingénieur. Le bâtiment associe béton traditionnel (prédalle et prémurs) et béton de chanvre projeté sur les deux façades principales dans une ossature bois posée sur la structure. *« Pour construire en R+8 en utilisant ce matériau, nous avons dû apporter des justifications au bureau de contrôle à l'appui d'essais de laboratoire menés par l'industriel BCB Tradical (groupe Lhoist), avec lequel nous collaborons de longue date »*, précise l'ingénieur Laurent Mouly, de LM Ingénieur. Ce dernier est également impliqué dans une autre opération pilote de 15 logements rue Marx-Dormoy (Paris XVIII[e]), réalisée par l'agence Barrault-Pressacco pour Paris Habitat, qui sera livrée au printemps. Le système constructif est assez similaire, bien que les concepteurs aient envisagé en premier lieu une structure métallique, à laquelle a finalement été substitué, pour des raisons économiques, un principe de poteau/dalle en béton. *« Le choix du chanvre oblige à une extrême rationalité et simplicité constructive »*, souligne l'architecte Cyril Pressacco. *« Dans l'un et l'autre des cas, il s'agit de produire des bâtiments plus vertueux, mais cette sobriété a*

© North by NorthWest Architectes

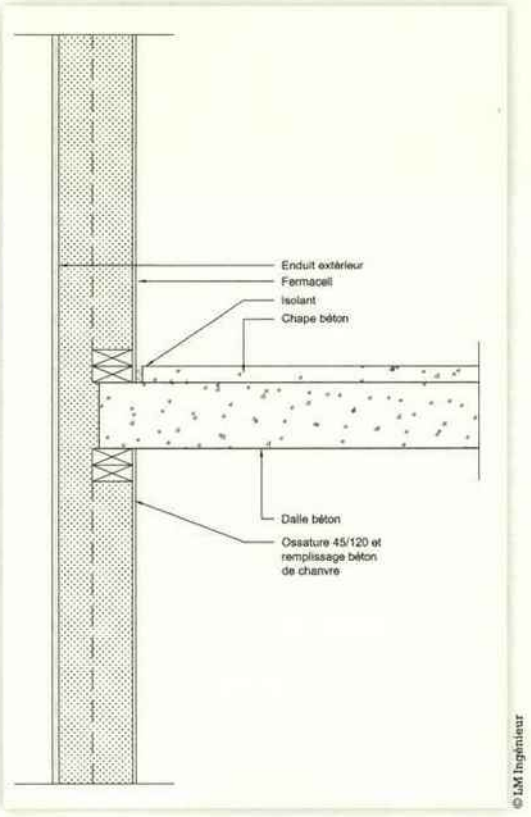

© LM Ingénieur

A. Vue de synthèse du futur immeuble en R+8 de la rue Bellevue à Boulogne-Billancourt (92), réalisé par North by NorthWest Architectes pour 3F.

B. Coupe du principe d'assemblage des parois bois préfabriquées et fixées sur la structure porteuse de ce futur bâtiment. Leur positionnement permet la projection du béton de chanvre avec un recouvrement de 12 cm du nez de la dalle béton.

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

un coût que toutes les maîtrises d'ouvrage ne sont encore en mesure d'assumer, observe Laurent Mouly. *Les prix constatés varient entre 350 et 430 €/m² de façade en béton de chanvre finitions comprises (hors peinture) quand un mur de béton avec une isolation en laine minérale chiffre à 250 €/m². Concrètement, ce sont nos donneurs d'ordres qui ont fait en sorte d'absorber les surcoûts de la construction (par exemple, une plus-value de 100 000 euros lors de l'appel d'offres du projet de Boulogne-Billancourt, qu'Immobilière 3F a pris à sa charge), en tablant sur les économies qui seront réalisées au global : le chanvre a une durée de vie nettement supérieure à 50 ans, donc ne nécessite pas d'entretien, et ses propriétés permettent de limiter le recours à des équipements tels que VMC double flux ou climatisation, ainsi que la surenchère des systèmes d'EnR, à la maintenance complexe et onéreuse…»* Par ailleurs, dans l'équation économique, un autre facteur est à prendre en compte : les délais de chantier. Car la mise en œuvre par voie humide du béton de chanvre exige des temps de séchage relativement pénalisants. *«Raison pour laquelle nous avons exploré la piste d'une façade préfabriquée pour l'opération rue Marx-Dormoy,* mentionne Laurent Mouly. *Mais cette solution, que nous avions étudiée avec l'entreprise Cruard et LB Eco Habitat, n'a pas pu être retenue à l'époque.»*

Pourquoi LB Eco Habitat ? Parce que c'est la première entreprise (dirigée par Christophe Lubert) à avoir mis au point une façade préfabriquée à ossature mixte béton/bois et béton de chanvre pour la construction du siège social de l'entreprise Triballat à Noyal-sur-Vilaine (35), conçu par l'agence Can-IA et livré en 2018. Une réalisation très remarquée par la filière béton de chanvre, en butte à l'argument disqualifiant des délais et à une compétitivité à la peine. C'est donc tout naturellement que cette solution a servi d'étalon au développement d'un concept de façade préfabriquée qui sera cette fois-ci industrialisé à grande échelle.

La préfabrication pour massifier le procédé

À cette fin, Wall'Up *(lire encadré ci-contre),* première unité de seconde transformation dédiée à la préfabrication de murs manteaux et murs-rideaux, s'est constituée sous forme de SAS en juin 2019 à l'initiative de trois entreprises de charpente bois et de deux chanvrières franciliennes réunies autour de l'entrepreneur. Avec, à la tête de la structure, Philippe Lamarque, par ailleurs délégué de CenC Île-de-France. Cet architecte, familier du matériau, est formel. *«Il ne sera pas possible de construire plus, mieux et moins cher – en l'occurrence, avec ce biosourcé – sans passer par la préfabrication, seule voie possible pour résoudre l'écueil du temps de séchage et permettre de massifier ce procédé constructif,* affirme-t-il. *La bonne nouvelle, c'est que depuis six mois, la demande des maîtrises d'ouvrage est entrante, probablement précipitée par le calendrier d'entrée en application de la RE2020. Il faut espérer que le secteur français de la construction se saisisse de l'opportunité offerte par*

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

Wall'Up, car le chanvre fait des émules hors de nos frontières, et plusieurs pays, comme les Pays-Bas ou l'Ukraine, se sont lancés dernièrement dans la préfabrication, au risque de s'emparer du marché…» Dans le carnet de commandes de Wall'Up, figurent d'ores et déjà les façades préfabriquées qui approvisionneront le chantier de reconstruction du lycée Marcel-Cachin à Saint-Ouen (93), avec Bouygues, dans le périmètre du futur Village olympique. *«Par ailleurs, afin de pouvoir déroger aux règles professionnelles dans le cadre d'autres projets que nous portons, plusieurs de nos partenaires (le bailleur Habitat 77, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), etc.) se sont positionnés pour nous accompagner dans des démarches d'Atex»*, indique Philippe Lamarque.

Les biosourcés, mal-aimés de la RE2020 ?

Si pour l'heure, la préfabrication s'envisage avec du béton de chanvre dans une ossature bois, selon une source du dossier, un projet vise à étudier la faisabilité technique d'une façade préfabriquée en béton de chanvre avec structure porteuse. Ceci étant, il reste bien d'autres freins à lever pour que le matériau puisse être employé à l'aune de ses performances. Comme par exemple la non-prise en considération, dans la réglementation actuelle, de ses propriétés hygrothermiques. En effet, la RT2012 valorise la résistance thermique des matériaux plus que leur aptitude à réguler les variations de température et d'humidité. *«Les calculs se focalisent sur le lambda au détriment de la capacité qu'ont les biosourcés (et particulièrement le chanvre) à agir à la manière d'un climatiseur naturel,* explique Nathalie Fichaux (CenC, Interchanvre). *D'où le lancement du projet de recherche* Building Material Insulation Performance (BIP), *impliquant la filière chanvre au sein du collectif des isolants biosourcés (CF2B), qui devrait valider scientifiquement ces propriétés.» (lire encadré ci-dessous).* Un autre écueil réside dans le fait que le stockage carbone des matériaux biosourcés n'entre pas, pour le moment, en ligne de compte dans le bilan d'une opération. Et si l'annonce en

© Barrault-Pressacco

L'opération de la rue Marx-Dormoy (Paris XVIIIe), qui sera prochainement livrée par l'agence Barrault-Pressacco pour Paris Habitat, compte six étages dont les deux derniers sont en retrait, offrant des terrasses. Les façades comportent du béton de chanvre projeté dans une ossature bois fixée sur la structure primaire réalisée selon un principe poteau/dalle en béton.

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

© CenC

La structure du bâtiment Triballat à Noyal-sur-Vilaine (35), conçu par Can-IA, est constituée d'une structure primaire mixte bois/béton, sur laquelle a été rapportée une enveloppe en murs-rideaux ossature bois et remplissage béton de chanvre préfabriquée par LB Eco Habitat.

Photos © CenC

novembre dernier *(lire CTB n° 392 p. 22-28)* de l'introduction dans la future réglementation environnementale d'un nouveau mode de calcul de l'empreinte carbone (dit d'ACV dynamique simplifiée) avait été accueillie avec enthousiasme par lesdites filières, elle a provoqué une levée de boucliers chez les représentants des matériaux conventionnels, au point que le retour à l'ACV normalisée telle que pratiquée dans l'expérimentation E+C- est en cours de discussion (au moment d'écrire ces lignes, les arbitrages ministériels ne sont pas encore rendus). *« Ce détricotage du projet de réglementation serait non seulement préjudiciable aux biosourcés, mais irait à l'encontre des objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics »*, estime pour sa part Philippe Lamarque.

Démarches exploratoires

Il n'en demeure pas moins que des lacunes subsistent dans l'état des connaissances scientifiques relatives au matériau. À titre d'exemple, le processus de vieillissement des bétons de chanvre n'a pas encore pu être véritablement caractérisé. Guillaume Delannoy, aujourd'hui adjoint responsable développement industriel et étude au Centre technique dédié au développement et à l'évaluation technique, environnementale et sanitaire d'écomatériaux pour le bâtiment (Codem), a soutenu en 2018 une thèse de doctorat portant sur ce sujet dans le cadre du projet MaBioNat associant l'Ifsttar et le Cerema *(lire CTB n° 358)*. Pour les besoins de son étude, des échantillons de béton de chanvre ont été soumis à des tests de vieillissement accéléré simulant les conditions naturelles d'un bâtiment afin d'étudier le comportement du liant et du granulat, ainsi que les éventuelles incidences du matériau sur les performances fonctionnelles du bâti. *« Malgré des résultats encourageants attestant a priori la stabilité du matériau dans le temps, il n'a pas été possible de les vérifier, faute de disposer de corps d'épreuves d'une durée de vie de 50 ans, voire plus. »* Ces premières investigations devraient cependant être prolongées dans le cadre du Groupement de recherche matériaux de construction biosourcés (GdR-MBS), créé sous l'égide du CNRS.

Accessoirement, la question de la durabilité du béton de chanvre mobilise également des opérateurs de terrain. L'ingénieur Laurent Mouly – dont le bureau d'études mène depuis plusieurs années des démarches exploratoires liées

Tous droits réservés à l'éditeur

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 6448

Date : Fevrier - mars 2021
Page de l'article : p.46-53
Journaliste : Félicie Geslin

à ce matériau – a décroché un financement de l'Ademe pour soutenir un projet de recherche qui sera mené conjointement avec l'architecte Octave Giaume, de l'agence A+1 Architectes, jusqu'à fin 2021. Celui-ci vise à évaluer le comportement dans le temps de bétons de chanvre incorporant, à des taux variés (de 25 à 50 %) des granulats issus de la déconstruction d'un édicule éphémère provenant du site des Grands Voisins (Paris XIVe), concassés et tamisés avant d'être réintroduits dans la construction *(lire encadre ci-dessous)*. En l'occurrence, ledit béton de chanvre a été mis en œuvre dans une ossature bois elle-même issue du réemploi. L'ouvrage en question – un atelier partagé lié à un hébergement d'urgence de l'association Aurore baptisé le Sixième Toit – est en cours d'achèvement sur le site de la caserne Exelmans (Paris XVIe). Les parois de ce bâtiment vont être instrumentées et de premiers résultats devraient pouvoir être livrés début 2022.

Il faut cependant voir plus loin. À supposer qu'une seconde vie du matériau ne soit viable ni techniquement, ni économiquement dans le cycle du bâtiment, quels pourraient être les exutoires du chanvre ? Retour au sol ? Incinération ? Revalorisation industrielle ? En l'état actuel des choses, la fin de vie « par défaut » prise en compte dans la FDES collective grève le bilan carbone du matériau. Un programme de R&D de trois ans émanant de l'appel à projets Graine de l'Ademe, baptisé ValoBBio, devrait pouvoir remédier à ce vide scientifique. *« Impliquant le Codem, l'IMT Lille-Douai et le cabinet Evea (spécialiste de l'analyse du cycle de vie des matériaux), cette étude entend passer au crible toutes les solutions de valorisation du béton de chanvre, en banché/projeté ou en bloc* (NDLR : ainsi que du béton de bois), *de manière à confronter la théorie à la réalité »*, expose Guillaume Delannoy. Une occasion parmi d'autres de vérifier que le chanvre mérite sa place dans le très complexe écosystème de la construction.

Félicie Geslin

© Être et Chêne

Chantier en cours d'une opération de 45 logements sociaux en ossature béton avec façades en béton de chanvre projeté à Trilport (77), réalisé par l'agence Être et Chêne de l'architecte Philippe Lamarque pour Foyer Rémois.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des granulats de béton de chanvre à l'épreuve du recyclage

A

B

C

D

Photos : © A+1 Architectes

A. Déconstruction du pavillon éphémère utilisé comme hammam sur le site des Grands Voisins (Paris XIVe).
B. et C. Concassage, puis incorporation après criblage des granulats de béton de chanvre recyclés dans un nouvel appareil avec ossature bois.
D. Vue intérieure de l'atelier Le Sixième Toit après mise en œuvre des parois, qui seront instrumentées pour étudier le comportement du béton de chanvre.

Tous droits réservés à l'éditeur

AGENDA

9 février
Prévention
La FFB Lens Artois organise un atelier « Pensez aux risques métiers dans le contexte COVID-19 ». Avec Philippe Dervaux de l'OPPBTP et Lydie Weaver juriste à la FFB 59 62. De 11h30 à 13h30 en présentiel ou à distance. Contact : Carole Hazart : 06.27.03.61.13

10-11 février
Déchets du BTP
Participez à une journée de formation sur le réemploi des déchets dans la construction organisée par le Cd2e en partenariat avec Bellastock. Infos : www.cd2e.com

8-9 mars
Génie climatique
Le GRET 59/62 propose une formation : "Mise en œuvre de tuyauterie utilisée en plomberie chauffage assemblée par sertissage". A Villeneuve d'ascq. Infos : 03.20.72.02.92

Jusqu'au 15 mars
Bois
Vous avez conçu ou réalisé des bâtiments bois en Hauts-de-France ? Candidatez au Prix Régional de la Construction Bois RDV sur https://www.bois-et-vous.fr/

Tous droits réservés à l'éditeur

Techni.Cités
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Fevrier 2021
Page de l'article : p.42-43

pratique

7 conseils pour

Verdir la commande publique locale

Représentant 200 milliards d'euros, soit 10 % du PIB, la commande publique est un enjeu majeur pour une économie plus verte. Grâce au CD2E et sa plateforme laclauseverte.fr, voici comment intégrer des clauses environnementales dans les appels d'offres.

1 Appliquer le code de la commande publique (vraiment)

Dès 2004, la réglementation sur les marchés publics a autorisé les considérations environnementales comme critères d'attribution. Mais c'est en 2015, avec le vote de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) (1), que des orientations ont été fixées « pour des marchés publics verts ainsi que pour des achats publics durables » à respecter dans les domaines du bâtiment des déchets, de l'alimentation, etc. Enfin, le code de la commande publique a également été largement modifié en 2015 (2). La Direction des affaires juridiques (DAJ) du ministère de l'Économie précise à cet effet que, « au niveau du cahier des charges (objet du marché, spécifications techniques et conditions d'exécution), ou des procédures de passation (sélection des candidatures et choix de l'offre économiquement la plus avantageuse), l'acheteur public peut désormais intégrer des objectifs de développement durable ». Rappelons enfin que seulement 18 % des marchés publics intègrent des clauses environnementales alors que l'objectif était fixé à 30 % en 2020. Peut mieux faire donc !

2 Mettre en place une stratégie locale d'achat responsable

Selon la DAJ, la mise en œuvre d'une démarche d'achat intégrant des considérations relatives au changement climatique devrait « s'appuyer sur une structure organisée, ayant mis en place des méthodes et des outils permettant de réaliser l'état des lieux des pratiques, collecter les retours d'expérience et capitaliser les pratiques. La bonne connaissance des modalités juridiques aidera à l'identification des plus pertinentes ». Rappelons de plus que l'article L.2111-3 du code de la commande publique prévoit l'obligation d'adopter et de publier un « schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables ». Sont notamment soumis à cette obligation les collectivités territoriales et leurs groupements [...] lorsque le montant total annuel des achats est supérieur à 100 millions d'euros HT (3). Ce schéma peut être repris pour concevoir localement une stratégie plus responsable.

Les critères de performance « verts »

L'article R.2152-7 du code de la commande publique retient parmi les critères possibles de prise en compte des éléments de développement durable en lien avec l'objet du marché : « les performances en matière de protection de l'environnement, de développement de l'approvisionnement direct de produits de l'agriculture, l'insertion professionnelle des publics en difficulté, la biodiversité ou encore le bien-être animal ».

3 Bien appréhender la notion d'achat responsable

Un achat public « responsable » intégrant les enjeux liés au changement climatique est, comme le précise le guide de la DAJ (4), un achat :

- intégrant des dispositions visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), voire de mettre en œuvre des projets de compensation des émissions de GES ;
- qui prend en compte l'intérêt, les ressources et la création de valeur par l'ensemble des parties prenantes à l'acte d'achat ;
- permettant de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et d'émissions de GES ;
- et qui prend en compte d'abord toutes les étapes du marché public, puis la durée et la qualité du produit ou de la prestation acquise.

4 Bien traduire les exigences en spécifications techniques

Une fois l'objet du marché clairement défini, l'acheteur public doit pouvoir traduire ses exigences en spécifications techniques à caractère obligatoire auxquelles devront se conformer l'ensemble des candidats. Leur écriture doit être bien appréhendée en terme juridique comme technique. De plus, selon l'article 6 du décret de 2016 (5), elles doivent être formulées soit par référence à des normes ou à d'autres documents équivalents accessibles aux candidats, soit en termes de performances ou d'exigences fonctionnelles. Ces dernières peuvent inclure des caractéristiques environnementales et être définies par référence à tout ou partie d'un label. Parmi les labels existants, l'Écolabel européen est le plus complet et le plus exigeant pour l'écriture d'appels d'offres « verts ».

Tous droits réservés à l'éditeur

Le mémo technique élaboré par l'Ademe fournit un mode d'emploi pour l'intégrer dans ses achats.

5 Savoir définir et inclure des spécifications techniques « vertes »

Pour faciliter la mise en œuvre de clauses « vertes » dans les appels d'offres, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) a ouvert la plateforme participative *laclauseverte.fr* en novembre 2020. Le site est d'ailleurs recensé par la DAJ. Il s'agit d'un outil numérique inédit, simple, ergonomique, gratuit et sans inscription, mis à disposition des acheteurs publics pour les aider à introduire les bonnes clauses en toute sécurité juridique. Les clauses – presque prêtes à l'emploi – y sont classées par typologies de marchés (travaux neufs, travaux de réhabilitation, voirie, fournitures et services), elles-mêmes découpées en types d'achats (énergies renouvelables, eau, déchets, BIM, alimentation, etc.). Avec commentaires, explications et points de vigilance, la liste des 80 clauses existantes sera enrichie au fur et à mesure.

6 Bien choisir les critères d'attribution

La méthode d'évaluation des différents critères ainsi que leur pondération doivent être clairement définies dans les documents d'appel d'offres, « pour satisfaire aux exigences de transparence et être proportionnées au regard des enjeux environnementaux et économiques du marché ». Est donné aussi par exemple dans le décret de 2016 : « un critère unique de coût déterminé selon une approche globale qui peut être fondée sur le coût du cycle de vie ». Il s'agit de se référer là encore au guide de la DAJ comme à la plateforme *laclauseverte.fr* pour sécuriser l'écriture de la méthode d'évaluation qui sera retenue.

7 Conditionner l'exécution des marchés

L'article 38 de l'ordonnance de 2015 prévoit la possibilité de prendre en compte des considérations relatives à l'environnement dans les conditions d'exécution. Celles-ci doivent être prévues dans l'avis d'appel public à la concurrence, être liées à l'objet du marché et être évaluables en toute objectivité. En fonction des catégories de produit ou de prestation, des clauses d'exécution répondant à des objectifs environnementaux « généraux » peuvent s'avérer plus ou moins intéressantes, en termes de réductions des émissions de GES. | ***Par Florence Masson***

(1) Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, JO du 18 août 2015.
(2) Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, JO du 24 juillet 2015.
(3) Pour en savoir plus : bit.ly/39nYOBA
(4) Pour en savoir plus : bit.ly/36jLOuN
(5) Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, JO du 27 mars 2016.

Pour en savoir plus

- Le CD2E se veut un « accélérateur de l'éco-transition ». Cette association soutient, conseille et forme les territoires et les entreprises dans les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire : www.cd2e.com et laclauseverte.fr
- Le mémo technique de l'Ademe sur l'écolabel européen : bit.ly/39rcSdG

Tous droits réservés à l'éditeur

59 | LILLE

Le siège de Vinci Énergie obtient la labellisation R2S 3*

Le projet Wave – pour "We Are Vinci Energies" – dont le siège est basé à Euratechnologies, vient d'obtenir le plus haut niveau de labellisation R2S (Ready to services) délivré par Certivea.

Porté par le CD2E et Amexia, assistants à maîtrise d'ouvrage "smart", Wave bénéficie d'une connectivité performante avec une architecture informatique intégrée au bâtiment, ainsi que d'équipements techniques et d'interfaces favorisant l'interopérabilité. Par exemple, le suivi des consommations énergétiques et l'optimisation des services sont pilotés via une plateforme connectée, spécialement développée par Vinci Energie. Le projet Wave accueille une centaine de collaborateurs mobilisés autour du smartbuilding. Cette labellisation illustre parfaitement les promesses du smartbuilding sur lesquelles travaille cette équipe de collaborateurs du site lillois. ●

Tous droits réservés à l'éditeur

LES 12 COMMANDEMENTS

La VMC simple flux : pas si simple en rénovation

© AQC

Pas moins de 4 brevets ont été déposés par les équipes de recherche de Daikin pour le développement du nouveau compresseur Swing hermétique.

Fruit du travail de l'Agence Qualité Construction (AQC) et du Centre de Développement des Éco-entreprises (CD2E), le rapport thématique "Ventilation simple flux en rénovation" élaboré dans le cadre du dispositif REX Bâtiments Performants, présente les enseignements majeurs sur cette solution mécanique. Car lors des travaux de rénovation, l'étanchéité à l'air du bâti est modifiée, ce qui rend la ventilation essentielle : « *Elle nécessite de prendre en compte l'hygiène et la santé, le respect des débits réglementaires, l'apport d'air neuf, l'extraction des polluants intérieurs, et la conservation du bâti* ». Une bonne installation parviendra donc à respecter l'ensemble de ces points.

Bien qu'elle soit simple flux sa mise en œuvre n'est finalement pas si aisée. Elle « *peut s'avérer complexe, surtout en rénovation, puisque le bâtiment existant doit être appréhendé dans son ensemble et que c'est à la ventilation de s'adapter, et non l'inverse* ». L'AQC aurait ainsi relevé de nombreuses non-conformités dans le cadre du programme de retour d'expérience. L'analyse préalable du bâtiment afin d'en comprendre les contraintes et caractéristiques (nature des matériaux, sections) et mettre en place un système adéquat. Pour la France métropolitaine, 12 enseignements (*voir encadré*) ont été identifiés par les professionnels puis classés selon le cheminement de l'air dans le bâtiment, depuis l'entrée d'air neuf jusqu'au rejet d'air vicié, en passant par le transit et l'entretien de la ventilation.

La menuiserie est aussi concernée

Pour permettre le renouvellement de l'air, il faut d'abord porter attention aux entrées d'air. Une réflexion doit être menée sur leur nombre, leur positionnement et leur dimensionnement. Les entailles (mortaises) doivent être réalisées en atelier par le lot Menuiseries extérieures, en lien avec le lot ventilation. Afin d'assurer le principe de balayage général du logement par l'air, il est nécessaire que les passages de transit soient correctement effectués. « *Le plus souvent, l'air circule des pièces principales vers les pièces humides grâce au détalonnage des portes intérieures* », rappelle l'AQC. Là encore, une concertation entre les lots ventilation et menuiseries intérieures et revêtement de sol doit impérativement être faite avant la fin des travaux. Concernant l'extraction, les règles définies dans le DTU 68-3 et dans les avis techniques, doivent être appliquées par l'entreprise titulaire du lot ventilation pour que les bouches, réseaux et caissons soient correctement mis en place. Enfin, le rapport souligne que « *l'information des usagers est essentielle, afin d'éviter les détériorations, volontaires ou non, lors de la phase d'occupation* ». À ces conditions, la rénovation énergétique pourra être performante, et le logement, confortable. ● G. Noble

Les 12 enseignements de REx :

- S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Menuiseries.
- S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Coffres de volets roulants.
- Utiliser des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit.
- Maintenir le principe de balayage de l'air dans le bâtiment.
- Choisir et installer des bouches d'extraction adaptées aux besoins.
- Raccorder de manière étanche la bouche d'extraction et le réseau aéraulique.
- Soigner particulièrement la mise en œuvre des gaines souples.
- Contrôler l'état des conduites de ventilation naturelle existant dans les bâtiments collectifs avant leur réutilisation.
- Soigner l'installation du caisson d'extraction.
- Prévoir et concevoir un accès aisé au caisson de ventilation.
- Identifier et obturer les entrées d'air parasites.
- Entretenir régulièrement le réseau aéraulique et les bouches d'extraction.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA CHRONIQUE DU BTP

Date : 04/02/2021
Heure : 17:47:22
Journaliste : Rachel Debrincat

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Benoit Loison à la tête du CD2E

C'est une deuxième casquette de président que vient d'obtenir Benoit Loison . Réélu en septembre 2020 à la tête de la Fédération française du bâtiment Nord-Pas-de-Calais, il vient d'être nommé président du conseil d'administration du CD2E (Création et Développement d'Eco-Entreprises) à l'unanimité, le 2 février 2021.

Benoît Loison ne met pas les pieds en terrain inconnu avec cet outil au service des entreprises qui a pour ambition depuis sa création en 2000 d'accompagner la Région dans le virage vert ou « éco-transition ». La FFB5962 est partenaire de longue date de l'association basée à Loos-en-Gohelle pour défricher le champ du « bâtiment durable ». Ensemble, ils signent de nombreuses opérations innovantes dont les plus emblématiques : Villavenir et Réhafutur , semées, elles aussi, sur les terres loossoises.

Avec ses titres de président de la ffb5962, du conseil d'orientation du CD2E et de dirigeant de l'entreprise de métallerie Loison à Armentières, Benoît Loison présentait encore cet été 2020 au président de Région, Xavier Bertrand, le rapport bâtiment durable . 9 propositions structurantes pour soutenir et emmener les acteurs de la construction vers un changement d'échelle.

Benoît Loison, président de la FFB5962 et du CD2E et Frédéric Nihous, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique, des logements tenant le symbolique rapport « bâtiment durable » présenté cet été 2020.

Fort de ses années de collaboration, Benoit Loison vient donc de prendre le relai de Jean-François Caron qui aura emmené, à la tête du CD2E, les acteurs régionaux durant quasiment 21 ans dans sa course au verdissement. Une année 2021, somme toute, pleine de nouvelles perspectives pour les acteurs du bâtiment.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le président de la FFB 5962 ne cache pas ses ambitions de : « faire des Hauts-de-France un leader du bâtiment durable ».

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

REX Rénovation : la ventilation au cœur de deux rapports thématiques

L'Agence Qualité Construction (AQC), le Cd2e et Ville & Aménagement Durable (VAD) ont présenté, jeudi 4 février, les deux premiers rapports thématiques élaborés dans le cadre du projet REX Rénovation. Les travaux se sont concentrés sur la ventilation simple et double flux. A travers 12 enseignements, les rapports reviennent sur les désordres les plus fréquemment observés, et formulent une série de préconisations. Les détails.
REX Rénovation est l'un des 9 projets soutenus par le programme Profeel dont l'objectif est de « *faciliter et fiabiliser la rénovation énergétique des bâtiments existants* ». Il s'inscrit dans le cadre du Dispositif REX Bâtiments performants , porté par l'AQC, et vise à valoriser les retours d'expériences d'opérations de rénovation performantes.

Deux rapports thématiques viennent tout juste d'être dévoilés. Fruit d'une collaboration entre l'AQC, le Cd2E et VAD, ils s'intéressent à la ventilation simple et double flux. Lors de la restitution des travaux, Nicolas Emin, Chargé de mission « Bâtiment » chez VAD, a expliqué :« *Nous allons mettre de l'isolation, travailler sur l'étanchéité à l'air, et si la ventilation n'est pas traitée, ça peut amener des problèmes ». « L'absence d'entrée d'air ne permet pas une ventilation permanente »,* ce qui représente un risque pour la Qualité de l'air intérieur

Tous droits réservés à l'éditeur

car *« il n'y a pas de renouvellement d'air, pas de balayage »*. Humidité, moisissures, condensation… Le bâti peut très rapidement être affecté.

VMC simple flux

Pour mener à bien les travaux, une enquête a été réalisée en région Auvergne-Rhône-Alpes sur 17 bâtiments rénovés : 4 en logements collectifs, 8 en maisons individuelles et 5 dans le tertiaire. Au total, 70 acteurs ont été interviewés, et 474 événements ont été relevés. De ces constats, 12 enseignements ont émergé.

Pour ce qui est de la VMC simple flux, **les trois premiers enseignements** concernent les entrées d'air. Le rapport rappelle l'importance de s'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement via les menuiseries, les coffres de volets roulants, sans oublier des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit. Parmi les préconisations, réaliser un autocontrôle complet lors de l'installation d'un système de ventilation, se référer au DTU 68.3 ou aux avis techniques selon le système pour connaître le positionnement et le dimensionnement des entrées d'air en amont des travaux, et veiller à la présence de mortaises pré-percées en usine lors d'un changement de menuiseries extérieures.

L'enseignement 11 souligne la nécessite d'identifier et d'obturer les entrées d'air parasites qui peuvent venir perturber le principe de balayage. Un diagnostic avant travaux est plus que recommandé. Une attention doit être portée à la mise en œuvre des gaines souples (**enseignement 7**). Parmi les désordres observés : des écrasements de gaines, pertes de charge, accumulation d'eau en point bas (en cas de condensation), surconsommation, risques d'arrachement. Pour limiter les risques d'écrasement, le rapport préconise la mise en place de gaines rigides ou semi-rigides. Si les gaines souples sont préférées, identifier les difficultés de mise en œuvre, se donner les moyens pour une installation dans les règles de l'art, travailler en coordination avec chacun des professionnels intervenant sur le chantier pour éviter les dommages sur les gaines.

L'installation du caisson d'extraction doit être soignée (**enseignement 9**). « *Pour éviter un inconfort acoustique, le caisson doit être désolidarisé de la cloison* », signale Nicolas Emin. Quant à la bouche d'extraction, le raccordement doit être étanche. Si l'étanchéité n'était pas assurée, l'installation pourrait avoir un impact sur la QAI, ou encore modifier l'équilibrage du réseau aéraulique du fait des pertes de charges induites par le débit de fuites. Il est ainsi indispensable de respecter le mode de pose préconisé par le fabricant, et effectuer un test de perméabilité.

VMC Double Flux

Pour ce qui est de la VMC double flux, c'est le bâtiment dans sa globalité, au même titre que son implantation, qu'il faut analyser. Attention à éloigner la prise d'air de toute source de pollution (**enseignement 1**) et du rejet d'air pour éviter toute reprise (**enseignement 10**). Parmi les conséquences d'un mauvais positionnement : une mauvaise QAI, un encrassement des filtres et un surcoût lié à un entretien et changement de filtres plus important. Le rapport appelle à la réalisation d'une analyse environnementale du bâti, d'appliquer les règles de l'art en matière de positionnement de la prise d'air neuf par rapport au rejet d'air vicié (au moins 60 cm pour l'individuel et au moins 4 m pour le collectif). Bannir également les prises d'air proches du sol, surtout dans les situations à potentiel radon (un gaz radioactif, incolore et inodore, 2 e cause de cancer du poumon).

Enseignement 7 , assurer l'accessibilité à la Centrale de traitement d'air (CTA). Parfois, le local technique est sous-dimensionnée, et l'accès est difficile. L'absence d'entretien va provoquer l'encrassement de l'installation de ventilation, et un surcoût lié au temps et aux moyens nécessaires à la réalisation de la maintenance. Dans le cadre d'une rénovation, le rapport recommande la réalisation d'études de dimensionnement, et de faire figurer sur des plans détaillés, le positionnement des futurs systèmes et équipements et leurs réseaux, ainsi que l'encombrement des opérations de maintenance.

Tous droits réservés à l'éditeur

Les deux rapports seront très prochainement disponibles sur le site de l’AQC.

Photo de une : ©Adobe Stock

Tous droits réservés à l'éditeur

REX Rénovation : la ventilation au cœur de deux rapports thématiques Vie pratique | 08.02.21

Partager sur :

L'Agence Qualité Construction (AQC), le Cd2e et Ville & Aménagement Durable (VAD) ont présenté, jeudi 4 février, les deux premiers rapports thématiques élaborés dans le cadre du projet REX Rénovation. Les travaux se sont concentrés sur la ventilation simple et double flux. A travers 12 enseignements, les rapports reviennent sur les désordres les plus fréquemment observés, et formulent une série de préconisations. Les détails.

REX Rénovation est l'un des 9 projets soutenus par le programme Profeel dont l'objectif est de « *faciliter et fiabiliser la rénovation énergétique des bâtiments existants* ». Il s'inscrit dans le cadre du Dispositif REX Bâtiments performants, porté par l'AQC, et vise à

Tous droits réservés à l'éditeur

valoriser les retours d'expériences d'opérations de rénovation performantes.

Deux rapports thématiques viennent tout juste d'être dévoilés. Fruit d'une collaboration entre l'AQC, le Cd2E et VAD, ils s'intéressent à la ventilation simple et double flux. Lors de la restitution des travaux, Nicolas Emin, Chargé de mission « Bâtiment » chez VAD, a expliqué :« *Nous allons mettre de l'isolation, travailler sur l'étanchéité à l'air, et si la ventilation n'est pas traitée, ça peut amener des problèmes* ». « *L'absence d'entrée d'air ne permet pas une ventilation permanente* », ce qui représente un risque pour la Qualité de l'air intérieur car « *il n'y a pas de renouvellement d'air, pas de balayage* ». Humidité, moisissures, condensation... Le bâti peut très rapidement être affecté.

VMC simple flux

Pour mener à bien les travaux, une enquête a été réalisée en région Auvergne-Rhône-Alpes sur 17 bâtiments rénovés : 4 en logements collectifs, 8 en maisons individuelles et 5 dans le tertiaire. Au total, 70 acteurs ont été interviewés, et 474 événements ont été relevés. De ces constats, 12 enseignements ont émergé.

Pour ce qui est de la VMC simple flux, **les trois premiers enseignements** concernent les entrées d'air. Le rapport rappelle l'importance de s'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement via les menuiseries, les coffres de volets roulants, sans oublier des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit. Parmi les préconisations, réaliser un autocontrôle complet lors de l'installation d'un système de ventilation, se référer au DTU 68.3 ou aux avis techniques selon le système pour connaître le positionnement et le dimensionnement des entrées d'air en amont des travaux, et veiller à la présence de mortaises pré-percées en usine lors d'un changement de menuiseries extérieures.

L'enseignement 11 souligne la nécessite d'identifier et d'obturer les entrées d'air parasites qui peuvent venir perturber le principe de balayage. Un diagnostic avant travaux est plus que recommandé. Une attention doit être portée à la mise en œuvre des gaines souples (**enseignement 7**). Parmi les désordres observés : des écrasements de gaines, pertes de charge, accumulation d'eau en point bas (en cas de condensation), surconsommation, risques d'arrachement. Pour limiter les risques d'écrasement, le rapport préconise la mise en place de gaines rigides ou semi-rigides. Si les gaines souples sont préférées, identifier les difficultés de mise en œuvre, se donner les moyens pour une installation dans les règles de l'art, travailler en coordination avec chacun des professionnels intervenant sur le chantier pour éviter les dommages sur les gaines.

L'installation du caisson d'extraction doit être soignée (**enseignement 9**). « *Pour éviter un inconfort acoustique, le caisson doit être désolidarisé de la cloison* », signale Nicolas Emin. Quant à la bouche d'extraction, le raccordement doit être étanche. Si l'étanchéité n'était pas assurée, l'installation pourrait avoir un impact sur la QAI, ou encore modifier

Tous droits réservés à l'éditeur

l'équilibrage du réseau aéraulique du fait des pertes de charges induites par le débit de fuites. Il est ainsi indispensable de respecter le mode de pose préconisé par le fabricant, et effectuer un test de perméabilité.

VMC Double Flux

Pour ce qui est de la VMC double flux, c'est le bâtiment dans sa globalité, au même titre que son implantation, qu'il faut analyser. Attention à éloigner la prise d'air de toute source de pollution (**enseignement 1**) et du rejet d'air pour éviter toute reprise (**enseignement 10**). Parmi les conséquences d'un mauvais positionnement : une mauvaise QAI, un encrassement des filtres et un surcoût lié à un entretien et changement de filtres plus important. Le rapport appelle à la réalisation d'une analyse environnementale du bâti, d'appliquer les règles de l'art en matière de positionnement de la prise d'air neuf par rapport au rejet d'air vicié (au moins 60 cm pour l'individuel et au moins 4 m pour le collectif). Bannir également les prises d'air proches du sol, surtout dans les situations à potentiel radon (un gaz radioactif, incolore et inodore, 2^{e} cause de cancer du poumon).

Enseignement 7, assurer l'accessibilité à la Centrale de traitement d'air (CTA). Parfois, le local technique est sous-dimensionnée, et l'accès est difficile. L'absence d'entretien va provoquer l'encrassement de l'installation de ventilation, et un surcoût lié au temps et aux moyens nécessaires à la réalisation de la maintenance. Dans le cadre d'une rénovation, le rapport recommande la réalisation d'études de dimensionnement, et de faire figurer sur des plans détaillés, le positionnement des futurs systèmes et équipements et leurs réseaux, ainsi que l'encombrement des opérations de maintenance.

Les deux rapports seront très prochainement disponibles sur le site de l'AQC.

Rose Colombel
Photo de une : ©Adobe Stock

Redacteur

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 09 fevrier 2021

Un nouveau président au pôle Cd2e pour les écoentreprises

LOOS-EN-GOHELLE. Une page se tourne pour Jean-François Caron, président historique du Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires (Cd2e, 20 ans cette année). L'ancien vice-président écologiste de Région cède sa place à Benoît Loison *(notre photo)*, vice-président du pôle, en charge de la construction durable.

CHEF D'ENTREPRISE

Un chef d'entreprise succède à un élu à la tête du Cd2e. Celui qui est par ailleurs président de la fédération régionale du bâtiment avait pu suivre de très près le programme Villavenir®, une expérience pionnière en septembre 2009 de six maisons individuelles basse consommation.

Il avait également inauguré Réhafutur I en 2011 (Maison de l'ingénieur à Loos-en-Gohelle, site de démonstration qui témoigne d'une enveloppe de bâti performante, associant matériaux biosourcés et très basse consommation d'énergie). ■

1073.

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 09 fevrier 2021

Un nouveau président au pôle Cd2e pour les écoentreprises

LOOS-EN-GOHELLE. Une page se tourne pour Jean-François Caron, président historique du Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires (Cd2e, 20 ans cette année). L'ancien vice-président écologiste de Région cède sa place à Benoît Loison *(notre photo)*, vice-président du pôle, en charge de la construction durable.

CHEF D'ENTREPRISE

Un chef d'entreprise succède à un élu à la tête du Cd2e. Celui qui est par ailleurs président de la fédération régionale du bâtiment avait pu suivre de très près le programme Villavenir®, une expérience pionnière en septembre 2009 de six maisons individuelles basse consommation.

Il avait également inauguré Réhafutur I en 2011 (Maison de l'ingénieur à Loos-en-Gohelle, site de démonstration qui témoigne d'une enveloppe de bâti performante, associant matériaux biosourcés et très basse consommation d'énergie).

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Votre journal économique régional

Date : 09/02/2021
Heure : 15:40:07
Journaliste : Camille Michalski

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 7

Visualiser l'article

Benoît Loison, nouveau président du CD2E

Benoît Loison entame son premier mandat à la présidence du CD2E et succède à Jean-François Caron. Il était jusqu'à présent vice-président de l'association , en charge de la construction durable.

Les ambitions du nouveau président du CD2E sont claires : faire du territoire un leader sur les sujets du bâtiment durable, des énergies renouvelables liées au bâti et de l'économie circulaire. Fort de ses responsabilités de président de la FFB 5962, et de dirigeant de l'entreprise de métallerie Loison à Armentières, il compte poursuivre la mission initiée il y a 20 ans par son prédécesseur.

Benoît Loison, nouveau président du CD2E

Tous droits réservés à l'éditeur

LeJournaldesEntreprises

www.lejournaldesentreprises.com
Pays : France
Dynamisme : 40

Visualiser l'article

Benoît Loison prend la présidence du CD2E

Benoît Loison prend la présidence du CD2E, le pôle d'excellence régional dédié à l'éco-transition.

Il succède ainsi à Jean-François Caron, par ailleurs maire de Loos-en-Gohelle, qui a fondé ce pôle et assumé sa présidence durant 20 ans. Élu à la tête du CD2E le 2 février, Benoît Loison est également président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Nord - Pas-de-Calais. Impliqué dans le CD2E depuis ses débuts, Benoît Loison en était jusque-là le vice-président, en charge de la construction durable.

0ONq0Mr6z5PtZ2-fVE_xkXwrq9qpPnHOrLbyzTE_bQALTiGYg5G36SF5Btq_m4Wk9dNY9CdSB7tdqpAx9Ul55pwZGMw

Tous droits réservés à l'éditeur

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - LE BRIEF (EDITION HAUTS DE FRANCE)
Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 10 fevrier 2021

PAS-DE-CALAIS

Benoît Loison prend la présidence du CD2E

Benoît Loison prend la présidence du CD2E, le pôle d'excellence régional dédié à l'éco-transition, basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Il succède ainsi à Jean-François Caron, par ailleurs maire de Loos-en-Gohelle, qui a fondé ce pôle et assumé sa présidence durant 20 ans. Élu à la tête du CD2E le 2 février, Benoît Loison est également président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Nord - Pas-de-Calais. Impliqué dans le CD2E depuis ses débuts, Benoît Loison en était jusque-là le vice-président, en charge de la construction durable.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.eco121.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Un chef d'entreprise à la tête du CD2E

Le maire de Loos-en-Gohelle Jean-François Caron (photo), fondateur du CD2E, cède la présidence de ce dernier à son vice-président Benoît Loison, dirige ant du fabricant d'ouvrages métalliques Loison, basé à Armentières.

Depuis sa création en 2002, le CD2E soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans le développement de leur expertise et leur capacité d'innovation dans les trois domaines piliers de la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

Basé à Loos-en-Gohelle, le CD2E se donne pour mission principale de faciliter le déploiement de stratégies ambitieuses, l'émergence et la structuration de filières économiques efficientes, afin de favoriser un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables en région.

Tous droits réservés à l'éditeur

zepros.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

Visualiser l'article

La VMC simple flux, pas si simple en rénovation

Visuel indisponible

[Zepros Energie] Présence d'entrées d'air, principe de balayage dans le bâtiment, étanchéité du réseau aéraulique, attention au caisson d'extraction… L'AQC publie son rapport « Ventilation simple flux en rénovation » et ses 12 enseignements à connaître. Le document, gratuit, est mis à disposition des acteurs de la rénovation, car l'agence souligne que ce mode de ventilation mécanique par extraction est d'une installation « moins simple qu'il n'y paraît ».

Fruit du travail de l'Agence Qualité Construction (AQC) et du Centre de Développement des Éco-entreprises (CD2E), le rapport thématique « Ventilation simple flux en rénovation » élaboré dans le cadre du dispositif REX Bâtiments Performants, présente les enseignements majeurs sur cette solution mécanique. Car, lors des travaux de rénovation, l'étanchéité à l'air du bâti est modifiée, ce qui rend la ventilation essentielle pour assurer la bonne qualité de l'air intérieur : « *Elle nécessite de prendre en compte l'hygiène et la santé, le respect des débits réglementaires, l'apport d'air neuf, l'extraction des polluants intérieurs, et la conservation du bâti* ». Une bonne installation parviendra donc à respecter l'ensemble de ces points.

Bien qu'elle soit « simple flux », sa mise en œuvre n'est finalement pas si aisée. Elle « *peut s'avérer complexe, surtout en rénovation, puisque le bâtiment existant doit être appréhendé dans son ensemble et que c'est à la ventilation de s'adapter, et non l'inverse* ». L'AQC aurait ainsi relevé de nombreuses non-conformités dans le cadre du programme de retour d'expérience. L'analyse préalable du bâtiment afin d'en comprendre les contraintes et caractéristiques (nature des matériaux, sections) et mettre en place un système adéquat. Pour la France métropolitaine, 12 enseignements ont été identifiés par les professionnels puis classés selon le cheminement de l'air dans le bâtiment, depuis l'entrée d'air neuf jusqu'au rejet d'air vicié, en passant par le transit et l'entretien de la ventilation.

Pour permettre le renouvellement de l'air, il faudra d'abord porter attention aux entrées d'air. Une réflexion doit être menée sur leur nombre, leur positionnement et leur dimensionnement. Les entailles (mortaises) doivent être réalisées en atelier par le lot Menuiseries extérieures, en lien avec le lot Ventilation. Afin d'assurer le principe de balayage général du logement par l'air, il est nécessaire que les passages de transit soient correctement effectués. « *Le plus souvent, l'air circule des pièces principales vers les pièces humides grâce au détalonnage des portes intérieures* », rappelle l'AQC. Là encore, une concertation entre les lots Ventilation et Menuiseries intérieures et Revêtement de sol doit impérativement être faite avant la fin des travaux. Concernant l'extraction, les règles définies dans le DTU 68-3 et dans les avis techniques, doivent être appliqués par l'entreprise titulaire du lot Ventilation pour que les bouches, réseaux et caissons soient correctement mis en place. Enfin, le rapport souligne que « *l'information des usagers est essentielle, afin d'éviter les détériorations, volontaires ou non, lors de la phase d'occupation* ». À ces conditions, la rénovation énergétique pourra être performante et le logement, confortable.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Les 12 enseignements à en tirer :

S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Menuiseries
S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Coffres de Volets roulants
Utiliser des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit
Maintenir le principe de balayage de l'air dans le bâtiment
Choisir et installer des bouches d'extraction adaptées aux besoins
Raccorder de manière étanche la bouche d'extraction et le réseau aéraulique
Soigner particulièrement la mise en œuvre des gaines souples
Contrôler l'état des conduites de ventilation naturelle existant dans les bâtiments collectifs avant leur réutilisation
Soigner l'installation du caisson d'extraction
Prévoir et concevoir un accès aisé au caisson de ventilation
Identifier et obturer les entrées d'air parasites
Entretenir le réseau aéraulique et les bouches d'extraction

Tous droits réservés à l'éditeur

Autrement dit
Pays : FR
Périodicité : Bimensuel

Date : 12 fevrier 2021

SAGAS

BENOÎT LOISON

Une page se tourne pour le CD2E qui fêtera cette année ses vingt ans d'existence : son emblématique président, **Jean-François Caron**, passe la main. Le Centre de Développement des Eco-entreprises de Loos-en-Gohelle sera désormais présidé par **Benoît Loison**, actuellement à la tête de la Fédération Française du Bâtiment Nord-Pas de Calais. B. Loison dirige également l'entreprise de métallerie Loison à Armentières.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.batiactu.com
Pays : France
Dynamisme : 7

Visualiser l'article

La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC

Photo d'illustration © PublicDomainArchive de Pixabay

RETOURS D'EXPÉRIENCES. Dans son rapport thématique consacré à la ventilation mécanique simple flux par extraction en rénovation, l'Agence qualité construction liste une douzaine d'enseignements basés sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. La ventilation est présentée comme un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne rénovation.

Il s'agit du premier rapport du projet Rex (pour Retours d'expériences) rénovation, porté par l'Agence qualité construction (AQC) dans le cadre du dispositif Rex bâtiments performants et en collaboration avec le Centre de développement des éco-entreprises, dont l'ambition est de partager et de mettre en avant les enseignements tirés d'observations effectuées lors de chantiers de réhabilitation : le rapport thématique consacré à la ventilation simple flux en rénovation, publié le 4 février dernier, présente gratuitement ses

Tous droits réservés à l'éditeur

résultats à l'ensemble des acteurs. Et démontre que la ventilation est un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne et efficace rénovation.

Une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation

Qu'en ressort-il ? Une douzaine d'enseignements décrits comme *"majeurs"* dans le domaine de la ventilation, et qui se basent sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. En premier lieu, les spécialistes estiment que la ventilation mécanique est *"un enjeu essentiel"* pour mener à bien des opérations de rénovations performantes, celles-ci ayant comme principale conséquence de modifier l'étanchéité à l'air du bâti. Partant de là, la ventilation apparaît comme indispensable pour assurer une qualité de l'air intérieur satisfaisante. Mais le choix du système doit prendre en compte un ensemble de paramètres techniques : respect des débits hygiéniques réglementaires, apport d'air neuf, extraction des polluants intérieurs... Ce qui nécessite une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation.

"C'est à la ventilation de s'adapter à l'existant et non l'inverse"

"En 2019, une grande majorité des installations mises en œuvre dans le résidentiel étaient en simple flux. Leur bonne mise en œuvre peut s'avérer complexe, surtout en rénovation, puisque le bâtiment existant doit être appréhendé dans son ensemble et que c'est à la ventilation de s'adapter à l'existant et non l'inverse" , souligne l'AQC dans son rapport. *"Cette complexité se démontre par le nombre et la variété de non-conformités rencontrées dans le cadre de ces retours d'expériences. L'analyse du bâtiment est donc prépondérante pour prendre en compte ses contraintes et ses opportunités, après s'être assuré que les caractéristiques des conduits (nature, matériaux, section...) sont compatibles avec le système de ventilation."*

12 enseignements classés en suivant le cheminement de l'air dans le bâtiment

Ce qui amène l'agence à formuler ses 12 enseignements, classés en suivant le cheminement de l'air dans le bâtiment, de l'entrée de l'air neuf à son rejet en passant par son transit et son extraction. Tout d'abord, les spécialistes recommandent de s'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement au niveau des menuiseries, puis au niveau des coffres de volets roulants. Ensuite, il s'agit d'utiliser des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit, puis de maintenir le principe de balayage de l'air dans le bâtiment. Les points de vigilance suivants portent sur le choix et l'installation de bouches d'extraction adaptées aux besoins, puis sur le raccordement étanche de la bouche d'extraction et du réseau aéraulique.

L'AQC préconise par la suite de *"soigner particulièrement la mise en oeuvre des gaines souples"* , puis de contrôler, avant leur réutilisation, l'état des conduites de ventilation naturelle existant dans les bâtiments collectifs. Pour les étapes d'après, il est conseillé de faire notamment attention à l'installation du caisson d'extraction, avant de prévoir et de concevoir un accès aisé au caisson de ventilation. Enfin, l'identification et l'obturation des entrées d'air parasites est fortement conseillé. Le dernier enseignement insiste sur l'entretien du réseau aéraulique et des bouches d'extraction.

Tous droits réservés à l'éditeur

Bien informer les usagers

En se fondant sur ces constats, les spécialistes concluent que les chantiers de rénovation impliquent que *"chaque bâtiment présente des spécificités"* , lesquelles doivent être intégrées par toutes les parties prenantes *"afin de concevoir, d'installer et de maintenir de manière adaptée et conforme une installation de ventilation performante"* . Un bon renouvellement de l'air intérieur passe par une attention particulière accordée aux entrées d'air, qui doivent faire l'objet d'une réflexion sur leur nombre, leur positionnement ainsi que leur dimensionnement et ce, dès la phase conception. *"Les entailles (mortaises) doivent être réalisées en atelier par le lot menuiseries extérieures, en lien avec le lot ventilation"* , ajoute l'AQC.

"Il est impératif qu'il y ait une concertation entre les lots ventilation, menuiseries intérieures et revêtements de sols afin que le détalonnage des portes soit correct en fin de travaux."

Sur la question du balayage général de l'habitat, celle-ci insiste sur la bonne réalisation des passages de transit. *"Le plus souvent, l'air circule des pièces principales vers les pièces humides grâce au détalonnage des portes intérieures"* , notent les spécialistes. *"Il est impératif qu'il y ait une concertation entre les lots ventilation, menuiseries intérieures et revêtements de sols afin que le détalonnage des portes soit correct en fin de travaux."* Par le biais de leurs observations, les techniciens ont aussi pu s'apercevoir que la mise en oeuvre du réseau d'extraction était *"souvent négligée"* , alors qu'elle s'avère *"prépondérante"* pour le bon fonctionnement et un entretien optimisé du système : *"Les règles définies dans le DTU 68-3 et, pour les systèmes concernés, dans les avis techniques doivent être appliquées par l'entreprise titulaire du lot ventilation afin de correctement mettre en œuvre les bouches, les réseaux et le caisson d'extraction"* . Et d'appeler à une bonne information des usagers, *"essentielle"* pour éviter toute détérioration, qu'elle soit volontaire ou non, du système de ventilation durant l'occupation du logement.

Tous droits réservés à l'éditeur

[batiactu]
Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 17 fevrier 2021

La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC

Photo d'illustration © PublicDomainArchive de Pixabay

Tous droits réservés à l'éditeur

RETOURS D'EXPÉRIENCES. Dans son rapport thématique consacré à la ventilation mécanique simple flux par extraction en rénovation, l'Agence qualité construction liste une douzaine d'enseignements basés sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. La ventilation est présentée comme un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne rénovation.

Il s'agit du premier rapport du projet Rex (pour Retours d'expériences) rénovation, porté par l'Agence qualité construction (AQC) dans le cadre du dispositif Rex

Tous droits réservés à l'éditeur

bâtiments performants et en collaboration avec le Centre de développement des éco-entreprises, dont l'ambition est de partager et de mettre en avant les enseignements tirés d'observations effectuées lors de chantiers de réhabilitation : le rapport thématique consacré à la ventilation simple flux en rénovation, publié le 4 février dernier, présente gratuitement ses résultats à l'ensemble des acteurs. Et démontre que la ventilation est un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne et efficace rénovation.

Une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation

Qu'en ressort-il ? Une douzaine d'enseignements décrits comme *"majeurs"* dans le domaine de la ventilation, et qui se basent sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. En premier lieu, les spécialistes estiment que la ventilation mécanique est *"un enjeu essentiel"* pour mener à bien des opérations de rénovations performantes, celles-ci ayant comme principale conséquence de modifier l'étanchéité à l'air du bâti. Partant de là, la ventilation apparaît comme indispensable pour assurer une qualité de l'air intérieur satisfaisante. Mais le choix du système doit prendre en compte un ensemble de paramètres techniques : respect des débits hygiéniques réglementaires, apport d'air neuf, extraction des polluants intérieurs... Ce qui nécessite une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation.
Il vous reste 68% à découvrir.

Tous droits réservés à l'éditeur

[batiactu]

Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 17 fevrier 2021
Journaliste : C.P.

La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC

C.P., le 16/02/2021 à 16:11

Photo d'illustration © PublicDomainArchive de Pixabay

RETOURS D'EXPÉRIENCES. Dans son rapport thématique consacré à la ventilation mécanique simple flux par extraction en rénovation, l'Agence qualité construction liste une douzaine d'enseignements basés sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. La ventilation est présentée comme un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne rénovation.

Il s'agit du premier rapport du projet Rex (pour Retours d'expériences) rénovation, porté par l'Agence qualité construction (AQC) dans le cadre du dispositif Rex bâtiments performants et en collaboration avec le Centre de développement des éco-entreprises, dont l'ambition est de partager et de mettre en avant les enseignements tirés d'observations effectuées lors de chantiers de réhabilitation : le rapport thématique consacré à la ventilation simple flux en rénovation, publié le 4 février dernier, présente gratuitement ses résultats à l'ensemble des acteurs. Et démontre que la ventilation est un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne et efficace rénovation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation

Qu'en ressort-il ? Une douzaine d'enseignements décrits comme *"majeurs"* dans le domaine de la ventilation, et qui se basent sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. En premier lieu, les spécialistes estiment que la ventilation mécanique est *"un enjeu essentiel"* pour mener à bien des opérations de rénovations performantes, celles-ci ayant comme principale conséquence de modifier l'étanchéité à l'air du bâti. Partant de là, la ventilation apparaît comme indispensable pour assurer une qualité de l'air intérieur satisfaisante. Mais le choix du système doit prendre en compte un ensemble de paramètres techniques : respect des débits hygiéniques réglementaires, apport d'air neuf, extraction des polluants intérieurs... Ce qui nécessite une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Partez en “Voyage au centre des transitions économiques” / Ressources transitions économiques / Transitions économiques / Parcours thématiques - Centre Ressource du Développement Durable

Comment mettre en œuvre de nouveaux modèles économiques sur son territoire ? Sur quels outils, ressources, méthodes s'appuyer ? Découvrez www.transitions-economiques.org, la nouvelle boîte à outils numérique du Cerdd !

© Illustration Cerdd réalisée par l'Atelier Monde
Le site **«Voyage au centre des transitions économiques»** est une boîte à outils au service des **agents territoriaux** et des **élu.es** des collectivités locales (EPCI, communes...) qui s'engagent vers l'**Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération** (EFC). L'ambition est clairement de **soutenir leur engagement** et leur endurance dans ces trajectoires nouvelles !

Vidéos pédagogiques, fiches pratiques, témoignages, kits de gestion de projet ou d'animation sont en accès libre *(creative commons)* et utilisables tels quels pour mener ses projets dans le temps. Tel un voyage initiatique, le site se déroule en fonction de votre progression et de vos besoins :

Comprendre l'EFC, l'ambition et la promesse *(supports pédagogiques sur les concepts…)*
Identifier les ingrédients indispensables à collecter pour se lancer dans une démarche *(formations, exemples concrets, compétences et savoir-faire à mobiliser…)*
Appuyer les chef.fes de projets et les élu.es dans le cheminement de leurs projets *(outils de gestion de projet, méthodes d'animation…)*

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Zoom sur les **nouvelles productions**
En plus des **ressources déjà existantes**, sélectionnées pour leur pertinence et leurs complémentarité, le **site contient** une série de **contenus créés spécifiquement** par le Cerdd et ses partenaires :

5 vidéos "repères" : l'EFC suppose de voir la création de valeur sous un angle nouveau et de renoncer aux réflexes habituels selon lesquels “plus est forcément mieux”. Un.e intervenant.e clé de l'écosystème régional expose sa vision simple et concrète de ces grands piliers de l'EFC.
8 fiches pratiques : consolider vos argumentaires et connaissances, découvrir des témoignages, muscler vos méthodes d'animation… Nos fiches pratiques ont été créées pour vous appuyer tout au long de votre démarche.
2 kits outils innovants : ces kits d'animation et/ou de gestion de projet “clés en main” vous permettent d'animer des séances de travail collectives autour de l'approche systémique et de la mise en récits.
: l'approche systémique propose de sortir des logiques sectorielles pour comprendre la diversité des enjeux et stimuler la coopération autour de votre projet... Outil de questionnement collectif, ce Kit “VISÉE 360°” vous permet de vérifier les impacts de votre projet, repérer ses externalités et identifier les acteurs concernés.
Kit "Mise en récits" : les projets de transitions ont du mal à s'imposer face à la puissance du modèle de développement dominant. Ils méritent donc d'être mieux outillés afin de révéler ces récits alternatifs porteurs de sens et de valeurs transformatrices. Grâce à ce kit d'animation, lancez votre démarche de mise en récits, autour d'un projet déjà engagé.

© Illustration Cerdd réalisée par l'Atelier Monde
Un site **co-construit & vivant !**
Animé par le Cerdd, ce site a été conçu en **partenariat avec les acteurs** majeurs des Hauts-de-France, réunis autour du **Club Noé**, et qui œuvrent au déploiement de l'EFC et plus largement à l'**émergence de nouveaux modèles économiques**.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Ainsi, la création de cette boîte à outils est le fruit de la mobilisation d'un **groupe de travail** réunissant des experts du sujet, des collectivités locales et des institutions régionales lors de **plusieurs sessions de design** (accompagné par le cabinet Auxilia et Eco&Co) entre 2019 et 2020 :

ADEME Hauts-de-France, APES, ATEMIS, CD2E, Communauté de Communes Pévèle Carembault, ***Communauté Urbaine de Dunkerque****, Club Noé, CGDD, DREAL Hauts-de-France, Région Hauts-de-France, Réseau Alliances, rev3, Ville de Grande-Synthe, Ville de Loos-en Gohelle.* Merci à eux !

Le site fonctionne bien entendu en **complémentarité** avec cette dynamique d'acteurs en région (et au delà!), et renvoie le cas échéant vers d'**autres sites partenaires** pour enrichir le parcours. Par ailleurs, cet outillage se veut **évolutif** : les contenus du site seront enrichis dans le temps en fonction des besoins et des retours des usagers.

Identification
Auteur :
CERDD

Date de publication :
Juillet 2020

Taille du document :
Web

Échelle géographique :
Régionale / Nationale

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 19 fevrier 2021
Page de l'article : p.35

Benoit Loison
Président du CD2E
Le président de la FFB 59 62 prend le relais de Jean-François Caron, qui était depuis plus de vingt ans à la tête du pôle d'excellence de l'écotransition.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.latribune.fr
Pays : France
Dynamisme : 53

Visualiser l'article

Photovoltaïque dans le Nord : des plans sur le solaire

La ville de Loos-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais, souhaiterait couvrir 100% de ses besoins en électricité par une production d'énergie locale et renouvelable d'ici 2050. (Crédits : Mairie de Loos-en-Gohelle) ENQUÊTE. Dans les Hauts-de-France, la filière régionale du photovoltaïque essaie de rattraper son retard en se fixant des objectifs ambitieux, dans une région comportant beaucoup d'éoliennes. Tour d'horizon de quelques initiatives, qu'elles soient géantes ou judicieuses.

Dans le Nord, on n'a pas de soleil mais on a des projets. Si la région a pris un retard, somme toute assez logique, en matière de photovoltaïque (les installations dans le Nord produisant généralement deux tiers d'électricité de moins), elle n'est pas pour autant restée au bord de la route.

Le conseil régional Hauts-de-France, dans son Schéma régional d'Aménagement de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a fixé certains objectifs, pour passer d'une production de 17 térawatts-heure en 2015 (le photovoltaïque ne représentant que 0,73% de la production d'énergie renouvelable en Hauts-de-France) à 36 térawatts-heure à l'horizon 2030.

Friches solaires

Depuis quelques années, les projets de parc photovoltaïque se multiplient, même avec un taux d'ensoleillement inférieur de 47% par an comparativement aux régions les plus ensoleillées. Le coup de pouce vient des appels d'offres de la Commission Régulation Energie, qui sélectionne plus facilement les projets sur des friches industrielles délaissées... Ce qui ne manque pas dans une ex-région minière !

A l'image de Lourches, où l'ancienne cokerie va accueillir le parc solaire de Solarcentury au sol : 17 mégawatts, avec 40.000 panneaux répartis sur 15 hectares, moyennant 14 millions d'euros d'investissement. L'agglomération a largement facilité l'opération, notamment pour relier la centrale à un poste du réseau

Tous droits réservés à l'éditeur

électrique à sept kilomètres du lieu de production. La collectivité, ainsi que le conseil départemental du Nord, percevront en contrepartie les taxes IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau), en plus de la CET (Contribution Economique Territoriale) et de la taxe foncière.

A Haulchin, à cheval sur les communes de Thiant et Douchy, toujours dans le Nord, c'est Total Quadran qui développera une puissance de 50 mégawatts, soit l'équivalent de la consommation d'énergie d'une ville de 32.000 habitants . Les travaux sur cette friche d'un dépôt pétrolier devraient démarrer cette année pour une mise en service en 2022. Le site est annoncé comme « *la future plus grande centrale solaire au sol de Total en France* ».

A Cambrai, toujours avec le soutien des collectivités, un projet encore plus grand se déploie, annoncé comme « *le plus grand parc de France* » , cette fois : une ancienne base de l'OTAN se transforme peu à peu en parc photovoltaïque géant grâce à Sun'R Power, acteur français indépendant. Moyennant un investissement de 50 millions d'euros, cette infrastructure devrait permettre d'ici l'année prochaine de produire sur près de 100 hectares, l'équivalent de la consommation de près de 27.000 foyers ou de 30 éoliennes, soit 60,5 mégawatts.

Premier mix photovoltaïque et éolien

« *Nous venons de mettre en service la deuxième tranche de ce qui sera l'une des plus importantes centrales photovoltaïques de France* », résume Florian Massart, chef de projet photovoltaïque chez Sun'R Power. Avec une innovation de taille : « *Pour la troisième tranche, nous sommes en passe de pouvoir réinjecter le tout premier mix avec photovoltaïque et éolien sur un seul et même poste de livraison privé : c'est une première en France* ».

Les caractéristiques électriques du solaire et de l'éolien sont en effet très différentes mais elles présentent l'avantage de pouvoir se relayer, l'éolien pouvant produire la nuit quand le photovoltaïque est à l'arrêt. Pour être « mélangées », les puissances doivent être régulées de manière synchrone.

Il faut ajouter à cette difficulté physique le fait que les Hauts-de-France sont confrontés à une saturation des postes sources, ces installations indispensables pour la distribution de l'électricité vers l'utilisateur final. Ce qui limite du coup le développement de la production d'énergie renouvelable, qui ne peut pas être stockée.

La question des retombées économiques régionales

Sun'R Power s'est donc rapproché de Boralex, producteur indépendant d'énergie éolienne exploitant le parc éolien de Seuil du Cambrésis, afin de se raccorder au réseau via son poste source construit en 2019. « *Nous avons mené beaucoup d'essais avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour valider la faisabilité technique. Nous sommes en train de valider la possibilité d'un raccordement au distributeur local Enedis, distribuée via EDF comme fournisseur* ». Le problème avec ces fermes solaires au sol, c'est qu'elles ne génèrent au final que peu de retombées d'un point de vue économique sur le territoire. C'est pourquoi la région, via le grand mouvement Rev3 enclenchant la 3e révolution industrielle, a fait naître en 2018, le Collectif régional de l'énergie solaire (CORESOL). Comptant aujourd'hui plus de 60 membres actifs (acteurs associatifs, institutionnels, syndicats, grands groupes, PME et TPE régionales et décideurs publics), le collectif est chargé d'animer la filière régionale sur des projets moins ambitieux mais plus socialement responsables.

« *Les grands parcs éoliens au sol apportent souvent trop peu de valeur ajoutée pour le territoire, en ne générant qu'un minimum d'emplois. C'est pourquoi nous privilégions les projets d'autoconsommation, à l'image de la mairie pionnière de Loos-en-Gohelle, qui a installé 400 kilowatts sur huit bâtiments communaux* », explique François-Xavier Callens, directeur adjoint du CD2E, un accélérateur d'éco-transition.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

D'après ce même CORESOL, le photovoltaïque pourrait ainsi générer près 4.000 emplois non délocalisables d'ici 2030, espérant près de 23 millions d'euros investis entre 2015 et 2050. « *Le rachat d'électricité s'avérant aujourd'hui moins rentable, l'enjeu de l'autoconsommation s'avère aujourd'hui plus stratégique, notre rôle étant de maintenir les compétences pour la pose et la maintenance, afin de générer des retombées économiques sur le territoire* », poursuit le spécialiste.

Autoconsommation avec les bailleurs sociaux

Le collectif cherche notamment à séduire les bailleurs sociaux, « *plus enclins à développer une autoconsommation collective quand on sait qu'une centrale devient rentable à partir de 50 à 70 logements alimentés* ». Pas-de-Calais Habitat, l'un des poids lourds du secteur, travaille justement sur un projet de dimension européenne, avec 114 locataires à Saint-Martin-Boulogne, dans l'espoir de généraliser le photovoltaïque à terme sur l'ensemble de ses 40.000 logements sociaux.

L'expérimentation, débutée en 2019, a permis d'étudier le comportement des locataires ainsi que sur les possibilités le raccordement au réseau public ou local (aussi appelé *smartgrid*), le stockage pour le préchauffage d'eau chaude sanitaire voire même la recharge de véhicules électriques. Le modèle pourrait être industrialisé en un système prêt-à-poser en fonction des différentes toitures, en équipant 11.000 m2 dans un premier temps.

Un autre gros bailleur social du Nord cette fois, Partenord Habitat, s'est engagé avec l' ADEME et la Région Hauts-de-France dans un Contrat de développement Energie Renouvelable Patrimonial. Ces contrats visent à accompagner la réalisation de groupes de projets d'énergies renouvelables issues d'une ou plusieurs filières (en l'occurrence le solaire thermique et le photovoltai#que). Pour l'instant, six ba#timents sont concernés, représentant plus de 560 logements.

Dans le même esprit, le conseil régional des Hauts-de-France a lancé l'année dernière un appel d'offres inédit pour trouver un développeur privé qui pourrait investir dans des centrales solaires posés sur... les toits des lycées de la région ! Dans le Nord, même sans soleil, on a toujours des idées...

Tous droits réservés à l'éditeur

LA TRIBUNE EDITION QUOTIDIENNE
Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : Du 20 au 22 fevrier 2021
Page de l'article : p.39-42
Journaliste : GAETANE DELJURIE

TERRITOIRES

PHOTOVOLTAIQUE DANS LE NORD : DES PLANS SUR LE SOLAIRE

GAETANE DELJURIE, CORRESPONDANTE A LILLE

ENQUÊTE. Dans les Hauts-de-France, la filière régionale du photovoltaïque essaie de rattraper son retard en se fixant des objectifs ambitieux, dans une région comportant beaucoup d'éoliennes. Tour d'horizon de quelques initiatives, qu'elles soient géantes ou judicieuses.

Dans le Nord, on n'a pas de soleil mais on a des projets. Si la région a pris un retard, somme toute assez logique, en matière de photovoltaïque (les installations dans le Nord produisant généralement deux tiers d'électricité de moins), elle n'est pas pour autant restée au bord de la route.

Le conseil régional Hauts-de-France, dans son Schéma régional d'Aménagement de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) a fixé certains objectifs, pour passer d'une production de 17 térawatts-heure en 2015 (le photovoltaïque ne représentant que 0,73% de la production d'énergie renouvelable en Hauts-de-France) à 36 térawatts-heure à l'horizon 2030.

FRICHES SOLAIRES

Tous droits réservés à l'éditeur

Depuis quelques années, les projets de parc photovoltaïque se multiplient, même avec un taux d'ensoleillement inférieur de 47% par an comparativement aux régions les plus ensoleillées. Le coup de pouce vient des appels d'offres de la Commission Régulation Energie, qui sélectionne plus facilement les projets sur des friches industrielles délaissées... Ce qui ne manque pas dans une ex-région minière !

A l'image de Lourches, où l'ancienne cokerie va accueillir le parc solaire de Solarcentury au sol : 17 mégawatts, avec 40.000 panneaux répartis sur 15 hectares, moyennant 14 millions d'euros d'investissement. L'agglomération a largement facilité l'opération, notamment pour relier la centrale à un poste du réseau électrique à sept kilomètres du lieu de production. La collectivité, ainsi que le conseil départemental du Nord, percevront en contrepartie les taxes IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau), en plus de la CET (Contribution Economique Territoriale) et de la taxe foncière.

A Haulchin, à cheval sur les communes de Thiant et Douchy, toujours dans le Nord, c'est Total Quadran qui développera une puissance de 50 mégawatts, soit l'équivalent de la consommation d'énergie d'une ville de 32.000 habitants. Les travaux sur cette friche d'un dépôt pétrolier devraient démarrer cette année pour une mise en service en 2022. Le site est annoncé comme « *la future plus grande centrale solaire au sol de Total en France* ».

A Cambrai, toujours avec le soutien des collectivités, un projet encore plus grand se déploie, annoncé comme « *le plus grand parc de France* », cette fois : une ancienne base de l'OTAN se transforme peu à peu en parc photovoltaïque géant grâce à Sun'R Power, acteur français indépendant. Moyennant un investissement de 50 millions d'euros, cette infrastructure devrait permettre d'ici l'année prochaine de produire sur près de 100 hectares, l'équivalent de la consommation de près de 27.000 foyers ou de 30 éoliennes, soit 60,5 mégawatts.

PREMIER MIX PHOTOVOLTAÏQUE ET ÉOLIEN

« *Nous venons de mettre en service la deuxième tranche de ce qui sera l'une des plus importantes centrales photovoltaïques de France* », résume Florian Massart, chef de projet photovoltaïque chez Sun'R Power. Avec une innovation de taille : « *Pour la troisième tranche, nous sommes en passe de pouvoir réinjecter le tout premier mix avec photovoltaïque et éolien sur un seul et même poste de livraison privé : c'est une première en France* ».

Les caractéristiques électriques du solaire et de l'éolien sont en effet très différentes mais elles présentent l'avantage de pouvoir se relayer, l'éolien pouvant produire la nuit quand le photovoltaïque est à l'arrêt. Pour être « mélangées », les puissances doivent être régulées de manière synchrone.

Il faut ajouter à cette difficulté physique le fait que les Hauts-de-France sont confrontés à une saturation des postes sources, ces installations indispensables pour la distribution de l'électricité vers l'utilisateur final. Ce qui limite du coup le développement de la production d'énergie renouvelable, qui ne peut pas être stockée.

LA QUESTION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

Tous droits réservés à l'éditeur

Sun'R Power s'est donc rapproché de Boralex, producteur indépendant d'énergie éolienne exploitant le parc éolien de Seuil du Cambrésis, afin de se raccorder au réseau via son poste source construit en 2019. « *Nous avons mené beaucoup d'essais avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour valider la faisabilité technique. Nous sommes en train de valider la possibilité d'un raccordement au distributeur local Enedis, distribuée via EDF comme fournisseur* ».

Le problème avec ces fermes solaires au sol, c'est qu'elles ne génèrent au final que peu de retombées d'un point de vue économique sur le territoire. C'est pourquoi la région, via le grand mouvement Rev3 enclenchant la 3e révolution industrielle, a fait naître en 2018, le Collectif régional de l'énergie solaire (CORESOL). Comptant aujourd'hui plus de 60 membres actifs (acteurs associatifs, institutionnels, syndicats, grands groupes, PME et TPE régionales et décideurs publics), le collectif est chargé d'animer la filière régionale sur des projets moins ambitieux mais plus socialement responsables.

> *« Les grands parcs éoliens au sol apportent souvent trop peu de valeur ajoutée pour le territoire, en ne générant qu'un minimum d'emplois. C'est pourquoi nous privilégions les projets d'autoconsommation, à l'image de la mairie pionnière de Loos-en-Gohelle, qui a installé 400 kilowatts sur huit bâtiments communaux », explique François-Xavier Callens, directeur adjoint du CD2E, un accélérateur d'éco-transition.*

D'après ce même CORESOL, le photovoltaïque pourrait ainsi générer près 4.000 emplois non délocalisables d'ici 2030, espérant près de 23 millions d'euros investis entre 2015 et 2050. « *Le rachat d'électricité s'avérant aujourd'hui moins rentable, l'enjeu de l'autoconsommation s'avère aujourd'hui plus stratégique, notre rôle étant de maintenir les compétences pour la pose et la maintenance, afin de générer des retombées économiques sur le territoire* », poursuit le spécialiste.

AUTOCONSOMMATION AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

Le collectif cherche notamment à séduire les bailleurs sociaux, « *plus enclins à développer une autoconsommation collective quand on sait qu'une centrale devient rentable à partir de 50 à 70 logements alimentés* ». Pas-de-Calais Habitat, l'un des poids lourds du secteur, travaille justement sur un projet de dimension européenne, avec 114 locataires à Saint-Martin-Boulogne, dans l'espoir de généraliser le photovoltaïque à terme sur l'ensemble de ses 40.000 logements sociaux.

L'expérimentation, débutée en 2019, a permis d'étudier le comportement des locataires ainsi que sur les possibilités le raccordement au réseau public ou local (aussi appelé *smartgrid*), le stockage pour le préchauffage d'eau chaude sanitaire voire même la recharge de véhicules électriques. Le modèle pourrait être industrialisé en un système prêt-à-poser en fonction des différentes toitures, en équipant 11.000 m2 dans un premier temps.

Un autre gros bailleur social du Nord cette fois, Partenord Habitat, s'est engagé avec l'ADEME et la Re?gion Hauts-de-France dans un Contrat de de?veloppement Energie Renouvelable Patrimonial. Ces contrats visent a? accompagner la re?alisation de groupes de projets d'e?nergies renouvelables issues d'une ou plusieurs filie?res (en l'occurrence le solaire thermique et le photovoltai?que). Pour l'instant, six ba?timents sont concernés, représentant plus de 560 logements.

Tous droits réservés à l'éditeur

Dans le même esprit, le conseil régional des Hauts-de-France a lancé l'année dernière un appel d'offres inédit pour trouver un développeur privé qui pourrait investir dans des centrales solaires posés sur... les toits des lycées de la région ! Dans le Nord, même sans soleil, on a toujours des idées...

Lire aussi : Énergie solaire : le Sénat rejette le projet de révision à la baisse des tarifs

Tous droits réservés à l'éditeur

[batiactu]

Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 22 fevrier 2021
Journaliste : C.P.

La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC

C.P., le 16/02/2021 à 16:11

Photo d'illustration © PublicDomainArchive de Pixabay

RETOURS D'EXPÉRIENCES. Dans son rapport thématique consacré à la ventilation mécanique simple flux par extraction en rénovation, l'Agence qualité construction liste une douzaine d'enseignements basés sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. La ventilation est présentée comme un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne rénovation.

Il s'agit du premier rapport du projet Rex (pour Retours d'expériences) rénovation, porté par l'Agence qualité construction (AQC) dans le cadre du dispositif Rex bâtiments performants et en collaboration avec le Centre de développement des éco-entreprises, dont l'ambition est de partager et de mettre en avant les enseignements tirés d'observations effectuées lors de chantiers de réhabilitation : le rapport thématique consacré à la ventilation simple flux en rénovation, publié le 4 février dernier, présente gratuitement ses résultats à l'ensemble des acteurs. Et démontre que la ventilation est un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne et efficace rénovation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation

Qu'en ressort-il ? Une douzaine d'enseignements décrits comme *"majeurs"* dans le domaine de la ventilation, et qui se basent sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. En premier lieu, les spécialistes estiment que la ventilation mécanique est *"un enjeu essentiel"* pour mener à bien des opérations de rénovations performantes, celles-ci ayant comme principale conséquence de modifier l'étanchéité à l'air du bâti. Partant de là, la ventilation apparaît comme indispensable pour assurer une qualité de l'air intérieur satisfaisante. Mais le choix du système doit prendre en compte un ensemble de paramètres techniques : respect des débits hygiéniques réglementaires, apport d'air neuf, extraction des polluants intérieurs... Ce qui nécessite une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation.

Tous droits réservés à l'éditeur

[batiactu]

Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 22 fevrier 2021

La ventilation simple flux, incontournable dans une rénovation performante d'après l'AQC

16 février 2021

Photo d'illustration © PublicDomainArchive de Pixabay

RETOURS D'EXPÉRIENCES. Dans son rapport thématique consacré à la ventilation mécanique simple flux par extraction en rénovation, l'Agence qualité construction liste une douzaine d'enseignements basés sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. La ventilation est présentée comme un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne rénovation.

Il s'agit du premier rapport du projet Rex (pour Retours d'expériences) rénovation, porté par l'Agence qualité construction (AQC) dans le cadre du dispositif Rex bâtiments performants et en collaboration avec le Centre de développement des éco-entreprises, dont l'ambition est de partager et de mettre en avant les enseignements tirés d'observations effectuées lors de chantiers de réhabilitation : le rapport thématique consacré à la ventilation simple flux en rénovation, publié le 4 février dernier, présente gratuitement ses résultats à l'ensemble des acteurs. Et démontre que la ventilation est un *"élément central"* et *"l'un des principaux gages de qualité"* d'une bonne et efficace rénovation.

Une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation

Qu'en ressort-il ? Une douzaine d'enseignements décrits comme *"majeurs"* dans le domaine de la ventilation, et qui se basent sur les constats observés au sein d'un échantillon de chantiers réalisés en France métropolitaine. En premier lieu, les spécialistes estiment que la ventilation mécanique est *"un enjeu essentiel"* pour mener à bien des opérations de rénovations performantes, celles-ci ayant comme principale conséquence de modifier l'étanchéité à l'air du bâti. Partant de là, la ventilation apparaît comme indispensable pour assurer une qualité de l'air intérieur satisfaisante. Mais le choix du système doit prendre en compte un ensemble de paramètres techniques :

Tous droits réservés à l'éditeur

respect des débits hygiéniques réglementaires, apport d'air neuf, extraction des polluants intérieurs... Ce qui nécessite une bonne connaissance et une bonne réalisation des installations de ventilation.
Il vous reste 68% à découvrir.

Abonnez-vous maintenant pour le lire dans son intégralité
Et bénéficiez aussi :

D'un accès illimité à tous les articles de Batiactu

D'une lecture sans publicité

De toutes les interviews et analyses exclusives de la rédaction

Je m'abonne

Autrement dit
Pays : FR
Périodicité : Bimensuel

Date : 26 fevrier 2021
Journaliste : Jonathan Blanchet

JEAN-FRANÇOIS CARON,

Maire (EELV) de Loos-en-Gohelle et fondateur du CD2E

« DANS MON PARCOURS MILITANT, JE SUIS À UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE »

L'édile de Loos-en-Gohelle, fondateur du Centre de Développement des Eco-Entreprises (CD2E) en 2004, passe la main. Pionnier de la transition écologique et économique en région, il fait le bilan de l'action de l'association qui a accompagné, entre autres, un pôle de compétitivité (Team2), la Troisième Révolution Industrielle et s'est imposée hors région. Et se projette vers l'avenir.

Pourquoi avez-vous décidé de passer la main au CD2E ?
Voilà quasiment vingt ans que j'ai créé la structure. Quel que soit l'intérêt que l'on peut porter au sujet, quelle que soit la motivation... arrive un moment où il est bon d'avoir du sang neuf et une nouvelle vision. Nous avions déjà connu des évolutions au sein du Conseil d'Administration : les milieux économiques sont de plus en plus représentés. Il y a cinq ans, le changement de direction a aussi permis de donner une inflexion particulière... C'est un premier principe, que je m'applique aussi à la mairie de Loos-en-Gohelle, puisque j'ai décidé de passer la main à mi-mandat (il a été réélu en mars 2020 pour la quatrième fois). L'autre raison, c'est que j'ai monté, au niveau national, La Fabrique des Transitions, alliance calée sur une charte qui s'engage sur la transition écologique et regroupe plus de trois cents organisations. Au niveau de mon parcours militant, je suis arrivé au moment d'un changement d'échelle. Je me sens responsable, impliqué, à l'échelle locale comme à l'échelle globale. Toutes ces années ont validé des expériences : le fait que Loos-en-Gohelle soit démonstrateur régional de l'ADEME, que le CD2E soit l'une des structures nationales les plus avancées sur les sujets de transition... Ce travail local, régional, que j'ai mené, j'ai envie de l'amplifier. Tout cela demande de la disponibilité !

L'association est à l'équilibre financier ?
J'aurais pu arrêter un peu avant, mais je voulais que les conditions, la situation soient assainies pour la structure. Cela fait trois ans que nous avons des résultats positifs, après des années un peu difficiles. Financièrement, la situation est saine. Je ne voulais pas partir avant de résoudre ces questions.

Et politiquement, elle a trouvé sa place ?
L'articulation avec le Conseil Régional est très bonne. On a vraiment trouvé le mode d'emploi. Quand Xavier Bertrand est arrivé, ce n'était pas évident. Passer d'un exécutif où j'étais présent, à un exécutif d'une couleur politique opposée, il y avait de quoi fragiliser la structure. Et il y a vraiment eu un travail en bonne intelligence avec Xavier Bertrand.

Quand Xavier Bertrand est allé se rendre compte de la réalité du terrain et des actions du CD2E, vous avez parlé de la « Silicon Valley des éco-activités ». Dans votre esprit, comment projetiez-vous cette transformation et à quel horizon ?
C'est une image, bien sûr, mais elle est venue des réflexions de Jeremy Rifkin lorsqu'il a analysé notre éco-système, Loos-en-Gohelle et les territoires autour. On a appelé ça la « Turbine de l'éco-transition », l'idée qu'il existe un lieu de rayonnement national et international permettant de comprendre la question de la transition. De ce point de vue, la mine est presque un étendard pour passer d'un monde à l'autre ! Il y a prise de conscience de ce qui se passe sur un lieu qui l'incarne. Les lieux, ça compte ! Le 11/19 en est évidemment un étendard. Avec la Turbine de l'éco-transition, le raisonnement se démultiplie à travers le Pôle Métropolitain de l'Artois sur les trois agglomérations de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay. Les trois agglos sont en ordre de marche, les budgets ont été votés depuis longtemps, les gens y travaillent, nous allons bientôt

Tous droits réservés à l'éditeur

arriver à une phase de présentation des résultats. La phase de déploiement de la Turbine est arrivée.

« Nous avions un tel passif du aux activités sidérurgiques, charbonnières, textiles... qu'il y avait énormément d'argent injecté dans les friches. Ce qui m'avait frappé, c'est qu'on opposait les questions économiques et environnementales ! J'ai toujours été partisan d'un raisonnement qui croise les univers. »

Le CD2E a dépassé ce stade de laboratoire ?
Oui ! Les premières années, nous avions énormément travaillé avec les labos de recherche pour valoriser le croisement des activités environnementales avec l'économique. Les résultats étaient encore très faibles. L'environnement n'était vu que comme une ressource, générant des contraintes. C'est ce qui m'a amené à créer le CD2E. Un papier était paru dans *Les Echos* au début des années 2000 : il montrait que le Nord-Pas-de-Calais était la région qui injectait le plus d'argent, public et privé, sur les questions environnementales. Nous avions un tel passif du aux activités sidérurgiques, charbonnières, textiles... qu'il y avait énormément d'argent injecté dans les friches. Ce qui m'avait frappé, c'est qu'on opposait les questions économiques et environnementales ! J'ai toujours été partisan d'un raisonnement qui croise les univers. Voilà pourquoi j'ai lancé une étude pour regarder comment l'ensemble des budgets injectés sur la question de l'environnement pouvaient aider à créer des activités, de l'emploi, de la richesse pour le territoire. Au début, on avait une fonction très exploratoire.

Dans la notion de territoire, il y a d'abord Loos-en-Gohelle et le bassin minier.
C'était très important. On avait écrit le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire avec Daniel Percheron (ancien président du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais) et Pierre de Saintignon (alors vice-président en charge de l'économie). Pierre de Saintignon pilotait le SRDE (Schéma Régional de Développement Economique) et nous avions passé un accord de fond pour identifier, dans chaque territoire de la région, le droit de porter une activité de haut niveau. Dans le territoire le plus marqué par les pollutions, il était légitime d'y développer de l'innovation... et le 11/19 s'est imposé. Cela n'a pas été simple au départ... Les milieux décideurs sont tous dans la métropole lilloise. Quand on développe quelque chose en dehors de Lille, il faut quasiment toujours s'en excuser et déployer des argumentaires incroyables ! J'étais très opposé à cette notion de métropolisation. Il faut des fonctions supérieures gérées à Lille, mais ça ne veut pas dire que la métropole doit tout cornaquer et tout faire. D'ailleurs, Bruno Bonduelle, président de la CCI de Lille à cette époque, m'a soutenu. Et il est entré au conseil d'administration du CD2E ! Cela a cloué le bec de ceux qui pensaient que nous étions illégitimes. Aujourd'hui, le CD2E pilote des stratégies de filières.

Comment passer à l'échelle industrielle ?
Nous travaillons actuellement sur la laine de chanvre, pour isoler 2000 logements miniers, c'est un métier de structuration de filière. Il implique une coopération avec les agriculteurs, des industriels qui vont investir, il faut convaincre le bailleur du logement, travailler avec les services de l'Etat pour l'obtention de subventions... C'est de la structuration, donc de l'industrialisation. C'est là que ça devient intéressant pour des acteurs extérieurs de travailler avec le CD2E. Pour certains, le CD2E est un point d'appui au développement de leur entreprise.

Le point de bascule, c'est la Troisième Révolution Industrielle ?
Oui, au niveau régional. L'arrivée de Jeremy Rifkin a été un moment incroyable pour moi. Il dit différemment ce à quoi nous croyions en tant qu'écologiste. Sur un certain nombre de grandes problématiques à venir, il était très en avance. Il le dit en venant des États-Unis, en travaillant avec les grands de ce monde, industriels et politiques. Et il est écouté. Mes copains du groupe écolo s'énervaient devant le fait qu'il racontait la même chose que nous. Mais il a fait franchir un pas énorme à nos idées ! Il a cristallisé dans la région cette idée qu'un nouveau départ pouvait se construire sur une économie en profonde évolution.

Ces nouvelles filières transforment l'emploi en région ?
C'est un peu compliqué. Il y a un effet emploi, mais ce n'est pas massif. De nouveaux secteurs d'activité apparaissent... mais pas tant que ça en réalité ! Ce qu'il y a surtout, c'est une évolution, dans les entreprises, un effet de transformation des métiers, et donc, de consolidation de l'activité économique. Dans le bâtiment, on trouve maintenant des experts d'étanchéité à l'air. Mais l'arrivée des capteurs solaires fait que les couvreurs doivent apprendre à manipuler l'électricité. Ce n'était pas le cas avant, mais ce n'est pas un nouveau métier. Globalement, ça reste des niches. Mais, si les entreprises ne font pas évoluer leurs métiers et ne forment pas leurs équipes, elles vont perdre les marchés. Cela oblige nombre d'acteurs à se transformer. Si le textile ne sait pas produire durable, il va perdre des marchés. A l'inverse, il va en gagner ailleurs.

« Quand nous avons émergé, nous étions seuls ou presque dans le paysage... Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs sont arrivés sur ce sujet : Dunkerque et Energie2020, la Picardie et le biomimétisme... Voilà pourquoi j'ai conduit le CD2E à se recentrer sur le bâtiment et le champ des possibles est gigantesque !... c'est Benoît Loison (patron de la FFB Nord-Pas de Calais) qui a la main maintenant. »

Vous avez évoqué les sujets investis par le CD2E : éco-matériaux, éco-construction, recyclage des déchets, analyse du cycle de vie, solaire... Quelles sont les nouvelles filières à développer ?
Quand nous avons émergé, nous étions seuls ou presque dans le paysage. Du coup, nous étions très généralistes, en essayant de croiser toutes les fonctions environnementales. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs sont arrivés sur ce sujet : Dunkerque et Energie2020, la Picardie et le biomimétisme... Le paysage est beaucoup plus dense et un CD2E généraliste n'a plus beaucoup de pertinence. C'est pour cette raison que j'ai conduit le CD2E à se recentrer sur le bâtiment et le champ des possibles est gigantesque ! Il y a aussi un enjeu énorme de formation. Le CD2E s'est polarisé sur les secteurs d'activité qu'il a, de mieux en mieux, accompagnés. A l'avenir, le centre continuera à se construire sur ces métiers de base. Il sera, peut-être, plus spécialisé sur de l'opérationnel et de l'industrialisation. C'est ce ce qu'il faut. Et ce ne sera plus à moi d'y répondre : c'est Benoît Loison (patron de la FFB Nord-Pas de Calais) qui a la main maintenant. Partout où j'ai laissé ma place, je n'ai jamais voulu continuer à tirer les ficelles. Je n'ai pas ce défaut là.

Propos recueillis par Jonathan Blanchet

Tous droits réservés à l'éditeur

Autrement dit
Pays : FR
Périodicité : Bimensuel

Date : 26 fevrier 2021

L'EDITO : ENJEUX D'UN NOUVEAU MONDE

• LES MOBILITÉS QUOTIDIENNES DURABLES PRIORITÉ DES HAUTS DE FRANCE

ENTRETIEN

4 JEAN-FRANÇOIS CARON
Maire (EELV) de Loos-en-Gohelle et fondateur du CD2E
« Dans mon parcours militant, je suis à un changement d'échelle »

TRANSMANCHE

6 LES ORAGES S'ACCUMULENT OUTRE-MANCHE
Avec plus de 100 000 décès, la pandémie du Covid a laissé des vestiges douloureux au Royaume-Uni. Au moment où la vaccination commence à porter ses fruits, surgit maintenant l'enjeu du Brexit.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

6 PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE ET FRACTURE NUMÉRIQUE : UNE AMPLEUR INATTENDUE

SOCIÉTÉ

7 LA PRIORITÉ CLIMATIQUE

TERRITOIRES

8 L'ÉVÉNEMENTIEL VEUT SE RÉINVENTER EN HAUTS DE FRANCE
Au printemps dernier, l'événementiel a été le premier secteur d'activité avec la Culture et l'Hôtellerie-restauration a connaître les effets de la crise, avec la fermeture, puis l'arrêt des salons et autres grand rendez-vous professionnels. Un an après, la profession parie sur des relais de croissance pour s'en sortir. L'amorce d'un changement de modèle ? Enquête dans les Hauts de France.

ÉCONOMIE

10 AÉROPORT DE LILLE REVOIT LE CALENDRIER DE SON EXTENSION
Lors du bilan de la concertation publique autour du projet d'extension de l'aérogare, la direction de l'aéroport a maintenu le projet dans sa finalité en questionnant la temporalité de son développement.

11 CCI ET BANQUE DE FRANCE VEULENT RASSURER LES ENTREPRISES

INNOVATION

13 DES MASQUES ANTI-COVID BIOCIDES ET MADE IN NORD
Des équipes de chercheurs de l'Université de Lille ont permis l'industrialisation de masques biocides pour lutter contre la Covid. Lesquels sont capables de gérer les contaminants dans les flux de respiration selon leurs concepteurs.

CHRONIQUES

2 LES VIRUS INFORMATIQUES À L'ASSAUT DES HÔPITAUX

14 SOUTENONS LES PORTEURS D'ESPOIR

14 POUR UNE DOTATION AUTONOMIE-JEUNE INCONDITIONNELLE

15 LA DIPLOMATIE DE L'EXEMPLARITÉ

Tous droits réservés à l'éditeur

Mouvements

> CD2E

Benoît Loison, dirigeant du fabricant d'ouvrages métalliques Loison, prend la présidence du CD2E. Il succède au fondateur, le maire de Loos-en-Gohelle, Jean-François Caron. Jusqu'alors, le chef d'entreprise était vice-président du CD2E, en charge de la construction durable. Benoît Loison est également président de la Fédération Française du Bâtiment Nord-Pas-de-Calais. Depuis sa création en 2002, le CD2E soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans le développement de leur expertise et leur capacité d'innovation dans les trois domaines piliers de la Troisième Révolution Industrielle en Hauts-de-France: le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - HAUTS-DE-FRANCE
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Mars 2021
Page de l'article : p.11

Ils font l'actualité

© MIKAEL LAFONTAN

FLORENT JANSSEN
est le nouveau président de la société Aéroport de Lille SAS, qui exploite l'aéroport de Lille-Lesquin.

© PLACE DE LA COMMUNICATION

ETIENNE DEMOUY
a été élu président du réseau régional de communicants Place de la communication. Il succède à Vincent Colas.

© ESL, LE JDE

RAPHAËL DOUTREBENTE
est le nouveau président de Europorte, la filiale de fret ferroviaire du groupe Getlink.

© CD2E

BENOÎT LOISON
prend la présidence du CD2E, le pôle d'excellence régional dédié à l'éco-transition.

Tous droits réservés à l'éditeur

MAIRES DE FRANCE LE MAGAZINE
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 13620

Date : Mars 2021
Page de l'article : p.40
Journaliste : FRANÇOIS LECOCQ

La plateforme compte à ce jour 80 clauses rédigées prêtes à l'emploi et vérifiées juridiquement.

« La Clause verte » favorise les achats plus durables

Cette plateforme, collaborative et gratuite, aide les acheteurs publics dans la rédaction de clauses environnementales pour passer leurs appels d'offres. PAR **FRANÇOIS LECOCQ**

Lancée le 17 novembre 2020 par le CD2E, pôle d'excellence en transition écologique des Hauts-de-France, financé notamment par plusieurs collectivités locales, « La Clause verte » est une nouvelle plateforme s'adressant aux acheteurs publics. Son rôle est de les aider à identifier et à insérer des clauses environnementales dans leurs appels d'offres. *« L'enjeu est d'importance car les marchés publics représentent 200 milliards d'euros par an en France, soit 10 % du PIB, et impliquent 130 000 acheteurs »*, rappelle Anthony Delabroy, consultant achats publics durables au sein du CD2E. Au delà, la France s'est engagée, conformément aux exigences européennes, à mettre en œuvre, dès 2007, un plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAPD), dont le troisième volet, 2021-2025, est en cours de finalisation.

UN OUTIL ERGONOMIQUE ET OPÉRATIONNEL

Malgré tout, la part des marchés publics de plus de 90 000 euros incluant des clauses sociales ou environnementales était inférieure à 5 % en 2013 et atteignait 18 % en 2018, alors que les ambitions du PNAAPD 2014-2020 visaient les 30 %. *« La commande publique est un levier déterminant pour accélérer la transition vers l'économie circulaire. Encore faut-il donner des outils aux acheteurs pour les aider dans ce domaine »*, explique Pauline Thiberge, chargée de mission à l'Institut national de l'économie circulaire (Inec). Si les plus grandes collectivités peuvent souvent compter sur des collaborateurs expérimentés et formés aux arcanes de la commande publique, ce n'est pas le cas de milliers d'acheteurs travaillant dans de plus petites communes ou structures adjudicatrices. *« Certes, il existe des guides et des clausiers mais ils ne sont pas forcément actualisés et nécessitent du temps pour en prendre connaissance avant de faire les bons choix, sans prendre de risques »*, reconnaît Xavier Peyrot, acheteur à la mairie d'Oignies (9 708 habitants, Pas-de-Calais).

Ergonomique en matière d'accès et facile d'usage, la Clause verte est classée par grande typologie de marchés (travaux neufs ou de réhabilitation, voirie, fournitures et services) et par familles d'achats (énergies renouvelables, éco-conception, eau, gestion des déchets, alimentation, etc.). Elle a été élaborée avec des experts reconnus de la commande publique et du développement durable : A Pro Bio sur la filière alimentaire, Métropole européenne de Lille, Voies Navigables de France et Fibois pour les bois biosourcés, Hydreos pour l'eau.

À son lancement, la plateforme comptait 80 clauses environnementales éprouvées sur le terrain et sécurisées sur le plan juridique. *« Ça peut paraître limité par rapport aux centaines voire aux milliers de clauses potentielles, mais c'est le lancement d'un outil collaboratif unique en France qui s'enrichira au gré des contributions à venir et qui partage gracieusement et largement des expertises validées qui n'ont pas de prix et font gagner beaucoup de temps aux acheteurs, notamment des plus petites collectivités »*, assure Clovis Sabau, responsable du service achat à la communauté urbaine de Dunkerque qui, en 2019, a passé 132 publications pour un budget achat total de 150 millions d'euros.

Dans la ville de Maubeuge (29 140 habitants, Nord), Sébastien Limou, responsable commande publique et assurance, reconnaît que la Clause verte va beaucoup l'aider ainsi que les deux autres acheteurs de la ville pour passer la centaine de marchés annuels. *« Nous sommes un peu démunis en matière d'ingénierie mais avons de nouvelles ambitions très fortes en matière de transition écologique dès 2021 qui verra pour la première fois l'apparition de clauses environnementales dans nos appels d'offres. L'intérêt est également qu'en plus de la Clause verte, le CD2E nous accompagne, ainsi que les entreprises locales, pour les former et les aider à bien y répondre. C'est fondamental pour que l'écosystème s'améliore dans son ensemble et tende vers plus d'économie circulaire »*, conclut-il.

Dunkerque s'engage

En 2019, la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a adopté un schéma de promotion des achats responsables (Spar) qui contribue à atteindre les objectifs du PNAAPD. Le « Spar » se décline en 5 axes incluant la transition écologique, l'inclusion sociale, le développement économique, l'innovation et la dimension transversale. En 2021, la CUD commencera à inclure systématiquement des clauses environnementales dans ses 850 marchés actifs annuels.

EN SAVOIR +
Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E) https://laclauseverte.fr/

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 01/03/2021
Heure : 10:29:09
Journaliste : Gaëtane Deljurie

www.latribune.fr
Pays : France
Dynamisme : 62

Visualiser l'article

Economie circulaire : le nouvel or noir des Hauts-de-France ?

Weee Metallica, a développé un savoir-faire de pointe pour récupérer les « métaux critiques » des circuits imprimés d'ordinateurs et autres Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). (Crédits : Groupe Suez)

Mode responsable, récupération des métaux de cartes d'ordinateurs, méthanisation, recyclage de matières plastiques, utilisation de sédiments dans la construction : les initiatives touchant de près ou de loin à l'économie circulaire se multiplient dans les Hauts-de-France.

30.000 emplois créés d'ici 2030 rien que dans les métiers du bâtiment, de la plasturgie, du textile et de l'alimentation, ce n'est pas rien ! On est loin de l'emploi dans les mines de charbon mais cette étude prospective de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, parue en fin d'année dernière, ne s'est attachée qu'à explorer le potentiel que quelques aspects de ces domaines, à savoir de la performance énergétique du logement, notamment avec le recyclage et la fabrication de matériaux biosourcés ; de la plasturgie dans ses aspects recyclage et tri ; du textile notamment pour la collecte et la fabrication de fibres naturelles ; et enfin de l'alimentation sous son aspect « circuit-courts ».

Pour Philippe Vasseur, initiateur du mouvement Rev3, organisateur du World Forum sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, ex-ministre de l'Agriculture de 1995 à 1997, au-delà des quatre secteurs étudiés, il faut rajouter les produits biosourcés, les terres rares et les métaux stratégiques, les sédiments et l'écologie industrielle et territoriale. « *L'économie circulaire est une réponse au défi des ressources posé à l'échelle mondiale* », résume l'ex-président de la CCI régionale et président d'honneur du Comité Grand Lille, club influent de décideurs lillois, dans un webinair Rev3 entièrement consacré au sujet. « *C'est un des piliers de Rev3 qui se retrouve dans les actions prioritaires du conseil régional* », constate-t-il.

Feuille de route régionale

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

La Région des Hauts-de-France a en effet adopté une « feuille de route » en novembre dernier, en soulignant les enjeux : mieux produire et mieux consommer, tout en faisant de la région un territoire pilote. Vaste programme. « *Pour modifier en profondeur nos modèles, nous mettrons en œuvre plusieurs leviers. Nous allons d'abord proposer aux habitants une consommation durable et accessible* », souligne Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire. « *Nous créons ensuite des opportunités de business pour nos entreprises : l'économie circulaire doit permettre de s'adapter et d'anticiper* », prévoit-elle.

Le sujet touche notamment l'approvisionnement durable, en limitant la dépendance aux fournisseurs extérieurs. « *Au-delà de l'enjeu économique, la Région a un rôle à jouer pour mobiliser une coopération entre tous les acteurs* », conclut l'élue. Métaux stratégiques dans les déchets, plastiques de demain avec consommation raisonnable, bio-ressources régionales telles que le lin ou le colza, développement d'un prêt-à-porter accessible et durable, recours aux bois d'essences régionales, transformation des matériaux issus de la déconstruction du BTP sont les premiers domaines d'activités expressément visés.

Mutation d'ensemble

Agnès Jacques, directrice régionale déléguée de l'Ademe rappelle que si la coopération entre acteurs économiques et collectivités est importante, les incidences sur les métiers et les parcours professionnels le sont également. « *La mutation implique de travailler sur la connaissance des marchés et des matériaux, sur de la recherche et développement pour industrialiser les procédés, un accompagnement en amont pour les achats et la confiance dans les nouveaux produits, avec une action publique pour favoriser les synergies* », souligne-t-elle.

Reste que les Hauts-de-France ne partent pas d'une feuille totalement blanche. A Roubaix, sont organisées chaque année les Fashion Green Days, un forum national de la mode qui donne la parole aux professionnels (fabricants, marques, start-up, créateurs), aux experts et aux politiques publiques. Avec son terreau historiquement textile, les initiatives économiques se multiplient, comme la Gentle Factory qui fabrique une mode responsable avec des vêtements made in France à partir de fibres recyclées ou biologiques .

Coquilles de moules et cartes d'ordinateurs

L'économie circulaire nordiste s'intéresse aussi aux objets, comme Etnisi, une entreprise roubaisienne qui crée des objets du quotidien à partir de coquilles de moules, de marc de café, de balles de tennis mais aussi de pierre bleue, de brique rouge et de verre de bouteille. Son fondateur, Espérance Fenzy, a mis au point un procédé de fabrication qui permet d'industrialiser ce recyclage pour fabriquer du carrelage, du mobilier mais aussi des objets design. Il faut aussi préciser que Roubaix affiche de nombreux projets « zéro déchets » .

De plus en plus d'entreprises s'emparent du sujet, en développant des expertises ultra-techniques. En lieu et place de l'ancienne usine métallurgique Métaleurop à Courcelles-les-Lens dans le Pas-de-Calais, se dresse Sita-Agora, filiale de Suez Environnement : on y recycle chaque année 5.000 tonnes de câbles, 250.000 palettes, et on y dépollue 20.000 tonnes de terres et 100.000 tonnes de déchets.

Ce sont d'ailleurs deux anciens de Métaleurop qui ont fondé Terra Nova Développement, à Isbergues (Pas-de-Calais) : l'entreprise, officiant sous le nom de Weee Metallica, a développé un savoir-faire de pointe pour récupérer les « métaux critiques » des circuits imprimés d'ordinateurs et autres Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Si l'enjeu apparaît clairement aujourd'hui, l'entreprise a connu des vicissitudes, avec un redressement judiciaire en 2014, puis une reprise par l'américain MCC Non Ferrous Trading à la barre du tribunal.

Plastique tout azimuts

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Le sacro-saint plastique aussi est très convoité. A Cambrai, Hainaut Plast Industry a mis en place une nouvelle filière de recyclage pour le PVB, le PolyVinyl Butyral, présent notamment dans les pare-brise des voitures et les vitres anti-effraction, alors qu'aucune méthode n'existait pour retraiter ce déchet si spécifique et pourtant si commun.

La méthanisation est également un sujet d'économie circulaire dans laquelle la Région s'est lancée, soutenue par le mouvement Rev3 : ce biogaz vient justement de la dégradation de matières organiques, provenant des secteurs agricoles et industriels mais aussi de la restauration et des collectivités. Au 31 octobre 2020, la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) comptait 68 unités en fonctionnement et 27 unités en construction.

Et c'est sans compter la démarche Sédimatériaux, engagée en 2009, par le conseil régional ex-Nord-Pas-de-Calais, l'école des Mines de Douai, l'association accélérateur d'éco-transition CD2E, la préfecture de région et le ministère chargé de l'Environnement. L'objectif est d'intégrer des sédiments de dragage dans la réalisation d'ouvrages. C'est même devenu une référence nationale pour les sédiments portuaires et fluviaux.

Impossible de lister tous les projets montés ou à venir à ce jour dans la région. Si les 30.000 emplois projetés ne sont que la partie émergée du terril, l'économie circulaire serait bien en passe de devenir le nouvel or noir de la région.

Tous droits réservés à l'éditeur

62 | LOOS-EN-GOHELLE

Le C2DE change de tête

Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle et président du Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et territoires (CD2E) depuis sa création il y a vingt ans vient de céder son mandat à la tête du CD2E à l'actuel président de la FFB 59/62, Benoît Loison, qui était jusqu'alors vice-président de l'entité. Fortement impliqué dans la construction durable, Benoît Loison a ainsi porté quelques projets emblématiques : Villavenir, Réhafutur et compte bien continuer de s'investir, ambitionnant notamment de faire du territoire nordiste un leader sur les sujets clés du CD2E, à savoir le bâtiment durable, les énergies renouvelables, et l'économie circulaire. Le centre se réunira début juin pour fêter ses 20 ans et officialiser cette passation de pouvoir. ●

JF Caron (*à gauche sur la photo*) cède sa place à la tête du CD2E à Benoît Loison, 4e en partant de la droite. Ici lors de l'inauguration de Réhafutur, un projet qu'ils avaient porté ensemble il y a 6 ans.

Tous droits réservés à l'éditeur

62 | LOOS-EN-GOHELLE

Un démonstrateur pour l'habitat durable

C'est dans l'ancienne salle des machines de la base minière du 11/19 de Loos-en-Gohelle, siège du CD2E, qu'un démonstrateur entièrement dédié à l'habitat durable sera prochainement dévoilé. Dans un espace de 500 m² entièrement réhabilité, une exposition digitalisée, pédagogique et évolutive permettra une immersion dans l'écotransition dédiée au secteur du Bâtiment. Les professionnels du secteur, les maîtres d'ouvrages publics mais aussi privés, les bailleurs sociaux, les étudiants ou encore les particuliers seront les bienvenus pour visiter ce lieu unique en France. L'expertise du site s'appuie sur l'expérience de 10 années du CD2E, acteur incontournable du secteur dans la région des Hauts-de-France. ●

La gigantesque salle des machines de l'ancienne mine abritera une halle dédiée à l'habitat durable.

Tous droits réservés à l'éditeur

TERRITOIRES

ECONOMIE CIRCULAIRE : LE NOUVEL OR NOIR DES HAUTS-DE-FRANCE ?

GAETANE DELJURIE, A LILLE

Mode responsable, récupération des métaux de cartes d'ordinateurs, méthanisation, recyclage de matières plastiques, utilisation de sédiments dans la construction : les initiatives touchant de près ou de loin à l'économie circulaire se multiplient dans les Hauts-de-France.

30.000 emplois créés d'ici 2030 rien que dans les métiers du bâtiment, de la plasturgie, du textile et de l'alimentation, ce n'est pas rien ! On est loin de l'emploi dans les mines de charbon mais cette étude prospective de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, parue en fin d'année dernière, ne s'est attachée qu'à explorer le potentiel que quelques aspects de ces domaines, à savoir de la performance énergétique du logement, notamment avec le recyclage et la fabrication de matériaux biosourcés ; de la plasturgie dans ses aspects recyclage et tri ; du textile notamment pour la collecte et la fabrication de fibres naturelles ; et enfin de l'alimentation sous son aspect « circuit-courts ».

Pour Philippe Vasseur, initiateur du mouvement Rev3, organisateur du World Forum sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, ex-ministre de l'Agriculture de 1995 à 1997, au-delà des quatre secteurs étudiés, il faut rajouter les produits biosourcés, les terres rares et les métaux stratégiques, les sédiments et l'écologie industrielle et territoriale. « *L'économie circulaire est une réponse au défi des ressources posé à l'échelle mondiale* », résume l'ex-président de la CCI régionale et président d'honneur du Comité Grand Lille, club influent de décideurs lillois, dans un webinair Rev3 entièrement consacré au sujet. « *C'est un des piliers de Rev3 qui se retrouve dans les actions prioritaires du conseil régional* », constate-t-il.

Tous droits réservés à l'éditeur

FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

La Région des Hauts-de-France a en effet adopté une « feuille de route » en novembre dernier, en soulignant les enjeux : mieux produire et mieux consommer, tout en faisant de la région un territoire pilote. Vaste programme. « *Pour modifier en profondeur nos modèles, nous mettrons en œuvre plusieurs leviers. Nous allons d'abord proposer aux habitants une consommation durable et accessible* », souligne Aurore Colson, conseillère régionale déléguée à l'économie circulaire. « *Nous créons ensuite des opportunités de business pour nos entreprises : l'économie circulaire doit permettre de s'adapter et d'anticiper* », prévoit-elle.

Le sujet touche notamment l'approvisionnement durable, en limitant la dépendance aux fournisseurs extérieurs. « *Au-delà de l'enjeu économique, la Région a un rôle à jouer pour mobiliser une coopération entre tous les acteurs* », conclut l'élue. Métaux stratégiques dans les déchets, plastiques de demain avec consommation raisonnable, bio-ressources régionales telles que le lin ou le colza, développement d'un prêt-à-porter accessible et durable, recours aux bois d'essences régionales, transformation des matériaux issus de la déconstruction du BTP sont les premiers domaines d'activités expressément visés.

MUTATION D'ENSEMBLE

Agnès Jacques, directrice régionale déléguée de l'Ademe rappelle que si la coopération entre acteurs économiques et collectivités est importante, les incidences sur les métiers et les parcours professionnels le sont également. « *La mutation implique de travailler sur la connaissance des marchés et des matériaux, sur de la recherche et développement pour industrialiser les procédés, un accompagnement en amont pour les achats et la confiance dans les nouveaux produits, avec une action publique pour favoriser les synergies* », souligne-t-elle.

Reste que les Hauts-de-France ne partent pas d'une feuille totalement blanche. A Roubaix, sont organisées chaque année les Fashion Green Days, un forum national de la mode qui donne la parole aux professionnels (fabricants, marques, start-up, créateurs), aux experts et aux politiques publiques. Avec son terreau historiquement textile, les initiatives économiques se multiplient, comme la Gentle Factory qui fabrique une mode responsable avec des vêtements made in France à partir de fibres recyclées ou biologiques.

COQUILLES DE MOULES ET CARTES D'ORDINATEURS

L'économie circulaire nordiste s'intéresse aussi aux objets, comme Etnisi, une entreprise roubaisienne qui crée des objets du quotidien à partir de coquilles de moules, de marc de café, de balles de tennis mais aussi de pierre bleue, de brique rouge et de verre de bouteille. Son fondateur, Espérance Fenzy, a mis au point un procédé de fabrication qui permet d'industrialiser ce recyclage pour fabriquer du carrelage, du mobilier mais aussi des objets design. Il faut aussi préciser que Roubaix affiche de nombreux projets « zéro déchets ».

Tous droits réservés à l'éditeur

De plus en plus d'entreprises s'emparent du sujet, en développant des expertises ultra-techniques. En lieu et place de l'ancienne usine métallurgique Métaleurop à Courcelles-les-Lens dans le Pas-de-Calais, se dresse Sita-Agora, filiale de Suez Environnement : on y recycle chaque année 5.000 tonnes de câbles, 250.000 palettes, et on y dépollue 20.000 tonnes de terres et 100.000 tonnes de déchets.

Ce sont d'ailleurs deux anciens de Métaleurop qui ont fondé Terra Nova Développement, à Isbergues (Pas-de-Calais) : l'entreprise, officiant sous le nom de Weee Metallica, a développé un savoir-faire de pointe pour récupérer les « métaux critiques » des circuits imprimés d'ordinateurs et autres Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Si l'enjeu apparaît clairement aujourd'hui, l'entreprise a connu des vicissitudes, avec un redressement judiciaire en 2014, puis une reprise par l'américain MCC Non Ferrous Trading à la barre du tribunal.

PLASTIQUE TOUT AZIMUTS

Le sacro-saint plastique aussi est très convoité. A Cambrai, Hainaut Plast Industry a mis en place une nouvelle filière de recyclage pour le PVB, le PolyVinyl Butyral, présent notamment dans les pare-brise des voitures et les vitres anti-effraction, alors qu'aucune méthode n'existait pour retraiter ce déchet si spécifique et pourtant si commun.

La méthanisation est également un sujet d'économie circulaire dans laquelle la Région s'est lancée, soutenue par le mouvement Rev3 : ce biogaz vient justement de la dégradation de matières organiques, provenant des secteurs agricoles et industriels mais aussi de la restauration et des collectivités. Au 31 octobre 2020, la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) comptait 68 unités en fonctionnement et 27 unités en construction.

Et c'est sans compter la démarche Sédimatériaux, engagée en 2009, par le conseil régional ex-Nord-Pas-de-Calais, l'école des Mines de Douai, l'association accélérateur d'éco-transition CD2E, la préfecture de région et le ministère chargé de l'Environnement. L'objectif est d'intégrer des sédiments de dragage dans la réalisation d'ouvrages. C'est même devenu une référence nationale pour les sédiments portuaires et fluviaux.

Impossible de lister tous les projets montés ou à venir à ce jour dans la région. Si les 30.000 emplois projetés ne sont que la partie émergée du terril, l'économie circulaire serait bien en passe de devenir le nouvel or noir de la région.

Tous droits réservés à l'éditeur

ThermPresse
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 03 mars 2021
Page de l'article : p.5-8

VMC simple flux et double flux en rénovation

Les mauvaises pratiques et leurs correctifs

Publiés par l'Agence Qualité Construction (AQC) dans le cadre du dispositif Rex Rénovation[1], ces deux nouveaux rapports thématiques révèlent les malfaçons et non-conformités les plus courantes lors de l'installation d'une ventilation simple flux ou double flux en rénovation et indiquent les 12 bonnes pratiques à adopter pour y remédier. Ils sont le résultat d'enquêtes terrain menées en 2019 et 2020 en France par 10 enquêteurs des centres de ressources régionaux partenaires.

Voici les principaux enseignements présentés par Silvain Mangili, Délégué régional AQC Lyon, Nicolas Emin chargé de mission Ville & Aménagement Durable (région Auvergne-Rhône-Alpes) et Vincent Barou, chargé de mission à Alec 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat du département de la Loire), lors d'un atelier de restitution en visioconférence le 4 février dernier.

Le rapport VMC simple flux en rénovation, réalisé avec le Cd2E des Hauts-de-France est téléchargeable sur le site de l'AQC.

Celui sur la VMC double flux en rénovation, réalisé avec VAD le sera prochainement.

(1) Financées par le programme Profeel ces enquêtes se déroulent en 4 étapes avec la méthodologie de l'observatoire Rex Bâtiments performants : visite des bâtiments et rencontre des acteurs (maîtrise d'ouvrage et d'œuvre, entreprises, occupants et gestionnaires), enrichissement d'une base de données, analyse des retours d'expérience et valorisation des enseignements, via un ensemble de livrable centralisé dans la mallette pédagogique Rex-AQC.

Une installation complexe à multi-paramètres

La ventilation permanente est réglementaire (arrêté du 24 mars 1982) et ses règles de conception, dimensionnement, installation et de mise en service sont définies par la norme NF DTU 68-3 de juin 2013 pour les VMC simple flux et les Avis Techniques pour les systèmes Hygro et basse pression (VMPB).

En rénovation, l'enjeu est d'adapter la ventilation aux espaces existants ou redistribués en utilisant, éventuellement, les conduits d'existants. L'équation est complexe : l'installation nécessite de prendre en compte plusieurs lots (menuiserie, réseau électrique, isolation…), une mise en œuvre qui peut se faire par plusieurs corps d'état (plaquiste, chauffagiste, ventiliste…) et une performance dans le temps très liée à la maintenance et aux comportements des usagers. D'où un nombre de malfaçons conséquents, voire alarmant à l'heure où la qualité de l'air intérieur devient une priorité absolue pour la santé et lutter contre les pandémies et qu'il faut accélérer la rénovation énergétique des logements.

La ventilation simple flux en rénovation

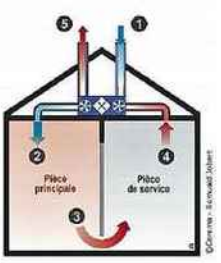

Elle comprend une admission d'air neuf en façade et une extraction via les pièces de services (cuisine, salle de bains, WC, cellier) grâce à un caisson extracteur. L'air neuf pénètre au-dessus des fenêtres par des entrées d'air. La ventilation peut être autoréglable (débit constant) ou hygroréglable de type A (débit des bouches d'évacuation automatique en fonction de l'humidité intérieure) et B (entrées d'air également régulées en fonction de l'humidité de l'air).

Voici les constats de non-qualité les plus récurrents et les recommandations pour y remédier.

Les entrées d'air

Constats

- Des menuiseries extérieures sans entrée d'air non remplacées.
- Des entrées d'air existantes bouchées ou fermées par les occupants : menuiseries, clapets de ventilation de fenêtres de toit.
- Des entrées d'air créées lors des travaux de rénovation non conformes en termes de dimensionnement.
- Des percements de mortaises dans les menuiseries existantes d'une façon artisanale avec des sections de conduit non adaptées entrainant un inconfort acoustique.

Conséquences

- Un mauvais renouvellement de l'air, par manque de balayage, entrainant une dégradation sur la qualité de l'air intérieur et des atteintes au bâti (humidité, moisissures).

Tous droits réservés à l'éditeur

Bonnes pratiques

• Se référer au DTU 68.3 ou aux avis techniques selon le système pour connaître le positionnement et le dimensionnement des entrées d'air en amont des travaux.

• Identifier en conception les fenêtres de toit concernées par un besoin d'entrée d'air afin d'assurer une ventilation permanente.

• Dimensionner et mettre en œuvre les entrées d'air conformément aux besoins identifiés en phase conception et respectant les prescriptions des avis techniques des produits.

• S'assurer de la présence de mortaises pré-percées en usine lors d'un changement de menuiseries extérieures.

• En cas de non-changement de la menuiserie, installer si nécessaire, un module de ventilation spécifique.

• Réaliser un autocontrôle complet après l'installation.

Les entrées d'air parasites

Constat

- Des anciennes entrées d'air non bouchées, des passages de canalisation non étanches en façades, planchers bas, plafonds...

Conséquences

- Des débits de fuite déséquilibrant le système de ventilation et perturbant le balayage.

Bonnes pratiques

• Recenser toutes les potentielles entrées d'air parasites grâce à un diagnostic en amont des travaux de bâtiment (façade, plancher, toiture, canalisation...).

• Boucher ces entrées d'air parasites.

• Réaliser un autocontrôle à réception.

Les gaines souples

Constats

- Par rapport à une gaine semi-rigide ou rigide, une gaine souple cumule les mauvaises pratiques.
- Des colliers de serrage pour l'accrocher à la structure trop serrée entrainant un étranglement du conduit.
- La présence de points bas entrainant une accumulation d'eau par condensation, une réduction du passage de l'air et un risque d'arrachement.
- Un écrasement de la gaine souple par une autre canalisation.

Conséquences

- Une réduction du débit engendrée par les écrasements.
- Une augmentation des pertes de charge liées à la réduction de la section de passage, engendrée par l'accumulation d'eau en point bas (en cas de condensation).
- Une surconsommation liée à la compensation des pertes de charges par le caisson de ventilation (Si le caisson compense ces pertes de charge).
- Un risque d'arrachement de la gaine par le poids de l'eau accumulée au niveau des points bas. Dans certains cas, l'eau peut rentrer dans le ventilateur.

Bonnes pratiques

• Mettre en place des gaines rigides ou semi-rigides pour limiter les risques d'écrasement et de coude brusque.
• Si les gaines souples sont conservées, allouer les moyens adaptés en fonction des caractéristiques du projet et former les poseurs aux règles de l'art.
• En phase diagnostic, identifier les difficultés de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le réseau aéraulique. Prendre les dispositions nécessaires et bien les faire figurer dans les pièces marché (descriptif travaux et DPGF).
• Privilégier des gaines droites, éviter les coudes et les longs linéaires qui entrainent des points bas en cas de mauvaise mise en œuvre.
• Sensibiliser les autres entreprises à la fragilité des gaines de ventilation pour éviter les dommages.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le caisson d'extraction

Constats

- Des caissons fixés sans désolidarisation sur une paroi comme une cloison de distribution en plaques de plâtre.
- Des bouches d'extraction non utilisées obturées d'une manière artisanale (adhésif de chantier).
- Un manque d'étanchéité entre la bouche d'extraction et le réseau aéraulique (absence de la manchette souple).

Conséquences

- Un inconfort acoustique dû aux vibrations du ventilateur du caisson, transmises par la fixation.
- Une diminution de la pression délivrée par le caisson d'extraction due aux bouchons non obturés.
- La modification de l'équilibrage du réseau aéraulique due aux pertes de charge induites par le débit de fuites au niveau de la liaison bouche extérieure/réseau aéraulique.
- Un risque pour la qualité d'air intérieur dû à une insuffisance de renouvellement d'air.
- Une surconsommation énergétique et un inconfort acoustique dû à un débit extrait excessif (cas où le caisson d'extraction compense les pertes de charges engendrées par le débit de fuites).

Bonnes pratiques

- Utiliser les bons accessoires pour obturer les entrées d'air du caisson.
- Respecter les consignes de mise en œuvre définies dans le DTU 68-3 pour la désolidarisation du caisson (privilégier une suspension du caisson à la charpente par des élingues.
- Contrôler l'installation et son fonctionnement à la fin des travaux afin d'éviter tout oubli.

D'une manière générale :

- En phase diagnostic, identifier les difficultés de mise en œuvre du réseau aéraulique.
- Prendre les dispositions nécessaires et bien les faire figurer dans les pièces marché (descriptif travaux et DPGF).
- Respecter le mode de pose préconisé par le fabricant.
- Assurer le maintien mécanique et l'étanchéité à l'air au niveau des jonctions.
- Réaliser un test de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques, un contrôle de l'installation et de son fonctionnement en fin de travaux.

La ventilation double flux en rénovation

Ce système de ventilation mécanique contrôlée filtre l'air extérieur rentrant et le préchauffe en hiver grâce à un échangeur qui prélève les calories de l'air rejeté , avant de l'insuffler dans les pièces de vie, ce qui permet de diminuer les consommations énergétiques de l'installation.

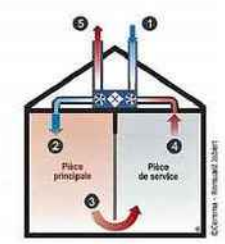

Parmi les cas de non-qualité les plus courants :

Prise d'air neuf

Constats

- Des prises d'air proches des sources de pollutions (bruit, odeur...) : façade sur rue, au-dessus d'un espace extérieur fumeur...).
- Des bouches d'entrée d'air et de rejet d'air très proches entrainant une reprise de l'air vicié.
- Des prises d'air au ras du sol, dangereuses en zone au radon.

Conséquences

- Des risques pour la qualité de l'air intérieur : les pollutions et odeurs peuvent pénétrer dans le bâtiment, ou l'air vicié peut rentrer à nouveau dans le bâtiment via la prise d'air neuf trop proche.
- Une surconsommation énergétique, l'encrassement des filtres générant une forte perte de charge compensée par le ventilateur du caisson de ventilation pour assurer un débit constant.
- Un surcoût lié à un entretien et changement des filtres plus important.

Tous droits réservés à l'éditeur

Bonnes pratiques

• Identifier dès la conception l'orientation et la localisation de la prise d'air neuf et du rejet d'air vicié, en prenant en compte notamment le sens des vents dominants.
• Positionner la prise d'air neuf directement depuis l'extérieur, dans une zone éloignée des sources de pollutions et des rejets d'air vicié.
• Bannir les prises d'air proches du sol, surtout dans les situations à potentiel radon élevé.
• Aller au-delà des règles de l'art en matière de positionnement de la prise d'air neuf par rapport au rejet d'air vicié : minimum de 60 cm en logement individuel et de 4 m pour le collectif.

Centrale CTA

Constat

- Un accès difficilement accessible.
- Un local technique sous dimensionné ou très encombré empêchant de changer les filtres.

Conséquences

- Une difficulté voire une impossibilité de sortir les filtres entrainant une dégradation de la qualité sanitaire de l'air et l'encrassement de l'installation et des filtres.
- Un surcoût lié au temps et aux moyens nécessaires à la réalisation de la maintenance.

Bonnes pratiques

• Réaliser dès les premières phases de conception, une étude de dimensionnement intégrant la prise en compte de l'existant. afin d'anticiper les passages de réseaux, l'emprise du système de ventilation.
• Respecter les distances minimales réglementaires et les prescriptions des constructeurs.
• Faire figurer sur des plans l'encombrement des opérations de maintenances (place pour sortir les filtres...).
• Prévoir l'accessibilité aux locaux techniques (largeur et hauteur de toutes les portes pour le remplacement du matériel).
• Prévoir et estimer le coût des opérations d'entretien et de maintenance en fonction de l'accessibilité.

Le temps d'agir !

Ces deux nouveaux rapports de l'AQC illustrent le triple constat inquiétant fait depuis longtemps par les acteurs de la filière : la mauvaise ventilation a des conséquences majeures sur la santé, les débits et les pressions des installations sont peu souvent respectés que l'on soit en neuf ou en rénovation et cette non-qualité est due à des erreurs de conception et/ou à une mauvaise mise en œuvre faite par des entreprises dont ce n'est pas le métier principal : plaquiste électricien, installateur...

Reste maintenant à tenir compte de ces enseignements pour diminuer le taux de désordre et réussir la massification de la transition énergétique.

Les enquêtes menées par l'AQC se limitant, statut oblige, uniquement à des retours qualitatifs sans exploiter les réponses des maitres d'ouvrages, des concepteurs et des entreprises face aux malfaçons relevées sur leurs chantiers, une première avancée serait de mener une analyse quantitative pour mieux identifier le rôle de chaque intervenant dans cette chaine de non-qualité, afin de les responsabiliser et de définir une méthodologie garantissant la qualité à chaque phase.

Cette mission pourrait être portée par la nouvelle Association française de la ventilation créée fin janvier 2021 par 7 organisations professionnelles - CAPEB, FEDENE, FNAS, SNEFCCA, SYNASAV, UMGCCP-FFB, UNICLIMA – pour justement améliorer la qualité des installations et la pérennité des équipements de ventilation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 11/03/2021
Heure : 12:07:10
Journaliste : Paul Schuler

www.canalfm.fr
Pays : France
Dynamisme : 5

Visualiser l'article

En bref sur Maubeuge et dans le val de Sambre pour ce jeudi 11 mars 2021

8 licenciements confirmés à l'Aciérie et fonderie de la Haute Sambre à Berlaimont
On rappelle que cette entreprise a perdu l'an dernier plus d'un million d'euros et a encore enregistré en janvier un déficit dépassant les 200 000 €. D'ailleurs, si la situation économique ne s'améliore, une deuxième vague de licenciements est d'ores et déjà envisagée d'ici la fin juin . Du côté des syndicats, c'est la douche froide. Hier, plusieurs représentants de la CGT ont installé un piquet de grève devant l'usine de Berlaimont, pour protester contre ces licenciements et pour soutenir le trésorier du comité socio-économique, qui est lui aussi directement concerné par ce plan de départ.

La remise d'une lettre ouverte par l'intersyndicale CGT-FO-CFTC pour dénoncer une dégradation des conditions de travail à la Stibus
L'intersyndicale pointe du doigt toute une série de dysfonctionnements, des amplitudes horaires jugées « hors normes » aux pauses fractionnées qui empêchent certains salariés d'aller aux toilettes, c'est toute la qualité de vie au travail qui serait aujourd'hui « bafouée » selon les syndicats. De son côté, la direction de la Stibus estime que les problèmes soulevés sont « exagérés » et loin d'être une réalité, néanmoins, ses responsables affirment rester ouverts à la discussion !

Les comptes de campagne de Stéphane Wilmotte, le maire d'Hautmont, définitivement validés par la commission nationale
Toutes les supposées irrégularités, dont les dons de masques et de gel hydroalcoolique, qui avaient été relevées par son opposition municipale et par son père Joël Wilmotte, ont été écartées. L'élection de Stéphane Wilmotte ne peut donc plus être remise en cause. Quant à son adjoint Antony Larroque, il conserve son poste jusqu'à nouvel ordre, ayant décidé de faire appel suite au rejet de ses comptes de campagne du 1er tour, qui avaient été présentés avec plus de 2 semaines de retard…

Bientôt des parcs et des espaces verts sans tabac à Maubeuge ?
C'est une idée évoquée mardi soir en conseil municipal, qui devrait se concrétiser rapidement. Reste à déterminer les lieux qui pourraient être concernés par cette nouvelle mesure. En attendant, un partenariat avec la Ligue contre le cancer a d'ores et déjà été instauré pour contribuer à diminuer l'exposition au tabagisme passif et à encourager l'arrêt du tabac, dans le cadre d'une campagne pour préserver la santé des habitants et l'environnement !

Des projets à financer dans le cadre du Plan « France Relance » à Maubeuge
La municipalité a sollicité l'Etat pour réhabiliter et améliorer l'isolation thermique de la mairie, des écoles du Faubourg de Mons, du Pont Allant, de Vinci et de La Joyeuse, sans oublier le pôle culturel Henri Lafitte.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

De nouveaux chantiers pour les membres de l'association « Renaissance Vauban » à Maubeuge
Ils seront chargés de restaurer les reliefs du bastion n°5 et ceux de l'oratoire des remparts Vauban. Une restauration complète des remparts et des fortifications datant du 17ème siècle est également envisagée, en fonction des conclusions de l'étude que doit rendre d'ici l'été l'architecte du patrimoine qui a été chargé d'inspecter les remparts de Maubeuge.

Le lancement imminent des travaux de reconstruction du Pont sur la Solre à Obrechies
Ce pont va être démoli en avril, puis reconstruit et élargi pour assurer un maximum de sécurité. Le coût total de cette opération s'élève à 450 000 €, dont une large partie a été financée dans le cadre du Plan « France Relance ». Les travaux vont durer 2 mois, avec la mise en place de plusieurs déviations en direction de Maubeuge et d'Avesnes.

Le renouvellement du partenariat entre la ville de Maubeuge et Arpège
De nouveaux chantiers de réinsertion vont pouvoir être lancés pour offrir aux bénéficiaires l'occasion de se former et de s'ouvrir à de nouveaux métiers.

Maubeuge adhère au centre de Développement des éco-entreprises
La ville souhaite ainsi accompagner les agents, les responsables d'associations ou même des habitants dans une démarche d'éco-transition. Ces derniers pourront accéder à toutes sortes de documents et des formations spécifiques.

Des actions de prévention, de sensibilisation et de formation aux risques de pédocriminalité avec les « Colosses aux pieds d'argile » à Maubeuge
Cela concerne en particulier le milieu sportif. Ces actions seront menées en direction des encadrants d'enfants, pour diminuer les risques d'actes criminels, mais aussi pour mieux accompagner et aider les victimes.

Le blues des clubs sportifs en Sambre-Avesnois-Thiérache
Depuis le début de la crise sanitaire, les licenciés ne peuvent plus s'entraîner comme avant et encore moins participer à des compétitions. C'est le cas pour tous les sports de contact, en salle ou à la piscine.

La reprise samedi des ateliers « nature » des « P'tits citoyens » à Bousignies-sur-Roc
Cette première animation de l'année se déroulera en extérieur et avec le masque. Afin de respecter les consignes sanitaires, chaque enfant devra venir avec sa propre boîte en plastique qui servira de petite serre pour les plantations. Le rendez-vous est donné samedi à 14h, dans la cour de la petite école de Bousignies-sur-Roc !

Tous droits réservés à l'éditeur

www.marchespublicspme.com
Pays : France
Dynamisme : 4

Visualiser l'article

Marchés publics : Des modèles de clauses disponibles pour aider à inclure le critère environnemental

Un outil numérique dédié aux acheteurs publics

Si aujourd'hui, tous se focalisent sur le développement durable et la protection environnementale, le centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E) ; avec des collaborateurs comme A PRO BIO dans l'alimentaire, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Voies Navigables de France en termes de sédiments, INEC (Institut national de l'économie circulaire) pour des points concernant l'économie circulaire ou encore l'Ademe Hauts-de-France pour ce qui est des déchets du bâtiment ; a apporté sa contribution par le biais d'un outil dématérialisé : « La clause verte ». Celui-ci, principalement destiné aux acheteurs publics, constitue un levier afin que ces derniers puissent s'inspirer et introduire des clauses environnementales au niveau des commandes publiques.

Les clauses proposées sont classées par catégories de marchés (réhabilitation, fournitures et services etc) et par types d'achats (déchets BTP, énergies renouvelables, alimentation etc). Ainsi, elles tournent autour de quatre grandes questions relatives à la gestion des déchets, au recyclage, à l'énergie et à la voirie : pourquoi la clause est importante et quels en sont les intérêts, quel impact cela aura-t-il, dans quelles mesures faut-il rester vigilant et quel rapport son introduction aura sur les autres clauses.

Selon le CD2E, la « clause verte », dans sa globalité répond à des intérêts de partenariat, de participation mais également d'apprentissage des acteurs publics. Il s'agit d'un outil perfectible fonction des tendances et des besoins en pratique. La base de données étant disponible pour tout acheteur ayant des propositions d'améliorations à apporter suite à leur expérience en termes d'achats durables. Le CD2E se chargera de les vérifier avant validation et publication.

Un objectif de développement durable

Statistiquement, l'imposition de l'intégration du critère social et environnemental dans les marchés publics a porté ses fruits. Cette disposition inclue dans le Code de la commande publique de 2016 a amené une évolution de la considération de ce critère de 16% entre 2009 et 2019, pour atteindre actuellement les 19 %. Nous rappellerons que ce dernier vient en rajout aux autres critères, restant inchangés.

Les achats durables dans les marchés publics visent le développement durable. Le CD2E en tient rigueur : ces achats contribuent à accélérer l'éco-transition. Et c'est toujours dans ce sens qu'a été créé en 2019 le service dédié aux achats publics durables pour sensibiliser dans les pratiques à adopter pour le développement durable. Au niveau national, l'INEC a été pilier de l'évolution des réflexions relatives à l'achat public durable tandis qu'au niveau régional, le pôle Achats publics durables s'était engagé à aider les acheteurs publics désireux de transformer leurs achats en des achats durables par le biais de conférences, d'ateliers et des formations ainsi que par des guidages personnalisés.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Une installation d'autoconsommation collective sur la base 11/19

Démonstrateur REV3 et acteur engagée dans la transition environnementale et énergétique, **la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin (CALL)** , accompagnée du Cd2e , fait de la transition énergétique l'une de ses priorités. Voici un bel exemple de cet engagement avec l **'installation de panneaux photovoltaïques** sur le bâtiment des salles des machines et des condensateurs, sur la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle. Ce bâtiment classé au patrimoine mondial de l'Unesco produit de l'énergie en autoconsommation. L'installation prend place sur la totalité du pan sud de la toiture du bâtiment et a une capacité électrique de 83 kWc, initialement prévue à 52 kWc.

INSTALLATION D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE
SUR LA BASE 11/19 DE LOOS-EN- GOHELLE.

Surplus d'énergie redistribuée

Reliés au réseau **Enedis** , le surplus d'énergie produite le week-end par les panneaux solaires (lorsque les bureaux ne sont pas occupés) est revendu au fournisseur d'énergie **Elecocité** à Seclin. Il la propose alors à la vente aux particuliers. Un surplus également reversé aux bâtiments voisins comme la pépinière

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

d'entreprises, le Cd2e, le C.E.R.D.D. (Centre de ressources du développement durable), entre autres, mais également à deux pépinières d'entreprises situées à Liévin.

Théâtre de l'éco-construction

Le bâtiment accueille également des activités liées à l'éco-transition et au tourisme comme un théâtre de l'éco-construction et des matériaux écologiques pour la sensibilisation du public, la formation des acteurs et l'évaluation des nouvelles techniques constructives avec le Cd2e ou encore un centre de formation des métiers de la restauration et du tourisme autour du moulinage.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.cerdd.org
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

La clause verte, un outil de mise en œuvre de l'achat durable

Le CD2E lance La clause verte : un outil numérique inédit à destination des acheteurs publics afin de les aider à identifier et insérer des clauses développement durable dans leurs marchés publics. L'enjeu est colossal puisque la commande publique représente un volume d'achat de 200 milliards d'euros en France chaque année (soit 10% du PIB). C'est la clef de voûte de la relance économie verte menée par le gouvernement et une réponse aux défis climatiques.

Signes manifestes d'une véritable prise de conscience de la part des donneurs d'ordres publics : le critère environnemental tient une place de plus en plus importante dans leurs choix ; le cadre réglementaire et législatif évolue dans le même sens. Cependant, les acheteurs publics manquent de temps, de connaissances juridiques et d'outils : la mise en œuvre des “achats verts” reste complexe.

En réponse, laclauseverte.fr développée par le CD2E, met à disposition gratuitement et en quelques clics, des clauses “prêtes à l'emploi”. En effet, à travers le site internet, la démarche est d'outiller les acheteurs dans la rédaction de leurs marchés publics afin d'intégrer plus facilement des clauses environnementales, appelées aussi « clauses vertes ».

Comment l'outil fonctionne ?

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

« La clause verte » se veut être un outil simple, ergonomique, gratuit et accessible à tou·te·s, sans inscription. Le site web regroupe des clauses « prêtes à l'emploi », et explique le pourquoi de ces clauses (leurs intérêts), les liens à faire avec d'autres clauses et les points de vigilance à avoir lorsqu'on les utilise.

Les clauses sont classées par segments d'achats tel que les ENR, les matériaux biosourcés, l'éco-conception, …. Mais également par typologies d'achat tel que travaux neuf, travaux de réhabilitation, voirie, fournitures et services !

L'outil permet également aux acheteurs publics de partager leurs retours d'expériences voir même leurs clauses environnementales déjà utilisées et efficientes. Ces contributions permettront d'enrichir le site web et de le faire évoluer afin de répondre aux besoins de tous les acteurs de la commande publique.

La conférence de presse en ligne du 17 novembre a lancé officiellement la mise en ligne de La clause verte :

Rendez-vous sur : www.laclauseverte.fr !
Identification
Auteur :
CD2E

Date de publication :
Novembre 2020

Taille du document :
Web

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Échelle géographique :
Nationale

Tous droits réservés à l'éditeur

www.construction21.org
Pays : France
Dynamisme : 10

Visualiser l'article

[Webinar] 25/03/2021 – Webconférence : La ventilation simple flux en rénovation – REX RENO

L'AQC et le **CD2E** vous donnent rdv pour le webinaire « La ventilation simple flux en rénovation » le 25 mars 2021 ???? de 11H30 à 12H30 ????

Vous découvrirez en exclusivité des enseignements issus d'enquêtes de terrain dans les bâtiments performants : qualité d'air intérieur, installations pour la bonne circulation de l'air, bonnes pratiques repérées, corrections d'erreurs identifiées, etc.

A noter : ce webinaire est le premier d'une série !
L'AQC et les centres de ressources du Réseau Bâtiment Durable ayant participé à la mission, vous dévoileront jusqu'en juillet 2021 tous ses retours d'expériences. Au programme, ventilation double flux, systèmes d'éclairage, isolation des murs et menuiseries, des planchers bas et des combles, chaudières bois biomasse, chauffe-eau thermodynamique et dimensionnement des équipements.
Envirobat Grand Est ayant participé à cette mission, nous aborderont quant à nous la thématique des pompes à chaleur.
Prochaines dates à venir !

Lien vers l'événement sur LinkedIn .

Plus d'informations sur https://www.dispositif-rexbp.com/

Actualité publiée sur Envirobat Grand Est - Evenements
Consulter la source

Tous droits réservés à l'éditeur

www.construction21.org
Pays : France
Dynamisme : 15

Visualiser l'article

Ventilation simple flux : les bonnes pratiques pour une rénovation performante

Ce Rapport REX vous propose 12 enseignements pour **assurer un renouvellement de l'air efficace et durable avec une ventilation simple flux par extraction** . Ils sont classés selon le cheminement de l'air au sein du bâtiment :

entrée de l'air neuf dans le bâtiment ;
transit de l'air au sein du bâtiment ;
extraction et rejet de l'air.

La ventilation simple flux en rénovation : Cliquez ici pour le télécharger.

12 enseignements clés tirés de retours d'expérience terrain
Des points clés pour vous aider à éviter les erreurs identifiées et partager les bonnes pratiques repérées, le tout illustré de dizaines de photographies.

S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Menuiseries .
S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Coffres de volets roulants .
Utiliser des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit .
Maintenir le principe de balayage de l'air dans le bâtiment .
Choisir et installer des bouches d'extraction conformes au système mis en œuvre et adaptées au logement .

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Raccorder de manière étanche la bouche d'extraction au réseau aéraulique .
Soigner particulièrement la mise en oeuvre des gaines souples .
Contrôler l'état des conduits de ventilation naturelle existants dans les bâtiments collectifs avant leur réutilisation .
Soigner l'installation du caisson d'extraction .
Prévoir et conserver un accès aisé au caisson de ventilation .
Identifier et obturer les entrées d'air parasites .
Entretenir le réseau aéraulique et les bouches d'extraction .
Ventilation simple flux, une installation qui peut s'avérer complexe en rénovation
Il existe plusieurs types de ventilation mécanique simple flux par extraction, puisqu'elle peut être autoréglable, hygroréglable de type A ou de type B. En rénovation, la mise en oeuvre de ce type de VMC peut s'avérer complexe.
En effet, chaque bâtiment présente des spécificités que l'ensemble des acteurs doit prendre en compte afin de concevoir, installer et maintenir de manière adaptée et conforme une installation de ventilation performante .
C'est à la ventilation de s'adapter à l'existant et non l'inverse.

Le Rapport REX Ventilation simple flux en rénovation a été élaboré en partenariat avec le centre de ressources **CD2E** , dans le cadre du Dispositif REX Bâtiments performants® de l'AQC.
Il s'inscrit dans le projet REX Rénovation du programme PROFEEL.

Tous droits réservés à l'éditeur

LES FONDAMENTAUX DU PASSIF

Le passif en France

La France compte près de 370 bâtiments labellisés par la Maison Passive et une cinquantaine par la Fédération. C'est encore peu, mais chaque année, la notoriété de ce label international grandit. Quelles sont les prochaines orientations des organismes qui en font la promotion ?

Atelier d'architecture Rivot

Rénovation Energelio

Atelier 2A

LA MAISON PASSIVE FRANCE

Créée en 2007, l'association La Maison Passive France compte plus de 500 membres et plus de 360 bâtiments labelisés à ce jour. C'est la partie émergée de l'iceberg, car la grande majorité des bâtiments passifs n'est pas labellisée.

L'association prévoit l'accélération du développement du passif au moyen de :

- la multiplication d'antennes et de relais régionaux à l'image des 4 déjà créés
- le développement et la mise à jour des formations qui se déroulent actuellement sur 7 sites (Montreuil, Rennes (Abibois), Saint Etienne (Fibois42), Strasbourg INSA, Loos en Gohelle (CD2E), Lyon (Oikos), Nîmes (E dans l'AU).
- la création de journées techniques
- l'amélioration de la labellisation et son ouverture à de nouveaux labellisateurs
- la création d'une commission technique visant à proposer des positionnements et réflexions globales sur le développement concret du passif en France (notamment sur la RE2020)
- Lancement en 2021 d'une enquête nationale sur le coût global en passif, fruit du travail de la Commission COPAS (COût du PASsif) créée en 2020.
- La mise à jour des données météo PHPP

DES ANTENNES RÉGIONALES

Le CD2E porte l'antenne « Les acteurs du passif » dans la région des Hauts-de-France. Ce collectif organise annuellement un salon dédié « Les 72h de la construction passive » à Lille chaque année, en marge du salon Amenago de novembre. Pour rappel, plus de 1/4 des bâtiments tertiaires passifs certifiés sont en Hauts-de-France tout comme 1/3 des bâtiments scolaires et une maison individuelle certifiée sur 5. 1 professionnel du passif français sur 7 a été formé en Hauts-de-France !

Le Club des acteurs du Passif en Bretagne est un groupement qui a pour but de réunir l'ensemble des acteurs de la construction (Institutions, aménageurs, maîtres d'ouvrage, AMO, architectes, bureaux d'études, entreprises, industriels...) domiciliés en région Bretagne et sensibilisés à la construction passive afin de promouvoir le mode de construction passif.

Les fondements de ce groupement sont basés sur le label du Passivhaus Institut en lien avec l'association La Maison Passive. Les acteurs à l'initiative de ce groupement en Bretagne sont Ty eco2, Equipe Ingénierie, Abibois et le Réseau Breton Bâtiment Durable. Ce collectif compte environ 70 acteurs.

Un collectif des Pays de Loire est porté par les centres de ressource Novabuild, Atlanbois et Atlansun. Il compte environ 70 acteurs et envisage de développer un événement de type salon.

Une commission d'Envirobat Grand Est porte à son tour un collectif d'acteurs du passif en cours de structuration autour des bureaux d'études Terranergie, Solaresbauen et Thermair. Un potentiel de 200 acteurs a déjà été identifié.

LE SALON ET CONGRÈS PASSI'BAT

Le salon annuel Passi'Bat n'a malheureusement pas pu se tenir en 2020 et le congrès s'est déroulé en ligne en début d'année 2021 avec plus de 400 participants. Conférences techniques, retours d'expériences, Trophées du Bâtiment Passif, points de vue sur la RE2020... Un programme riche et dense.

SE FORMER, SE RENSEIGNER...

Formations : La Maison Passive propose des formations spécifiques à la construction passive (logiciel PHPP, ventilation, étanchéité à l'air, ponts thermiques, rénovation etc.)

Un diplôme européen : le CEPH (Concepteur Européen certifié Bâtiment Passif) est un diplôme reconnu dans 9 pays européens par le Passivhaus Institut. La Maison Passive propose une formation diplômante de 10 jours pour l'obtenir. Elle propose également des formations aux logiciels Psi (Ponts Thermiques), PHPP (conception passive), CEPH A, à destination des artisans et des acteurs du chantier (www.lamaisonpassive.fr). Pour l'instant les formations et les examens sont intégralement conduits en ligne. Un MOOC Bâtiment Passif est également disponible, déjà suivi par 6 000 personnes entre mars 2020 et février 2021.

Des salons :
Le salon Passi'bat (www.passibat.fr) organisé par La Maison Passive est entièrement consacré au passif avec un programme complet de conférences, d'ateliers et de visites de sites. Plusieurs salons, dont "Planète et Energies" à Epinal, "Energie Habitat" à Colmar ou encore "Amenago" à Lille prévoient des espaces et des conférences dédiés au passif. Ces salons devraient, espérons-le, réapparaître bientôt.

Des journées portes ouvertes : prochaines dates du 25 au 27/06/2021 uniquement en ligne et du 5 au 7/11/2021 en ligne et peut-être également en présentiel.
(www.passivehouse-international.org)

Tous droits réservés à l'éditeur

Éco121 59 62

Date : 23/03/2021
Heure : 17:17:07
Journaliste : Olivier Ducuing

www.eco121.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Frédérique Seels prend la tête du CD2E

Frédérique Seels, du développement économique de la MEL au développement durable au CD2E

L'ancienne vice-présidente au développement économique de la MEL Frédérique Seels se recycle au CD2E, organisme ressource en développement durable et économie circulaire, basé à Loos-en-Gohelle. Cette diplômée en gestion à l'université de Lille, titulaire d'un MBA au CEPI, succède à Victor Fereira qui sera resté quatre ans à la tête du centre d'expertise sur le développement durable. Le CD2E a aussi changé de président il y a quelques semaines avec l'arrivée de Benoît Loison en remplacement de l'emblématique Jean-François Caron. Frédérique Seels, boulonnaise de naissance, a un parcours professionnel très éclectique, qui l'a conduite des ressources humaines d'Autonomie & Solidarité à l'Aract, comme consultante en organisation du travail et RH, mais aussi à la CCI Hauts-de-France. En 2013, elle devient directrice générale de Création Bois Construction, jusque fin 2019. En 2020, elle a fondé la société Global Impact. Elle poursuit par ailleurs un engagement politique comme conseillère municipale à Faches-Thumesnil.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.planete-batiment.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Webinaire : la ventilation simple flux en rénovation

L'AQC lance le 1er webinaire de son cycle de web conférences dans le cadre du Dispositif REX BP® : La ventilation simple flux en rénovation. Avec les interventions de Samuel Daucé de l'Agence Qualité Construction (AQC) et de Juliette Dumas du **Centre de Développement des Eco-Entreprises,** qui présenteront le travail d'enquête mené, les principaux constats, analyses, mais aussi et surtout des propositions de solutions correctives et préventives dans la mise en œuvre et mise en service d'une installation de ventilation simple flux. Lors de cette webconférence, vous découvrirez en exclusivité des enseignements issus d'enquêtes de terrain dans les bâtiments performants : qualité d'air intérieur, installations pour la bonne circulation de l'air, bonnes pratiques repérées, corrections d'erreurs identifiées, etc.

Vidéo: https://www.planete-batiment.com/webinaire-la-ventilation-simple-flux-en-renovation/22746/

Tous droits réservés à l'éditeur

LeJournaldesEntreprises

www.lejournaldesentreprises.com
Pays : France
Dynamisme : 36

Visualiser l'article

Frédérique Seels prend la direction générale du CD2e

Frédérique Seels est la nouvelle directrice générale du CD2e (centre de développement des éco-entreprises), un pôle d'excellence régional dédié à l'éco-transition.

Il soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans trois domaines: le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), le CD2e est également présent à Lille (Nord) et à Amiens (Somme). Frédérique Seels, qui succède à Victor Ferreira, prendra ses fonctions le 1er avril 2021. Elle travaillera aux côtés de Benoît Loison, devenu récemment président du CD2e. Native de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et fille d'un entrepreneur du bâtiment, Frédérique Seels a notamment dirigé l'entreprise Création Bois Construction, de 2013 à 2019, et occupé la fonction de vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille, de 2014 à 2020.

Article avec accès abonnés: http://www.lejournaldesentreprises.com/hauts-de-france/breve/frederique-seels-prend-la-direction-generale-du-cd2e-1115641

0O6T8_Q7vU-ZU9_jEy6ylREanXqKo79NoU02kfU5Vr7fCGJW_HazH_8Z-3Wy26f9Boi3pskm8p5c5juljEP_hggNGEz

Tous droits réservés à l'éditeur

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - LE BRIEF (EDITION HAUTS DE FRANCE)
Pays : FR
Périodicité : Quotidien

Date : 25 mars 2021

SERVICES

Frédérique Seels prend la direction générale du CD2e

Frédérique Seels est la nouvelle directrice générale du CD2e (centre de développement des éco-entreprises), un pôle d'excellence régional dédié à l'éco-transition. Il soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans trois domaines : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), le CD2e est également présent à Lille (Nord) et à Amiens (Somme). Frédérique Seels, qui succède à Victor Ferreira, prendra ses fonctions le 1er avril 2021. Elle travaillera aux côtés de Benoît Loison, devenu récemment président du CD2e.
Native de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) et fille d'un entrepreneur du bâtiment, Frédérique Seels a notamment dirigé l'entreprise Création Bois Construction, de 2013 à 2019, et occupé la fonction de vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille, de 2014 à 2020. Fondatrice et présidente de la société Global Impact Conseil, elle occupe également depuis 2020 la fonction de conseillère municipale de la ville de Faches-Thumesnil. Depuis cette année, elle est aussi membre du conseil de surveillance du groupe Vitamine T et du conseil d'administration d'Autonomie & Solidarité

Tous droits réservés à l'éditeur

Autrement dit
Pays : FR
Périodicité : Bimensuel

Date : 26 mars 2021

SAGAS

FRÉDÉRIQUE SEELS

Victor Ferreira cédera prochainement son siège à la Direction générale du CD2E. Il sera remplacé par **Frédérique Seels**. Diplômée d'un DESS Gestion des entreprises à l'IAE de Lille et d'un MBA Executive Dirigeant, elle était encore récemment conseillère municipale de la ville de Fâches-Thumesnil et vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille, en charge du dossier Capitale Mondiale du Design.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

La ventilation, un « enjeu essentiel » pour une rénovation performante d'après l'AQC

(Source : qualiteconstruction.com)
Rapport REX de l'AQC - "La Ventilation simple flux en rénovation - 12 enseignements clés à connaître", en collaboration avec le C2DE (2021)

L'Agence Qualité Construction a publié un rapport qui détaille 12 enseignements clés pour assurer une rénovation performante avec une ventilation simple flux, issus de retours d'expériences terrain. Ces enseignements ont vocation à aider les professionnels à identifier les bonnes pratiques et erreurs à éviter pour mettre en place un système de ventilation adapté dans les bâtiments rénovés : présence d'entrées d'air, principe de balayage de l'air dans le bâtiment, étanchéité des réseaux et bouches d'extraction, etc.
Souvent négligée, car méconnue et/ou perçue comme non prioritaire, la rénovation du système de ventilation est cependant un enjeu essentiel, pour l'occupant et le bâtiment. Un système de ventilation efficace permet notamment de disposer d'un air de bonne qualité, d'évacuer l'humidité mais aussi de mieux maîtriser les consommations énergétiques du bâtiment.

Dans son rapport thématique consacré à la ventilation simple flux par extraction en rénovation, l'Agence Qualité Construction (AQC) démontre que la ventilation est l'un des principaux « *gages de qualité* » d'une bonne et efficace rénovation. Fruit d'une collaboration avec le centre de développement des éco-entreprises (**CD2E**), le rapport *« Ventilation simple flux en rénovation – 12 enseignements à connaître »*, réalisé dans le cadre du dispositif REX Bâtiments performants, présente les enseignements majeurs sur cette solution mécanique.

Ce document, gratuit, est mis à disposition des acteurs de la rénovation, car pour l'agence, ce mode de ventilation mécanique par extraction peut « *s'avérer complexe* ». Surtout en rénovation, où le bâtiment existant doit *« être appréhendé dans son ensemble »* et la ventilation *« s'adapter à l'existant ».*

Bonnes pratiques de l'AQC pour la ventilation simple flux en rénovation
En premier lieu, les spécialistes estiment que la ventilation mécanique est un *« enjeu essentiel »* pour mener à bien des rénovations performantes. Les travaux de rénovations auraient pour principale conséquence de modifier l'étanchéité à l'air du bâti, ce qui rend la ventilation essentielle pour assurer une bonne qualité de l'air

Tous droits réservés à l'éditeur

intérieur. Cela nécessite « *de prendre en compte l'hygiène et la santé, le respect des débits réglementaires, l'apport d'air neuf, l'extraction des polluants intérieurs, et la conservation du bâti* », rappellent les auteurs.

L'AQC a ainsi relevé une série de « *non-conformités* » rencontrées dans le cadre du programme de retours d'expériences. L'analyse préalable du bâtiment apparaît « *prépondérante* » afin de prendre en compte notamment les contraintes et caractéristiques des conduits existants (nature, matériaux, etc.) pour mettre en œuvre un système de ventilation adapté. La coordination entre les lots concernés (Ventilation, Menuiseries intérieures, Menuiseries extérieures, etc.) constitue également l'une des phases clés de l'opération, insistent les auteurs.

Au-delà de la conception et de la mise en œuvre du système, une attention particulière devrait être portée également en phase occupation. En particulier, « *l'entretien et la maintenance devront être réalisés de manière régulière* » pour permettre son bon fonctionnement, souligne le rapport. Enfin, la sensibilisation des usagers (guide d'utilisation, temps d'explication, etc.) constitue également un point clé pour assurer la pérennité du système. En particulier, « *l'information est essentielle afin d'éviter les détériorations, volontaires ou non, lors de la phase d'occupation ».*

A partir de l'analyse d'un ensemble d'opérations réalisées en France métropolitaine, l'AQC a notamment identifié 12 enseignements majeurs relatifs à la ventilation mécanique simple flux, classés selon le cheminement de l'air au sein du bâtiment : depuis l'entrée de l'air neuf dans le bâtiment jusqu'au rejet d'air, en passant par le transit et l'entretien de la ventilation.

Ces enseignements sont structurés autour de points clés pour aider les professionnels à mettre en œuvre des systèmes de ventilation adaptés dans les bâtiments rénovés, avec des photos commentées illustrant des bonnes pratiques, et des erreurs à éviter.

Les 12 enseignements clés
S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Menuiseries.
S'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement – Coffres de volets roulants.
Utiliser des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit.
Maintenir le principe de balayage de l'air dans le bâtiment.
Choisir et installer des bouches d'extraction conformes au système mis en œuvre et adaptées au logement.
Raccorder de manière étanche la bouche d'extraction au réseau aéraulique.
Soigner particulièrement la mise en œuvre des gaines souples.
Contrôler l'état des conduits de ventilation naturelle existants dans les bâtiments collectifs avant leur réutilisation.
Soigner l'installation du caisson d'extraction.
Prévoir et conserver un accès aisé au caisson de ventilation.
Identifier et obturer les entrées d'air parasites.
Entretenir le réseau aéraulique et les bouches d'extraction.

Tous droits réservés à l'éditeur

TENDANCES

Indiscrétions

VOTRE TOP 5

Les actus les plus lues sur notre site eco121.fr

[1] Euratech : Raouti Chehih s'en va
[2] Frédérique Seels prend la tête du CD2E
[3] Crédit du Nord : Mathilde Lepelletier devient directrice régionale Nord Ouest
[4] France Relance soutient 88 projets industriels en Hauts-de-France
[5] Sylvain Breuzard invente la permaentreprise

Tous droits réservés à l'éditeur

CD2E

Frédérique Seels

Du développement économique de la MEL au développement durable

L'ancienne vice-présidente au développement économique de la MEL Frédérique Seels prend la tête du CD2E, basé à Loos-en-Gohelle. Cette diplômée en gestion, titulaire d'un MBA au CEPI, succède à Victor Ferreira qui sera resté quatre ans à la tête du centre d'expertise sur le développement durable. Le CD2E a aussi changé de président il y a quelques semaines avec l'arrivée de Benoît Loison en remplacement de l'emblématique Jean-François Caron. Frédérique Seels, boulonnaise de naissance, a un parcours professionnel très éclectique, qui l'a conduite des ressources humaines d'Autonomie & Solidarité à l'Aract, comme consultante en organisation du travail et RH, mais aussi à la CCI Hauts-de-France. En 2013, elle devient directrice générale de Création Bois Construction, jusque fin 2019. En 2020, elle a fondé la société Global Impact.

Tous droits réservés à l'éditeur

Décision-Achats.fr

www.decision-achats.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Anthony Delabroy, nommé responsable du pôle achats publics durables de CD2E

Anthony Delabroy a été nommé responsable du pôle achats publics durables de CD2E , en novembre 2020, sous la responsabilité de Frédérique Seels, directeur général. Il est chargé d'accompagner les collectivités dans la mise en oeuvre de la transition écologique, dans les domaines du bâtiment durable, des ENR et de l'économie circulaire. Il aide à développer à l'échelle nationale l'outil de mise en oeuvre de clauses environnementales dans les achats publics, et les partenariats institutionnels.

Auparavant, il était consultant responsable achats public durable chez CD2E, de 2019 à 2020. Et de 2018 à 2019, il fut responsable du service commande publique de la communauté d'agglomération d'Henin-Carvin.

Anthony Delabroy, est détenteur d'un master II en droit des affaires publiques depuis 2013, de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France.

Information entreprise - Pôle régional sur les éco-activités, à rayonnement international, le CD2E accompagne les entreprises, acteurs de l'environnement et les filières économiques de la Région Hauts-de-France vers l'éco-transition, en apportant des solutions concrètes aux défis d'aujourd'hui.

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE

Date : 07/04/2021
Heure : 09:08:10
Journaliste : Agnès Guillaumin

www.picardiegazette.fr
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

La filière chanvre se met en place lentement dans les Hauts-de-France

S'il vous arrive de traverser un **champ de chanvre** , inutile d'appeler le 17. Cette culture participe en toute légalité au renouveau de cette plante très cultivée en France jusque dans les années 50 et dont on redécouvre toutes les **qualités agronomiques et techniques.** En région Hauts-de-France, le chanvre est cependant **encore peu présent.**

Visuel indisponible

Formation à la pose du béton de chanvre. © CD2E

Le chanvre ne présente que des qualités. Naturellement bio, la culture n'a besoin ni de produit ni d'arrosage, ce qui est un gros avantage comparativement, par exemple, au coton. Comme le lin, le chanvre permettrait, de plus, de relocaliser en France toute une filière textile. Son seul défaut serait son appartenance au genre cannabis ; mais la variété cultivée, qui provient de semences sélectionnées, ne contient aucune substance psychotrope.

Une production à développer
La production reste encore marginale dans les Hauts-de-France. Cinq producteurs de chanvre sont établis dans le Sud de l'Aisne, en contrat avec la Chanvrière dans l'Aube. À Aguilcourt, Jean Baptiste Cagniart cultive ainsi 25 hectares de chanvre depuis 2009. « *C'est une production intéressante, car elle demande peu d'intrants. Une fois la graine – le chènevis - récoltée, la paille doit être séchée, andainée, bottelée, une opération très dépendante de la météo. À cette période, fin octobre, on doit aussi jongler avec la récolte des betteraves et les semis des céréales.* »

Côté agronomique, la culture présente un enracinement profond, utile dans un assolement. Avant un blé, elle aère le sol et augmente le rendement. Le traitement de la paille doit être fait à proximité des zones de production ; or, il n'existe pas encore d'unité spécialisée en Hauts-de-France. Le lin étant beaucoup plus répandu, des essais de défibrage avec des unités de traitement du lin sont en cours. La coopérative Noriap mène, depuis deux ans, des expérimentations de culture de chanvre dans la Somme. Des améliorations sur la récolte et sur la rentabilité doivent encore être apportées avant de voir plus grand.

Visuel indisponible

Big Ball de paille de chanvre. @JB Cagniart

Le chanvre et ses multiples débouchés
Alimentation, cosmétique, pharmacie, pour la graine et textile, matériaux techniques y compris dans l'aéronautique et l'automobile pour la fibre, les débouchés sont très variés et la transformation du chanvre est déjà complexe et normée…

Tous droits réservés à l'éditeur

www.picardiegazette.fr
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

Dans le secteur du bâtiment, la paille de chanvre, mélangée à la chaux selon un procédé précis, donne du béton de chanvre. C'est l'association « Construire en chanvre » qui assure la promotion et la formation des utilisateurs pour garantir la qualité technique des réalisations en béton de chanvre. Ce matériau est doté de qualités exceptionnelles pour l'isolation thermique, phonique et pour la régulation de l'hygrométrie… soit un gain de 70% par rapport à la laine de roche de la même épaisseur, mesuré avec le logiciel Wufi par le Cerema dans une étude, publiée en mars 2021, note Nathalie Fichaux, secrétaire générale de Construire en Chanvre et directrice d'Interchanvre.

Des chantiers en béton de chanvre
Seules trois entreprises ont été référencées en Hauts-de-France par l'association, dont Sébastien Calmus du cabinet d'architecture Arietur à Wimille. Outre la Maison de l'Ingénieur à Loos-en-Gohelle, Arietur a utilisé le béton de chanvre dans la base technique du Parc régional des Caps et Marais d'Opale, en particulier pour la réalisation de la dalle de sol et pour le calfeutrage des ouvertures.

D'autres chantiers d'isolation en béton de chanvre sont menés par le bailleur Maisons et Cités pour la rénovation intérieure des logements des cités minières classées au patrimoine de l'Unesco, et pour lesquels il est impossible de modifier l'aspect extérieur. « *Le béton de chanvre est un matériau qui respire et qui dure 100 ans,* explique Nicolas Guezel de l'association CD2E. *Ce n'est certes pas le cas de la laine de verre, qui doit être renouvelée après quelques années* ». Compte tenu de ces multiples qualités, la demande en chanvre devrait augmenter considérablement et être multipliée par 4 en deux ans…

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 08/04/2021
Heure : 13:41:09
Journaliste : A.A.

www.environnement-magazine.fr
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

Frédérique Seels nommée directrice générale du CD2E

Frédérique Seels nommée à la direction générale du CD2E. Crédits : DR

Après plus de 4 ans à la direction générale du CD2E, Victor Ferreira passe le relais à Frédérique Seels qui a pris ses fonctions le 1 er avril 2021.
L'association CD2E, qui conseille les entreprises et les territoires dans le développement du bâtiment durable, des énergies renouvelables et l'économie circulaire, annonce un changement de direction et de présidence en 2021. Après quatre années aux commandes opérationnelles du CD2E , Victor Ferreira a mené un travail de fond en faveur de l'accélération de l'éco-transition en Hauts-de-France. Frédérique Seels lui succède en prenant officiellement ses fonctions dès le 1er avril 2021 avec une connaissance des enjeux travaillés par le CD2E.
Engagée dans l'économie sociale et solidaire et dans le développement durable, experte dans la construction bois, Frédérique Seels apporte à la structure sa solide expérience et des compétences reconnues en matière de ressources humaines et de développement économique.
« Le CD2E c'est une belle équipe de 40 personnes qui mène un travail formidable, et avec laquelle je vais pouvoir démultiplier mon action engagée sur la transition énergétique dans mon activité actuelle » , déclare Frédérique Seels.
Par ailleurs, le duo constitué par Frédérique Seels et Benoît Loison succède à Jean-François Caron à la présidence du CD2A, ce qui amène une expertise entrepreneuriale et une connaissance avérée du monde économique et institutionnel. Cela permettra au Pôle d'excellence d'être plus proche encore des entreprises et des territoires, et de soutenir une réelle montée en puissance de l'éco-transition.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA CHRONIQUE DU BTP

Date : 08/04/2021
Heure : 14:55:36
Journaliste : Rachel Debrincat

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Loos-en-Gohelle : Un nouveau duo au CD2E pour accélérer le bâtiment durable

Benoît Loison et Frédérique Seels viennent de prendre les rênes de l'association basée au pied des terrils. L'occasion de faire un point sur leurs ambitions en matière d'éco-transition. Par Rachel Debrincat

L'année 2021 sera marquante pour l'association CD2E basée à Loos-en-Gohelle. Alors que l'équipe de 40 salariés s'apprête à souffler sur les 20 bougies de l'accélérateur de l'éco-transition en région Hauts-de-France, elle accueille à sa tête un nouveau duo : Benoît Loison, élu en février 2021 président du CD2E, et Frédérique Seels à la direction depuis avril.

Quelle est votre histoire avec l'association ?

Benoît Loison : Tout a commencé avec le projet Villavenir initié par la FFB et qui visait le développement d'un concept innovant de création
de maisons BBC. Il m'a amené à être en contact avec Jean-François Caron, précurseur et impliqué dans le développement durable pour faire de Loos-en-Gohelle une ville exemplaire, et à intégrer le CD2E. Avec l'association, nous avons identifié les besoins pour faire évoluer culturellement et dans les pratiques l'ensemble du secteur de la construction. Un «centre de ressources et de compétences pour la qualité environnementale et l'efficacité énergétique dans le bâtiment », lieu d'échanges autour du bâtiment durable, a émergé, sous l'impulsion de la FFB 5962, du CD2E, des SCOP BTP et de la Ville de Loos-en-Gohelle. Avant de devenir, en 2009, l'association Ekwation que j'ai présidée jusqu'à sa fusion avec le CD2E en 2020. Lorsque Jean-François Caron a souhaité passer la main, c'est tout naturellement qu'il m'a proposé de prendre la relève. Je n'ai pas hésité à accepter la mission, les votes du conseil ont fait le reste ! Je suis honoré de la confiance qui m'a été accordée et j'espère que je serai à la hauteur des attentes.

Frédérique Seels : Je la connais depuis sa création avec son duo d'origine : Jean-François Caron, président et Christian Traisnel, directeur, que j'ai côtoyé lors de ma formation de consultante. Puis, quand j'ai pris durant presque 7 années la tête de l'entreprise Création Bois Construction. Aujourd'hui, j'y reviens non pas pour prendre un poste mais pour agir dans une mission d'intérêt général. L'éco-transition est un de mes sujets de prédilection. Et j'ai envie «d'accélérer l'accélérateur» sur ses différentes thématiques.

Que peut apporter le CD2E aux acteurs du bâtiment ?

B.L. : De l'accompagnement individuel et collectif. Tels que les ateliers et journées de formation mais aussi les collectifs régionaux d'acteurs
spécialisés : Collectif régional du Solaire (CORESOL), acteurs du passif, club Vertuoze, collectif paille… Nous travaillons également à la structuration de nouvelles filières économiques, en mobilisant l'ensemble des acteurs d'une filière, jusqu'aux acheteurs comme la construction/rénovation en chanvre ou paille.

F.S. : C'est aussi un lieu d'information sur les questions du bâtiment: qualité de l'air, performance énergétique, rénovation… A l'image de «BATI
Cité» dont l'exposition ouvrira en septembre dans l'ancienne salle des machines de la base 11/19 et qui a pour ambition de devenir un centre de référence régional sur le bâtiment durable. Mais aussi un lieu de rencontres d'acteurs : bailleurs, entreprises, bureaux d'étude, collectivités,
promoteurs… pour faire de l'ecobusiness.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Benoît Loison, président de la FFB 5962, et Frédérique Seels, poursuivront les actions menées depuis 20 ans par le CD2E sur la transition écologique.

Alors que la crise sanitaire frappe encore, l'éco-transition est-elle un levier de développement ?
B.L. : L'urgence est aujourd'hui de dépasser cette période si difficile. Mais, nul doute que l'éco-transition pourra être une opportunité pour les entreprises. Elles doivent s'y préparer. Cela dépend beaucoup des donneurs d'ordre (bailleurs, collectivités, entreprises, particuliers). Au fond, la balle est dans leur camp. Il faut un réel signal des entreprises clientes, pour favoriser les changements nécessaires au sein des entreprises. Ce qui est certain, c'est que cette évolution vers plus de durabilité, la nécessité de déployer un réel plan Marshal en faveur des rénovations de qualité et l'éradication des passoires thermiques, ou encore le déploiement des biosourcés ou du recyclage des déchets bâtiments, offrent des opportunités pour la création de milliers d'emplois. Le potentiel est là, il faut maintenant passer à l'acte.

F.S. On sent d'ailleurs qu'avec la crise sanitaire, il y a eu un effet «Le monde d'après». En 2020, le CD2E a littéralement explosé son nombre de formations suivies en ligne.

Comment le CD2E va-t-il accompagner les entreprises aux nouvelles réglementations ?
B.L. : Nous accompagnerons les professionnels du bâtiment et les donneurs d'ordre au travers de nos outils habituels : animations de clubs, ateliers de sensibilisation ou d'experts, sessions de formation. Côté éco-transition des matériaux, le déploiement de filières des biosourcés en Région est un sujet d'actualité tout

Tous droits réservés à l'éditeur

comme des alternatives intéressantes telles que la fabrication de matériaux à base du recyclage de sédiments qui envasent nos ports.

F.S. : Je ne suis pas pour une écologie punitive mais plutôt pour une écotransition positive et entrepreunariale. L'objectif, c'est d'y aller pas à pas et de former au changement. Alors c'est vrai que la réglementation n'est pas facile à mettre en œuvre. Les moyens sont limités. Mais nous sommes dans un mouvement. Les circonstances sont là sur l'environnement. Il faut y aller ! Nous allons accompagner les acteurs sur le sens que prennent les choses et notamment développer l'éco-marché des collectivités. Les aider à avoir un regard plus longitudinal sur leur projet, à intégrer dès le départ les questions environnementales, à travailler dans une globalité de la performance et à développer leurs compétences pour y arriver. Et ce sera synonyme de nouveaux marchés !

Quels sont vos prochains «chantiers», particulièrement dans le bâtiment durable ?
B.L. : Il nous faut nous préparer à la réglementation à venir RE 2020 et probablement à d'autres qui suivront. Accélérer le bâtiment durable et notamment la question de la rénovation énergétique. Si on pouvait diviser par 2 les émissions du bâtiment, ce serait un bel objectif ! Mais aussi poursuivre les actions avec les bailleurs et collectivités qui ont une grande influence sur le marché, la structuration de filières ou encore l'axe recrutement, attractivité et formation mis en avant dans le rapport «bâtiment durable ».

F. S. : A mon sens, tout est écrit dans ce rapport remis par Benoît Loison à Xavier Bertrand en 2020. C'est une vision stratégique qui, si on arrive à la mettre en œuvre dans les 4 ans à venir, sera une grande réussite ! Nous poursuivrons aussi le développement de la clause verte pour les marchés publics, déployée au niveau national, la structuration des filières éco-entreprises et l'accompagnement des acteurs, comme les collectivités, à l'éco-transition. Plus globalement, j'aimerais aussi densifier et démultiplier l'action du CD2E qui rayonne déjà au-delà de la région. Quant à nos chantiers imminents : ce sont aussi l'ouverture de l'exposition sur les éco-matériaux en septembre que nous pensons probablement inaugurer lors des 20 ans du CD2E.

Comment se prépare votre duo ?
B.L.: Nous avons eu de premières réunions de travail. Nous ne nous positionnons pas en acteurs de la rupture mais bien dans la continuité des actions engagées. Les chantiers sont enclenchés, il nous faut maintenant les amplifier et les déployer pour que la transition écologique, énergétique et économique devienne la norme. Avec les expertises internes et l'arrivée de Frédérique Seels qui a une bonne connaissance à la fois des enjeux du secteur et du contexte institutionnel régional, nous entrons dans la phase « d'industrialisation » de la transition du secteur.

F. S. : Ce sera la seconde fois que nous travaillons en duo avec Benoît Loison. J'ai représenté la filière bois au sein la FFB 5962. Et je suis ravie
de travailler de nouveau avec lui car c'est un homme de convictions qui a piloté la filière bâtiment au CD2E pendant de nombreuses années. Tous deux, nous sommes du bâtiment. J'y baigne d'ailleurs depuis mon enfance dans ma famille. Mais le CD2E traite aussi d'autres enjeux et sujets que le bâtiment. Nous seront vigilants à les développer tous ! Mais finalement : l'ACV, l'Energie, les déchets… se rapportent tous aussi au bâtiment !

Qu'est ce que «cette maison» CD2E ?
L'association CD2E a été créée il y a 20 ans avec l'ambition d'accompagner les éco-entreprises. Aujourd'hui, elle se pose comme accélérateur de la transition écologique en ouvrant son champ d'actions aux acteurs économiques, qu'ils soient offreurs de services ou de produits, ou bien acheteurs, publics ou privés sur les secteurs tels que : le bâtiment, les énergies renouvelables ou encore l'économie circulaire (sédiments, eau, déchets du BTP, écoconception, matériaux biosourcés…). Elle est financée en partie par des fonds

Tous droits réservés à l'éditeur

publics : Europe, région Hauts-de-France, Ademe, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin ou encore la Métropole européenne de Lille.

Sur la base 11/19, le CD2E s'étoffe d'un théâtre de l'éco-construction et des matériaux écologiques, recouvert de panneaux photovoltaïques qui permettent une autoconsommation collective des différents bâtiments du site. Le tout aménagé sous l'impulsion de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. @Sunelis

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Rendons la rénovation énergétique obligatoire lorsqu'elle est intéressante pour les ménages

© KangeStudio / Getty Images Rendons la rénovation énergétique obligatoire lorsqu'elle est intéressante pour les ménages

Dans une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron, une très large coalition d'acteurs (industriels, financiers, syndicats, collectivités territoriales, ONG environnement et précarité, think tanks, associations de consommateurs, etc.) plaide pour l'instauration d'une "obligation conditionnelle de rénovation énergétique", dans le projet de loi climat et résilience. La proposition formulée constitue, selon eux, un compromis constructif entre une obligation “dure” et “punitive”, et la seule incitation proposée par le Gouvernement.
"Monsieur le Président de la République,

Vous avez aujourd'hui une occasion historique de faire de la France la championne de la rénovation énergétique performante des logements. Le projet de loi Climat et Résilience porté par le Gouvernement peut en effet impulser une inflexion majeure en ce sens, en posant un cadre clair et ambitieux en faveur de la rénovation performante. Ce cadre doit permettre aux Français d'accéder à des logements sains, économes en énergie et confortables sans perte de pouvoir d'achat, et il doit envoyer un signal fort aux acteurs de la rénovation pour qu'ils structurent leurs offres.

Pour cela, nous, opérateurs techniques, acteurs financiers, industriels, collectivités territoriales, accompagnants des ménages, syndicats, scientifiques, ONG environnementales et de la précarité, think tank, associations de consommateurs, architectes, énergéticiens, bureaux d'études, avons travaillé ensemble pour porter un mécanisme innovant qui répond à ces enjeux : “l'obligation conditionnelle de rénovation performante”. Cette “obligation” n'est pas une punition, mais au contraire une opportunité pour les Français.

Nous nous sommes appuyés sur des retours d'expériences réussies de rénovations performantes menées ces dernières années sur les territoires grâce à des accompagnements adaptés, des entreprises formées, des montages financiers pertinents et des contrôles systématiques de la qualité des travaux. Atteindre le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation), qui est notre objectif national, est à la portée de la plupart des

Tous droits réservés à l'éditeur

bâtiments, et en particulier à court terme des logements les plus énergivores (classes F et G), qui sont les plus rentables à rénover dès aujourd'hui.

Le mécanisme que nous proposons de mettre en place au 1er janvier 2024 repose sur trois principes simples. Premièrement, l'obligation est conditionnelle. Elle n'impose au ménage de réaliser les travaux que lorsque ceux-ci sont techniquement et financièrement intéressants pour lui : un ménage, y compris très modeste, ne se verra contraint à la rénovation énergétique que si et seulement s'il dispose d'offres techniques pertinentes de travaux et d'une proposition financière permettant de préfinancer les travaux, de préserver ou d'améliorer son pouvoir d'achat tout en maîtrisant sa trésorerie (économies d'énergie générées permettant de financer l'emprunt). L'obligation s'élargira à mesure que les entreprises du bâtiment (artisans, entreprises générales…) et du secteur financier (banques, sociétés de tiers financement…) proposeront sur la place de marché dédiée des offres plus pertinentes, accentuant ainsi la dynamique territoriale de rénovation performante.

Deuxièmement, l'obligation vise la performance. Nous demandons que soit inscrite dans la loi une définition adéquate de la rénovation performante : un bâtiment rénové performant est un bâtiment atteignant le niveau BBC rénovation ou équivalent (classe énergétique A ou B), conformément aux objectifs nationaux. Sans dégrader une situation initiale, un tel bâtiment gagne en qualité de l'ambiance de vie (confort acoustique, confort d'été…), en qualité d'air intérieur, sa valeur immobilière augmente, sa facture énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre s'effondrent. La rénovation performante d'une maison de classe F ou G divise par 4 à 8 les factures de chauffage, ce qui conduit à un nouveau modèle économique et, pour le ménage, à une sortie pérenne de la précarité énergétique.

Troisièmement, l'obligation est accompagnée et contrôlée par un audit “avant et après travaux”. En phase avec les propositions de la commission présidée par Olivier Sichel, nous proposons que les acquéreurs de maisons de classes F et G (une centaine de milliers par an) soient systématiquement accompagnés pour choisir les offres techniques et financières les plus pertinentes, et que l'ensemble des rénovations performantes rendues obligatoires soit contrôlé par un suivi qualité. Nous proposons que la même démarche soit mise en œuvre dans les copropriétés, cette fois-ci quelle que soit leur classe énergétique, lors de “faits générateurs” comme le ravalement de façade, en prévoyant le provisionnement d'un fonds de travaux.

La démarche que nous vous proposons est pragmatique, progressive, et acceptable socialement. Elle concilie lutte contre les dérèglements climatiques et contre la précarité énergétique, elle génère un gain de pouvoir d'achat pour les ménages et des perspectives d'emplois locaux, tout en étant économe en fonds publics. Les travaux se font au moment le plus propice, sur les bâtiments les plus pertinents à rénover, au niveau de performance nécessaire, dans l'intérêt de tous.

Monsieur le Président, l‘incitation actuelle à des gestes de travaux dispersés et non coordonnés gaspille les fonds publics et ne permettra pas d'atteindre les objectifs nationaux 2030-2050. Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que sans obligation de rénovation, la transition climatique est vouée à l'échec. Les tribunaux viennent de condamner l'État pour inaction climatique. La Convention Citoyenne pour le Climat, que vous vous êtes engagé à écouter, demande une obligation de rénovation. Le Haut Conseil pour le Climat vous recommande de le faire. Vos parlementaires eux-mêmes sont prêts à prendre leur responsabilité. Qui plus que vous aura cette légitimité à lancer cette dynamique ?

Nous n'avons plus le temps d'attendre. C'est le moment de changer d'échelle. Monsieur le Président, ferez-vous de l'État le stratège de cette nouvelle dynamique porteuse d'activité et d'emplois pour le secteur du bâtiment ? Serez-vous celui qui inscrira la rénovation performante des logements dans le quotidien des Français ?

Tous droits réservés à l'éditeur

Pour le climat, pour la justice sociale, ne repoussez pas encore cette décision. En tant que représentant de la puissance publique, lancez cette obligation conditionnelle de rénovation performante. Nous sommes prêts à mettre nos énergies en commun pour relever ensemble ce défi."

Signataires
Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie, en charge de la transition écologique et énergétique ;
Alain Grandjean, président de la Fondation Nicolas Hulot ;
Alexandre Lagogué, directeur général de l'Association nationale Compagnons Bâtisseurs ;
Amandine Albizzati, directrice Générale d'Enercoop ;
Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement ;
Benoit Dulac, Président chez Les ECO-Isolateurs ;
Bernard Boyeux, directeur de BioBuild Concept ;
Bernard Horenbeek, président du directoire de la Nef ;
Bernard Laponche, président de l'association Global Chance ;
Bruno Lacroix, président du Collectif Isolons la Terre Contre le CO2 ;
Charles Arquin, associé chez POUGET Consultants ; Bureau d'études Énergie & Environnement ;
Charles Fournier, président de la SEM Centre-Val de Loire Énergies et Vice-président délégué à la transition écologique et citoyenne et à la coopération à la Région Centre-Val de Loire ;
Christian Brodhag, président de Construction 21 ;
Christian Cardonnel, fondateur du bureau d'études Christian Cardonnel Consultant ;
Christian Couturier, président de l'Association négaWatt ;
Claudine Bichet, présidente de Facirénov par Bordeaux Métropole Énergies et vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge du climat, de la transition énergétique et de la santé ;
Damien Racle, président du syndicat Ingénierie à la Fédération CINOV ;
Dominique Naert, directeur du Mastère Spécialisé Executive Immobilier et Bâtiment Durables à l'École des Ponts ParisTech ;
Edith Emereau, présidente de l'association Alisée ;
Eduard Puig, directeur des opérations et Cofondateur de GNE Finance ;
Eric Mestrallet, directeur opérationnel du PREP (Parcours de Rénovation Énergétique Performante) ;
Fabrice Bonnifet, président du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) ;
Florence Presson, adjointe au maire de Sceaux, déléguée aux transitions et à l'économie circulaire & solidaire et Pilote opérationnelle du PREP (Parcours de Rénovation Énergétique Performante) ;
Françoise Coutant, présidente d'ARTÉÉ et Vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
Frédéric Ménard, président du Collectif Agir pour le Climat - Pacte finance Climat ;
Frédéric Sternheim, dirigeant de Rabot Dutilleul ;
Gaëtan Thoraval, directeur général d'Enalia ;
Georges Mothron, maire d'Argenteuil ;
Hugues Vérité, délégué général de l'AIMCC ;
Jacques Pestre, président du Fonds de Dotation Cercle Promodul / INEF4 ;
Jean Jouzel, climatologue et ancien vice-président du groupe scientifique du GIEC ;
Jean Merckaert, directeur action et plaidoyer France - Europe au Secours Catholique-Caritas France ;
Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER - Réseau pour la transition énergétique ;
Jean-Noël Geist, directeur des affaires publiques chez The Shift Project ;
Jean-Yves Mano, président, et Ann-Gaël Béard, Vice-présidente de la CLCV ;
Kevin Chaplais, délégué général du Fonds de Dotation Énergie Solidaire ;
Manuel Domergue, directeur des Études à la Fondation Abbé Pierre ;

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Maryse Combres, présidente de FLAME et Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine déléguée à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables ;
Morgane Créach, directrice du Réseau Action Climat France ;
Morgane Gonon, secrétaire Générale de l'Institut Rousseau ;
Nicolas Théry, président du Crédit Mutuel ;
Olivier Dehaese, vice-président en charge du climat et de l'énergie à Rennes Métropole ;
Olivier Sidler, consultant, co-fondateur de négaWatt et Fondateur du bureau d'études Enertech ;
Philippe Boussemart, président du Groupement du Mur Manteau ;
Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des Maires de France et Maire de Sceaux ;
Philippe Portier, secrétaire national de la CFDT ;
Philippe Rocher, Élu, membre de l'ALEC du Pays de Rennes ;
Pierre Larrouturou, parlementaire européen et rapporteur du budget ;
Pierre-Emmanuel Thiard, président du FILMM ;
Raphaël Michaud, adjoint au Maire de Lyon délégué à l'urbanisme, à l'habitat, au logement et à l'aménagement et Sylvain Godinot, adjoint au Maire de Lyon délégué à la transition écologique et au patrimoine ;
Samuel Courgey, référent technique et formateur à l'association Arcanne ;
Sébastien Delpont, directeur d'EnergieSprong France ;
Thierry Rieser, gérant du bureau d'études Enertech ;
Valérie Flicoteaux-Melling, associée gérante chez 3+1 architectes ;
Victor Ferreira, directeur du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) ;
Vincent Feuillette, directeur de la délégation de service public Rénov'Occitanie à l'AREC Occitanie ;
Vincent Legrand, gérant de l'Institut négaWatt et directeur général de Dorémi ;
Yamina Saheb, chercheure, co-auteure du rapport 6 du GIEC et Directrice du cabinet OpenExp ;
Yann Dervyn, directeur du Collectif Effinergie.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 09 avril 2021
Page de l'article : p.35

Mouvements

Frédérique Seels
Directrice du CD2E
L'ancienne directrice de Création Bois Construction remplace Victor Ferreira à la tête du centre de déploiement de l'écotransition.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 09/04/2021
Heure : 15:04:52
Journaliste : Géraldine Langlois

www.lagazettedescommunes.com
Pays : France
Dynamisme : 13

Visualiser l'article

Hauts-de-France : les acteurs de la commande publique se rapprochent

Les acteurs de la commande publique, réunis le 6 avril par l'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France, apprennent à se connaître. Ils ont échangé sur leurs besoins, leurs apports, leurs innovations pour mieux articuler les marchés publics et ceux qui y répondent et anticiper les gros chantiers.

Ma Gazette

Les 8,3 milliards d'euros que représente la commande publique en matière de BTP dans les Hauts-de-France constituent un levier important pour la relance économique, a souligné Laurent Buchaillat, secrétaire général aux affaires régionales lors de l'événement organisé (en vidéo) par l'Observatoire de la commande publique (ORCP) de cette région. Un événement destiné à valoriser la dynamique déjà engagée et à « fédérer davantage » tous les acteurs de la commande publique et notamment les collectivité territoriales, selon Amélia Deron, directrice de la plateforme régionale des achats de l'Etat en Hauts-de-France, qui pilote l'ORCP (le tout premier créé en France, en 2016).

En matière de commande publique, les collectivités mènent de nombreuses initiatives « mais elles ne sont pas ou peu connues alors qu'elles pourraient inspirer d'autres collectivités ou créer des liens entre des acteurs motivés par les mêmes sujets », a ajouté la directrice.

Faciliter la commande
« La mission de l'ORCP tient en un seul mot : faciliter », a résumé son président, Jacques Vernier. Il s'agit de faciliter la tâche aux collectivités, aux entreprises et à leurs partenaires. Un important « chantier » de l'ORCP consiste ainsi à simplifier et harmoniser les documents de consultation des entreprises. Un besoin largement exprimé. La CCI des Hauts-de-France organise d'ailleurs des formations sur le sujet et des rencontres entre acheteurs publics et entreprises. Laurent Rigaux, président de la Chambre des métiers et des artisans, est allé plus loin : « Des marchés doivent être réservés aux artisans », a-t-il estimé, pour éviter que les plus grosses entreprises, mieux outillées en termes de réponse, soient plus facilement choisies.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'ORCP projette par ailleurs de créer « une seule plateforme à l'échelle de la région sur toutes les commandes publiques lancées », a indiqué Jacques Vernier. Un réseau de « facilitateurs » se constitue aussi peu à peu. Il aide les acheteurs dans la rédaction de clauses sociales ou environnementales. Mais il aide aussi les entreprises à y répondre en recrutant des professionnels formés ou des personnes en insertion, en se fournissant en matériaux spécifiques, ou en faisant connaître des produits ou services innovants.

En lien avec ses partenaires, la ville de Fourmies (Nord), aux objectifs énergétiques ambitieux, a par exemple inscrit dans ses cahiers des charges de maîtrise d'œuvre le fait que les opérateurs des chantiers doivent suivre une formation intégrée au travail sur les exigences écologiques. Une réussite selon le maire, Mickaël Hiraux, qui repose sur « une véritable volonté politique, des partenaires efficaces, de l'anticipation (…), des entreprises motivées, un appui logistique local et une bonne communication » pour convaincre les entreprises.

Anticiper pour mieux répondre
Plusieurs acteurs ont expliqué l'intérêt de pouvoir anticiper les projets de commande publique importants dans leur ampleur ou originaux dans leur forme afin d'avoir le temps de mobiliser (ou de créer) les compétences ou filières d'approvisionnement nécessaires. Si les collectivités ayant des projets de construction en béton de chanvre, par exemple, se concertent, une filière de production de ce matériaux biosourcé peut plus facilement se mettre en place, a expliqué Frédérique Seels, directrice générale du Centre de développement des éco-entreprises (CD2E).

Une meilleure communication sur les projets envisagés permet aussi aux acteurs de l'emploi (Pôle emploi), de la formation (CFA académique) et de l'insertion de se préparer en créant des filières de formation ou en mobilisant des publics spécifiques.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Votre journal économique régional

Date : 13/04/2021
Heure : 07:01:24
Journaliste : Baptiste Régent

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5

Visualiser l'article

Frédérique Seels, nouvelle directrice générale du CD2E : «Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à…

Après plus de quatre ans à la direction générale du CD2E, Victor Ferreira passe le relais à Frédérique Seels, qui fut notamment directrice générale de la société Création bois construction de 2013 à 2019. Son ambition ? *«Passer de l'expérimentation à la massification»* . Entretien.

Frédérique Seels, nouvelle directrice générale du CD2E

Depuis 2002, le CD2E* soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans le **développement de leur expertise et leur capacité d'innovation dans les trois domaines piliers de la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France** : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Il est notamment à l'origine de l'obtention d'un pôle de compétitivité (TEAM², Technologies de l'environnement appliquées aux matières et aux matériaux).

Depuis 2019, le CD2E se saisit également des enjeux liés à la commande publique à travers un service transversal dédié aux achats publics durables . **Pôle d'excellence de l'écotransition basé à Loos-en-Gohelle** , le CD2E anticipe les évolutions à venir pour rendre les innovations opérationnelles à grande échelle.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'objectif est de faciliter le déploiement de stratégies ambitieuses, l'émergence et la structuration de filières économiques efficientes, et, *in fine* , de favoriser un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables.

Industrialiser de nouvelles filières
Frédérique Seels a pris officiellement ses fonctions le 1 er avril 2021 avec déjà une réelle connaissance des enjeux travaillés par le CD2E.

Pour cette native de Boulogne-sur-Mer, fille d'un entrepreneur dans le bâtiment, engagée dans l'ESS et dans le développement durable, diplômée d'un DESS gestion des entreprises à l'IAE de Lille et d'un MBA Executive Dirigeant, experte dans la construction bois, la direction du CD2E est pour elle une étape presque naturelle, la suite logique d'une aventure professionnelle intense.

a nouvelle directrice générale du CD2E, qui « *arrive avec un parcours et un réseau»,* affiche sans ambiguïté ses ambitions : *«Nous avons besoin d'accélérer sur le bâtiment durable et la rénovation énergétique, et sur d'autres thématiques présentant à la fois des enjeux économiques et écologiques, et créer ainsi des marchés*

Tous droits réservés à l'éditeur

et des filières (béton de chanvre, paille, etc.) en région suffisants pour renforcer l'industrialisation. Aujourd'hui, il est parfois compliqué de se fournir en béton de chanvre , un isolant extrêmement efficace, car la filière n'est pas structurée. Pour industrialiser ce marché, il faudrait rénover 1 500 logements par an. Eh bien je me fais fort dans les trois prochaines années d'y parvenir et, pourquoi pas, de contribuer à la création d'une entreprise d'insertion par exemple. A nous d'organiser la filière, de tirer la demande vers des volumes importants, et l'Etat, les collectivités, les bailleurs et les promoteurs immobiliers doivent nous aider !»

Et de poursuivre : *«La vertu de la transition écologique est de* ***créer de nouveaux métiers*** *. Industrialiser de nouvelles filières est une source de création et de transformation de l'emploi. Les entreprises du bâtiment ont des difficultés de recrutement, ces innovations réduiront la pénibilité de ces métiers et permettront d'attirer des jeunes. Le CD2E, en tant qu'* ***organisme de formation*** *, est là aussi pour accompagner les promoteurs dans la formation intégrée au travail afin que les bâtiments construits soient réellement dans la norme énergétique attendue. Mais pour que cela fonctionne, il faut mettre de l'argent et expérimenter à grande échelle sur les territoires. Et mon job, c'est de dire "faites-le avec nous !". En tant que directrice générale du CD2E, je veux développer ces nouveaux marchés, ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification.»*

Tous droits réservés à l'éditeur

Pour ce faire, Frédérique Seels souhaite *«rencontrer tous les acteurs de la place et faire revenir du monde dès que possible dans les locaux du CD2E avec des expositions, des événements privés, des rencontres avec les entreprises et les écoles».* Autrement dit *«créer les conditions de la confiance»* ...

** Le CD2E en chiffres : 208 adhérents ; 21 formations dispensées en 2020 ; 212 participants aux formations en 2020 (présentiel et distanciel) ; 1 452 inscrits uniques et 2 732 participants aux ateliers en 2020 (présentiel et distanciel ; inscrits uniques : une personne est comptabilisée une fois sur l'année ; inscrits total : une personne a participé à plusieurs ateliers dans l'année et chaque participation est comptée).*

Tous droits réservés à l'éditeur

www.weo.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

Eco & co

Interview de Frédérique SEELS, Directrice du CD2E.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 172

Visualiser l'article

Dans un contexte de crise économique, la commande publique a du bon

La commande publique doit jouer un rôle dans la relance économique du pays. Les acteurs régionaux se mobilisent pour faciliter l'accès à ces marchés à toutes les entreprises.

- Des montants en baisse. En France, les marchés publics (hors concessions) ont représenté 71 milliards d' € en 2020, selon les données du baromètre de la commande publique. C'est le montant le plus bas depuis près de 10 ans, en baisse de 18 % par rapport à 2019. Un recul qui s'explique par le double effet de la crise sanitaire et des élections municipales et intercommunales qui ont toujours un impact. En effet, « si l'on compare ces chiffres avec le volume d'achats de la moyenne du dernier cycle électoral, cette diminution peut être ramenée à 9 % » selon les auteurs de l'étude. Ce fort recul s'inscrit dans un contexte de baisse de la commande publique depuis 2012 (96 milliards d' € à l'époque), avec un regain qui avait néanmoins été observé entre 2017 et 2019. Les Hauts-de-France font partie des régions où la baisse de la commande publique a été l'une des plus fortes l'année dernière, à - 20,1 % pour 5,134 milliards d' € (bâtiment et travaux publics, services, fournitures...).

- Un outil du plan de relance. « La commande publique, boostée par le plan de relance va être l'un des moyens pour éviter le traumatisme économique post-Covid », souligne Jacques Vernier, président de l'Observatoire régional de la commande publique (ORCP) depuis le début de cette année. « Il s'agit aussi de profiter du plan de relance pour favoriser une reprise respectueuse de l'environnement, inclure des clauses sociales et s'appuyer sur des entreprises innovantes. »

- Faciliter l'accès aux marchés publics. L'accès aux marchés publics n'est cependant pas si simple pour les entreprises, notamment pour les plus petites d'entre elles. « Les entreprises font état d'une complexité des procédures et d'un manque d'harmonisation entre les demandes des acteurs publics », explique Jacques Vernier. « Il faut davantage de fluidité de la commande publique avec des contrats plus simples, mieux rédigés. » Un dossier de consultation simplifié a été élaboré au sein de l'ORCP grâce à un service de la Métropole européenne de Lille. « Le but est de le faire adopter par le maximum d'acheteurs publics de la région ».

L'accès à l'information sur les marchés publics est une autre problématique des entreprises. « Nous travaillons sur une plate-forme qui centralisera l'ensemble des marchés publics de la région, un guichet unique qui renverra vers les sites existants et qui permettra de faire des recherches par territoire, par secteur d'activité. » Elle devrait être opérationnelle dès cette année. « Nous voulons faciliter les choses. On souhaite que tout le monde adhère au plan de relance. »

Des clauses plus vertes, plus sociales, plus innovantes

« La commande publique ne doit pas être qu'un acte d'achat », note Laurent Buchaillat, secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France. « Il faut lui donner de la valeur. » Le mot d'ordre c'est davantage d'actions en faveur de l'environnement, du social et de l'innovation.

L'Observatoire régional de la commande public cherche à simplifier les démarches. Pour les clauses sociales, par exemple, qui prévoient le recrutement de personnes handicapées ou en insertion économique, un réseau de « facilitateurs » a été mis en place et va être renforcé pour mettre en relation entreprises et structures spécialisées. Pour l'innovation, l'Agence Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) a entamé un processus de labellisation des entreprises innovantes. Ce label (50 entreprises prévues cette année)pourra

0b6J9tjymot60rXAA-ewEl3315FVly4WRNDJtFkxe09W4Mzen_g5sRyspyCHQCzNVBbfsxmSWyHeH9rWN8ghhrAMzIj

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 172

Visualiser l'article

permettre de signer un contrat avec ces entreprises sans passer par un marché public (dans certaines conditions).

Sur les clauses environnementales, c'est le CD2E qui peut intervenir. « Quand on veut inclure des produits écologiques ou locaux par exemple, il faut s'assurer que ces clauses ne soient pas en contradiction avec les règles européennes ou françaises », insiste Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. La structure de Loos-en-Gohelle qui accompagne la transition écologique a lancé en novembre laclauseverte.fr, un site qui recense aujourd'hui 120 clauses environnementales, à disposition de tous, qui peuvent être copiées-collées dans les marchés publics. « Nous accompagnons les acteurs dans la région et ailleurs. Il suffit de nous contacter. C'est une démarche vertueuse qui peut servir au-delà des Hauts-de-France. »

Qu'est-ce que la commande publique?

Par l'expression « commande publique », on entend les commandes de travaux, de services, de fournitures qui sont effectuées par les acteurs publics comme l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, les entreprises publiques... L'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France (ORCP), créé par le préfet, est opérationnel depuis 4 ans. Il vise à sensibiliser les donneurs d'ordre et faire mieux connaître les enjeux de la commande publique, notamment en en facilitant l'accès aux entreprises de la région.. Il cherche également à accroître la performance d'achat des collectivités publiques grâce au partage de bonnes pratiques. Des têtes de file ont été désignés par thématique: l'agence régionale de l'innovation et du développement (HDFID) pour l'innovation, le CD2E pour les questions environnementales, la DIRECCTE pour l'aspect social...

La mairie de Bruay-La-Buissière en travaux en ce début d'année 2021. Environ 8,3 milliards de travaux (bâtiment et travaux publics) sont envisagés dans la région entre 2021 et 2023. PHOTO LUDOVIC MAILLARD - VDN.

0b6J9tjymot60rXAA-ewEl3315FVIy4WRNDJtFkxe09W4Mzen_g5sRyspyCHQCzNVBbfsxmSWyHeH9rWN8ghhrAMzIj

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 19 avril 2021

Des clauses plus vertes, plus sociales, plus innovantes

« *La commande publique ne doit pas être qu'un acte d'achat* », note Laurent Buchaillat, secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France. « *Il faut lui donner de la valeur.* » Le mot d'ordre c'est davantage d'actions en faveur de l'environnement, du social et de l'innovation.

L'Observatoire régional de la commande public cherche à simplifier les démarches. Pour les clauses sociales, par exemple, qui prévoient le recrutement de personnes handicapées ou en insertion économique, un réseau de « facilitateurs » va être renforcé. Pour l'innovation, l'agence Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) a entamé un processus de labellisation des entreprises innovantes. Ce label pourra permettre de signer un contrat sans passer par un marché public (dans certaines conditions).

Avesnes-sur-Helpe. Les communes peuvent être accompagnées. PHOTO SAMI BELLOUMI

Sur les clauses environnementales, c'est le CD2E qui peut intervenir. « *Quand on veut inclure des produits écologiques ou locaux par exemple, il faut s'assurer que ces clauses ne soient pas en contradiction avec les règles européennes ou françaises* », insiste Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. La structure de Loos-en-Gohelle qui accompagne la transition écologique a lancé laclauseverte.fr, un site qui recense aujourd'hui 120 clauses environnementales qui peuvent être copiées-collées dans les marchés publics. « *Nous accompagnons les acteurs. Il suffit de nous contacter. C'est une démarche vertueuse qui peut servir au-delà des Hauts-de-France.* »

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE PUBLIQUE ?

Par « commande publique », on entend les commandes de travaux, services, fournitures qui sont effectuées par les acteurs publics (État, collectivités locales, hôpitaux, entreprises publiques...). L'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France (ORCP), opérationnel depuis quatre ans, vise à sensibiliser les donneurs d'ordre et faire mieux connaître les enjeux de la commande publique, notamment en en facilitant l'accès aux entreprises de la région. Il cherche également à accroître la performance d'achat des collectivités publiques grâce au partage de bonnes pratiques.

1073.

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Relance économique : la commande publique doit jouer un rôle majeur

Date : 19 avril 2021

Des clauses plus vertes, plus sociales, plus innovantes

« *La commande publique ne doit pas être qu'un acte d'achat* », note Laurent Buchaillat, secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France. « *Il faut lui donner de la valeur.* » Le mot d'ordre c'est davantage d'actions en faveur de l'environnement, du social et de l'innovation.

L'Observatoire régional de la commande public cherche à simplifier les démarches. Pour les clauses sociales, par exemple, qui prévoient le recrutement de personnes handicapées ou en insertion économique, un réseau de « facilitateurs » va être renforcé. Pour l'innovation, l'agence Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) a entamé un processus de labellisation des entreprises innovantes. Ce label pourra permettre de signer un contrat sans passer par un marché public (dans certaines conditions).

Avesnes-sur-Helpe. Les communes peuvent être accompagnées. PHOTO SAMI BELLOUMI

Sur les clauses environnementales, c'est le CD2E qui peut intervenir. « *Quand on veut inclure des produits écologiques ou locaux par exemple, il faut s'assurer que ces clauses ne soient pas en contradiction avec les règles européennes ou françaises* », insiste Frédérique Seels, directrice générale du CD2E. La structure de Loos-en-Gohelle qui accompagne la transition écologique a lancé laclauseverte.fr, un site qui recense aujourd'hui 120 clauses environnementales qui peuvent être copiées-collées dans les marchés publics. « *Nous accompagnons les acteurs. Il suffit de nous contacter. C'est une démarche vertueuse qui peut servir au-delà des Hauts-de-France.* »

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE PUBLIQUE ?

Par « commande publique », on entend les commandes de travaux, services, fournitures qui sont effectuées par les acteurs publics (État, collectivités locales, hôpitaux, entreprises publiques...). L'Observatoire régional de la commande publique des Hauts-de-France (ORCP), opérationnel depuis quatre ans, vise à sensibiliser les donneurs d'ordre et faire mieux connaître les enjeux de la commande publique, notamment en en facilitant l'accès aux entreprises de la région. Il cherche également à accroître la performance d'achat des collectivités publiques grâce au partage de bonnes pratiques.

1273.

Tous droits réservés à l'éditeur

EXECUTIVES

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 22 avril 2021
Page de l'article : p.17

DEVELOPPEMENT DURABLE

CD2E

Frédérique Seels est nommée directrice générale de cet accélérateur de l'éco-transition. Elle succède à Victor Ferreira.

Née en 1970, DESS gestion des entreprises (IAE de Lille), MBA executive dirigeant (CEPI Management), elle a débuté comme responsable des ressources humaines chez Autonomie & Solidarité (1995), puis consultante en organisation du travail et ressources humaines pour l'ARACT Hauts-de-France (1999), avant de devenir directrice entreprises à la CCI Hauts-de-France (2007), puis directrice générale de Création Bois Construction (2013). En 2020, elle fonde Global Impact. Depuis 2020, elle est également conseillère municipale de la ville de Faches-Thumesnil, membre du conseil de surveillance de Vitamine T et du CA d'Autonomie & Solidarité (depuis 2021).

www.executives.fr/a.asp?a=160598

Tous droits réservés à l'éditeur

Autrement dit
Pays : FR
Périodicité : Bimensuel

Date : 23 avril 2021
Journaliste : J. Blanchet

ÉCONOMIE

EN HAUTS-DE-FRANCE, LA COMMANDE PUBLIQUE LEVIER DE LA RELANCE

La Préfecture des Hauts-de-France a réuni une multitude d'acteurs publics autour du sujet des achats publics, malmenés la première année de la crise sanitaire. Ils joueront pourtant un rôle clé dans la relance. Un aggiornamento s'impose.

La commande publique se cherche un second souffle. La crise sanitaire, qui a entraîné un retard dans l'organisation des élections municipales et intercommunales, donc la mise en place et l'installation de nouvelles équipes... a, de fait, retardé l'engagement de certains projets. La commande publique se retrouve une perte en volume de 16Mds€ par rapport à 2019, au niveau national. En Hauts-de-France, elle aura diminué de 20,1% pour atteindre 5,134Mds€. Or, *« la commande publique sera un levier important de la relance »* insiste **Laurent Buchaillat**, secrétaire général du SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales) Hauts-de-France. *« Plus de 600M€ vont pouvoir être engagés dans les deux à trois années qui viennent. Nous devons être au rendez-vous pour que la commande publique s'exerce le mieux possible ».*

ENTREPRISES DÉBOUSSOLÉES

Problème, *«beaucoup d'entreprises n'abordent pas les achats publics, par appréhension de la contrainte administrative, technique et commerciale supposée trop contraignante. Les chefs d'entreprises ont-ils une impression de simplification ? Je n'en suis pas tout à fait certain. Cette mission est prioritaire. Car elles vont avoir besoin de la commande publique »* témoigne **Philippe Hourdain**, président de la CCI de Région. Pour le Bâtiment et les TP seuls, la commande publique représente 4600 projets pour un montant d'un peu plus de 8Mds€ dans les Hauts-de-France. **François Delhaye**, président de la FFB Hauts-de-France, avait appelé de ses vœux une étude offrant plus de visibilité sur les marchés à venir et permettant d'anticiper les carnets de commandes pour rassurer les entreprises. C'est désormais chose faite, d'autant que ce travail a été doublé de la signature, fin 2020, d'un pacte avec le Conseil Régional pour épauler la profession dans cette tâche. *« Ces 8Mds€ représentent à peu près 20 000 emplois, étalés sur quatre ans. Or, notre filière représente 105 000 emplois. Les TPE, entreprises artisanales de la construction et des TP, ont des carnets relativement garnis »* relativise le président de fédération. *« Par contre, un trou commence à se faire sentir dans le milieu des TPE. Il y a eu du retard dans l'accord d'autorisations, suite aux différents confinements. Il nous faut être mieux identifiés ».*

PROJET DE PLATEFORME RÉGIONALE D'INFORMATION

Sur le papier, les partenaires publics s'organisent pour faciliter la tâche aux différentes parties prenantes. Opérationnel depuis quatre ans, l'Observatoire Régional de la Commande Publique se veut être un office facilitateur au service des acteurs de la Commande Publique, services de l'État, collectivités locales, hôpitaux... ou des entreprises qui réalisent les travaux ou vendent des fournitures aux organismes publics. Depuis peu, l'ORCP a un nouveau président, une nouvelle feuille de route triennale... et veut lancer une plateforme d'information à l'échelle des Hauts-de-France qui regrouperait l'ensemble des commandes publiques. *« Nous menons actuellement un premier travail pour simplifier et harmoniser les règlements de consultation des entreprises »* confirme **Jacques Vernier**. *« Il faut que l'information circule. Pour que les entreprises de notre région puissent répondre aux commandes publiques, il faut qu'elles sachent que tel ou tel travail est entrepris par une collectivité ».*

LEVER UN RÉSEAU DE FACILITATEURS

Le président de l'ORCP poursuit sa démonstration, militant pour la structuration d'un réseau de facilitateurs prêt à être levé sur tout le territoire régional. Avec des bénéfices multiples. *« Il est de plus en plus souhaitable, lorsqu'on passe une commande publique, de rédiger une clause sociale. Autrement dit, de profiter de travaux publics pour employer des personnes en situation de handicap ou en insertion. Seulement, ce n'est pas si simple : l'entreprise en question aura peut-être du mal à trouver les personnes en question. Là aussi, il s'agit de faciliter ».* La CCI Hauts-de-France organise déjà des Matinales et des ateliers avec CCI Entreprises. *«Nous allons former davantage les entreprises à répondre aux appels d'offres avec une formation administrative et technique pour y répondre au mieux »* promet P. Hourdain. Le centre en éco-transition de Loos-en-Gohelle (CD2E) est allé encore plus loin en lançant « La clause verte », outil gratuit qui permet aux acheteurs publics d'intégrer des clauses innovantes dans leurs marchés. Près de 130 clauses sont actuellement référencées et à disposition des collectivités qui souhaiteraient les insérer dans leurs marchés publics. Ou la collectivité a la possibilité de contacter directement le CD2E afin que l'organisme travaille avec elle à la rédaction de ladite clause. *« Il s'agit de pouvoir alimenter un système qui puisse servir à d'autres »* résume **Frédérique Seels**, dernièrement arrivée à la direction du Centre de l'éco-transition. Mais, là aussi, *« les acteurs publics peuvent avoir peur de l'innovation et de s'engager avec des entreprises innovantes »* reconnaît J. Vernier. Ainsi, l'Agence Régionale d'Innovation et de Développement, partenaire de l'ORCP, s'est mise à labelliser des entreprises innovantes pour leur apposer une marque de confiance vis à vis des acteurs publics. Il y a encore du chemin à faire.

J. Blanchet

FACILITER LA COMMANDE PUBLIQUE POUR SEINE NORD

Les élus régionaux et consulaires le répètent ad libitum : le Canal Seine Nord représente pour la région une opportunité d'activité considérable. Pour y accéder, la Préfecture de Région, le Conseil Régional, la CCI Hauts-de-France et la Société du Canal Seine Nord viennent de signer une charte « canal entreprises ». *« Elle doit permettre au plus grand nombre de se présenter sur le chantier »* indique P. Hourdain. *« 4Mds€ de dossiers vont être lancés. Ce n'est pas seulement du terrassement ! Nous allons travailler ensemble et simplifier les choses le plus possible, pour que le maximum d'entreprises puissent s'intégrer, tout le long du tracé du canal ».*

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 27/04/2021
Heure : 16:14:03
Journaliste : Marie Pesce

euradio.fr
Pays : France
Dynamisme : 12

Visualiser l'article

LE CD2E, ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION - Euradio

LE CD2E, ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

Le CD2E est un accélérateur de l'éco-transition dans la région et plus largement en Europe. Elle soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire. On va en parler aujourd'hui avec notre invité du jour Frédérique Seels, directrice du CD2E.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 27 avril 2021
Page de l'article : p.3

SOMMAIRE

À LA UNE 04-05
FRÉDÉRIQUE SEELS, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CD2E
«Je veux ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification»

ACTUALITÉS 06-07
UN AN APRÈS LE LANCEMENT DES AIDES DE L'ÉTAT
Un premier bilan en trompe-l'œil

ACTUALITÉS 10-11
POUR LES ENTREPRISES EN ACTIVITÉ PARTIELLE
L'opérateur de compétences Atlas acteur du FNE-Formation

ACTUALITÉS 12-13
URSSAF NORD-PAS-DE-CALAIS
De la patience et un traitement au cas par cas pour conserver l'emploi sur le territoire

© Aletheia Press / MR

08-09

16-17

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 27 avril 2021
Page de l'article : p.4-5
Journaliste : Baptiste RÉGENT

«JE VEUX OUVRIR DES PORTES POUR PASSER DE L'EXPÉRIMENTATION À LA MASSIFICATION»

Après plus de quatre ans à la direction générale du CD2E, Victor Ferreira passe le relais à Frédérique Seels, qui fut notamment directrice générale de la société Création bois construction de 2013 à 2019. Son ambition ? *«Passer de l'expérimentation à la massification»*. Entretien.

Baptiste **RÉGENT**

Frédérique Seels, nouvelle directrice générale du CD2E.

Depuis 2002, le CD2E[1] soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans le développement de leur expertise et leur capacité d'innovation dans les trois domaines piliers de la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Il est notamment à l'origine de l'obtention d'un pôle de compétitivité (TEAM², Technologies de l'environnement appliquées aux matières et aux matériaux).

Depuis 2019, le CD2E se saisit également des enjeux liés à la commande publique à travers un service transversal dédié aux achats publics durables. Pôle d'excellence de l'écotransition basé à Loos-en-Gohelle, le CD2E anticipe les évolutions à venir pour rendre les innovations opérationnelles à grande échelle. L'objectif est de faciliter le déploiement de stratégies ambitieuses, l'émergence et la structuration de filières économiques efficientes, et, *in fine*, de favoriser un développement économique vertueux et générateur d'emplois non délocalisables.

INDUSTRIALISER DE NOUVELLES FILIÈRES

Frédérique Seels a pris officiellement ses fonctions le 1er avril 2021 avec déjà une réelle connaissance des enjeux travaillés par le CD2E. Pour cette native de Boulogne-sur-Mer, fille d'un entrepreneur dans le bâtiment, engagée dans l'ESS et dans le développement durable, diplômée d'un DESS gestion des entreprises à l'IAE de Lille et d'un MBA Executive Dirigeant, experte dans la construction bois, la direction du CD2E est pour elle une étape presque naturelle, la suite logique d'une aventure professionnelle intense. La nouvelle directrice générale du CD2E, qui *«arrive avec un parcours et un réseau»*, affiche sans ambiguïté ses ambitions : *«Nous avons besoin d'accélérer sur le bâtiment durable et la rénovation énergétique, et sur d'autres thématiques présentant à la fois des enjeux économiques et écologiques, et créer ainsi des marchés et des filières (béton de chanvre, paille, etc.) en région suffisants pour renforcer l'industrialisation. Aujourd'hui, il est parfois compliqué de se fournir en béton de chanvre, un isolant extrêmement efficace, car la filière n'est pas structurée. Pour industrialiser ce marché, il faudrait*

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 27 avril 2021
Page de l'article : p.4-5
Journaliste : Baptiste RÉGENT

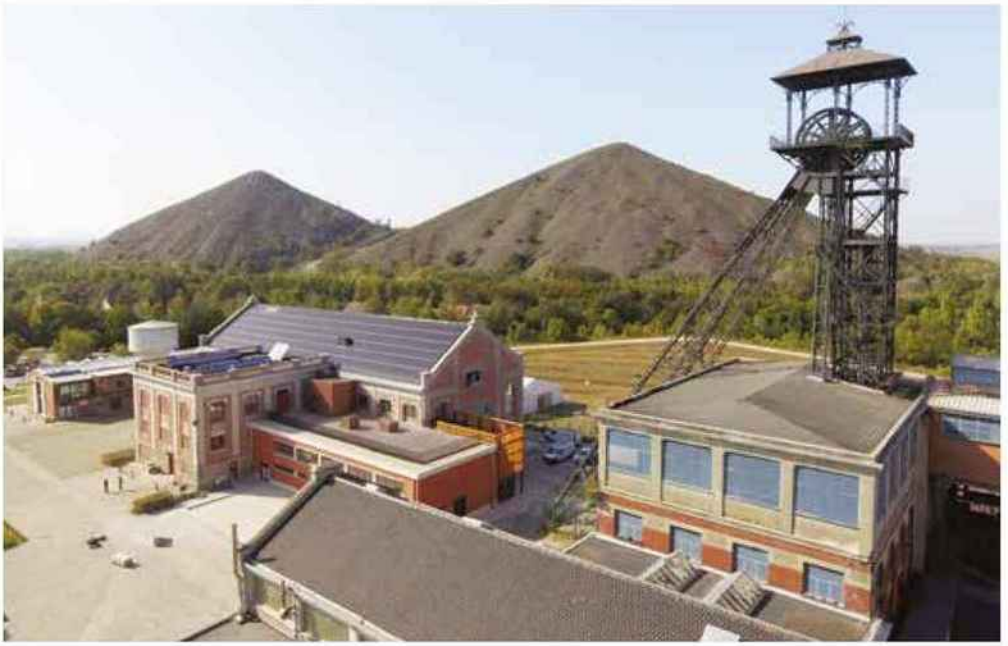

rénover 1 500 logements par an. Eh bien je me fais fort dans les trois prochaines années d'y parvenir et, pourquoi pas, de contribuer à la création d'une entreprise d'insertion par exemple. A nous d'organiser la filière, de tirer la demande vers des volumes importants, et l'Etat, les collectivités, les bailleurs et les promoteurs immobiliers doivent nous aider !» Et de poursuivre : *«La vertu de la transition écologique est de créer de nouveaux métiers. Industrialiser de nouvelles filières est une source de création et de transformation de l'emploi. Les entreprises du bâtiment ont des difficultés de recrutement, ces innovations réduiront la pénibilité de ces métiers et permettront d'attirer des jeunes. Le CD2E, en tant qu'organisme de formation, est là aussi pour accompagner les promoteurs dans la formation intégrée au travail afin que les bâtiments construits soient réellement dans la norme énergétique attendue. Mais pour que cela fonctionne, il faut mettre de l'argent et expérimenter à grande échelle sur les territoires. Et mon job, c'est de dire «faites-le avec nous !». En tant que directrice générale du CD2E, je veux développer ces nouveaux marchés, ouvrir des portes pour passer de l'expérimentation à la massification.»* Pour ce faire, Frédérique Seels souhaite *«rencontrer tous les acteurs de la place et faire revenir du monde dès que possible dans les locaux du CD2E avec des expositions, des événements privés, des rencontres avec les entreprises et les écoles»*. Autrement dit *«créer les conditions de la confiance»*...

(1) Le CD2E en chiffres : 208 adhérents ; 21 formations dispensées en 2020 ; 212 participants aux formations en 2020 (présentiel et distanciel) ; 1 452 inscrits uniques et 2 732 participants aux ateliers en 2020 (présentiel et distanciel ; inscrits uniques : une personne est comptabilisée une fois sur l'année ; inscrits total : une personne a participé à plusieurs ateliers dans l'année et chaque participation est comptée).

LE PARCOURS PROFESSIONNEL ET BÉNÉVOLE DE FRÉDÉRIQUE SEELS

1995 - 1998 : responsable des ressources humaines chez Autonomie & Solidarité
1999 - 2007 : consultante en organisation du travail et ressources humaines pour l'ARACT Hauts-de-France
2007 - 2013 : directrice entreprises à la CCI Hauts-de-France
2013 - 2019 : directrice générale de Création bois construction
2014 - 2020 : vice-présidente de la Métropole européenne de Lille
2018 - 2020 : vice-présidente exécutive du comité d'organisation de Lille Métropole Capitale mondiale du design
2019 - 2020 : membre du conseil de l'EDHEC Business School
2020 - 2021 : fondatrice et présidente de Global Impact
Depuis 2020 : conseillère municipale de la Ville de Faches-Thumesnil
2021 : membre du conseil de surveillance de Vitamine T et du CA d'Autonomie & Solidarité

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 27 avril 2021
Journaliste : Agnès GUILLAUMIN

LA FILIÈRE CHANVRE SE MET EN PLACE LENTEMENT DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

S'il vous arrive de traverser un **champ de chanvre**, inutile d'appeler le 17. Cette culture participe en toute légalité au renouveau de cette plante très cultivée en France jusque dans les années 50 et dont on redécouvre toutes les **qualités agronomiques et techniques.** En région Hauts-de-France, le chanvre est cependant **encore peu présent.**

Agnès **GUILLAUMIN**

© CD2E

Formation à la pose du béton de chanvre.

Le chanvre ne présente que des qualités. Naturellement bio, la culture n'a besoin ni de produit ni d'arrosage, ce qui est un gros avantage comparativement, par exemple, au coton. Comme le lin, le chanvre permettrait, de plus, de relocaliser en France toute une filière textile. Son seul défaut serait son appartenance au genre cannabis ; mais la variété cultivée, qui provient de semences sélectionnées, ne contient aucune substance psychotrope.

UNE PRODUCTION À DÉVELOPPER

La production reste encore marginale dans les Hauts-de-France. Cinq producteurs de chanvre sont établis dans le Sud de l'Aisne, en contrat avec la Chanvrière dans l'Aube. À Aguilcourt, Jean Baptiste Cagniart cultive ainsi 25 hectares de chanvre depuis 2009. « *C'est une production intéressante, car elle demande peu d'intrants. Une fois la graine – le chènevis - récoltée, la paille doit être séchée, andainée, bottelée, une opération très dépendante de la météo. À cette période, fin octobre, on doit aussi jongler avec la récolte des betteraves et les semis des céréales.* »

Côté agronomique, la culture présente un enracinement profond, utile dans un assolement. Avant un blé, elle aère le sol et augmente le rendement. Le traitement de la paille doit être fait à proximité des zones de production ; or, il n'existe pas encore d'unité spécialisée en Hauts-de-France. Le lin étant beaucoup plus répandu, des essais de défibrage avec des unités de traitement

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 27 avril 2021
Journaliste : Agnès GUILLAUMIN

© JB Cagniart

Big Ball de paille de chanvre.

du lin sont en cours. La coopérative Noriap mène, depuis deux ans, des expérimentations de culture de chanvre dans la Somme. Des améliorations sur la récolte et sur la rentabilité doivent encore être apportées avant de voir plus grand.

LE CHANVRE ET SES MULTIPLES DÉBOUCHÉS

Alimentation, cosmétique, pharmacie, pour la graine et textile, matériaux techniques y compris dans l'aéronautique et l'automobile pour la fibre, les débouchés sont très variés et la transformation du chanvre est déjà complexe et normée…

Dans le secteur du bâtiment, la paille de chanvre, mélangée à la chaux selon un procédé précis, donne du béton de chanvre. C'est l'association "Construire en chanvre" qui assure la promotion et la formation des utilisateurs pour garantir la qualité technique des réalisations en béton de chanvre. Ce matériau est doté de qualités exceptionnelles pour l'isolation thermique, phonique et pour la régulation de l'hygrométrie… soit un gain de 70% par rapport à la laine de roche de la même épaisseur, mesuré avec le logiciel Wufi par le Cerema dans une étude, publiée en mars 2021, note Nathalie Fichaux, secrétaire générale de Construire en Chanvre et directrice d'Interchanvre.

DES CHANTIERS EN BÉTON DE CHANVRE

Seules trois entreprises ont été référencées en Hauts-de-France par l'association, dont Sébastien Calmus du cabinet d'architecture Arietur à Wimille. Outre la Maison de l'Ingénieur à Loos-en-Gohelle, Arietur a utilisé le béton de chanvre dans la base technique du Parc régional des Caps et Marais d'Opale, en particulier pour la réalisation de la dalle de sol et pour le calfeutrage des ouvertures.

D'autres chantiers d'isolation en béton de chanvre sont menés par le bailleur Maisons et Cités pour la rénovation intérieure des logements des cités minières classées au patrimoine de l'Unesco, et pour lesquels il est impossible de modifier l'aspect extérieur. « *Le béton de chanvre est un matériau qui respire et qui dure 100 ans,* explique Nicolas Guezel de l'association CD2E. *Ce n'est certes pas le cas de la laine de verre, qui doit être renouvelée après quelques années* ». Compte tenu de ces multiples qualités, la demande en chanvre devrait augmenter considérablement et être multipliée par 4 en deux ans…

Tous droits réservés à l'éditeur

L'ACTU

Têtes d'affiche

© MEL

Frédérique Seels prend la direction générale du CD2e

Frédérique Seels est la nouvelle directrice générale du CD2e, le pôle d'excellence régional dédié à l'éco-transition. Il soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires dans trois domaines : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire. Basé à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), le CD2e est également présent à Lille (Nord) et à Amiens (Somme). Frédérique Seels succède à Victor Ferreira et travaillera avec Benoît Loison, président du CD2e.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 06 mai 2021

2 Dans le Nord, on n'a pas de soleil mais on a des **friches**

EN France, l'installation de grosses puissances au sol de plus de 100 kW passe par un appel d'offres national de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Il s'agit pour l'État de maîtriser la puissance installée grâce à des quotas et d'optimiser la rentabilité des installations qu'il finance via le rachat de l'énergie. Le seuil devrait être porté cette année de 100 à 500 kW, ce qui permettra plus de projets accessibles à tous (sans passer par l'appel d'offres). Mais depuis environ déjà quatre ans, la région compte régulièrement des lauréats dans les appels d'offres nationaux CRE : parmi les critères de la CRE, une bonification est liée à l'usage préalable du site de la future installation, notamment, dans le cas de friches, *« des sites dégradés »* à qui le solaire offre une reconversion et dont les Hauts-de-France sont riches.

« Cela donne des opportunités aux développeurs pour venir monter des projets dans la région », observe le chargé de mission du CD2E. Parallèlement, dans le Sud, les sites se raréfient avec la multiplication des installations, qui, par ailleurs, commencent à beaucoup occuper les réseaux électriques, *« même si, dans notre région, on a la même contrainte avec l'éolien qui en occupe pas mal »*.

En conséquence, la région voit désormais, et verra dans les deux ans à venir, sortir de gros projets de centrales au sol de plusieurs dizaines de mégawatts : par exemple, la centrale au sol de Lourches 17 MW *(lire par ailleurs)* ou encore celle de Niergnies, sur l'ex-base militaire de Cambrai, la plus grande ferme solaire au nord de Paris, 60,7 MW par an quand elle sera pleinement opérationnelle en juin.

« Parallèlement à la croissance de ces grandes centrales, d'autres types de projets se développent, notamment les centrales sur des bâtiments publics, en tiers investissement : particuliers, développeurs et public qui vont accélérer la croissance de façon assez forte et permettre d'en rattraper le retard ces prochaines années. » Mais *« en termes de puissance installée, on reste dans le Nord… Demain, on restera à des puissances limitées par rapport à d'autres régions. »*

À Pont-sur-Sambre, le projet s'est installé sur le site de Pantegnies dans une friche industrielle laissée après le démantèlement en 1998 d'une centrale thermique à charbon d'EDF. Dans l'arrondissement, une seconde centrale va s'implanter à Ohain, dans un village du sud Avesnois. PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 06 mai 2021
Journaliste : A.-S. H.

Investir dans une centrale citoyenne, une bonne opération ?

À LOOS-EN-GOHELLE, la ville a proposé à ses habitants d'investir dans son projet solaire. Dans les communes de Pèvèle-Carembault, le pôle d'excellence régional CD2E travaille à identifier des toitures d'églises, d'écoles, de salles des fêtes... qui seront mises à disposition des habitants pour qu'ils investissent dans le solaire sur ces bâtiments. Les grandes centrales au sol, bénéficiant de bonus quand une partie du capital est ouverte à l'investissement citoyen, proposent aussi aux habitants de la région d'investir où le projet doit s'installer.

Dernier exemple en date, la ferme photovoltaïque de Lourches, mise en service en mars sur une ancienne cokerie, avait ouvert un financement participatif réservé aux habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. Minimum de la mise : 1 000 €, rendement promis à moyen terme, à cinq ans, à 6 % d'intérêts capitalisés.

L'ATTACHEMENT TERRITORIAL

La rentabilité varie selon les modèles d'investissement citoyen mais elle est au minimum de 2 % sur 5 ans, estime le CD2E. Pas l'eldorado mais un risque « *quasi nul* », selon lui, car « *quand on installe une centrale solaire, elle est au moins là pour 20 ans* ». Mais l'essentiel est ailleurs, selon l'organisme : permettre, comme en Pévèle-Carembault, aux habitants d'investir dans le solaire dans leurs communes, « *c'est leur permettre de participer à la transition de leur territoire. Derrière, cela crée du développement économique local, on fait des kilowattheures propres. Cela a plein de vertus, mais avant tout celle de l'attachement territorial.* » ● **A.-S. H.**

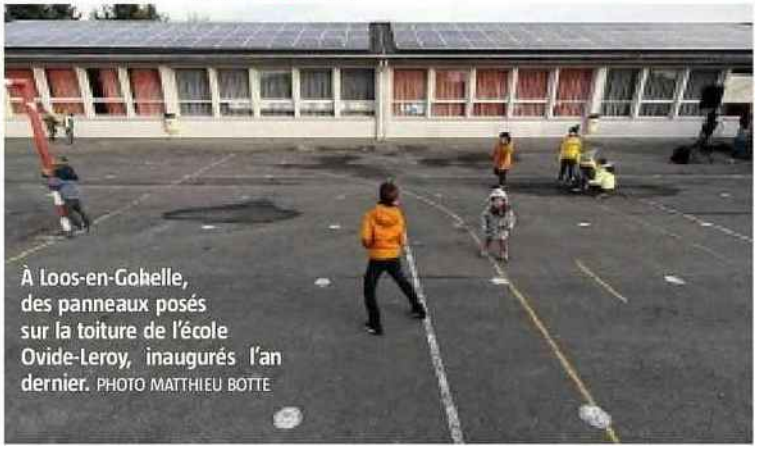

À Loos-en-Gohelle, des panneaux posés sur la toiture de l'école Ovide-Leroy, inaugurés l'an dernier. PHOTO MATTHIEU BOTTE

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 06 mai 2021
Journaliste : A.-S. H.

Investir dans une centrale citoyenne, une bonne opération ?

À LOOS-EN-GOHELLE, la ville a proposé à ses habitants d'investir dans son projet solaire. Dans les communes de Pèvèle-Carembault, le pôle d'excellence régional CD2E travaille à identifier des toitures d'églises, d'écoles, de salles des fêtes… qui seront mises à disposition des habitants pour qu'ils investissent dans le solaire sur ces bâtiments. Les grandes centrales au sol, bénéficiant de bonus quand une partie du capital est ouverte à l'investissement citoyen, proposent aussi aux habitants de la région d'investir où le projet doit s'installer.

Dernier exemple en date, la ferme photovoltaïque de Lourches, mise en service en mars sur une ancienne cokerie, avait ouvert un financement participatif réservé aux habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. Minimum de la mise : 1 000 €, rendement promis à moyen terme, à cinq ans, à 6 % d'intérêts capitalisés.

L'ATTACHEMENT TERRITORIAL

La rentabilité varie selon les modèles d'investissement citoyen mais elle est au minimum de 2 % sur 5 ans, estime le CD2E. Pas l'eldorado mais un risque « *quasi nul* », selon lui, car « *quand on installe une centrale solaire, elle est au moins là pour 20 ans* ». Mais l'essentiel est ailleurs, selon l'organisme : permettre, comme en Pévèle-Carembault, aux habitants d'investir dans le solaire dans leurs communes, « *c'est leur permettre de participer à la transition de leur territoire. Derrière, cela crée du développement économique local, on fait des kilowattheures propres. Cela a plein de vertus, mais avant tout celle de l'attachement territorial.* » **A.-S. H.**

À Loos-en-Gohelle, des panneaux posés sur la toiture de l'école Ovide-Leroy, inaugurés l'an dernier. PHOTO MATTHIEU BOTTE

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 06 mai 2021
Journaliste : ANNE-SOPHIE HACHE

ENQUÊTE

ÉLECTRICITÉ
PHOTOVOLTAÏQUE

Les Hauts-de-France veulent faire briller le soleil

Notre région est l'une des moins pourvoyeuses d'énergie solaire, en France. Mais elle innove et commence à rattraper son retard.

PAR ANNE-SOPHIE HACHE
ashache@lavoixdunord.fr

1 En Hauts-de-France, 189 MW de puissance installée, l'une des plus **faibles** en France

EN puissance installée, 189 MW dont 97 dans le Nord et 36 dans le Pas-de-Calais, comme en croissance du marché, les Hauts-de-France sont avant-derniers au classement des régions françaises *(1)*. La faute au soleil qu'on a dans le cœur, plus souvent que dans le ciel. « *Les développeurs qui font des grosses puissances de plusieurs dizaines de mégawatts au sol travaillent d'abord sur les centrales plus rentables dans le versant sud, avant de le faire dans le nord où l'ensoleillement est moindre* », explique François-Xavier Callens, chargé de mission au CD2E, pôle d'excellence régional qui accompagne les acteurs de la région (entreprises, territoires) dans l'écotransition. Par comparaison, la puissance installée en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 1 436 MW.

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 06 mai 2021
Journaliste : ANNE-SOPHIE HACHE

Installée sur le site de l'ex-base militaire de Cambrai, la ferme solaire de Niergnies (dont 85 % se situe sur la commune de Séranvillers-Forenville), en fonctionnement depuis 2018, produira en juin, quand elle sera complètement opérationnelle, 60,7 mégawatts par an, devenant la plus importante de la région. L'agglo de Cambrai, l'un des cinq actionnaires du projet, touchera pendant la durée du bail (trente ans) des revenus estimés à 7,2 millions d'euros, en plus de ceux liés à l'imposition forfaitaire des entreprises (IFER). PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

30 ou 40 ans

Au minimum, la durée de vie moyenne des panneaux (les fabricants garantissent un rendement de 85 % après 25 ans). Elle est de 10 ans pour l'onduleur, la deuxième grande composante d'une installation solaire, qui fait la conversion du courant continu fabriqué par les panneaux, en courant alternatif. C'est aussi ce qui coûte le moins cher dans l'installation et il est réparable. En matière environnementale, le coût énergétique de fabrication d'une centrale est compensé au bout de deux années de production d'électricité.

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 06 mai 2021

2 Dans le Nord, on n'a pas de soleil mais on a des friches

EN France, l'installation de grosses puissances au sol de plus de 100 kW passe par un appel d'offres national de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Il s'agit pour l'État de maîtriser la puissance installée grâce à des quotas et d'optimiser la rentabilité des installations qu'il finance via le rachat de l'énergie. Le seuil devrait être porté cette année de 100 à 500 kW, ce qui permettra plus de projets accessibles à tous (sans passer par l'appel d'offres). Mais depuis environ déjà quatre ans, la région compte régulièrement des lauréats dans les appels d'offres nationaux CRE : parmi les critères de la CRE, une bonification est liée à l'usage préalable du site de la future installation, notamment, dans le cas de friches, « *des sites dégradés* » à qui le solaire offre une reconversion et dont les Hauts-de-France sont riches.

« *Cela donne des opportunités aux développeurs pour venir monter des projets dans la région* », observe le chargé de mission du CD2E. Parallèlement, dans le Sud, les sites se raréfient avec la multiplication des installations, qui, par ailleurs, commencent à beaucoup occuper les réseaux électriques, « *même si, dans notre région, on a la même contrainte avec l'éolien qui en occupe pas mal* ».

En conséquence, la région voit désormais, et verra dans les deux ans à venir, sortir de gros projets de centrales au sol de plusieurs dizaines de mégawatts : par exemple, la centrale au sol de Lourches 17 MW (*lire par ailleurs*) ou encore celle de Niergnies, sur l'ex-base militaire de Cambrai, la plus grande ferme solaire au nord de Paris, 60,7 MW par an quand elle sera pleinement opérationnelle en juin.

« *Parallèlement à la croissance de ces grandes centrales, d'autres types de projets se développent, notamment les centrales sur des bâtiments publics, en tiers investissement : particuliers, développeurs et public qui vont accélérer la croissance de façon assez forte et permettre d'en rattraper le retard ces prochaines années.* » Mais « *en termes de puissance installée, on reste dans le Nord... Demain, on restera à des puissances limitées par rapport à d'autres régions.* » ■

À Pont-sur-Sambre, le projet s'est installé sur le site de Pantegnies dans une friche industrielle laissée après le démantèlement en 1998 d'une centrale thermique à charbon d'EDF. Dans l'arrondissement, une seconde centrale va s'implanter à Ohain, dans un village du sud Avesnois. PHOTO CHRISTOPHE LEFEBVRE

1274.

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 06 mai 2021
Journaliste : A.-S. H.

Investir dans une centrale citoyenne, une bonne opération ?

À LOOS-EN-GOHELLE, la ville a proposé à ses habitants d'investir dans son projet solaire. Dans les communes de Pèvèle-Carembault, le pôle d'excellence régional CD2E travaille à identifier des toitures d'églises, d'écoles, de salles des fêtes... qui seront mises à disposition des habitants pour qu'ils investissent dans le solaire sur ces bâtiments. Les grandes centrales au sol, bénéficiant de bonus quand une partie du capital est ouverte à l'investissement citoyen, proposent aussi aux habitants de la région d'investir où le projet doit s'installer.

Dernier exemple en date, la ferme photovoltaïque de Lourches, mise en service en mars sur une ancienne cokerie, avait ouvert un financement participatif réservé aux habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. Minimum de la mise : 1 000 €, rendement promis à moyen terme, à cinq ans, à 6 % d'intérêts capitalisés.

L'ATTACHEMENT TERRITORIAL

La rentabilité varie selon les modèles d'investissement citoyen mais elle est au minimum de 2 % sur 5 ans, estime le CD2E. Pas l'eldorado mais un risque « *quasi nul* », selon lui, car « *quand on installe une centrale solaire, elle est au moins là pour 20 ans* ». Mais l'essentiel est ailleurs, selon l'organisme : permettre, comme en Pévèle-Carembault, aux habitants d'investir dans le solaire dans leurs communes, « *c'est leur permettre de participer à la transition de leur territoire. Derrière, cela crée du développement économique local, on fait des kilowattheures propres. Cela a plein de vertus, mais avant tout celle de l'attachement territorial.* » ● A.-S. H.

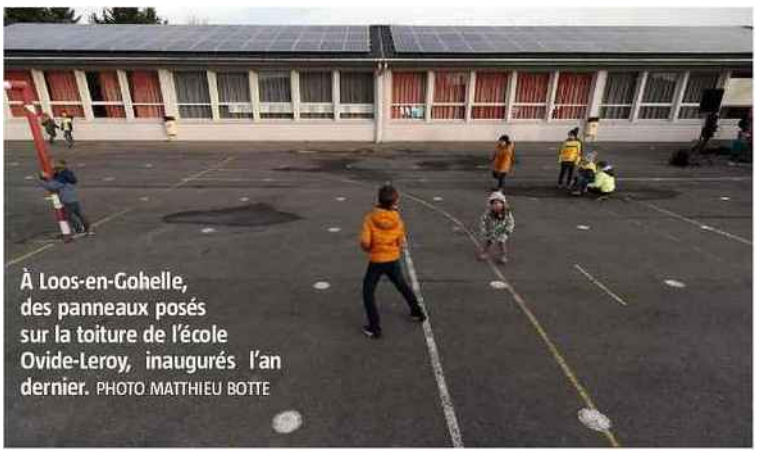

À Loos-en-Gohelle, des panneaux posés sur la toiture de l'école Ovide-Leroy, inaugurés l'an dernier. PHOTO MATTHIEU BOTTE

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 06 mai 2021

Des fermes au sol, des toitures solaires et un nouveau **modèle** d'autoconsommation

LES grosses installations au sol concentrent logiquement la majorité de notre puissance installée en Hauts-de-France. « *Mais la région compte aussi un nombre très important d'installations chez les particuliers et dans le monde agricole* », relève François-Xavier Callens. « *Et comme le coût du matériel a énormément baissé et que celui de l'électricité augmente, aujourd'hui, un nouveau modèle d'autoconsommation se développe : de manière individuelle, sur un bâtiment, ou collective, comme par exemple, sur la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle, la communauté d'agglo a mis une toiture solaire de 420 kW qui alimente les sept bâtiments du site. Nous sommes les premiers en France sur l'autoconsommation collective : sur les 25 installations opérationnelles en France, 9 sont situées en Hauts-de-France. C'est grâce à la dynamique Rev3 (2) et son volet innovation très marqué, le CD2E a accompagné pas mal de territoires sur ce type de projets.* » La perte de rentabilité, liée au plus faible ensoleillement chez nous, est ici compensée par une quasi-absence de coût lié au réseau. Autre exemple, à Pérenchies, une société privée alimente son propre bâtiment, la boulangerie, des logements sociaux : « *Ce n'est pas hyper-rentable pour elle mais cela a des vertus énormes, c'est un modèle intéressant pour les bailleurs sociaux et c'est vraiment le modèle de demain.* »

1. Source ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord : solaire photovoltaïque quatrième trimestre 2020 » Puissance des installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau.

2. La mission Rev3, pilotée par la Région avec la chambre régionale de commerce et d'industrie des Hauts-de-France, née suivant l'inspiration de l'essayiste américain Jeremy Rifkin, est une dynamique qui recense plus de 1 200 projets de développement dans les entreprises de la région, avec label, fonds d'investissement et soutiens publics en faveur de l'innovation. L'ambition de recourir massivement aux énergies renouvelables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Tous droits réservés à l'éditeur

Nord Eclair
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 23115

Date : 06 mai 2021
Journaliste : A.-S. H.

Investir dans une centrale citoyenne, une bonne opération ?

À LOOS-EN-GOHELLE, la ville a proposé à ses habitants d'investir dans son projet solaire. Dans les communes de Pèvèle-Carembault, le pôle d'excellence régional CD2E travaille à identifier des toitures d'églises, d'écoles, de salles des fêtes... qui seront mises à disposition des habitants pour qu'ils investissent dans le solaire sur ces bâtiments. Les grandes centrales au sol, bénéficiant de bonus quand une partie du capital est ouverte à l'investissement citoyen, proposent aussi aux habitants de la région d'investir où le projet doit s'installer.

Dernier exemple en date, la ferme photovoltaïque de Lourches, mise en service en mars sur une ancienne cokerie, avait ouvert un financement participatif réservé aux habitants du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme. Minimum de la mise : 1 000 €, rendement promis à moyen terme, à cinq ans, à 6 % d'intérêts capitalisés.

L'ATTACHEMENT TERRITORIAL

La rentabilité varie selon les modèles d'investissement citoyen mais elle est au minimum de 2 % sur 5 ans, estime le CD2E. Pas l'eldorado mais un risque « *quasi nul* », selon lui, car « *quand on installe une centrale solaire, elle est au moins là pour 20 ans* ». Mais l'essentiel est ailleurs, selon l'organisme : permettre, comme en Pévèle-Carembault, aux habitants d'investir dans le solaire dans leurs communes, « *c'est leur permettre de participer à la transition de leur territoire. Derrière, cela crée du développement économique local, on fait des kilowattheures propres. Cela a plein de vertus, mais avant tout celle de l'attachement territorial.* » ■ A.-S. H.

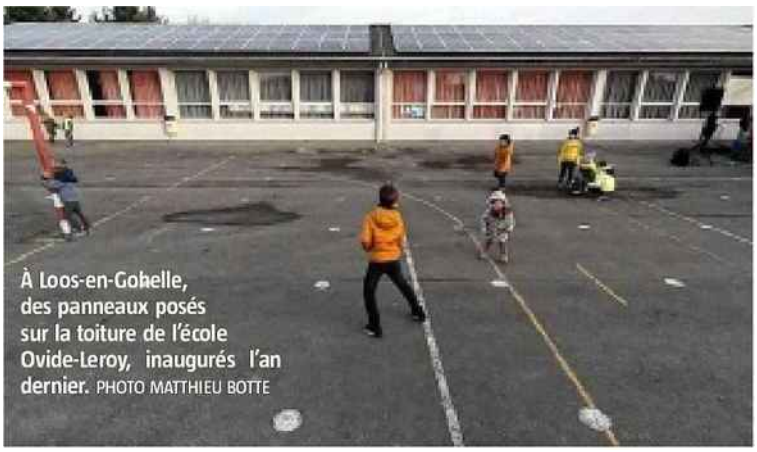

À Loos-en-Gohelle, des panneaux posés sur la toiture de l'école Ovide-Leroy, inaugurés l'an dernier. PHOTO MATTHIEU BOTTE

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 06/05/2021
Heure : 10:31:33
Journaliste : Hélène Bouillon

www.greenunivers.com
Pays : France
Dynamisme : 3

Visualiser l'article

Hive Electric prépare des batteries sans métaux critiques

L'équipe de Hive Electric, avec Nesrine Darragi au centre (@ Hive Electric)

Après plusieurs années de recherche, Nesrine Darragi a mis au point une batterie qui n'utilise ni terres rares ni métaux critiques mais des matériaux et métaux abondants dans la nature et accessibles, tout en annonçant des performances et une fiabilité identiques aux autres. Cette batterie post-lithium nouvelle génération fonctionne au métal-ion avec des matériaux recyclés et recyclables comme le graphite et l'aluminium. « A la base, je cherchais juste à trouver une solution pour remplacer les batteries facilement et rapidement », souligne cette diplômée de l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria) qui a poursuivi ses travaux de recherche sur la mobilité électrique à l'école centrale de Lille. Mais devant l'intérêt manifesté pour sa solution, la jeune femme décide fin 2019 de créer son entreprise pour passer à l'échelle et à l'industrialisation. La marque déposée HyperC (pour Hyper Cellule) se décline déjà en HyperC 4EV (pilote visant à remplacer les batteries d'une voiture commerciale) et HyperC 4FE (batterie hybride lithium fer phosphate pour le championnat Formule E). L'autre marque (EZ-Swap) permet un swap total de la batterie en deux minutes.

Hive Electric, qui a fait partie des six nominés des Grands Prix ACF Autotech 2021* sur 75 candidatures, travaille avec différents partenaires académiques et industriels, dont les noms sont confidentiels. Même s'il n'était pas évident de s'engager dans une nouvelle technologie sur un marché qui compte des acteurs historiques puissants, la start-up lilloise est aujourd'hui accompagnée par l'écosystème des Hauts-de-France (région, REV3, CD2E, pôles Medee, Aria/PFA…). Elle souhaite arriver au TRL 7- 8** d'ici la fin de l'année et vise un début de commercialisation dans les prochains mois.

Cap sur le recyclage

Mais la chercheuse entrepreneuse ne s'arrête pas là : bien décidée à s'inscrire dans une électrochimie d'un nouveau type plus vertueuse pour l'environnement, elle développe le métal-air avec un partenaire industriel et s'engage dans une activité de recyclage des batteries lithium. Elle vient notamment de signer un accord de *joint-venture* avec Baudelet Environnement pour mettre en place la première unité de recyclage de batteries de traction en Hauts-de-France. L'idée est de donner une deuxième vie à ces batteries et, si cela n'est plus possible, d'en valoriser les matières premières.

La jeune entreprise comptera cinq salariés et quatre alternants début juin. Après une première levée de fonds d'amorçage en octobre 2020, elle prévoit de lever 4,7 M€ courant 2021. Elle a reçu plusieurs propositions venant de Corée du Sud, du Japon et des Etats-Unis qui travaillent déjà sur des technologies similaires. En parallèle, elle signe des contrats pour la R&D, l'ingénierie ou encore du transfert de technologies avec « des pétroliers qui souhaitent migrer vers la fabrication de batteries ». Elle déposera bientôt plusieurs brevets sur ses technologies post-lithium et compte sur le transfert de technologies pour ses solutions à base de lithium et ses procédés de recyclage « tout en gardant le secret des électrodes », permettant ainsi aux industriels d'assembler eux-mêmes leurs batteries.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Hive Electric s'inscrit Si aujourd'hui les besoins s'évaluent à quelques MWh/an, voire GWh/an, dans quelques années, ils seront de plusieurs TWh/an par pays. Face aux pénuries annoncées (nickel, cobalt, lithium…), il faudra être en mesure de switcher très rapidement. Avec ses technologies, la jeune société veut être prête au moment clé !

** Concours de start-up du secteur automobile organisé par l'Automobile Club de France et l'ESSEC Automobile Club.*

*** L'échelle TRL (T echnology readiness level) est un système de mesure destiné à évaluer le niveau de maturité d'une technologie, utilisé notamment dans le cadre de programme de financements de la R&D.*

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lemoniteur.fr
Pays : France
Dynamisme : 18

Visualiser l'article

Hauts-de-France : E=0, la dynamique qui dynamite la réhabilitation est lancée

Visuel indisponible

Rénover un bâtiment en moins de trois semaines et en site occupé pour lui garantir ensuite une consommation d'énergie nulle (E=0), équipements compris, durant 30 ans ! Ce pari un peu fou est en passe de devenir réalité en région Hauts-de-France avec un groupement de commandes tout juste créé par les bailleurs sociaux, des collectivités qui lancent des marchés pour des écoles et un club entreprise dédié.

Dans le sillage de la dynamique troisième révolution industrielle (Rev3), enclenchée en région Hauts-de-France depuis plusieurs années , les acteurs du territoire s'organisent pour faire émerger la solution de **rénovation hors-site E=0 baptisé aussi ÉnergieSprong** .

Isoler et produire de l'énergie

Le procédé qui s'appuie sur des **façades et des toitures isolantes productrices d'énergie et modélisées en 3D pour fabrication en usine avant pose rapide sur site** , a été **testé de façon expérimentale dès 2018 de façon pionnière sur la région Hauts-de-France** . Des bailleurs comme Vilogia ou ICF habitat Nord-Ouest ont pu se lancer dans cette expérimentation sur quelques dizaines de logements grâce au soutien de fonds européens.

Faisabilité et efficacité

Et que ce soit dans la métropole Lilloise ou en Picardie **le procédé a prouvé sa faisabilité et son efficacité** .

Les consommations fortement réduites sont **compensées intégralement par l'électricité produite en toiture par les panneaux photovoltaïques** et les locataires sont ravis du changement. Ils apprécient notamment la **fraicheur procurée par l'isolation lors des fortes chaleurs en été.**

Industrialiser pour faire baisser les coûts

Seul ombre au tableau : son coût . Pour l'instant, même avec des opérations comptants plus de 100 logements comme celle lancées par Vilogia à Wattrelos, **le prix de la réhabilitation zéro énergie a du mal**

Tous droits réservés à l'éditeur

à passer sous la barre des 90 000 euros par unité . Pour faire baisser la facture du procédé **sous les 60 000 euros, une seule solution : industrialiser** .

Pour inciter les entreprises à franchir le pas de cette mini révolution dans le monde du BTP, qui pour l'heure recours encore peu à l'industrialisation, **il faut cependant un gisement important et des garanties** .

Plus de 1100 logements pour un groupement

C'est dans cette optique de **massification de la demande, pour faire progresser les entreprises et baisser les coûts que sept bailleurs sociaux (1) se sont groupés fin mars** au sein de l'union régionale pour l'habitat (URH) pour monter un groupement de commandes qui concerne déjà plus de 1100 logements sociaux à rénover en trois ans.

Ces **1100 logements s'ajoutent aux 400 déjà programmés sur la région et le chiffre pourrait gonfler en fonction des résultats de l'appel à projet du gouvernement MassiRéno** , pour lequel 600 logements régionaux sont en lices.

« Il y aura facilement 1 000 autres logements commandés ensuite dés 2024-2025 si l'expérience s'avère concluante », estime Loris Poidvin, directeur du développement et du patrimoine chez ICF habitat Nord-Ouest.

Assistance à maitrise d'ouvrage

Le bailleur qui a déjà testé le dispositif avec succès sur une vingtaine de logements, prévoit 167 autres à rénover au sein de la première phase du groupement de commandes piloté par l'URH. « L'URH assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'animation de la filière au niveau régional au sein de ce groupement. Un recrutement va être lancé pour suivre à plein temps ce projet », précise Emma Desette qui pilote le programme au sein de l'URH.

Rassuré par l'existence de ce groupement et de cette dynamique, **Lille métropole Habitat (LMH) va aussi se lancer dans l'aventure pour environ 250 logements** . « Morphologie, type de façade, possibilité de passer une grue, PLU, capacité des réseaux électriques balcons … Nous avons passé notre patrimoine au crible des exigences ÉnergieSprong. Les premiers marchés concerneront 41 maisons individuelles à Seclin, et 16 logements sur un petit collectif à Tourcoing », détaille le Laurent Schrimer, directeur du patrimoine et de la production-réhabilitation de OPH.

« Même si ces rénovations sont pour l'instant plus coûteuses, **un équilibre économique sera trouvé grâce aux aides financières allouées** », note Didier Manier, le président de LMH. Il ajoute que ce programme offre l'avantage de donner un résultat très facile à comprendre : « **S'il est difficile d'appréhender ce que représente un kWh, il est très aisé de visualiser ce que représente zéro kWh.** »

Tous droits réservés à l'éditeur

17 bailleurs et 3000 logements

Le groupement de commandes qui va grandement faciliter le déploiement de la technique a pu être monté après qu'une étude réalisée par Greenflex chez 17 bailleurs régionaux a mis en lumière 3 **000 logements très rapidement « Énergisprongables »** .

Partie émergée de l'iceberg

Mais ces 3000 logement ne représentent que la partie émergée de l'iceberg puisque **selon Greenflex ce sont 240 000 logements qui sont compatibles en région, 60 % individuel et 40 % sur collectif.**

Un milliard par an durant 20 ans

« Ce gisement pourrait représenter **un milliard de chiffres d'affaires (CA) par an pendant 20 ans, soit 10 % du CA actuel du BTP en région** . C'est un signal très fort », met en avant Inès Du Che, représentante de la démarche EnergieSprong en Hauts-de-France.

Bâtiments scolaires à l'essai

Et c'est loin d'être le seul marché puisque **le procédé est en train de s'étendre aux bâtiments scolaires, avec plusieurs marchés lancés cette année en région** . « Les villes de Lille, Raismes ou Trith-Saint-Léger ont voté des délibérations pour rénover des bâtiments éducatifs façon E = 0. Le conseil régional a émis le même souhait pour deux lycées. De Maubeuge à Dunkerque, des dizaines d'autres collectivités devraient bientôt prendre des délibérations dans ce sens », s'enthousiasme Franck Sprecher, directeur énergie et territoires de Greenflex, l'association qui pilote l'expérience EnergieSprong en France.

La bonne échelle

Pour Fabien Lasserre, coordinateur du groupement de commande de l'URH et également responsable du pôle ingénierie et R & D chez Vilogia, une des ESH pionnières de la démarche, la région représente la bonne échelle pour lancer cette démarche : « Avec ce procédé la massification de la transition énergétique semble enfin atteignable avec une vraie garantie de résultat sur le long terme. »

Tous droits réservés à l'éditeur

Club entreprise

Avec une **visibilité sur plusieurs années des commandes à venir, les industriels pourront s'engager.** Pour que les entreprises puissent répondre aux attentes des bailleurs et des collectivités, un club entreprise est également mis en place. « Déjà une centaine d'entreprises font partie de ce club. **Elles sont accompagnées par différents clusters de la région comme le CD2E ou Fibois, qui pilotent ensemble ce club** », détaille Inés Du Che.

Longueur d'avance

« La région Hauts-de-France a une longueur d'avance sur les autres car sa dynamique comporte un large panel d'acteurs : des bailleurs sociaux, des collectivités pour leur patrimoine éducatif mais aussi les entreprises, coachées via un club entreprise. Et ça fonctionne ! **Plusieurs industriels envisagent sérieusement une implantation en région.** Maintenant, il ne faut rien lâcher. De nombreuses entreprises s'intéressent à ce nouveau marché. Il faut les soutenir car elles vont devoir investir. **Une ligne de production, c'est 5#M€ sans le foncier ni les bâtiments** », souligne Franck Sprecher, ancien directeur général adjoint chez Pouchain, société de maintenance qui a participé aux projets pilotes ÉnergieSrpong de Hem et Wattrelos dans la métropole Lilloise.

Il souligne par ailleurs que cette méthode représente aussi **une aubaine pour les sociétés qui s'occuperont de la maintenance** : « Signer un marché de suivi sur 30 ans c'est une garantie pour les emplois formidables ».

Accompagnement des locataires

« Pour obtenir les résultats escomptés sur les consommations **il est impératif de bien accompagner les locataires** . **Ce qui est prévu dans la démarche E=0** . Sans cet accompagnement, qui est rarement prévu dans les solutions de rénovations plus classiques, ces dernières risquent au final de ne pas porter leurs fruits », met en garde Loris Poidvin.

Il ajoute que les frais pourraient même augmenter si on n'y prend pas garde : « **Pompe à chaleur et ballon thermodynamique sont des équipements qui ont une durée de vie plus réduite et qui coute plus cher en entretien.** S'ils ne sont pas bien utilisés cela peut entrainer un bilan négatif pour les dépenses des locataires. C'est un sujet sur lequel il faut insister ».

A Lille, la première adjointe Audrey Linkenheld insiste aussi elle aussi sur l'importance de l'accompagnement des usagers des bâtiments pour réduire les factures : « **Elle permet à elle seule de réduire facilement de plus de 10 % les consommations** ». Pour trouver des solutions pour réhabiliter le patrimoine de la ville et notamment de nombreuses écoles, la ville se lance elle aussi dans la démarche.

Tous droits réservés à l'éditeur

Faire rentrer le zéro à l'école

Deux bâtiments éducatifs – le groupe scolaire Salengro à Wazemmes (3 500#m2) et Brossolette à Bois-Blancs (2 870#m2) – regroupant cinq écoles et une salle de sport, sont concernés par un **marché global de performance pionnier de type ÉnergieSprong** . Celui-ci prévoit une **garantie de performance ferme sur douze# ans et optionnelle sur dix# ans**. « Nous espérons que les groupements qui répondront seront à la hauteur. Nous prévoyons une prime de 90 000 #euros pour les aider », indique Audrey Linkenheld.

Le marché, mené sous forme de dialogue compétitif, table sur une enveloppe de 7,5#M€ en investissement et 2#M€ en fonctionnement. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2022. « Si les résultats sont encourageants, nous pourrions développer cette solution pour d'autres écoles avec peut-être des travaux réalisés sur la seule durée des petites vacances. Ce serait un très bon accélérateur », projette l'élue.

Course contre la montre

Une course contre la montre est cependant engagée. Par exemple **Clésence qui va tester via le groupement de commandes de l'URH le procédé E=0 sur 150 premiers logements, lance en parallèle une rénovation thermique « classique » de 6000 logements en moins de trois ans** . A l'heure où le lancement de rénovations énergétiques, aussi bien sur les logements que sur les bâtiments des collectivités, se multiplient sur un modèle classique, **la dynamique E=0 doit mettre en grand coup d'accélérateur pour réussir à prendre le train en marche.**

(1) *Vilogia, ICF Habitat Nord-Ouest ,Clésence, Logifim, Oise Habitat, Partenord Habitat et LMH*

Partie des Pays-Bas la méthode EnergieSprong essaime

« A ce jour aux Pays-Bas, **5684 logements rénovés selon les exigences ÉnergieSprong ont déjà été livrés, et plus de 14 000 le seront dans les prochaines années** . Cette approche a su faire ses preuves et **transformer des dépenses d'énergie en dépenses travaux** , augmenter la qualité et baisser les coûts de ces rénovations, dynamiser le marché de la rénovation énergétique et le faire fonctionner sans subventions publiques », souligne Greenflex sur son site internet.

L'approche ÉnergieSprong est aujourd'hui **également en cours de déploiement au Royaume-Uni et en Allemagne, et des équipes de développement sont en cours de création en Italie, à New York, en Ontario et en Colombie-Britannique** .

Tous droits réservés à l'éditeur

Concours d'innovation

Au niveau français pour accompagner la démarche **un deuxième concours d'innovation a été lancé après une première édition menée en 2020** . Au-delà des logements, cette 2 **ème saison s'intéresse aussi aux bâtiments éducatifs** . Les prix du concours seront attribués lors du Forum Innovation organisé début décembre.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 204

Visualiser l'article

Pour qui allez-vous voter aux départementales de juin? Le point sur les candidats de Loos-Les Weppes

La question ne vous a pas encore préoccupé? Mais sachez qu'en juin, nous allons voter aux régionales, mais aussi aux départementales. La campagne de certains candidats a démarré et les listes ont été officiellement déposées. L'occasion de tout vous expliquer.

1.

Pourquoi on va voter ?
Les 20 et 27 juin, nous sommes invités à aller voter deux fois. Nous aurons d'abord à choisir les futurs élus de la Région Hauts-de-France (Xavier Bertrand, l'actuel président, brigue un nouveau mandat). Parmi les compétences de la Région : les lycées, les transports, le développement économique.

Mais nous élirons aussi les représentants du Département du No rd. Pour cette élection, le territoire est découpé en cantons. Nous votons pour les représentants de chaque canton, qui siégeront, ensuite, dans la future assemblée. À noter qu'on vote, depuis 2015, pour des binômes homme – femme (c'est depuis cette année qu'on parle de départementales et non plus cantonales). Le Département gère de nombreuses compétences : tout le volet social (RSA, dépendance, handicap, logement social), mais aussi les collèges, certains musées ou encore la gestion des assistantes maternelles.

2.

Où votez-vous ?
Pas simple de s'y retrouver ! Il faut dire que le découpage des cantons n'est pas forcément naturel. Le secteur de Loos – Les Weppes se partage en trois cantons (voir la carte ci-jointe).

Celui d'Annœullin englobe la majorité des communes du secteur. Il s'étire sur tout le Sud de la métropole lilloise, allant de La Bassée à Radinghem-en-Weppes, et de Fromelles à… Ostricourt !

Si vous habitez à Loos, Santes, Hallennes-lez-Haubourdin ou ce que nous appellerons les communes de la ceinture lommoise (Englos, Sequedin, etc.), vous dépendez du canton dénommé « Lille 6 » (qui comprend Lomme).

Enfin, deux communes de notre secteur, Haubourdin et Emmerin dépendent du canton de Faches-Thumesnil, qui comprend principalement les trois villes que sont Faches-Thumesnil, Seclin et Wattignies.

3.

Les enjeux.
Le département du Nord a basculé à droite en 2015, après des années à gauche. Le président est Jean-René Lecerf. Si la loi sur le cumul des mandats empêche d'être député et maire, il est possible d'être maire et conseiller départemental (on peut même être vice-président du Département et maire !). On retrouve d'ailleurs deux maires du secteur – les maires de Sainghin-en-Weppes et Englos – en lice pour ces élections.

Pour les candidats, le plus difficile sera aussi de mobiliser alors que peu d'électeurs ont la tête aux élections, notamment vu le contexte lié au Covid. La campagne démarre officiellement le 31 mai.

0K5s2oGbCUnQsGm2TH3Uh2b9yqoS9bqsQw8UbwQCm_VWx3gSf8qJ7jc_iuQ7flNGTijnX60CUiIYMMJuU_ZWdOwNzdh

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 204

Visualiser l'article

Canton de Faches-Thumesnil (avec Haubourdin et Emmerin)

Ce canton n'englobe qu'Haubourdin et Emmerin, dans notre secteur. D'où des candidats, pas forcément très connus dans les Weppes. Dans ce canton, on trouve un schéma assez classique : une liste de droite, une de gauche et une d'extrême-droite.

– François-Xavier Cadart est l'actuel maire de Seclin. Il est déjà conseiller départemental. Non inscrit, il est investi par l'UPN (Union pour le Nord). Il est candidat avec Frédérique Seels, qui siège dans l'opposition à Faches-Thumesnil.

– Face à eux, un duo soutenu par un large rassemblement de la gauche, composé de l'élue seclinoise minoritaire Sophie Prunes-Uruen, membre du Parti communiste, et de l'Insoumis Laurent Daudruy.

– Enfin, en lice également, un tandem Rassemblement National, formé de

Frédéric Antichan et Corinne Lefebvre.

Les candidats du canton d'Annœullin (avec La Bassée, Wavrin, Fromelles, etc.)

Pour ce canton très étendu, qui englobe une bonne partie des Weppes, notons qu'on assiste à un duel à droite, avec une liste emmenée par l'ancien maire de La Bassée et actuel conseiller départemental qui se représente (avec Marie Cieters), Philippe Waymel et l'autre par l'actuel maire de Sainghin-en-Weppes, Mathieu Corbillon.

Sont donc en lice :

– Philippe Waymel et Marie Cieters. C'est le duo qui est actuellement aux manettes et qui fait partie de la majorité départementale. Philippe Waymel est l'ancien maire de La Bassée, divers droite. Marie Cieters est adjointe à Phalempin, et par ailleurs vice-présidente à la mobilité de la Pévèle-Carembault. À noter que les suppléants sont également connus dans le secteur : Joffrey Zbierski, maire de Provin, et Marie-Jo Kramarz, maire de Fournes-en-Weppes.

– Le duo sortant aura face à lui un autre binôme divers droite, composé de

Matthieu Corbillon, le maire de Sainghin-en-Weppes, et de Claire Dutilleul, élue d'opposition à Annoeullin.

– Également en lice, pour la gauche, Frédéric Bernable, élu municipal à Pont-à-Marcq, militant associatif et au sein d'EELV et l'avocate Sarah Kerrich-Bernard, ancienne présidente des Jeunes socialistes du Nord. Un duo que nous avons déjà présenté, ces derniers jours.

– Pour le RN, Guy Cannie se présente. Après s'être engagé à Roubaix, il est actuellement conseiller municipal d'opposition à Douai. Ce militant de longue date forme un duo avec Patricia Plancke.

Lille 6 (Lomme, Loos, Santes, Beaucamps-Ligny, etc.)

Pléthore de candidatures (six !) pour ce canton à la fois urbain et rural, qui englobe les villes de Loos et Lomme, avec plusieurs candidats pour la gauche.

0K5s2oGbCUnQsGm2TH3Uh2b9yqoS9bqsQw8UbwQCm_VWx3gSf8qJ7jc_iuQ7fiNGTijnX60CUiIYMMJuU_ZWdOwNzdh

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 204

Visualiser l'article

– Le maire (PS) de Lomme, Roger Vicot, est l'actuel conseiller départemental sortant. En 2015, il était parti en tandem avec Élisabeth Masquelier, conseillère d'opposition à Loos. Mais le duo s'était fissuré quand Élisabeth Masquelier s'était présentée avec l'étiquette En Marche aux législatives. Roger Vicot avait alors claqué la porte du groupe socialiste. Cette fois, le maire de Lomme brigue un nouveau mandat avec Valérie Conseil, qui siège aussi pour l'opposition à Loos, mais pour le groupe de gauche. Le suppléant de Roger Vicot est Olivier Caremelle, son premier adjoint à Lomme.

– À droite, la maire d'Englos, Martine Simon, forme un duo avec le premier adjoint de Loos, Christophe Maertens, pour « porter la voix des Weppes et du monde rural ». À noter que la suppléante de Martine Simon est la maire de Beaucamps-Ligny, Catherine Lefebvre, et que le suppléant de Christophe Maertens est Louis Delemer, délégué des Jeunes Républicains à Lille.

– Pour le mouvement En Marche, Catherine De Ruyter, Lommoise, et Daniel Gruszczynski, qui est élu d'opposition dans le groupe « Vivre Loos Passionnément » représenteront la majorité présidentielle

– Mais à gauche, il y aura deux autres listes. EELV sera représenté par Charlotte Talpaert, comédienne, implantée dans le quartier Bois-Blancs, et l'élu lommois d'opposition Joffrey Leroy.

– La France Insoumise sera emmenée par Nicolas Sierra, qui faisait partie de la liste LFI aux dernières municipales de Loos, et Claire Cathelain.

– Marie Desmazières et l'élu d'opposition lommois Maxime Moulin, représenteront le Rassemblement national (Éric Cattelin-Denu fait partie des suppléants)

– Dernier duo en lice (étiquette inconnue), Nicole Kieken et Frédéric Monteux.

0K5s2oGbCUnQsGm2TH3Uh2b9yqoS9bqsQw8UbwQCm_VWx3gSf8qJ7jc_iuQ7fiNGTijnX60CUiIYMMJuU_ZWdOwNzdh

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 204

Visualiser l'article

0K5s2oGbCUnQsGm2TH3Uh2b9yqoS9bqsQw8UbwQCm_VWx3gSf8qJ7jc_iuQ7fiNGTijnX60CUiIYMMJuU_ZWdOwNzdh

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 204

Visualiser l'article

0K5s2oGbCUnQsGm2TH3Uh2b9yqoS9bqsQw8UbwQCm_VWx3gSf8qJ7jc_iuQ7flNGTIjnX60CUiIYMMJuU_ZWdOwNzdh

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE

www.picardiegazette.fr
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

L'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France fait le point sur son activité

L'Assemblée générale de **l'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France** qui s'est tenue en avril a permis de revenir l'activité de l'URH en 2020. Qui s'est comme tous adaptée à la crise sanitaire pour accompagner les **organismes HLM régionaux** .

(c)AdobeStock

Première réaction de l'URH en avril dernier : la signature de la charte partenariale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière BTP. Un plan d'actions permettant de répondre à la mission de protection des publics fragilisés a également été mis sur pied, suite à l'arrêt des attributions ayant paralysé les services de gestion locative, avec comme fil rouge la solidarité.

L'URH a joué à plein son rôle d'interface régionale entre les bailleurs sociaux et les partenaires régionaux, en poursuivant les échanges et négociations aves l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit sur des enjeux de construction/ rénovation ou ceux liés à l'humain.

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE

www.picardiegazette.fr
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

L'URH a notamment participé à l'élaboration du rapport "Bâtiment durable, vers un changement d'échelle en région Hauts-de-France" du Conseil d'orientation du CD2E et au lancement du challenge "Habiter décarboné" avec Enedis, afin de contribuer à la réussite de la transition énergétique et environnementale.

L'URH a déterminé pour cette année trois grands enjeux : l'accompagnement renforcé des ménages ne difficulté en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs, la transition écologique et énergétique du parc HLM et le développement des coopérations professionnelles, territoriales et partenariales pour répondre au mieux – avec les collectivités – aux besoins des ménages et territoires.

Pour visualiser l'intégralité du rapport d'activités 2020 : https://www.picardiegazette.fr...

Tous droits réservés à l'éditeur

www.recyclage-recuperation.fr
Pays : France
Dynamisme : 3

Visualiser l'article

Nomination: l'heure du renouveau chez Team2

Alors que le 31 décembre 2020, le pôle de compétitivité national, dédié à l'économie circulaire installé dans les Hauts-de-France, obtenait le renouvellement de son label *« Pôle de Compétitivité pour l'Économie Circulaire »* , renouvelle sa gouvernance.

Frédéric Heymans
Tout commence le 9 octobre 2020 quand le conseil d'administration de Team2 a élu Frédéric Heymans, 48 ans, président du pôle - succédant ainsi à Christian Thomas. Ingénieur de métier et administrateur au sein du pôle depuis sa fondation, il est également le directeur général de Recytech . Basée à Fouquières-lès-Lens, cette dernière se dédie notamment à la valorisation des déchets industriels par pyrométallurgie. Récemment, l'entreprise de 48 personnes a été labellisée *Vitrine de l'Industrie du Futur* .

Le 30 avril 2021, c'était au tour de Christian Traisnel de passer la main. En effet, l'ancien gérant d' *Hexa Conseil* (1984-2005) avait lancé et développé *CD2E* en 2002 et du pôle en 2010. A présent, c'est Carole Magniez, qui reprend la main en tant que directrice générale. Spécialisée dans de nombreux secteurs comme le textile, l'automobile et le ferroviaire, elle est accompagnée de Moise Vouters, directeur adjoint.

De nouveaux objectifs et un déménagement

Afin de poursuivre son activité, Team2 s'est fixé de nouveaux objectifs pour la période 2020-2022. En effet, il prévoit notamment d'augmenter le nombre de projets de R&D collaboratifs labellisés dans le cadre d'appels régionaux, nationaux et européens afin de développer l'économie circulaire mais aussi de multiplier les collaborations avec d'autres structures européennes et internationales. Pour ce faire, le groupe a mobilisé une équipe d'une dizaine de personnes au service de ses adhérents afin d'animer, générer ou encore communiquer et promouvoir les événements du pôle. De nouvelles ambitions complétant sa récente installation dans de nouveaux locaux à Lens, le 23 mars 2021.

Emilie Tournié (journaliste étudiante)

Tous droits réservés à l'éditeur

www.recyclage-recuperation.fr
Pays : France
Dynamisme : 3

Visualiser l'article

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 25 mai 2021
Page de l'article : p.9
Journaliste : Amélie PÉROZ

L'UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT HAUTS-DE-FRANCE FAIT LE POINT SUR SON ACTIVITÉ

L'assemblée générale de l'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France qui s'est tenue en avril a permis de revenir l'activité de l'URH en 2020. Qui s'est, comme tous, adaptée à la crise sanitaire pour accompagner les organismes HLM régionaux.

Amélie **PÉROZ**

© Toutenphoton

Première réaction de l'URH en avril dernier : la signature de la charte partenariale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière BTP. Un plan d'actions permettant de répondre à la mission de protection des publics fragilisés a également été mis sur pied suite à l'arrêt des attributions ayant paralysé les services de gestion locative, avec comme fil rouge la solidarité.

L'URH a joué à plein son rôle d'interface régionale entre les bailleurs sociaux et les partenaires régionaux, en poursuivant les échanges et négociations aves l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit sur des enjeux de construction/rénovation ou ceux liés à l'humain.

L'URH a notamment participé à l'élaboration du rapport «Bâtiment durable, vers un changement d'échelle en région Hauts-de-France» du conseil d'orientation du CD2E et au lancement du challenge «Habiter décarboné» avec Enedis, afin de contribuer à la réussite de la transition énergétique et environnementale.

L'URH a déterminé pour cette année trois grands enjeux : l'accompagnement renforcé des ménages en difficulté en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs, la transition écologique et énergétique du parc HLM et le développement des coopérations professionnelles, territoriales et partenariales pour répondre au mieux – avec les collectivités – aux besoins des ménages et territoires.

LE LOGEMENT SOCIAL EN RÉGION

- **8 173** logements sociaux neufs financés en 2019.
- **7 493** logements locatifs, dont **70** logements structures et **82** hébergements.
- **680** logements en accession sociale.
- **357** démolitions financées par le Fonds national d'aide à la pierre (Fnap).
- **922,4 millions d'euros** financés par la Banque des territoires, dont **714,7 millions d'euros** pour la construction ou l'acquisition de **6 818** logements locatifs sociaux.
- **47 millions d'euros** de prêts et subventions accordés par Action logement pour le logement social (droit commun et Action cœur de ville).

Source : «Le financement du logement social en Hauts-de-France – bilan 2019» URH.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 8

Visualiser l'article

10ème téléconférence TEPOS en actions : “Équiper les parcs d'activités en énergies renouvelables”

Les zones d'activités économiques ou industrielles concentrent d'importants consommateurs d'énergie. Si les actions d'économie d'énergie à mettre en place sont spécifiques à chaque procédé industriel, la production d'énergie renouvelable sur le site peut plus facilement être mutualisée. Deux cas de figures peuvent se présenter : création ou extension d'un parc d'activités ou conversion aux énergies renouvelables d'un parc existant. Les modalités d'intervention de la collectivité ou du gestionnaire du parc d'activités varient suivant le cas de figure. Lors d'une création ou d'une extension d'une zone, il s'agit d'identifier les potentiels de production et mettre en place les dispositifs incitatifs, juridiques pour que les futures entreprises adhèrent au projet de production d'énergie renouvelable. Pour un parc existant, la difficulté réside à embarquer les entreprises du site dans un projet commun, qui s'adapte au mieux à leurs contraintes et attentes.

Développement durable

Dans cette téléconférence, nous aborderons à partir de différents exemples, les modalités d'intervention de la collectivité ou du gestionnaire du parc d'activités pour ces deux cas de figures.

La Communauté de Communes Coeur de Savoie témoignera de deux projets d'extension de zone d'activité, l'un équipé d'une boucle de géothermie basse température, l'autre de panneaux photovoltaïques en toitures et parkings. Ces expériences permettront de mettre en évidence les points d'attention aux différentes étapes de tels projets : Études de potentiels, scénarisation, modalités de mise en œuvre et de contractualisation, organisation de la gestion des unités de production et gestion des interfaces avec les constructeurs des futurs bâtiments…

Alexandre Pauvert du CD2E et Nicolas Hernigou de Cohérence Energies nous partageront les clés de réussite et les étapes à suivre pour mener à bien un projet d'énergie renouvelable mutualisé sur un parc existant. Ces enseignements sont tirés des travaux du projet européen BISEPS et en particulier de l'accompagnement des entreprises du parc d'activités Ravennes Les Francs dans la Métropole Européenne de Lille. Les actions de mobilisation et les études de faisabilité ont conduit sur ce site 25 entreprises à faire le choix d'installations photovoltaïques en autoconsommation collective.

Intervenants :

Sébastien Eyraud, responsable du service transition énergétique à la Communauté de communes Cœur de Savoie
François-Xavier le Corre, chargé de développement à la Communauté de communes Cœur de Savoie
Alexandre Pauvert, consultant énergies renouvelables au CD2E
Nicolas Hernigou, fondateur de la société Cohérence Energies

Animaton :

Sylvain Baudet, Territoires Conseils
Charlotte Tardieu, CLER-Réseau pour la transition énergétique

Tous droits réservés à l'éditeur

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 8

Visualiser l'article

Téléconférence gratuite et ouverte à toutes et tous, organisée en partenariat avec Territoires conseils, service de la Banque des Territoires.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA CHRONIQUE DU BTP

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le 2 juin : Les 3èmes rencontres BIM et du SmartBuilding

Les 3 èmes rencontres du BIM et du SmartBuilding **seront organisés le 2 juin prochain à Polytech à Villeneuve d'Ascq. Durant une journée, 6 conférences, 3 ateliers et d'une session de pitchs** seront proposés aux participants. Entreprises, collectivités, bureaux d'études,… pourront ainsi faire le point sur les dernières avancées en matière de BIM et de SmartBuilding et découvrir **des retours d'expériences sur des projets régionaux et nationaux.**

Au programme ?
9h / 10h30 : Ouverture : **Remise des prix du concours** de projets BIM et SMARTBUILDING et Signature de la charte du club VERTUOZE, table-ronde autour du CIM
10h30 / 11h30 : Conférences et Atelier
SNCF Réseau : Présentation d'une expérimentation du BIM pour la planification de la maintenance à SNCF Réseau : SNCF Réseau est investi dans un ambitieux programme de digitalisation de son infrastructure et s'est engagé à utiliser le BIM comme levier de la digitalisation de ses processus. Le BIM est ainsi en cours de déploiement sur les processus de conception et de construction. Pour les phases de maintenance et pour l'exploitation, plusieurs expérimentations sont en cours pour évaluer les usages et les bénéfices que le BIM pourrait apporter dans ces phases. Le projet Hub Secteur fait partie de ce type d'expérimentation avec la structuration d'une maquette BIM qui pourrait supporter les processus de planification de la maintenance.
Animé par Judicael Dehotin, Coordinateur programme BIM SCNF Réseau
SBA / Sergic : Rénovation énergétique et numérique d'une résidence de 48 logements
Un projet pilote de rénovation énergétique et numérique d'une résidence de 48 logements à Roubaix, sous l'initiative du syndic Sergic qui souhaite proposer aux co-propriétaires une remise à niveau du chauffage, du contrôle d'accès, de la vidéophonie ainsi que la prédisposition des logements aux services de demain : internet social, maintien à domicile, scénarios de vie avec pilotage à la voix,… grâce à une approche R2S Résidentiel.
Animé par François-Xavier Jeuland, Vice-Président Smart Home, chez SBA (Smart Builginds Alliance)
NOBATEK : IMMERSITE®, Outil numérique de conception participative des projets d'aménagements et de construction
11h30 / 12h15 : Pitchs : start-ups, projets, innovation
14h15 / 15h15 : Conférences et atelier

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

LMH / Socotec : Présentation de la Certification As Built par SOCOTEC avec un retour d'expérience de Lille Métropole Habitat

Développée par SOCOTEC, la Certification BIM Model As Built garantit la qualité de la maquette numérique d'un projet « tel que construit ». Elle permet de reconnaître formellement la conformité entre le réel et son jumeau numérique, tant sur la structure du modèle que dans son contenu.

Lille Métropole Habitat présente son retour d'expérience sur la mise en œuvre de ce processus de certification pour ses projets neufs, de réhabilitation et de numérisation de l'existant.

Animé par Guillemette Lescure, Chef de projet chez Lille Métropole Habitat et Alexandre Bompard, Directeur de BIM in Motion

SBLM Ventures SAS, société qui porte et anime le projet SBLM Platform

SBLM Platform est un Ecosystème Coentrepreneurial constitué d'individus, de startups, de Centres de Recherche et d'autres types d'acteurs qui collaborent de manière proactive afin de permettre à l'Industrie de l'AEC et de l'Immobilier de s'inscrire dans une démarche totale/globale de numérisation du Cycle de Vie du Bâtiment et des Infrastructures.

Cet écosystème est ouvert et s'appuie sur des valeurs humaines et professionnelles fortes : complémentarité des expertises sur l'ensemble de la Chaîne de Valeur, des compétences nécessaires au développement international d'un projet et des solutions numériques permettant d'apporter une réponse globale à la gestion du Cycle de Vie du Bâtiment et des Infrastructures.

Animé par Dominique Gatto, Président de SBLM, Alexis Nejad, Co-fondateur et Président de Thirtyseven, Robert Magi, Co-fondateur et Directeur des opérations de Thirtyseven ® , Benjamin Ulrich, Président de Intent Technologies

Moduo : Lancement Projet BIM (Logiciels, Outils, Workshop, Interopérabilité)

15h30 / 16h30 : Conférences et Atelier

SPIE : L'impression 3D au service de l'industrialisation de la construction

Dans l'industrie manufacturière, l'impression 3D permet l'exécution rapide de pièces sur mesure ou de pièces standardisées réplicables en série. Dans l'industrie du BTP, les cas d'usage liés à cette technologie sont de plus en plus nombreux : impression de maisons entières ou pièces uniques sur mesure. Chez Spie Batignolles, l'angle d'attaque pour l'exploitation de l'impression 3D est l'amélioration de la performance de leur outil de production sur le terrain. Cette vision sera présentée à travers 2 cas d'usage spécifiques.

Animé par Frédéric Gaurat, Directeur Technique sur la construction Ile-de-France, Spie Batignolles.

WiredScore : SmartScore pour un avenir plus intelligent

SmartScore, le nouveau label international dédié aux bâtiments intelligents a été conçu pour apporter un cadre de référence et une méthode d'évaluation des Smart Buildings, ainsi que pour permettre aux décideurs du secteur immobilier en plein progression de promouvoir la qualité d'usage de leurs immeubles.

Animé par Frédéric Motta, Directeur Général de WiredScore France

Maille' immo / NACARAT : Comment vulgariser le BIM GEM (gestion-exploitation-maintenance), l'IA (intelligence articificielle) et les IOTs (Internet of Things) pour mieux entretenir les bâtiments d'aujourd'hui et de demain?

Infos pratiques :

www.cd2e.com

Mardi 2 juin 2021 – Polytech Lille – Avenue Paul Langevin à Villeneuve d'Ascq

Un évènement ouvert aux professionnels et aux étudiants

Participation gratuite mais inscription obligatoire pour la bonne organisation de cette journée.

> **Le formulaire d'inscription détaillé est disponible ici !**

Vertuoze, un programme d'animation

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

VERTUOZE est un programme de développement et d'animation de la filière BIM & SMARTBUILDING à destination des professionnels de la métropole lilloise et des Hauts-de-France.

La **Métropole Européenne de Lille (MEL)** a développé un partenariat avec le **CD2E** dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, renouvelable depuis 2012. Au départ axé sur le développement et l'animation de la filière éco-construction éco-rénovation et performance énergétique sur le territoire lillois, ce programme **VERTUOZE** est aujourd'hui consacré à **la promotion de l'usage du BIM (Building Information Modeling) dans les programmes immobiliers et le développement des programmes de bâtiments intelligents**

Depuis 2019, le CD2E, en partenariat avec la MEL et Polytech Lille, organise les Rencontres du BIM et du SmartBuilding proposant un programme riche de conférences, tables rondes et ateliers offrant la possibilité aux participants d'échanger sur les nombreuses thématiques couvertes par le BIM et le SmartBuilding.

Tous droits réservés à l'éditeur

GÉNIE CLIMATIQUE MAGAZINE

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel
OJD : 431

Date : Juin 2021
Page de l'article : p.36-39

Sainte ventilation

Les 12 commandements auxquels doit obéir la double flux en rénovation

Après avoir collecté différents retours d'expérience via le dispositif REX Bâtiments performants, l'Agence Qualité Construction, le CD2E et Ville Aménagement Durable ont compilé douze enseignements sur la ventilation double flux en rénovation, *« installation performante si elle est placée au cœur de la stratégie de rénovation »*.

Ingénieurs de l'AQC en partenariat avec les centres de ressources Ville et Aménagement Durable et CD2E

Le choix de la VMC double flux se fait notamment dans le cadre de rénovations très performantes d'un point de vue énergétique. Son efficacité est associée en particulier à une bonne étanchéité à l'air du bâti, mais aussi à la possibilité, pour certaines installations double flux, de pouvoir moduler les débits selon l'usage et l'occupation d'un bâtiment non-résidentiel. La VMC double flux a également un rôle prépondérant dans la performance énergétique, puisque la présence d'un échangeur thermique dans la centrale de traitement d'air permet de récupérer les calories de l'air extrait vicié et de les transférer à l'air neuf. La prise en compte de l'encombrement des réseaux et de la centrale de traitement d'air dans la réflexion globale du projet de rénovation est essentielle pour plusieurs raisons :

- la centrale double flux (DF) a une taille plus imposante que le caisson simple flux (SF) ;
- deux réseaux aérauliques (plus, le cas échéant, les réseaux d'air neuf et de rejet) doivent être mis en œuvre, contre 1 seul pour la Simple Flux (plus, le cas échéant, le réseau de rejet) ;

il est vivement recommandé que l'ensemble du système DF soit placé dans le volume chauffé.

Au-delà de la mise en œuvre, une attention régulière doit être portée à la VMC double flux en phase d'exploitation. Pour permettre son bon fonctionnement, l'entretien et la maintenance des différents éléments doivent être réalisés fréquemment. Afin d'améliorer l'installation d'une ventilation double flux en rénovation, nous avons listé douze enseignements principaux issus de l'analyse et de la synthèse des retours d'expériences observés depuis 2010 dans le cadre du Dispositif REX Bâtiments performants.

1. ÉLOIGNER LA PRISE D'AIR DE TOUTE SOURCE DE POLLUTION

La prise d'air de la CTA est proche de zones polluées : trafic routier, espace fumeur du bâtiment, végétation, sous-sol, ventilation naturelle des parkings, etc. Les polluants et les odeurs peuvent donc rentrer dans le bâtiment et déteriorer la qualité de l'air intérieur. L'encrassement des filtres peut aussi générer une forte perte de charge compensée par le ventilateur du caisson de ventilation pour assurer un débit constant. Le surcoût lié à l'entretien et au changement des filtres est également plus important.

Il est préférable de réaliser une analyse environnementale du site, puis déterminer l'emplacement le plus opportun, de manière à éviter l'entrée de polluants (industriels, naturels, thermiques...) dans le bâtiment. S'il y a lieu, il faut éloigner la prise d'air neuf du bâtiment en la positionnant dans une zone à l'écart des sources de pollutions et des rejets d'air vicié et proscrire les prises d'air neuf proches du sol, surtout dans les situations à potentiel radon élevé.

2. LIMITER ET CALORIFUGER LES INSTALLATIONS DE LA VENTILATION SITUÉES HORS VOLUME CHAUFFÉ

La centrale et les gaines de soufflage et de reprise situées hors du volume chauffé ne sont pas correctement calorifugées ou la longueur des gaines calorifugées en extérieur est très importante, résultat l'efficacité énergétique de l'installation diminue à cause des déperditions énergétiques au niveau des gaines et, le cas échéant, de la centrale.

© AQC

L'échangeur de la double flux est positionné en extérieur et impose des longueurs de gaine hors volume chauffé importantes. Le calorifugeage même performant ne permet pas de compenser les pertes thermiques.

Il faut privilégier au maximum l'installation de la ventilation dans le volume chauffé, en anticipant le passage des réseaux. Lorsqu'une installation dans le volume chauffé n'est pas possible, limitez au maximum les longueurs de gaines

Tous droits réservés à l'éditeur

Le calorifugeage des gaines est en double peau donc protégé des UV, des intempéries et des oiseaux, assurant une pérennité dans la performance thermique du système. Les longueurs de gaines en extérieur sont relativement courtes.

des réseaux de soufflage et de reprise situées hors volume chauffé. Il faut veiller à la pérennité de l'installation grâce à une protection double peau de type capotage aluminium, protégeant l'isolant rapporté, sans omettre les trappes de visites. En tertiaire, si l'isolant doit être rapporté, privilégiez une entreprise possédant une certification de calorifugeur.

3. PRÉVOIR EN CONCEPTION DES DÉBITS DE VENTILATION COHÉRENTS AVEC L'OCCUPATION FINALE

Les hypothèses d'occupation prises lors de la phase conception ne correspondent pas à l'occupation effective après livraison. Les cas les plus fréquemment rencontrés mettent en avant des situations où l'occupation est sous-évaluée en phase conception. Il y a donc un risque pour la qualité de l'air intérieur, car le renouvellement d'air, défini en fonction d'hypothèses d'occupation sous-évaluées, est insuffisant par rapport à l'occupation réelle des locaux.

Il faut inviter la MOA à définir précisément ses besoins pour concevoir un bâtiment adapté et mettre en place dès la conception un échange continu entre les acteurs, afin d'identifier au plus tôt les usages et retenir les meilleures hypothèses d'occupation. Le professionnel installera aussi un registre motorisé fonctionnant sur détection de CO_2 qui permet d'adapter le débit en fonction de l'occupation réelle (à condition que l'effectif n'aille pas au-delà de la plage de fonctionnement).

La solution corrective consistera à augmenter les débits de soufflage en revoyant les réglages de la CTA si cela est envisageable (dimensionnement des réseaux aérauliques, capacité de la centrale et terminaux permettant des débits plus importants), et ajuster en conséquence les débits d'extraction.

4. ASSURER UNE BONNE DIFFUSION DE L'AIR

Les occupants ressentent des courants d'air et un inconfort acoustique au niveau des bouches d'insufflation. Ils risquent d'obstruer les diffuseurs ou de modifier des réglages de la CTA, voire l'arrêter. Le renouvellement d'air serait alors insuffisant engendrant un risque de dégradation de la QAI.

Il est conseillé de réaliser une étude détaillée de diffusion de l'air type CFD (prenant en compte les débits, les vitesses d'air, la portée des flux, les températures, l'utilisation, la présence éventuelle d'obstacles comme des poutres...) afin d'identifier la position des bouches et le choix des diffuseurs. Limitez également la vitesse de soufflage dans les zones d'occupation conformément à la norme ISO 7730 et réalisez l'équilibrage du système de ventilation lors de la mise en service. La mesure des vitesses d'air en sortie de bouches d'insufflation, en se basant sur le PV exhaustif de DOE, est également à adopter.

5. TESTER ET CONTRÔLER L'ASSERVISSEMENT DE LA VENTILATION AU TAUX DE CO_2

Les débits de ventilation n'augmentent pas malgré une présence humaine et un taux de CO_2 croissants, à cause d'un choix inadapté en phase conception ou de mauvais réglages lors de l'installation des capteurs. Le renouvellement d'air peut être alors insuffisant et entraîner une augmentation du niveau de confinement et une augmentation du taux d'humidité.

La base est de définir le mode d'usage des lieux et choisir des capteurs en fonction de leur durabilité et de l'occupation (tout ou rien/proportionnel, selon les paramètres adaptés : présence, CO_2...). Pensez à positionner les capteurs dans un lieu représentatif de l'occupation et identifiez leurs nombres en fonction de leurs zones de détection. Réalisez enfin un commissionnement dynamique des installations de ventilation et définissez la fréquence d'entretien dans les contrats de maintenance.

6. PRÉVOIR L'ÉVACUATION DES CONDENSATS

L'évacuation des condensats au niveau de l'échangeur n'est pas raccordée aux eaux pluviales (EP) ou aux eaux usées (EU) à cause d'une méconnaissance des régles de l'art. On constate alors une présence permanente d'humidité dans la CTA pou-

Tous droits réservés à l'éditeur

1 Sur cette CTA, l'évacuation des condensats n'a pas été raccordée au réseau EU ou EP, ce qui engendre de l'humidité sous la CTA.

2 En l'absence de réseau d'évacuation des eaux usées proche, l'évacuation des condensats est raccordée sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales.

3 Le cheminement et l'encombrement du réseau aéraulique empêchent un accès aisé à la CTA.

4 L'accès à la CTA est aisé, l'intervention est donc possible sur l'ensemble des équipements du système.

5 La prise d'air neuf et le rejet d'air vicié sont juxtaposés ce qui peut induire une réintroduction de l'air vicié dans le bâtiment.

6 À défaut de pouvoir installer le rejet d'air vicié en toiture, la prise d'air neuf et le rejet d'air vicié sont situés sur deux façades différentes de la maison.

7 Lorsque les conduits de ventilation ne sont pas protégés sur chantier, ils peuvent subir des dépôts de poussière qui se retrouveront ensuite dans les réseaux de ventilation.

8 Des bouchons ont été posés sur les gaines en attente pendant toute la phase chantier.

Photos AQC

vant endommager son socle (rouille...) et favoriser les développements fongiques ainsi qu'un débordement des condensats pouvant engendrer des dégâts sur le bâti (photo 1).

Dès la phase conception, il faut identifier le point de raccordement au réseau d'évacuation EU ou EP du bâtiment et réaliser le raccordement dans les règles de l'art, notamment siphon, pente, isolation du réseau en local non chauffé (photo 2).

7. ASSURER L'ACCESSIBILITÉ AISÉE À LA CTA

Les CTA et leurs composants ne sont pas ou peu accessibles à cause de locaux techniques trop exigus. Les opérations d'entretien et de maintenance sont très difficiles voire impossibles à réaliser, ce qui entraîne une dégradation de la qualité sanitaire de l'air, car l'absence d'entretien va provoquer l'encrassement de l'installation de ventilation, notamment des filtres, et un surcoût lié au temps et aux moyens nécessaires à la réalisation de la maintenance (photo 3).

Il est recommandé de réaliser une étude de dimensionnement intégrant la prise en compte de l'existant, afin d'anticiper les passages de réseaux et l'emprise du système de ventilation dès les premières phases de conception. Il faudra respecter les distances minimales réglementaires et les prescriptions des constructeurs et faire figurer sur des plans détaillés le positionnement des futurs systèmes et équipements et leurs réseaux ainsi que l'encombrement des opérations de maintenance (place pour sortir les filtres...) (photo 4).

8. PRÉVOIR UNE REMONTÉE D'INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DES FILTRES

Les filtres sont encrassés car ils ne sont pas remplacés à une fréquence suffisante, faute d'automatisation de la remontée d'informations sur leur état. L'impact principal se traduira par une augmentation des pertes de charge, pouvant conduire à une diminution des débits (dans le cas où le ventilateur ne compense pas l'augmentation des pertes de charges), une augmentation de la consommation électrique des ventilateurs et un risque de nuisance acoustique (cas où les ventilateurs compensent l'augmentation des pertes de charges).

Il faut mettre en place sur chaque CTA une mesure de pression différentielle sur la filtration reliée à une alarme ou à la GTC et mettre en place un contrat d'entretien maintenance avec un professionnel qui se chargera régulièrement de la vérification de l'état des filtres et de leur changement le cas échéant.

9. DÉFINIR ET ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE PERFORMANCE ACOUSTIQUE

Les bruits de fonctionnement de la CTA sont perçus par les occupants, du fait de l'absence de piège à son. La problématique est accentuée si la CTA fonctionne à un régime supérieur pour compenser les pertes de charges d'un réseau aéraulique peu étanche à l'air, par exemple. Le sous-dimensionnement et/ou la complexité du réseau aéraulique entraînant des pertes de charges peut également générer du bruit, ainsi que la pression et/ou le débit trop important en sortie de bouche ou même une bouche de soufflage sous dimensionnée.

La solution corrective consistera à installer des pièges à sons aux endroits critiques identifiés par les occupants. Pour des installations avec hautes exigences d'isolement ou de niveau de bruit final, il est conseillé de faire intervenir un acousticien qui pourra définir les éléments à mettre en place pour limiter les nuisances acoustiques. Soigner le réseau aéraulique en respectant les sections en fonction du débit maximal et en s'assurant de son étanchéité à l'air (accessoires à joint, test de perméabilité à l'air...) est fortement recommandé.

10. POSITIONNER LE REJET D'AIR ET LA PRISE D'AIR NEUF AFIN D'ÉVITER TOUTE REPRISE

La prise d'air neuf et le rejet d'air vicié sont trop proches l'un de l'autre, risquant à l'air vicié d'entrer à nouveau dans le bâtiment via la prise d'air neuf (photo 5).

Pour rectifier le tir, si cela est envisageable, il faudra installer un obstacle physique type déflecteur entre la prise d'air neuf et le rejet d'air vicié pour limiter les risques de re-circulation.

Sinon, dès la conception, appliquez les règles de l'art en matière de positionnement de la prise d'air neuf par rapport au rejet d'air vicié : au moins 60 cm pour des prises d'air neuf individuelles et au moins 4 m pour des prises d'air collectives. Positionner la prise d'air neuf et le rejet d'air vicié sur deux façades différentes permet d'éviter tout risque de re-circulation de l'air vicié (photo 6).

Tous droits réservés à l'éditeur

11. RÉALISER UNE MISE EN ŒUVRE SOIGNÉE DU RÉSEAU AÉRAULIQUE ET DE LA CTA

Le positionnement non judicieux de la CTA au sein du bâtiment entraîne une mise en œuvre complexe des réseaux. Les pertes de charges excessives diminuent la performance du système de ventilation : nombre de singularités trop important (coudes, réductions brusques, écrasements...), défaut d'étanchéité à l'air des réseaux et/ou de la CTA, etc.

Il est primordial d'anticiper l'implantation de la CTA, les passages des gaines et l'accessibilité à tous les organes pour faciliter la bonne mise en œuvre. Le contrôle de l'installation à réception avec vérifications et mesures fonctionnelles aux terminaux doit également être réalisé. Nous conseillons aussi de fixer, dans le DCE, des objectifs d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques et, à réception, réaliser les mesures de perméabilité à l'air.

12. PROTÉGER LES CONDUITS ET TERMINAUX DE VENTILATION EN PHASE CHANTIER

L'absence de protection lors du stockage des matériaux en phase chantier ou entre leur installation et la livraison du bâtiment peut entraîner des risques pour la qualité de l'air intérieur, car les poussières seront ensuite diffusées via le réseau d'insufflation et présentes dans l'air intérieur du bâtiment, mais aussi une perte de performance aéraulique du réseau si la quantité de poussière et/ou d'éléments indésirables sont importants (photo 7).

Pour éviter ces désagréments, il faut définir dès la conception les modalités de stockage et de protection du système de ventilation afin d'éviter son encrassement lors du chantier. Ces prescriptions doivent être indiquées dans le DCE.

La réception et le stockage des réseaux avec des bouchons avant même leur mise en œuvre doivent être privilégiés. On pourra également obturer les bouches de soufflage et d'extraction (gaines avec bouchons, diffuseurs avec films de protection...) pendant toute la période de chantier et ce jusqu'à ce que les travaux générant de la poussière soient terminés.

Surtout, il est essentiel de proscrire la mise en route de la ventilation durant toute la période de travaux et jusqu'à réception complète (photo 8).

Tous droits réservés à l'éditeur

l'installateur

Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Juin - juillet 2021

L'INSTALLATEUR MÈNE L'ENQUÊTE

LA VENTILATION SIMPLE FLUX EN RÉNOVATION

La ventilation est un enjeu essentiel pour obtenir des rénovations performantes. Et c'est une installation moins simple qu'il n'y paraît. Le rapport «Ventilation simple flux en rénovation - 12 enseignements à connaître» fait le point sur ce sujet.

Le rapport «Ventilation simple flux en rénovation - 12 enseignements à connaître» est le fruit d'une collaboration entre l'AQC (Agence Qualité Construction et le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises). Il s'appuie sur des retours d'expériences collectés via le Dispositif Rex Bâtiments performants, conçu par l'AQC. Voici un résumé de ce rapport.

ENSEIGNEMENT 1 : S'ASSURER DE LA PRÉSENCE D'ENTRÉES D'AIR DANS LE LOGEMENT

On constate sur le terrain que les pièces principales ne disposent pas toujours d'entrée d'air, ou que leur mise en œuvre n'est pas adaptée. Voici 3 exemples de non-qualité.

Exemple 1 : les menuiseries d'un séjour ne disposent pas d'entrée d'air, la rénovation ayant été faite par étape (d'abord les fenêtres, puis la ventilation, etc.) sans coordination.

Exemple 2 : les menuiseries n'étant pas percées, l'entreprise a utilisé une perceuse. Le résultat n'est pas satisfaisant.

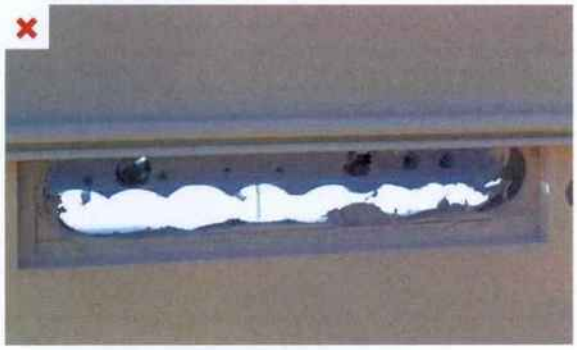

Lors de l'installation d'un système d'extraction, des entrées d'air dans les menuiseries existantes ont été créées. La mortaise a été réalisée manuellement à l'aide d'une perceuse. Outre la mauvaise réalisation et le risque de dégradation de la fenêtre, la section de passage de l'air est insuffisante. Crédit photo : AQC.

Exemple 3 : mise en place d'une mortaise sans percement des entrées d'air.

Impacts : risque pour la qualité d'air intérieur (QAI) par insuffisance de renouvellement d'air, risque pour la qualité sanitaire par excès d'humidité et développement de moisissures, inconfort acoustique dû au risque de sifflement quand la mortaise est sous-dimensionnée et qu'il y a du vent.

Deux solutions correctives existent :

- démonter les menuiseries extérieures pour y créer des mortaises avec du matériel adapté. Il faut faire attention sur les menuiseries PVC car il y a un risque de détérioration des renforts métalliques présents dans les ouvrants et les dormants.
- réaliser les mortaises dans les coffres de volets roulants. Être vigilant : l'entrée d'air au niveau de la mortaise créée doit correspondre au débit d'entrée d'air prévu.

Les dimensions des mortaises sont définies dans le NF DTU 68-3 et les avis techniques.

Bonnes pratiques :

- S'assurer de la présence de mortaises prépercées en usine lors d'un changement de menuiseries extérieures. La coordination avec le menuisier est essentielle.
- Réaliser un autocontrôle complet lors de l'installation d'un système de ventilation.
- Vérifier que le passage d'air est suffisant lorsque le volet est entièrement remonté.

ENSEIGNEMENT 2 : UTILISER DES MODULES D'ENTRÉE D'AIR SPÉCIFIQUES AUX FENÊTRES DE TOIT

On constate beaucoup de non-qualité au niveau des fenêtres de toit (voir photos page suivante, colonne de gauche).

Tous droits réservés à l'éditeur

L'ouverture du clapet de ventilation est considérée à tort comme une entrée d'air. Le débit d'air entrant n'est pas maîtrisé et l'arrivée d'air n'est pas pérenne puisque le clapet peut être refermé manuellement.

Sur cette fenêtre de toit installée dans une chambre, il n'y a pas de module d'entrée d'air spécifique «fenêtre de toit». De plus, le clapet de ventilation est en position fermée et ne permet pas, a minima, d'assurer une aération temporaire et volontaire.

Principaux impacts : absence d'entrée d'air permettant une ventilation permanente au sens de l'arrêté du 24 mars 1982, risque pour la QAI par absence de renouvellement d'air et de balayage.

Solutions correctives :

- Ajouter des entrées d'air spécifiques aux fenêtres de toit des pièces principales adaptées au système de ventilation en place et dimensionnées en fonction de la destination de la pièce.
- Informer les occupants sur le bon usage du clapet de ventilation pour une aération temporaire et volontaire, et non comme une entrée d'air permanente.
- Dans l'attente de l'installation d'une entrée d'air conforme, veiller à l'ouverture permanente du clapet de ventilation pour assurer un renouvellement d'air minimum.

Bonnes pratiques :

- Mettre en œuvre un module d'entrée d'air spécifique aux fenêtres de toit.
- Identifier dès la conception les fenêtres de toit concernées par un besoin d'entrée d'air assurant une ventilation permanente.
- Dimensionner et mettre en œuvre les entrées d'air conformément aux besoins identifiés en phase conception et respectant les prescriptions des avis techniques des produits choisis.

Sur cette fenêtre de toit, un module d'entrée d'air spécifique est installé en remplacement du clapet de ventilation. L'arrivée d'air est permanente et dimensionnée en fonction de la destination de la pièce.

ENSEIGNEMENT 3 : RACCORDER DE MANIÈRE ÉTANCHE LA BOUCHE D'EXTRACTION AU RACCORD AÉRAULIQUE.

Constat de non-qualité : le raccordement entre la bouche d'extraction et le réseau aéraulique n'est pas étanche à l'air (à cause d'une négligence ou d'une absence d'anticipation ou de coordination entre la partie ventilation et la partie placo notamment).

Lorsque la bouche d'extraction est retirée pour son entretien, la manchette de raccordement se retire également. Aucun raccordement mécanique ni aucune étanchéité à l'air n'ont été réalisés entre la manchette et la gaine d'extraction.

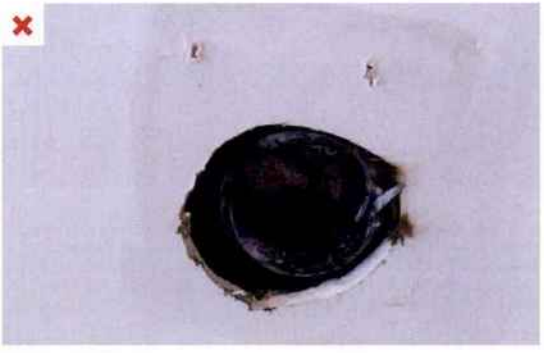

La manchette de raccordement n'a pas été mise en œuvre. Le terminal du réseau aéraulique n'étant pas fixé au parement, la bouche d'extraction ne peut pas être raccordée de façon étanche à l'air.

Tous droits réservés à l'éditeur

Principaux impacts :

- Perte de performance du système de ventilation par les pertes de charges induites par les fuites.
- Risque pour la QAI dû à une insuffisance de renouvellement d'air (lorsque le caisson d'extraction ne compense pas les pertes de charges engendrées par le débit de fuite).
- Surconsommation énergétique et risque d'inconfort acoustique dû à un débit extrait excessif (cas où le caisson d'extraction compense les pertes de charges engendrées par le débit de fuites).

Solution corrective :

installer une manchette entre la bouche d'extraction et le réseau aéraulique.

Bonnes pratiques :

- En phase diagnostic, identifier les difficultés de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne le réseau aéraulique. Indiquer les dispositions nécessaires dans les pièces marché (descriptif travaux et DPGF).
- Suivre la notice d'installation des fabricants (tracer le gabarit de perçage, percer la plaque de parement, installer la manchette, et ensuite seulement mettre la bouche d'extraction).
- Assurer le maintien mécanique et l'étanchéité à l'air au niveau des jonctions.
- Réaliser un test de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques, un contrôle de l'installation et de son fonctionnement en fin de travaux.

1. Tracer le gabarit de perçage
2. Percer la plaque de parement
3. Inserer la manchette
4. Mettre en place la bouche

Les notices d'installation des fabricants permettent une bonne mise en œuvre de la manchette de raccordement.

ENSEIGNEMENT 4 : SOIGNER PARTICULIÈREMENT LA MISE EN OEUVRE DES GAINES SOUPLES

Constat de non qualité : le réseau d'extraction réalisé en gaine souple présente plusieurs défauts tels que des écrasements et des points bas (voir photo en haut de la colonne de droite).

Les réseaux souples raccordés au caisson présentent tous un point bas, favorisant l'accumulation d'eau en cas de condensation. L'installation a été réalisée, dans ce cas, en un temps très court.

Deuxième exemple de non-qualité : des colliers serrent fort la gaine et réduisent le diamètre de passage.

Les colliers installés pour maintenir la gaine souple contre le mur sont trop serrés et réduisent le diamètre de passage de l'air.

Principaux impacts :

- Réduction non maîtrisée du débit engendrée par les écrasements,
- Augmentation non maîtrisée de la pression à cause de la réduction de la section de passage engendrée par l'accumulation d'eau en point bas (en cas de condensation).
- Surconsommation liée à la compensation des pertes de charges par le caisson de ventilation,
- Risque d'arrachement de la gaine par le poids de l'eau accumulée au niveau des points bas. Dans certains cas, l'eau peut rentrer dans le ventilateur.

Deux solutions correctives :

- Ajuster la tension ou le supportage des gaines souples pour réduire le risque de points bas, et avoir une installation soit horizontale, soit verticale.
- Supprimer les colliers trop serrés et les remplacer.

Bonnes pratiques :

- Faire au maximum 3 coudes de 90 ° et ne pas dépasser 6 m de longueur.
- Préférer les gaines rigides ou semi-rigides. Si le choix des gaines souples est conservé :

1) Allouer les moyens adaptés.

Tous droits réservés à l'éditeur

2) En phase diagnostic, identifier les difficultés de mise en œuvre ; prendre les dispositions nécessaires et les faire figurer dans les pièces marché.
3) Se coordonner avec les autres artisans.
4) Réaliser le contrôle à réception.

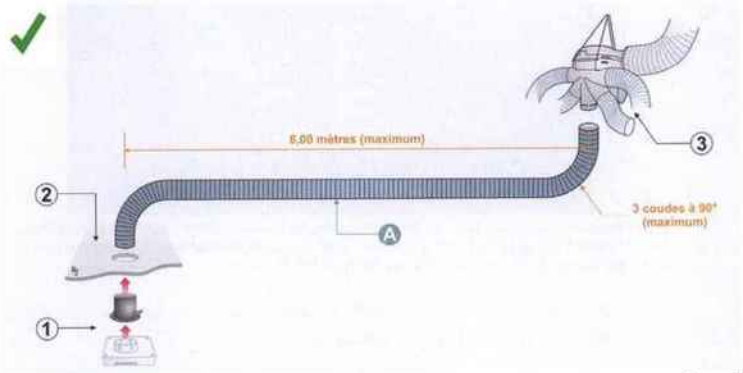

Bonnes pratiques à respecter en termes de longueur (6 m) et d'angles (3 coudes à 90 ° maximum) lors de la mise en œuvre d'un réseau souple.

ENSEIGNEMENT 5 : SOIGNER L'INSTALLATION DU CAISSON D'EXTRACTION

Constats de non-qualité : oubli des bouchons sur les piquages non utilisés, utilisation d'un adhésif (non étanche) à la place de bouchons, absence de désolidarisation entraînant des vibrations...

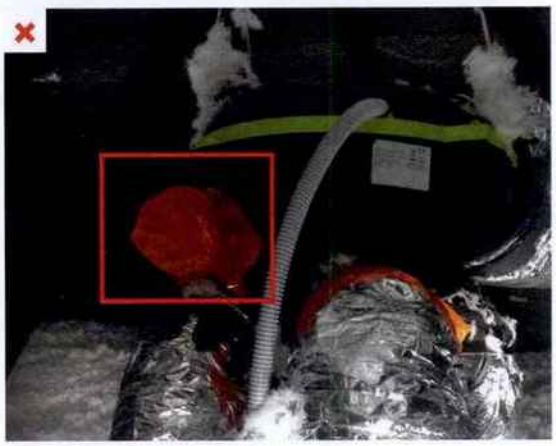

Le piquage non utilisé sur le caisson a été obturé avec de l'adhésif de chantier au lieu d'un bouchon adapté.

Principaux impacts :

- Inconfort acoustique.
- Diminution de la pression délivrée par le caisson due aux sorties non obturées.
- Risque pour la QAI.

Solutions correctives :

- Désolidariser le caisson du bâti en le suspendant ou en installant des plots anti-vibratiles.
- Mettre en place des bouchons adaptés pour obturer les piquages non utilisés.

Exemple de bonnes pratiques : le caisson est suspendu par des cordelettes (voir photos ci-contre).

Il faut :

- respecter les consignes de mise en œuvre définies dans le DTU 68-3,
- contrôler l'installation et son fonctionnement à la fin des travaux.

Le caisson d'extraction est désolidarisé du bâti puisqu'il est suspendu à la charpente.

ENSEIGNEMENT 6 : IDENTIFIER ET OBTURER LES ENTRÉES D'AIR PARASITES

Constats de non-qualité : les entrées d'air existantes avant rénovation sont toujours présentes et perturbent le bon fonctionnement du balayage. Exemple de non-qualité : une ancienne entrée d'air située dans une cuisine laisse encore passer de l'air après les travaux, malgré une isolation par l'extérieur.

L'ancienne entrée d'air située dans la cuisine n'a pas été obturée lors de la rénovation, ce qui perturbe la bonne circulation de l'air dans le logement.

Voici un autre exemple de non-qualité.

Dans cette pièce, un ancien conduit d'air est toujours présent et entraîne une entrée d'air parasite provenant du garage situé en sous-sol. Il altère le bon fonctionnement du balayage. De plus, de l'air pollué peut entrer dans la pièce.

Tous droits réservés à l'éditeur

Principaux impacts :

- Risque pour la QAI par perturbation du principe de balayage.
- Risque pour la QAI par entrée d'air pollué.

Solution corrective : obturer les entrées d'air parasites.
Voici un exemple de bonne pratique.

Le passage d'une ancienne gaine de ventilation a été identifié, isolé et va être rendu étanche à l'air.

Bonnes pratiques :

- Recenser toutes les potentielles entrées d'air parasites grâce à un diagnostic en amont des travaux.
- Réaliser un autocontrôle à réception.

ENSEIGNEMENT 7 : ENTRETENIR LE RÉSEAU AÉRAULIQUE ET LES BOUCHES D'EXTRACTION

On s'aperçoit que les bouches d'extraction et le réseau aéraulique ne sont souvent pas entretenus. Les poussières grasses peuvent s'accumuler pendant des années sur les bouches d'extraction des cuisines.

Le conduit flexible d'extraction d'air est fortement encrassé. Le nettoyage du réseau est difficilement envisageable sans dégrader la gaine.

Principaux impacts :

- Diminution[1] de la pression disponible au niveau des bouches d'extraction (pertes de charges plus importantes dues à l'encrassement) pouvant entraîner une diminution du débit extrait.
- Surconsommation[1] énergétique liée à la compensation de la perte de charge induite par l'encrassement.
- Risque acoustique.

[1] Ceci n'est vrai que si le caisson permet la compensation des pertes de charges.

Bonnes pratiques :

- Privilégier les conduits rigides ou semi-rigides pouvant être nettoyés plus facilement et permettre l'accès au réseau aéraulique pour les opérations d'entretien.
- Contrôler et remplacer le cas échéant les réseaux de gaines souples existants encrassés lors de la rénovation.
- Souscrire un contrat d'entretien de l'installation.
- Fournir un guide d'entretien maintenance aux usagers afin de les sensibiliser au fonctionnement de la VMC simple flux.

EN CONCLUSION :

Le diagnostic de l'état existant avant travaux est essentiel afin de dimensionner l'installation et de prendre en compte toutes les contraintes. Il faut aussi anticiper les interfaces entre les différents lots et réaliser un autocontrôle avant de livrer le logement. Enfin, il est important d'informer les usagers. ■

DÉTALONNAGE : 1 OU 2 CM ?

Connaissez-vous les règles à respecter lorsque le détalonnage des portes est le moyen retenu pour le transit de l'air entre les pièces principales et les pièces humides ? Il faut un détalonnage de 1 cm pour les portes entre les pièces principales et les pièces humides. Il faut un détalonnage de 2 cm pour une porte unique desservant la cuisine et pour les portes d'accès uniques aux pièces de service équipées d'un appareil à gaz raccordé.

Dans la version numérique, Télécharger le rapport complet
La version numérique, un service réservé aux abonnés

Tous droits réservés à l'éditeur

TEAM²
Christian Traisnel, qui a lancé et développé l'acteur de la transition écologique CD2E puis le pôle de compétitivité dédié à l'économie circulaire et au recyclage TEAM² passe le flambeau de la direction à **Carole Magniez.**

Tous droits réservés à l'éditeur

AGENDA

3,8 et 18 juin
Rendez-vous du GRET
Le Gret organise les sessions : RE 2020 le 3 juin à 11h, dispositif CEE le 8 juin à 12h15 et nouvelle réglementation gaz le 18 juin à 11h. Infos : 03.20.72.02.92 ou gret@59-62.org

10 juin
Journée «Du biosourcé pour le bâtiment en Hauts-de-France»
Rendez-vous au Codem à Amiens pour faire le tour des questions sur les matériaux biosourcés en région Hauts-de-France. Infos : www.journee-bio-source-batiment-hdf.batlab.fr

17 juin
Regard croisé sur l'assurance construction
Verspieren Construction et l'Université de Lille 2 organisent une journée consacrée à l'assurance. Infos : 03.20.45.76.05

17 juin et 14 septembre
RE 2020 : deux ateliers pour tout savoir
Le CD2E organise deux ateliers sur la RE 2020. Inscriptions : www.cd2e.com

10 septembre
Equerre d'argent
Les candidatures au 39ème palmarès de l'Equerre d'argent sont ouvertes jusqu'au 10 septembre. Inscriptions : www.amc-archi.com

28 septembre
Inauguration de BâtiCité
Le CD2E fête ses 20 ans, et inaugure BâtiCité, nouveau démonstrateur de l'habitat durable à la Base 11/19. Infos : www.cd2e.com

Tous droits réservés à l'éditeur

LA CHRONIQUE DU BTP
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Juin - juillet 2021
Page de l'article : p.22

TERRITOIRE

GRAND LILLE

Tourcoing

Lille Métropole Habitat verdit ses appels d'offres

Après avoir expérimenté l'analyse du cycle de vie sur différents projets de réhabilitation, Le bailleur social ancré dans la métropole lilloise l'intégrera d'ici à l'été 2021 dans tous ses appels d'offres.
Par Rachel Debrincat

Quels projets neufs ou en réhabilitation choisir pour un maître d'ouvrage au regard du changement climatique, ou encore des enjeux de ressources en eau, de déchets, d'utilisation d'énergie non renouvelable...? Depuis 2015, Lille Métropole Habitat planche sur ces questions dans des expérimentations concrètes et entend bien les intégrer cette année dans ses appels d'offres pour ses opérations en neuf et en réhabilitation.

LA RÉHABILITATION COMME TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

« Avec l'association CD2E, basée à Loos-en-Gohelle, on travaille sur l'écriture d'un cahier des charges pour mettre en place des clauses vertes. Elles seront intégrées dans nos appels d'offres dès cet été pour permettre de choisir le projet », explique Romain Vermaut, chargé d'opérations chez LMH. Et cela en utilisant les outils de l'analyse du cycle de vie (ACV).

La réflexion a débuté avec un projet de réhabilitation « Le Nouveau Wavrin» réalisé de 2015 à 2019 par le groupement Eiffage. L'utilisation de l'ACV, de façon expérimentale, a permis « d'avoir une vision globale des autres corps d'état» sur une période de 50 ans. Et par conséquence, « de comprendre quels étaient les impacts de notre réhabilitation et faire évoluer le projet », détaille-t-il. En considérant les différents indicateurs tels que les déchets dangereux, LMH a par exemple constaté sur la rénovation à Wavrin qu'en utilisant une peinture plus écologique, l'indicateur «déchets dangereux » baissait considérablement sur 50 ans. Avec un surcoût de 10 000 euros sur 5,1 millions d'euros que LMH a su facilement absorber. « Ce qu'il faut retenir de l'ACV, c'est que c'est un outil d'aide à la décision pour le choix des matériaux mais aussi pour comparer les projets », conclut Romain Vermaut.

ALLER AU-DELÀ DU CARBONE

La réhabilitation d'une centaine de logements à Villeneuve-d'Ascq «Brève-Breughel», lancée en 2019, a permis d'explorer la mise en place de l'ACV comme critère de notation dans un appel d'offres. « Il comptait pour 10% de la note », précise le chargé d'opérations qui s'est rendu compte de l'importance de simplifier et harmoniser les critères environnementaux ciblés. « L'objectif, c'est d'adopter une écriture simplifiée pour ne perdre personne. On a normalisé les indicateurs pour noter facilement les entreprises au niveau des impacts environnementaux. On reste sur des indicateurs connus : la consommation d'eau, la pollution de l'eau, la consommation d'énergie, l'épuisement des ressources naturelles... » Des indicateurs que le bailleur social compte pondérer pour pouvoir choisir au mieux le projet en fonction des enjeux. «Aujourd'hui, on est sur le réchauffement climatique donc on se concentre sur le carbone mais demain, ce sera peut-être la consommation d'eau douce qu'il faudra prioriser.»

A l'image des missions réalisées sur la partie thermique en amont du projet, Romain Vermaut imagine ce maillon ACV en amont des projets pour vérifier les calculs mais aussi challenger les corps de métier sur le choix des matériaux par exemple. Mais il rassure d'emblée : « Ce ne sera pas différent de la méthodologie utilisée sur les opérations E+C-, à la différence qu'elles ne prennent en compte que la donnée carbone à l'heure actuelle. La nouvelle réglementation sur la construction neuve arrive l'année prochaine, il faudra s'y préparer ». Avec dans le viseur les futures réglementations qui devraient suivre pour la réhabilitation. ■

L'ACV c'est quoi ?

Pour le BTP, c'est une vue globale des impacts environnementaux du bâtiment durant ses différents cycles de vie : construction, exploitation et fin de vie en quantifiant les flux de matière, d'énergie, d'eau, d'intrants et d'extrants.

@LMH

En 2015, LMH a intégré les études d'analyse du cycle de vie dans le projet de réhabilitation du Nouveau Wavrin. Ce qui a permis d'améliorer les impacts environnementaux des travaux.

Tous droits réservés à l'éditeur

Plein soleil sur les logements sociaux

Le bailleur social Pas-de-Calais Habitat et l'association CD2E travaillent sur la mise en oeuvre d'autoconsommation collective d'énergie dans le cadre du programme européen LECSEA. Objectif ? 3000 logements pour un volume d'environ 1 MWc.

Tous droits réservés à l'éditeur

INNOVATION

Du béton à base de sédiments a été livré par l'entreprise Eqiom lors du chantier de réalisation de poutre de couronnement de palplanches en vue de la réfection d'un quai de Douai en partenariat avec Voies navigables de France @IMT Lille Douai

Lille-Douai

Les sédiments s'invitent dans les matériaux de construction

Depuis 20 ans, des travaux sont menés par des laboratoires et industriels régionaux pour intégrer des déchets de dragage dans les matériaux de construction à l'image de l'IMT Lille Douai et Eqiom. Des produits ont été mis au point mais des freins persistent.

Par Rachel Debrincat

Et si les sédiments de dragage pouvaient être des ingrédients dans les matériaux de construction? C'est le pari de Sédimatériaux initiée dans les Hauts-de-France depuis près de dix ans. Cette démarche, animée par la Région en collaboration avec l'Etat, l'IMT Lille Douai et l'association CD2E, mobilise des groupements d'acteurs, scientifiques, industriels et donneurs d'ordre pour plancher sur l'utilisation de sédiments marins ou fluviaux dans le secteur du BTP. Le laboratoire, premier maillon scientifique de ce vaste champ de recherche a mis en place et pilote une chaire industrielle Ecosed pour « Economie circulaire des sédiments ». Ses principales missions sont d'étudier le potentiel de valorisation des sédiments sous tous les angles et même de les cartographier pour les futurs utilisateurs. Les volumes à traiter sont considérables en région Hauts-de-France avec pas moins de 6 millions de tonnes récupérées en mer, notamment du côté du port de Dunkerque, mais aussi dans les rivières et les canaux.

En chiffres

- **20 ans :** le nombre d'années de recherches réalisées par l'IMT Lille Douai sur la valorisation des sédiments.
- **6 millions de tonnes :** le gisement de sédiments dans les Hauts-de-France (54 millions en France).
- **2009 :** Signature de la charte Sédimatériaux, démarche de valorisation à l'échelle nationale signée par le Ministère de l'Ecologie, la Région, la Préfecture, l'association CD2E et l'IMT Lille Douai.

« Demain, avec la bataille environnementale que les industriels auront à mener, c'est autant de matière qui pourrait entrer, par exemple, dans la composition de bétons plus verts », explique Mouhamadou Amar, enseignant-chercheur au Centre d'enseignement recherche et innovation Matériaux et Procédés à l'IMT Lille Douai. « La matière se raréfie. Rapportée à la population française, la consommation moyenne en France de granulats à base de matière noble s'élève à 20 kg par personne par jour, illustre Mahfoud Benzerzour, chef du laboratoire de mécanique des sols et matériaux à l'IMT Lille Douai. Nous avons donc assez rapidement investi des recherches dans l'application cimentaire avec des réalisations qui

Tous droits réservés à l'éditeur

se sont concrétisées. Nous avons participé à la construction d'une digue de protection contre les inondations sur le port d'Anvers, aux travaux de la route Freycinet 12 sur le port de Dunkerque ou encore, avec la Métropole européenne de Lille, à la fabrication de béton de chaussées réservoir ou de coulis autocompactants. »

DES BÉTONS ET DES LIANTS

Autant de concrétisations palpables pour révéler le potentiel des sédiments en nouvelle matière secondaire et ouvrir un à un les verrous techniques et réglementaires qui en appeleront d'autres en fin d'année. « Nous sommes aujourd'hui capables, avec l'étude des différentes possibilités de traitements, d'éliminer à un seuil très élevé les polluants dans les sédiments, notamment par des procédés thermiques, confirme Mouhamadou Amar qui avait fait de la valorisation des produits dragués l'objet de sa thèse. La qualité des sédiments est améliorée et ces derniers peuvent ensuite entrer dans la composition de nombreux matériaux de construction tels que le béton, les briques ou encore les liants. »

L'industriel Eqiom, filiale du groupe CRH spécialiste des matériaux de construction, s'est justement lancé dans cette aventure de la valorisation des sédiments avec des avancées notables : « Remplacer du sable par des sédiments pour fabriquer des bétons techniques, nous en sommes aujourd'hui capables. Pour certaines applications nous pouvons monter jusqu'à 30 % de sédiments en remplacement du sable, détaille Jaouad Nadah, chargé de projets développement chez Eqiom. C'est le cas pour un chantier test Sédimatériaux, réalisé en partenariat avec Voies Navigables de France, pour la fabrication de poutres de couronnement de palplanches en vue de la réfection d'un quai à Douai. Eqiom a livré du béton à base de sédiments depuis l'une de ses centrales à proximité du chantier. »

Autre exemple, la Métropole européenne de Lille a récemment lancé des chantiers d'assainissement pour lesquels l'intégration de sédiments dans les coulis de comblement était une condition inscrite dans l'appel d'offre. Là aussi une avancée car les décideurs ont un rôle à jouer dans la mise en oeuvre de chantier vitrine.

Au travers du projet Sedicim en partenariat avec l'IMT Lille Douai, Eqiom explore depuis trois ans la possibilité de faire entrer les sédiments dans la composition d'un ciment. « Pour les ciments de type Portland, on est aujourd'hui capable de remplacer une partie de l'argile par des sédiments, qui mélangés et chauffés à la craie permettent de donner du clinker, ingrédient de base du ciment, explique Jaouad Nadah. La question d'utiliser les sédiments dans un ciment à ajout est plus complexe à résoudre. Cela nécessite de traiter les sédiments en amont avant de les intégrer. Pour cela, l'IMT Lille Douai s'est équipé d'un four spécifique qui nous permettra de réaliser l'expérience à l'échelle du laboratoire. »

Car derrière la valorisation des sédiments, l'enjeu économique est important. « La solution est de faire porter le coût de la filière de valorisation par un ensemble d'acteurs », propose le professeur Mahfoud Benzerzour avant de conclure : « Il y a 30 ans, le Pr. Nor-Edine Abriak de l'IMT Lille Douai travaillait sur les sables de dragage qui ont fini par être commercialisés ! C'est une question de temps. » ■

Prochain événement : Symposium international sur la gestion des sédiments à Lille du 29 juin au 3 juillet. https://i2sm2020lille.wp.imt.fr

L'IMT Lille Douai dispose d'un laboratoire pour déployer les recherches sur les sédiments. Un four approprié est notamment utilisé pour la mise au point de recette de liant. @IMT Lille Douai

Verra-t-on bientôt des maisons en sédiments ?

Les sédiments ne rentrant dans les normes de construction, des chantiers tests ont été réalisés sur une route au port de Dunkerque @IMT Lille Douai

« L'entreprise Neo-Eco a mis au point des dalles plancher, il existe aussi des tuiles, du béton cellulaire, ... à base de sédiments », donne comme exemple le professeur Mahfoud Benzerzour. Brique après brique, la maison en sédiments semble à portée de construction. Mais il reste de nombreuses barrières à lever. « Celle de la preuve scientifique et technique sur laquelle nous travaillons en labo et avec des industriels comme Eqiom », poursuit-t-il. Celle de la norme qui n'intègre pas les sédiments : « Le ciment et le béton sont des matériaux très normalisés. Le sédiment ne peut rentrer dans leur composition qu'en cas d'utilisation hors du champ normatif », explique Jaouad Nadah chez Eqiom qui poursuit : « Il faut aussi trouver un équilibre économique car, pour le moment, l'utilisation des sédiments dans les matériaux de construction génère un surcoût. » Et enfin, le facteur humain que Mahfoud Benzerzour résume par : « Est-ce que pour le moment l'utilisateur est prêt à vivre dans une telle maison ? A nous de les rassurer. »

Tous droits réservés à l'éditeur

LE BATIMENT Artisanal
Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 52701

Date : Juin 2021
Page de l'article : p.35
Journaliste : O.Pa.

RÉNOVATION PERFORMANTE

LES BONNES PRATIQUES DE LA VENTILATION SIMPLE FLUX

L'Agence Qualité Construction a fait paraître un nouveau rapport Rex Bâtiments performants. Il propose des enseignements pour assurer un renouvellement de l'air efficace et durable avec une ventilation simple flux par extraction.

Le dispositif Rex Bâtiments performants, piloté par l'AQC, consiste concrètement à capitaliser des retours d'expériences en se basant sur l'audit *in situ* de bâtiments précurseurs allant au-delà des objectifs de performances énergétiques et environnementales réglementaires et sur l'interview des acteurs qui ont participé aux différentes phases de leur élaboration. Le partage des expériences capitalisées est au cœur du mode opératoire. Après une étape de consolidation et d'analyse des données, les enseignements tirés sont valorisés pour permettre l'apprentissage par l'erreur. Cette valorisation s'attache également à mettre en valeur les bonnes pratiques.

L'Agence Qualité Construction a fait paraître un nouveau rapport Rex Bâtiments performants listant et explicitant des enseignements pour assurer un renouvellement de l'air efficace et durable avec une ventilation simple flux par extraction. Ce rapport Rex Ventilation simple flux en rénovation a été élaboré en partenariat avec le centre de ressources CD2E, dans le cadre du dispositif Rex Bâtiments performants de l'AQC. Il s'inscrit dans le projet Rex Rénovation du programme Profeel.

Ces enseignements, au nombre de douze, sont classés selon le cheminement de l'air au sein du bâtiment : entrée de l'air neuf dans le bâtiment, transit de l'air au sein du bâtiment, extraction et rejet de l'air.

EVITER LES ERREURS

Il existe plusieurs types de ventilation mécanique simple flux par extraction, puisqu'elle peut être autoréglable, hygroréglable de type A ou de type B. En rénovation, la mise en œuvre de ce type de VMC peut s'avérer complexe. En effet, chaque bâtiment présente des spécificités que l'ensemble des acteurs doit prendre en compte afin de concevoir, installer et maintenir de manière adaptée et conforme une installation de ventilation performante. C'est à la ventilation de s'adapter à l'existant et non l'inverse.

Ce rapport met en lumière des points clés pour éviter les erreurs identifiées et partager les bonnes pratiques repérées, le tout illustré de dizaines de photographies. Le rapport éclaire sur la façon de s'assurer de la présence d'entrées d'air dans le logement concernant les menuiseries ou les coffres de volets roulants, l'utilisation des modules d'entrée d'air spécifiques aux fenêtres de toit, le maintien du principe de balayage de l'air dans le bâtiment. De manière plus concrète, il explique comment choisir et installer des bouches d'extraction conformes au système mis en œuvre et adaptées au logement ; raccorder de manière étanche la bouche d'extraction au réseau aéraulique, soigner la mise en œuvre des gaines souples, contrôler l'état des conduits de ventilation naturelle existants dans les bâtiments collectifs avant leur réutilisation, soigner l'installation du caisson d'extraction en prévoyant son accès de manière aisée. Enfin, ce rapport permet également d'identifier et obturer les entrées d'air parasites et d'entretenir le réseau aéraulique et les bouches d'extraction.

D.Pa.

Tous droits réservés à l'éditeur

maisons paysannes de france
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel
Date : Ete 2021

DOSSIER Agrandir sa maison

Tant de raisons d'agrandir nos maisons !

PAR LE COMITÉ DE RÉDACTION

« *Les animaux d'abord !* », c'est le mot d'ordre qui semble avoir prévalu chez nos ancêtres dans la construction de la maison du paysan ou de manouvrier. On est en effet souvent surpris, quand on visite une ancienne ferme, par l'exigüité du logement des habitants en comparaison de la place dévolue aux animaux, aux productions et aux artisanats, conditions de la survie. Les deux pièces dans lesquelles s'abritait la famille, souvent nombreuse et pluri-générationnelle, se résumaient souvent à une « salle », pour la vie et les activités diurnes, et à une « chambre », où elle dormait dans des conditions qui révolteraient un inspecteur d'hygiène et sécurité. Seules les habitations des gens aisés jouissaient de grands espaces, ou vivaient néanmoins aussi de nombreux habitants.

HABITER AUJOURD'HUI : PLUS AU LARGE

Aujourd'hui, on apprécie moins les petits espaces à vivre, et le « confinement », dans tous les sens du terme, déplaît à beaucoup : chacun a l'impression que son « espace vital » est une condition de son épanouissement personnel et collectif. S'installer dans du bâti traditionnel suppose donc de trouver une maison où l'on vivra à l'aise, avec le nombre et la qualité des pièces nécessaires à nos besoins actuels. C'est d'ailleurs cette sensation d'espace que les Français associent le plus à la vie à la campagne. Beaucoup de jeunes acheteurs qui n'ont pas encore les moyens d'une grande maison se contentent d'un achat modeste, qu'ils agrandiront aussi tôt que possible, souvent en mettant la main au chantier.

La première démarche est souvent d'étendre l'habitation sur les volumes agricoles bâtis devenus inutiles : créer des pièces dans la grange, une salle de bains dans l'ancienne écurie, des chambres dans le grenier ou les combles… Mais dans les maisons dépourvues d'espaces agricoles ou artisanaux, il faut parfois se résoudre à créer une extension : pour rester de plain pied quand les escaliers deviennent des obstacles et que « l'accessibilité » s'impose, pour accueillir une activité ou des habitants nouveaux au foyer (ah ! Les joies du télétravail ou de l'auto-entrepreneuriat…), pour éclairer une maison sombre, pour créer le garage qu'impose le code de la Construction dans notre permis de construire… : on va « pousser les murs ».

Une extension de type quasi gémellaire (architecte : David Mary).

Chaque année en France, on artificialise 28 000 ha, dont les deux-tiers pour des bâtiments d'habitation.

Tous droits réservés à l'éditeur

UNE PRATIQUE VIEILLE COMME LE MONDE BÂTI

Le passé a souvent procédé en ajoutant du bâti à l'existant, au gré des besoins. Et s'il y avait démolition ce n'était jamais sans raison ni sans réemploi. Un grand nombre de maisons donnent leur histoire à lire dans la juxtaposition des constructions, que le temps a fini par uniformiser plus ou moins : les visites-conseil de MPF s'attachent souvent à identifier ces strates successives de vie d'un bâtiment, qui racontent autant l'histoire de la famille que l'évolution des techniques constructives ou de la mode. Les bâtisseurs ont en général respecté une certaine cohérence entre les différentes parties, mais ce n'était pas leur but. Souvent même, on désirait montrer une rupture pour manifester au village un changement survenu dans la famille : héritage, amélioration des conditions de vie, installation d'un jeune couple, création d'une nouvelle activité ou prospérité nouvelle. Mais il en résultait généralement une certaine harmonie, due à la permanence des matériaux disponibles et des formes possibles.

Les conditions de construction sont aujourd'hui très différentes : la multiplicité des matériaux, des possibilités techniques, des désirs de formes et structures augmente les choix possibles autant que les risques d'une perte d'identité du bâti originel ou d'une intégration malheureuse à l'existant.

Or, c'est une question importante : pourquoi veut-on agrandir une maison traditionnelle, plutôt que bâtir du neuf ? En général parce que son identité première nous plaît : situation, orientation, environnement, matériaux, style, bref, tout ce qui lui donne le charme qui nous touche. Il s'agit donc, si on l'agrandit, de lui conserver ces qualités, en les augmentant si possible. Là réside la difficulté, que même peu d'architectes maîtrisent.

Une extension audacieuse à Bonnebelle (Yvelines)

La possibilité d'agrandissement d'une maison peut être une des conditions de sa survie.

Hélas, nous observons beaucoup de maisons traditionnelles auxquelles un agrandissement a fait perdre leur identité : adaptation de type « pavillonnaire », ajout de garage qui abime une façade, véranda intempestive, matériau criant sa technologie orgueilleuse à côté d'une modeste pierre locale, mariage forcé de formes étrangères ou au contraire construction « rustique » que tout dénonce comme fausse.

© LB

Une extension peut être aussi l'occasion de s'interroger sur les énergies renouvelables, de les intégrer si possible et de faire de bons choix pour le climat de la maison et celui de la planète. Ici, visite au centre CD2E à Loos-En-Gohelle (Pas-de-Calais), évoquée dans notre N° 217.

PREMIÈRE ÉTAPE

Avant tout projet, il est essentiel d'analyser sérieusement la réalité de son besoin, car l'agrandissement risque de bouleverser l'équilibre de la maison, et d'engager même des travaux sur l'existant(chauffage, électricité…). Il faut, en dehors de tout aspect esthétique, que le besoin soit justifié ! On constate souvent des «rêves de grandeur» qui entraînent des désagréments non prévus. Le service Conseil de MPF est fréquemment amené

Tous droits réservés à l'éditeur

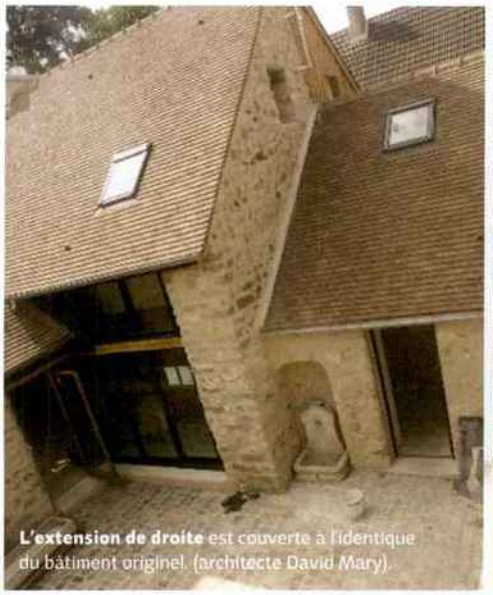

L'extension de droite est couverte à l'identique du bâtiment originel. (architecte David Mary).

En Lozère, une extension en bois, ajoutée à une construction cévenole traditionnelle de stockage agricole, a créé une habitation familiale bien dans son site. Par Laurent Vincent, lauréat du prix MPF-René Fontaine en 2002.

© Eric Gross

À qui sait regarder, le bâti traditionnel dit son adaptation constante aux besoins des habitants, par agrandissements successifs. La Roujarie (Aveyron).

© Eric Gross

Ortholès (Aveyron)

En Aveyron, trois agrandissements harmonieux, en mode traditionnel. C'est souvent un simple chaînage d'angle resté visible dans la maçonnerie qui révèle une extension.

à évoquer les contraintes qui résulteront d'une extension, et la balance entre les avantages rêvés et les inconvénients bien réels à prévoir.

QUELS SONT LES CHOIX ?

On peut tout simplement s'inspirer de l'existant, du mode de construction locale, du volume, de la forme, des matériaux, des ouvertures. Cela revient à penser vernaculaire, à penser autre mais semblable : ne pas perdre du regard ce qui est proche, utiliser comme base de données le savoir-faire des anciens. L'imitation, pourquoi pas ? si elle n'est pas un plagia et qu'elle reste inventive et gaie.

- Mais il est sûr que notre manière de vivre impose un certain confort, de la lumière, de l'espace, qualités – pour nous – qu'on trouve peu dans le bâti rural. Là encore, une observation sans préjugés de l'existant nous incite à combiner notre modernité avec la traditionnelle simplicité, le réemploi, le local. Sans pour autant exclure ce qui est propre à l'évolution des techniques et des matériaux (y compris le retour au naturel…)
- enfin on peut vouloir différencier son ouvrage de l'existant, par choix, goût ou ambition, pour faire « autre », sans pour autant maltraiter l'existant. On ne peut ici éviter de parler de la sensibilité, du savoir-faire ou de l'expérience du concepteur. Car la rupture pour la

Tous droits réservés à l'éditeur

rupture est à tous les coups un échec s'il n'y a pas appui sur un raisonnement construit et sur une culture, sur « une tête bien faite plutôt que bien pleine ».
Entre ces deux partis, tous les possibles : continuité de matériau et rupture de forme, ou l'inverse, ou… tout ce que les goûts et les possibilités techniques nous autorisent à inventer, dans le cadre de la législation.
Car la loi encadre aussi les extensions : selon la situation, la taille et les caractéristiques d'un projet, elle exige permis de construire ou déclaration préalable. Par ailleurs, elle encourage désormais la surélévation du bâti existant : l'impératif environnemental de limiter l'epansion urbaine et l'imperméabilisation des sols a motivé des nouvelles réglementations, dans les lois ALUR de 2014, puis ELAN de 2018. Elle encourage à revenir au principe ancestral de « refaire la ville sur la ville » en redensifiant l'habitat après 60 ans d'étalement urbain débridé.
Une fois vérifiée la réglementation du lieu où notre maison a poussé, on peut commencer à combiner ses besoins et moyens, bien identifiés, avec ses rêves, bien dessinés, pour mettre sa maison à sa taille, à sa main, à sa vie… dans l'endroit unique où son enracinement et son charme nous avait séduit.
Les pages qui suivent ne donneront pas de

© Tony Marchal

Maison de Xaintrie (Corrèze) avec ajouts successifs.

Dans le passé, l'utilisation des seuls matériaux locaux assurait la cohérence entre l'extension et le bâtiment originel.

Une pièce supplémentaire, reliée à la maison principale par un passage vitré. (Rochefort-en-Yvelines).

Tous droits réservés à l'éditeur

Juxtapositions à Rambouillet (Yvelines).

leçon, car tous les cas sont particuliers, et les sensibilités variées. Elles vous proposent simplement des exemples à réfléchir, pour montrer qu'il y a beaucoup de façons de réussir l'extension de sa maison. Certaines vous plairont, d'autres moins, toutes invitent à réfléchir… et à donner votre avis, si vous le désirez, sur **publications@maisons-paysannes.org** ■

De nombreux articles de notre revue exposent des agrandissements de maisons, notamment les prix « bâti contemporain » du concours MPF-René Fontaine. Les abonnés peuvent retrouver sur notre site (rubrique archives de la revue). Parmi les derniers exemples :

MPF 199 (mars 2016) Ouvrir sans s'exposer (extension à Seclin, Nord)

MPF 204 (juin 2017) la maison rouge de Sclos-de-Contes : une extension maîtrisée. (Alpes-Maritimes)

Pour refaire ce penty à Penmarch, l'architecte Lionel Orsi a légèrement décollé la toiture au dessus du mur gouttereau : un agrandissement en légère surélévation qui a permis un étage au volume confortable, dans une maison aux proportions restées modestes, comme ses voisines.

Au centre de Besançon, ans un fond de cour caché au cœur de la boucle du Doubs, une construction légère en lieu et place d'appentis ouverts a créé un atelier et un bureau en vis à vis de l'appartement des propriétaires. (architecte M. Freudiger)

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 04 juin 2021
Journaliste : É. D.

CALAISIS

Vendredi 4 juin 2021

Bonjour

LE B.A-BA DU SYMPAC

Mardi soir avait lieu la réunion du SYMPAC, syndicat qui regroupe les trois EPCI du Calaisis. Après avoir approuvé le compte de gestion et le compte administratif, réclamés par le CGCT, les élus ont évoqué plusieurs délibérations, dont une convention avec la CCPO. Ils ont ensuite évoqué les missions de Proch'emploi envers les TPE, PME et PMI puis ils ont rappelé les grandes lignes du programme LEADER, qui va recevoir une aide financière du SYMPAC et de GCT&M. Ce programme bénéficiera aussi des compétences du GAL. La vice-présidente Michèle Ducloy a entériné les aides du FISAC qui vont aller, entre autres, vers le CPETI, la CCRA, l'UCAM ou la CCPO. Autre vice-présidente, Nicole Chevalier a fait valider l'adhésion du SYMPAC au CD2E pour l'année 2021, lequel s'inscrit dans la dynamique REV3. Il permet d'atteindre les objectifs du COT TRI et vient en appui du dispositif ACTEE 2. Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité. C'est clair, non ? **É. D.**

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lemoniteur.fr
Pays : France
Dynamisme : 20

Visualiser l'article

SBLM invente le BIM pour tous

De gauche à droite, Dominique Gatto, président de SBLM, Benjamin Ulrich, président de Intent Technologies, Alexis Nejad, cofondateur et président de Thirtyseven, et Robert Magi, cofondateur et directeur des opérations de Thirtyseven, présentent la plate-forme collaborative SBLM au congrès Vertuoze, le 2 juin 2021 à Villeneuve-d'Ascq. - © E.L.

Moins de 3D plus de collaboratif ! La plate-forme SBLM est un projet ambitieux qui vise à offrir un espace de collaboration simple, sécurisé et ouvert à tous, permettant de collaborer à tous les stades : de la conception d'un bâtiment jusqu'à son exploitation-maintenance en passant par la planification des chantiers façon lean . Présentée le 2 juin 2021 aux 3 e rencontres du BIM et du smart building (1) cette nouvelle façon de penser le BIM en mettant au centre l'information et non la maquette pourrait vite révolutionner l'art de construire.

« En 1989, nous faisions déjà du BIM. Il a été inventé dans les Hauts-de-France avec Architrion. Or, depuis, il ne s'est rien passé ou presque. J'ai constaté que l'outil 3D dont j'ai été à l'origine n'était pas la panacée pour

Tous droits réservés à l'éditeur

le travail collaboratif. Plus que le "M" de modeling c'est le "I" d'information qui importe », souligne après avoir diffusé une vidéo des débuts du BIM mis en avant par Apple, Dominique Gatto, président de SBLM Ventures.

La société porte et anime le projet SBLM Platform , écosystème co-entrepreneurial réunissant divers acteurs désireux de mettre à disposition une plate-forme permettant à tous les acteurs, y compris les PME, de collaborer simplement sur un projet de bâtiment et/ou de structure, du berceau à la tombe.

Simplifier les échanges d'informations

« Depuis 30 ans nous accompagnons les utilisateurs de logiciel BIM. Et ce sont toujours les mêmes problèmes qui apparaissent. Les informations liées aux maquettes sont difficiles à partager et beaucoup de gens restent exclus. La maquette 3D seule ne permettra jamais de partager l'information », constate Alexis Nejad, co-fondateur et président de Thirtyseven, société qui pilote la plate-forme de partage d'informations Startbuilding dont la version alpha sera lancée en juillet.

Startbuilding, qui sera accessible via un abonnement pour ajouter des informations et gratuite pour une simple consultation, vise à simplifier au maximum les échanges d'informations . « Il s'agit d'une solution adaptée pour démarrer, inviter et bâtir ensemble, en toute simplicité et dans le respect des besoins de chacune des parties prenantes », peut-on lire sur le site de la plate-forme.

« Elle pourra être utilisée pour du neuf et de l'ancien. Il sera possible de récupérer toutes les informations s'il en existe, le système étant capable de transformer quasiment tous les formats . Les données seront alors utilisables par tous et pourront ensuite servir à Intent Technologies, plate-forme de service facilitant l'exploitation et la maintenance des bâtiments », complète Robert Magi, co-fondateur et directeur des opérations de Thirtyseven.

« L'ajout des informations doit se faire de manière intuitive pour permettre à tout le monde d'utiliser l'outil et de clarifier les infos. Voile ou mur, c'est la même chose mais les acteurs ont un vocabulaire différent qu'il faut rendre intelligible à tous », illustre Robert Magi.

Intelligence artificielle

L'outil va permettre aussi de rentrer les différentes contraintes du projet (réglementation, PLU, etc.) et de mettre en garde quand un des éléments ne correspond pas. « Si une partie dépasse huit mètres alors que le PLU ne le permet pas par exemple. Cette vérification des anomalies sera améliorée au fur et à mesure grâce à l'intelligence artificielle », met en avant Robert Magi. Il ajoute que la plate-forme intègre aussi Digimat, une solution favorisant l'économie circulaire dans les projets.

SBLM travaille avec Intent Technnologies depuis dix ans. « Aujourd'hui, 800 000 logements sociaux en bénéficient et deux millions de mètres carrés de tertiaires. La caisse des dépôts et Nexity nous accompagnent », résume Benjamin Ulrich, président de Intent Technologies.

Nouveaux services

Avec la data récoltée, l'entreprise s'apprête à proposer de nouveaux services. « Nous pourrons, par exemple, faciliter la vérification de la conformité réglementaire (1 500 points à vérifier dans un bâtiment), ou déclencher une intervention en cas de fumée détectée dans un bâtiment. On quitte Excel pour une gestion du cycle de vie de la donnée », illustre Benjamin Ulrich.

Tous droits réservés à l'éditeur

Il ajoute qu'Alsace Habitat et SIGH ont eux aussi choisi d'utiliser Intent technologies « En trois mois nous avons déjà pu récupérer beaucoup de données. Désormais les contrats avec les intervenants sur les bâtiments sont rédigés de telle sorte à pouvoir récupérer de la donnée exploitable », note Benjamin Ulrich.

« Seules 5 % des informations de la maquette numérique sont utiles à la gestion du patrimoine. Pour que ces données soit exploitables, il faut désormais changer de paradigme », conclut Dominique Gatto. Ouvert, l'écosystème est prêt à accueillir toute autre solution permettant ce changement de paradigme.

(1) Les rencontres du BIM et du smart building sont organisées par le CD2E, accélérateur de l'éco-transition en Hauts-de-France dans le cadre de Vertuoze, programme de développement et d'animation de la filière BIM et smart building à destination des professionnels de la région Hauts-de-France.

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 08 juin 2021

L'UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT

HAUTS-DE-FRANCE FAIT LE POINT SUR SON ACTIVITÉ

© AdobeStock

L'Assemblée générale de l'Union régionale pour l'habitat Hauts-de-France qui s'est tenue en avril a permis de revenir l'activité de l'URH en 2020. Qui s'est comme tous adaptée à la crise sanitaire pour accompagner les organismes HLM régionaux. Première réaction de l'URH en avril dernier : la signature de la charte partenariale de bonnes pratiques pour la gestion des chantiers, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière BTP. Un plan d'actions permettant de répondre à la mission de protection des publics fragilisés a également été mis sur pied, suite à l'arrêt des attributions ayant paralysé les services de gestion locative, avec comme fil rouge la solidarité. L'URH a joué à plein son rôle d'interface régionale entre les bailleurs sociaux et les partenaires régionaux, en poursuivant les échanges et négociations aves l'ensemble des acteurs du territoire, que ce soit sur des enjeux de construction/ rénovation ou ceux liés à l'humain. L'URH a notamment participé à l'élaboration du rapport "Bâtiment durable, vers un changement d'échelle en région Hauts-de-France" du Conseil d'orientation du CD2E et au lancement du challenge "Habiter décarboné" avec Enedis, afin de contribuer à la réussite de la transition énergétique et environnementale. L'URH a déterminé pour cette année trois grands enjeux : l'accompagnement renforcé des ménages ne difficulté en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs, la transition écologique et énergétique du parc HLM et le développement des coopérations professionnelles, territoriales et partenariales pour répondre au mieux – avec les collectivités – aux besoins des ménages et territoires.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA CHRONIQUE DU BTP

Date : 08/06/2021
Heure : 15:44:35
Journaliste : Rachel Debrincat

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Les sédiments s'invitent dans les matériaux de construction

Du béton à base de sédiments a été livré par l'entreprise Eqiom lors du chantier de réalisation de poutre de couronnement de palplanches en vue de la réfection d'un quai de Douai en partenariat avec Voies navigables de France @IMT Lille Douai

Depuis 20 ans, des travaux sont menés par des laboratoires et industriels régionaux pour intégrer des déchets de dragage dans les matériaux de construction à l'image de l'IMT Lille Douai et Eqiom. Des produits ont été mis au point mais des freins persistent.

Et si les sédiments de dragage pouvaient être des ingrédients dans les matériaux de construction? C'est le pari de Sédimatériaux initiée dans les Hauts-de-France depuis près de dix ans. Cette démarche, animée par la Région en collaboration avec l'Etat, l'IMT Lille Douai et l'association CD2E , mobilise des groupements d'acteurs, scientifiques, industriels et donneurs d'ordre pour plancher sur l'utilisation de sédiments marins ou fluviaux dans le secteur du BTP.

Tous droits réservés à l'éditeur

Unité mobile de caractérisation sur un site de traitement des sédiments. @IMT Lille Douai

Le laboratoire, premier maillon scientifique de ce vaste champ de recherche a mis en place et pilote une chaire industrielle Ecosed pour « Economie circulaire des sédiments ». Ses principales missions sont d'étudier le potentiel de valorisation des sédiments sous tous les angles et même de les cartographier pour les futurs utilisateurs.

Les volumes à traiter sont considérables en région Hauts-de-France avec pas moins de 6 millions de tonnes récupérées en mer, notamment du côté du port de Dunkerque, mais aussi dans les rivières et les canaux. « Demain, avec la bataille environnementale que les industriels auront à mener, c'est autant de matière qui pourrait entrer, par exemple, dans la composition de bétons plus verts », explique Mouhamadou Amar, enseignant chercheur au Centre d'enseignement recherche et innovation Matériaux et Procédés à l'IMT Lille Douai.

« La matière se raréfie. Rapportée à la population française, la consommation moyenne en France de granulats à base de matière noble s'élève à 20 kg par personne par jour, illustre Mahfoud Benzerzour, chef du laboratoire de mécanique des sols et matériaux à l'IMT Lille Douai. Nous avons donc assez rapidement investi des recherches dans l'application cimentaire avec des réalisations qui se sont concrétisées. Nous avons participé à la construction d'une digue de protection contre les inondations sur le port d'Anvers, aux travaux de la route Freycinet 12 sur le port de Dunkerque ou encore, avec la Métropole européenne de Lille, à la fabrication de béton de chaussées réservoir ou de coulis autocompactants. »

DES BÉTONS ET DES LIANTS

Tous droits réservés à l'éditeur

Autant de concrétisations palpables pour révéler le potentiel des sédiments en nouvelle matière secondaire et ouvrir un à un les verrous techniques et réglementaires qui en appelleront d'autres en fin d'année. « Nous sommes aujourd'hui capables, avec l'étude des différentes possibilités de traitements, d'élimine à un seuil très élevé les polluants dans les sédiments, notamment par des procédés thermiques, confirme Mouhamadou Amar qui avait fait de la valorisation des produits dragués l'objet de sa thèse.

Réalisation route expérimentale à base de sédiments au port de Dunkerque. @IMT Lille Douai

La qualité des sédiments est améliorée et ces derniers peuvent ensuite entrer dans la composition de nombreux matériaux de construction tels que le béton, les briques ou encore les liants. » L'industriel Eqiom , filiale du groupe CRH spécialiste des matériaux de construction, s'est justement lancé dans cette aventure de la valorisation des sédiments avec des avancées notables : « Remplacer du sable par des sédiments pour fabriquer des bétons techniques, nous en sommes aujourd'hui capables. Pour certaines applications nous pouvons monter jusqu'à 30 % de sédiments en remplacement du sable, détaille Jaouad Nadah, chargé de

Tous droits réservés à l'éditeur

projets développement chez Eqiom. C'est le cas pour un chantier test Sédimatériaux, réalisé en partenariat avec Voies Navigables de France, pour la fabrication de poutres de couronnement de palplanches en vue de la réfection d'un quai à Douai. Eqiom a livré du béton à base de sédiments depuis l'une de ses centrales à proximité du chantier. »

Autre exemple, la Métropole européenne de Lille a récemment lancé des chantiers d'assainissement pour lesquels l'intégration de sédiments dans les coulis de comblement était une condition inscrite dans l'appel d'offre. Là aussi une avancée car les décideurs ont un rôle à jouer dans la mise en oeuvre de chantier vitrine.

Les sédiments ne rentrant dans les normes de construction, des chantiers tests ont été réalisés sur une route au port de Dunkerque @IMT Lille Douai

Au travers du projet Sedicim en partenariat avec l'IMT Lille Douai, Eqiom explore depuis trois ans la possibilité de faire entrer les sédiments dans la composition d'un ciment. « Pour les ciments de type Portland, on est aujourd'hui capable de remplacer une partie de l'argile par des sédiments, qui mélangés et chauffés à la craie permettent de donner du clinker, ingrédient de base du ciment, explique Jaouad Nadah. La question d'utiliser les sédiments dans un ciment à ajout est plus complexe à résoudre. Cela nécessite de traiter les sédiments en amont avant de les intégrer. Pour cela, l'IMT Lille Douai s'est équipé d'un four spécifique qui nous permettra de réaliser l'expérience à l'échelle du laboratoire. »

Car derrière la valorisation des sédiments, l'enjeu économique est important. « La solution est de faire porter le coût de la filière de valorisation par un ensemble d'acteurs », propose le professeur Mahfoud Benzerzour avant de conclure : « Il y a 30 ans, le Pr. Nor-Edine Abriak de l'IMT Lille Douai travaillait sur les sables de dragage qui ont fini par être commercialisés ! C'est une question de temps. »

En chiffres

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

20 ans : le nombre d'années de recherches réalisées par l'IMT Lille Douai sur la valorisation des sédiments.
6 millions de tonnes : le gisement de sédiments dans les Hauts-de-France (54 millions en France).
2009 : Signature de la charte Sédimatériaux, démarche de valorisation à l'échelle nationale signée par le Ministère de l'Ecologie, la Région, la Préfecture, l'association **CD2E** et l'IMT Lille Douai

Verra-t-on bientôt des maisons en sédiments ?

« L'entreprise Neo-Eco a mis au point des dalles plancher, il existe aussi des tuiles, du béton cellulaire, … à base de sédiments », donne comme exemple le professeur Mahfoud Benzerzour. Brique après brique, la maison en sédiments semble à portée de construction. Mais il reste de nombreuses barrières à lever. « Celle de la preuve scientifique et technique sur laquelle nous travaillons en labo et avec des industriels comme Eqiom », poursuit-t-il. Celle de la norme qui n'intègre pas les sédiments : « Le ciment et le béton sont des matériaux très normalisés. Le sédiment ne peut rentrer dans leur composition qu'en cas d'utilisation hors du champ normatif », explique Jaouad Nadah chez Eqiom qui poursuit: « Il faut aussi trouver un équilibre économique car, pour le moment, l'utilisation des sédiments dans les matériaux de construction génère un surcoût. » Et enfin, le facteur humain que Mahfoud Benzerzour résume par : « Est-ce que pour le moment l'utilisateur est prêt à vivre dans une telle maison ? A nous de les rassurer. »

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 08/06/2021
Heure : 16:14:47
Journaliste : Rachel Debrincat

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Lille Métropole Habitat verdit ses appels d'offres

Projet de réhabilitation « Le Nouveau Wavrin» @LMH

Après avoir expérimenté l'analyse du cycle de vie sur différents projets de réhabilitation, Le bailleur social ancré dans la métropole lilloise l'intégrera d'ici à l'été 2021 dans tous ses appels d'offres.

Quels projets neufs ou en réhabilitation choisir pour un maître d'ouvrage au regard du changement climatique, ou encore des enjeux de ressources en eau, de déchets, d'utilisation d'énergie non renouvelable…? **Depuis 2015, Lille Métropole Habitat planche sur ces questions dans des expérimentations concrètes et entend bien les intégrer cette année dans ses appels d'offres pour ses opérations en neuf et en réhabilitation.**

LA RÉHABILITATION COMME TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION

« Avec l'association CD2E , basée à Loos-en-Gohelle, on travaille sur l'écriture d'un cahier des charges pour mettre en place des **clauses vertes** . Elles seront intégrées dans nos appels d'offres dès cet été pour permettre de choisir le projet », explique Romain Vermaut, chargé d'opérations chez LMH. Et cela en utilisant les outils de l'analyse du cycle de vie (ACV). La réflexion a débuté avec un projet de réhabilitation « Le Nouveau Wavrin» réalisé de 2015 à 2019 par le groupement Eiffage. L'utilisation de l'ACV, de façon expérimentale, a permis « d'avoir une vision globale des autres corps d'état» sur une période de 50 ans. Et par conséquence, « de comprendre quels étaient les impacts de notre réhabilitation et faire évoluer le projet », détaille-t-il. En considérant les différents indicateurs tels que les déchets dangereux, LMH a par exemple constaté sur la rénovation à Wavrin qu'en utilisant une peinture plus écologique, l'indicateur «déchets

Tous droits réservés à l'éditeur

dangereux » baissait considérablement sur 50 ans. Avec un surcoût de 10 000 euros sur 5,1 millions d'euros que LMH a su facilement absorber. « Ce qu'il faut retenir de l'ACV, c'est que c'est un outil d'aide à la décision pour le choix des matériaux mais aussi pour comparer les projets », conclut Romain Vermaut.

ALLER AU-DELÀ DU CARBONE

La réhabilitation d'une centaine de logements à Villeneuve-d'Ascq «Brève-Breughel», lancée en 2019, a permis d'explorer la mise en place de l'ACV comme critère de notation dans un appel d'offres. « Il comptait pour 10% de la note », précise le chargé d'opérations qui s'est rendu compte de l'importance de simplifier et harmoniser les critères environnementaux ciblés. « L'objectif, c'est d'adopter une écriture simplifiée pour ne perdre personne. On a normalisé les indicateurs pour noter facilement les entreprises au niveau des impacts environnementaux. On reste sur des indicateurs connus : la consommation d'eau, la pollution de l'eau, la consommation d'énergie, l'épuisement des ressources naturelles… »

Des indicateurs que le bailleur social compte pondérer pour pouvoir choisir au mieux le projet en fonction des enjeux. «Aujourd'hui, on est sur le réchauffement climatique donc on se concentre sur le carbone mais demain, ce sera peut-être la consommation d'eau douce qu'il faudra prioriser.» A l'image des missions réalisées sur la partie thermique en amont du projet, Romain Vermaut imagine ce maillon ACV en amont des projets pour vérifier les calculs mais aussi challenger les corps de métier sur le choix des matériaux par exemple. Mais il rassure d'emblée : « Ce ne sera pas différent de la méthodologie utilisée sur les opérations E+C-, à la différence qu'elles ne prennent en compte que la donnée carbone à l'heure actuelle. La nouvelle réglementation sur la construction neuve arrive l'année prochaine, il faudra s'y préparer ». Avec dans le viseur les futures réglementations qui devraient suivre pour la réhabilitation.

Informations sur : https://laclauseverte.fr

L'ACV c'est quoi ?
Pour le BTP, c'est une vue globale des impacts environnementaux du bâtiment durant ses différents cycles de vie : construction, exploitation et fin de vie en quantifiant les flux de matière, d'énergie, d'eau, d'intrants et d'extrants.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

A Pecquencourt, le chanvre pousse dans les réhabilitations de Maisons & Cités

Du chanvre pour isoler ? C'est le projet porté par Maisons & Cités et soutenu par la région Hauts-de-France, CD2E et le cabinet Opun à Pecquencourt. Une opération appelé Pecquenchanvre qui entend montrer la faisabilité d'une filière chanvre en région. Un projet d'envergure et une première pour un bailleur social.

Dans la commune de Pecquencourt, Maisons & Cités opère la **rénovation de la cité ouvrière Barrois** dans le cadre du programme de réhabilitation du Bassin Minier ERBM. Et c'est le chanvre qui a été choisi comme matériau de prédilection pour réaliser l'isolation thermique. Ce chantier test appelé Pecquenchanvre est réalisé sur **50 logements : 30 en béton de chanvre projeté et 20 en blocs de béton de chanvre.** Il a débuté mi-avril et se déploiera durant deux ans à un rythme de 6 logements rénovés et livrés par mois.

Changement climatique, confort des locataires, évolution des règles de construction, … autant de questions qui ont poussé le bailleur social à se tourner vers l'utilisation de matériaux biosourcés. Maisons & Cités a pu s'appuyer sur les nombreuses expérimentations réalisées dans le giron du CD2E : Réafutur 1 et 2 et Rénochanvre. Autant de réalisations dans le Bassin Minier dont le but était de tester différents isolants biosourcés tels que la laine de mouton, le métisse ou le béton de chanvre pour comparer leur performance dans le cadre d'une rénovation énergétique.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Et c'est le chanvre qui est apparu le plus approprié pour réhabiliter les maisons minières en brique. Associé à la chaux, le chanvre constitue un isolant aux qualités environnementales intéressantes. Son inertie assure un confort d'été et d'hiver, son insensibilité à l'humidité lui permet de mieux gérer la vapeur d'eau. Le chanvre a aussi de bonne propriété acoustique et possède une durée de vie plus longue que les isolants traditionnels.

Faire pousser une filière chanvre

Pecquenchanvre sera un chantier pilote pour démontrer la faisabilité de développer une véritable filière en région Hauts-de-France. Pour cela, Maisons & Cités s'est bien entouré. D'abord du cabinet Opun et du CD2E pour développer le projet, mais aussi du CEREMA, de l'Université d'Artois et de l'Université Catholique de Lille, pour mesurer l'efficacité du programme de réhabilitation dans le temps. Une fois rénovées, des maisons seront équipées d'instruments de mesures pour comparer les données recueillis avec celles recueillis sur des maisons isolées avec d'autres biomatériaux ou matériaux traditionnels.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Mais des maillons manquent pour tisser la filière. Le projet nécessite plusieurs maillons indispensables. D'abord la ressource : CD2E y travaille avec la coopérative agricole Noriap pour expérimenter la culture chanvrière. 3 ha de chanvre bio seront cultivés par deux agriculteurs dans la Somme. Vient ensuite la transformation qui demandera un outillage important et la réflexion sur des débouchés différentes. Seul aujourd'hui 15% de la chènevotte est valorisée dans les matériaux isolants. Enfin, la curiosité et l'implication des entreprises de BTP sont importantes. Et cela implique une formation à des techniques propres à cet isolant que CD2E organise.

Les acteurs de Pecquenchanvre espère d'ici à 5 ans structurer cette nouvelle filière.

Tous droits réservés à l'éditeur

campustransfonum.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Les webinaires du 14 au 18 juin

Cette semaine, des événements autour de la terre crue, de la chaleur solaire, du décret tertiaire…

> Lundi 14 juin. Visioconférence « Terre crue en IdF : la filière s'organise » (18h à 20h)
Où en est le développement de cette ressource abondante du grand Paris et la fabrique Cycle terre à Sevran ? Quels seront les matériaux et produits disponibles ? Avec quelles garanties (règles, certificats et PV) ? Comment les artisans peuvent-ils s'approvisionner ? Comment utiliser la terre qu'on a sur notre site ? Cette échange proposé par l'Iceb apportera des réponses à toutes ces questions, et à bien d'autres. Informations et inscription

>>>>>>>>>>>>>>>>

> Mardi 15 juin. États généraux de la chaleur solaire 100% en ligne (9h à 16h45)
Le matin, la plénière sera consacrée au positionnement marché et réglementaire de la chaleur solaire, un an après le début de la crise sanitaire et à l'aube de la nouvelle RE2020 des bâtiments neufs, aux niveaux international, national et régional. L'après-midi, quatre conférences thématiques aborderont les nouvelles technologies éligibles au fonds chaleur, le stockage de la chaleur pour autoconsommer toute l'année, les bases du solaire thermique et les panneaux solaires hybrides. Informations et inscription

> Mardi 15 juin. Webconférence « Réemploi des matériaux de construction en Occitanie » (17h à 18h30)
Proposé par Envirobat Occitanie, cette séance présentera le cadre réglementaire du réemploi et ses évolutions, le contexte assurantiel et le « pass réemploi » lancé par Alpes contrôles. À signaler également, des focus sur trois chantiers de déconstruction, dont celui du projet Macondo . Informations et inscription

>>>>>>>>>>>>>>>>

> Mercredi 16 juin. Webinaire « environnement commun de données » (9h-11h)
L'environnement de données commun (également appelé CDE) constitue une brique incontournable dans la mise en œuvre d'un processus BIM : il représente un facteur clé de la réussite d'une opération. L'association bSFrance, qui réunit les acteurs du BIM, lance un nouveau groupe de travail sur le sujet piloté par Jean-Paul Trehen, directeur BIM chez VDC Groupe Legendre. Intéressé-e par les travaux d'élaboration d'un référentiel à l'attention de l'écosystème des plateformes ? Plusieurs réunions sont prévues de juin à décembre en attendant les premiers livrables début 2022. Informations et inscription

>>>>>>>>>>>>>>>>

> Jeudi 17 juin. webinaire « Un accompagnement 100% breton pour construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue »(9h à 11h)
Organisée par le Réseau Breton Bâtiment Durable, cette session présentera l'AMI « Construire avec les matériaux biosourcés et la terre crue » et l'accompagnement proposé. Elle livrera également trois retours d'expériences : Florence Devernay (Devernay Architectes), Olivier Tomine (SCOB) et Yann Huaumé (maire de Saint-Sulpice-La-forêt). Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Webinaire Energaïa (9h à 17h30)

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

En attendant le Forum qui se tiendra les 8 et 9 décembre, les organisateurs proposent une journée « live ». Six conférences seront proposées, autour du stockage d'énergie renouvelable, de la géothermie, de la démarche EnergieSprong… Programme complet par ici https://www.energaia.fr/energaia-live-17-juin/

> Jeudi 17 juin. 23ème RDV qualité construction « Plan de relance, quelles rénovations ? » (10h30 à 13h)
Une dizaine d'intervenants débattront autour du Plan de relance en Europe et en France : enjeux, financement, déclinaisons sur le terrain… notamment Thierry Breton (Commissaire Européen), Grégoire Chauvière Le Drian, Responsable France de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), Alain Resplandy-Bernard, (Directeur de l'Immobilier de l'État), Thierry Repentin, Président de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)… Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Webinaire « tout savoir sur la fenêtre bois » (12h30 à 14h)
Plusieurs intervenants échangeront sur les 3 atouts de la fenêtre bois : le sur-mesure, la durabilité et l'entretien facilité. Un événement organisé par le CNDB , à l'initiative de la Capeb , l' UMB-FFB , l' UFME , avec le soutien du Codifab et le relai de Bois.com . Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Webinaire Dispositif éco-énergie tertiaire (14h à 15h)
Ce webinaire sera l'occasion de partager les modalités du calendrier révisé du décret tertiaire, la première étape de remontée des données de consommation d'énergie ayant été décalée d'un an, passant du 30 septembre 2021 au 30 septembre 2022. La DHUP et l'Ademe, opérateur de la plateforme Operat, détailleront les prochaines étapes et le chantier réglementaire ainsi que le planning de déploiement de la plateforme. L'évènement est ouvert aux acteurs tertiaires publics et privé, services de l'État, opérateurs et acteurs de la rénovation énergétique. Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Rencontres EnergieSprong #2 (14h à 16h)
Cette deuxième rencontre annuelle d'EnergieSprong sera l'occasion de faire le point sur les dernières actualités et avancées de la démarche en France. Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Atelier CD2E en distantiel. « Tout savoir sur la RE2020 : Les enjeux – 1ères clés de lecture et décryptage » (14h à 16h30)
Au programme de cette rencontre proposée par la Dreal Hauts-de-France, le Cerema et le CD2E, un tour d'horizon complet des grands axes de changements induits par l'arrivée de la nouvelle RE2020. Un focus sur l'ACV dynamique et le témoignage d'un BE déjà impliqué (Énergélio). Un second rendez-vous est prévu en septembre, après publication des textes. Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Table ronde #ecologie « Comment créer l'Architecture vertueuse et durable du futur ? » (18h30 à 19h30)
Quels sont les principaux enjeux et défis de l'architecture de demain ? Éléments de réponse avec cette table ronde organisée par Autodesk et réunissant Laurence Bonnevie (architecte, fondatrice de l' agence No Man's Land , Samuel Locus (BIM Manager, Viguier) et Vladimir Doray (architecte associé chez WRA). Informations et inscription

> Jeudi 17 juin. Visite de site « Chais Durables – Rénovation et construction de chais – Arsac (33) »
La ressource en paille est aujourd'hui de plus en plus sollicitée dans les programmations territoriales, en tant que matériau biosourcé pour la construction… Visitez le premier chai en Gironde en paille porteuse à utiliser cette technique, pour atteindre les exigences de la biodynamie. Le nombre de places est limité pour la visite, deux créneaux possibles (matin et am), inscription possible jusqu'au 14 Juin. Informations et inscription

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lachroniquebtp.com
Pays : France
Dynamisme : 4

Visualiser l'article

Les 25 et 26 juin : entrez dans des bâtiments paille

Les 25 et 26 juin : entrez dans des bâtiments paille

A quoi ressemble une construction en paille ? Les 25 et 26 juin, il sera possible de visiter treize bâtiments paille dans les Hauts-de-France . C'est la première fois que cet événement de portée nationale s'ancre en région, à l'initiative du CD2E et du Collectif paille régional en sont à l'initiative.

Ces journées portes ouvertes s'adressent autant aux particuliers qu'aux professionnels. Ils pourront visiter des bâtiments réalisés avec de la paille. Ce matériau biosourcé, biodégradable, aux propriétés isolantes sans transformation et qui apporte le confort d'hiver et d'été nécessaire tout en assurant un budget chauffage réduit pour l'utilisateur.

Selon les chiffres du **CD2E,** l'approvisionnement sur le territoire des Hauts-de-France permettrait d'isoler chaque année environ 100 000 maisons individuelles ou 10 000 établissements recevant du public.

Durant ce rendez-vous, 7 propriétaires de maisons individuelles et 6 gestionnaires d'établissements publics ou privés : école, salle polyvalente, bureaux…, dans 5 départements de la région Hauts-de-France, ouvriront leurs portes au grand-public et aux professionnels sur des créneaux horaires prédéfinis. Le programme est disponible en cliquant ici

Tous droits réservés à l'éditeur

www.cerdd.org
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Bâtiment Durable : vers un changement d'échelle

Le secteur du bâtiment se place en 1ère position en matière de dépenses énergétiques et en 2ème position en termes d'émission de gaz à effet de serre et de production de déchets en France. Au-delà de ces chiffres, ce sont des questions sociales, sanitaires et économiques qui se posent. À travers ce rapport, le **CD2E** dresse un état des lieux de la situation et propose des mesures permettant d'assurer des effets de levier significatifs pour contribuer à un réel changement d'échelle !

Le **CD2E** a mobilisé son Conseil d'orientation Bâtiment Durable, dont l'URH Hauts-de-France est membre, afin qu'il dresse un état des lieux de la situation, en partant du quotidien et des difficultés des entreprises de la filière et qu'il propose des mesures permettant d'assurer des effets de levier significatifs, et ainsi contribuer à un réel changement d'échelle.

Le constat partagé est sans appel : **il s'agit aujourd'hui de passer de quelques expériences remarquables présentes sur la région à une réelle transition impliquant l'ensemble des acteurs du territoire** et reposant sur des changements de paradigmes majeurs.

Bâtiment Durable : vers un changement d'échelle
iframe : v.calameo.com
Si vous ne parvenez pas à consulter le document, cliquez ici.

Identification
Auteur :
CD2E

Date de publication :
Juillet 2020

Taille du document :
88 p.

Échelle géographique :
Régionale

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE Oise

Date : 18/06/2021
Heure : 07:11:40

www.gazetteoise.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Premières journées portes ouvertes Paille en Hauts-de-France

Les 25 et 26 juin 2021 se tiendront les premières journées portes ouvertes consacrées à la filière paille dans la région.

(c)Adobestock

Le collectif paille des Hauts-de-France, animé par le CD2E, organise pour la première fois deux journées portes ouvertes dans la région. L'événement, qui a lieu les 25 et 26 juin 2021, offre la possibilité de découvrir 13 bâtiments (écoles, salles polyvalentes, bureaux, maisons individuelles) isolés en ballots de paille, seul matériau isolant biosourcé d'origine locale. Les visites ont lieu sur les cinq départements du territoire et se font, compte-tenu du contexte sanitaire, uniquement sur réservation.

Exemplaire sur le plan environnemental, la paille représente un enjeu intéressant dans l'éco-transition du bâtiment, un secteur qui représente à lui seul 44% de l'énergie consommée et 25% des émissions de gaz à effet de serre.

Elle se cultive par ailleurs très aisément et son abondance permet aux agriculteurs qui l'exploitent de diversifier et d'augmenter leurs revenus.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE Oise

www.gazetteoise.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Convaincus par ses atouts, les maîtres d'ouvrage sont également de plus en plus nombreux à s'y intéresser. Avec ses nombreuses constructions, la région est ainsi en train de se hisser parmi les leaders nationaux dans ce domaine.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Signature du Pacte Lille Bas Carbone

La Ville a signé ce 18 juin avec plus de 100 partenaires le « Pacte Lille Bas Carbone ». Un pacte ambitieux qui scelle avec les partenaires de l'immobilier, de la construction et de l'aménagement, des engagements opérationnels exigeants en faveur du climat, de l'environnement et de la santé.

La Ville de Lille-Lomme-Hellemmes signe ce vendredi 18 juin 2021, son « Pacte Lille Bas Carbone », avec plus d'une centaine de professionnels parmi lesquels promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs, architectes, entreprises de construction, bureaux d'étude.

Ce Pacte volontariste et fédérateur est exceptionnel par les engagements ambitieux qu'il scelle entre la Ville de Lille et ses partenaires et par le large soutien qu'il recueille pour y parvenir. Il permet l'application immédiate à tous les projets résidentiels et tertiaires, publics et privés, d'aménagement, de construction et de rénovation, d'exigences opérationnelles ambitieuses visant à réduire l'impact du bâtiment sur le climat, l'environnement et la santé.

Il s'appuie sur l'expertise de différents partenaires nationaux et régionaux reconnus : le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Atmo Hauts de France (association agrée de surveillance de la qualité de l'Air) et le CD2E, accélérateur de l'éco-transition dans les Hauts de France.

Le « Pacte Lille Bas Carbone » accélère et massifie la transition écologique lilloise
Le « Pacte Lille Bas Carbone » signé par la Ville de Lille, les communes associées de Lomme et Hellemmes et les partenaires comprend une centaine d'exigences opérationnelles relatives à 6 priorités collectivement définies :

L'énergie et l'eau,

Tous droits réservés à l'éditeur

Les matériaux bas carbone et l'économie circulaire,
La nature, la biodiversité et l'agriculture urbaine,
L'adaptation au changement climatique,
La mobilité durable,
Le bien-être des habitants.
Le Pacte va ainsi permettre le déploiement à grande échelle des principes qui l'animent et que la Ville de Lille porte de longue date dans ses politiques : **la sobriété généralisée** dans l'esprit du zéro artificialisation nette ; **la priorité à la rénovation** dès lors qu'elle est possible ; **une offre abordable, adaptée et suffisante garante de la mixité sociale ; la mixité fonctionnelle ; le développement d'une ville productive et innovante** en matière d'économie et d'emploi.

Le champ d'application de ce Pacte s'applique à tous les projets d'aménagement, de construction et de rénovation, qu'il s'agisse de logement ou de tertiaire.

90 exigences dites « Socles » s'appliquent de manière systématique à toutes les opérations résidentielles et tertiaires, par exemple :

Privilégier le raccordement au réseau de chaleur urbain
Réorganiser le réemploi à l'échelle de l'opération (terres, gravats, matériaux…)
Réaliser un diagnostic écologique du site incluant des préconisations pour la conception
Végétaliser toutes les toitures terrasses en leur donnant une fonction support de biodiversité
Réaliser un schéma des mobilités à l'échelle de l'opération
A proximité des voies ferrées, intégrer l'étude des vibrations dans l'étude acoustique
Elles sont complétées par d'autres exigences dites « avancées » , au choix de chaque partenaire, par exemple :

Couvrir a minima 60% des consommations par des énergies renouvelables ou de récupération ou couvrir 100% des consommations par des énergies très faiblement carbonées
Incorporer au bâtiment a minima 18kg/m² de SDP de matériaux bio-sourcés
Dédier des surfaces à l'activité potagère pour les habitants
Concevoir le projet en s'appuyant sur une simulation thermique dynamique
Mettre à disposition des habitants un service de mobilité partagée
Le « Pacte Lille bas carbone » : une étape majeure dans la transition écologique lilloise engagée de longue date
Le « Pacte Lille Bas Carbone » est une nouvelle étape d'un engagement politique fort conjuguant de longue date métamorphose urbaine et ville durable :

dès 2001 avec le premier Agenda 21 lillois
dès 2008 avec l'anticipation de la norme « Bâtiment Basse Consommation » (BBC) et l'adoption d'un référentiel en matière d'habitat durable
et plus généralement avec des projets d'éco-quartiers et de renouvellement urbain innovants et ambitieux
Cette expérience solide a d'ailleurs conduit la Ville de Lille à être pleinement partie prenante du projet MOLOC (MOrphology LOw Carbone), sélectionné par Interreg Europe, qui a permis d'établir un document stratégique partagé sur l'urbanisme bas carbone.

C'est le dialogue continu de la Ville de Lille avec ses partenaires de la fabrique de la ville qui a rendu possible la signature de ce Pacte et qui le fera vivre demain, à travers le Club Lille Bas Carbone, espace collaboratif d'échanges et d'évaluation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Une déclinaison opérationnelle du plan climat lillois
Ce Pacte Lille Bas Carbone s'intègre pleinement dans le Plan Lillois pour le Climat qui sera présenté en Conseil Municipal de Lille le 29 juin et vient décliner localement le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en février 2021 par la MEL.

D'application immédiate à Lille-Lomme-Hellemmes, il a nourri les prescriptions et recommandations de la nouvelle Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Climat – Air – Énergie - Santé », intégrée à la modification en cours du PLUi de la Métropole Européenne de Lille (entrée en vigueur début 2022) et il nourrira ensuite la révision générale lancée pour 2023.

A la croisée des politiques d'urbanisme et de climat, ce Pacte Lille Bas Carbone marque une volonté d'accélération et de massification de la transition écologique lilloise, effective dès l'été 2021 sur la base d'exigences concrètes et complètes. Il place Lille au rang des toutes premières villes françaises dotées d'un cadre d'action si ambitieux et fédérateur.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 24 juin 2021
Page de l'article : p.12

RENDEZ-VOUS

À VENIR

NOYANT-ET-ACONIN

Journées portes ouvertes paille en Hauts-de-France vendredi 2 juillet. Organisées par le CD2E qui anime un collectif d'acteurs sur la paille, ce sera l'occasion de mettre en valeur cette ressource abondante dans notre région, qui procure de nombreux avantages dans le bâtiment durable. Professionnels et les particuliers pourront découvrir des réalisations publiques ou privées isolées en ballots de paille sur toute la région et échanger avec les propriétaires ou gestionnaires des lieux. Des créneaux de visites toute la journée à la salle polyvalente.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 24 juin 2021

EN BREF

VENDEGIES-SUR-ÉCAILLON

Portes ouvertes des bâtiments en paille en Hauts-de-France.

Le Collectif paille des Hauts-de-France animé par le CD2E invite à découvrir des bâtiments réalisés avec de la paille. Maisons individuelles, bureaux, écoles, autant de bâtiments disponibles à la visite, et tous isolés avec de petits ballots de paille.

Le seul matériau isolant biosourcé d'origine locale directement utilisable pour la construction en « sortie de champ ».

Venez visiter et rencontrer les propriétaires d'une maison individuelle à ossature bois et isolation paille.

Samedi, à 10 h, 11 h, 14 h et 15 h.

Gratuit. Réservation sur le site Internet : cd2e.com.

CD2E est un accélérateur de l'éco-transition.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 24 juin 2021

EN BREF

WAVRIN

Journées portes ouvertes. Le collectif paille des Hauts-de-France, animé par le CD2E, vous invite à découvrir plusieurs bâtiments réalisés avec de la paille. Maisons individuelles, bureaux, écoles, salles polyvalentes, autant de bâtiments disponibles à la visite, et tous isolés avec de petits ballots de paille, le seul matériau isolant biosourcé d'origine locale, directement utilisable pour la construction « en sortie de champ ». Une maison à découvrir avec les propriétaires.
Vendredi et samedi à 14 h et 15 h 30. Gratuit. Sous réservation avant vendredi. Renseignements et réservation : cd2e.com

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 24 juin 2021

DÉCOUVERTE

MOUSTIER-EN-FAGNE

Portes ouvertes des bâtiments en paille en Hauts-de-France.

Le Collectif paille des Hauts-de-France propose de découvrir plusieurs bâtiments réalisés avec de la paille. Maisons individuelles, bureaux, écoles, salles polyvalentes : autant de bâtiments disponibles à la visite, et tous isolés avec de petits ballots de paille, le seul matériau isolant biosourcé d'origine locale directement utilisable pour la construction « en sortie de champ ».

Visitez et rencontrez les propriétaires d'une maison isolée en paille !

Samedi, à 10 h, 11 h, 14 h et 15 h.

Gratuit. Réservation sur cd2e.com.

Tous droits réservés à l'éditeur

premium.courrier-picard.fr
Pays : France
Dynamisme : 131

Visualiser l'article

Hauts-de-France: des bâtiments isolés en paille ouvrent leurs portes

Pour la première fois, le « collectif paille des Hauts-de-France », animé par le CD2E le Pôle d'excellence de l'éco-transition, organise des journées portes ouvertes ces vendredi 25 et samedi 26 juin.

Comme ici chez Activ Paille à Itancourt (Aisne), les murs en ossature bois contenant de la paille sont de plus en plus fréquemment préfabriqués et industrialisés en atelier, d'où un gain de temps sur la durée des chantiers et une diminution considérable du prix des bâtiments.

Article avec accès abonnés : http://premium.courrier-picard.fr/id206172/article/2021-06-24/hauts-de-france-des-batiments-isoles-en-paille-ouvrent-leurs-portes

075btyifXWQmwPL5Cxjous_H-ReWxuRWY774idhFW7ifyeHZsjq6.lhoFQ_BBwg_uY76xqcfOqtByvJYm5Sh3oogMWVj

Tous droits réservés à l'éditeur

REUSSIR L'Action agricole PICARDE
Date : 25 juin 2021
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 5700

En bref

Construire en paille ? Des réalisations à découvrir

Pour la toute première fois, le Collectif paille des Hauts-de-France animé par le CD2E offre la possibilité de découvrir plusieurs bâtiments (bureaux, écoles, salles polyvalentes, maisons individuelles, ...) isolés en ballots de paille, le seul matériau isolant biosourcé d'origine locale qui soit directement utilisable pour la construction «*en sortie de champ*». C'est aussi l'isolant avec la plus faible énergie grise. Parfaitement isolés contre le froid, mais aussi contre des pics de chaleur de plus en plus fréquents, les bâtiments paille ne coûtent presque rien à chauffer (environ 1 €/m²/an) et peuvent même être conçus pour devenir «*passifs*».
Ressource abondante liée à la culture du blé, la paille procure également un revenu d'appoint aux agriculteurs. La paille est une ressource immédiatement, localement et largement disponible. En effet, seulement 10 % de la paille de blé produite annuellement en France suffirait pour isoler toutes les constructions neuves et 90 % des approvisionnements proviennent d'un périmètre inférieur à 50 km du lieu de construction. C'est aussi le seul matériau d'isolation ne nécessitant pas d'étape de transformation industrielle (récolte sur champ). Sur le territoire des Hauts-de-France, la paille mobilisable permettrait d'isoler chaque année l'équivalent de 100 000 maisons individuelles ou de 10 000 établissements recevant du public.

Une construction paille en plein boom
Le secteur est en plein essor sur le territoire régional. Le chiffre des constructions accélère chaque année sa croissance. Les maîtres d'ouvrage sont de plus en plus nombreux à être convaincus par l'efficience de la paille comme technique constructive. La région Hauts-de-France se place en tête des régions françaises par le nombre de constructions et le nombre de professionnels formés. Une centaine de professionnels du bâtiment ont bénéficié d'une formation Pro-Paille leur permettant d'ajouter ce savoir-faire à leur offre de service.

13 bâtiments à visiter les 25 et 26 juin 2021
Répartis sur les 5 départements des Hauts-de-France, 7 propriétaires de maisons individuelles et 6 gestionnaires d'établissements publics ou privés : école, salle polyvalente, bureaux... ouvrent leurs portes au grand-public et aux professionnels sur des créneaux horaires prédéfinis.

Où et comment s'inscrire ?
La liste des lieux ouverts figure sur le site internet du CD2E. Les inscriptions des visiteurs sont obligatoires au préalable via un formulaire en ligne : https://cd2e.com/agenda/cp_agenda_type/journee-portes-ouvertes-batiments-paille/
Compte-tenu du contexte sanitaire, les inscriptions aux visites se feront par groupes de trois personnes maxi pour les habitations privées et de cinq personnes maxi pour les bâtiments municipaux (écoles, crèches...). Le port du masque est obligatoire pendant les visites.

Tous droits réservés à l'éditeur

COURRIER PICARD
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 58038

Date : 25 juin 2021
Page de l'article : p.5

des bâtiments isolés en paille ouvrent leurs portes

habitat des bâtiments isolés en paille ouvrent leurs portes Pour la première fois, le «collectif paille des Hauts-de-France», animé par le CD2E le Pôle d'excellence de l'éco-transition, organise des journées portes ouvertes ces vendredi 25 et samedi 26 juin. Treize bâtiments sont à visiter à travers la grande région, dont sept maisons individuelles comme à Lincheux-Hallivillers (Somme) et à La Neuville-sur-Oudeuil (Oise), mais aussi dans une école à Cambronne-lès-Clermont (Oise) ou encore un cabinet médical à Broyes (Oise). Professionnels et particuliers pourront ainsi découvrir des réalisations publiques ou privées isolées en ballots de paille et échanger avec les propriétaires ou gestionnaires des lieux. «Cette ressource est abondante dans notre région. Elle procure de nombreux avantages: confort, emploi, gain de temps, durabilité... C'est le seul matériau isolant biosourcé d'origine locale qui soit directement utilisable pour la construction en sortie de champ», affirme le CD2E. Visites sur inscription obligatoire: https://cd2e.com/agenda/cp_agenda_type/journee-portes-ouvertes-batiments-paille/ (visites par groupes de trois personnes maxi pour les habitations privées et de cinq personnes maximum pour les bâtiments municipaux).

0LxpAEI1OoZ5mni2waGs7ahtIjvUJFs0FIh9sPh-n5C3s1ETIF3bg8m9DpIQQI9CwN2FI

Tous droits réservés à l'éditeur

France 3 Nord Pas-de-Calais
Emission : JT 19/20 Nord Pas-de-Calais

Résumé :
Le collectif "Paille des Hauts-de-France" organise ses premières portes ouvertes ce samedi. Itw de Frédérique Seels, directrice de CD2E - Accélérateur de l'éco-transition.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'Observateur du Valenciennois

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 4644

Date : 25 juin 2021
Journaliste : P.B.

Autour de Valenciennes

Et si on construisait sa maison en paille ?

VENDEGIES-SUR-ECAILLON Le collectif Paille Hauts de France et le CD2E organisent des journées portes-ouvertes à la découverte de constructions en paille. A Vendegies, Bertrand sera de la partie.

Tout le monde se souvient de l'histoire des Trois petits cochons, dans laquelle le grand méchant loup souffle sur la maison en paille du premier petit cochon, contraint de trouver refuge chez ses frères. Ce dernier, qui s'est construit un foyer peu résistant, à la va-vite, est, en quelque sorte, puni. Trois siècles plus tard, il semble que les constructions en paille soient enfin réhabilitées. Le centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires, avec le collectif Paille des Hauts-de-France, organise des journées portes-ouvertes ce week-end, pour visiter des constructions publiques ou privées, réalisées à base de paille, dans toute la région. L'occasion de rencontrer Bertrand Follet, agriculteur fournier, installé dans la longère familiale de sa compagne. Le grand potager, les poules qui gambadent dans le jardin, la grange d'où sort des chatons, les murs faits de briques et de grès... Tout y est. « *Lorsqu'on a repris la ferme il y a 15 ans, on s'est dépêché de faire les travaux d'aménagement pour la rendre habitable, avec nos moyens*, explique le père de famille. *La maison est faite de petites pièces en enfilades. On a eu besoin d'une grande pièce pour recevoir. On l'a voulait ouverte sur le jardin.* »

Portes ouvertes

Dans le Valenciennois, 2 constructions ont été recensées : Chez les Follet - 98 rue de la Mairie, Vendegies-sur-Ecaillon. Samedi 26 juin, visites d'1h - 10h, 11h, 14h et 15h. Contact : bfollet6@gmail.com. Le groupe scolaire Jules Ferry, 3 rue Victor Hugo à Aulnoy-lez-Valenciennes. Mercredi 30 juin, 3 visites prévues de 9h à 10h30, de 10h30 à 12h et de 15h à 16h30. Contact : jlcollet@nordnet.fr

Bertrand Follet a construit l'extension de sa maison avec du bois, de la terre et de la paille.

Bertrand avait une motivation : l'éco-construction. Sa démarche l'a amené à trouver une coopérative d'artisans, Toreana Habitat, spécialisée dans les constructions à base d'éco-matériaux, sous forme de chantiers participatifs. L'aventure commence en 2017, à laquelle Bertrand et sa famille prennent part. Une extension ossature bois de 25 m² est alors construite sur pilotis, pour combler le dénivelé entre la maison et le terrain. Ainsi qu'une terrasse en mélèze de la même superficie. « *On a utilisé notre propre paille - 60 bottes de 10 kilos - pour isoler l'extension. A l'intérieur de la paille et par-dessus, l'enduit est fait d'argile, de paille broyée et de sable.* » Ce mélange est apparent à la surface des murs de 50 cm d'épaisseur, auxquels Bertrand a pu donner une forme arrondie par endroits. Dans la pièce, grâce à l'isolation en paille, réputée excellente, aucun système de chauffage n'a été ajouté. « *La terre stocke les calories pour les restituer pendant la nuit. Ça profite à l'ensemble de la maison. Et si demain tout venait à être démoli, tous les matériaux, sauf les vitres, pourraient repartir dans la nature...* » **P.B.**

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 25 juin 2021

FRÉVIN-CAPELLE

Journées portes ouvertes : bâtiments en paille en Hauts-de-France.

Le collectif paille des Hauts de France animé par le CD2E vous invite à découvrir plusieurs bâtiments réalisés avec de la paille. Maisons individuelles, bureaux, écoles, salles polyvalentes : autant de bâtiments disponibles à la visite, et tous isolés avec de petits ballots de paille, le seul matériau isolant biosourcé d'origine locale directement utilisable pour la construction « en sortie de champ ». Ici vous découvrirez la salle polyvalente construite avec 1200 ballots de paille !
Aujourd'hui de 14 h 30 à 16 h30.
Gratuit. Réservation :
https://cd2e.com/agenda/cp_agenda type/journee-portes-ouvertes-batiments-paille/.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

Date : 25/06/2021
Heure : 13:14:06
Journaliste : Jean-François Menard (Clp)

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 124

Visualiser l'article

Vendegies-sur-Écaillon: futurs propriétaires, et si vous pensiez à la maison en paille?

Dans le cadre de l'opération « portes ouvertes paille », il sera possible de visiter une maison isolée avec de la paille ce samedi à Vendegies. Explications.

Visuel indisponible

De la paille pour isoler, une possibilité.
Quand on parle de maison en paille, on pense immédiatement à la maison des trois petits cochons qui ne résista pas au souffle du loup. Mais le conte est devenu une réalité et les applications foisonnent désormais: maisons mais aussi crèches, écoles, salles polyvalentes...sont désormais construites avec isolation en paille.

Pour le collectif paille, ce type d'isolation n'a que des avantages: un isolant qui a la plus faible énergie grise, un confort idéal été comme hiver avec un coût de chauffage moyen de 1 €/m2/an, certains bâtiments pouvant devenir passifs, c'est-à-dire sans aucun coût de chauffage. Par ailleurs, la qualité de l'air intérieur est maximale et l'hygrométrie parfaite.

Une économie
D'autre part, l'emploi de paille génère un complément de revenus pour les agriculteurs, une économie sur le coût de réalisation car la paille sortie du champ en petits ballots part directement sur le chantier donc moins d'impact carbone et gain de temps sur la réalisation du chantier. La structure bois qui accompagne l'isolation paille peut être réalisée en atelier et posée dès réception.

D'une façon générale, il y a grande économie à utiliser la paille qui ne s'altère pas avec le temps.

Si vous vous intéressez à ce mode d'isolation, l'occasion vous en est offerte ce samedi 26 juin à Vendegies-sur-Écaillon grâce à l'opération « portes ouvertes paille ». Un particulier vous accueillera chez lui pour une visite (comptez une heure) et vous renseignera sur ce mode de construction.

Suite aux contraintes sanitaires, des visites de groupes de trois personnes maximum seront organisées. Elles auront lieu à 10 h, 11 h, 14 h et 15 h. L'inscription sur le site https://cd2e.com/agenda/cp agenda type/journee-portes-ouvertes-batiments-paille/ est obligatoire.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 26 juin 2021

BRÈVES

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

Journées portes ouvertes bâtiments en paille en Hauts-de-France.

Le collectif paille des Hauts-de-France animé par le CD2E vous invite à découvrir plusieurs bâtiments réalisés avec de la paille. Maisons individuelles, bureaux, écoles, salles polyvalentes... Vous visiterez le groupe scolaire Jules-Ferry isolé avec 11 000 ballots !

Mercredi 30 juin, de 9 h à 10 h 30, de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 16 h30, groupe scolaire Jules-Ferry.

Sur réservation.

cd2e.com/agenda/cp_agenda_type/journee-portes-ouvertes-batiments-paille/

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 26 juin 2021

Le 30 juin, portes ouvertes à l'école Jules-Ferry, aux murs... de paille

On ne croirait pas, mais les murs sont fait à base de paille.

VALENCIENNOIS. Le Collectif paille des Hauts-de-France, animé par le CD2E (Centre de développement des éco-entreprises), organise dans toute la région plusieurs journées portes ouvertes pour faire découvrir 13 bâtiments (maisons, bureaux, écoles...) réalisés avec de la paille, si si. L'avenir de la construction ?

Deux des bâtiments ainsi mis en valeur se trouvent dans le Valenciennois, à Aulnoy-lez-Valenciennes, mais aussi à Vendegies-sur-Écaillon... Ressource abondante liée à la culture du blé, la paille est un isolant qui permet aussi de stocker le carbone dans les bâtiments et contrairement à d'autres, elle a l'avantage de ne pas s'altérer avec le temps et de conserver intactes toutes ses propriétés.

C'est ainsi que le groupe scolaire Jules-Ferry a été retenu pour ses matériaux biosourcés, lui qui présente une très bonne frugalité énergétique. « *Toutes ses parois externes, murs et toiture*, explique l'architecte Jean-Luc Collet, *sont réalisées avec des caissons de bois remplis de paille et c'est la récupération des calories de l'air vicié qui chauffe les bâtiments. On peut dire que les enfants contribuent ainsi au chauffage de leur école.* »

Aujourd'hui à Vendegies et le 30 à Aulnoy, l'occasion sera ainsi donnée de découvrir le confort de bâtiments réalisés avec de la paille, isolant biodégradable, et ce, en compagnie d'acteurs de la transition écologique.

Aujourd'hui : Maison famille Follet (extension), 98, rue de la Mairie, Vendegies-sur-Écaillon (visites à 10 h, 11 h, 14 h et 15 h) ; le mercredi 30 juin : groupe scolaire J.-Ferry, 3, rue Victor-Hugo, Aulnoy-lez-Valenciennes (visites organisées par l'agence Collet J-L architecte, de 9 h à 10 h 30, 10 h 30 à 12 h et 15 h à 16 h 30). Inscriptions : cd2e.com

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Parisien

Date : 26/06/2021
Heure : 12:39:26
Journaliste : Juliette Duclos

www.leparisien.fr
Pays : France
Dynamisme : 332

Visualiser l'article

Dans l'Oise, on isole les bâtiments publics avec... des murs en paille !

Elle est écologique, peu coûteuse en énergie et disponible parfois à quelques pâtés de maison de chez soi… Et si la paille était l'isolant de demain ? Dans le département, des communes se montrent de plus en plus intéressées pour en garnir leurs infrastructures. Une douzaine de projets est en cours.

A Cambronne-lès-Clermont, 3400 ballots de paille ont été nécessaires pour isoler les murs. DR

Quand la municipalité annonce le projet à ses administrés, elle n'échappe pas à quelques commentaires surpris : « Ça va être la maison des trois petits cochons ! » Car forcément, mettre de la paille dans les murs, cela peut surprendre au premier abord. « Mais cela va nous permettre de faire des économies d'énergie et en plus, tout va être local », rétorque Betty Coëlle, maire de Ver-sur-Launette.

Située à la frontière de l'Oise et de la Seine-et-Marne, cette petite commune de 1 100 habitants s'apprête ainsi à lancer un chantier d'ampleur : celui de la future mairie. Plutôt que du béton, la municipalité a décidé de choisir un matériau biosourcé pour isoler le bâtiment : de la simple paille.

Au départ utilisée par des particuliers, « qui avaient la fibre écolo et qui ont fait des essais sur leurs propres habitations », cette matière organique attire de plus en plus les collectivités locales de l'Oise, soucieuses de l'empreinte écologique de leurs bâtiments publics.

« La paille traîne encore une mauvaise réputation »

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Actuellement, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E) situé dans les Hauts-de-France, récence une douzaine de projets en cours dans l'Oise, dont des logements sociaux dans le Clermontois, une école primaire à Cires-lès-Mello - « On s'est dit pourquoi pas, mais faut voir encore combien cela va nous coûter », précise l'élu - ou encore des salles polyvalentes.

« Cela pourrait être beaucoup plus, mais la paille traîne encore une mauvaise réputation, comme celle de prendre feu ou d'attirer les rongeurs et les insectes, ce qui est faux », assure Vincent Thellier, chargé de mission filières biosourcées CD2E, rappelant que des règles professionnelles concernant son exploitation ont été mises en place dès 2011. « Depuis, les assureurs suivent », note-t-il.

Tous droits réservés à l'éditeur

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Le chantier de l'école de Cambronne-lès-Clermont. DR Xavier-Pierre Simonneaux
À Cambronne-lès-Clermont, Christophe Gatté, maire de la commune, se dit « très fier » de son « école en paille », dont le chantier s'est terminé définitivement en février dernier. « C'est le premier établissement scolaire en paille des Hauts-de-France », insiste l'édile. Lui l'assure, les avantages sont nombreux : « Même lorsqu'on ne chauffait pas cet hiver, il ne faisait pas froid à l'intérieur, on va réaliser près de 60 % d'économie d'énergie, c'est énorme ! »

3400 ballots de paille pour isoler les murs de l'école
Six classes, deux préaux : « Et le tout, c'est le circuit court », ajoute l'élu. « On aurait pu choisir d'autres matériaux biosourcés comme du chanvre ou du lin. Mais le chanvre, on n'en a pas beaucoup dans le département et le lin est déjà utilisé par l'industrie du textile, alors que la paille, on en a parfois à moins d'un kilomètre, comme à Cambronne-lès-Clermont et en quantité », avance Xavier-Pierre Simonneaux, architecte en charge du projet.

Les 3400 ballots de paille, nécessaires pour isoler les murs, viennent ainsi d'une exploitation située juste en face de l'église de la commune. « Les peupliers, utilisés pour l'ossature sont issus de la scierie située à La Neuville-en-Hez », complète le professionnel.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

A Cambronne-lès-Clermont, le chantier s'est définitivement achevé en février dernier. LP/JD LP/Juliette Duclos

Si le coût de ce matériau reste plus élevé que celui d'une ossature traditionnelle - « Un ballot de paille, c'est trois euros, ce qui coûte cher, c'est la main-d'œuvre derrière » - la différence est presque intégralement remboursée par la région des Hauts-de-France. « On est passé de 1,3 à 1,7 million d'euros hors taxe pour ce chantier, mais on a eu des aides du département, de la région et de l'État », confirme Christophe Gatté. En tout, seuls 10 % des matériaux utilisés dans le bâtiment sont biosourcés, selon la CD2E.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Parisien

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 274892

Date : 27 juin 2021
Journaliste : JULIETTE DUCLOS

XAVIER-PIERRE SIMONNEAUX

A Cambronne-lès-Clermont (Oise), 3 400 ballots de paille ont été nécessaires pour isoler les murs de l'école.

Dans l'Oise, l'isolation en paille séduit les mairies

Une douzaine de projets sont en cours. Écologique, disponible en circuit court, ce matériau doit toutefois parfaire sa réputation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Le Parisien
Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 274892

Date : 27 juin 2021
Journaliste : JULIETTE DUCLOS

PAR JULIETTE DUCLOS

QUAND LA MUNICIPALITÉ annonce le projet à ses administrés, elle n'échappe pas à quelques commentaires surpris : « Ça va être la maison des trois petits cochons ! » Car forcément, mettre de la paille dans les murs, cela peut surprendre au premier abord. « Mais cela va nous permettre de faire des économies d'énergie et, en plus, tout va être local », rétorque Betty Coëlle, maire de Ver-sur-Launette.

Située à la frontière de l'Oise et de la Seine-et-Marne, cette petite commune de 1 100 habitants s'apprête ainsi à lancer un chantier d'ampleur : celui de la future mairie. Plutôt que du béton, la municipalité a décidé de choisir un matériau biosourcé pour isoler le bâtiment, de la simple paille.

Au départ utilisée par des particuliers, « qui avaient la fibre écolo et qui ont fait des essais sur leurs propres habitations », cette matière organique attire de plus en plus les collectivités locales de l'Oise, soucieuses de l'empreinte écologique de leurs bâtiments publics.

Le risque de feu, d'attirer des rongeurs : de fausses idées

Actuellement, le Centre de développement des écoentreprises (CD2E) situé dans les Hauts-de-France, recense une douzaine de projets en cours dans l'Oise, dont des logements sociaux dans le Clermontois, des salles polyvalentes ou une école primaire à Cires-lès-Mello. « On s'est dit : *pourquoi pas ? Mais il faut voir encore combien cela va nous coûter* », précise l'élu.

« Cela pourrait être beaucoup plus de projets, mais la paille traîne encore une mauvaise réputation, comme celle de prendre feu ou d'attirer les rongeurs et les insectes, ce qui est faux », assure Vincent Thellier, chargé de mission filières biosourcées CD2E, rappelant que des règles professionnelles concernant son exploitation ont été mises en place dès 2011. « Depuis, les assureurs suivent », note-t-il.

À Cambronne-lès-Clermont, Christophe Gatté, le maire, se dit « très fier » de son « école en paille », dont le chantier s'est terminé définitivement en février dernier. « C'est le premier établissement scolaire en paille des Hauts-de-France », insiste l'édile. Lui l'assure, les avantages sont nombreux : « Même lorsqu'on ne chauffait pas cet hiver, il ne faisait pas froid à l'intérieur, on va réaliser près de 60 % d'économie d'énergie, c'est énorme ! »

LP/HERVÉ SENNAUD

La paille d'un agriculteur local a été compressée dans les parois pour servir d'isolant.

3 € le ballot

Six classes, deux préaux : « Et le tout, c'est du circuit court », ajoute l'élu. « On aurait pu choisir d'autres matériaux biosourcés comme du chanvre ou du lin. Mais le chanvre, on n'en a pas beaucoup dans le département et le lin est déjà utilisé par l'industrie du textile, alors que la paille, on en a parfois à moins d'un kilomètre, comme à Cambronne-lès-Clermont, et en quantité », avance Xavier-Pierre Simonneaux, architecte chargé du projet.

Les 3 400 ballots de paille, nécessaires pour isoler les murs, viennent ainsi d'une exploitation située juste en face de l'église de la commune. « Les peupliers, utilisés pour l'ossature, sont issus de la scierie située à La Neuville-en-Hez », complète le professionnel. Si le coût de ce matériau reste plus élevé que celui d'une ossature traditionnelle – « un ballot de paille, c'est 3 €, ce qui coûte cher c'est la main-d'œuvre derrière » – la différence est presque intégralement remboursée par la région des Hauts-de-France. « On est passé de 1,3 à 1,7 million d'euros hors taxe pour ce chantier, mais on a eu des aides du département, de la région et de l'État », confirme Christophe Gatté.

En tout, 10 % des matériaux utilisés dans le bâtiment sont biosourcés, selon la CD2E.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Participer à l'enquête « les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions » - 2021

Frédéric Veaux Cerema
Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et architectes, faites connaître vos opérations neuves ou de rénovation complète utilisant des biosourcés, en participant à l'enquête de l'Observatoire national des coûts des constructions en matériaux biosourcés du Cerema. Lancée par le Cerema en Pays de la Loire et en Hauts-de-France, en partenariat avec Atlanbois, le CD2E accélérateur de l'éco-transition et les DREAL Hauts-de-France et DREAL des Pays de la Loire, elle se clôturera le 17 septembre 2021.
Lancée par le Cerema dans 2 régions Pays de la Loire et Hauts-de-France, en partenariat avec le CD2E, Atlanbois et les DREAL Pays de la Loire et Hauts-de-France, l'enquête porte sur les opérations **neuves** et les opérations de **réhabilitation complète** pour lesquelles les coûts de travaux sont connus.

L'enquête 2021, qui vise à accompagner le déploiement de la RE 2020, a pour objectifs :

de partager avec les acteurs de la construction les solutions techniques biosourcées et géosourcées à coûts maîtrisés, adaptées à la nouvelle réglementation environnementale,

de connaître les coûts de la construction en bio/géosourcés, dans une approche qui dépasse la facture en matériaux, et s'intéresse au poids financier des lots et aux modes de mise en œuvre.

Le questionnaire est ici : http://enqueteur.cerema.fr/index.php/17849?lang=fr

Pourquoi contribuer à l'observatoire ?

Tous droits réservés à l'éditeur

La participation au questionnaire permet un accès privilégié à la connaissance des solutions biosourcées adaptées à la RE 2020.

Les contributeurs maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre ou architectes pourront ainsi **bénéficier de l'appui du Cerema pour réaliser une fiche opération** . Elle pourra être utilisée pour leurs réponses à des appels d'offres, pour faire connaître leur territoire ou les techniques des biosourcés et géosourcés utilisées.

Le groupe des contributeurs disposera également des **enseignements clés** et des **analyses économiques** au fil de l'eau, dès la fin 2021. La diffusion de l'exploitation statistique grand public qui apportera les éléments de synthèse sur les coûts des projets est prévue pour 2022.

Les opérations recensées seront mises en avant dans la Newsletter *Biosourçons !* (1 300 abonnés) et sa cartographie des bâtiments. https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/newsletters/biosourcons

Enfin, un **webinaire de clôture** fera dialoguer les contributeurs à l'observatoire sur la mise en œuvre de la RE 2020 et les solutions bio/géosourcées.

L'observatoire national des coûts de la construction en matériaux bio et géo sourcés

Le Cerema a mis en place un observatoire national des coûts de la construction en matériaux biosourcés et géosourcés en 2017. Il recense actuellement près de 60 opérations tertiaires et résidentielles neuves en France métropolitaine et leurs coûts. Il bénéficie aujourd'hui d'une structure consolidée qui rend compte du mix entre matériaux de construction biosourcés ou non. Il indique aussi leur place dans le bâtiment.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

Date : 30/06/2021
Heure : 09:16:38
Journaliste : Yannick Boucher

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 261

Visualiser l'article

Habitat dans le Nord-Pas-de-Calais, et si on se mettait sur la paille ?

Les expériences se multiplient dans la région au profit des écomatériaux biosourcés, d'origines naturelles et décarbonées. Parmi eux, la paille coche toutes les cases pour un habitat plus sain. Une filière se déploie, à la rencontre du public.

C'est ballot, on aurait dû y penser plus tôt semblent se dire certains maîtres d'œuvre, des maires, des présidents de communautés de communes, des architectes, responsables de bureaux d'études, des artisans… Étienne Poirrier, lui, ne s'est pas interrogé longtemps. Cet infirmier à la retraite vit heureux à Moustier-en-Fagne, son Eden avesnois au flanc du Val-Joly. Avec 450 ballots, Vincent Lalande, gérant de Réciproque Bois lui a isolé sa maison de 100 m2 avec une paille venue d'un champ de Solre-le-Château, à une poignée de kilomètres.

Le résultat est surprenant. **La maison est passive, elle n'a pas besoin de chauffage.** La paille couvre une structure en pierres et briques – le bâtiment agricole d'origine –, elle est tenue par des panneaux de bois à très haute densité et un bardage en bois d'aulne issu d'une scierie locale recouvre l'ensemble.

Pas un feu de paille

Tous droits réservés à l'éditeur

Combien sont-ils sur la paille dans la région ? Une poignée en vérité, alors que les Hauts-de-France est l'un des grands greniers à blé du pays avec la région parisienne et que 10 % de la paille produite tous les ans en France suffirait pour isoler tous les nouveaux bâtiments construits chaque année.

Un collectif paille de 40 professionnels a vu le jour sous l'égide du Cd2e , le pole de développement situé à Loos-en-Gohelle pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition écologique. La dynamique autour de la paille place déjà la région en tête par le nombre de constructions et le nombre de professionnels formés, plus d'une centaine à travers des sessions **pro-paille de cinq jours** .

Bientôt 100 000 maisons ?
La paille mobilisable en région permettrait d'isoler chaque année 100 000 maisons ou 10 000 établissements recevant du public. « *Dix chantiers sont en cours en région et une vingtaine de projets sont lancés* », explique Vincent Thellier, expert en filières biosourcées au Cd2e. « *La ressource est là, il ne manque que les marchés et on sent bien que les choses avancent vite* », précise Frédérique Seels, sa directrice générale. La paille accompagne l'essor de la construction bois, le Cd2e travaille à garantir des volumes sur plusieurs années afin de massifier les approvisionnements, et donc les chantiers.

Tous droits réservés à l'éditeur

PHOTO MATTHIEU BOTTE - VDNPQR

À Frévin-Capelle, près d'Arras, la salle polyvalente de 300 m2 a des murs en paille et un toit isolé en paille, parfait exemple de l'intelligence d'un projet à 1 300 ballots, soit 20 tonnes de paille. Huit agriculteurs regroupés dans un collectif Ecopaille local, des élus locaux motivés, une prise en charge de 80 % des 620 000 € du projet par des subventions et le tour fut joué pour apporter un complément de revenus aux agriculteurs, satisfaire des élus soucieux d'écologie et tout simplement, faire la démonstration du possible.

PHOTO MATTHIEU BOTTE - VDNPQR

Ecomatériau super star

La paille est la tige d'une céréale sans épi ni grain. Dans la construction, c'est la paille de blé qui est le plus souvent utilisée. Contrairement à la laine de verre ou de roche, elle ne s'affaisse pas dans le temps, gardant toutes ses propriétés d'excellent isolant thermique et phonique. La botte de paille installée dans les règles de l'art ne craint ni le feu (très compacte, elle ne s'enflamme pas mais se consume très lentement), ni les rongeurs (absence de grains), ni les insectes (présence de silice, les termites détestent), ni l'humidité

Tous droits réservés à l'éditeur

car elle excelle à absorber et évacuer l'humidité, offrant ainsi une qualité d'air incomparable : voilà pourquoi de nombreuses crèches sont bâties en paille en France. La paille est l'un des matériaux rejetant le moins de formaldéhydes et de composés organiques volatiles (COV). Elle stocke du carbone, ne rejette aucun CO2, n'a pas eu besoin d'énergie pour sa fabrication, hormis celle du moteur du tracteur pour faire pousser les semis de blé... Tous les rapports de tests sont disponibles sur le site du réseau français de construction paille : go.rfcp.fr/RapportsDEssais.

Encore des visites ce samedi

Le Cd2e et son collectif paille organise encore quelques visites ce samedi 26 juin dans la région. Pour en savoir plus, voir le site des inscriptions possibles sur cd2.com/agenda. Avec les adresses, contacts et caractéristiques techniques des différentes réalisations.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 02 juillet 2021
Page de l'article : p.11
Journaliste : ISABELLE BERNARD

SOISSONS ET SA RÉGION

Inaugurée en septembre 2018, la salle des petits-Prés rénovée est très souvent louée depuis. Archives I.B.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'union

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 94689

Date : 02 juillet 2021
Page de l'article : p.11
Journaliste : ISABELLE BERNARD

ENVIRONNEMENT

L'écoconstruction dans l'Aisne

NOYANT-ET-ACONIN La salle communale réhabilitée avec des bottes de paille et du bois sera ce vendredi le théâtre d'un forum dédié à la construction écologique.

ISABELLE BERNARD

C'est une petite salle des fêtes qui n'a l'air de rien, comme ça. Pourtant, la salle des Petits-Prés, à Noyant-et-Aconin (500 habitants), est un bon exemple de ce qu'il est possible de faire en matière de rénovation écologique, avec des bottes de paille issues de la région en guise d'isolant, un système de pompe à chaleur pour le chauffage. Tout cela sans plomber les finances locales.

De quoi inspirer l'association castelle Globe 21, qui y organise, ce vendredi 2 juillet, pour ses 15 ans d'existence, un forum autour de l'écoconstruction et l'habitat sain, à destination des professionnels du bâtiment, des agriculteurs comme des élus. L'événement s'inscrit dans les Premières journées portes ouvertes paille en Hauts-de-France, qui proposent de visiter des maisons individuelles et établissements publics ou privés ayant fait appel à ces nouvelles méthodes. *« À travers ce forum, Globe 21 a pour volonté de promouvoir un art de bâtir en circuit local qui dynamise les filières agricoles et textiles dans l'Aisne »*, explique ce groupement local qui fait la promotion du bâtiment écologique.

Au programme : tables rondes, conférences, expositions et ateliers thématiques par groupe. Il s'agira de se demander comment développer les agro-matériaux dans l'Aisne, notamment la paille, le chanvre et le lin ou encore la construction bois. Plusieurs acteurs seront présents, la Chanvrière de l'Aube, qui travaille déjà avec des agriculteurs du Soissonnais, l'entreprise coopérative Le Relais avec son isolant maison le métisse… Le CD2E, qui accompagne les entreprises dans l'éco-transition, présentera les formations possibles ; et l'agglo du Soissonnais, les aides financières.

Le maire de la commune, également vice-président de Grand Soissons en charge de l'habitat, Philippe Deram, ouvrira la journée. *« Comme nous sommes en milieu rural, on voulait refaire cette salle avec des matériaux naturels tout en valorisant les filières locales*, expose-t-il. *Mais lorsqu'on se lance dans un investissement à 600 000 euros dans une petite commune, il faut être bien accompagné. On s'était un peu lancé à l'aventure et on a été très bien aidés par l'État, la Région, le Département… »*

Renseignements au 06 42 39 22 55 ou par mail, contact@globe21.net.

À SAVOIR

- **Forum des matériaux biosourcés** ce vendredi 2 juillet, de 9h30 à 17 heures, à la salle polyvalente de Noyant-et-Aconin.
- **Programme** : le matin, panorama des matériaux biosourcés dans l'Aisne ; l'après-midi, ateliers thématiques autour de la paille, du chanvre, du métisse, de la ouate de cellulose, de l'argile et la construction bois.
- **Ce forum est destiné aux professionnels**, aux collectivités, aux agriculteurs et à toutes les personnes intéressées par la construction écologique.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Participez à l'enquête "Les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions"

1

Le Cerema des Hauts-de-France et des Pays de la Loire, en partenariat avec Atlanbois, le CD2e et les Dreal des Hauts-de-France et des Pays de la Loire Les bâtiments en matériaux biosourcés : coûts des solutions Participez à l'enquête avant le 17 septembre 2021

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et architectes, faites connaître vos opérations neuves ou de rénovation complète utilisant des biosourcés, en participant à l'enquête de l'Observatoire national des coûts des constructions en matériaux biosourcés du Cerema. Lancée par le Cerema en Pays de la Loire et en Hauts-de-France, en partenariat avec Atlanbois, le CD2E accélérateur de l'éco-transition et les DREAL Hauts-de-France et DREAL des Pays de la Loire, elle se clôturera le 17 septembre 2021.

Cette enquête porte sur les opérations **neuves** et les opérations de **réhabilitation complète** pour lesquelles les coûts de travaux sont connus.

L'enquête 2021, qui vise à accompagner le déploiement de la RE 2020, a pour objectifs :

de partager avec les acteurs de la construction les solutions techniques biosourcées et géosourcées à coûts maîtrisés, adaptées à la nouvelle réglementation environnementale,

de connaître les coûts de la construction en bio/géosourcés, dans une approche qui dépasse la facture en matériaux, et s'intéresse au poids financier des lots et aux modes de mise en œuvre.

Pourquoi contribuer à l'observatoire ?
La participation au questionnaire permet un accès privilégié à la connaissance des solutions biosourcées adaptées à la RE 2020.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Les contributeurs maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre ou architectes pourront ainsi **bénéficier de l'appui du Cerema pour réaliser une fiche opération** . Elle pourra être utilisée pour leurs réponses à des appels d'offres, pour faire connaître leur territoire ou les techniques des biosourcés et géosourcés utilisées.

Le groupe des contributeurs disposera également des **enseignements clés** et des **analyses économiques** au fil de l'eau, dès la fin 2021. La diffusion de l'exploitation statistique grand public qui apportera les éléments de synthèse sur les coûts des projets est prévue pour 2022.

Les opérations recensées seront mises en avant dans la Newsletter Biosourçons ! et sa cartographie des bâtiments.

Enfin, un **webinaire de clôture** fera dialoguer les contributeurs à l'observatoire sur la mise en œuvre de la RE 2020 et les solutions bio/géosourcées.

L'observatoire national des coûts de la construction en matériaux bio et géo sourcés
Le Cerema a mis en place un observatoire national des coûts de la construction en matériaux biosourcés et géosourcés en 2017. Il recense actuellement près de 60 opérations tertiaires et résidentielles neuves en France métropolitaine et leurs coûts. Il bénéficie aujourd'hui d'une structure consolidée qui rend compte du mix entre matériaux de construction biosourcés ou non. Il indique aussi leur place dans le bâtiment.

Source : Cerema

Crédit Illustration : Frédéric Veaux - Cerema

Tous droits réservés à l'éditeur

www.banquedesterritoires.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

Visualiser l'article

Logement social#: cap sur les rénovations énergétiques ambitieuses#!

En France, 25 % des émissions de gaz à effet de serre viennent de nos bâtiments et 17 % de nos logements sont des passoires thermiques. Face à ces constats, la neutralité carbone en 2050 semble hors de portée, à moins d'une accélération des rénovations énergétiques. C'est précisément l'objectif visé par des organismes de logement social qui, comme souvent précurseurs, sont en train d'adopter des méthodes innovantes de rénovation de leur parc à grande échelle. Regards croisés entre ces pionniers de la massification en France et la Banque des Territoires qui les accompagne.

En France, 25 % des émissions de gaz à effet de serre viennent de nos bâtiments 1 et 17 % de nos logements sont des passoires thermiques 2 .

L'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments, et en particulier des logements sociaux, fait partie des priorités du gouvernement. Preuve en est, l'enveloppe de 500 millions d'euros du plan de relance visant à soutenir la réhabilitation du parc locatif social. Dans cette enveloppe, 40 millions d'euros sont dédiés à l'appel à projets MassiRéno, dont l'objectif est **d'industrialiser la rénovation des logements sociaux** , via des projets garantissant une performance énergétique élevée.

Objectif zéro passoires énergétiques

Le projet de loi Climat et Résilience, quant à lui, prévoit d'interdire la mise en location des passoires énergétiques les plus dégradées dès 2023 et l'ensemble en 2028. Leur élimination s'impose donc comme une priorité pour les années à venir. Or, le mouvement est déjà en marche du côté de l'habitat social. « *7 % des logements sociaux sont considérés comme des passoires thermiques, ce qui est inférieur au niveau national de 17#%,* explique Gil Vauquelin, directeur de la Transition énergétique et écologique en charge du plan de relance à la Banque des Territoires. *Nous voyons bien que les bailleurs sociaux travaillent d'ores et déjà sur le traitement des passoires* ». Et comme le rappelle Nil Bayik, cheffe de projet logement social au sein de la Caisse des Dépôts, « *la démarche de rénovation énergétique est évidente pour l'habitat social. Les bailleurs ont toujours cette idée d'entretenir leur patrimoine, de garantir le bien-être des locataires, mais aussi d'être à l'avant-garde des évolutions technologiques et écologiques* ». Une avant-garde qui en conduit de plus

Tous droits réservés à l'éditeur

en plus à passer la vitesse supérieure à travers la massification de rénovations ambitieuses et extrêmement performantes.

Les bailleurs sociaux ont toujours cette idée d'entretenir leur patrimoine, de garantir le bien-être des locataires, mais aussi d'être à l'avant-garde des évolutions technologiques et écologiques.

Nil Bayik, cheffe de projet logement social, Caisse des Dépôts

Bousculer les codes de la rénovation énergétique

« *L'intérêt de la massification, c'est d'arriver, sur une typologie donnée de logements sociaux, à appliquer des méthodes industrielles de rénovation* », explique Gil Vauquelin. Il s'agit donc d'entraîner une forte montée en volume des travaux pour rénover plus vite. Mais ce n'est pas tout. Il faut également rénover mieux. En d'autres termes, massifier la performance énergétique des logements. « *L'ambition est d'être en ligne avec la stratégie de neutralité carbone à horizon 2050,* précise Gil Vauquelin. *Il faut donc réaliser des projets de rénovation qui concilient une volumétrie et une performance énergétique plus importantes* ».

Par ailleurs, dès lors qu'il s'agit de changer d'échelle et d'engager des rénovations ambitieuses, vient se poser la question du coût. « *Ces rénovations sont très coûteuses sur les premières vagues,* souligne Nil Bayik. *C'est pourquoi, en tant que premier financeur du logement social, la Banque des Territoires aide les organismes HLM à initier l'industrialisation de la démarche* ». Il s'agit d'un levier essentiel pour rendre les projets économiquement viables pour les bailleurs sociaux et ainsi encourager le déploiement de telles opérations partout en France.

L'enjeu de la massification est de réaliser des projets de rénovation qui concilient une volumétrie et une performance énergétique plus importantes.

Gil Vauquelin, directeur de la Transition énergétique et écologique en charge du plan de relance, Banque des Territoires

Autre facteur de réussite pour massifier les rénovations dans l'habitat social#: mettre tous les acteurs autour de la table. Il est important de créer un écosystème territorial pour faire émerger des réalisations exemplaires. Si les bailleurs sociaux portent souvent les projets, la collaboration avec d'autres partenaires participe à leur concrétisation. Ainsi, les collectivités, l' Ademe , les entreprises de la région ou encore la Banque des Territoires ont un rôle clé à jouer pour créer de nouvelles filières économiques qui vont permettre de rénover massivement. Ce travail collectif, c'est notamment ce qui est en train de se jouer dans les Pays de la Loire et la Bretagne avec le projet EnergieSprong . Autrement dit, l'une des plus importantes expérimentations françaises de rénovation énergétique des logements sociaux à grande échelle.

EnergieSprong en Pays de la Loire, un cas d'école

Tout droit venue des Pays-Bas, la démarche innovante EnergieSprong («#saut énergétique#» en néerlandais) fait aujourd'hui des émules sur le territoire français. Initiée en 2018, et véritablement opérationnelle depuis 2020, elle fait en particulier l'objet d'une expérimentation sur 2 000 logements sociaux dans les Pays de la Loire et la Bretagne, sous l'impulsion de 14 organismes HLM constitués en centrale d'achat, et en partenariat avec la Banque des Territoires. Il s'agit d'une opération sans précédent dans l'Hexagone. Son objectif#: déployer à grande échelle des rénovations énergétiques zéro énergie (E=0) garanties pendant 30 ans. Les premières réhabilitations devraient se faire en 2021-22.

« *La démarche EnergieSprong nous invite à changer nos habitudes en matière de rénovation* », raconte Axel David, directeur de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) des Pays de la Loire. La réhabilitation se déroule hors-site, c'est-à-dire que l'ensemble des blocs constructifs tels que les façades isolantes, les toitures équipées de

Tous droits réservés à l'éditeur

panneaux solaires ou les systèmes de chauffage et de climatisation intelligents sont préfabriqués en usine, puis directement intégrés aux logements sociaux. Ainsi, les travaux peuvent être réalisés en site occupé et en un temps court pour préserver la qualité de vie des occupants.

La démarche EnergieSprong, c'est du jamais vu, il faut être plus performant que nous ne l'avons jamais été en réhabilitation énergétique, peut-être même plus que dans le neuf !

Axel David, directeur de l'USH Pays de la Loire

D'autre part, l'exigence en termes de performance énergétique est très élevée. Le but est de transformer des logements existants en logements à énergie neutre. En clair, ils seront capables de produire toute l'énergie dont les locataires ont besoin pour chauffer leur logement et leur eau, s'éclairer et faire marcher leur électroménager. « *C'est du jamais vu, il faut être plus performant que nous ne l'avons jamais été en réhabilitation énergétique, peut-être même plus que dans le neuf* estime Axel David. *Et, en prime, les entreprises qui réalisent les travaux s'engagent sur 30 ans à maintenir le même niveau de performance au sein des bâtiments* ». Résultat, le confort thermique des occupants est amélioré dans la durée et la précarité énergétique diminue. Bien que l'investissement initial soit élevé, la méthode d'industrialisation contribue à massifier les rénovations à haute performance énergétique et à diminuer progressivement les coûts. De plus, la démarche EnergieSprong participe au développement économique et à l'attractivité du territoire en faisant appel aux entreprises locales, en créant des emplois et en proposant des logements HLM en phase avec les attentes des locataires. En somme, un effet de masse qui a tout bon, et qui inspire déjà d'autres régions comme la région Auvergne-Rhône-Alpes ou la Nouvelle-Aquitaine.

Vers l'émergence de filières

Si la démarche EnergieSprong participe au développement d'une filière locale de massification des rénovations énergétiques dans l'habitat social, elle n'est pas la seule à exister en France. Par exemple, dans les Hauts-de-France, l'organisme Maisons & Cités entend industrialiser la rénovation de 20 000 logements du bassin minier en utilisant des matériaux biosourcés. « *Nous nous sommes associés au CD2E , un pôle d'excellence de l'éco-transition de la région, pour trouver un matériau adapté à notre patrimoine protégé par l'Unesco,* explique Franck Mac Farlane, responsable recherche et expertise chez Maisons et Cités. *Après avoir réalisé une série d'expérimentations, le béton de chanvre est apparu comme une solution performante pour isoler par l'intérieur. Mais la question des coûts s'est rapidement posée et nous avons alors réfléchi au développement d'une filière* ».

Pour développer la filière béton de chanvre et massifier les rénovations, l'objectif est désormais d'entraîner des prescripteurs comme les élus locaux ou d'autres bailleurs sociaux.

Jean-François Campion, directeur général délégué, Maisons & Cités

Aujourd'hui soutenue par Maisons et Cités (filiale de *CDC Habitat*), la filière chanvre se structure progressivement. Comme le rappelle Jean-François Campion, directeur général délégué chez Maisons et Cités, « *l'objectif est désormais d'entraîner des prescripteurs comme les élus locaux ou d'autres bailleurs sociaux#pour franchir le niveau supérieur et véritablement massifier les rénovations grâce au béton de chanvre* ».

Une offre de prêts adaptée

Pour aider à massifier les rénovations ambitieuses et innovantes, la Banque des Territoires a adapté son offre de prêts. « *Depuis juillet 2020, nous accompagnons le projet EnergieSprong en Pays de la Loire,* explique Nil Bayik. *Très vite, en dialoguant avec les différentes parties prenantes, nous avons senti la nécessité de réinventer notre offre pour répondre à l'ambition énergétique de la démarche, et ce, sur une durée très*

Tous droits réservés à l'éditeur

longue de 30 ans. Plutôt que de créer une nouvelle offre, nous avons étoffé notre offre phare en matière de réhabilitation des logements sociaux, l' Éco-Prêt ». Le montant du prêt a ainsi été porté à 22 000 € par logement en étiquette énergie E, F ou G avant travaux.

Par ailleurs, la Banque des Territoires finance ces projets via une offre de prêt à taux fixe (PAM Taux fixe complémentaire à l' Éco-Prêt ouvert aux logements entrant dans la démarche EnergieSprong ayant une étiquette C avant travaux), ainsi qu'un prêt haut de bilan (Prêt de haut de bilan bonifié à hauteur de 10 000 € par logement).

Depuis le printemps 2021, nous avons étendu ces conditions avantageuses à l'ensemble des projets E = 0 garantis sur 30 ans, mais aussi aux lauréats de l'appel à projets MassiRéno.

Nil Bayik, cheffe de projet logement social, Caisse des Dépôts
Si cette offre de prêts a d'abord été expérimentée dans le cadre d'EnergieSprong en Pays de la Loire, sa vocation est d'être élargie à d'autres projets, sur l'ensemble du territoire. « *Depuis le printemps 2021, nous avons étendu ces conditions avantageuses à l'ensemble des projets E = 0 garantis sur 30 ans, mais aussi aux lauréats de l'appel à projets MassiRéno,* souligne Nil Bayik. *Notre objectif est d'encourager ce mouvement au sein du logement social en levant le frein financier initial et en apportant une réponse à toutes les typologies de logements* ». Et Gil Vauquelin de conclure#: « *Notre volonté est de faire tache d'huile dans les territoires, auprès des bailleurs sociaux et des collectivités, pour faire changer l'échelle de la rénovation énergétique très ambitieuse et réduire la précarité énergétique en France. Cela fait partie de notre mission d'intérêt général#et ce n'est que le début de l'histoire* ».

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

Date : 09/07/2021
Heure : 14:10:39
Journaliste : C. P.

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 275

Visualiser l'article

Région d'Audruicq: le Plan climat entre dans sa phase concrète

Le dernier conseil communautaire de l'année a été principalement placé sous le signe du Plan climat air énergie territorial dont on retiendra un plan d'actions (39) et des projets à concrétiser par le biais d'initiatives citoyennes.

La création de pistes cyclables fait partie du Plan Climat de la CCRA.

Après réflexion et comme la communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA) s'est inscrite dans une démarche de contractualisation avec l'État pour être subventionnée, l'heure est à l'action. Neuf domaines sont concernés : la mobilité, le logement, l'alimentation durable, la protection des écosystèmes, les risques naturels, le changement climatique, les énergies renouvelables et la sensibilisation et l'aide aux collectivités.

10 000 € ont été d'emblée votés pour soutenir les projets émanant d'associations qui désirent en être les acteurs concrets. Les mobilités dites douces seront privilégiées par la création d'infrastructures, d'itinéraires, d'équipements et de projets pour encourager ces pratiques. Pour cela, une enveloppe d'un euro par habitant, soit 27 000 €, a été débloquée pour trois ans. Délégué communautaire, Guy Vermeesch en a profité pour rappeler à la présidente et conseillère départementale Nicole Chevalier de ne pas oublier de prolonger la piste cyclable Oye-Plage-autoroute.:

Des conseils pour les particuliers

Puis des enveloppes de 8 000 € en 2023, 5 500 € en 2022 et 2024 ont été votées **pour conseiller des particuliers qui projettent de bâtir plus écologiquement.** Entre 2 102 et 3 640 € seront dédiés au

Tous droits réservés à l'éditeur

plan ACTEE pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. La CCRA renouvelle pour 3 325 € son partenariat avec le PNR des Caps et Marais d'Opale qui croule sous les appels de demandes de conseils. Pour 1 380 €, la CCRA adhère au centre de développement des éco-entreprises pour aider celles-ci dans leur écotransition. La CCRA effectuera, en accord avec Eden 62 (instance départementale) des travaux de débroussaillage du Platier d'Oye afin de recenser les ouvrages existants en vu de lutter contre la submersion marine de la zone, d'autant plus que 1 451 personnes sont protégées grâce à cet endiguement. Un partenariat avec les wateringues et la communauté urbaine de Dunkerque sera signé dans ce sens. Enfin, la transition passera également par l'assiette grâce un partenariat nommé Clim'Agri avec la chambre d'agriculture pour des échanges et des actions au prix de 21 853 € HT.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.marchespublicspme.com
Pays : France
Dynamisme : 4

Visualiser l'article

Marchés publics : Des modèles de clauses disponibles pour aider à inclure le critère environnemental

Un outil numérique dédié aux acheteurs publics
Si aujourd'hui, tous se focalisent sur le développement durable et la protection environnementale, le centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E) ; avec des collaborateurs comme A PRO BIO dans l'alimentaire, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Voies Navigables de France en termes de sédiments, INEC (Institut national de l'économie circulaire) pour des points concernant l'économie circulaire ou encore l'Ademe Hauts-de-France pour ce qui est des déchets du bâtiment ; a apporté sa contribution par le biais d'un outil dématérialisé : « La clause verte ». Celui-ci, principalement destiné aux acheteurs publics, constitue un levier afin que ces derniers puissent s'inspirer et introduire des clauses environnementales au niveau des commandes publiques.

Les clauses proposées sont classées par catégories de marchés (réhabilitation, fournitures et services etc) et par types d'achats (déchets BTP, énergies renouvelables, alimentation etc). Ainsi, elles tournent autour de quatre grandes questions relatives à la gestion des déchets, au recyclage, à l'énergie et à la voirie : pourquoi la clause est importante et quels en sont les intérêts, quel impact cela aura-t-il, dans quelles mesures faut-il rester vigilant et quel rapport son introduction aura sur les autres clauses.

Selon le CD2E, la « clause verte », dans sa globalité répond à des intérêts de partenariat, de participation mais également d'apprentissage des acteurs publics. Il s'agit d'un outil perfectible fonction des tendances et des besoins en pratique. La base de données étant disponible pour tout acheteur ayant des propositions d'améliorations à apporter suite à leur expérience en termes d'achats durables. Le CD2E se chargera de les vérifier avant validation et publication.

Un objectif de développement durable
Statistiquement, l'imposition de l'intégration du critère social et environnemental dans les marchés publics a porté ses fruits. Cette disposition inclue dans le Code de la commande publique de 2016 a amené une évolution de la considération de ce critère de 16% entre 2009 et 2019, pour atteindre actuellement les 19 %. Nous rappellerons que ce dernier vient en rajout aux autres critères, restant inchangés.

Les achats durables dans les marchés publics visent le développement durable. Le CD2E en tient rigueur : ces achats contribuent à accélérer l'éco-transition. Et c'est toujours dans ce sens qu'a été créé en 2019 le service dédié aux achats publics durables pour sensibiliser dans les pratiques à adopter pour le développement durable. Au niveau national, l'INEC a été pilier de l'évolution des réflexions relatives à l'achat public durable tandis qu'au niveau régional, le pôle Achats publics durables s'était engagé à aider les acheteurs publics désireux de transformer leurs achats en des achats durables par le biais de conférences, d'ateliers et des formations ainsi que par des guidages personnalisés.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 10 juillet 2021
Journaliste : C.P.

Calaisis

Le Plan climat entre dans sa phase concrète pour la région d'Audruicq

Le dernier conseil communautaire de l'année a été principalement placé sous le signe du Plan climat air énergie territorial dont on retiendra un plan d'actions (39) et des projets à concrétiser par le biais d'initiatives citoyennes.

MUNCQ-NIEURLET. Après réflexion et comme la communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA) s'est inscrite dans une démarche de contractualisation avec l'État pour être subventionnée, l'heure est à l'action.
Neuf domaines sont concernés : la mobilité, le logement, l'alimentation durable, la protection des écosystèmes, les risques naturels, le changement climatique, les énergies renouvelables et la sensibilisation et l'aide aux collectivités.

> ***Guy Vermeesch en a profité pour rappeler à la présidente de ne pas oublier de prolonger la piste cyclable Oye-Plage-autoroute.***

LES MOBILITÉS DOUCES PRIVILÉGIÉES

Ainsi, 10 000 € ont été d'emblée votés pour soutenir les projets émanant d'associations qui désirent en être les acteurs concrets.
Les mobilités dites douces seront privilégiées par la création d'infrastructures, d'itinéraires, d'équipements et de projets pour encourager ces pratiques. Pour

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 10 juillet 2021
Journaliste : C.P.

cela, une enveloppe d'un euro par habitant, soit 27 000 €, a été débloquée pour trois ans.
Délégué communautaire, Guy Vermeesch en a profité pour rappeler à la présidente et conseillère départementale Nicole Chevalier de ne pas oublier de prolonger la piste cyclable Oye-Plage-autoroute.

DES CONSEILS POUR LES PARTICULIERS

Puis des enveloppes de 8 000 € en 2023, 5 500 € en 2022 et 2024 ont été votées pour conseiller des particuliers qui projettent de bâtir plus écologiquement.
Entre 2 102 et 3 640 € seront dédiés au plan ACTEE pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.
La CCRA renouvelle pour 3 325 € son partenariat avec le PNR des Caps et Marais d'Opale qui croule sous les appels de demandes de conseils.
Pour 1 380 €, la CCRA adhère au centre de développement des éco-entreprises pour aider celles-ci dans leur écotransition.
La CCRA effectuera, en accord avec Eden 62 (instance départementale) des travaux de débroussaillage du Platier d'Oye afin de recenser les ouvrages existants en vue de lutter contre la submersion marine de la zone, d'autant plus que 1 451 personnes sont protégées grâce à cet endiguement. Un partenariat avec les wateringues et la communauté urbaine de Dunkerque sera signé dans ce sens.
Enfin, la transition doit également passer par l'assiette grâce un partenariat, nommé Clim'Agri, avec la chambre d'agriculture pour des échanges et des actions au prix de 21 853 € HT.

C.P. (*CLP*)

La création de pistes cyclables fait partie du Plan climat de la CCRA.

LE CHIFFRE

27 000 En euros et sur trois ans, l'enveloppe débloquée dans le cadre des mobilités douces.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 10 juillet 2021
Journaliste : JÉRÉMY LEMAIRE

Bientôt des maisons de paille un peu partout dans l'Avesnois ?

Trouver les agriculteurs pour fabriquer les ballots, former les professionnels à son utilisation, convaincre les collectivités de s'en servir pour leurs chantiers… Le parc naturel régional de l'Avesnois participe à la promotion de cette filière paille comme matériau d'isolation.

PAR JÉRÉMY LEMAIRE
maubeuge@lavoixdunord.fr

LANDRECIES. La paille pour isoler un mur ? L'idée peut paraître surprenante. La semaine dernière, François Erlem, maire de Landrecies qui accueillait sous sa halle couverte un événement organisé par le parc naturel régional sur le sujet, avait le sens de la formule : « *On se dit que ça fait un peu maison des trois petits cochons, mais en fait ça tient et on peut faire des choses durables.* »

> ***« On se dit que ça fait un peu maison des trois petits cochons, mais en fait ça tient et on peut faire des choses durables. »***

Non, comme l'indique avec humour l'élu, les maisons isolées en paille ne s'envolent pas au moindre souffle du grand méchant loup. Déconstruire les idées reçues et promouvoir ce matériau, c'est ce que s'emploie à faire Amélie Fontaine, architecte à Grand-Fayt. En 2018, elle avait obtenu un prix pour la conception de la crèche privée à Villereau, dont l'isolation avait été réalisée en paille. « *C'est un territoire rural*, analyse-t-elle. *On a énormément de ressources en paille, en bois, mais aussi en argile. On peut donc rassurer les constructeurs sur la capacité du territoire* » à en produire.

Des petits ballots rectangulaires qui viennent s'intercaler dans les murs des constructions pour les

Tous droits réservés à l'éditeur

Amélie Fontaine, architecte à Grand-Fayt, développe des projets de construction avec la paille.

protéger du chaud et du froid. « *On arrive très près des performances passives*, ajoute l'architecte. *La paille met du temps à monter en température. On reproduit finalement les maisons en pierre de l'Avesnois.* » De plus, « *la paille a un bilan carbone négatif car c'est un puits de carbone* ». Dernier avantage pour Amélie Fontaine : « *Aujourd'hui, sur les chantiers, on n'a plus de matériaux donc, avec tout ce qui est local, on n'est pas dépendant d'un marché qu'on ne maîtrise pas. On sait qu'en paille, on peut s'approvisionner.* »

La semaine dernière, en partenariat avec le CD2E *(lire ci-dessous)*, des formations de cinq jours étaient dispensées à 14 professionnels du bâtiment à Landrecies. Une fois la formation terminée, le parc a profité de la présence de la maquette de présentation pour inviter les élus du territoire, et « *les sensibiliser pour leurs projets de construction et d'extension* », dit Melville Deljehier, du parc naturel, pour « *passer du béton à la construction bois, paille* ».

Un conseiller en énergie partagée est disponible au niveau du parc pour « *accompagner les collectivités* » et obtenir aussi des aides financières en plus. Parmi les projets dans les tuyaux sur le territoire, celui d'un groupe scolaire à Gommegnies. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 10 juillet 2021
Journaliste : JÉRÉMY LEMAIRE

La semaine dernière, une formation avait lieu à Landrecies avec cette maquette pour les cas pratiques.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Bientôt des maisons de paille un peu partout dans l'Avesnois ?

Date : 10 juillet 2021

Une filière qui se déploie

Nous vous en parlions il y a quelques jours dans nos pages régionales : les expériences se multiplient dans la région au profit des écomatériaux biosourcés, d'origines naturelles et décarbonées. Parmi eux, la paille. Un collectif paille de 40 professionnels a vu le jour sous l'égide du Cd2e, le pôle de développement situé à Loos-en-Gohelle pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition écologique.
Cent vingt professionnels ont ainsi été formés dans la région à l'occasion de séances comme celle de la semaine dernière, à Landrecies. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

LA VOIX DU NORD

Date : 10/07/2021
Heure : 04:59:05
Journaliste : Jérémy Lemaire

www.lavoixdunord.fr
Pays : France
Dynamisme : 292

Visualiser l'article

Bientôt des maisons de paille un peu partout dans l'Avesnois?

Trouver les agriculteurs pour fabriquer les ballots, former les professionnels à son utilisation, convaincre les collectivités de s'en servir pour leurs chantiers… Le parc naturel régional de l'Avesnois participe à la promotion de cette filière paille comme matériau d'isolation.

La paille pour isoler un mur ? L'idée peut paraître surprenante. La semaine dernière, François Erlem, maire de Landrecies qui accueillait sous sa halle couverte un événement organisé par le parc naturel régional sur le sujet, avait le sens de la formule : « *On se dit que ça fait un peu maison des trois petits cochons, mais en fait ça tient et on peut faire des choses durables.* »

Tous droits réservés à l'éditeur

La paille a l'avantage d'afficher un bilan carbone négatif. PHOTO «LA VOIX»

Non, comme l'indique avec humour l'élu, les maisons isolées en paille ne s'envolent pas au moindre souffle du grand méchant loup. **Déconstruire les idées reçues et promouvoir ce matériau** , c'est ce que s'emploie à faire Amélie Fontaine, architecte à Grand-Fayt. En 2018, elle avait obtenu un prix pour la conception de la crèche privée à Villereau , dont l'isolation avait été réalisée en paille. « *C'est un territoire rural* , analyse-t-elle. *On a énormément de ressources en paille, en bois, mais aussi en argile. On peut donc rassurer les constructeurs sur la capacité du territoire* » à en produire.

Bilan carbone négatif

Des petits ballots rectangulaires qui viennent s'intercaler dans les murs des constructions pour les protéger du chaud et du froid. « *On arrive très près des performances passives* , ajoute l'architecte. *La paille met du temps à monter en température. On reproduit finalement les maisons en pierre de l'Avesnois.* » De plus « *la paille a un bilan carbone négatif car c'est un puits de carbone* ». Dernier avantage pour Amélie Fontaine : « *Aujourd'hui, sur les chantiers, on n'a plus de matériaux donc, avec tout ce qui est local, on n'est pas dépendant d'un marché qu'on ne maîtrise pas. On sait qu'en paille, on peut s'approvisionner.* »

Tous droits réservés à l'éditeur

La semaine dernière, en partenariat avec le CD2E *(lire ci-dessous)* , des formations de cinq jours étaient dispensées à 14 professionnels du bâtiment à Landrecies. Une fois la formation terminée, le parc a profité de la présence de la maquette de présentation pour inviter les élus du territoire, « *pour les sensibiliser pour leurs projets de construction et d'extension* », dit Melville Deljehier, du parc naturel, pour « *passer du béton à la construction bois, paille* ».

La semaine dernière, une formation avait lieu à Landrecies avec cette maquette pour les cas pratiques. PHOTO «LA VOIX»

Tous droits réservés à l'éditeur

Un conseiller en énergie partagé est disponible au niveau du parc pour « *accompagner les collectivités* » et obtenir aussi des aides financières en plus. Parmi les projets dans les tuyaux sur le territoire, celui d'un groupe scolaire à Gommegnies .

Une filière qui se déploie

Nous vous en parlions il y a quelques jours dans nos pages régionales : les expériences se multiplient dans la région au profit des écomatériaux biosourcés, d'origines naturelles et décarbonées. Parmi eux, la paille. Un collectif paille de 40 professionnels a vu le jour sous l'égide du Cd2e , le pole de développement situé à Loos-en-Gohelle pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition écologique. 120 professionnels ont ainsi été formés dans la région à l'occasion de séances comme celle de la semaine dernière à Landrecies.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'INDEPENDANT du Pas-de-Calais

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 12249

Date : 1er juillet 2021
Journaliste : Alexandre Gournay

ARDRES-AUDRUICQ

Conseil communautaire de la CCRA

Un pas de plus vers la transition écologique

Réunis en conseil communautaire le mardi 29 juin, les élus de la communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA) ont validé la feuille de route du Plan climat air énergie territorial (PCAET). Concrètement, il s'agit de projets « verts » pour le développement durable, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Voté à l'unanimité. Le plan d'actions du Plan climat air énergie territorial a fait mouche. « *Son élaboration a été une lourde charge* », concède Nicole Chevalier, présidente de l'intercommunalité et maire d'Audruicq. Elle est soulagée : « *C'est une belle réussite. Vu la conjoncture actuelle du réchauffement climatique, ce PCAET, c'est vraiment l'affaire de tous.* » Un plan d'action qui se veut ambitieux, comme l'explique le rapporteur du texte Thierry Rouzé, maire de Polincove : « *Il y a plusieurs objectifs, par exemple, augmenter la résilience des milieux naturels, développer la production locale d'énergies renouvelables ou sensibiliser la population* ». Pour son application, ce plan climat est renforcé par le soutien de quatre commissions du conseil. Elles proposent onze mesures pour le territoire.

Lutter contre la submersion marine avec des systèmes d'endiguement

« *La CCRA contribue à atténuer les effets du changement climatique, nous sommes notamment engagés contre la submersion marine* », indique Nicole Chevalier. Le territoire, en bord de mer avec Oye-Plage, n'est pas à l'abri d'une lente montée des eaux. Pour y remédier, les conseillers communautaires valident la construction et l'entretien de digues au Platier d'Oye et sur la rive gauche de l'Aa. Quatre communes sont concernées : Vieille-Église, Nouvelle-Église, Saint-Folquin et Oye-Plage. Côté habitat, on veut mettre l'accélérateur sur l'urbanisme durable : la rénovation énergétique avec le programme Acte 2, la sensibilisation des élus aux enjeux, l'adhésion au centre de développement des éco-entreprises pour favoriser l'installation d'énergies solaires et thermiques...

Tous à vélo

Les coups de pouce du plan climat concernent aussi la mobilité. Le vélo est à l'honneur, à travers les doux noms de « feuille de route Vélo » et « appel à projets AVELO2 ». Le gros avantage de la CCRA, est d'être un pays de plaine, où la circulation à deux roues est donc aisée. « *Nous allons faire en sorte de mailler le territoire en pistes cyclables, créer des itinéraires, mettre en œuvre leur promotion* », souligne Clotilde Beaufils, maire d'Offekerque. Une politique qui plaît à Guy Vermersch, adjoint d'Oye-Plage : « *De plus en plus de personnes s'équipent de vélos électriques dans ma commune. Elles se rendent au marché d'Audruicq. Nous avons besoin d'une piste cyclable pour les sécuriser.* »

Les élus communautaires du CCRA ont planché sur le Plan climat air énergie territorial à la salle polyvalente de Muncq-Nieurlet.

La CCRA s'est engagée dans l'élaboration du PCAET en 2018. Mardi soir, le processus était presque abouti. Il restera à confirmer l'adoption définitive du projet. Cela ne devrait être qu'une formalité.

Alexandre Gournay

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 13 juillet 2021

Villeneuve-Seclin et la métropole

FACHES-THUMESNIL CONTINUE À VERDIR

Dans le cadre de son engagement à réduire son impact climatique, la municipalité de Faches-Thumesnil a décidé d'adhérer au centre de développement des éco-entreprises (CD2E). La cotisation annuelle est de 2 160 € TTC pour l'offre « Territoire + », qui propose un accompagnement sur mesure dans la mise en place de sa stratégie d'éco-transition. Une visite est ainsi prévue à Loos-en-Gohelle, l'une des villes pionnières dans la région en matière de rénovation durable et développement d'énergies renouvelables. Un diagnostic complet sera également effectué sur les aspects énergie, bâtiment et économie circulaire. De quoi développer un plan concret, en phase avec les ambitions du projet urbain « FT'50 ».

Tous droits réservés à l'éditeur

Les 12 commandements auxquels doit obéir la double flux en rénovation

AQC

Lorsque les conduits de ventilation ne sont pas protégés sur chantier, ils peuvent subir des dépôts de poussière qui se retrouveront ensuite dans les réseaux de ventilation.

Après avoir collecté différents retours d'expérience via le dispositif REX Bâtiments performants, l'Agence Qualité Construction, le ***CD2E*** *et Ville Aménagement Durable ont compilé douze enseignements sur la ventilation double flux en rénovation, .*

Les 12 commandements auxquels doit obéir la double flux en rénovation

Le choix de la VMC double flux se fait notamment dans le cadre de rénovations très performantes d'un point de vue énergétique. Son efficacité est associée en particulier à une bonne étanchéité à l'air du bâti, mais aussi à la possibilité, pour certaines installations double flux, de pouvoir moduler les débits selon l'usage et l'occupation d'un bâtiment non-résidentiel. La VMC double flux a également un rôle prépondérant dans la performance énergétique, puisque la présence d'un échangeur thermique dans la centrale de traitement d'air permet de récupérer les calories de l'air extrait vicié et de les transférer à l'air neuf. La prise en compte de l'encombrement des réseaux et de la centrale de traitement d'air dans la réflexion globale du projet de rénovation est essentielle pour plusieurs raisons :

Tous droits réservés à l'éditeur

la centrale double flux (DF) a une taille plus imposante que le caisson simple flux (SF) ;

deux réseaux aérauliques (plus, le cas échéant, les réseaux d'air neuf et de rejet) doivent être mis en œuvre, contre 1 seul pour la Simple Flux (plus, le cas échéant, le réseau de rejet) ;

il est vivement recommandé que l'ensemble du système DF soit placé dans le volume chauffé.

Au-delà de la mise en œuvre, une attention régulière doit être portée à la VMC double flux en phase d'exploitation. Pour permettre son bon fonctionnement, l'entretien et la maintenance des différents éléments doivent être réalisés fréquemment. Afin d'améliorer l'installation d'une ventilation double flux en rénovation, nous avons listé douze enseignements principaux issus de l'analyse et de la synthèse des retours d'expériences observés depuis 2010 dans le cadre du Dispositif REX Bâtiments performants.

1. Éloigner la prise d'air de toute source de pollution

FLOP

La prise d'air de la CTA est proche de zones polluées : trafic routier, espace fumeur du bâtiment, végétation, sous-sol, ventilation naturelle des parkings, etc. Les polluants et les odeurs peuvent donc rentrer dans le bâtiment et déteriorer la qualité de l'air intérieur. L'encrassement des filtres peut aussi générer une forte perte de charge compensée par le ventilateur du caisson de ventilation pour assurer un débit constant. Le surcoût lié à l'entretien et au changement des filtres est également plus important.

TOP

Il est préférable de réaliser une analyse environnementale du site, puis déterminer l'emplacement le plus opportun, de manière à éviter l'entrée de polluants (industriels, naturels, thermiques...) dans le bâtiment. S'il y a lieu, il faut éloigner la prise d'air neuf du bâtiment en la positionnant dans une zone à l'écart des sources de pollutions et des rejets d'air vicié et proscrire les prises d'air neuf proches du sol, surtout dans les situations à potentiel radon élevé.

2. Limiter et calorifuger les installations de la ventilation situées hors volume chauffé

FLOP

La centrale et les gaines de soufflage et de reprise situées hors du volume chauffé ne sont pas correctement calorifugées ou la longueur des gaines calorifugées en extérieur est très importante, résultat l'efficacité énergétique de l'installation diminue à cause des déperditions énergétiques au niveau des gaines et, le cas échéant, de la centrale.

TOP

Il faut privilégier au maximum l'installation de la ventilation dans le volume chauffé, en anticipant le passage des réseaux. Lorsqu'une installation dans le volume chauffé n'est pas possible, limitez au maximum les longueurs de gaines des réseaux de soufflage et de reprise situées hors volume chauffé. Il faut veiller à la pérennité de l'installation grâce à une protection double peau de type capotage aluminium, protégeant l'isolant rapporté, sans omettre les trappes de visites. En tertiaire, si l'isolant doit être rapporté, privilégiez une entreprise possédant une certification de calorifugeur.

Tous droits réservés à l'éditeur

3. Prévoir en conception des débits de ventilation cohérents avec l'occupation finale

FLOP

Les hypothèses d'occupation prises lors de la phase conception ne correspondent pas à l'occupation effective après livraison. Les cas les plus fréquemment rencontrés mettent en avant des situations où l'occupation est sous-évaluée en phase conception. Il y a donc un risque pour la qualité de l'air intérieur, car le renouvellement d'air, défini en fonction d'hypothèses d'occupation sous-évaluées, est insuffisant par rapport à l'occupation réelle des locaux.

TOP

Il faut inviter la MOA à définir précisément ses besoins pour concevoir un bâtiment adapté et mettre en place dès la conception un échange continu entre les acteurs, afin d'identifier au plus tôt les usages et retenir les meilleures hypothèses d'occupation. Le professionnel installera aussi un registre motorisé fonctionnant sur détection de CO 2 qui permet d'adapter le débit en fonction de l'occupation réelle (à condition que l'effectif n'aille pas au-delà de la plage de fonctionnement).

La solution corrective consistera à augmenter les débits de soufflage en revoyant les réglages de la CTA si cela est envisageable (dimensionnement des réseaux aérauliques, capacité de la centrale et terminaux permettant des débits plus importants), et ajuster en conséquence les débits d'extraction.

4. Assurer une bonne diffusion de l'air

FLOP

Les occupants ressentent des courants d'air et un inconfort acoustique au niveau des bouches d'insufflation. Ils risquent d'obstruer les diffuseurs ou de modifier des réglages de la CTA, voire l'arrêter. Le renouvellement d'air serait alors insuffisant engendrant un risque de dégradation de la QAI.

TOP

Il est conseillé de réaliser une étude détaillée de diffusion de l'air type CFD (prenant en compte les débits, les vitesses d'air, la portée des flux, les températures, l'utilisation, la présence éventuelle d'obstacles comme des poutres...) afin d'identifier la position des bouches et le choix des diffuseurs. Limitez également la vitesse de soufflage dans les zones d'occupation conformément à la norme ISO 7730 et réalisez l'équilibrage du système de ventilation lors de la mise en service. La mesure des vitesses d'air en sortie de bouches d'insufflation, en se basant sur le PV exhaustif de DOE, est également à adopter.

5. Tester et contrôler l'asservissement de la ventilation au taux de CO 2

FLOP

Les débits de ventilation n'augmentent pas malgré une présence humaine et un taux de CO 2 croissants, à cause d'un choix inadapté en phase conception ou de mauvais réglages lors de l'installation des capteurs. Le renouvellement d'air peut être alors insuffisant et entraîner une augmentation du niveau de confinement et une augmentation du taux d'humidité.

Tous droits réservés à l'éditeur

TOP

La base est de définir le mode d'usage des lieux et choisir des capteurs en fonction de leur durabilité et de l'occupation (tout ou rien / proportionnel, selon les paramètres adaptés : présence, CO2...). Pensez à positionner les capteurs dans un lieu représentatif de l'occupation et identifiez leurs nombres en fonction de leurs zones de détection. Réalisez enfin un commissionnement dynamique des installations de ventilation et définissez la fréquence d'entretien dans les contrats de maintenance.

6. Prévoir l'évacuation des condensats

FLOP

L'évacuation des condensats au niveau de l'échangeur n'est pas raccordée aux eaux pluviales (EP) ou aux eaux usées (EU) à cause d'une méconnaissance des régles de l'art. On constate alors une présence permanente d'humidité dans la CTA pouvant endommager son socle (rouille...) et favoriser les développements fongiques ainsi qu'un débordement des condensats pouvant engendrer des dégâts sur le bâti.

TOP

Dès la phase conception, il faut identifier le point de raccordement au réseau d'évacuation EU ou EP du bâtiment et réaliser le raccordement dans les règles de l'art, notamment siphon, pente, isolation du réseau en local non chauffé.

7. Assurer l'accessibilité aisée à la CTA

FLOP

Les CTA et leurs composants ne sont pas ou peu accessibles à cause de locaux techniques trop exigus. Les opérations d'entretien et de maintenance sont très difficiles voire impossibles à réaliser, ce qui entraîne une dégradation de la qualité sanitaire de l'air, car l'absence d'entretien va provoquer l'encrassement de l'installation de ventilation, notamment des filtres, et un surcoût lié au temps et aux moyens nécessaires à la réalisation de la maintenance.

TOP

Il est recommandé de réaliser une étude de dimensionnement intégrant la prise en compte de l'existant, afin d'anticiper les passages de réseaux et l'emprise du système de ventilation dès les premières phases de conception. Il faudra respecter les distances minimales réglementaires et les prescriptions des constructeurs et faire figurer sur des plans détaillés le positionnement des futurs systèmes et équipements et leurs réseaux ainsi que l'encombrement des opérations de maintenance (place pour sortir les filtres...).

8. Prévoir une remontée d'informations sur l'état des filtres

FLOP

Tous droits réservés à l'éditeur

Les filtres sont encrassés car ils ne sont pas remplacés à une fréquence suffisante, faute d'automatisation de la remontée d'informations sur leur état. L'impact principal se traduira par une augmentation des pertes de charge, pouvant conduire à une diminution des débits (dans le cas où le ventilateur ne compense pas l'augmentation des pertes de charges), une augmentation de la consommation électrique des ventilateurs et un risque de nuisance acoustique (cas où les ventilateurs compensent l'augmentation des pertes de charges).

TOP

Il faut mettre en place sur chaque CTA une mesure de pression différentielle sur la filtration reliée à une alarme ou à la GTC et mettre en place un contrat d'entretien maintenance avec un professionnel qui se chargera régulièrement de la vérification de l'état des filtres et de leur changement le cas échéant.

9. Définir et atteindre les objectifs de performance acoustique

FLOP

Les bruits de fonctionnement de la CTA sont perçus par les occupants, du fait de l'absence de piège à son. La problématique est accentuée si la CTA fonctionne à un régime supérieur pour compenser les pertes de charges d'un réseau aéraulique peu étanche à l'air, par exemple. Le sous-dimensionnement et/ou la complexité du réseau aéraulique entraînant des pertes de charges peut également générer du bruit, ainsi que la pression et/ou le débit trop important en sortie de bouche ou même une bouche de soufflage sous dimensionnée.

TOP

La solution corrective consistera à installer des pièges à sons aux endroits critiques identifiés par les occupants. Pour des installations avec hautes exigences d'isolement ou de niveau de bruit final, il est conseillé de faire intervenir un acousticien qui pourra définir les éléments à mettre en place pour limiter les nuisances acoustiques. Soigner le réseau aéraulique en respectant les sections en fonction du débit maximal et en s'assurant de son étanchéité à l'air (accessoires à joint, test de perméabilité à l'air...) est fortement recommandé.

10. Positionner le rejet d'air et la prise d'air neuf afin d'éviter toute reprise

FLOP

La prise d'air neuf et le rejet d'air vicié sont trop proches l'un de l'autre, risquant à l'air vicié d'entrer à nouveau dans le bâtiment via la prise d'air neuf.

TOP

Pour rectifier le tir, si cela est envisageable, il faudra installer un obstacle physique type déflecteur entre la prise d'air neuf et le rejet d'air vicié pour limiter les risques de re-circulation.

Sinon, dès la conception, appliquez les règles de l'art en matière de positionnement de la prise d'air neuf par rapport au rejet d'air vicié : au moins 60 cm pour des prises d'air neuf individuelles et au moins 4 m pour des prises d'air collectives. Positionner la prise d'air neuf et le rejet d'air vicié sur deux façades différentes permet d'éviter tout risque de re-circulation de l'air vicié.

Tous droits réservés à l'éditeur

11. Réaliser une mise en oeuvre soignée du réseau aéraulique et de la CTA

FLOP

Le positionnement non judicieux de la CTA au sein du bâtiment entraîne une mise en œuvre complexe des réseaux. Les pertes de charges excessives diminuent la performance du système de ventilation : nombre de singularités trop important (coudes, réductions brusques, écrasements...), défaut d'étanchéité à l'air des réseaux et/ou de la CTA, etc.

TOP

Il est primordial d'anticiper l'implantation de la CTA, les passages des gaines et l'accessibilité à tous les organes pour faciliter la bonne mise en œuvre. Le contrôle de l'installation à réception avec vérifications et mesures fonctionnelles aux terminaux doit également être réalisé. Nous conseillons aussi de fixer, dans le DCE, des objectifs d'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques et, à réception, réaliser les mesures de perméabilité à l'air.

12. Protéger les conduits et terminaux de ventilation en phase chantier

FLOP

L'absence de protection lors du stockage des matériaux en phase chantier ou entre leur installation et la livraison du bâtiment peut entraîner des risques pour la qualité de l'air intérieur, car les poussières seront ensuite diffusées via le réseau d'insufflation et présentes dans l'air intérieur du bâtiment, mais aussi une perte de performance aéraulique du réseau si la quantité de poussière et/ou d'éléments indésirables sont importants.

TOP

Pour éviter ces désagréments, il faut définir dès la conception les modalités de stockage et de protection du système de ventilation afin d'éviter son encrassement lors du chantier. Ces prescriptions doivent être indiquées dans le DCE.

La réception et le stockage des réseaux avec des bouchons avant même leur mise en œuvre doivent être privilégiés. On pourra également obturer les bouches de soufflage et d'extraction (gaines avec bouchons, diffuseurs avec films de protection...) pendant toute la période de chantier et ce jusqu'à ce que les travaux générant de la poussière soient terminés.

Surtout, il est essentiel de proscrire la mise en route de la ventilation durant toute la période de travaux et jusqu'à réception complète.

">
Article avec accès abonnés: https://www.genieclimatique.fr/retours-d-experiences/8980/Les-12-commandements-auxquels-doit-obir-la-double-flux-en-rnovation

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 20 juillet 2021
Page de l'article : p.4-6
Journaliste : Anne HENRY-CASTELBOU

LA CONSTRUCTION EN PAILLE : UN SECTEUR QUI CHERCHE À CONVAINCRE

Les Hauts-de-France sont leader dans le secteur des bâtiments en paille grâce à une politique de formation, une animation de la filière et des acteurs convaincus par cette solution durable en matière d'isolation. Même si de nombreux freins restent encore à lever...

Anne **HENRY-CASTELBOU**

Philippe Carton, maire de Frévin-Capelle, et son adjoint Fabien Duranel devant le mur en paille de la salle des fêtes.

263 m² construits avec des murs en paille : qui pourrait croire que cette toute récente salle des fêtes de Frévin-Capelle, près d'Arras, d'apparence plutôt classique, est en fait un bâtiment ultra innovant... A l'intérieur, «la fenêtre de vérité» révèle les entrailles des murs : de la paille comme isolant. C'est d'ailleurs devenu le chantier pilote de la région en matière de construction paille ; il a fallu 1 750 ballots, soit 8 à 9 hectares de paille, pour réaliser cette construction ossature bois passive (architecte MOE : Philippe Damiens et associés). Coût global du budget : 580 000 euros dont 3 000 euros pour la paille.
«*Ce projet terminé en juin 2019 a donné envie à d'autres communes de se lancer*», souligne le maire de la commune, Philippe Carton.

UN ISOLANT RÉSISTANT DANS LE TEMPS

Il faut dire que les avantages sont nombreux. La paille est le seul isolant biosourcé, local, utilisable dès la sortie du champ. Elle peut se conserver jusque 100 ans, à l'instar de la maison Feuillette à Montargis, et permet de stocker le carbone dans les murs. Les bâtiments sont naturellement insonorisés et peu coûteux à faire chauffer (1€/m²/an). En cas de démantèlement, la paille est compostée et recyclée.
Selon le cd2e, le pôle d'excellence de l'écotransition basé à Loos-en-Gohelle qui promeut cette solution, seulement 10% de la paille de blé produite annuellement en France suffiraient pour isoler toutes les constructions neuves, et 90% des approvisionnements proviendraient d'un périmètre inférieur à 50 km du lieu de construction. Soit une solution pour le bâtiment qui représente

De la paille comme isolant.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 20 juillet 2021
Page de l'article : p.4-6
Journaliste : Anne HENRY-CASTELBOU

Salle des fêtes de Frévin-Capelle, bâtiment ossature bois et paille.

25% des gaz à effet de serre et 44% de l'énergie consommée en France.

UN COMPLÉMENT DE REVENU

Du côté des agriculteurs, c'est un complément financier, ne concernant que 15% de leur paille produite. Certains même se regroupent pour mutualiser les coûts, comme le collectif Artois Eco Paille qui réunit sept agriculteurs de la communauté de communes des Campagnes d'Artois. Ils se sont formés au cd2e et ont investi dans un presseur pour presser la paille (36 000€) et un groupeur pour lier les ballots entre eux (80 000€). Ils fournissent actuellement trois chantiers en cours.

«*C'est stimulant pour les agriculteurs car, au-delà de diversifier son activité, cela nous permet de travailler avec d'autres secteurs d'activité et de revaloriser l'image de la profession*», souligne Fabien Duranel, un des agriculteurs du collectif et adjoint au maire de Frévin-Capelle.

Mais ils n'utilisent pas n'importe quelle paille : elle est issue du blé moissonné courant août. Et le cahier des charges établi par le Réseau français de construction paille est strict : les ballots doivent mesurer 36 sur 46 cm et 90 cm de long, faire 80 à 120 kg/m^3, avoir -20% d'humidité, être stockés sur palettes, avoir des fibres longues... Il faut compter en moyenne 500 bottes pour isoler les murs et la toiture d'une maison de 100 m^2.

LES OBSTACLES À DÉPASSER

Si la filière existe depuis dix ans, elle a du mal décoller, la faute à un manque d'industrialisation du processus et de notoriété. Seuls douze agriculteurs de la région (dont ceux du collectif Artois Eco Paille) sont formés. Le soutien financier public est partiel puisque la Région accompagne le surcoût (+10%) de ce type de construction, uniquement pour les bâtiments publics et non ceux des particuliers. Par ailleurs, cette démarche implique des coûts de stockage des bottes, un investissement en ma-

Activ Paille : son usine de préfabrication de panneaux ossature bois isolés en bottes de paille locale.

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 20 juillet 2021
Page de l'article : p.4-6
Journaliste : Anne HENRY-CASTELBOU

Groupe Scolaire Jules Ferry à Aulnoy-lez-Valenciennes, construit en paille.

chines, des normes et contrôles plus importants et davantage de main-d'oeuvre et de manipulation que pour la simple laine de verre.

LA SOLUTION DE LA PRÉFABRICATION

Pour contourner une partie des problèmes, certaines entreprises proposent – pour gagner du temps sur le chantier – de préfabriquer des caissons en bois remplis de ballots de paille, de façon automatisée, comme Activ Paille ou 2C2B Maison du charpentier en Picardie, mais aussi les entreprises Sueur et Coquart dans le Pas-de-Calais. Certains attaquent aussi le marché des particuliers comme les Ecoconstructeurs qui proposent des maisons individuelles en paille.

«*Et puis il faut aussi intéresser les architectes, maîtres d'oeuvre, bureaux d'étude, économistes de la construction, artisans, menuisiers, charpentiers … Depuis dix ans, 120 personnes ont déjà reçu notre formation Pro-Paille*», souligne Vincent Thellier, chargé de mission filières biosourcées du cd2e.

Et pour la première fois, deux jours de portes ouvertes permettant de visiter 13 bâtiments réalisés en paille (bureaux, écoles, salles polyvalentes …) ont été organisés les 25 et 26 juin derniers par le cd2e et le collectif Paille des Hauts de France qui développe la filière. Il faut dire que les Hauts-de-France se placent en tête des régions françaises par le nombre de constructions et de professionnels formés. Il s'agit maintenant de le faire savoir.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.cerema.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Le Cerema, le Cd2e et la Dreal Hauts-de-France ont organisé le 17 juin dernier un webinaire consacré à la RE2020 : « RE2020 : les enjeux – 1ères clés de lecture et décryptage »

Laurent Laloge
Droits d'utilisation accordés au Cerema
Avec 135 participants, ce premier webinaire a rencontré un franc succès !
Les questions ont été riches et ont traité de divers sujets : analyse du cycle de vie, fiches de déclaration environnementales et sanitaires, matériaux, énergies, etc...
Ce premier webinaire a été découpé de la manière suivante :

Cadre juridique et contexte réglementaire

Explication du contenu de la RE2020

Boîte à outils : fiche de comparaison RE2012 / RE2020
Temps d'échange

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Focus ACV Dynamique

Témoignage pratique du bureau d'étude Energélio

Clôture

Vidéo: https://www.cerema.fr/fr/actualites/cerema-cd2e-dreal-hauts-france-ont-organise-17-juin-dernier
Les présentations et la fiche outil de comparaison RT2012 / RE2020 sont disponibles en téléchargement ci-dessous :

Présentation
Document PDF
Téléchargement
Fiche outil de comparaison RT2021/ RE2020
Document PDF
Téléchargement
Le Cerema, le **Cd2e** et la Dreal Hauts-de-France vous attendent nombreuses et nombreux au **second webinaire** organisé sur la RE2020 après la sortie des textes officiels, le **14 septembre prochain, de 9h00 à 12h00.:**

Tous droits réservés à l'éditeur

La France Agricole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 97257

Date : 23 juillet 2021
Page de l'article : p.21

Hauts-de-France Les constructeurs se mettent à la paille

Dans le top 3 des régions, avec plus de 100 projets de constructions en cours et 92 professionnels du bâtiment formés, les Hauts-de-France sont en mesure d'accueillir de nombreuses habitations ou autres constructions isolées en paille. Selon le CD2E, centre ressource de l'éco-transition, cet isolant biosourcé d'origine locale, utilisable en sortie de champ, procure de multiples avantages : confort, très bonne qualité de l'air intérieur, hygrométrie optimale toute l'année, stockage de carbone et disponibilité dans la région.

Energelio

Tous droits réservés à l'éditeur

TERRES ET TERRITOIRES
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 23 juillet 2021
Page de l'article : p.13
Journaliste : LAURÈNE FERTIN

terre d'initiatives

ENVIRONNEMENT

ISOLATION. DES ÉCOMATÉRIAUX DANS LES MURS

Paille ou coton recyclé, les isolants naturels ont le vent en poupe. Le parc naturel régional de l'Avesnois accompagne et forme les communes de plus en plus séduites par la construction écologique des bâtiments publics.

Tous droits réservés à l'éditeur

LAURÈNE FERTIN

Un excellent déphasage thermique, un produit local et écologique, « *les avantages de l'isolant en paille sont nombreux* », avance Julien Dubeaurepaire, conseiller en énergie au parc naturel régional de l'Avesnois.

En partenariat avec le CD2E (centre de développement des éco-entreprises), le parc accompagne les collectivités intéressées par l'isolation naturelle de leurs bâtiments publics. À la mi-juin, 120 personnes ont été formées à la construction paille dans les Hauts-de-France. Pour concrétiser ce travail, et en faire une vitrine pour les communes intéressées, un mur a été exposé au marché couvert de la commune de Landrecies (59) début juillet.

MODE D'EMPLOI

Concrètement, les ballots de paille sont insérés dans une structure en bois. Une fois installés, ils sont enduits de chaux, de terre crue ou encore de plâtre. Un parement extérieur (bois ou plaques de terre par exemple) est appliqué. Un parement intérieur plus classique (à l'image du placo) peut également être apposé.

Les murs peuvent aussi être préfabriqués, dans ce cas, il ne reste plus qu'à réaliser les finitions.

PERFORMANTE EN ÉTÉ

La paille nécessite d'être posée en grosse épaisseur pour jouer pleinement son rôle d'isolant. Son principal atout : « *Par rapport à un isolant classique en béton ou en laine de verre, la paille stocke et rediffuse lentement la chaleur pendant une douzaine d'heures*, développe Julien Dubeaurepaire, *c'est très utile en cas de forte chaleur l'été.* »

Autres bénéfices : sa durée de vie est de 100 ans. Elle ne diffuse pas de produits chimiques dans l'air et peut s'acheter localement auprès d'agriculteurs.

LES COMMUNES INTÉRESSÉES

La commune de Landrecies accueille la formation propaille dispensée par le parc naturel et expose les murs réalisés.

« *Grâce à cette journée, d'autres collectivités songent à utiliser la paille dans l'avenir*, glisse Julien Dubeaurepaire, *c'est déjà le cas de la commune de Poix-du-Nord (59) qui nous a sollicités dernièrement.* »

Tous droits réservés à l'éditeur

La paille peut être enduite de terre cuite, de chaux ou encore de plâtre. © PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Quand les communes s'arrachent nos vêtements usés

L'autre solution pour isoler les bâtiments est le Métisse®. C'est le produit issu du broyage des vêtements inutilisables recyclés par Le Relais. Résistance thermique ou encore durée de vie, les avantages sont identiques à ceux de la paille. Vendredi 16 juillet, la commune de La Flamengrie (59) a été la première à sauter le pas : un étage de la mairie a été entièrement comblé au coton recyclé. Julien Dubeaurepaire précise : « *Cette tendance prend de l'ampleur. Les communes sont soucieuses de leur bilan carbone et les demandes ont explosé. Nous suivons actuellement 61 collectivités dans la région.* »

Le Métisse® est un isolant thermique dérivé du coton recyclé. © PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Tous droits réservés à l'éditeur

www.construction21.org
Pays : France
Dynamisme : 6

Visualiser l'article

Webinaire "RE2020 : les enjeux – Premières clés de lecture et décryptage" du Cerema, Cd2e et Dreal Hauts-de-France le 17 juin 2021

Avec 135 participants, ce premier webinaire a rencontré un franc succès ! Les questions ont été riches et ont traité de divers sujets : analyse du cycle de vie, fiches de déclaration environnementales et sanitaires, matériaux, énergies, etc.

Ce premier webinaire a été découpé de la manière suivante :

Cadre juridique et contexte réglementaire

Explication du contenu de la RE2020

Boîte à outils : fiche de comparaison RE2012 / RE2020
Temps d'échange

Focus ACV Dynamique

Témoignage pratique du bureau d'étude Energélio

Clôture

Tous droits réservés à l'éditeur

Retrouver le replay du Webinaire

Les présentations et la fiche outil de comparaison RT2012 / RE2020 sont disponibles en téléchargement ci-dessous :

Présentation
Document PDF
Téléchargement
Fiche outil de comparaison RT2021/ RE2020
Document PDF
Téléchargement
Le Cerema, le Cd2e et la Dreal Hauts-de-France vous attendent nombreuses et nombreux au **second webinaire** organisé sur la RE2020 après la sortie des textes officiels, le **14 septembre prochain, de 9h00 à 12h00** . **:**

Actualité publiée sur Cerema actualité
Consulter la source

Tous droits réservés à l'éditeur

Bois Architecture & dépendance
Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Aout - septembre 2021
Page de l'article : p.66-70
Journaliste : Claire Thibault

DOSSIER

MAISON BOIS ET CONFORT D'ÉTÉ

EST-CE COMPATIBLE ?

Reconnue pour ses bonnes performances thermiques en hiver, la maison bois peine parfois à convaincre en termes de confort d'été. En cause, la faible inertie thermique à l'intérieur des maisons en ossature bois qui fait craindre une hausse rapide du thermomètre. Pourtant, il existe des solutions pour passer un été au frais, sans climatiser !

Fait-il vraiment plus chaud, l'été, dans une maison bois ? En principe, les questions de confort d'été doivent être prises en compte au plus tôt, lors de la phase projet. En effet, la localisation du bien, le climat régional, l'orientation du bâti, sa conception et son enveloppe influent sur sa capacité à gérer les variations de température.

Une maison RT2012 peut surchauffer

Dans les faits, des surchauffes sont fréquemment observées dans les maisons neuves, qu'elles soient ou non en bois, même si les professionnels respectent la réglementation thermique actuelle. *« La RT2012 a été une réelle avancée sur la question du confort d'hiver par rapport à la RT2005, en imposant plus d'épaisseur d'isolant et en perfectionnant l'étanchéité. Mais la question du confort d'été a été sous-évaluée »*, reconnaît Julien Fournier, gérant du bureau d'études MonProjetBois, spécialisé dans les structures bois. *« Une maison bois qui surchauffe, c'est une maison qui a été mal conçue mais qui peut être aux normes, au sens de la RT2012. En effet, l'indicateur de référence TIC (température intérieure conventionnelle - le logement ne doit pas dépasser une température de référence, au cours des 5 jours les plus chauds de l'année) n'avait qu'une valeur déclarative, facilement atteignable. Mais il était rarement vérifié in situ, lors de l'usage ou en phase conception, par une simulation thermodynamique »*, souligne-t-il.

Que dit la RE2020 sur le confort d'été ?

Dans sa présentation à la presse de la RE2020 - la réglementation environnementale qui doit succéder à la RT2012 en janvier 2022 - le gouvernement avait d'ailleurs reconnu cet échec. *« Or, le réchauffement climatique va intensifier et augmenter le nombre d'épisodes caniculaires »*, indiquait-il, d'où l'arrivée d'un nouvel indicateur dans la RE2020. Celui-ci s'exprimera en degré.heure (DH) avec un seuil bas fixé à 350DH et un seuil haut fixé à 1250DH. Si, au-delà de 350DH, des pénalités s'appliqueront, il sera par contre interdit de dépasser les 1250DH. Ce seuil haut *« correspondrait à une période de 25 jours durant laquelle le logement serait continument à 30°C le jour et 28°C la nuit »* et serait *« le même, partout en France »*, détaille le gouvernement. *« Une aberration… »*, raille l'architecte DPLG Jean-Michel Pupille, fondateur de l'agence d'architecture et bureau d'études thermiques Voyelles et spécialiste des maisons bois passives à Toulouse. *« Essayez de dormir avec des températures pareilles ! À ce niveau, c'est déjà de la surchauffe ! »*, s'indigne-t-il, tout en indiquant toutefois attendre les textes officiels pour se prononcer sur le sujet de la RE2020. Marie Darul, responsable adjointe du pôle Économie Circulaire de l'Association CD2E et consultante en matériaux biosourcés attend elle aussi plus de détails sur ces indicateurs. Mais elle y voit enfin une opportunité de se saisir de la question du confort d'été. *« C'est une avancée parce que c'est une donnée véritablement mesurable par rapport à la TIC »*. En attendant la publication des textes réglementaires, voici quelques points de vigilance à surveiller et quelques mesures qui permettent d'éviter les mauvaises surprises, que ce soit dans le cadre d'une maison bois neuve ou d'une rénovation.

La conception du bâti

L'orientation du bâti est l'un des premiers points sur lesquels travailler, pour s'assurer d'un bon confort d'été. Pour renforcer la résilience d'une maison bois face au changement climatique, une conception bioclimatique voire passive s'avère plus confortable été comme hiver. *« La maison bioclimatique exploite au maximum les atouts de son environnement. On va s'assurer d'orienter la maison au sud, s'il n'y a pas d'ombrages parasites, pour bénéficier d'un ensoleillement correct, afin de profiter des apports solaires gratuits en hiver lorsqu'on en a besoin, tout en se protégeant de la chaleur, en été, par l'ajout de protections »*, résume Jean-Michel Pupille. Quelles différences avec la maison passive ? *« La maison passive va plus loin encore. Elle va profiter au maximum des avantages du climat local, sans subir ses extrêmes, grâce à ses performances thermiques globales »*. Dans le cadre d'un programme neuf, appliquer le principe du bioclimatisme peut paraître simple. *« En réalité, il faut choisir un terrain qui s'y prête et que les constructeurs appliquent ces principes ! 80% des bâtiments classiques actuels*

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS & dépendance
Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Aout - septembre 2021
Page de l'article : p.66-70
Journaliste : Claire Thibault

sont implantés parallèlement à la route, par habitude ou facilité », déplore Jean-Michel Pupille.

La bonne fenêtre au bon endroit

« Les baies vitrées, c'est le sujet sensible au niveau du confort d'été, dans les maisons neuves actuelles, RT2012 », affirme Julien Fournier. Pour bien choisir les emplacements des fenêtres mais aussi leur vitrage et leur huisserie, *« seuls des calculs thermiques adaptés au projet permettront de faire un choix éclairé »*, rappelle Jean-Michel Pupille. Tout est une question d'équilibre entre déperditions thermiques et facteur solaire. Des paramètres qui fluctuent en fonction du type de vitrage (double, triple), du clair de vitrage, de l'orientation de la baie, de la qualité de l'ouvrant et du dormant, du matériau utilisé (PCV, bois, alu, mixte), sans oublier la mise en œuvre dans les règles de l'art. *« Pour une construction RT2012, la fenêtre idéale d'un point de vue rapport qualité-prix, c'est une fenêtre en PVC totalement recyclable qui comporterait par exemple un vitrage antisolaire au sud et à l'ouest, un vitrage basse émissivité au nord et à l'est, associés à des stores extérieurs. Là, on a le cocktail gagnant valable pour la région parisienne. Maintenant, si on a un peu plus les moyens, les fenêtres bois, aluminium et mixtes ont aussi de bonnes performances. Ce qu'il faut regarder lors du choix d'une fenêtre, c'est l'indicateur Uw, le coefficient de transmission thermique. Si une fenêtre est isolante l'hiver, elle le sera aussi l'été. La France est un pays tempéré donc, sauf en climat extrême comme dans les stations de ski, on peut dire qu'en dessous de 1,4 ce sera adapté. Il ne faut pas forcément aller dans la surenchère du triple vitrage, qui peut être contreproductif dans certaines situations, le double convient dans la majeure partie des cas. Encore faut-il que l'isolation de la fenêtre ne soit pas défectueuse à cause de fuite d'étanchéité, qui serait liée à une mauvaise pose »*, indique Philippe Macquart, délégué général UFME qui recommande la certification Veriselect, pour s'assurer des compétences des artisans. De même, on ne prescrira pas le même type de vitrages et menuiseries, selon s'il s'agit d'une maison passive, d'une maison conforme à la RT2012 ou d'une maison ancienne à rénover, type RT2005 ou bien plus ancienne. Le choix des menuiseries est par ailleurs intimement lié au bilan énergétique global d'un habitat, son isolation et son mode de chauffage. *« Il y a deux facteurs importants à prendre en compte pour le vitrage : la transmission de chaleur par conductivité (notée Ug) et les apports solaires (notés Sg). Une grande partie de la qualité thermique d'une fenêtre tient à la performance du vitrage. S'il faut se protéger de la chaleur en été, on choisira un vitrage avec un facteur solaire proche de 0,3Sg ; mais si on veut avoir de la chaleur en hiver, il sera plus proche de 0,6, avec l'obligation de prévoir, en été, un ombrage artificiel ou naturel »*, précise Jean-Michel Pupille.

Des protections indispensables

« Vitrage performant ou pas, l'ajout de protections solaires extérieures devrait, à mon sens, être une obligation réglementaire », explique Julien Fournier. *« Fixes ou mobiles, artificielles ou naturelles, ces protections devraient être présentes sur chaque fenêtre. C'est impératif, à la mi-saison, pour les fenêtres au sud, et indispensable en été, pour les fenêtres à l'est et à l'ouest »*, explique Jean-Michel Pupille. Il existe une multitude de solutions. Pour l'extérieur, volets battants ou coulissants, persiennes repliables ou coulissantes, brise-soleil orientables, avancées de toit ou débords de toiture, pergola avec lames orientables ou sans, ou stores de protection. *« Attention toutefois, ces protections extérieures ne sont efficaces que si elles sont bien dimensionnées, en fonction des trajectoires du soleil, définies soit par calcul, soit par des diagrammes solaires. Ces derniers ont un avantage supplémentaire : ils permettent de se rendre compte des ombres portées par l'environnement »*, ajoute Jean-Michel Pupille. À l'intérieur, les rideaux, stores vénitiens, à bandes verticales, enrouleurs, panneaux japonais peuvent apparaître comme une solution mais *« ils sont en réalité inefficaces contre le rayonnement solaire. Ils agissent plutôt sur le confort lié à l'éblouissement de l'occupant ou des surfaces comme la télévision ou l'ordinateur »*, souligne Philippe Macquart.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Aout - septembre 2021
Page de l'article : p.66-70
Journaliste : Claire Thibault

DOSSIER : **le confort d'été**

Apporter de l'inertie aux murs

Si le rayonnement du soleil passe par les vitrages, sa chaleur traverse également les façades au fil de la journée. Les occupants d'une maison bois attribuent bien souvent leur inconfort d'été à la faible inertie thermique de l'ossature bois. À tort. La réalité est plus complexe que ça, comme nous l'explique Jean-Michel Pupille : *« La maison bois a généralement une faible inertie thermique par absorption mais une forte inertie thermique par transmission au travers des façades. Ces dernières sont en effet capables d'assurer un déphase thermique de plusieurs heures grâce à la qualité des isolants généralement utilisés (ouate de cellulose, fibre de bois, laine de bois…) et à leur épaisseur. La chaleur va pénétrer moins facilement à l'intérieur d'une ossature bois qu'à l'intérieur d'un mur maçonné. Par contre, une fois que la chaleur est à l'intérieur, les murs en bois ne vont pas pouvoir jouer un rôle d'éponge thermique, en stockant ou déstockant la chaleur en fonction de l'évolution de la température intérieure comme le font très bien les parois lourdes en brique, parpaing ou terre crue par exemple ».* Nicolas Guezel, responsable adjoint du pôle Bâtiment Durable de l'Association CD2E préconise, pour sa part, de *« jouer aussi sur l'effusivité des parois intérieures avec l'usage de matériaux lourds ou d'enduits comme de la terre crue ou des argiles qui, en plus d'apporter de la masse, ont un faible impact environnemental ».*

Bien choisir son isolation

L'isolation sert aussi à ralentir la pénétration de la chaleur à l'intérieur de l'habitat. Mais tous les isolants n'ont pas les mêmes capacités. Le déphasage thermique d'un isolant est la durée en heures que met la chaleur extérieure à le pénétrer, puis à atteindre le côté intérieur du mur. *« Je ne sais pas s'il existe une isolation idéale. Avec une ossature bois, on peut prescrire de la paille ou du chanvre par exemple, pour les murs. Et en toiture, de la fibre de bois ou de la ouate de cellulose »*, explique Marie Darul. Le point commun de ces isolants : biosourcés, ils disposent d'un excellent déphasage thermique : 10 à 12 h environ pour la fibre de bois (selon l'épaisseur) contre 3 à 4 h seulement pour les isolants minéraux type laine de verre. *« Les*

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS & dépendance
Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Aout - septembre 2021
Page de l'article : p.66-70
Journaliste : Claire Thibault

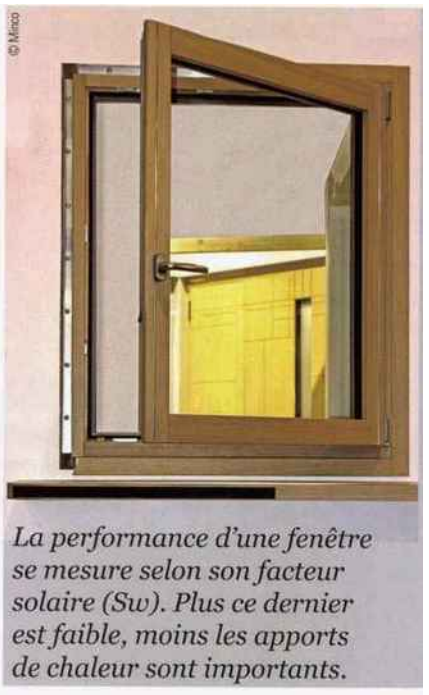

La performance d'une fenêtre se mesure selon son facteur solaire (Sw). Plus ce dernier est faible, moins les apports de chaleur sont importants.

isolants biosourcés ont un vrai rôle à jouer pour le confort d'été. Grâce à leur bonne capacité thermique, lors des périodes les plus chaudes, les calories vont pénétrer dans l'habitat en fin de journée, lorsque le temps se rafraîchit et qu'on peut ouvrir les fenêtres pour ventiler », indique Marie Darul. Pour comparer un isolant, à épaisseur égale, en termes de confort d'été, il faudra regarder entre autres, sa densité (en kg/m³) et sa chaleur spécifique (en J/(kg.K) c'est-à-dire sa capacité à emmagasiner les calories et à les retenir. *« Les fibres végétales peuvent emmagasiner 1600 à 2600 J/(kg.K) contre 1000 à 1200 pour les laines minérales. Par contre, en termes de conductivité thermique pour le confort d'hiver, les isolants biosourcés sont un peu moins bons »*, précise Marie Darul.

Des solutions à combiner

« L'inertie seule d'une maison ne suffit pas à assurer son confort d'été. Dans certains cas, elle peut même être contre-productive ! », intervient Jean-Michel Pupille. En effet, l'inertie thermique par absorption et par transmission ne jouent sur le confort d'été que dans un système dynamique, dans lequel les températures varient fortement. *« Le soleil arrive sur la façade et la chauffe, mais l'inertie thermique par transmission du système constructif l'empêche de rentrer rapidement à l'intérieur. Lorsque le soleil tourne et ne chauffe plus la façade, la partie des calories absorbées qui n'a pas atteint l'intérieur est évacuée à l'extérieur. Si la chaleur, qui finit quand même par pénétrer dans la construction, ne peut pas être évacuée par la ventilation nocturne, quand la température ne baisse pas suffisamment la nuit, les murs ne pourront pas être rafraîchis et seront encore chauds le lendemain. Il fera encore chaud le matin et, pire, les murs ne pourront plus absorber la chaleur. Dans ce cas, qui se produit notamment dans les grandes villes en période de canicule, l'inertie thermique par absorption à l'intérieur des habitations est contreproductive ».*

Ventiler sa maison

Il existe plusieurs moyens de ventiler sa maison, de façon naturelle, passive ou encore de façon mécanique. La ventilation naturelle s'effectue par l'ouverture des fenêtres, à conditions que leur disposition soit en façade opposée pour créer un flux d'air traversant. *« Elle peut aussi se faire par tirage thermique. Le flux d'air s'établit alors entre une entrée d'air en façade et une sortie en hauteur, c'est "l'effet cheminée" »*, rappelle Julien Fournier. Cette ventilation naturelle peut être assistée (VNA) grâce à des équipements domotiques. Les fenêtres peuvent s'ouvrir automatiquement en fonction des niveaux de CO_2, de COV et d'humidité dans l'air, relevés dans le logement.

La ventilation mécanique

L'autre possibilité est de s'appuyer sur la ventilation mécanique contrôlée (VMC), obligatoire dans les constructions depuis 1982. Elle peut être simple et hygroréglable, ou double flux. Dans le cas d'une VMC simple flux, l'air vicié des différentes pièces humides ou de services est extrait par des bouches hygroréglables. Cet air passe par des conduits, jusqu'à un caisson d'extraction généralement situé dans les combles, puis vers une sortie de toit. Des aérations, placées sur les fenêtres et les portes des pièces à vivre, assurent le renouvellement de l'air intérieur. Dans le cas d'une VMC hygroréglable, ces sorties et entrées d'air sont sensibles au taux d'humidité. Elle s'adapte donc mieux aux situations d'occupation ou d'inoccupation du logement, aux pics d'humidité… *« L'inconvénient d'une VMC simple flux, c'est qu'on ne peut pas réguler le débit. Avec une double flux, on va pouvoir augmenter le débit de ventilation la nuit pour augmenter le renouvellement d'air et faire diminuer la température. On peut espérer gagner 2°C au matin. En maison passive, la ventilation double flux est obligatoire. Le seul inconvénient que j'y vois, c'est son entretien qui est potentiellement un peu plus complexe qu'une VMC simple flux »*, compare Nicolas Guezel. La VMC double flux combine plus d'atout pour le confort d'été. Elle extrait l'air vicié des pièces de service, tout en assu-

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Aout - septembre 2021
Page de l'article : p.66-70
Journaliste : Claire Thibault

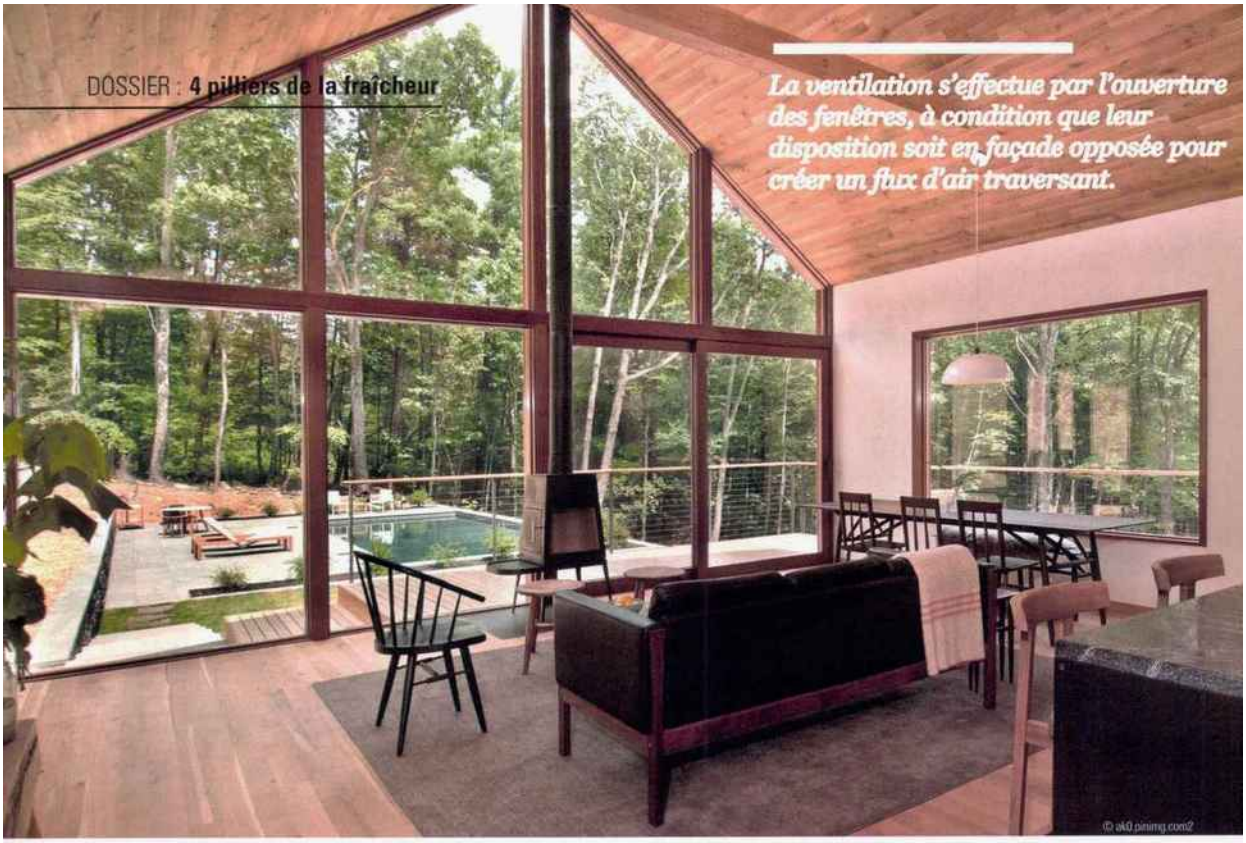

rant l'insufflation d'air neuf filtré dans les pièces de vie. Il n'est donc plus nécessaire d'avoir des entrées d'air au-dessus des fenêtres. Un échangeur thermique permet de récupérer les calories de l'air vicié pour les transmettre à l'air neuf. *« L'air ne rentre ni trop chaud, ni trop froid. En hiver, avec une VMC dotée d'un échangeur de qualité, sans aucun système de chauffage et quelle que soit la température extérieure, l'air pénètre dans la construction à 18 °C soit à peine 2°C de moins que la température intérieure qui est généralement maintenue à 20 °C grâce au chauffage. En été, l'air vicié qui est extrait de l'intérieur du logement va être plus frais que l'air extérieur. En sortant, il va donc rafraîchir l'air neuf entrant. Grâce à l'échangeur thermique, l'air neuf entrant n'aura que 2 °C de plus que l'air intérieur »*, souligne Jean-Michel Pupille. Autre avantage : *« Une double flux renouvelle plus rapidement l'air qu'une simple flux. La fonctionnalité By Pass va permettre les soirs d'été de baisser la température de l'air dans la maison en faisant entrer l'air frais de l'extérieur, après filtration »*, détaille Laurent Henry, ventiliste adhérent à l'UMGCCP et gérant de la société Ventil Pur Habitat. *« La contrainte de l'ossature bois par rapport au renouvellement de l'air est lié à la forte perspirance des murs, qui évacuent facilement l'humidité. On peut vite se retrouver avec un air trop sec, si on ne prend pas en compte cette spécificité »*, ajoute-t-il.

La climatisation, le dernier recours ?

Si toutes ces solutions sont envisageables et agissent à leur échelle sur le confort d'été, certaines configurations rendent obligatoires le recours à des systèmes de climatisation. *« Près de la Méditerranée, les températures ne baissent pas la nuit, surtout en ville. La maison ne peut pas se rafraîchir. Il existe alors deux solutions : le puits provençal et en dernier recours, la climatisation »*, détaille Jean-Michel Pupille. Selon une enquête réalisée en 2019 par Ipsos pour l'Association Qualitel, la climatisation reste *« ultra-minoritaire »* en France. Sur 1 000 logements visités représentatifs du parc de logements français (maison/appartement, statut d'occupation et période de construction), seulement 7 % étaient équipés. *« Pourquoi ? Parce que les réglementations thermiques ne l'encouragent pas, en raison de son impact sur l'environnement. Seule exception, en climat méditerranéen, où 19 % des logements en sont équipés »*, soulignent les auteurs de l'étude. Quant aux puits climatiques, autrement appelés puits canadien ou provençal (voir notre dossier spécial p.72), il s'agit d'une technique passive de rafraîchissement. L'air extérieur est capté via des tubes enterrés à une profondeur où la température du sol varie peu. Cet air qui perd ou gagne des calories est redistribué dans la maison par l'intermédiaire d'un système de ventilation. L'Ademe estime qu'un gain d'une dizaine de degrés est possible, lorsque le contexte s'y prête et sous réserve d'une bonne conception, d'une mise en œuvre soignée et d'une maintenance suivie.

Des travaux à confier à des professionnels

Dans tous les cas, ces travaux de confort d'été doivent être réalisés de préférence par des professionnels qualifiés (RGE, si vous voulez bénéficier des aides de l'État) et assurés pour éviter les mauvaises surprises. Les espaces infos FAIRE offrent un accompagnement gratuit aux particuliers et indiquent les solutions et les aides appropriées à leurs projets.

Texte : Claire Thibault

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : Aout - septembre 2021
Page de l'article : p.98

CARNET D'ADRESSES AOÛT-SEPTEMBRE NUMÉRO 105

REPORTAGES :

Cocon nature p.14

Constructeur :
Maisons booa
2 rue de l'Industrie
67730 Châtenois
www.booa.fr

Double coque p.22

Architecte :
Caspar Schols
Koningsweg 2
5211BL,'s-Hertogenbosch
The Netherlands
www.cabin-anna.com

La vibration du bois p.30

Architecte :
Alain Gallinet Architecte
Agence A2G
ZA Le Guillermin
05600 Saint Crépin
https://atelier-a2g.com/

Constructeur :
Chalets Lombard Vasina
gare de Prelles
05120 St-Martin-de-Queyrières
www.lombard-vasina.fr

Photographe : Jonathan Dupieux
contact@alpesphotographies.com
https://alpesphotographies.com

Chalet en location :
https://serres-chalet.com/
Vallée de Serre Chevalier :
www.serre-chevalier.com

Inspiration majorelle p.38

Architecte :
Valeria Aretusi
via della Robbia
n 7 pineto
64025 Teramo
www.valeriaaretusi.it

Constructeur :
Ferreti Alessandro
via Piana grande
64026 Roseto degli Abruzzi
www.ferretti-dessert.it

Énergie positive p.46

Architecte :
Marc Gaillard Architecte
14 rue de Bonne
05000 Gap
www.archibat05.fr

Villa POM p.92

Architectes :
Cabinet Archytecta
3361 chemin de la Peyrière
84200 Carpentras
www.archytecta.fr

Atelier 111
16 Howell Center
97150 Galisbay
Saint-Martin (F.W.I)
www.atelier111.net/fr/accueil

Constructeur :
Sarl Jimenez Charpentes et Maisons Bois
755 rue Édouard Daladier
84200 Carpentras
www.jimenezcharpentecouverture.fr

EXTENSION :

V comme victorienne p.50
Architectes :
Winwood Mckenzie Architecture
Mitchell House
Lvl 1, 358 Lonsdale Street
Melbourne VIC 3000
www.winwoodmckenzie.com.au

Kontista & Co
www.kontista.com.au

SUIVI DE CHANTIER :

Au pays des bastides p.76

Constructeur :
Concept Polaire
lieu-dit Michelle
47150 Monflanquin
www.construction-concept-polaire.com

Kit madriers Finnlamelli :
www.finnlamelli.com/fr

BÂTIMENT ET LOGEMENTS BOIS :

Du sens au collectif p.80
Scop Atelier 15
15 rue Barbès
94200 Ivry-sur-seine
http://atelier15-scop.com

Novawood Systèmes - Novatop
Pépinière de Commercy
ZAE La Louvière
55200 Commercy
https://novatop-system.fr

CMB
ZA La Poterie
rue de Lattre - BP 32036
79700 Mauléon
https://cmb-bois.fr

Techno Pieux
www.technopieux.com/fr-FR

Bulle d'oxygène p.84
Atelier Kapaa Sarl
35 rue de Coulmiers
75014 Paris

DOSSIERS :

L'ITE : une solution idéale ? p.56

Schmid Schrauben
www.schmid-screw.com/fr

CSTB
www.cstb.fr

MAISON BOIS ET CONFORT D'ÉTÉ
Est-ce compatible ? p.66

Agence Voyelles
https://voyelles.fr

Blog de l'agence Voyelles
https://passivact.fr
Association CD2E
https://cd2e.com

Bureau d'études Mon Projet Bois
https://monprojetbois.com

Association Qualitel
www.qualitel.org

Union des fabricants de menuiseries
www.ufme.fr

Ventil Pur Habitat
www.ventil-pur-habitat.fr

UMGCCP - Union des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie
www.umgccp.fr

Service public pour la rénovation énergétique FAIRE
www.faire.gouv.fr

LE PUITS CLIMATIQUE
Ventiler naturellement sa maison p.72

Agence Voyelles
https://voyelles.fr

Blog de l'agence Voyelles
https://passivact.fr

Ventil Pur Habitat
www.ventil-pur-habitat.fr

Ademe
www.ademe.fr

Agence Qualité Construtions
https://qualiteconstruction.com

EN RÉGION :

PACA ET CORSE p.88

Kallistyle
www.kallistyle.fr

Les Chalets Vrais
www.les-chalets-vrais.com

ARCHIBAT 05
www.archibat05.fr

Chalets Lombard-Vasina
www.lombard-vasina.fr

ERRATUM ABD104

Malgré l'attention que nous portons à notre publication, une erreur s'est glissée à la page 56 du N°104. Le copyright de la photographie de la maison présentée est ©Anovabois. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 07 aout 2021
Journaliste : YANNICK BOUCHER

Économie

Construire autrement dans la région, et si on se mettait sur la paille ?

Les expériences se multiplient dans la région au profit des écomatériaux biosourcés, d'origine naturelle et décarbonés. Parmi eux, la paille coche toutes les cases pour un habitat plus sain. Une filière se déploie, à la rencontre du public.

PAR YANNICK BOUCHER
yboucher@lavoixdunord.fr

NORD - PAS-DE-CALAIS. C'est ballot, on aurait dû y penser plus tôt semblent se dire certains maîtres d'œuvre, des maires, des présidents de communautés de communes, des architectes, responsables de bureaux d'études, des artisans...

Étienne Poirrier, lui, ne s'est pas interrogé longtemps. Cet infirmier à la retraite vit heureux à Moustier-en-Fagne, son Eden avesnois au flanc du Val-Joly. Avec 450 ballots, Vincent Lalande, gérant de Réciproque Bois, lui a isolé sa maison de 100 m² avec une paille venue d'un champ de Solre-le-Château, à une poignée de kilomètres. Le résultat est surprenant. La maison est passive, elle n'a pas besoin de chauffage. La paille couvre une structure en pierres et briques – le bâtiment agricole d'origine –, elle est tenue par des panneaux de bois à très haute densité et un bardage en bois d'aulne issu d'une scierie locale recouvre l'ensemble.

PAS UN FEU DE PAILLE

Combien sont-ils sur la paille dans la région ? Une poignée en vérité, alors que la région Hauts-de-France est l'un des grands greniers à blé du pays avec la région parisienne et que 10 % de la paille produite tous les ans en France suffirait pour isoler tous les nouveaux bâtiments construits chaque année.

Un collectif paille de 40 professionnels a vu le jour sous l'égide du Cd2e, le pôle de développement situé à Loos-en-Gohelle, pour accompagner les collectivités dans leurs projets de transition écolo-

Tous droits réservés à l'éditeur

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 251641

Date : 07 aout 2021
Journaliste : YANNICK BOUCHER

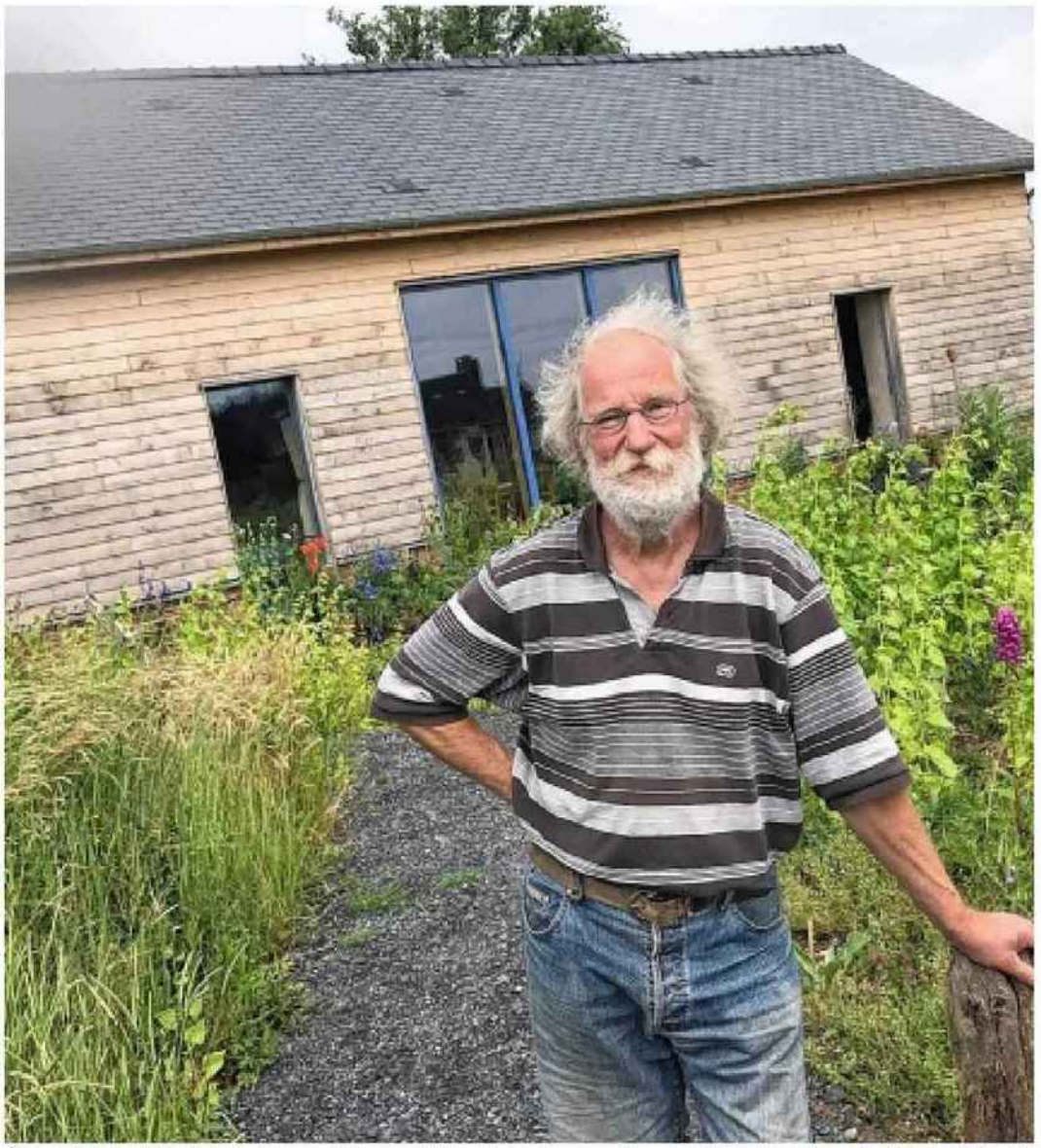

Étienne Poirrier, infirmier à la retraite, vit heureux à Moustier-en-Fagne, au flanc du Val-Joly. sa maison de 100 m² a été isolée avec une paille venue d'un champ voisin. PHOTO « LA VOIX »

gique. La dynamique autour de la paille place déjà la région en tête par le nombre de constructions et le nombre de professionnels formés, plus d'une centaine à travers des sessions pro-paille de cinq jours. La paille mobilisable en région permettrait d'isoler chaque année 100 000 maisons ou 10 000 établissements recevant du public. « *Dix chantiers sont en cours en région et une vingtaine de projets sont lancés* », explique Vincent Thellier, expert en filières biosourcées au Cd2e.

« *La ressource est là, il ne manque que les marchés et on sent bien que les choses avancent vite* », précise Frédérique Seels, sa directrice générale. La paille accompagne l'essor de la construction bois, le Cd2e travaille à garantir des volumes sur plusieurs années afin de massifier les approvisionnements, et donc les chantiers.

> ***“La ressource est là, il ne manque que les marchés et on sent bien que les choses avancent vite.”***

À Frévin-Capelle, près d'Arras, la salle polyvalente de 300 m² a des murs en paille et un toit isolé en paille, parfait exemple de l'intelligence d'un projet à 1 300 ballots, soit 20 tonnes de paille. Huit agriculteurs regroupés dans un collectif Ecopaille local, des élus locaux motivés, une prise en charge de 80 % des 620 000 € du projet par des subventions et le tour fut joué pour apporter un complément de revenus aux agriculteurs, satisfaire des élus soucieux d'écologie et faire la démonstration du possible. ■

Tous droits réservés à l'éditeur

www.construction21.org
Pays : France
Dynamisme : 5

Visualiser l'article

La RE2020 et l'accompagnement des acteurs en bref : « quels outils, quelles formations ? »

Afin d'accompagner les professionnels du bâtiment dans l'appropriation et la mise en œuvre de la future réglementation environnementale RE2020, un dispositif d'accompagnement des acteurs, initié dès 2020, a été mis en place avec l'aide des acteurs du secteur de la construction et d'organismes partenaires (ADEME, AICVF, Cerema, CSTB, Plan Bâtiment Durable)

1 / Les Outils d'accompagnement de la RE 2020
Guide RE2020 DHUP / Cerema

Guide généraliste détaillant les enjeux et le contenu technique de la RE2020.
A destination de tous les acteurs de la construction notamment la maîtrise d'ouvrage.
Disponible : Guide RE2020 DHUP / Cerema.
Mallette pédagogique ADEME/AICVF

Expose les grands principes de la RE2020, et détaille la méthode de calcul Energie, Carbone et Confort d'été.
Structure en 4 modules - contenu très technique.
A destination de tous les acteurs de la construction notamment les bureaux d'études et les architectes.
Prochainement disponible sur https://aicvf.org/.
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire - DPGF « type » - ADEME/AICVF

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Pour faciliter les calculs du lot Carbone. Mis à disposition pour une utilisation volontaire.
Concerne 4 secteurs : maison individuelle, logement collectif, bureau, enseignement primaire et secondaire.
A destination de tous les acteurs de la construction notamment la maîtrise d'œuvre.
Prochainement disponible sur https://aicvf.org/.
Fiche décryptage RE2020 - Cerema

Fiche synthétique pour décrypter les 3 grands principes de la RE2020, avec des propositions de leviers d'action.
A destination de tous les acteurs de la construction.
Disponible sur https://www.cerema.fr/fr
Dossier internet - Cerema

Articles synthétiques sur la performance énergétique, la performance environnementale, les données environnementales et le confort d'été actualisés au fil de l'eau
A destination de tous les acteurs de la construction
Lien
Webinaires RE2020 - Cerema

Webinaires de présentation de la réglementation environnementale RE2020 :
25 mai 2021, par la DREAL PACA et le Cerema Méditerranée. + d'infos
17 juin 2021, par le Cerema, le CD2E et la DREAL Hauts-de-France le 17 juin 2021. + d'infos
29 juin 2021, par le CEREMA. + d'infos
A venir webinaire : Evolutions et nouveautés de la nouvelle règlementation des bâtiments
A destination des Collectivités, promoteurs, grands groupes, services déconcentrés du MTE
Guide d'accompagnement des Bureaux d'Etudes – ADEME/AICVF

Mise à jour du guide RT2012 avec une actualisation du volet énergie et la création de deux volets : carbone et confort d'été.
A destination des Bureaux d'études
Prochainement disponible sur https://aicvf.org/.
« Construire ma maison avec la RE2020 » - ADEME

Guide expliquant comment construire une maison individuelle avec la réglementation environnementale RE2020.
A destination des particuliers.
Prochainement disponible sur https://www.ademe.fr/.
Cahiers techniques RE2020 dans la presse professionnelle

Cahiers techniques d'une vingtaine de pages avec un tronc commun et des contenus spécifiques par cible, des témoignages de professionnels
A destination des Bureaux d'études, architectes, entreprises et industriels de la construction, artisans, maîtrise d'ouvrage
A paraître dans les revues suivantes : Le Moniteur des travaux publics, Cahier Technique du Bâtiment, Le Moniteur des Artisans, AMC (Architecture, Mouvement, Continuité).
Plaquette « Petit Essentiel » : Réduire l'impact carbone des bâtiments

Plaquette décrivant les leviers dont disposent les décideurs pour réduire l'impact carbone de leurs bâtiments, présentant l'Analyse du Cycle de Vie et donnant des repères pour chaque étape des projets.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

A destination des élus des collectivités locales, des décideurs et des gestionnaires de patrimoine immobilier publics et privés.
Disponible au lien suivant : https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/reduire-impact-carbone-batiments
2/ Les Formations de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre
A destination de la maîtrise d'ouvrage, le MOOC "Réglementation environnementale 2020" – ADEME/CSTB

MOOC étalé sur 4 semaines (Comprendre la nécessité d'aller au-delà de la RT2012 ; Appréhender les changements et différences entre RT2012 et RE2020 ; Faire mes choix en tant que maîtrise d'ouvrage ; Aller au-delà de la réglementation.)
Ouverture des inscriptions le 30 juin. Première session le 28 septembre : https://www.mooc-batiment-durable.fr/courses/course-v1:CSTB+2021MOOCBAT03+SESSION01/about
A destination de la maîtrise d'œuvre, la Formation multimodale "Réglementation environnementale 2020" - ADEME

Parcours de formation multimodaux ciblés, mixant séances présentielles/distancielles.
En format e-learning.
A destination des architectes, économistes et bureaux d'études.
Kit de formation qui sera mis à disposition des organismes de formation sous licence avec l'ADEME. Prochainement disponible.
3/ Liens utiles
Sites partenaires

ADEME
AICVF
Cerema
CSTB
PBD
Sites spécialisés

Accessibilité : handicap.gouv
Acoustique : CidB
Biodiversité : OFBV
Eau : Eaufrance
Economie circulaire : INEC
QAI : Atmo France et **Anses**
Risques environnementaux : INERIS

Tous droits réservés à l'éditeur

JDA métropole
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : Du 08 au 14 septembre 2021
Page de l'article : p.18

AGENDA

Sortir

CULTURE

Expositions

17 SEPTEMBRE | 14H-18H
18 & 19 SEPTEMBRE | 11H-18H30
SALLE DES ÉVENTS
(AVENUE DU GOLF, SALOUËL)
***Évasion éphémère* – Métropole Art**
Salon d'art contemporain.
80 artistes de renommée nationale et internationale. Entrée libre.

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE
COLISEUM
Au cœur de l'olympisme
L'histoire des jeux Olympiques de l'antiquité à leur rétablissement.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
CAFÉ COULEURS D'ANTAN, THÉZY-GLIMONT
***Poses et Passages* – Thierry Leynaud**

Patrimoine

11 SEPTEMBRE | 12H & 13H
OFFICE DE TOURISME
Visite du triforium de Notre-Dame
> bit.ly/resaAMAH

11 SEPTEMBRE | 15H
HÔTEL BOUCTOT-VAGNIEZ
Visite guidée
> bit.ly/resaAMAH

12 SEPTEMBRE | 11H
JARDIN DES PLANTES
Visite guidée
> bit.ly/resaAMAH

12 SEPTEMBRE | 15H
OFFICE DE TOURISME
La cathédrale en 1620
> bit.ly/resaAMAH

Jeune public

11 SEPTEMBRE | 10H
CIAP (OFFICE DE TOURISME)
Dans l'atelier d'Anouck et Louis
Rencontre avec les illustrateurs de l'exposition *La Cathédrale d'Amiens : un jeu d'enfant !* et atelier en famille papier découpé et pop-up. Dès 6 ans.
> bit.ly/resaAMAH

Programmations

9 & 10 SEPTEMBRE | 18H30
COMÉDIE DE PICARDIE
Présentation de saison
> 03 22 22 20 20

14 SEPTEMBRE | 18H45
SAFRAN
Présentation de saison
> 03 22 69 66 00

Visites guidées

11 SEPTEMBRE | 14H30, 15H30 & 16H30
MUSÉE DE PICARDIE
Impromptus autour des Puys d'Amiens
> 03 22 97 14 00

12 SEPTEMBRE | 11H30
MUSÉE DE PICARDIE
Les Puys d'Amiens
> 03 22 97 14 00

Exposition

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE | 14H-18H | CHÂTEAU DE QUERRIEU

L'Indonésie au bout du fil

Le château de Querrieu sert d'écrin à une exposition de marionnettes indonésiennes du XVIII[e] siècle à nos jours, issues de la collection de Frédéric Héduin, médecin du travail à l'UPJV et membre de l'Union internationale de la marionnette. *« Une passion née au contact des Cabotans d'Amiens lorsqu'il était enfant »*, pose Yola d'Alcantara, la propriétaire du château. L'exposition organisée par Les Amis de Querrieu sous le commissariat de l'historien Yvan Brohard sera également visible lors des Journées du patrimoine. Conférences les 15 et 22 septembre à 18h30. Réservations obligatoires pour les groupes. Fermeture les lundis.
> **06 10 22 47 73 – 03 22 40 14 09**
ydalcantara@orange.fr

Laurent Rousselin

Fête d'ouverture

11 SEPTEMBRE | 15H-21H | CENTRE CULTUREL JACQUES-TATI

Dans les pas de BЯOUCHKI

La saison culturelle s'ouvre en fanfare à l'extérieur du centre culturel Jacques-Tati. La Compagnie du Berger a concocté pour la troisième année consécutive concerts, expos, performances et spectacles inspirés par la personnalité haute en couleur de BЯOUCHKI. Ce grand amateur des arts modernes, champion du monde invaincu dans 32 disciplines, disparut étrangement en 1964... Il aurait inventé les soirées electro à Ibiza et influencé les plus grands dont David Guetto (!), qui honorera ce BЯOUCHKI B3AT festival déjanté de sa présence ! Entrée libre.
> **ccjt.fr – 03 22 46 01 14**

Mickaël Titrent

Concert

17 SEPTEMBRE | 19H
MIC MAC (2, RUE LESCOUVÉ)
Jim Murple Memorial
Avec les DJs Anna et Paul Lazarus et le groupe amiénois The Expectations. Billetterie sur helloasso.com.

RENDEZ-VOUS

Colloques

DU 8 AU 10 SEPTEMBRE
QUAI DE L'INNOVATION
Déchets, énergies, eaux
Dédié à la transition écologique. Programme sur calenda.org/896705. Sur inscription.
> habiterlemondeupjv@gmail.com

17 SEPTEMBRE | 9H-12H
QUAI DE L'INNOVATION
Réemploi & recyclage : faire d'une contrainte une opportunité
En présence du président du Centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires (CD2E). Sur inscription.
> cd2e.com

Prévention

16 SEPTEMBRE | 14H-16H
MATERNITÉ VICTOR-PAUCHET
Sensibilisation à la mort inattendue du nourrisson
Recommandations des bonnes pratiques du couchage des bébés, sensibilisation aux accidents domestiques et au syndrome du bébé secoué.

Agriculture

10 SEPTEMBRE | 14H-21H
FERME DES FRANCHES TERRES
(CHEMIN DE SAVEUSE, PONT-DE-METZ)
Portes ouvertes
Visite de l'exploitation bio, dégustation de produits et concerts.
> franches-terres.fr

Conférence

16 SEPTEMBRE | 18H30
MUSÉE DE PICARDIE
L'image du roi à l'époque moderne
Par Isaure Boitel, maître de conférences à l'UPJV.
> 03 22 97 14 00

Événement

DU 16 AU 18 SEPTEMBRE
ZÉNITH
Challenge national sapeurs-pompiers
Une vingtaine d'équipes s'affrontent lors d'épreuves d'urgence (entrée libre). Également un village sécurité routière place de l'Hôtel-de-Ville.

Animations

11 SEPTEMBRE | 10H30-15H30
AMIENS
Lupin vs Holmes – Escape game géant
Jeu d'énigmes familiales. Inscription obligatoire jusqu'à la veille.
> facebook.com/Lupindansville

11 SEPTEMBRE | 16H
BIBLIOTHÈQUE LOUIS-ARAGON
On pousse les bacs !
Avec Dounia Mousli et Karim Medmoun dans le cadre de l'exposition *Visages d'ici... portraits d'une jeunesse amiénoise.*

Tous droits réservés à l'éditeur

www.achatpublic.com
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Conférence : la commande publique de relance

La crise issue de la pandémie a renforcé l'assignation d'objectifs multiples à la commande publique. Sans compter la loi « climat et résilience », qui verdit la commande publique, et la loi Défense des principes républicains, qui assigne de nouveaux objectifs à la commande publique. Avec, pour relai les nouveaux CCAG.
Une nouvelle commande publique encore plus instrumentalisée ? Mais alors, quels sont les nouveaux outils de la commande publique ?

Introduction : une année… « compliquée »
Jean-Marc Joannès – Rédacteur en chef – achatpublic.info

1 - La commande publique instrumentalisée

• La jurisprudence essentielle 2021/2022
Maître Nicolas Lafay – Cabinet Lafay Avocat

• Loi Climat et résilience, Loi Principes républicains : de nouvelles obligations « soutenables » ?
Maître Nicolas Charrel – Cabinet Charrel & associés
Christophe Amoretti Hannequin – Directeur finance responsable et achats – France Urbaine

• Focus : des clauses environnementales : en veux-tu, en voilà !
Michaël Surelle – Responsable Achat Public Durable – CD2E

2 - Les nouveaux instruments

• Manier les critères d'attribution dans les marchés : plaidoyer pour une approche « vraiment économique » de la commande publique
Xavier Robaux – Président de l'ISAP (Institut Supérieur de l'Achat Public)

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

• Focus : Faire face aux conséquences économiques de la crise : Une commande publique Instrumentalisée au soutien des entreprises ?
Pierre Pelouzet – Médiateur des entreprises

• Le marketing achat public s'invite dans la commande publique
Katherine Robert – Cheffe du bureau de la stratégie et de la performance achat – Ministère de la Justice
Gilles Duvaquier – Consultant achat public

• Les CCAG sur le banc d'essai : pièges, nouveautés et astuces
Les CCAG : un outil réussi du nouveau droit de l'achat public ?
Jérôme Michon – Président de l'Institut de la commande publique et Professeur en droit des marchés publics et privés à l'ESTP. Auteur des CCAG 2021 Annotés et commentés – achatpublic.info

Conclusion : Une photographie de l'acheteur public de demain

Alain Bénard – Président Association Acheteurs Publics (AAP) et DGA services à la population – CA Roissy Pays de France

Tous droits réservés à l'éditeur

France 3 Nord Pas-de-Calais
Emission : JT 19/20 Nord Pas-de-Calais

Résumé :
Loos-en-Gohelle vient d'inaugurer BâtiCité.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR.fr

Date : 29/09/2021
Heure : 16:57:10
Journaliste : Emmanuelle Lesquel

www.lemoniteur.fr
Pays : France
Dynamisme : 38

Visualiser l'article

BatiCité : une exposition immersive pour développer éco-construction et éco-réhabilitation

Grosse fête au pied des terrils à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) mardi 28 septembre 2021. A l'occasion des 20 ans du CD2E, pôle d'excellence de l'éco-transition, a été inauguré en grandes pompes BatiCité. Cet espace d'exposition entièrement dédié au bâtiment durable, et notamment aux écomatériaux vise notamment à aider les professionnels à monter en compétence en matière d'éco-construction et d'éco-réhabilitation.

Ecomatériaux, kesako ? Si le maniement de la paille, du bois, ou du chanvre en construction ou en réhabilitation ne vous est pas familier, foncez à Loos-en-Gohelle ! Au sein de **l'exposition BatiCité ces matériaux biosourcés sont un peu les stars** : on peut les toucher, connaître leurs propriétés, et même les observer une fois posés grâce à des écorchés de taille réelle.

Close Lightbox
L'exposition BatiCité développe cinq espaces thématiques dédiés à l'éco-construction. On y retrouve notamment une matériauthèque présentant les principales caractéristiques des écomatériaux et leur spécificité d'utilisation.

Tous droits réservés à l'éditeur

Quatre maquettes de bâtiment

Rénovation performante, construction passive, isolation paille ou chanvre sont ainsi visibles via **quatre maquettes de bâtiments à échelle 1.** Au menu également une partie dédiée aux énergies renouvelables, à l'achat public durable ou à la rénovation performante permettant de ne pas tomber dans les pièges de réhabilitations ne prenant pas en compte vapeur d'eau ou ponts thermiques.

Close Lightbox
Frédérique Seels, nouvelle directrice du CD2E, présente un écorché d'une construction en béton de chanvre.

Salle des machines

Tous droits réservés à l'éditeur

C'est **au sein de l'ancienne salle des machines et des compresseurs de la base minière du 11/19** , site classé au patrimoine de l'Unesco, qu'a pris place l'exposition BatiCité.

Pilotée par la communauté d'agglomération Lens Lievin , et imaginée par l'agence Chelouti et associés (mandataire) avec Croisée d'archi, la **rénovation du bâtiment de 2483 m² sp, est revenue à 5,6 M€ HT** (y compris panneaux photovoltaïques (7MWh/mois et chaudière bois).

Evacuer l'eau

L'exposition prend place sur 500 m² occupés autrefois par la salle des machines qui contenait des ventilateurs permettant l'aérage des galeries souterraines ainsi que les pompes qui servaient à évacuer l'eau provenant des nappes souterraines. **C'est l'agence spécialisée Anamnésia-Museum Factory** , qui a pris en charge la scénographie, la conception et la production de l'exposition. La scénographie repose en grande partie sur des grille métalliques qui permettent à la lumière de pénétrer.

Théâtre de l'éco-construction

Depuis 2012, il existait déjà, accueilli sous un chapiteau, le théâtre de l'éco-construction. Cette première exposition préfigurait celle disponible aujourd'hui sur BatiCité. En huit ans ce théâtre avait déjà accueilli plus de 8000 visiteurs : architectes, maîtres d'ouvrage, artisans, fabricants distributeurs, prescripteurs et clients, enseignants, étudiants, …

Référence

« La transition énergétique nous allons la faire ! **Un ménage sur cinq en région est en situation de précarité énergétique et 40 % des logements sont des passoires thermiques** . BatiCité est un lieu qui **permettra à toute la filière de s'informer et de se former** . C'est un lieu de référence qui va devenir incontournable pour **réussir à massifier les bonnes pratiques** », s'est félicité, lors de l'inauguration, Benoît Loison, nouveau président du CD2E, pôle d'excellence de l'éco-transition, également président de la FFB Nord Pas-de-Calais.

Close Lightbox
Les partenaires du projet coupent le ruban d'inauguration de l'exposition de 500 m² dédiée au bâtiment durable installée dans l'ancienne salle des machines de la base minière du 11/19 à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

Tous droits réservés à l'éditeur

Lieu incroyable

« Nous sommes ici sur un lieu incroyable. A la fois livre de géographie et d'histoire civique. Un **démonstrateur national de la conduite du changement.** Il suffit de regarder les terrils pour comprendre le chemin parcouru. Tout ne doit pas être centralisé sur la métropole Lilloise », a souligné de son côté Jean-François Caron, maire de la commune de Loos-en-Gohelle accueillant BatiCité, et précédent président du CD2E.

Close Lightbox
Lors de l'inauguration, la nouvelle directrice du CD2E, Frédérique Seels, présente les grandes lignes de l'exposition, écoutée au premier plan par Jean-François Caron, ancien président du CD2E.

Nous allons continuer

« Bien avant d'être président de Région, j'étais déjà venu rencontrer Jean-François Caron pour m'inspirer des démarches pragmatiques d'éco-transition développées sur ce territoire. **La région verse 1,1 million d'euros, soit 45 % du budget du CD2E, et nous allons continuer.** Nous allons mener une éco-transition compatible avec l'emploi. Pour cela nous adaptons les formations, il s'agit d'embarquer tout le monde », a ajouté Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.allotrends.com
Pays : France
Dynamisme : 647

Visualiser l'article

Écoconstruction : un bâtiment exemplaire à Loos-en-Gohelle

Vidéo:https://youtu.be/aukqAAtq6sg

Voilà une vingtaine d'années que la ville de Loos en Gohelle, dans l'ex-bassin minier est à la pointe en terme de développement durable. La ville écolo vient d'inaugurer **Bâticité**, un lieu d'exposition entièrement dédié à l'écoconstruction. À qui s'adresse-t-il ? Pour quoi faire ? Explications ► Mustapha Nezzari, Stéphane Bruhier Direct, replay, actu en continu, ... Retrouvez-nous sur notre site France 3 Hauts-de-France : # http://hdf.france3.fr Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook : # https://www.facebook.com/france3nordpasdecalais # https://www.facebook.com/france3picardie Twitter : # https://twitter.com/F3Nord # https://twitter.com/F3Picardie Instagram : # https://www.instagram.com/france3nordpasdecalais # https://www.instagram.com/france3picardie Abonnez-vous à notre chaîne Youtube : # https://www.youtube.com/user/france3nord Abonnez-vous à notre newsletter et à nos alertes actu : # https://france3-regions.francetvinfo.fr/abonnements/ Téléchargez l'application mobile "France 3 Régions" : # http://bit.ly/1FPo7Ga

Tous droits réservés à l'éditeur

Éco121 59 62

Date : 30/09/2021
Heure : 18:47:48
Journaliste : Julie Kiavu

www.eco121.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Le CD2E s'offre un démonstrateur d'éco-construction unique en France

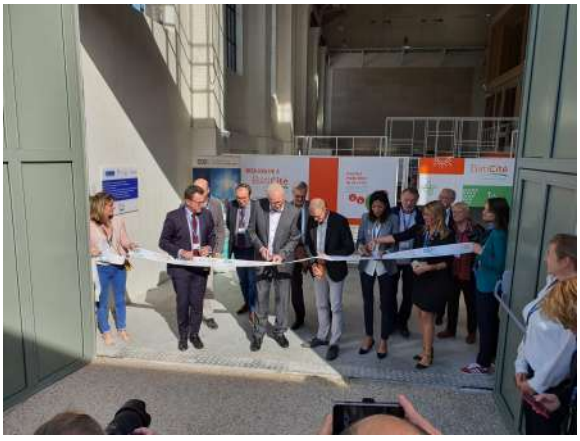

BâtiCité a été inauguré le 28 septembre 2021, jour des 20 ans du CD2E, à Loos-en-Gohelle.
Installé sur la base minière 11/19 de Loos-en-Gohelle, « BâtiCité » repose sur une expo interactive et immersive autour du bâtiment durable. Sa vocation : devenir LE lieu catalyseur des projets d'éco-construction en Hauts-de-France.

« *La transition écologique doit être accélérée. Nous devons le faire et nous allons le faire !* » Le nouveau président du CD2E Benoît Loison mise gros sur BâtiCité. Ce démonstrateur dédié à l'éco-construction prend ses quartiers au sein de la salle des machines, sur la Base minière 11/19 de Loos-en-Gohelle. Une initiative unique en France. L'outil a été inauguré le 28 septembre dernier, à l'occasion des 20 ans du CD2E et du passage de flambeau officiel entre Jean-François Caron, président fondateur, et Benoît Loison.

Le démonstrateur BâtiCité s'appuie sur une exposition autour du bâtiment durable. A travers laquelle il espère sensibiliser, informer et former les habitants des Hauts-de-France mais surtout l'écosystème du CD2E. Les professionnels du bâtiment, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire, les collectivités, les bailleurs sociaux, les promoteurs ou encore les étudiants. « *Pour mieux reconstruire, il faut d'abord savoir bien déconstruire* », estime Frédérique Seels, Dg du CD2E. BâtiCité se veut interactif et immersif. Il se déploie sur cinq espaces thématiques : **prise de conscience** sur l'urgence climatique, **rénovation performante** , la « **matériauthèque** » qui met en avant les éco-matériaux et les matériaux biosourcés, les **énergies renouvelables** , et enfin l' **achat public durable** .

40% de passoires thermiques

« *L'éco-construction est un vrai enjeu pour le secteur du bâtiment et surtout dans notre région* », d'après la Dg du CD2E. En effet, notre territoire compte encore 40% de logements qualifiés de passoires thermiques (classe F ou G). A cela s'ajoutent une précarité énergétique pour un ménage nordiste sur cinq et un faible niveau de vie pour un nombre important d'habitants. « *L'objectif de BâtiCité est d'informer pour faciliter le*

Tous droits réservés à l'éditeur

passage à l'action vers le bâtiment durable. L'enjeu est important car c'est un moyen de donner du pouvoir d'achat supplémentaire aux personnes concernées », poursuit Frédérique Seels. Pour qui l'heure est à « *la massification des bonnes pratiques* », sans plus attendre.

Salle des machines réhabilitée

BâtiCité a pris forme dans la salle des machines située dans un bâtiment de 2 500 m2 profondemment réhabilité. La Communauté d'agglo Lens-Liévin a mené les travaux au côté du cabinet Chelouti & Associés, architectes à Tourcoing. Pour un montant total de 5,6 M€ hors taxes.

De son côté, BâtiCité, porté principalement par le CD2E, représente un investissement de 600 K€. Il a reçu le soutien du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), de la CALL, de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France.

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.7

agenda

- **6 octobre :** Salon Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF), Lille Grand Palais

- **7 octobre :** Invest'Innove, siège de la Banque Populaire, Marcq-en-Barœul, 17h30

- **12 - 14 octobre :** SEPEM Industries Nord, Gayant Expo

- **13 octobre :** Conférence « La gouvernance efficace » d'Antoine Mayaud sur son expérience « Mulliez », Cité des Congrès, Valenciennes, 18h

- **20 octobre :** Club Démarche verte, Cité des échanges, 11h45

- **26 octobre :** Rencontres Industrielles Internationales Hauts-de-France, CCI Hauts-de-France, 8h30

- **26 - 28 octobre :** Salon SIFER, Lille Grand Palais

- **28 octobre :** Journée « Réemploi et recyclage dans le bâtiment » du CD2E, Siège de Région, de 9h à 17h30

Tous droits réservés à l'éditeur

Grandes Cuisines
Pays : FR
Périodicité : Trimestriel

Date : Octobre - decembre 2020
Page de l'article : p.16

Intégrer davantage de clauses vertes dans les appels d'offres publics grâce au CD2e

Le CD2e (Centre de Développement des Eco-entreprises) continue de faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale sur le territoire avec le lancement d'un nouveau logiciel baptisé La Clause Verte. Gratuit, accessible sans inscription et réservé aux acheteurs publics, il a pour objectif de faciliter l'intégration de davantage de clauses environnementales dans les appels d'offres publics. Un outil « clef en main » simple et ergonomique, regroupant des clauses « prêtes à l'emploi » classées par segments et typologies d'achats, invitant également les acheteurs à partager leurs retours d'expériences afin de faire évoluer le site web dédié et de répondre aux besoins évolutifs des acteurs de la commande publique.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE COURRIER des maires et des élus locaux

Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 4001

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.24-25

ENQUÊTE

Bouquets de travaux et biomatériaux, les clefs d'une rénovation réussie

Du diagnostic au choix d'objectifs cohérents, les étapes d'une bonne politique de rénovation sont connues. Cerise sur le gâteau: utiliser des biomatériaux.

Rénover d'accord, mais comment? Et surtout par où commencer? Ces questions basiques ont le don de paralyser les maîtres d'ouvrage qui ont peur de partir dans une mauvaise direction. Ce qui est bien souvent le cas lorsqu'ils foncent tête baissée. A l'instar de Muttersholtz dans Le Bas-Rhin (voir entretien ci-contre), les collectivités qui prennent le temps de poser un diagnostic se rendent compte par exemple qu'elles peuvent avoir une mauvaise perception des enjeux. A l'heure de faire des choix, le taux d'occupation devient un paramètre aussi important que la vétusté! «Nous étions convaincus que nous devions d'abord nous attaquer à notre maison des loisirs, illustre Patrick Barbier, maire de la commune. Une analyse des factures nous a montré que nous occuper de l'école que l'on chauffe beaucoup était bien plus urgent.»

«BBC rénovation»: des critères toujours plus ambitieux

Douze ans après une première mouture, Effinergie revoit les critères de son label «BBC rénovation» dont l'objet est de valoriser les opérations ambitieuses. Très utilisés par les régions quand elles financent des travaux, les critères du collectif sont plus nombreux depuis le 1er octobre. Le seuil de consommation reste de 80 kWh/m²/an en énergie primaire, un chiffre modulé selon la zone climatique afin de tenir compte de la température extérieure moyenne.
Plusieurs exigences ont en revanche été durcies pour inciter les maîtres d'ouvrage à davantage travailler sur la qualité de l'enveloppe de chaque bâtiment, son imperméabilité ou sa ventilation. Avec entre autres «des mesures de qualité d'air à visée pédagogique», décrit Angélique Sage, responsable technique de l'association. Avoir une idée des concentrations de CO_2, de benzène ou de formaldéhyde est important pour donner des indications aux usagers, savoir s'il faut aérer ou si le système en place régule lui-même les polluants de l'air.

Bâtiments patrimoniaux. Effinergie s'est penché par ailleurs sur le confort d'été, les émissions de carbone liées au fonctionnement du bâtiment et son impact sur la biodiversité. En douze ans, 250000 opérations ont été labellisées «BBC rénovation». Sachant que les bâtiments patrimoniaux qui ont des problématiques singulières sont toujours considérés à part. S'il n'est pas question de les oublier dans la politique de rénovation, Effinergie veut accumuler des retours d'expériences avant de définir des exigences raisonnables et qui dépendent de l'histoire architecturale locale.

P. BASTIEN/DIVERGENCE

Isolant en laine de chanvre, l'une des nombreuses fibres naturelles (lin, coco...)

Rénover local, penser global. La deuxième étape est de fixer un niveau d'ambition cohérent avec les enjeux climatiques. Comme le rappelle Etienne Charbit, responsable de projets du Réseau pour la transition énergétique (Cler), «une bonne rénovation est celle qui permet d'atteindre le niveau BBC [pour bâtiment basse consommation, ndlr] ou équivalent. Dit autrement, l'étiquette A ou B du diagnostic de performance énergétique (DPE)». Cette exigence ne va pas de soi. Et après moult débats, la loi «Climat et résilience» a adopté une définition plus souple de la rénovation performante.
Quoi qu'il en soit, un consensus se dégage sur le fait que la tendance actuelle qui consiste à procéder par chantiers indépendants les uns des autres n'est pas la bonne. «On ne doit pas se contenter de changer de chaudière pour faire 20% d'économie d'énergie. Au bout du compte, on aurait toujours cette sensation d'inconfort», illustre Etienne Charbit. Surtout, cette méthode génère des surcoûts et peut être contre-productive. Quand on commence par l'opération la plus rentable, il devient impossible de trouver une justification économique aux gestes suivants!

L'intérêt multiple des biomatériaux. Si une rénovation performante dépend du bâtiment, elle passe inévitablement par une combinaison de travaux complémentaires comme l'isolation des toitures et des murs (des parois opaques, dit-on dans le monde de la rénovation) ou le changement des huisseries dont on

Tous droits réservés à l'éditeur

LE COURRIER
des maires et des élus locaux

Pays : FR
Périodicité : Mensuel
OJD : 4001

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.24-25

surestime souvent le poids mais qui a un impact en termes de ressenti. Parmi les préoccupations plus récentes, le grand intérêt désormais porté aux émissions de gaz à effet de serre milite inévitablement pour les matériaux biosourcés, naturels, renouvelables, et dont le bilan carbone est bien meilleur que celui des laines minérales et autre polystyrène. Plus l'énergie consommée par le bâtiment est faible, et plus il est important de s'intéresser à celle qui a été nécessaire pour fabriquer les isolants.

«Les biomatériaux ont beaucoup d'autres qualités, insiste Frédérique Seels, directrice du CD2E, une association dont le but est d'accompagner les entreprises et les collectivités en Hauts-de-France dans leur projet de transition écologique. Par exemple le béton de chanvre qui permet un déphasage de huit heures», c'est-à-dire qui conserve plus longtemps les calories en hiver et le froid en été.

Performances thermiques. «Les biomatériaux affichent des performances thermiques extrêmement fortes, insiste-t-elle. Ils sont plus durables dans le temps par rapport à des fibres minérales qui ont tendance à se tasser. Ils se recyclent bien et sont souvent des coproduits.» Les panneaux de bois utilisent par exemple les déchets de la filière construction. La paille est un résidu des cultures de blé…

La culture de la mesure

L'obligation de résultats est désormais la norme. Quand un chantier est terminé, la phase de mesures est donc essentielle, en particulier pour vérifier que le bâtiment est imperméable à l'air. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de déperdition entre une fenêtre et le mur dans lequel elle est encastrée par exemple. Cette culture du chiffre pousse à instrumenter certains bâtiments et à vérifier qu'un circuit de ventilation ne tourne pas la nuit ou que le chauffage ne se met pas en route par erreur.

A cela s'ajoute le caractère local de la plupart des biomatériaux, comme ceux issus du lin cultivé en Haute-Normandie. Les collectivités peuvent les aider à émerger. Soit en les utilisant directement, soit en en stimulant l'usage. Illustration à Lille, Lomme et Hellemmes, qui ont signé un pacte d'engagement volontaire avec des promoteurs et des bailleurs sociaux pour les inciter à utiliser de tels matériaux dans leurs opérations de réhabilitation. Alors que bon nombre de professionnels peinent à faire valoir les qualités de leurs produits et à passer l'obstacle de la normalisation, ils ont besoin de ce coup de pouce. Sinon, «c'est le problème de l'œuf et de la poule», glisse Frédérique Seels.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 1er octobre 2021
Page de l'article : p.35-36

Nord

AISNE • CALVADOS • EURE • MANCHE • NORD • OISE • ORNE • PAS-DE-CALAIS • SEINE-MARITIME • SOMME
Responsable régionale : **Emmanuelle Lesquel** • 253, rue Pierre-Legrand, 59000 Lille
Tél. : 06.64.45.08.98 • emmanuelle.lesquel@lemoniteur.fr • @Elesquel

Dans la salle de réunion partagée, la luminosité a été réglée à 600 lux mais ce paramètre peut être modifié à volonté.

Lille

Wave, le bâtiment qui obéit au doigt et au smartphone

Intelligent, économe, prévoyant et surtout très docile. L'édifice lillois (Nord) regroupant sur 2 000 m² la centaine de collaborateurs des entreprises de Vinci Energies dans les Hauts-de-France (1) démontre, après deux ans d'utilisation, tous les bénéfices d'un smart building pensé par et pour son utilisateur. Boosté au « smart », Wave (pour « We are Vinci Energies ») secoue sans faire de vagues les codes du bâtiment traditionnel et offre un pilotage à la pointe du smartphone, qu'il suffit par exemple d'agiter pour ouvrir la porte du parking !

Réserver une place de stationnement ou une salle, ouvrir une porte, fermer des volets, régler la lumière... Sur place ou à distance, les bureaux sont entièrement pilotables grâce à une application dédiée, sur smartphone ou ordinateur, via une plate-forme web créée pour Wave par Smart Building Energies (SME) en partenariat avec Windows. Facile à utiliser et à dupliquer, celle-ci a déjà été déployée dans plusieurs autres bâtiments tertiaires.

Les bureaux lillois bénéficient aussi de nombreux réglages automatiques. Ainsi, quand un gros nuage passe devant les larges fenêtres de la salle de réunion partagée, réservée pour présenter les atouts du « ready to service » (R2S), la lumière soudain s'allume, avant de s'éteindre une fois le nuage chassé. « La luminosité de cette salle est paramétrée à 600 lux, mais il est possible par exemple de la passer à 1 000 lux », explique la manager énergie du bâtiment Eugénie Guilpain qui, joignant, le geste à la parole, rallume la lumière en modifiant le réglage.

Fermeture automatique des volets. En cas de forte chaleur, tous les volets des fenêtres exposées au soleil se ferment automatiquement. « Le bâtiment n'a pas de climatisation, la gestion des stores est un point essentiel », illustre l'ingénieure en tirant virtuellement un store sur son écran d'ordinateur, ce qui actionne immédiatement la descente du volet dans le monde réel.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 1er octobre 2021
Page de l'article : p.35-36

C'est juste à côté de l'incubateur de jeunes pousses d'Euratechnologies que Vinci Energies Tertiaire Nord Est et Sécurité incendie est venu s'installer à la rentrée 2019 avec ses entreprises locales. « Cette implantation nous permet de travailler plus facilement avec les start-up. Nous avons notamment intégré l'incubateur proptech, Prop3rty », explique David Desablence, directeur développement commercial, communication et politique RSE chez Vinci Energies Tertiaire Nord Est et Sécurité incendie.

> « Equipements électriques inclus, l'édifice consomme quatre fois moins que le bâtiment jumeau voisin. »
>
> **Eugénie Guilpain,** manager énergie du bâtiment.

Ce déménagement a aussi été guidé par la volonté de transformer les nouveaux bureaux en démonstrateur de smart building, lesquels ont d'ailleurs décroché la première certification R2S de niveau trois étoiles en France. Le résultat est bluffant sur les économies d'énergie. La collecte permanente de 2 700 données par différents capteurs (présence, lumière, météo...) permet une optimisation ultra-fine des consommations. « En incluant les équipements électriques, nous consommons 47,2 kWh/m².an, soit quatre fois moins que le bâtiment jumeau voisin. En été, 80 % de la consommation vient des prises électriques », constate Eugénie Guilpain.

« Nos bureaux ont déjà reçu 450 visites. Beaucoup d'entreprises sont intéressées par le dispositif », se félicite David Desablence. Ce dernier a aussi montré toute son utilité lors du premier confinement. « A distance, nous avons pu tout éteindre et sécuriser le bâtiment », raconte-t-il. Il a même été possible de repérer une anomalie de chauffage et une panne du système de ventilation. Autre avantage de taille, la souplesse du dispositif permet de relier virtuellement chaque point électrique (prises, interrupteurs...) avec la pièce désirée. C'est ainsi qu'en cas de séparation d'un plateau, les consommations peuvent, d'un clic, être affectées à chacun des utilisateurs. Lumineux. ● **Emmanuelle Lesquel**

(1) Delporte, Santerne Fluides, C2C, NAE, Lesot, Axians et SME.

Et le lot technique devint smart

« En février 2018, nous sommes arrivés suffisamment en amont dans le montage du projet de nos collègues de Vinci Immobilier pour récupérer son lot technique. Nous l'avons transformé en lot smart pour un surcoût inférieur à 1 %, que nous avons pris à notre charge », raconte David Desablence. Seule ombre au tableau, les huisseries ne faisant pas partie du lot, il a été compliqué de récupérer les codes sources de pilotage des volets. Le dispositif est composé d'une première couche de hardware, avec fibre arrivant à chaque poste, d'une seconde d'automatisme et d'une troisième avec la plate-forme web développée par SME, laquelle leur est louée 2 euros/m² par an. L'obtention des trois étoiles de la certification R2S a été rendue possible grâce à l'étroite collaboration entre les équipes de Vinci Energies et leurs assistants à maîtrise d'ouvrage Amexia et le CD2E. (R2S).

Tous droits réservés à l'éditeur

Techni.Cités
Pays : FR
Périodicité : Mensuel

Date : Octobre 2021
Page de l'article : p.6

Un espace pour massifier les bonnes pratiques du bâtiment durable

Un nouvel espace immersif dédié au bâtiment durable, Bâticité, a été inauguré à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Son concepteur, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), vise la massification des bonnes pratiques auprès des professionnels du bâtiment comme des collectivités. Panneaux et écrans interactifs délivrent en alternance des informations sur les impacts du bâtiment, sur les mesures déjà prises, les freins et les leviers qui peuvent encore être activés. Le parcours se poursuit sur la rénovation performante et des innovations déployées dans ce domaine, comme la gestion de la vapeur d'eau ou des ponts thermiques. L'Ademe soutient ce concept activement. Tout comme la démarche Rev3 de transition énergétique et numérique dans les Hauts-de-France (« troisième révolution industrielle »), qui a financé une partie du projet. Les autres financeurs sont le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et le CD2E – lui-même financé à 45 % par le conseil régional.

www.clubtechnicites.fr/766749

Lapro Environnement, SMH et Agritent se sont unis au sein du groupe Asup France devenu le leader de la dépollution.

Tous droits réservés à l'éditeur

RÉGION

Le bâtiment durable a son temple à Loos-en-Gohelle

Un espace pédagogique inédit en France dédié au bâtiment durable : c'est ce que s'est offert, pour ses 20 ans d'existence, le CD2E. Basé à Loos-en-Gohelle, cet accélérateur de l'éco-transition des Hauts-de-France a inauguré, mardi 28 septembre, Bâticité. L'évènement a eu lieu au sein de la salle des machines, située sur le site minier du 11/19 à Loos-en-Gohelle, par ailleurs classé au patrimoine mondial de l'Unesco.
« Bâticité représente vingt ans d'actions du CD2E au service du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, les trois piliers majeurs de la Troisième révolution industrielle », détaille le CD2E. *« Bâticité constitue désormais un centre de ressources et un espace de sensibilisation essentiel pour tous ceux qui veulent agir en faveur de la transformation du bâtiment en un secteur durable et performant »*, indique le communiqué.

Tous droits réservés à l'éditeur

Picardie LA GAZETTE

Date : 01/10/2021
Heure : 07:00:36
Journaliste : Amélie Péroz

www.picardiegazette.fr
Pays : France
Dynamisme : 2

Visualiser l'article

Amiens Energy Summit #2 revient en ligne le 25 novembre 2021

Colloque national dédié à l'optimisation des données pour une ville autonome en énergie, Amiens Energy Summit #2 se tiendra le 25 novembre prochain, de 8 h 30 à 18 heures, en ligne.

Organisé par Amiens Cluster en partenariat avec des acteurs engagés dans la transition énergétique sur le territoire – Enedis, la Sicae de la Somme et du Cambraisis, l'Ademe – Amiens Energy Summit #2 * revient cette année sous un format dématérialisé.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Trois tables rondes sont dores et déjà prévues : "Comment optimiser les données dans les territoires", "Gestion, optimisation des réseaux : quelle stratégie et valorisation des données ?" et "L'usage des données pour accélérer la rénovation énergétique".

La journée sera émaillée de pitchs de start-up et de projets innovants. Dans l'après-midi se tiendront des ateliers en webinaires, avec Total Énergies, Enedis, l'accélérateur de l'éco-transition CD2E et le pôle de recherche technologique régional des Hauts-de-France Maîtrise énergétique des entraînements électroniques (Medee).

*L'événement dispose également du soutien de : la Région, Rev3, la ville d'Amiens et Amiens Métropole.

Étiquettes: rénovation énergétique Amiens Amiens Energy Summit #2
Categories: Collectivités A la Une

Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 04/10/2021
Heure : 16:06:00
Journaliste : Géraldine Langlois

www.lagazettedescommunes.com
Pays : France
Dynamisme : 18

Visualiser l'article

Bâticité : un espace pour massifier les bonnes pratiques du bâtiment durable

Bâticité est un nouvel espace immersif dédié au bâtiment durable.

CD2E

Bâticité, un espace consacré à toutes les facettes du bâtiment durable, a été inauguré le 28 septembre 2021 à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Son concepteur, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), vise la massification des bonnes pratiques auprès des professionnels du bâtiment comme des collectivités.

Bâtiment

Bâticité : un espace pour massifier les bonnes pratiques du bâtiment durable
Publié le 04/10/2021 Par Géraldine Langlois • Club : Club Techni.Cités
réagir

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Bâticité est un nouvel espace immersif dédié au bâtiment durable.

CD2E

Bâticité, un espace consacré à toutes les facettes du bâtiment durable, a été inauguré le 28 septembre 2021 à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Son concepteur, le Centre de développement des éco-entreprises (CD2E), vise la massification des bonnes pratiques auprès des professionnels du bâtiment comme des collectivités.

Ma Gazette

Sélectionnez ce thème et créez votre newsletter personnalisée

Bâtiment et travaux publics
La vaste salle des machines rénovée de l'ancien site minier 11/19, à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) abrite désormais Bâticité, « un nouvel espace immersif dédié au bâtiment durable, unique en France », a indiqué Benoît Loison, président du CD2E, pôle d'excellence dédié à l'écotransition, et de la Fédération française du bâtiment dans le Nord-Pas-de-Calais, lors de son inauguration. « L'heure est à la massification des bonnes pratiques », insiste-t-il et Bâticité en est un outil « essentiel ». Selon Frédérique Seels, directrice du CD2E, « l'objectif de cet espace est de travailler avec les professionnels du bâtiment, les bailleurs, les promoteurs et les collectivités ». Bâticité est aussi « le point de départ d'un accompagnement que nous allons proposer à nos partenaires », a ajouté Benoît Loison. Pour Jean-François Caron, initiateur du CD2E et son président jusqu'en 2021, il « incarne un changement de modèle » et « d'imaginaire » nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux.

Immersion

Tous droits réservés à l'éditeur

Le parcours permet aux visiteurs de s'immerger tout d'abord dans une prise de conscience des enjeux. Enjeux de confort de vie pour les habitants, enjeux économiques au regard des factures d'énergie qui pèsent sur leur budget, enjeux écologiques et climatiques, enjeux en termes d'emploi également. Panneaux et écrans interactifs délivrent en alternance des informations parlantes sur les impacts du secteur du bâtiment sur ces dimensions, sur les mesures déjà prises, les freins qui les empêchent de porter tous leurs fruits et les leviers qui peuvent encore être activés. Le parcours se poursuit sur la rénovation performante et des innovations déployées dans ce domaine, comme la gestion de la vapeur d'eau ou des ponts thermiques. Un outil créé par le CD2E permet d'évaluer pour le chauffage ou la consommation d'eau chaude les effets des différences d'usage sur la consommation d'énergie et la facture énergétique. « Il ne suffit pas de construire passif, a insisté Frédérique Seels. Encore faut-il former les habitants aux usages » adaptés à ce type de construction.

Les visiteurs de Bâticité (1) peuvent aussi tester leurs connaissances ou idées reçues sur un écran tactile et observer de manière très concrète, sur des « écorchés » de murs, fenêtres et toitures, en construction passive, rénovation, ossature bois et isolation paille ou chanvre, la façon dont ils peuvent être mis en oeuvre pour obtenir les meilleures performances. La matériauthèque attenante permet de découvrir et de toucher un éventail très vaste de produits isolants biosourcés : laine, bois, béton de chanvre, lin, liège, coton recyclé, etc. Les panneaux détaillent tous les éléments clés de la rénovation performante, de la construction passive, des énergies renouvelables mais aussi de l'économie circulaire et de l'achat public durable. Le CD2E a publié en novembre 2020, la Clause verte https://laclauseverte.fr/ , le tout premier répertoire de clauses environnementales « clés en main ». La visite peut se poursuivre à la plateforme de production d'énergie solaire Lumiwatt, installée à proximité. Et une appli à télécharger en arrivant permet de se procurer des fiches techniques, des ressources complémentaires et des quizz pédagogiques…

20 ans d'expertise

Le CD2E présente à Bâticité un concentré de l'expertise qu'il a construite depuis 20 ans sur l'ensemble de ces sujets et qui est reconnue au niveau national et international. L' Ademe le soutient activement. Tout comme la démarche Rev3 de transition énergétique et numérique dans les Hauts-de-France (« troisième révolution industrielle »), qui a financé une partie du projet. Les autres financeurs sont le FNADT et le CD2E – lui-même financé à 45% par le Conseil régional, comme l'a rappelé son président Xavier Bertrand. Dans cette région, un ménage sur cinq vit dans la précarité énergétique et 40% des logements sont des passoires thermiques (20% à l'échelle nationale). Et des milliers de logements du parc minier sont en cours de rénovation.

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Avenir de l'Artois
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 10872

Date : 06 octobre 2021
Page de l'article : p.2

SOMMAIRE

Pages 2 et 3
De l'édito aux échos

Pages 4 et 5
L'Artois a besoin de votre sang

Page 8
Une nouvelle taxe sur la Cabbalr

Pages 9 à 11
Les faits divers

Page 12
Le marché de l'immobilier sous tension à Béthune

Page 21
Retour sur la foire commerciale de Lillers

Page 24
Le retour tant attendu de la braderie d'Automne de Bruay

Page 29
Comment le Petit panier solidaire d'Auchel vit des dons alimentaires

Page 32
Loos-en-Gohelle : le bâtiment de demain, l'objectif de CD2E

Page 35
Lens : la rénovation des voitures peut créer 280 emplois

Page 42
Le centre d'Arras s'étendra sur les ex-Mécaniques de Vimy

Page 49
Le canal Seine-Nord expliqué aux habitants bapalmois

Pages 52 à 56

L'actu sportive dans l'Artois

Page 57
Les journées de la science dans tout l'Artois

Page 58
Cinéma

Page 59
Les jeux

Pages 60 à 63
Carnet / Gardes / Annonces

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Avenir de l'Artois
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 10872

Date : 06 octobre 2021
Page de l'article : p.25
Journaliste : JEAN-FRANÇOIS DUQUÈNE

PAYS DE **BULLY**

ÉCO-TRANSITION

Bâticité, l'exposition immersive pour fêter les 20 ans du CD2E

LOOS-EN-GOHELLE Acteur majeur de l'éco-transition, le CD2E a développé un nouvel outil pour célébrer son 20ème anniversaire et a écrit sa feuille de route pour les décennies à venir. Le bâtiment durable est plus que jamais d'actualité

LES FAITS

- **Le CD2E** célèbre le 20ème anniversaire de sa création.
- **Bâticité**, l'exposition dédiée au passage vers un bâtiment toujours plus durable, a ouvert ses portes au public.
- **Les équipes** ont imaginé la feuille de route du Pôle d'excellence de l'éco-transition à travers une journée de réflexion.

JEAN-FRANÇOIS DUQUÈNE

Plus qu'une page qui se tourne, c'est un nouvel élan que se donne le CD2E (Centre de développement des éco-entreprises) à l'occasion de son vingtième anniversaire. Le pôle d'excellence de l'éco-transition accompagne depuis deux décennies l'ensemble des acteurs du monde économique et les collectivités dans trois domaines majeurs : le bâtiment durable, les énergies renouvelables et l'économie circulaire.
Jean-François Caron, fondateur de la structure avec Christian Traisnel, vient de passer la main au nouveau président du CD2E, Benoît Loison (précédemment vice-président et par ailleurs président de la FFB 59/62). Le relais s'est symboliquement concrétisé le 28 septembre sur la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle.

UNE PLONGÉE DANS LE BÂTIMENT DURABLE

Pièce maîtresse de cette journée, l'inauguration de Bâticité a permis de lever le voile sur la transformation de l'ancienne salle des machines de la base en un espace d'exposition unique en France. Bâticité est plus particulièrement destiné aux professionnels du bâtiment, artisans, architectes, bureaux d'études mais aussi aux donneurs d'ordre que sont les collectivités territoriales ou les bailleurs sociaux. Les associations, les enseignants et les étudiants sont aussi les bienvenus pour se plonger dans les cinq espaces thématiques (prise de conscience, rénovation performante, matériauthèque, énergies renouvelables et achat public durable). L'exposition est très immersive et pratique. La matériauthèque en particulier

Tous droits réservés à l'éditeur

l'Avenir de l'Artois
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 10872

Date : 06 octobre 2021
Page de l'article : p.25
Journaliste : JEAN-FRANÇOIS DUQUÈNE

En cinq espaces thématiques, l'expo Bâticité explore la problématique du bâtiment durable.

permet d'en apprendre davantage sur les matériaux biosourcés et les techniques d'isolation.

« Le CD2E était précurseur, il faut désormais établir un rétro-calendrier pour 2050 »

Pour accompagner le lancement de l'exposition, le CD2E a organisé une journée riche en rendez-vous : visites, stands de partenaires et tables rondes consacrées au bilan de ces 20 années d'actions concrètes et aux perspectives du secteur. Ces échanges ont permis de dresser la feuille de route du CD2E pour les décennies à venir.

20

ans, c'est l'âge du CD2E, lancé en 2000 et installée sur la base du 11/19 à Loos-en-Gohelle en 2004

« Le CD2E était précurseur, il faut désormais établir un rétro-calendrier pour 2050, on a une obligation de réussite », a prôné un des participants. Plus encore que par le passé, la solution face au défi climatique passe par une massification des techniques et des bonnes pratiques : *« Le CD2E a un rôle d'animateur dans un collectif d'acteurs, il faut convaincre les donneurs d'ordres »*. ■

Pour plus de détails : www.cd2Eecom
www.baticite.com

QUESTIONS À...

JEAN-FRANÇOIS CARON
EX-PRÉSIDENT DU CD2E

« L'enjeu aujourd'hui, c'est la généralisation »

Quel regard portez-vous sur ce qu'il s'est passé depuis la création du CD2E ?
Il y a vingt ans, les questions environnementales étaient à côté du sujet. Il y avait la prédominance de l'économie au nom de l'emploi.
Vingt ans après, la question a complètement évolué. Dès 2008, on a parlé de croissance verte, on était des explorateurs ! On a initié des filières, on a montré que cela pouvait créer de l'emploi, on a contribué à faire évoluer la conception des logements.

Quels sont les défis qui vous font face aujourd'hui ?
L'enjeu aujourd'hui, c'est la généralisation et la diffusion dans tous les procédés de la construction, dans toutes les logiques d'énergies renouvelables. Il faut montrer qu'on peut faire du développement économique dans des conditions durables. On voit bien l'aggravation climatique et la biodiversité qui souffrent. On a besoin d'un CD2E new look.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Un réseau de l'énergie citoyenne en HDF

A la suite des premières rencontres régionales des ENR citoyennes en novembre 2020, **une animatrice régionale** de l'Energie citoyenne a pris ses fonctions pour structurer et animer le réseau dans les Hauts-de-France. Celui-ci pourra désormais **accompagner et sensibiliser** les acteurs régionaux aux enjeux de développement des énergies citoyennes sur notre territoire.

Historique
Suite aux **premières rencontres régionales des énergies renouvelables citoyennes** en novembre 2020, avec le soutien du Conseil Régional des Hauts-de-France et l'impulsion de 3 structures (Solaire en Nord, EnergETHIC et Enercoop Hauts-de-France), **une animatrice régionale de l'Energie citoyenne** a pris ses fonctions pour structurer et animer le réseau sur le territoire régional. Le réseau de l'énergie citoyenne en Hauts-de-France pourra désormais **accompagner et sensibiliser** les acteurs régionaux aux enjeux de développement des énergies citoyennes sur notre territoire.

L'objectif : une transition énergétique portée par les citoyens

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Le réseau de l'énergie citoyenne en hauts-de-France a pour objectif d'aborder la question énergétique dans une approche globale de **développement local à la fois économique, social, démocratique et environnemental**.

Le réseau accompagne les porteurs de projets dans la **concrétisation de leur projet**, de l'idée à la réalisation. Notre ambition est de faire émerger des projets portés par les citoyens et pour les citoyens.

Nous entendons par **projets citoyens**, les projets mobilisant une épargne citoyenne sans intérêt spéculatif, porté par les acteurs du territoire et dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Nos missions sur le territoire régional
Notre ambition première est de consolider et enrichir un réseau d'acteurs qui participent aux développement des énergies renouvelables.

Sensibilisation aux projets citoyens
Formation sur les projets participatifs et citoyens
Veille sur la réglementation de la filière
Accompagnement des porteurs de projet
Partage d'expérience au sein du réseau
Outils à destination des acteurs régionaux

Atelier Réseau régional Energie citoyenne

Le réseau national de l'énergie citoyenne
Le réseau régional de l'énergie citoyenne dans notre région se construit en étroite collaboration avec un **réseau national animé par Energie partagée**. Aujourd'hui les 13 réseaux régionaux couvrent l'ensemble du

Tous droits réservés à l'éditeur

territoire national avec plus de 23 animateurs, et un objectif commun, celui d'**impliquer les citoyens dans un projet fédérateur de production d'énergie**.

Réseaux régionaux d'Energie citoyenne

Actualité du réseau

Le réseau a mis en place **deux sessions de formation** pour former les élus, techniciens et citoyens aux projets d'énergie renouvelable participatif et citoyens. Cette formation en partenariat avec l'Ademe et Energie partagée nationale s'est déroulée les 16 et 17 septembre 2021 à Amiens dans les locaux de Fibois Hauts-de-France.

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Atelier Réseau régional Energie citoyenne

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Atelier Réseau régional Energie citoyenne

Dans la continuité des premières Rencontres Régionales de l'Energie renouvelable Citoyenne, le réseau travaille à la mise en place des **deuxièmes rencontres régionales**, en partenariat avec les acteurs du territoire (EnergETHIC, Solaire en Nord, Région hauts-de-France, Cerdd, CD2E, SEM…) et l'association Energie partagée.

Ces rencontres ont pour mission première de contribuer à la **consolidation d'un réseau régional**, mais aussi d'apporter des **solutions concrètes** aux problématiques relatives au développement des énergies renouvelables en région.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.weo.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

L’éco transition dans les Hauts-de-France

Interview de Frédérique SEELS, Directrice du CD2E.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.radioplus.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

Les 20 ans du CD2E

Savoir plus diffusé le 14.10.2021

https://www.mixcloud.com/radioplus62/071021-savoir-plus/

et la version plus courte pour la FRANF

https://www.franf.fr/emissions/le-cd2e-fete-ses-20-ans/

www.lemoniteur.fr
Pays : France
Dynamisme : 26

Visualiser l'article

Hauts-de-France : Le béton de lin bientôt à l'essai

En 2022 sera lancé un chantier pilote de rénovation : une isolation par l'intérieur avec des blocs de béton de lin de 12 cm. Le projet sera réalisé sur deux logements de Sia habitat, en partenariat avec le CD2E, pôle d'excellence régional de l'écotransition. La matière première sera fournie par L.A. Linière, la préfabrication assurée par Vermeulen, et le suivi technique sera effectué par Sylvagreg.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.lemoniteur.fr
Pays : France
Dynamisme : 26

Visualiser l'article

Pas-de-Calais : BatiCité inauguré

Le 28 septembre, à l'occasion des vingt ans du CD2E, pôle d'excellence régional de l'écotransition, a été inauguré BatiCité. A Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), cet espace d'exposition de 500 m² entièrement dédié au bâtiment durable, et notamment aux écomatériaux, vise, entre autres, à aider les professionnels à monter en compétence en matière d'écoconstruction et d'éco-réhabilitation.

Tous droits réservés à l'éditeur

HabitatNaturel
Pays : FR
Périodicité : Bimestriel

Date : N 87 - 2021
Page de l'article : p.13

Se former au réemploi des matériaux de construction

Caractériser les matériaux de construction et définir leur potentiel de valorisation, identifier les acteurs & leurs rôles et comprendre l'impact des déchets dans le bâtiment, concevoir une stratégie de réemploi grâce au diagnostic ressources, intégrer les modalités de mise en œuvre du processus de réemploi des matériaux à un projet... des sujets passionnants objets de formations destinées aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, techniciens, ingénieurs, entreprises de construction... L'organisme de formation à l'éco-construction Noria et Compagnie propose une formation de technicien valoriste des ressources du bâtiment, certifiée de niveau 4, pour participer à la mise en place des filières de valorisation des matériaux de construction. D'autres organismes comme le CSTB, le Cerema, Business Immo, le CD2e... proposent des formations à la journée. **www.noria-cie.com**

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 15 octobre 2021
Page de l'article : p.35

Pas-de-Calais

BatiCité inauguré

Le 28 septembre, à l'occasion des vingt ans du CD2E, pôle d'excellence régional de l'écotransition, a été inauguré BatiCité. A Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), cet espace d'exposition de 500 m² entièrement dédié au bâtiment durable, et notamment aux écomatériaux, vise, entre autres, à aider les professionnels à monter en compétence en matière d'écoconstruction et d'éco-réhabilitation.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 15 octobre 2021
Page de l'article : p.35

Hauts-de-France

Le béton de lin bientôt à l'essai

En 2022 sera lancé un chantier pilote de rénovation : une isolation par l'intérieur avec des blocs de béton de lin de 12 cm. Le projet sera réalisé sur deux logements de Sia habitat, en partenariat avec le CD2E, pôle d'excellence régional de l'écotransition. La matière première sera fournie par L.A. Linière, la préfabrication assurée par Vermeulen, et le suivi technique sera effectué par Sylvagreg.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE COURRIER
des maires et des élus locaux

Date : 19/10/2021
Heure : 10:51:35
Journaliste : Olivier Descamps

www.courrierdesmaires.fr
Pays : France
Dynamisme : 1

Visualiser l'article

Bouquets de travaux et biomatériaux, les clefs d'une rénovation énergétique réussie

© Adobe stock

Du diagnostic au choix d'objectifs cohérents, les étapes d'une bonne politique de rénovation énergétique des bâtiments sont connues. Cerise sur le gâteau : utiliser des biomatériaux, moins émetteur de gaz à effet de serre et aux performances thermiques élevées.

Rénover d'accord, mais comment ? Et surtout par où commencer ? Ces questions basiques ont le don de paralyser les maîtres d'ouvrage qui ont peur de partir dans une mauvaise direction. Ce qui est bien souvent le cas lorsqu'ils foncent tête baissée. A l'instar de Muttersholtz dans Le Bas-Rhin (voir entretien ci-contre), les collectivités qui prennent le temps de poser un diagnostic se rendent compte par exemple qu'elles peuvent avoir une mauvaise perception des enjeux. A l'heure de faire des choix, le taux d'occupation devient un paramètre aussi important que la vétusté ! « Nous étions convaincus que nous devions d'abord nous attaquer à notre maison des loisirs, illustre Patrick Barbier, maire de la commune. Une analyse des factures nous a montré que nous occuper de l'école que l'on chauffe beaucoup était bien plus urgent. »

Rénover local, penser global. La deuxième étape est de fixer un niveau d'ambition cohérent avec les enjeux climatiques. Comme le rappelle Etienne Charbit, responsable de projets du Réseau pour la transition énergétique (Cler), « une bonne rénovation est celle qui permet d'atteindre le niveau BBC [pour bâtiment basse consommation, ndlr] ou équivalent. Dit autrement, l'étiquette A ou B du diagnostic de performance énergétique (DPE) ». Cette exigence ne va pas de soi. Et après moult débats, la loi « Climat et résilience » a adopté une définition plus souple de la rénovation performante.
Quoi qu'il en soit, un consensus se dégage sur le fait que la tendance actuelle qui consiste à procéder par chantiers indépendants les uns des autres n'est pas la bonne. « On ne doit pas se contenter de changer de chaudière pour faire 20 % d'économie d'énergie. Au bout du compte, on aurait toujours cette sensation d'inconfort », illustre Etienne Charbit. Surtout, cette méthode génère des surcoûts et peut être contre-productive. Quand on commence par l'opération la plus rentable, il devient impossible de trouver une justification économique aux gestes suivants !

Tous droits réservés à l'éditeur

L'intérêt multiple des biomatériaux. Si une rénovation performante dépend du bâtiment, elle passe inévitablement par une combinaison de travaux complémentaires comme l'isolation des toitures et des murs (des parois opaques, dit-on dans le monde de la rénovation) ou le changement des huisseries dont on surestime souvent le poids mais qui a un impact en termes de ressenti. Parmi les préoccupations plus récentes, le grand intérêt désormais porté aux émissions de gaz à effet de serre milite inévitablement pour les matériaux biosourcés, naturels, renouvelables, et dont le bilan carbone est bien meilleur que celui des laines minérales et autre polystyrène. Plus l'énergie consommée par le bâtiment est faible, et plus il est important de s'intéresser à celle qui a été nécessaire pour fabriquer les isolants.

« Les biomatériaux ont beaucoup d'autres qualités, insiste Frédérique Seels, directrice du CD2E, une association dont le but est d'accompagner les entreprises et les collectivités en Hauts-de-France dans leur projet de transition écologique. Par exemple le béton de chanvre qui permet un déphasage de huit heures », c'est-à-dire qui conserve plus longtemps les calories en hiver et le froid en été.

Performances thermiques. « Les biomatériaux affichent des performances thermiques extrêmement fortes, insiste-t-elle. Ils sont plus durables dans le temps par rapport à des fibres minérales qui ont tendance à se tasser. Ils se recyclent bien et sont souvent des coproduits. » Les panneaux de bois utilisent par exemple les déchets de la filière construction. La paille est un résidu des cultures de blé…
A cela s'ajoute le caractère local de la plupart des biomatériaux, comme ceux issus du lin cultivé en Haute-Normandie. Les collectivités peuvent les aider à émerger. Soit en les utilisant directement, soit en en stimulant l'usage. Illustration à Lille, Lomme et Hellemmes, qui ont signé un pacte d'engagement volontaire avec des promoteurs et des bailleurs sociaux pour les inciter à utiliser de tels matériaux dans leurs opérations de réhabilitation. Alors que bon nombre de professionnels peinent à faire valoir les qualités de leurs produits et à passer l'obstacle de la normalisation, ils ont besoin de ce coup de pouce. Sinon, « c'est le problème de l'œuf et de la poule », glisse Frédérique Seels.

« Dans un bâtiment du XIXe siècle, nous n'allumons presque plus le chauffage »
Patrick Barbien , maire de Muttersholtz (67)

Qu'est-ce qui vous a poussé pour votre école à miser sur le standard BBC avec un bâtiment à basse consommation ?

Cette norme était une exigence pour obtenir des aides de la région. Notre école était une passoire thermique des années 1960, avec un gros problème de confort d'été en juin. Nous avons donc d'abord travaillé sur l'isolation extérieure avec des matériaux biosourcés, diminué la surface de vitrage et travaillé sur l'étanchéité à l'air qui est la base de l'isolation. Nous avons aussi déployé une ventilation double flux, des capteurs de CO2 pour que l'on sache quand aérer, détruit un vieil escalier de secours pour le mettre à l'extérieur du bâtiment et travaillé sur le système de chauffage. Pour éviter la climatisation, les arbres seront rapprochés de la façade. Avec le recul, on constate que le BBC n'est pas difficile à atteindre. La vraie question est d'ailleurs de savoir pourquoi s'en contenter. Nous avons été beaucoup plus ambitieux par la suite pour la mairie et la salle des fêtes.

Comment ?

Nous nous sommes approchés du standard « passif ». En France, on entend souvent que c'est impossible. On a démontré le contraire avec un architecte… allemand. Dans un bâtiment qui date pourtant du XIX e siècle,

Tous droits réservés à l'éditeur

nous n'allumons presque plus le chauffage et pourtant, la température est désormais quasi-constante. On a la chance de ne pas être dans un périmètre classé, ce qui nous a permis d'isoler par l'extérieur. Il a fallu masquer des encadrements en grès, donc on s'est posé des questions et on a eu des remarques. Mais c'était essentiel. En contrepartie, nous avons choisi un bardage bois et mis en valeur des colonnes elles aussi en grès, avec un éclairage LED. La mairie est plus belle qu'auparavant. S'ajoutent à cela le confort et le silence. 8 000 véhicules passent chaque jour devant le bâtiment. Nous n'entendons plus rien.

A quel coût cela a-t-il été réalisé ?

Entre économie et écologie, seules deux lettres diffèrent. Il y a un surcoût bien sûr, mais nous sommes très aidés si bien que le retour sur investissement n'est que de quelques années. N'oublions pas que les économies d'énergie sont un des seuls moyens de jouer sur nos budgets de fonctionnement. Mieux vaut économiser sur nos factures que réduire les frais de personnel ou les subventions aux associations !

La culture de la mesure
L'obligation de résultats est désormais la norme. Quand un chantier est terminé, la phase de mesures est donc essentielle, en particulier pour vérifier que le bâtiment est imperméable à l'air. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de déperdition entre une fenêtre et le mur dans lequel elle est encastrée par exemple. Cette culture du chiffre pousse à instrumenter certains bâtiments et à vérifier qu'un circuit de ventilation ne tourne pas la nuit ou que le chauffage ne se met pas en route par erreur.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.bois-et-vous.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Les rencontres régionales de la construction bois et paille

Du 25 Nov. 2021 au 25 Nov. 2021

Cette 7ème édition des Rencontres de la construction bois et paille sera sous le signe des retrouvailles en présentiel !

Fibois Hauts-de-France et le CD2E sont ravis de pouvoir à nouveau rassembler le collectif régional des acteurs de la construction bois et paille le 25 novembre prochain de 9h à 17h à l'Université des Compagnons à Arras.

A qui s'adressent ces rencontres ?
Maîtres d'ouvrage, collectivités, entreprises, architectes, bureaux d'études, laboratoires et agriculteurs, mais aussi tous les territoires souhaitant découvrir ce mode constructif, participez à cette journée et profitez :

du partage d'expériences,
de la découverte de nouvelles solutions innovantes,
du réseautage entre les acteurs de la filière

Programme de la journée
Matin
9h : Accueil / café
9h30 : Introduction : Les compagnons du Tour de France / CD2E / Fibois
10h : Structuration du collectif Paille depuis juillet 2020
Rétrospectives de l'année 2021 avec témoignages de plusieurs entreprises locales de la filière paille
10h45 : Pause et réseautage

Tous droits réservés à l'éditeur

www.bois-et-vous.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

11h : Intervention de Frédéric COUSIN : les changements au sein du RFCP, l'évolution des règles professionnelles, l'ITE, la mise à jour des formés Propaille, la technique
11h45 : Présentation de réalisations locales par Julien PRADAT – MurMur Architectures
12h30 : Pause déjeuner et réseautage

Après-midi
14h : Intervention de Julia TURPIN : présentation du collectif paille Ile de France / ITE paille et paille + plâtre
14h45 : L'isolation en bottes de paille, technique courante : Intervention de Laurent DANDRES, contrôleur technique APAVE Valence
15h15 : Pause
15h45 : Partages d'expériences :
- Fibois Hauts-de-France : structuration de l'offre en bois des Hauts-de-France

- Echanges sur les techniques bois les plus adaptées à la paille

- Présentation de l'Unité Activ Paille Itancourt et ses développements

- Projet d'Ecole de Gommenies – Pourquoi choisir le bois + paille quand on est une collectivité ?

17h : Clôture

Modalités de participation
Évènement gratuit mais inscription obligatoire et sur présentation du pass sanitaire.

Infos pratiques
Date : le 25 novembre 2021 de 9h à 17h
Lieu : Université des Compagnons, 23 avenue Michonneau – 62 000 Arras. Gare d'Arras à 10 minutes à pied. pas de parking sur place, utiliser les parkings publics.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.cheriefmhautsdefrance.fr

Pays : France - 1ère radio musicale écoutée sur Lens et Douai

Inauguration de Bâticité

Flashs info à 6h/6h30/7h30/8h30 et 12h : interview de Frédérique SEELS, directrice du CD2E

Tous droits réservés à l'éditeur

BâtiCité où 20 ans d'éco-transition

LOOS-EN-GOHELLE

Pour fêter ses 20 ans, le CD2E a inauguré BâtiCité, un nouvel espace immersif dédié au bâtiment durable dans toutes ses dimensions. Un lieu unique en France, nouvelle version 2.0 du théâtre de l'éco-construction, au sein de la salle des machines du site minier emblématique du 11/19 à Loos-en-Gohelle, classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1).

« Là-haut, ça chauffe ; on est en retard. Il faut agir ! » lance Alain Bavay, président du pôle métropolitain de l'Artois, quelques minutes avant de couper le ruban tricolore, symbolisant l'ouverture officielle de ce bâtiment de 2 500 m² dont la rénovation complète a coûté 5,6 millions d'euros. Parce qu'il est donc urgent d'agir pour le climat, l'éco-transition s'impose comme un levier puissant contre les impacts du secteur du bâtiment. Et cela, les Caron père et fils, figures emblématiques de cette commune d'un peu moins de 7 000 habitants, l'avaient compris avant tout le monde.

Xavier Bertrand s'en souvient. Venu ici, au cœur du réacteur, alors qu'il n'était pas encore élu, en 2015, à la tête de la Région, il avait été séduit par le projet de Jean-François Caron. *« Comme je suis pragmatique, j'avais compris qu'il fallait prendre ce train et embarquer les Français qui vont moins bien que d'autres ».* Le candidat à la prochaine Présidentielle veut booster l'innovation et accélérer la recherche. *« Il faut poursuivre la rénovation énergétique des logements : c'est bon pour l'emploi, l'environnement, la qualité de vie et le pouvoir d'achat »* assure-t-il.

Frédérique Seels avec Jean-François Caron, Xavier Bertrand, Frédéric Motte et Benoît Loison (de d. à g.).

Comprendre les enjeux

2021 marque une transition phare pour l'association CD2E, avec un changement de présidence (Benoît Loison) et de direction (Frédérique Seels) qui ne pourra que consolider l'édifice créé par Jean-François Caron et Christian Traisnel. Et pour marquer ce nouveau départ, un nouvel espace d'exposition entièrement dédié au bâtiment durable est ouvert *« pour accompagner les entreprises et les collectivités dans le développement de l'éco-transition »* déclare le nouveau président. *« Et nous continuerons plus que jamais d'accompagner et de favoriser la structuration et le développement des filières économiques telles que la paille, le chanvre, le solaire… dans un objectif d'industrialisation »* explique la nouvelle directrice des lieux, entre deux murets d'une exposition inédite (2).

Grâce à cette mise en scène interactive, les professionnels du bâtiment, maîtres d'ouvrage, bailleurs sociaux, promoteurs, architectes, artisans, industriels, mais aussi étudiants et chercheurs peuvent désormais comprendre les enjeux, s'informer, se former et surtout trouver les clefs pour agir concrètement en faveur du bâtiment durable.

« Le fait que l'on soit ici, sur la base 11/19, où 2 000 mineurs descendaient à la mine, lieu de notre histoire, ce n'est pas un hasard » glisse Jean-François Caron, membre fondateur du CD2E. *« Ces lieux nous aident à nous transformer et à écrire un nouveau récit ».* ■

(1) CD2E, base du 11/19, rue de Bourgogne à Loos-en-Gohelle.

(2) Ouvert du lundi au vendredi, uniquement sur réservation. Contact : baticite@cd2e.com.

« Emmener les populations »

Alain Bavay, président du Pôle métropolitain de l'Artois : « Autour de l'ERBM, la rénovation de ces milliers de logements est un enjeu considérable. Sur le point de la facture énergétique, chaque pourcent gagné sur une facture d'énergie est du pouvoir d'achat pour l'habitant, puis, dans des milliers de logement mal isolés, l'humidité a fait son lit, ayant de nombreuses conséquences sur la santé. Grâce à cette exposition, nous avons un exemple de pédagogie qui peut nous permettre d'emmener les populations avec nous dans cette démarche d'éco-transition, pour une meilleure qualité de vie ».

Le CD2E, c'est quoi ?

Pôle d'excellence régional de l'éco-transition à rayonnement international, le CD2E accompagne les entreprises, les territoires et les filières des Hauts-de-France et leur apporte des solutions aux enjeux économiques et écologiques.

Sa mission est d'accompagner, de conseiller et de former les entreprises et les territoires dans les quatre domaines piliers de la 3e Révolution Industrielle (Rev3) : le bâtiment durable, les énergies renouvelables, l'économie circulaire et l'achat public durable.

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Votre journal économique régional

Date : 21/10/2021
Heure : 08:03:13
Journaliste : Anne Henry-Castelbou

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5

Visualiser l'article

BâtiCité, la nouvelle référence régionale en matière d'écoconstruction

Pour ses 20 ans, le CD2e, pôle d'excellence de l'écotransition, vient d'inaugurer BâtiCité le 27 septembre dernier. Ce nouveau centre de formation du bâtiment durable, sis à Loos-en-Gohelle, est unique en France. Rencontre avec Frédérique Seels, la nouvelle directrice du CD2e, qui porte le projet.

«BâtiCité est un lieu d'exposition de la façon dont on peut travailler la transition écologique dans le bâtiment» souligne Frédérique Seels, la nouvelle directrice du CD2e.
Le symbole est fort : l'ancienne salle des machines du site minier 11/19, qui servait à oxygéner les galeries jusqu'en 1985, devient le temple du bâtiment durable. Une reconversion qui en dit long sur la volonté résiliante de la région, même si le processus enclenché depuis de nombreuses années semble bien long.

Tous droits réservés à l'éditeur

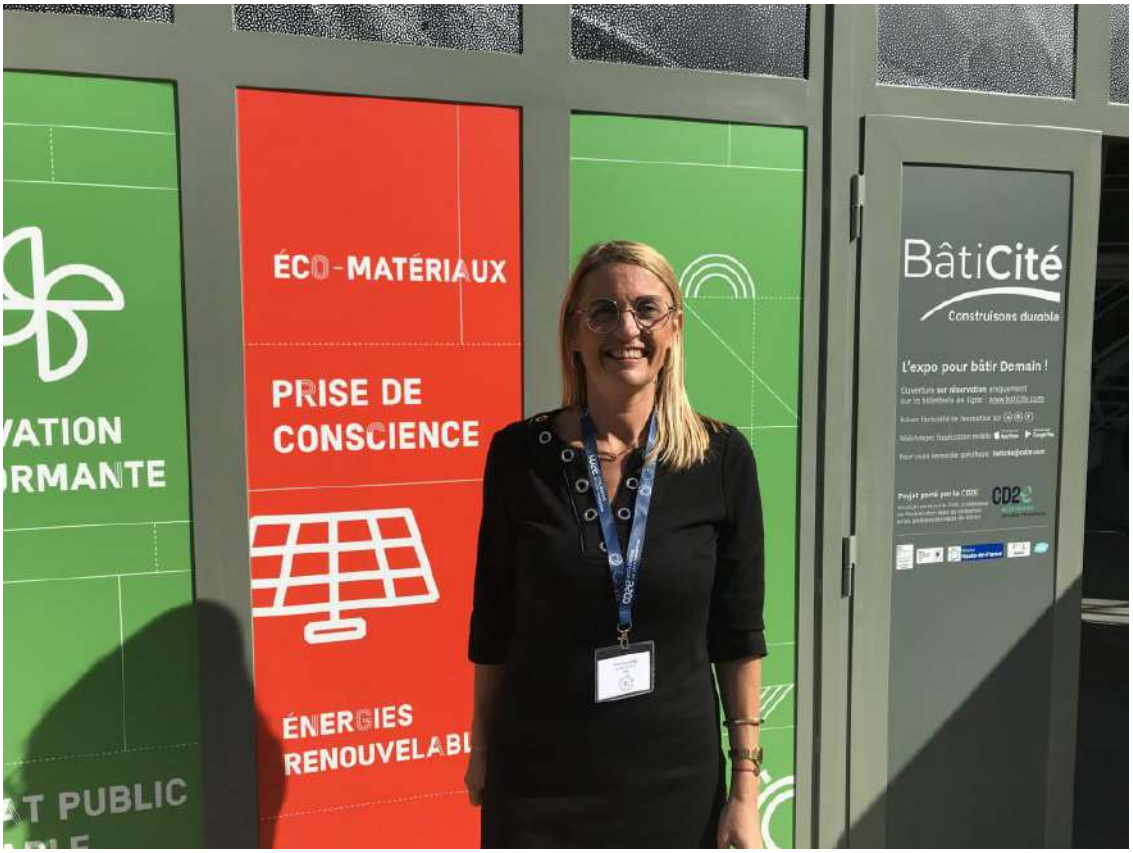

Frédérique Seels, directrice du CD2e présentant BâtiCité.

Mais Frédérique Seels, qui succède à Victor Ferreira, y croit profondément : «*BâtiCité est un lieu d'exposition de la façon dont on peut travailler la transition écologique dans le bâtiment. Vous y trouvez à la fois un espace de prise de conscience des effets polluants du bâtiment et les solutions pour résoudre ces problématiques, aussi bien en matière de bâtiment durable, d'énergies renouvelables que d'économie circulaire.*» L'objectif du CD2e est donc de montrer ce qui existe, mais aussi de développer les filières régionales qui travaillent sur les matériaux biosourcés (isolants en paille, laine, béton de chanvre…).

Ce site s'adresse aux équipes techniques des bailleurs, promoteurs, collectivités, maîtres d'ouvrage, architectes, chercheurs, mais aussi aux citoyens curieux (attention : entrée payante). La formation est théorique avec la présentation des innovations en matière de gestion de la vapeur d'eau, des ponts thermiques, une matériauthèque pour découvrir les matériaux biosourcés et les techniques d'isolation, l'exploration des énergies renouvelables et une sensibilisation à l'achat public durable. Formation aussi pratique grâce aux différents démonstrateurs : Lumiwatt sur la technologie photovoltaïque, Réhafutur (maison d'ingénieur des mines rénovée très basse consommation)…

Ce centre succède à une première installation, le Théâtre de l'écoconstruction, installé dans un chapiteau provisoire sur le site du 11/19 et qui a réussi à accueillir plus de 8 000 visiteurs de France et de l'étranger.

Massifier les rénovations thermiques

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Votre journal économique régional

Date : 21/10/2021
Heure : 08:03:13
Journaliste : Anne Henry-Castelbou

www.gazettenpdc.fr
Pays : France
Dynamisme : 5

Visualiser l'article

Frédéric Motte, président de la mission rev3, Jean-François Caron, fondateur du CD2e, Frédérique Seels, directrice du CD2e, et Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France.
BâtiCité est le fruit des expériences passées comme le souligne la directrice du CD2e et ancienne dirigeante de l'entreprise Création Bois Construction : «*Les vingt ans dernières années nous ont permis d'expérimenter un certain nombre d'actions. Aujourd'hui, on est prêt pour accompagner les professionnels du secteur, grâce à notre réseau d'éco-entreprises, pour accélérer la transition écologique dans les Hauts-de-France. La région a tout de même 40% de passoires thermiques, contre 20% au niveau national.*»

Objectif : - 20% de passoires thermiques d'ici cinq ans, histoire de devenir un territoire exemplaire en matière de rénovation, à condition aussi de trouver les financements nécessaires. Le message a été passé au président de Région, Xavier Bertrand, qui avait fait le déplacement lors de l'inauguration, tant pour assister au passage de flambeau de la présidence du CD2E (Bernard Loison succède au cofondateur du CD2E Jean-François Caron) que pour réaffirmer son soutien au secteur du bâtiment qui représente 105 000 emplois, soit 6,8% des emplois privés.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 22 octobre 2021
Page de l'article : p.31-32
Journaliste : Emmanuelle Lesquel

Des formations sont dispensées pour apprendre aux entreprises comment poser le béton de chanvre *(ici projeté)*.

Nord

Le chanvre, une solution béton pour la réhabilitation

Nom de code : Pecquenchanvre. Maisons & Cités, premier bailleur des Hauts-de-France, expérimente en ce moment, dans la cité minière Barrois à Pecquencourt (Nord), le recours au chanvre pour isoler les murs de 50 maisons ouvrières classées à l'Unesco : 30 en béton de chanvre projeté et 20 en blocs.

« Après plusieurs tests de différents isolants biosourcés pour la rénovation énergétique, le béton de chanvre est apparu comme le plus approprié pour ces maisons en brique. Il gère en effet beaucoup mieux la vapeur d'eau que les autres matériaux existants sur le marché en rénovation, et ce sans frein-vapeur. Avec l'humidité, la laine de verre subit une plus grosse dégradation de ses propriétés isolantes, mais ce n'est pas pris en compte dans les calculs », met en avant Nicolas Guezel, responsable du pôle bâtiment durable du CD2E, l'accélérateur de l'écotransition qui accompagne le bailleur dans cette expérimentation. De surcroît, la durée de vie de ce béton végétal, composé de particules de chanvre, de chaux et d'eau est estimée à cent ans.

Régulateur de l'hygrométrie. Afin que l'isolant joue pleinement ce rôle de régulateur de l'hygrométrie, la façade sera traitée avec un hydrofuge respirant, et une peinture elle aussi respirante sera appliquée sur les plaques de plâtre. « Nous aurions pu ne poser qu'un simple enduit sur le béton de chanvre, mais opter pour les plaques de plâtre permettra aux locataires d'accrocher des choses au mur sans menacer l'étanchéité à l'air », explique Franck Mac Farlane, responsable recherche & expertise chez Maisons & Cités. Pour ce chantier pilote, le bailleur va débourser de 8 000 à 10 000 euros de plus par logement isolé

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR
Des Travaux Publics et du Batiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 22 octobre 2021
Page de l'article : p.31-32
Journaliste : Emmanuelle Lesquel

au chanvre. « Nous avons déjà identifié de nombreuses pistes d'économies. Notre objectif est d'atteindre un prix similaire à celui des matériaux conventionnels en isolant un millier de logements », souligne Franck Mac Farlane.

L'expérimentation a démarré mi-avril par le béton de chanvre projeté. « Cette solution permet de "récupérer" les défauts des murs. Sur certains, nous projetons 12 cm en bas et jusqu'à 17 cm en haut pour obtenir un mur droit », détaille Cédric Noulin, directeur travaux du pôle réhabilitation chez Moretti Construction, une des deux PME, avec Septentrionale de Construction, qui assurent la réhabilitation des 114 maisons de la première tranche. Pour ne pas réduire la taille des logements, une épaisseur identique à celle de la laine de verre utilisée sur les autres maisons, a été retenue, soit 12 cm.

> Pour ne pas réduire la taille des logements une épaisseur de 12 cm a été retenue.

Redémarrage au printemps. « Quatre jours sont nécessaires pour poser l'ossature bois sur le mur, une matinée pour réaliser le mélange, une grosse journée pour projeter, puis six à neuf semaines de séchage », constate Cédric Noulin. D'abord dubitatif, il semble désormais convaincu de l'intérêt de cette technique. A tel point qu'il envisage de former ses équipes pour pouvoir mettre en œuvre cette pose de béton projeté qui a ici été confiée à un prestataire spécialisé. Interrompue mi-octobre, la partie projection redémarrera au printemps. La pose des blocs béton a pris le relais. Ces derniers ne nécessitent pas de séchage, mais une découpe très précise, qui pourrait s'avérer compliquée, les murs étant très irréguliers.

Le site accueille depuis le 18 octobre un container de formation dédié, la Chanvribox. « Tous les corps de métier y passeront afin de bien connaître les spécificités d'intervention et prévenir les problèmes de coordination », se félicite Nicolas Guezel. A un rythme de six logements livrés par mois, le chantier de la première tranche devrait durer deux ans. Au total, les quelque 320 maisons que compte la cité passeront d'une étiquette E, F ou G à C, voire atteindront le niveau BBC. ● Emmanuelle Lesquel

Des performances suivies à la loupe

Etanchéité à l'air, température, consommations, humidité relative, CO_2, moisissures dans l'air, formaldéhyde... Une fois rénovées, 18 maisons (six isolées en béton projeté, six en bloc et six en laine de verre) seront équipées d'instruments de mesure et étudiées jusqu'en 2023. Ce suivi permettra notamment de retenir la meilleure formule - béton projeté ou en blocs - en fonction des contraintes d'installation et des performances. Le Cerema se chargera de l'instrumentation et du suivi.

Sera également menée une étude sociologique. « Sur des chantiers pilotes de béton projeté déjà réalisés ailleurs, nous avons ainsi obtenu des déperditions à l'air plus faibles que sur des logements neufs classiques. L'objectif est de prouver toutes les qualités de ce matériau sur un échantillon suffisant qui permettra notamment d'analyser le ressenti et l'usage des locataires », met en avant Franck Mac Farlane, responsable recherche & expertise chez Maisons & Cités.

Tous droits réservés à l'éditeur

www.greenunivers.com
Pays : France
Dynamisme : 3

Visualiser l'article

L’agenda de la transition énergétique

Octobre

25	Sustainable Energy Week , en ligne
26	Climate Finance Day , Finance for Tomorrow, Paris
27	HyVolution , GL Events, Paris Event Center
28	Energy Class Factory Lausanne , Premium Contact, Digital

Conférence

Informations

Novembre

1	COP26 , Glasgow (Ecosse)
2	Procédures d’autorisation éolien terrestre en France et en Allemagne , Ofate, en ligne
4	Décarbonation de l’industrie , Afite, Paris Conférence valorisation de la chaleur fatale , ATEE, Poitiers
8	2èmes Assises des énergies renouvelables citoyennes , Ademe, Nantes
9	Colloque de l’Observatoire National de la Précarité Energétique , Campus EuraTechnologies, Lille Condition de financement dette et *equity* des projets en CPPA , Institut Walden, Paris
15	Sommet France-USA Transition Energétique , Business France
16	Floating Offshore Wind Turbines 2021 , Saint Malo EnviroPro Grand Est , Nancy

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

	Salon des maires et des collectivités locales , Paris
	Energy Class Factory Nantes , Premium Contact, Digital
18	Financement de la transition énergétique – coûts, avantages, marchés , Ofate, en ligne
	Conférences sur le stockage d'électricité , ATEE, Paris
	Energie Meeting Grand-Est , CCI Grand-Est, En ligne
19	Forum rénovation énergétique en copropriété , ALEC Montpellier Métropole , Montpellier
22	Sommet virtuel du climat , Association des Professionnels en Conseil Climat Energie, en ligne
23	WindEurope Electric City , WindEurope, Copenhague
24	EnerJ-Meeting Lyon , Lyon
25	Salon Visions Entreprise Durable , Albi
29	Horizons hydrogène , Paris
30	GreenTech Forum, Pour un numérique respectueux de l'environnement , Paris et en ligne
Décembre	
1	Le PV dans la ville de demain , Ofate, En ligne
2	World Impact summit , Palais de la Bourse de Bordeaux
	Formation piloter un projet d'autoconsommation collective , CD2E, Loos-en-Gohelle
7	Energy Class Factory Lyon , Premium Contact, Digital
	Semaine de la chaleur renouvelable , Ademe, lieu à définir
8	Salon Energaïa , Montpellier
9	Matinée politique sur la transition énergétique et socio-économique , Ofate, en ligne
14	4ème Rencontre Ecotech Innovation Energie , Pexe, Paris
	Salon BePOSITIVE, Lyon
	Colloque annuel de l'Union française de l'électricité , Paris
Janvier 2022	
10	H2 Entreprises – Conférence nationale hydrogène renouvelable , **Institut Orygeen,** Paris
12	Assises Nationales des Déchets , Nantes
18	Préventica Sud-Ouest , Toulouse
Février 2022	
1	Assises Européennes de la Transition Energétique , Genève
	Le salon euro-méditerranéen de la croissance bleue , Euromaritime, Marseille

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Mars 2022	
15	JRI Biogaz Méthanisation , ATEE, Lyon
Avril 2022	
7	Réseaux de chaleur et transition EnR en France et en Allemagne , Ofate, Lieu à définir
Mai 2022	
15	Modèles d'affaires des installations PV avec stockage , Ofate, Lieu à définir.
24	Financement des EnR , Ofate, Lieu à définir
Juin 2022	
8	Expobiogaz , Bordeaux
14	EnviroPro GrandOuest , Angers

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 26 octobre 2021
Page de l'article : p.2

SOMMAIRE

06

08

© Aletheia Press/B.Dequevauviller

À LA UNE 04
À LOOS-EN-GOHELLE
BâtiCité, la nouvelle référence régionale en matière d'écoconstruction

ACTUALITÉS 06
RETOUR SUR LE CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DU PAS-DE-CALAIS
Le message de confiance de Jacqueline Gourault aux élus

ACTUALITÉS 08
MÉDIATION ET MULTI-SERVICES
Bruay-la-Buissière : inauguration de l'espace Damiens

ACTUALITÉS 10
RENDEZ-VOUS INITIÉ PAR LE MEDEF HAUTS-DE-FRANCE
«60 minutes avec» Frédéric Danel, directeur de Pôle emploi Hauts-de-France

ACTUALITÉS 14
ENQUÊTE INSEE
Hausse des besoins dans les services à la personne, un défi pour demain

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 26 octobre 2021
Page de l'article : p.4-5
Journaliste : Anne HENRY-CASTELBOU

À LOOS-EN-GOHELLE

BÂTICITÉ, LA NOUVELLE RÉFÉRENCE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'ÉCOCONSTRUCTION

Pour ses 20 ans, le CD2e, pôle d'excellence de l'écotransition, vient d'inaugurer BâtiCité le 27 septembre dernier. Ce nouveau centre de formation du bâtiment durable, sis à Loos-en-Gohelle, est unique en France. Rencontre avec Frédérique Seels, la nouvelle directrice du CD2e, qui porte le projet.

Anne **HENRY-CASTELBOU**

«BâtiCité est un lieu d'exposition de la façon dont on peut travailler la transition écologique dans le bâtiment» souligne Frédérique Seels, la nouvelle directrice du CD2e.

Le symbole est fort : l'ancienne salle des machines du site minier 11/19, qui servait à oxygéner les galeries jusqu'en 1985, devient le temple du bâtiment durable. Une reconversion qui en dit long sur la volonté résiliante de la région, même si le processus enclenché depuis de nombreuses années semble bien long.

Mais Frédérique Seels, qui succède à Victor Ferreira, y croit profondément : «*BâtiCité est un lieu d'exposition de la façon dont on peut travailler la transition écologique dans*

Tous droits réservés à l'éditeur

LA GAZETTE
Nord - Pas de Calais
Pays : FR
Périodicité : Bi-hebdomadaire

Date : 26 octobre 2021
Page de l'article : p.4-5
Journaliste : Anne HENRY-CASTELBOU

Frédérique Seels, directrice du CD2e présentant BâtiCité.

le bâtiment. Vous y trouvez à la fois un espace de prise de conscience des effets polluants du bâtiment et les solutions pour résoudre ces problématiques, aussi bien en matière de bâtiment durable, d'énergies renouvelables que d'économie circulaire.»
L'objectif du CD2e est donc de montrer ce qui existe, mais aussi de développer les filières régionales qui travaillent sur les matériaux biosourcés (isolants en paille, laine, béton de chanvre…).
Ce site s'adresse aux équipes techniques des bailleurs, promoteurs, collectivités, maîtres d'ouvrage, architectes, chercheurs, mais aussi aux citoyens curieux (attention : entrée payante). La formation est théorique avec la présentation des innovations en matière de gestion de la vapeur d'eau, des ponts thermiques, une matériauthèque pour découvrir les matériaux biosourcés et les techniques d'isolation, l'exploration des énergies renouvelables et une sensibilisation à l'achat public durable. Formation aussi pratique grâce aux différents démonstrateurs : Lumiwatt sur la technologie photovoltaïque, Réhafutur (maison d'ingénieur des mines rénovée très basse consommation)…

Ce centre succède à une première installation, le Théâtre de l'écoconstruction, installé dans un chapiteau provisoire sur le site du 11/19 et qui a réussi à accueillir plus de 8 000 visiteurs de France et de l'étranger.

MASSIFIER LES RÉNOVATIONS THERMIQUES

BâtiCité est le fruit des expériences passées comme le souligne la directrice du CD2e et ancienne dirigeante de l'entreprise Création Bois Construction : «*Les vingt dernières années nous ont permis d'expérimenter un certain nombre d'actions. Aujourd'hui, on est prêt pour accompagner les professionnels du secteur, grâce à notre réseau d'éco-entreprises, pour accélérer la transition écologique dans les Hauts-de-France. La région a tout de même 40% de passoires thermiques, contre 20% au niveau national.*»
Objectif : - 20% de passoires thermiques d'ici cinq ans, histoire de devenir un territoire exemplaire en matière de rénovation, à condition aussi de trouver les financements nécessaires. Le message a été passé au président de Région, Xavier Bertrand, qui avait fait le déplacement lors de l'inauguration, tant pour assister au passage de flambeau de la présidence du CD2E (Bernard Loison succède au cofondateur du CD2E Jean-François Caron) que pour réaffirmer son soutien au secteur du bâtiment qui représente 105 000 emplois, soit 6,8% des emplois privés.

Frédéric Motte, président de la mission rev3, Jean-François Caron, fondateur du CD2e, Frédérique Seels, directrice du CD2e, et Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France.

Tous droits réservés à l'éditeur

LE MONITEUR.FR TECHNIQUE ET CONSTRUCTION DURABLE
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire

Date : 26 octobre 2021
Page de l'article : p.9-10
Journaliste : Emmanuelle Lesquel

Nord : le chanvre, une solution béton pour la réhabilitation

Emmanuelle Lesquel | le 22/10/2021 | Béton de chanvre, Réhabilitation d'ouvrage, Isolant biosourcé, Rénovation énergétique , Nord

Nom de code : Pecquenchanvre. Maisons & Cités, premier bailleur des Hauts-de-France, expérimente en ce moment, dans la cité minière Barrois à Pecquencourt (Nord), le recours au chanvre pour isoler les murs de 50 maisons ouvrières classées à l'Unesco : 30 en béton de chanvre projeté et 20 en blocs.

« Après plusieurs tests de différents isolants biosourcés pour la rénovation énergétique, le béton de chanvre est apparu comme le plus approprié pour ces maisons en brique. Il gère en effet beaucoup mieux la vapeur d'eau que les autres matériaux existants sur le marché en rénovation, et ce sans frein-vapeur. Avec l'humidité, la laine de verre subit une plus grosse dégradation de ses propriétés isolantes, mais ce n'est pas pris en compte dans les calculs », met en avant Nicolas Guezel, responsable du pôle bâtiment durable du CD2E, l'accélérateur de l'éco-transition qui accompagne le bailleur dans cette expérimentation. De surcroît, la durée de vie de ce béton végétal, composé de particules de chanvre, de chaux et d'eau est estimée à cent ans.

Régulateur de l'hygrométrie. Afin que l'isolant joue pleinement ce rôle de régulateur de l'hygrométrie, la façade sera traitée avec un hydrofuge respirant, et une peinture elle aussi res-pirante sera appliquée sur les plaques de plâtre. « Nous aurions pu ne poser qu'un simple enduit sur le béton de chanvre, mais opter pour les plaques de plâtre permettra aux locataires d'accrocher des choses au mur sans menacer l'étanchéité à l'air », explique Franck Mac Farlane, responsable recherche & expertise chez Maisons & Cités. Pour ce chantier pilote, le bailleur va débourser de 8 000 à 10 000 euros de plus par logement isolé au chanvre. « Nous avons déjà identifié de nombreuses pistes d'économies. Notre objectif est d'atteindre un prix similaire à celui des matériaux conventionnels en isolant un millier de logements », souligne Franck Mac Farlane.

Tous droits réservés à l'éditeur

L'expérimentation a démarré mi-avril par le béton de chanvre projeté. « Cette solution permet de "récupérer" les défauts des murs. Sur certains, nous projetons 12 cm en bas et jusqu'à 17 cm en haut pour obtenir un mur droit », détaille Cédric Noulin, directeur travaux du pôle réhabilitation chez Moretti Construction, une des deux PME, avec Septentrionale de Construction, qui assurent la réhabilitation des 114 maisons de la première tranche. Pour ne pas réduire la taille des logements, une épaisseur identique à celle de la laine de verre utilisée sur les autres maisons, a été retenue, soit 12 cm.

Pour ne pas réduire la taille des logements une épaisseur de 12 cm a été retenue

Redémarrage au printemps. « Quatre jours sont nécessaires pour poser l'ossature bois sur le mur, une matinée pour réaliser le mélange, une grosse journée pour projeter, puis six à neuf semaines de séchage », constate Cédric Noulin. D'abord dubitatif, il semble désormais convaincu de l'intérêt de cette technique. A tel point qu'il envisage de former ses équipes pour pouvoir mettre en œuvre cette pose de béton projeté qui a ici été confiée à un prestataire spécialisé. Interrompue mi-octobre, la partie projection redémarrera au printemps. La pose des blocs béton a pris le relais. Ces derniers ne nécessitent pas de séchage, mais une découpe très précise, qui pourrait s'avérer compliquée, les murs étant très irréguliers.

Le site accueille depuis le 18 octobre un container de formation dédié, la Chanvribox. « Tous les corps de métier y passeront afin de bien connaître les spécificités d'intervention et prévenir les problèmes de coordination », se félicite Nicolas Guezel. A un rythme de six logements livrés par mois, le chantier de la première tranche devrait durer deux ans. Au total, les quelque 320 maisons que compte la cité passeront d'une étiquette E, F ou G à C, voire atteindront le niveau BBC.

Des performances suivies à la loupe

Etanchéité à l'air, température, consommations, humidité relative, CO2, moisissures dans l'air, formaldéhyde… Une fois rénovées, 18 maisons (six isolées en béton projeté, six en bloc et six en laine de verre) seront équipées d'instruments de mesure et étudiées jusqu'en 2023. Ce suivi permettra notamment de retenir la meilleure formule - béton projeté ou en blocs -en fonction des contraintes d'installation et des performances.

Le Cerema se chargera de l'instrumentation et du suivi. Sera également menée une étude sociologique. « Sur des chantiers pilotes de béton projeté déjà réalisés ailleurs, nous avons ainsi obtenu des déperditions à l'air plus faibles que sur des logements neufs classiques. L'objectif est de prouver toutes les qualités de ce matériau sur un échantillon suffisant qui permettra notamment d'analyser le ressenti et l'usage des locataires », met en avant Franck Mac Farlane, responsable recherche & expertise chez Maisons & Cités.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

ZEPROS METIERS ENERGIE

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Bimestrielle**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **Novembre 2021 P.19**
Journalistes : **N.C.**
Nombre de mots : **275**
Valeur Média : **3650€**

62 | LOOS-EN-GOHELLE

CD2E : Victor Ferreira passe le relais

Voilà 4 ans que Victor Ferreira officiait à la direction du CD2E pour mener un travail de fond sur l'éco-transition en Hauts-de-France. Victor Ferreira a été l'architecte de la structuration du CD2E en trois pôles d'expertise : bâtiment durable, énergies renouvelables et économie circulaire. Il s'est attelé durant son mandat à proposer des outils pour une transition adaptée aux enjeux actuels : création d'un pôle achats durables, publication d'un rapport sur le bâtiment durable avec neuf propositions structurantes, structuration et développement de filières économiques vertueuses (notamment les filières paille et chanvre), création de la Clause verte pour faciliter l'intégration de clauses environnementales pour les acheteurs publics. Il aura également été l'instigateur du théâtre de l'éco-contruction et aura permis une montée en puissance du CD2E qui a doublé le nombre de ses adhérents.

Il passe la main à Frédérique Seels, experte dans la construction bois, déjà engagée dans le développement durable et forte d'une solide expérience en ressources humaines et développement économique. Avec cette nouvelle direction – le CD2E avait déjà accueilli Benoît Loison comme président – l'acteur de l'éco-transition dans les Hauts-de-France entend bien entrer dans une nouvelle dimension plus proche des entreprises et des territoires pour une montée en puissance de l'éco-transition.

Ce nouvel élan devrait notamment permettre de mettre en pratique les propositions du rapport développement durable, avec un accompagnement des petites et grandes collectivités et un développement des filières vertueuses. ●

Pour Frédérique Seels, prendre la tête du CD2E est une étape presque naturelle dans son aventure professionnelle.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Architecture BOIS
HORS-SERIE
Pays : FR
Périodicité : Tri-annuel

Date : Novembre 2021 - fevrier 2022
Page de l'article : p.38,39,40,...,43
Journaliste : Claire Thibaull

DOSSIER

L'ISOLATION PILIER DU CONFORT

ÉTÉ COMME HIVER

Reconnue pour ses bonnes performances thermiques en hiver, la maison bois peine parfois à convaincre en termes de confort d'été. En cause, la faible inertie thermique à l'intérieur des maisons en ossature bois qui fait craindre une hausse rapide du thermomètre. Pourtant, il existe des solutions pour passer un été au frais, sans climatiser !

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS
HORS-SERIE
Pays : FR
Périodicité : Tri-annuel

Date : Novembre 2021 - fevrier 2022
Page de l'article : p.38,39,40,...,43
Journaliste : Claire Thibaull

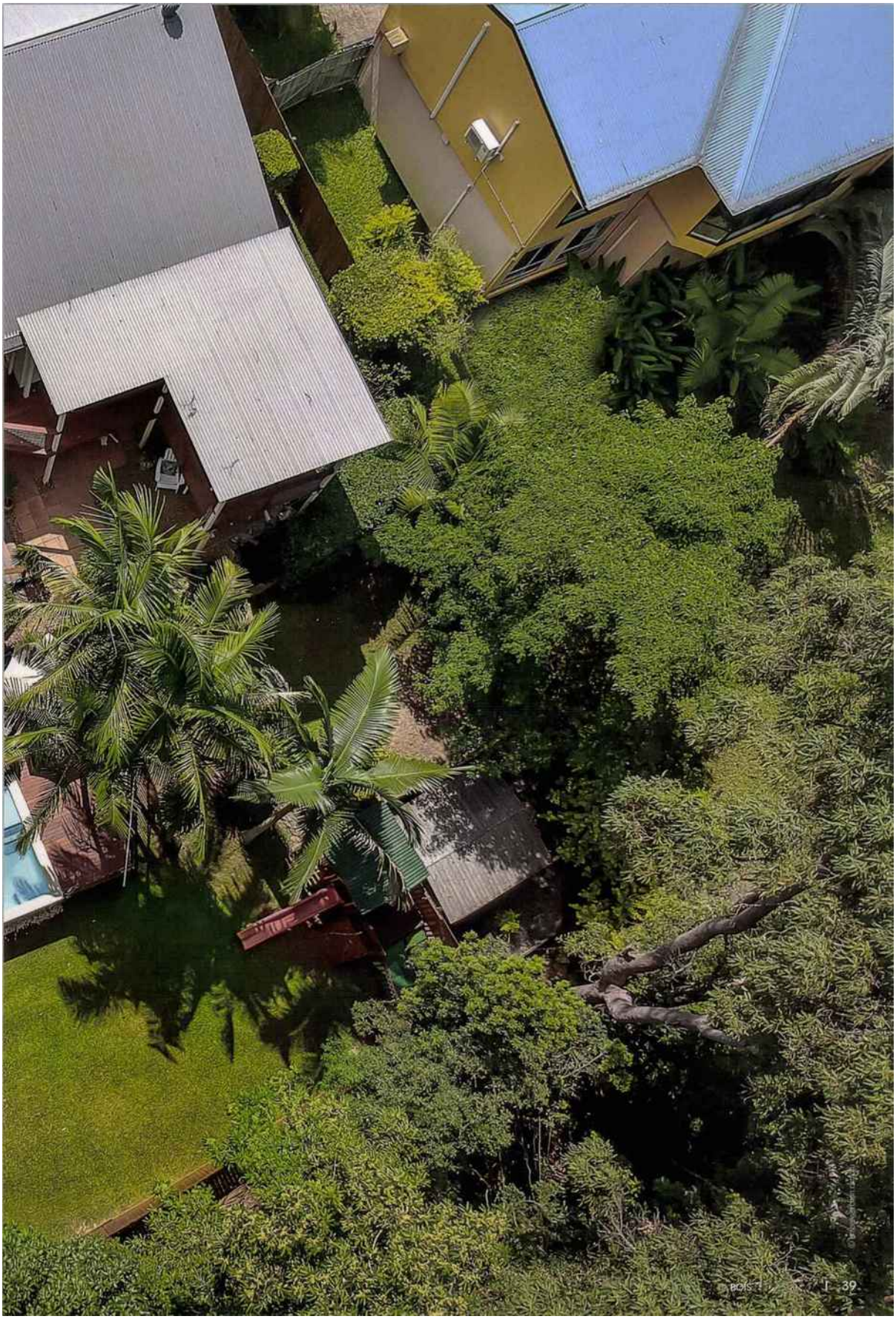

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS
HORS-SERIE
Pays : FR
Périodicité : Tri-annuel

Date : Novembre 2021 - fevrier 2022
Page de l'article : p.38,39,40,...,43
Journaliste : Claire Thibaull

DOSSIER : **ISOLATION**

Fait-il vraiment plus chaud, l'été, dans une maison bois ? En principe, les questions de confort d'été doivent être prises en compte au plus tôt, lors de la phase projet. En effet, la localisation du bien, le climat régional, l'orientation du bâti, sa conception et son enveloppe influent sur sa capacité à gérer les variations de température.

Une maison RT 2012 peut surchauffer

Dans les faits, des surchauffes sont fréquemment observées dans les maisons neuves, qu'elles soient ou non en bois, même si les professionnels respectent la réglementation thermique actuelle. *« La RT 2012 a été une réelle avancée sur la question du confort d'hiver par rapport à la RT 2005, en imposant plus d'épaisseur d'isolant et en perfectionnant l'étanchéité. Mais la question du confort d'été a été sous-évaluée »*, reconnaît Julien Fournier, gérant du bureau d'études MonProjetBois, spécialisé dans les structures bois. *« Une maison bois qui surchauffe, c'est une maison qui a été mal conçue mais qui peut être aux normes, au sens de la RT 2012. En effet, l'indicateur de référence TIC (température intérieure conventionnelle - le logement ne doit pas dépasser une température de référence, au cours des 5 jours les plus chauds de l'année) n'avait qu'une valeur déclarative, facilement atteignable. Mais il était rarement vérifié in situ, lors de l'usage ou en phase conception, par une simulation thermodynamique »*, souligne-t-il.

Que dit la RE2020 sur le confort d'été ?

Dans sa présentation à la presse de la RE 2020 - la réglementation environnementale qui doit succéder à la RT 2012 en janvier 2022 - le gouvernement avait d'ailleurs reconnu cet échec. *« Or, le réchauffement climatique va intensifier et augmenter le nombre d'épisodes caniculaires »*, indiquait-il, d'où l'arrivée d'un nouvel indicateur dans la RE 2020. Celui-ci s'exprimera en degré.heure (DH) avec un seuil bas fixé à 350 DH et un seuil haut fixé à 1250 DH. Si, au-delà de 350 DH, des pénalités s'appliqueront, il sera par contre interdit de dépasser les 1250 DH. Ce seuil haut *« correspondrait à une période*

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS HORS-SERIE
Pays : FR
Périodicité : Tri-annuel

Date : Novembre 2021 - fevrier 2022
Page de l'article : p.38,39,40,...,43
Journaliste : Claire Thibaull

Si le rayonnement du soleil passe par les vitrages, sa chaleur traverse également les façades au fil de la journée.

de 25 jours durant laquelle le logement serait continument à 30 °C le jour et 28 °C la nuit » et serait *« le même, partout en France »*, détaille le gouvernement. *« Une aberration… »*, raille l'architecte DPLG Jean-Michel Pupille, fondateur de l'agence d'architecture et bureau d'études thermiques Voyelles et spécialiste des maisons bois passives à Toulouse. *« Essayez de dormir avec des températures pareilles ! À ce niveau, c'est déjà de la surchauffe ! »*, s'indigne-t-il, tout en indiquant toutefois attendre les textes officiels pour se prononcer sur le sujet de la RE 2020. Marie Darul, responsable adjointe du pôle Économie Circulaire de l'Association CD2E et consultante en matériaux biosourcés attend elle aussi plus de détails sur ces indicateurs. Mais elle y voit enfin une opportunité de se saisir de la question du confort d'été. *« C'est une avancée parce que c'est une donnée véritablement mesurable par rapport à la TIC »*. En attendant la publication des textes réglementaires, voici quelques points de vigilance à surveiller et quelques mesures qui permettent d'éviter les mauvaises surprises, que ce soit dans le cadre d'une maison bois neuve ou d'une rénovation.

La conception du bâti

L'orientation du bâti est l'un des premiers points sur lesquels travailler, pour s'assurer d'un bon confort d'été. Pour renforcer la résilience d'une maison bois face au changement climatique, une conception bioclimatique voire passive s'avère plus confortable été comme hiver. *« La maison bioclimatique exploite au maximum les atouts de son environnement. On va s'assurer d'orienter la maison au sud, s'il n'y a pas d'ombrages parasites, pour bénéficier d'un ensoleillement correct, afin de profiter des apports solaires gratuits en hiver lorsqu'on en a besoin, tout en se protégeant de la chaleur, en été, par l'ajout de protections »*, résume Jean-Michel Pupille. Quelles différences avec la maison passive ? *« La maison passive va plus loin encore. Elle va profiter au maximum des avantages du climat local, sans subir ses extrêmes, grâce à ses performances thermiques globales »*. Dans le cadre d'un programme neuf, appliquer le principe du bioclimatisme peut paraître simple. *« En réalité, il faut choisir un terrain qui s'y prête et que les constructeurs appliquent ces principes ! 80 % des bâtiments classiques actuels sont implantés parallèlement à la route, par habitude ou facilité »*, déplore Jean-Michel Pupille.

Apporter de l'inertie aux murs

Si le rayonnement du soleil passe par les vitrages, sa chaleur traverse également les façades au fil de la journée. Les occupants d'une maison bois attribuent bien souvent leur inconfort d'été à la faible inertie thermique de l'ossature bois. À tort. La réalité est plus complexe que ça, comme nous l'explique Jean-Michel Pupille : *« La maison bois a généralement une faible inertie thermique par absorption mais une forte inertie thermique par transmission au travers des façades. Ces dernières sont en effet capables d'assurer un déphase thermique de plusieurs heures grâce à la qualité des isolants généralement utilisés (ouate de cellulose, fibre de bois, laine de bois…) et à leur épaisseur. La chaleur va pénétrer moins facilement à l'intérieur d'une ossature bois qu'à l'intérieur d'un mur maçonné. Par contre, une fois que la chaleur est à l'intérieur, les murs en bois ne vont pas pouvoir jouer un rôle d'éponge thermique, en stockant ou déstockant la chaleur en fonction de l'évolution de la température intérieure comme le font très bien les parois lourdes en brique, parpaing ou terre crue par exemple »*. Nicolas Guezel, responsable adjoint du pôle Bâtiment Durable de l'Association CD2E préconise, pour sa part, de *« jouer aussi sur l'effusivité des parois intérieures avec l'usage de matériaux lourds ou d'enduits comme de la terre crue ou des argiles qui, en plus d'apporter de la masse, ont un faible impact environnemental »*.

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS
HORS-SERIE
Pays : FR
Périodicité : Tri-annuel

Date : Novembre 2021 - fevrier 2022
Page de l'article : p.38,39,40,...,43
Journaliste : Claire Thibaull

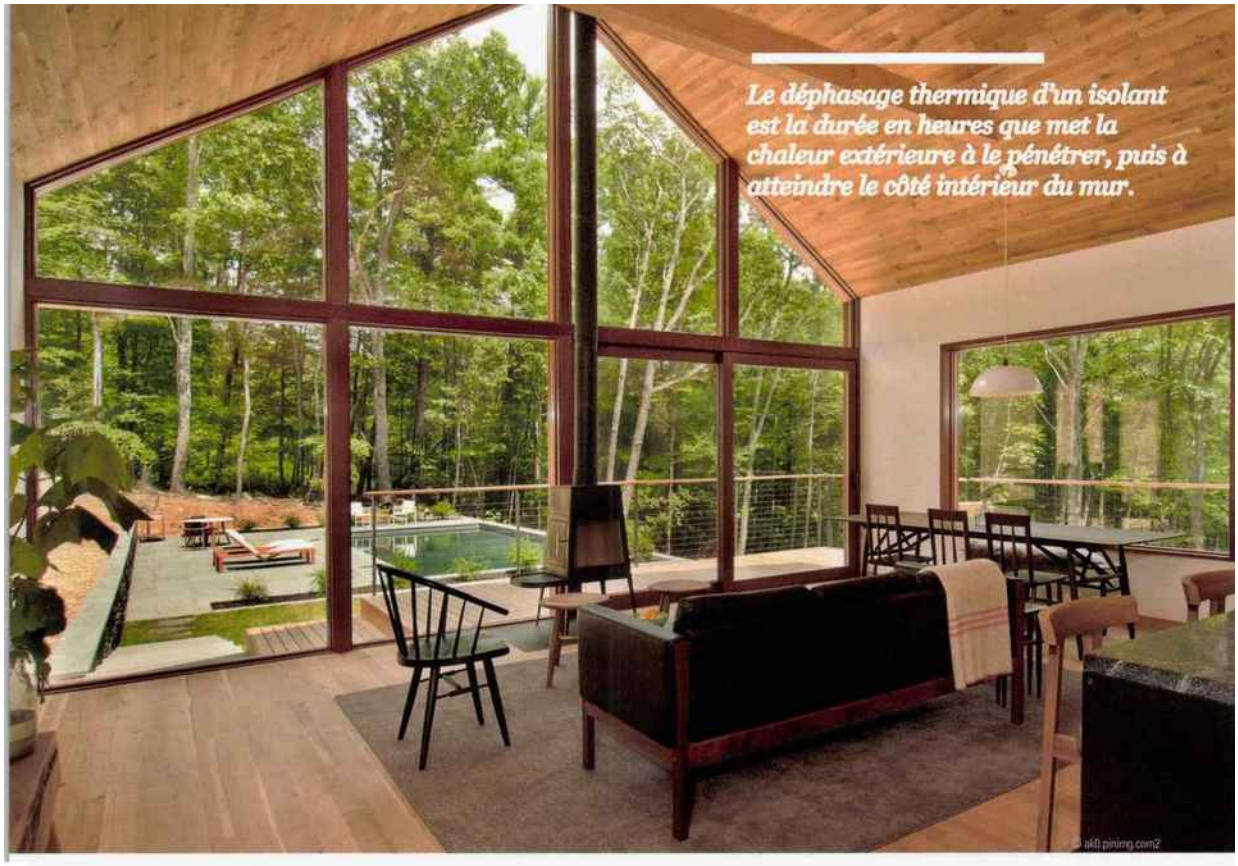

Bien choisir son isolation

L'isolation sert aussi à ralentir la pénétration de la chaleur à l'intérieur de l'habitat. Mais tous les isolants n'ont pas les mêmes capacités. Le déphasage thermique d'un isolant est la durée en heures que met la chaleur extérieure à le pénétrer, puis à atteindre le côté intérieur du mur. *« Je ne sais pas s'il existe une isolation idéale. Avec une ossature bois, on peut prescrire de la paille ou du chanvre par exemple, pour les murs. Et en toiture, de la fibre de bois ou de la ouate de cellulose »*, explique Marie Darul. Le point commun de ces isolants : biosourcés, ils disposent d'un excellent déphasage thermique : 10 à 12 h environ pour la fibre de bois (selon l'épaisseur) contre 3 à 4 h seulement pour les isolants minéraux type laine de verre. *« Les isolants biosourcés ont un vrai rôle à jouer pour le confort d'été. Grâce à leur bonne capacité thermique, lors des périodes les plus chaudes, les calories vont pénétrer dans l'habitat en fin de journée, lorsque le temps se rafraîchit et qu'on peut ouvrir les fenêtres pour ventiler »*, indique Marie Darul. Pour comparer un isolant, à épaisseur égale, en termes de confort d'été, il faudra regarder entre autres, sa densité (en kg/m³) et sa chaleur spécifique (en J/(kg.K) c'est-à-dire sa capacité à emmagasiner les calories et à les retenir. *« Les fibres végétales peuvent emmagasiner 1600 à 2600 J/(kg.K) contre 1000 à 1200 pour les laines minérales. Par contre, en termes de conductivité thermique pour le confort d'hiver, les isolants biosourcés sont un peu moins bons »*, précise Marie Darul.

Des solutions à combiner

« L'inertie seule d'une maison ne suffit pas à assurer son confort d'été. Dans certains cas, elle peut même être contre-productive ! », intervient Jean-Michel Pupille. En effet, l'inertie thermique par absorption et par transmission ne jouent sur le confort d'été que dans un système dynamique, dans lequel les températures varient fortement. *« Le soleil arrive sur la façade et la chauffe, mais l'inertie thermique par transmission du système constructif l'empêche de rentrer rapidement à l'intérieur. Lorsque le soleil tourne et ne chauffe plus la façade, la partie des calories absorbées qui n'a pas atteint l'intérieur est évacuée à l'extérieur. Si la chaleur, qui finit quand même par pénétrer dans la construction, ne peut pas être évacuée par la ventilation nocturne, quand la température ne baisse pas suffisamment la nuit, les murs ne pourront pas être rafraîchis et seront encore chauds le lendemain. Il fera encore chaud le matin et, pire, les murs ne pourront plus absorber la chaleur. Dans ce cas, qui se produit notamment dans les grandes villes en période de canicule, l'inertie thermique par absorption à l'intérieur des habitations est contreproductive »*.

Des travaux à confier à des professionnels

Dans tous les cas, ces travaux de confort d'été doivent être réalisés de préférence par des professionnels qualifiés (RGE, si vous voulez bénéficier des aides de l'État) et assurés pour éviter les mauvaises surprises. Les espaces infos FAIRE offrent un accompagnement gratuit aux particuliers et indiquent les solutions et les aides appropriées à leurs projets.

Texte : Claire Thibault

Tous droits réservés à l'éditeur

Architecture BOIS
HORS-SERIE
Pays : FR
Périodicité : Tri-annuel

Date : Novembre 2021 - fevrier 2022
Page de l'article : p.98

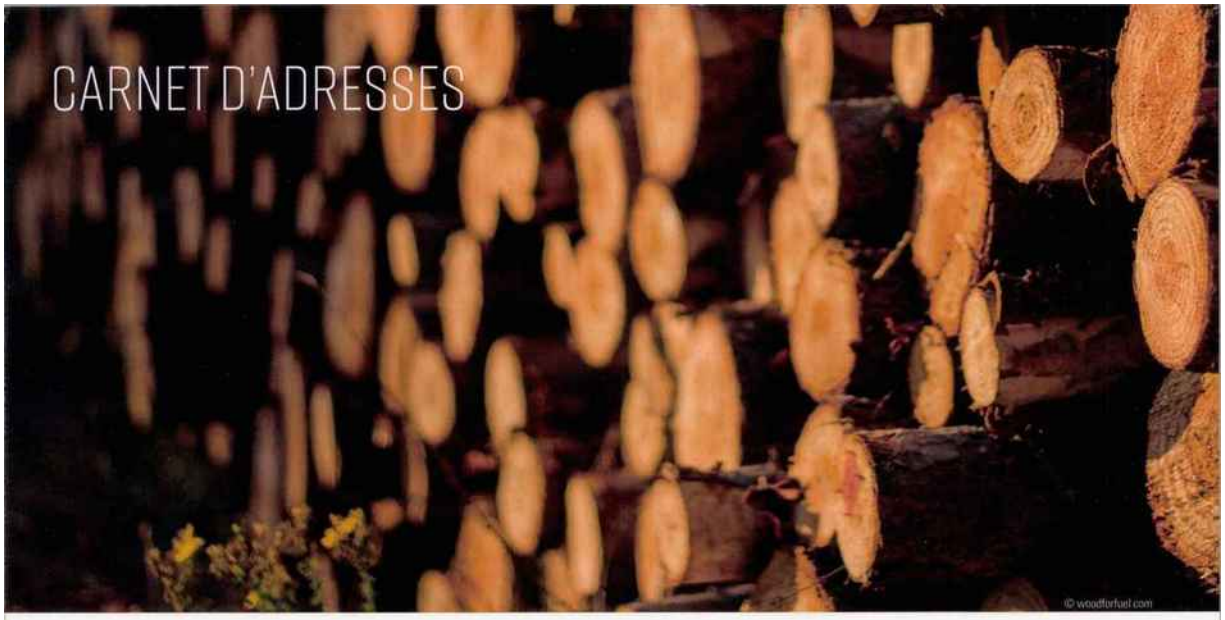

DOSSIERS

DANS LES COULISSES DE LA MAISON BOIS
Découvrez tous les systèmes constructifs possibles p.8

Fédération des artisans fustiers
www.federation-artisans-fustiers.fr
Les bois bruts
www.lesboisbruts.com
Finnlamelli
www.finnlamelli.com/fr
Kontio
www.kontio.com/fr-FR
Alaya Maisons Bois
www.alayamaisonsbois.fr
CNDB
https://cndb.org
Novawood systèmes
https://novawood-systemes.fr
Piveteau Bois
www.piveteaubois.com/fr
Lignatec
www.lignatec.fr
Schilliger
www.schilliger.fr
Chalets Lombard Vasina
www.lombard-vasina.fr
Eugen Decker
www.eugen-decker.de/fr/
Maisons booa
www.booa.fr
Maisons Socopa
www.maisons-socopa.fr
AutoCad
www.autodesk.fr
Cadwork
https://04.cadwork.com
Envisioneer
www.a-doc.com
Miao
www.logiciel-miao.fr
SketchUp
www.sketchup.com/fr
Alsafix
www.alsafix.com
Gedimo
https://gedimo.com
Mach Diffusion
www.mach-diffusion.fr
Weinmann
www.homag.com/fr/weinmann

L'ISOLATION
Plier du confort, été comme hiver p.32

Agence d'architecture et bureau d'études thermiques Voyelles
https://voyelles.fr
Blog de l'agence Voyelles
https://passivact.fr
Association CD2E
https://cd2e.com
Bureau d'études Mon Projet Bois
https://monprojetbois.com
Association Qualitel
www.qualitel.org
Union des fabricants de menuiseries
www.ufme.fr
Ventil Pur Habitat
www.ventil-pur-habitat.fr
UMGCCP - Union des métiers du génie climatique, de la couverture et de la plomberie
www.umgccp.fr
Service public pour la rénovation énergétique FAIRE
www.faire.gouv.fr
Isover
www.isover.fr
Actis Isolation
www.actis-isolation.com

CHOISIR SES MENUISERIES
En toute transparence p.52

Union des Fabricants de Menuiseries (UFME)
www.ufme.fr
Univ'R Menuiserie
www.univrmenuiserie.fr
Menuiserie Reveau
www.menuiserie-reveau.fr
Groupe Ridoret
www.groupe-ridoret.com
Groupe Millet
https://groupe-millet.com
Minco®
www.minco.fr
Deceunink
www.deceuninck.fr/fr-fr
Knapp
www.knapp-verbinder.com/fr
Agence d'architecture et bureau d'études thermiques Voyelles
https://voyelles.fr
Blog de l'agence Voyelles
https://passivact.fr
Bureau d'études Mon Projet Bois
https://monprojetbois.com
Union des fabricants de menuiseries
www.ufme.fr

LE BARDAGE BOIS
Un choix esthétique et écologique p.62

Lunawood
https://lunawood.com/fr
Le Commerce du Bois (LCB)
www.lecommercedubois.org
SCB
www.scb-exteriorsdesign.com
Accoya®
www.accoya.com/fr
Kebony
https://kebony.com/fr
Kaycan
www.kaycaninternational.com
Silvadec
https://fr.silvadec.com
Syndicat national des Bardages et Vêtures Isolées (SNBVI)
www.snbvi.fr

TERRASSE EN BOIS
Fondations et fixations p.76

Terrasse-Nature
www.terrasse-nature.com
Technopieux
www.technopieux.com/fr-FR
UICB-ATB
www.terrasse-bois.org
www.uicb.pro/terrasse-bois
Heco-Schrauben
www.heco-schrauben.fr
Knapp
www.knapp-verbinder.com/fr

CHAUFFAGE AU BOIS
La RE2020 tout feu, tout flamme p.88

Label Flamme Verte
www.flammeverte.org
MCZ
www.mcz.it/fr
Cocon
www.cocon-poele.fr

ERRATUM HS46
Dans le reportage "Esprit Champêtre" de notre HS46 p.24, une erreur dans les plans s'est glissée. Le bon plan est à retrouver sur notre version PDF et le reportage, sur le site de la société Maisons booa: www.booa.fr. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

ZEPROS METIERS BATI

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **750000**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **Novembre 2021 P.18**
Journalistes :
Nombre de mots : **259**
Valeur Média : **2640€**

62 | LOOS-EN-GOHELLE

Victor Ferreira passe la main à Frédérique Seels au CD2E

Voilà 4 ans que Victor Ferreira officiait à la direction du CD2E pour mener un travail de fond sur l'éco-transition en Hauts-de-France. Victor Ferreira a été l'architecte de la structuration du CD2E en trois pôles d'expertise : bâtiment durable, énergies renouvelables et économie circulaire. Il s'est attelé durant son mandat à proposer des outils pour une transition adaptée aux enjeux actuels : création d'un pôle achats durables, publication d'un rapport sur le bâtiment durable avec neuf propositions structurantes, structuration et développement de filières économiques vertueuses (notamment les filières paille et chanvre), création de la Clause verte pour faciliter l'intégration de clauses environnementales pour les acheteurs publics. Il aura également été l'instigateur du théâtre de l'éco-contruction et aura permis une montée en puissance du CD2E qui a doublé le nombre de ses adhérents.

Il passe la main à Frédérique Seels, experte dans la construction bois, déjà engagée dans le développement durable et forte d'une solide expérience en ressources humaines et développement économique. Avec cette nouvelle direction – le CD2E avait déjà accueilli Benoît Loison comme président – l'acteur de l'éco-transition dans les Hauts-de-France entend bien entrer dans une nouvelle dimension plus proche des entreprises et des territoires pour une montée en puissance de l'éco-transition. Ce nouvel élan devrait notamment permettre de mettre en pratique les propositions du rapport développement durable, avec un accompagnement des petites et grandes collectivités et un développement des filières vertueuses. ●

Pour Frédérique Seels, prendre la tête du CD2E est une étape presque naturelle dans son aventure professionnelle.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 4001891600504

Presse écrite

Éco121

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **60000**
Sujet du média : **Economie-Services**

Edition : **Novembre 2021 P.6**
Journalistes :
Nombre de mots : **29**
Valeur Média : **238€**

"La transition écologique doit être accélérée. Nous devons le faire et nous allons le faire !"

Benoît Loison

président du CD2E à l'occasion de l'inauguration de BâtiCité fin septembre.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

Éco121

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **60000**
Sujet du média : **Economie-Services**

Edition : **Novembre 2021 P.7**
Journalistes :
Nombre de mots : **161**
Valeur Média : **238€**

agenda

- **18 novembre :** Table ronde « Les grands enjeux du ferroviaire », 18h30, IMTD, Famars
- **18 novembre :** « Talent Fair », forum des talents du digital, de 9h à 19h, Euratech
- **18 novembre :** Trophées de l'industrie, 17h, Cité des Echanges, Marcq-en-Baroeul
- **22 - 24 novembre :** World Forum, à Lille et en ligne
- **23 novembre - 1er décembre :** Rencontres régionales de la recherche et de l'innovation
- **Jeudi 2 décembre :** 9h, Métha'Morphose : l'événement du biométhane injecté dans les Hauts-de-France, Palais des sports de St-Quentin (02)
- **23 novembre :** Événement retail et tech « Connect Lille » - tables rondes, keynote et remise des prix Start up Awards, de 9h à 20h, Cité des Echanges
- **25 novembre :** Rencontres régionales de la construction bois et paille - CD2E/Fibois, de 9h à 17h, Université des Compagnons, Arras
- **9 décembre :** Soirée Invest'Innove, siège de la Banque Populaire du Nord, 17h30, Marcq-en-Baroeul

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 9178891600508

Presse écrite

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - HAUTS-DE-FRANCE

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **31160**
Sujet du média : **Economie-Services**

Edition : **Novembre 2021**
Journalistes : **Elodie Soury-Lavergne**
Nombre de mots : **1830**
Valeur Média : **9000€**

L'ENQUÊTE

© ELODIE SOURY-LAVERGNE / LE 1DE

COMMENT LES START-UP BOUSCULENT LE MARCHÉ IMMOBILIER

Depuis 2018, le marché immobilier lillois entame une ruée vers la « property tech » (ou proptech), ce mouvement de start-up qui réinventent les produits et services dans le secteur grâce au numérique. Ce phénomène accélère en 2021, avec la multiplication des acteurs, des levées de fonds ou encore des outils d'accompagnement. Le rattrapage du retard accumulé ou le début d'un bel essor ?

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 2522102600509

Presse écrite

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - HAUTS-DE-FRANCE

COMMENT LES START-UP BOUSCULENT LE MARCHÉ IMMOBILIER

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **31160**
Sujet du média : **Economie-Services**

Edition : **Novembre 2021**
Journalistes : **Elodie Soury-Lavergne**
Nombre de mots : **1830**
Valeur Média : **9000€**

Le marché immobilier lillois séduit de plus en plus les acteurs de la proptech, avec des créations sur place ou l'implantation de start-up nées ailleurs en France.

Proptech, pour « Property Technology ». Ce terme, qui n'existait pas il y a encore trois ans, est désormais installé dans le jargon économique, en particulier auprès des acteurs de l'immobilier. Les proptech, ce sont ces start-up qui veulent réinventer les usages traditionnels de l'immobilier en s'appuyant sur des produits et services innovants développés grâce au numérique. Depuis la conception et la construction, jusqu'à l'achat, la vente ou la location, en passant par la gestion : aucun pan des services immobiliers, résidentiel ou tertiaire, ne leur échappe.

UN SECTEUR ENCORE TRÈS CLOISONNÉ

Récentes, les proptech sont déjà légion dans certaines parties du globe, comme aux États-Unis. Le premier baromètre annuel de la proptech, publié en avril 2021 par l'école de commerce ESCP aux côtés de la principauté de Monaco, recense quelque 1 794 proptech dans le monde. Elles sont présentes dans près de 64 pays et, sans surprise, les États-Unis ont une longueur d'avance, avec 990 proptech. Si l'Union européenne occupe la deuxième place, la performance est bien moindre, avec 153 proptech. Il faut dire qu'en Europe, comme en France, les proptech émergent depuis seulement trois ou quatre ans, contre une dizaine d'années pour les États-Unis. « L'immobilier français est un secteur très cloisonné, avec des métiers différents, de nombreuses contraintes juridiques, administratives ou techniques, qui ne facilitent pas l'innovation. Les entreprises immobilières ont surfé jusque-là sur une activité qui ne leur imposait pas de se réinventer. Ce n'est plus le cas », analyse Corentin Brabant, directeur du cluster régional Maille'Immo, dédié à l'innovation dans l'immobilier.

LA PROPTECH LILLOISE EN ÉBULLITION

Lille suit donc la tendance nationale, avec une dynamique récente et des levées de fonds encore timides, plus timides en tout cas que dans des villes comme Paris, Lyon ou Nantes. Malgré un certain retard à l'allumage, le mouvement se met en marche. Depuis 2018, la métropole voit fleurir les nouveaux acteurs, qu'il s'agisse de créations sur ses terres ou d'implantations de jeunes sociétés nées ailleurs en France. L'année 2021 n'est pas en reste, avec plusieurs tours de table réalisés par la proptech lilloise, sans oublier le lancement en septembre de Prop3rty, le nouvel incubateur d'Euratechnologies, qui va proposer un accompagnement intensif sur douze mois. Face à cette dynamique, une question se pose : en plus de rattraper le retard accumulé, la proptech peut-elle prendre son envol à Lille ? En tout cas, certains acteurs en sont déjà persuadés : « La dynamique immobilière à l'œuvre à Lyon et à Nantes a certainement été un terreau plus favorable à la proptech mais Lille peut rattraper son retard, voire frapper fort. Nous avons une culture entrepreneuriale et industrielle élevée, des entreprises historiques et familiales qui veulent se réinventer, des friches et des quartiers à repenser et des outils comme Euratechnologies ou le CD2E (qui accompagne les projets des entreprises et collectivités régionales, notamment autour du bâtiment, sous le prisme de la

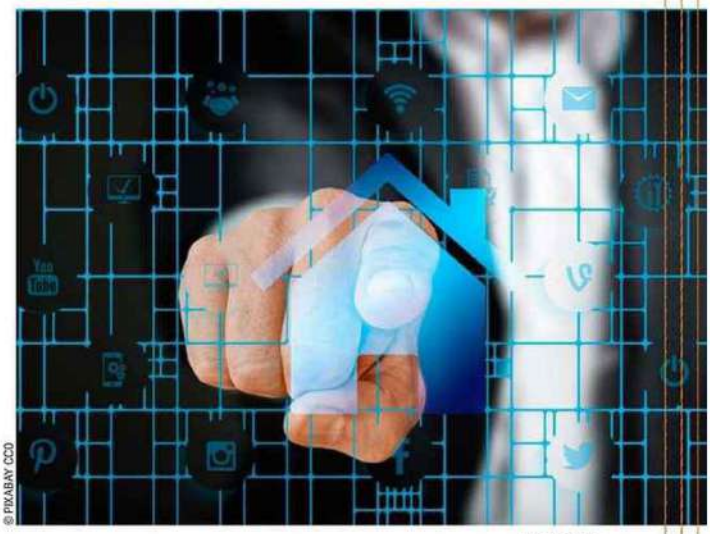

© PIXABAY CCO

En 2021, la proptech lilloise enregistre une multiplication de ses acteurs, des levées de fonds, ainsi que des outils d'accompagnement.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - HAUTS-DE-FRANCE

COMMENT LES START-UP BOUSCULENT LE MARCHÉ IMMOBILIER

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **31160**
Sujet du média : **Economie-Services**

Edition : **Novembre 2021**
Journalistes : **Elodie Soury-Lavergne**
Nombre de mots : **1830**
Valeur Média : **9000€**

© ELODIE SOURY-LAVERGNE/LE JDE

En septembre 2021, Euratechnologies a lancé Prop3rty, un incubateur 100 % dédié à la proptech, avec la volonté d'accompagner une dizaine de projets par an, sur la phase de création.

transition écologique, NDLR) », souligne le directeur de Maille'Immo. Par ailleurs, les acteurs ne ménagent pas leurs ambitions sur un marché naissant, où tout reste possible. Ainsi, après une vague de créations dès 2018 et à la faveur de la crise sanitaire qui a accéléré la digitalisation de l'immobilier, les entreprises du secteur se structurent et lèvent des fonds en espérant percer sur un marché français qui ne compte pas encore de leaders indétrônables. Richard Winckels illustre bien ce phénomène. En janvier 2020, il a créé la proptech lilloise Brik, dont la plateforme permet d'acheter, de piloter et de développer son patrimoine immobilier. Il a finalisé en septembre une levée de fonds de 1,5 million « pour accélérer en France, avant de conquérir l'Europe ». Avec 6 000 investisseurs dans l'Hexagone, Brik pilote près d'un milliard d'euros de patrimoine immobilier. La proptech, qui comptera 25 collaborateurs d'ici la fin de l'année, vise « un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros en 2023, puis de 54 millions d'euros dès 2025 ».

© SERGIC

« Sur le sujet de la proptech, Lille peut rattraper son retard, voire frapper fort. »

Corentin Brabant, directeur du cluster lillois Maille'Immo.

UN TERREAU FAVORABLE

Pour concrétiser ces ambitions, Lille présente plusieurs atouts qui participent à faire grossir les rangs de son écosystème proptech. De quoi multiplier les chances de voir émerger un ou plusieurs champions. Parmi ces atouts, l'incubateur et accélérateur Euratechnologies. Julien Chenet, le cofondateur et dirigeant de Cautioneo (12 salariés), qui offre une solution en ligne de garantie et de caution entre locataire et propriétaire, en atteste : « Nous ne sommes pas originaires de Lille mais c'est là que nous avons choisi de créer notre entreprise. Nous n'envisagions pas de démarrer sans être accompagnés. Nous avons postulé auprès d'Euratechnologies, qui nous a suivis sur la phase de création puis d'accélération. » Les deux dirigeants portugais d'Houzing (3 salariés) ont, eux aussi, retenu Lille pour créer en 2018 leur agence immobilière digitale et 100 % intégrée dans une application. Une solution qu'ils veulent imposer en Europe. Anciens agents immobiliers « classiques », ces entrepreneurs n'avaient jamais conduit de projets professionnels à Lille jusque-là. « Lille a une position géographique idéale, à une heure de Paris, Londres ou Bruxelles. Ça facilite les déplacements, le rayonnement de l'entreprise en Europe mais aussi les recrutements. Le marché immobilier lillois est par ailleurs intéressant, avec un prix moyen des biens à 220 000 euros. Il y a beaucoup d'agences immobilières mais peu de services numériques, donc plus de chances pour nous. Et c'est un marché qui accepte bien les innovations et le numérique », résume João Pedro Pereira, codirigeant de Houzing. Il arrive même que Lille séduise davantage les acteurs de la proptech que Paris. Si l'agence immobilière en ligne Zéfir (une trentaine de salariés), posi-

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

LE JOURNAL DES ENTREPRISES - HAUTS-DE-FRANCE

COMMENT LES START-UP BOUSCULENT LE MARCHÉ IMMOBILIER

Famille du média : **Médias professionnels**
Péridocité : **Mensuelle**
Audience : **31160**
Sujet du média : **Economie-Services**

Edition : **Novembre 2021**
Journalistes : **Elodie Soury-Lavergne**
Nombre de mots : **1830**
Valeur Média : **9000€**

tionnée sur la vente instantanée de biens immobiliers, a installé son siège dans la capitale, c'est sur le marché lillois qu'elle a choisi de démarrer son activité en juillet 2020. Ses dirigeants, nordistes d'origine, ont été attirés par « un marché en croissance post-Covid, avec une plus grande recherche de biens en campagne ou de maisons avec un jardin ». Guillaume Martin, cofondateur de Yuno (un salarié d'ici la fin de l'année), a lui aussi préféré Lille. Cette proptech accompagne les propriétaires bailleurs sur la performance de leurs investissements immobiliers et sur l'acquisition de biens. « Nous venons de transférer notre siège de Paris à Lille, notamment parce que les levées de fonds y sont plus faciles », indique le dirigeant qui vient de finaliser un tour de table de 200 000 euros, en amorçage, auprès de business angels, clients et influenceurs.

LE SOUTIEN DES ACTEURS CLASSIQUES DE L'IMMOBILIER

Outre un terreau favorable et des investisseurs au rendez-vous, la proptech lilloise bénéficie aussi du soutien des grands acteurs classiques de l'immobilier. L'exemple le plus parlant est celui de Maille'Immo, une initiative sans équivalent en France. Fondée par le groupe de gestion de biens immobiliers nordiste Sergic en 2019, Maille'Immo est un cluster désormais soutenu par 21 entreprises partenaires (Vilogia, Dalkia, Rabot Dutilleul, Nacarat, Logista, etc.), qui mettent 90 salariés à sa disposition et un budget de fonctionnement de 350 000 euros en 2020. Quand Euratechnologies se positionne sur l'incubation de proptech, Maille'Immo intervient sur l'accélération. « Les groupes se nourrissent des innovations des jeunes entreprises et, en retour, ils leur offrent des lieux d'expérimentation de leur concept et souvent leur premier contrat. Notre accompagnement rassure aussi les investisseurs, explique Corentin Brabant. Nacarat a ainsi permis à la start-up Cozy Air de réaliser des tests de la qualité de l'air dans ses bureaux. Vilogia a proposé à Bioteos de tester son mur végétal connecté sur une de ses maisons vides, à Hem (Nord), etc. » Les entreprises immobilières classiques ont d'ailleurs intérêt à soutenir ces jeunes pousses, car elles n'ont pas toujours de temps ou de moyens à consacrer à l'innovation : « Les investissements sont lourds et pas forcément inscrits dans les lignes budgétaires », souligne Corentin Brabant. De plus, Maille'Immo leur permet d'anticiper les grandes évolutions de leur marché : « Nous organisons des réflexions collectives sur les sujets qui vont bousculer nos métiers de l'immobilier, comme l'intelligence artificielle ou la blockchain ». Les proptech lilloises peuvent aussi compter sur la French Proptech Nord de France. Cette déclinaison d'un mouvement né en juin 2018 à Nantes a émergé il y a quelques mois à Lille. « Nous voulons fédérer les start-up, en organisant par exemple des rencontres tous les deux ou trois mois, pour mieux les flécher ensuite auprès des grands groupes immobiliers ou pour répondre de manière collective à des appels d'offres », décrit Julien Chenet, de Cautioneo, un des trois ambassadeurs nordistes de la French Proptech. Ce soutien des grands acteurs et cette volonté de structuration de la filière pourraient bien faire la différence pour la proptech lilloise. Car si ces jeunes entreprises affichent souvent une forte croissance, elles restent fragiles, sur un marché loin d'être mature, en France comme à Lille.

Elodie Soury-Lavergne

© SERGIC

Porté par une vingtaine de grands groupes, le cluster régional Maille'Immo accompagne chaque année, en accélération, une dizaine de start-up qui veulent réinventer l'immobilier.

QUI SONT LES LEADERS MONDIAUX DE LA PROPTECH ?

© PIXABAY

Selon un baromètre publié par l'ESCP, les leaders de la proptech se situent surtout aux Etats-Unis.

« Le marché immobilier est en pleine mutation, notamment depuis la pandémie. Les places sont à prendre », analyse Christophe Courtin, dirigeant de Flex-o. L'entreprise, basée à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), compte une vingtaine de centres de coworking et flex office en France dont un à Villeneuve-d'Ascq (Nord) depuis octobre, après un investissement d'1,2 million d'euros. L'immobilier, un des derniers secteurs à entrer dans l'ère du numérique, ouvre le champ des possibles pour les entrepreneurs. Chacun se projette comme le prochain leader de la proptech, d'autant que la France ne compte pas encore champions en titre, contrairement à d'autres pays. Les principales stars mondiales se trouvent aux États-Unis, sans surprise, puisque ce pays concentre plus de 56 % des proptech selon un baromètre publié en avril par l'école de commerce ESCP. En tête, des entreprises comme WeWork, acteur des bureaux partagés, Airbnb, positionné sur la location entre particuliers ou encore Katerra, qui intervient sur la construction industrialisée en préfabrication. Il existe des leaders de la proptech ailleurs, mais de manière moins concentrée. Dans le top 10 publié par le baromètre ESCP figurent ainsi cinq entreprises chinoises, contre une seule européenne, le britannique LendInvest, dont la plateforme facilite les processus d'emprunts et d'investissements immobiliers.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 2522102600509

Visualiser l'article

Webinaire "Comment la RE 2020 va-t-elle faire évoluer vos pratiques ?" du Cerema, Cd2e et Dreal Hauts-de-France du 14 septembre 2021

EKIHO
CC-BY-ND-SA
Des professionnels du bâtiment ont pu échanger leurs points de vue respectifs sur l'évolution de leurs pratiques, occasionnée par l'entrée en vigueur de cette nouvelle règlementation
Le 14 septembre 2021, le Cerema a eu le plaisir de vous proposer, en collaboration avec le **Cd2e** et la DREAL Hauts-de-France, un second atelier sur la RE2020, faisant suite au premier atelier proposé le 17 juin 2021.

Arnaud Decobert du Cerema, et **Romain Hannedouche** de la DREAL sont revenus sur l'essentiel du contenu de la RE2020, complétée par la parution du décret et de l'arrêté officiels fin juillet.

Puis, lors de deux tables rondes, 8 professionnels du bâtiment ont ensuite pu échanger leurs points de vue respectifs sur l'évolution de leurs pratiques, occasionnée par l'entrée en vigueur de cette nouvelle règlementation.

Nous nous sommes entourés pour ces tables rondes de :

1 ère table ronde : Énergie et confort

David Gréau – *Directeur adjoint* , Enerplan
Pascal Vandenbussche - *Chef de Projets Ingénierie – R&D,* Vilogia
Sylvain Labbé – *Chef de groupe pôle bâtiment durable* , Bouygues Bâtiment Nord-Est
Etienne Woestelandt – *Associé et chargé d'étude* , Symoé
2 ème table ronde : ACV, matériaux, impact carbone

Thomas Baudot – *Prescripteur bois,* FIBOIS
François Philippe – *Monteur d'opérations, Direction du patrimoine* , OPAL 02
Marc Honoré – *Directeur,* EkiHo
Marie Darul – *Chargée de mission Bâtiment durable* , CD2E

Tous droits réservés à l'éditeur

Presse écrite

COURRIER PICARD

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **265000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **05 novembre 2021**

Journalistes : **PASCAL MUREAU**

Nombre de mots : **908**

Valeur Média : **6127€**

ENVIRONNEMENT

Le photovoltaïque cherche sa plac

PICARDIE Alors que le gouvernement veut renforcer son développement, le photovoltaïque monte en puissance dans les Hauts-de-France, une région où il est en retard avec 0,3 % de l'électricité produite en 2020.

PASCAL MUREAU

Vite, appuyer sur l'accélérateur de l'énergie solaire. Alors que le développement du photovoltaïque reste à la traîne de l'éolien, la ministre amiénoise de la Transition écologique, Barbara Pompili, a présenté ce mercredi 3 novembre un plan pour tripler les installations d'ici à 2028. Un millier de projets en France devraient voir le jour sur des terrains publics. « *Tout en faisant attention de ne pas faire de l'artificialisation des terres, c'est un travail de couture* », a précisé Barbara Pompili.

Championne pour l'éolien (au point que la contestation s'est durablement installée), les Hauts-de-France, pour le solaire, reste en queue de tableau. Pourtant, de nombreux projets fourmillent un peu partout, sans ordre apparent. Certains commencent tout doucement à passer de l'ombre à la lumière.

« *Le 16 novembre notre production passera dans le réseau d'Enedis* », se félicite Omar Sghiri, ingénieur chez TotalEnergies, qui vient de reconvertir un site de 180 hectares lui appartenant à Villers-Saint-Paul, au sud de l'Oise. « *Dans les Hauts-de-France, il y a beaucoup de terrains. Avec le coût à la baisse du matériel, on peut rapidement arriver à la rentabilité malgré un ensoleillement moindre.* »

L'UNE DES PLUS GRANDES FERMES DE FRANCE À CREIL

Un point de vue partagé par le pôle d'excellence régional CD2e (basé dans le Pas-de-Calais), qui accompagne les dossiers publics et privés. « *Si le déficit d'ensoleillement y est de 25 % par rapport au sud, le nord rattrape son retard du fait que les terrains dans le sud sont de plus en plus rares* », explique Alexandre Pauvert, consultant.

À Amiens, 30 000 panneaux sont annoncés, courant 2022, sur une zone non cultivable, au nord de la ville. À Beauchamps, en Picardie maritime, c'est un ancien bassin de décantation d'une sucrerie qui sera utilisé. Tandis que 68 000 panneaux sont prévus à Avrigny, entre Clermont et Compiègne, sur une aire de stockage de voiture.

Toutefois, les plus gros projets se déroulent sur les immenses terrains laissés par l'armée suite à ses réorganisations. Le 20 octobre, le plus grand parc régional (du moins actuellement) a été inauguré sur une ancienne base de l'Otan concédée près de Laon. Plus de 218 000 panneaux permettront d'effacer la consommation de 40 000 foyers (hors chauffage). Cependant, obtenir les autorisations reste « *un parcours du combattant* », confie ce responsable de Dhamma Energy, la société espagnole qui a remporté le

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

COURRIER PICARD

Le photovoltaïque cherche sa place au soleil

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **265000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **05 novembre 2021**

Journalistes : **PASCAL MUREAU**

Nombre de mots : **908**

Valeur Média : **6127€**

ce au soleil

Le 9 juin 2021, les premiers panneaux photovoltaïques de la centrale construite par TotalEnergies à Villers-Saint-Paul ont été posés. (Photo DENIS DESBLEDS)

marché. Il a fallu dix ans avant l'ouverture…

On verra si le projet sur l'ancienne base aérienne 110 de Creil va plus vite. La société Photosol a été sélectionnée pour couvrir la piste inutilisée : 547 000 panneaux constitueront l'une des plus importantes fermes de France, dans le top 5 européen. La production attendue couvrira les besoins (hors chauffage) de 185 000 personnes. Les mesures compensatoires sont en cours de négociation pour protéger les alouettes, entre autres.

« Comme pour la méthanisation, dans un souci de clarté et de concertation, il faudrait maintenant des schémas départementaux du photovoltaïque », observe Didier Malé, du Roso, infatigable militant de la cause environnementale. De son côté, le pôle CD2e s'inquiète que les aides gouvernementales issues du guichet unique (obligation d'achat, primes) ne seront pas cumulables avec les autres aides publiques, notamment régionales. *« Cela impactera de nombreux projets »*, estime le CD2e. ■

À SAVOIR

• **Trois fois plus de solaire :** la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a présenté un plan d'actions pour accélérer le développement du photovoltaïque. En 2021, cette technologie représente 2 % de la production d'électricité en France. Pour atteindre la neutralité carbone, l'énergie solaire devra être multipliée par trois dans les sept ans. Pour y parvenir la ministre a formulé dix propositions, parmi lesquelles de nombreux allégements des contraintes administratives.

• **Permis de construire :** il ne sera plus requis pour les petits projets. Une simple déclaration de travaux suffira. En outre les autorisations d'urbanisme pour les projets sur bâtiment et ombrière (par exemple en couverture de parking) seront directement délivrées par le maire.

• **Évaluations environnementales :** elles ne seront plus obligatoires pour l'installation de panneaux sur des bâtiments existants et les ombrières de parking. Cette mesure était proposée par la Convention citoyenne pour le climat.

• **Raccordement :** pour les petits projets de moins de 500 kw, ils seront pris en charge à 60 %. Un arrêté sera prochainement pris.

• **Conseil :** pour aider les collectivités à monter leurs projets, l'État et l'Agence de la maîtrise de l'énergie (Ademe) vont débloquer 5 millions sur 3 ans pour créer un réseau de conseillers. L'éolien est aussi concerné.

• **Foncier :** l'État a lancé une vaste opération d'identification de bâtiments et terrains permettant 300 installations d'ici 2025. Parallèlement, les projets sur le reste du foncier public seront encouragés, comme sur les aires de services des autoroutes concédées.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

www.weo.fr
Pays : France
Dynamisme : 9

Visualiser l'article

Des villes moins consommatrices en énergie

Le CD2E est un accélérateur de l'éco-transition, basé à Loos-en-Gohelle (62), Lille (59) et Amiens (80). Le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) a pour vocation de faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale des Hauts-de-France et au-delà. Noham, en direct du centre de Lille, Noham nous parle ces sujets plus que jamais d'actualité.

Tous droits réservés à l'éditeur

Courrier picard

Date : 07/11/2021
Heure : 00:08:17
Journaliste : PASCAL MUREAU

www.courrier-picard.fr
Pays : France
Dynamisme : 108

Visualiser l'article

Le photovoltaïque cherche sa place sous le soleil picard

Alors que le gouvernement veut assurer son développement, le photovoltaïque monte en puissance dans les Hauts-de-France, une région où il est en retard avec 0,3 % de l'électricité produite en 2020.

V ite, appuyer sur l'accélérateur de l'énergie solaire. Alors que le développement du photovoltaïque reste à la traîne de l'éolien, la ministre amiénoise de la Transition écologique, Barbara Pompili, a présenté ce mercredi 3 novembre un plan pour tripler les installations d'ici à 2028. Un millier de projets en France devraient voir le jour sur des terrains publics. « Tout en faisant attention de ne pas faire de l'artificialisation des terres, c'est un travail de couture », a précisé Barbara Pompili.

Championne pour l'éolien (au point que la contestation s'est durablement installée), les Hauts-de-France, pour le solaire, reste en queue de tableau. Pourtant, de nombreux projets fourmillent un peu partout, sans ordre apparent. Certains commencent tout doucement à glisser de l'ombre à la lumière.

« Le 16 novembre notre production passera dans le réseau d'Enedis », se félicite Omar Sghiri, ingénieur chez TotalEnergies, qui vient de reconvertir un site de 180 hectares lui appartenant à Villers-Saint-Paul, au sud de l'Oise. « Dans les Hauts-de-France, il y a beaucoup de terrains. Avec le coût à la baisse du matériel, on peut rapidement arriver à la rentabilité malgré un ensoleillement moindre . »

Un point de vue partagé par le pôle d'excellence régional CD2e (basé dans le Pas-de-Calais), qui accompagne les dossiers publics et privés. « Si le déficit d'ensoleillement y est de 25 % par rapport au sud, le nord rattrape son retard du fait que les terrains dans le sud sont de plus en plus rares », explique Alexandre Pauvert, consultant.

À Amiens, 30 000 panneaux sont annoncés, courant 2022, sur une zone non cultivable, au nord de la ville. À Beauchamps, en Picardie maritime, c'est un ancien bassin de décantation d'une sucrerie qui sera utilisé. Tandis que 68 000 panneaux sont prévus à Avrigny, entre Clermont et Compiègne, sur une aire de stockage de voitures.

L'une des plus grandes fermes de France à Creil

Toutefois, les plus gros projets se déroulent sur les immenses terrains laissés par l'armée suite à ses réorganisations. Le 20 octobre, le plus grand parc régional (du moins actuellement) a été inauguré sur une ancienne base de l'Otan concédée près de Laon. Plus de 218 000 panneaux permettront d'effacer la consommation de 40 000 foyers (hors chauffage). Cependant, obtenir les autorisations reste « un parcours du combattant », confie ce responsable de Dhamma Energy, la société espagnole qui a remporté le marché. Il a fallu dix ans avant l'ouverture…

On verra si le projet sur l'ancienne base aérienne 110 de Creil va plus vite. La société Photosol a été sélectionnée pour couvrir la piste inutilisée : 547 000 panneaux constitueront l'une des plus importantes fermes de France, dans le top 5 européen. La production attendue couvrira les besoins (hors chauffage) de 185 000 personnes. Les mesures compensatoires sont en cours de négociation pour protéger les alouettes, entre autres.

098ZqjGKNf1pdkNSrxTNz2iCjCgP1SmAr0SJbGlxH76BPUV0_AgWgdBgBajaHSqyr_bxs33lNUaFl4b6H6Q2VRQY2Q0

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

« C omme pour la méthanisation, dans un souci de clarté et de concertation, il faudrait maintenant des schémas départementaux du photovoltaïque », observe Didier Malé, du Roso, infatigable militant de la cause environnementale. De son côté, le pôle CD2e s'inquiète que les aides gouvernementales issues du guichet unique (obligation d'achat, primes) ne seront pas cumulables avec les autres aides publiques, notamment régionales. « Cela impactera de nombreux projets », estime le CD2e.

À SAVOIR

Trois fois plus de solaire : la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a présenté un plan d'actions pour accélérer le développement du photovoltaïque. En 2021, cette technologie représente 2 % de la production d'électricité en France. Pour atteindre la neutralité carbone, l'énergie solaire devra être multipliée par trois dans les sept ans. Pour y parvenir la ministre a formulé dix propositions, parmi lesquelles de nombreux allégements des contraintes administratives.

Permis de construire : il ne sera plus requis pour les petits projets. Une simple déclaration de travaux suffira. En outre les autorisations d'urbanisme pour les projets sur bâtiment et ombrière (par exemple en couverture de parking) seront directement délivrées par le maire.

Évaluations environnementales : elles ne seront plus obligatoires pour l'installation de panneaux sur des bâtiments existants et les ombrières de parking. Cette mesure était proposée par la Convention citoyenne pour le climat.

Raccordement : pour les petits projets de moins de 500 kw, ils seront pris en charge à 60 %. Un arrêté sera prochainement pris.

Conseil : pour aider les collectivités à monter leurs projets, l'État et l'Agence de la maîtrise de l'énergie (Ademe) vont débloquer 5 millions sur 3 ans pour créer un réseau de conseillers. L'éolien est aussi concerné.

Foncier : l'État a lancé une vaste opération d'identification de bâtiments et terrains permettant 300 installations d'ici 2025. Parallèlement, les projets sur le reste du foncier public seront encouragés, comme sur les aires de services des autoroutes concédées.

098ZqjGKNf1pdkNSrxTNz2iCjCgP1SmAr0SJbGlxH76BPUV0_AgWgdBgBajaHSqyr_bxs33lNUaFl4b6H6Q2VRQY2Q0

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

Le 9 juin 2021, les premiers panneaux photovoltaïques de la centrale solaire construite par Total énergies à Villers-Saint-Paul ont été posés. (Photo Denis Desbleds)

098ZqjGKNf1pdkNSrxTNz2iCjCgP1SmAr0SJbGlxH76BPUV0_AgWgdBgBajaHSqyr_bxs33lNUaFl4b6H6Q2VRQY2Q0

Tous droits réservés à l'éditeur

Télévision

JT 19/20 Picardie

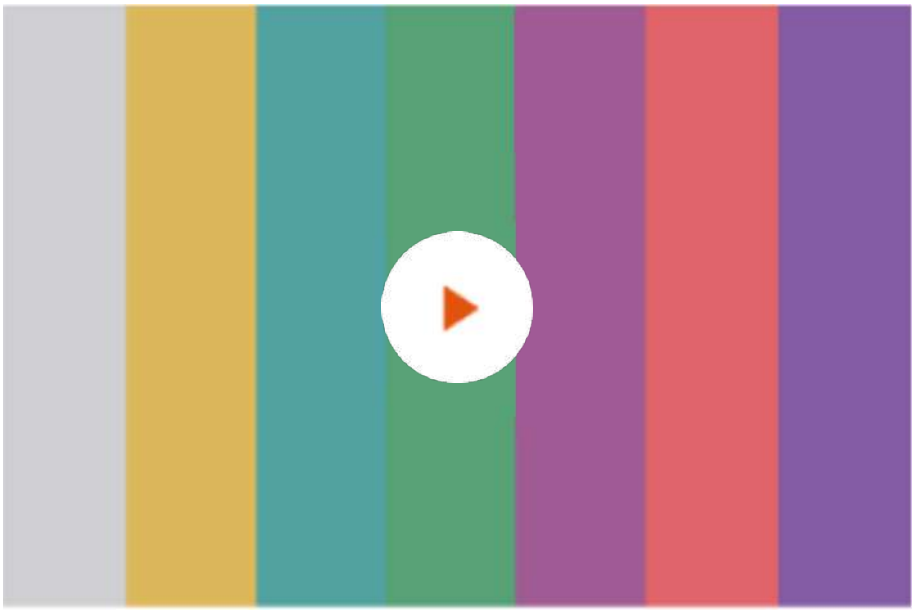

11 Novembre 2021
Durée de l'extrait : **00:03:34**
Heure de passage : **19h16**
Disponible jusqu'au :
10 Janvier 2022

DP **Dominique PATINEC**

MG **Mickaël GUIHO**

Résumé: Les passoires thermiques sont des logements pas suffisamment isolées qui laissent s'échapper la chaleur. Il faut les rénover. Itw de Nicolas Guezel, responsable Pôle Bâtiment Durable du CD2E.

Famille du média :
TV Régionales
Horaire de l'émission :
18:50 - 19:28
Audience : **N.C**
Thématique de l'émission :
Actualités-Infos Générales

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Web

Le Parisien

www.leparisien.fr

«Il faudra 700 kg de ballots de paille» : Ver-sur-Launette a commencé la construction de sa nouvelle mairie

Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**
Audience : **9729917**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

15 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **3655**
Valeur Média : **28567€**

«Il faudra 700 kg de ballots de paille» : Ver-sur-Launette a commencé la construction de sa nouvelle mairie

La commune située à la limite de l'Oise et de la Seine-et-Marne sera la première du département à disposer d'une mairie dont l'isolation sera assurée par de la paille insérée dans des panneaux de bois. Une dizaine de projets similaires sont en cours dans le département.

Après l'école de Cambronne-lès-Clermont, dont le chantier s'est achevé en février dernier et qui est aujourd'hui opérationnelle, un autre bâtiment public aura bientôt la même particularité : des murs isolés par de la paille. Il s'agit de la future mairie de Ver-sur-Launette, dont le chantier de construction a débuté fin septembre. Et non, l'édifice ne risquera pas de s'envoler si un loup souffle dessus, puisque c'est insérée dans des panneaux de bois que la paille est utilisée comme un matériau isolant, entièrement naturel.

« C'est un projet qui avait été enclenché par mon prédécesseur, nous le poursuivons car l'isolation par des panneaux remplis de paille est un procédé écologique et qui nous permettra de faire des économies d'énergie, souligne Betty Coëlle, maire de Ver-sur-Launette. C'est un peu plus cher qu'une construction traditionnelle mais c'est beaucoup mieux subventionné. » Accompagnée par des membres du conseil municipal, l'élue vient d'aller visiter l'entreprise Fosse, dans la Nord, qui fabrique les caissons emplis de paille qui vont composer les murs de la mairie. « Il faudra 700 kg de ballots de paille pour finaliser notre mairie », précise la maire de la commune au retour de cette visite.

A l'école de Cambronne, «près de 60 % d'économie d'énergie»

Le chantier d'un coût de 942 000 euros est également suivi de près par le Parc Naturel Régional (PNR), qui prône l'utilisation de ces matériaux biosourcés, et pas seulement pour les économies d'énergie qu'elle génère. « La paille permet de diminuer l'impact carbone car elle le stocke, contrairement aux matériaux issus de la pétrochimie comme la laine de verre par exemple, indiquent les experts du PNR. En plus, les matériaux biosourcés améliorent la régulation de l'humidité dans l'air ambiant été comme hiver, et offrent une très bonne qualité d'insonorisation, garantissant ainsi un bon confort de vie pour les usagers. »

À Cambronne-lès-Clermont, le maire, Christophe Gatté, se réjouit de son école en paille, annonçant « près de 60 % d'économie d'énergie après le premier hiver ». Tout cela dans une école isolée par de la paille provenant de l'exploitation d'un agriculteur de Cambronne. « Les bâtiments paille ne coûtent presque rien à chauffer, environ 1 euro par m² par an », précise le centre de développement des éco-entreprises (CD2E) des Hauts-de-France, qui recense une dizaine de projets de construction en paille dans l'Oise, dont une autre école à Cires-lès-Mello.

De quoi alimenter l'impatience des élus de Ver-sur-Launette pour investir leur nouvelle mairie, qui devrait être achevée vers la mi-juillet 2022. Elle sera au coeur du village de 1100 habitants, en prenant la place d'un restaurant qui s'appelait le Rabelais, qui a été entièrement démoli pour libérer l'emplacement de la future mairie. Quant à l'actuelle mairie, elle aura encore une utilité. « Elle abrite encore l'école, rappelle Betty Coëlle. Pour les locaux libérés, nous n'avons pas encore décidé de leur utilisation à l'avenir. Mais avec la présence de l'école, on ne peut pas faire n'importe quoi. »

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Presse écrite

Le Parisien

Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**

Péridocité : **Quotidienne**

Audience : **1388000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **16 novembre 2021**

P.38

Journalistes : **HERVÉ SÉNAMAUD**

Nombre de mots : **496**

Valeur Média : **58500€**

60 | VER-SUR-LAUNETTE Le bâtiment sera isolé par de la paille.

La construction de la mairie écolo avance

HERVÉ SÉNAMAUD

APRÈS L'ÉCOLE de Cambronne-lès-Clermont, dont le chantier s'est achevé en février et qui est aujourd'hui opérationnelle, un autre bâtiment public aura bientôt la même particularité : des murs isolés par de la paille. Il s'agit de la future mairie de Ver-sur-Launette, dont la construction a débuté fin septembre. L'édifice ne risquera pas de s'envoler si un loup souffle dessus, puisque la paille est insérée dans des panneaux de bois.

« C'est un projet qui avait été enclenché par mon prédécesseur. Nous le poursuivons car l'isolation par des panneaux remplis de paille est un procédé écologique et qui nous permettra de faire des économies d'énergie, souligne Betty Coëlle, la maire. C'est un peu plus cher qu'une construction traditionnelle mais c'est beaucoup mieux subventionné. »

Une dizaine d'autres projets de construction similaires

Accompagnée des conseillers municipaux, l'élue vient d'aller visiter l'entreprise Fosse, dans le Nord, qui fabrique les caissons emplis de paille qui composeront les murs de la mairie. « Il faudra 700 kg de ballots de paille pour finaliser notre mairie », précise la maire, de retour.

Ce chantier d'un coût de 942 000 € est suivi de près par le Parc Naturel Régional (PNR), qui prône l'utilisation de ces matériaux biosourcés, et pas seulement pour les économies d'énergie générées. « La paille permet de diminuer l'impact carbone car elle le stocke, contrairement aux matériaux issus de la pétrochimie, comme la laine de verre par exemple, indiquent les experts du PNR. En plus, les matériaux biosourcés améliorent la régulation de l'humidité dans l'air ambiant, été comme hiver, et offrent une très bonne qualité d'insonorisation, garantissant ainsi un bon confort de vie aux usagers. »

À Cambronne-lès-Clermont, le maire, Christophe Gatté, se réjouit de son école en paille, annonçant « près de 60 % d'économie d'énergie après le premier hiver ». Tout cela dans une école isolée par de la paille provenant de l'exploitation d'un agriculteur de Cambronne. « Les bâtiments paille ne coûtent presque rien à chauffer, environ 1 € par m² par an », précise le centre de développement des éco-entreprises (CD2E) des Hauts-de-France, qui recense une dizaine de projets de construction en paille dans l'Oise, dont une autre école à Cires-lès-Mello.

De quoi alimenter l'impatience des élus de Ver-sur-Launette pour investir leur nouvelle mairie, qui devrait être achevée vers la mi-juillet 2022. Elle sera au cœur du village de 1100 habitants, à la place du restaurant Le Rabelais, qui a été démoli pour libérer l'emplacement. Mais la mairie actuelle aura encore une utilité. « Elle abrite encore l'école, rappelle Betty Coëlle. Nous n'avons pas encore décidé de l'utilisation des locaux libérés à l'avenir mais, avec la présence de l'école, on ne peut pas faire n'importe quoi. » ■

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 1655502600501

Famille du média : **Médias associatifs**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **Energie-Environnement, BTP-Architecture**

16 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **5232**
Valeur Média : **N.C.**

www.ekopolis.fr

Réhabi[li]ter #8 : "Réhabilitation énergétique en Île-de-France" - Cloned

Quid des matériaux biosourcés et/ou issus de l'économie circulaire ?
3 matinées d'échanges

Date de début 15/12/2020
Date de fin 09/02/2021
Structure

Ekopolis
en visioconférence
Brigitte Fernandez
brigitte.fernandez@ekopolis.fr
01 48 32 40 80
Inscription à l'évènement

Nos **cycles de séminaires Réhabi[li]ter** sont consacrés aux différents aspects liés à la réhabilitation du bâti et proposent des interventions thématiques délivrées par des experts. Ces temps d'échange permettent de croiser les points de vue des acteurs du bâtiment, de mutualiser et de questionner des pratiques.

Pour cette huitième édition, nous nous intéressons aux orientations fixées par la Stratégie Nationale Bas Carbone révisée en 2020 visant à la décarbonation complète du secteur du bâtiment à l'horizon 2050 : **comment améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en ayant davantage recours aux produits de rénovation à plus faible empreinte carbone, issus de l'économie circulaire ou biosourcés ? Quels sont les freins rencontrés et les leviers à disposition ?**

Les conférences en replay

Mardi 09 février 2021 – Réhabi[li]ter les logements privés en Île-de-France

Focus sur la rénovation avec des matériaux biosourcés

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

9h45 à 12h30 - visio-conférence

9h45 Introduction

Intervenants : **Marie Gracia,** Plan Bâtiment Durable, **Séverine Welleman** , DRIHL

- Plan de relance
- Enjeux et chiffres clés en IDF

10h30 Rénover l'habitat collectif privé avec des matériaux biosourcés : freins et leviers.

-

Etat de la situation des projets accompagnés par l'Agence Parisienne du Climat, **Frédéric Delhommeau,** Directeur habitat et rénovation, APC

-

Retour d'expérience sur la copropriété 26 rue du Couedic, 75014, **Richard Thomas,** Architecte / Co-gérant **,** North by Northwest Architectes

11h30 Rénover l'habitat individuel privé avec des matériaux biosourcés : freins et leviers.

-

Retour de terrain sur les projets accompagnés par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Maîtrisez Votre Énergie, **Jean-Raphaël De Pelagey,** Conseiller FAIRE / Chargé de mission EEDD / Référent matériaux biosourcés, ALEC-MVE

-

Retour d'expérience (en cours de définition)

12h20 Clôture

(Re)voir la conférence :

Vidéo : https://www.ekopolis.fr/rendez-vous/rehabiliter-8-rehabilitation-energetique-en-ile-de-france-cloned

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Mardi 19 janvier 2021 – Réhabi[li]ter des bâtiments publics en Île-de-France

---

9h45 à 12h30 - visio-conférence

9h45 Introduction

Intervenants : **Marie Gracia,** Plan Bâtiment Durable, **Vincent Goussin** , DRIEA

- Plan de relance
- Décret tertiaire
- Enjeux et chiffres clés en IDF

10h30 Rénover des bâtiments publics avec des matériaux biosourcés

- La place des matériaux biosourcés dans la réhabilitation : **Vincent Goussin** , Chargé de mission bâtiment filières professionnelles, DRIEA
- Mener un projet biosourcé : **Florian Rollin** , Associé / Expert Immobilier & Territoire, Karibati

11h10 L'économie circulaire dans la rénovation des bâtiments publics

- Intégrer des matériaux de réemploi dans des projets de grande envergure et des marchés publics : **Hugo Topalov,** Spécialiste en économie circulaire et expert réemploi, Bellastock
- Opération Maison des Canaux - phase 2 : **Isabelle Lardin,** Chargée de mission Économie circulaire et études de coûts, Direction du Logement et de l'Habitat, Ville de Paris

12h00 - Focus

- La clause verte, un outil de mise en oeuvre de l'achat durable : **Anthony Delabroy,** Consultant responsable Achat Public Durable, CD2E

12h20 Clôture

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

(Re)voir la conférence :

Vidéo : https://www.ekopolis.fr/rendez-vous/rehabiliter-8-rehabilitation-energetique-en-ile-de-france-cloned

---

Mardi 15 décembre 2020 – Réhabi[li]ter les logements collectifs sociaux en Île-de-France

9h45 à 12h30 - visio-conférence

- Modérateur : **Marc Bénard** , Agence d'architecture EQUATEUR

9h45 Introduction

Intervenants : **Marie Gracia,** Plan Bâtiment Durable et **Louise de Verneuil,** AORIF

- Plan de relance
- Enjeux et chiffres clés en IDF

10h30 L'économie circulaire dans la rénovation : intérêts et limites.

- Retour d'expériences : **Caroline Catelain,** Chef de service commercial Bouygues Bâtiment Ile-de-France
- Opération rue Châteaudun, Paris 9ème : **Olivier Misischi,** Atelier d'architecture Ramdam

11h30 Rénover avec des matériaux biosourcés : intérêts et limites.

- Retour d'expériences : **Claire Simon,** Sous-directrice de la construction, Direction de la construction, Régie Immobilière de la Ville de Paris
- Opération d'isolation thermique par l'extérieur en bottes de paille, Paris 15ème : **Benoît Quertier,** Chef de service patrimoine, Direction Territoriale Est, Paris Habitat

12h20 Clôture

(Re)voir la conférence :

Vidéo : https://www.ekopolis.fr/rendez-vous/rehabiliter-8-rehabilitation-energetique-en-ile-de-france-cloned

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

presse.ademe.fr

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN REGION POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LE DEVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS EOLIENS ET ...

Famille du média : **Blogs**
Audience : **111311**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

16 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **3347**
Valeur Média : **299€**

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN REGION POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES DANS LE DEVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS EOLIENS ET PHOTOVOLTAIQUES

Les collectivités locales sont des interlocuteurs incontournables dans l'émergence et le développement de projets éoliens et photovoltaïques. En plus de leurs compétences en termes de planification et d'élaboration des documents stratégiques territoriaux, elles disposent d'une fine connaissance du contexte local.

La mise en place de réseaux régionaux de conseillers techniques va ainsi permettre d'accompagner la montée en compétences de ces collectivités dans la phase amont de développement des projets. En avril dernier, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME avait lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à recruter, pour une période de 3 ans renouvelable, des conseillers techniques à destination des territoires. Les collectivités de l'échelon communal (communes et EPCI) disposant de peu de moyens humains et situées en milieu rural sont concernées par cet accompagnement.

Les conseillers techniques viendront appuyer les collectivités lors de projets éoliens ou photovoltaïques initiés par un développeur. Ils pourront notamment les sensibiliser sur le déroulé d'un projet d'énergie renouvelable, sur le rôle qu'elles peuvent y jouer et les moyens à leur disposition pour devenir le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial. Les conseillers techniques feront également le lien avec les stratégies de développement territoriales pour aider au positionnement de la collectivité et assurer que le projet s'inscrive bien dans ce cadre.

Le ministère de la Transition écologique et l'ADEME annoncent aujourd'hui les lauréats de l'AMI :

• Auvergne-Rhône-Alpes : Syndicat d'énergie SYDER, pour le compte de l'association TEARA regroupant les syndicats d'énergie d'AuRA ;

• Bretagne : Breizh ALEC, le Pôle Energie Bretagne et Atlansun ;

• Grand Est : Alter Alsace Energies, Lorraine Energies Renouvelables et Agence Locale de l'Energie et du Climat ALE 08 ;

• Nouvelle Aquitaine : Centre régionale des énergies renouvelables (coordinateur), Agence de Locale de l'énergie et du Climat et Citoyens en Réseau pour des EnR en Nouvelle Aquitaine (CIRENA) ;

• Pays-de-la-Loire : Syndicats d'énergie : SIEML (coordinateur), SYDELA, SYDEV et TE53 ;

• Provence-Alpes-Côte d'Azur : Syndicats d'énergie : SDE 04, SYME 05 (coordinateur), SDEG 06, SMED 13, SYMIELEC 83 et SEV 84 ;

• Bourgogne-Franche-Comté : Alliance des syndicats d'énergie en lien avec la coopérative JURASCIC ;

• Hauts-de-France : CD2E et collège de 4 syndicats d'énergie dont FDE80 (pilote) ;

• Occitanie : Agence régionale énergie climat d'Occitanie (AREC), Territoire d'Energie Occitanie / SYADEN et association Energies Coopératives et Citoyennes Locales Renouvelables (ECLR) ;

• Guadeloupe : SEM Guadeloupe EnR ;

• Guyane : Collectivité Territoriale de Guyane ;

• Martinique : Collectivité Territoriale de Martinique ;

• Réunion/Mayotte : Syndicat d'électricité SIDELEC.

Au total, 26 postes seront déployés dans les territoires pour accompagner les collectivités.

Les discussions se poursuivent avec les 4 régions n'ayant pas retenu de porteurs en 2021 (Centre-Val-de-Loire, Corse, Ile-de-France et Normandie). Des contractualisations sont envisagées d'ici la fin du premier semestre 2022.

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

PLEIN SOLEIL

www.plein-soleil.info

Recrutement de conseillers en région pour doper le développement des projets éoliens et photovoltaïques

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

16 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **4078**
Valeur Média : **N.C.**

Recrutement de conseillers en région pour doper le développement des projets éoliens et photovoltaïques

A l'occasion de l'ouverture du Salon des Maires et des Collectivités Locales mardi 16 novembre dernier, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont annoncé les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à recruter des conseillers techniques pour accompagner les collectivités dans le développement de leurs projets éoliens et photovoltaïques. Une animation nationale de ce réseau de conseillers sera mise en place au début de l'année 2022 et sera complétée par des formations afin que les conseillers soient rapidement opérationnels sur les territoires.

Les collectivités locales sont des interlocuteurs incontournables dans l'émergence et le développement de projets éoliens et photovoltaïques. En plus de leurs compétences en termes de planification et d'élaboration des documents stratégiques territoriaux, elles disposent d'une fine connaissance du contexte local.

Le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial

La mise en place de réseaux régionaux de conseillers techniques va ainsi permettre d'accompagner la montée en compétences de ces collectivités dans la phase amont de développement des projets. En avril dernier, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME avait lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à recruter, pour une période de trois ans renouvelable, des conseillers techniques à destination des territoires. Les collectivités de l'échelon communal (communes et EPCI) disposant de peu de moyens humains et situées en milieu rural sont concernées par cet accompagnement. Les conseillers techniques viendront appuyer les collectivités lors de projets éoliens ou photovoltaïques initiés par un développeur. Ils pourront notamment les sensibiliser sur le déroulé d'un projet d'énergie renouvelable, sur le rôle qu'elles peuvent y jouer et les moyens à leur disposition pour devenir le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial. Les conseillers techniques feront également le lien avec les stratégies de développement territoriales pour aider au positionnement de la collectivité et assurer que le projet s'inscrive bien dans ce cadre.

Parmi les lauréats de l'AMI annoncés par le ministère de la Transition écologique et l'ADEME

- Auvergne-Rhône-Alpes : Syndicat d'énergie SYDER, pour le compte de l'association TEARA regroupant les syndicats d'énergie d'AuRA ;
- Bretagne : Breizh ALEC, le Pôle Energie Bretagne et Atlansun ;
- Grand Est : Alter Alsace Energies, Lorraine Energies Renouvelables et Agence Locale de l'Energie et du Climat ALE 08 ;
- Nouvelle Aquitaine : Centre régionale des énergies renouvelables (coordinateur), Agence de Locale de l'énergie et du Climat et Citoyens en Réseau pour des EnR en Nouvelle Aquitaine (CIRENA) ;
- Pays-de-la-Loire : Syndicats d'énergie : SIEML (coordinateur), SYDELA, SYDEV et TE53 ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : Syndicats d'énergie : SDE 04, SYME 05 (coordinateur), SDEG 06, SMED 13, SYMIELEC 83 et SEV 84 ;
- Bourgogne-Franche-Comté : Alliance des syndicats d'énergie en lien avec la coopérative JURASCIC ;
- Hauts-de-France : CD2E et collège de 4 syndicats d'énergie dont FDE80 (pilote) ;
- Occitanie : Agence régionale énergie climat d'Occitanie (AREC), Territoire d'Energie Occitanie / SYADEN et association Energies Coopératives et Citoyennes Locales Renouvelables (ECLR) ;
- Guadeloupe : SEM Guadeloupe EnR ;
- Guyane : Collectivité Territoriale de Guyane ;
- Martinique : Collectivité Territoriale de Martinique ;

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

• Réunion/Mayotte : Syndicat d'électricité SIDELEC.

Au total, 26 postes seront déployés dans les territoires pour accompagner les collectivités. Les discussions se poursuivent avec les quatre régions n'ayant pas retenu de porteurs en 2021 (Centre-Val-de-Loire, Corse, Ile-de-France et Normandie). Des contractualisations sont envisagées d'ici la fin du premier semestre 2022.

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

pv magazine

www.pv-magazine.fr

Nomination des conseillers techniques régionaux dans le PV et l'éolien

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

17 Novembre 2021
Journalistes : **Gwénaëlle Deboutte**
Nombre de mots : **4005**
Valeur Média : **N.C.**

Nomination des conseillers techniques régionaux dans le PV et l'éolien

Les conseillers techniques choisis accompagneront les collectivités locales dans le développement des projets photovoltaïques et éoliens en mettant en place sur 3 ans des actions d'animation, de communication et de formation, assorties d'un reporting régulier.

Image : GD

A l'occasion de l'ouverture du Salon des Maires et des Collectivités Locales mardi 16 novembre 2021, le ministère de la Transition écologique et l'Ademe ont annoncé les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à recruter des conseillers techniques pour accompagner les collectivités dans le développement de leurs projets éoliens et photovoltaïques. Une animation nationale de ce réseau de conseillers sera mise en place au début de l'année 2022 et sera complétée par des formations afin que les conseillers soient rapidement opérationnels sur les territoires.

Les lauréats sont :

Auvergne-Rhône-Alpes : Syndicat d'énergie SYDER, pour le compte de l'association TEARA regroupant les syndicats d'énergie d'AuRA ;

Bretagne : Breizh ALEC, le Pôle Energie Bretagne et Atlansun ;

Grand Est : Alter Alsace Energies, Lorraine Energies Renouvelables et Agence Locale de l'Energie et du Climat ALE 08 ;

Nouvelle Aquitaine : Centre régionale des énergies renouvelables (coordinateur), Agence de Locale de l'énergie et du Climat et Citoyens en Réseau pour des EnR en Nouvelle Aquitaine (CIRENA) ;

Pays-de-la-Loire : Syndicats d'énergie : SIEML (coordinateur), SYDELA, SYDEV et TE53 ;

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Syndicats d'énergie : SDE 04, SYME 05 (coordinateur), SDEG 06, SMED 13, SYMIELEC

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 357605787

83 et SEV 84 ;

Bourgogne-Franche-Comté : Alliance des syndicats d'énergie en lien avec la coopérative JURASCIC ;

Hauts-de-France : **CD2E** et collège de 4 syndicats d'énergie dont FDE80 (pilote) ;

Occitanie : Agence régionale énergie climat d'Occitanie (AREC), Territoire d'Energie Occitanie / SYADEN et association Energies Coopératives et Citoyennes Locales Renouvelables (ECLR) ;

Guadeloupe : SEM Guadeloupe EnR ;

Guyane : Collectivité Territoriale de Guyane ;

Martinique : Collectivité Territoriale de Martinique ;

Réunion/Mayotte : Syndicat d'électricité SIDELEC.

Au total, 26 postes seront déployés dans les territoires pour accompagner les collectivités.

Les discussions se poursuivent avec les 4 régions n'ayant pas retenu de porteurs en 2021 (Centre-Val-de-Loire, Corse, Ile-de-France et Normandie). Des contractualisations sont envisagées d'ici la fin du premier semestre 2022.

La mise en place de réseaux régionaux de conseillers techniques va ainsi permettre d'accompagner la montée en compétences de ces collectivités dans la phase amont de développement des projets. En avril dernier, le ministère de la Transition écologique et l'Ademe avait lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à recruter, pour une période de 3 ans renouvelable, des conseillers techniques à destination des territoires. Les collectivités de l'échelon communal (communes et EPCI) disposant de peu de moyens humains et situées en milieu rural sont concernées par cet accompagnement.

Les conseillers techniques viendront appuyer les collectivités lors de projets éoliens ou photovoltaïques initiés par un développeur. Ils pourront notamment les sensibiliser sur le déroulé d'un projet d'énergie renouvelable, sur le rôle qu'elles peuvent y jouer et les moyens à leur disposition pour devenir le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial. Les conseillers techniques feront également le lien avec les stratégies de développement territoriales pour aider au positionnement de la collectivité et assurer que le projet s'inscrive bien dans ce cadre.

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **Economie - Services**

18 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **4476**
Valeur Média : **N.C.**

Recrutement de conseillers en région pour soutenir des projets ENR

Le ministère de la Transition écologique et l'Ademe ont profité du Salon des Maires et des Collectivités Locales ce mardi 16 novembre 2021 pour annoncer les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Cette initiative consiste à accompagner les collectivités dans le développement de leurs projets éoliens et photovoltaïques.

Au total, ce sont 26 postes de conseillers qui seront déployés. C'est l'issue du lancement en avril 2021 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) par le ministère de la transition écologique et de l'ADEME. Toutes les collectivités à l'échelon communal (communes et établissement public de coopération intercommunale) disposant de peu de moyens et situées en milieu rural sont concernées par cette initiative. Elle vise à accompagner les collectivités dans le développement de projet éoliens et photovoltaïques à l'aide de conseillers.

Les conseillers techniques pourront venir soutenir les collectivités lors de projets éoliens ou photovoltaïques lancés par un développeur. Leurs recrutements sont prévus pour une durée de 3 ans renouvelable. Leur rôle est de sensibiliser et de faciliter un projet d'énergie renouvelable en informant les collectivités sur le rôle qu'elles peuvent jouer et leurs moyens. Ils seront chargés de faire le lien entre les différentes stratégies de développement territoriales pour vérifier que le projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative.

Un rôle d'accompagnement

L'objectif étant d'accompagner la montée en compétences des collectivités en phase d'amont du développement des projets, et ce, par la mise en place de réseaux régionaux composés de conseillers techniques. Le but n'est donc pas de se passer des collectivités. Elles sont indispensables de par leur connaissance accrue du contexte local, leur capacité de planification et leur élaboration des documents stratégiques territoriaux. Une animation nationale des réseaux régionaux est prévue début 2022, complétée par des formations pour les conseillers. Cette initiative résonne avec le discours de Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. L'objectif final est de multiplier le nombre de projets par cinq pour atteindre le développement de 1000

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

projets d'ici à 2028.

Quatre régions sans porteurs

Le Centre-Val-de-Loire, la Corse, la Normandie et l'Ile-De-France sont les quatre régions n'ayant pas trouvé de porteurs en 2021. Cependant, les discussions continuent et des contractualisations sont envisagées aux environs du premier trimestre de 2022.

Les lauréats de l'AMI :

Auvergne-Rhône-Alpes : Syndicat d'énergie SYDER, pour le compte de l'association TEARA regroupant les syndicats d'énergie d'AuRA ;

Bretagne : Breizh ALEC, le Pôle Energie Bretagne et Atlansun ;

Grand Est : Alter Alsace Energies, Lorraine Energies Renouvelables et Agence Locale de l'Energie et du Climat ALE 08 ;

Nouvelle Aquitaine : Centre régionale des énergies renouvelables (coordinateur), Agence de Locale de l'énergie et du Climat et Citoyens en Réseau pour des EnR en Nouvelle Aquitaine (CIRENA) ;

Pays-de-la-Loire : Syndicats d'énergie : SIEML (coordinateur), SYDELA, SYDEV et TE53 ;

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Syndicats d'énergie : SDE 04, SYME 05 (coordinateur), SDEG 06, SMED 13, SYMIELEC 83 et SEV 84 ;

Bourgogne-Franche-Comté : Alliance des syndicats d'énergie en lien avec la coopérative JURASCIC ;

Hauts-de-France : CD2E et collège de 4 syndicats d'énergie dont FDE80 (pilote) ;

Occitanie : Agence régionale énergie climat d'Occitanie (AREC), Territoire d'Energie Occitanie/SYADEN et association Energies Coopératives et Citoyennes Locales Renouvelables (ECLR) ;

Guadeloupe : SEM Guadeloupe EnR ;

Guyane : Collectivité Territoriale de Guyane ;

Martinique : Collectivité Territoriale de Martinique ;

Réunion/Mayotte : Syndicat d'électricité SIDELEC.

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Presse écrite

COURRIER PICARD

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **265000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **22 novembre 2021 P.24**

Journalistes : **ALEXANDRE BOUDARD**

Nombre de mots : **568**

Valeur Média : **4084€**

FORUM

L'Energy Summit 2 de retour le 25 novembre au Quai de l'innovation... et en ligne

AMIENS La deuxième édition, après celle de 2019, du Amiens Energy Summit, en ligne cette année, aura pour objectif de débattre sur les enjeux de collecte, d'optimisation et de valorisation des données afin de rendre les territoires plus autonomes en énergie.

Amélie Lemoine, manager pôle marketing et communication à Amiens cluster, organise la deuxième édition du Amiens Energy Summit au Quai de l'innovation. (Photo DOMINIQUE TOUCHART)

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

COURRIER PICARD

L'Energy Summit 2 de retour le 25 novembre au Quai de l'innovation... et en ligne

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **265000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **22 novembre 2021 P.24**

Journalistes : **ALEXANDRE BOUDARD**

Nombre de mots : **568**

Valeur Média : **4084€**

ALEXANDRE BOUDARD

Annulée l'année dernière en raison de la crise sanitaire, la deuxième édition du Amiens Energy Summit sera organisée en ligne ce jeudi 25 novembre. Amiens cluster, plateforme collaborative sur l'innovation, organise la manifestation avec la Ville et Amiens Métropole, Wéo, l'Ademe et la Région des Hauts-de-France, notamment.

D'autres intervenants seront à la programmation comme Enedis (pour la gestion des données relatives à l'énergie en vue de l'autonomie énergétique) et le Mipih, data center de données de santé, raccordé au réseau de chaleur de la Ville dans lequel est injectée la chaleur produite par son data center.

« Le numérique est devenu un acteur incontournable de la transition énergétique et de nombreux acteurs sont déjà engagés dans cette démarche comme Enedis qui appuie la Ville d'Amiens dans la gestion de ses données pour l'efficacité énergétique avec son datalab et en vue du projet d'autonomie énergétique à l'horizon 2050 d'Amiens », indique Amiens cluster. Engie est également partie prenante dans l'objectif d'atteindre « une économie neutre en carbone par des solutions sobres en énergie et respectueuses de l'environnement ».

La manifestation Amiens Energy Summit 2, qui sera en ligne alors que les intervenants seront au Quai de l'innovation à Amiens, évoquera donc la gestion et la valorisation des données pour rendre les territoires autonomes en énergie. Trois tables rondes approfondiront cette thématique.

1 UNE OPTIMISATION DES DONNÉES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette première table ronde, organisée de 9 à 10 heures évoquera l'optimisation des données dans la transition énergétique des territoires.

Les intervenants seront Yves Delaby, directeur territorial Picardie d'Enedis, Bertrand Monthubert, président d'Occitanie Data, Mohammed Benlahsen, président de

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

COURRIER PICARD

L'Energy Summit 2 de retour le 25 novembre au Quai de l'innovation... et en ligne

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **265000**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **22 novembre 2021 P.24**

Journalistes : **ALEXANDRE BOUDARD**

Nombre de mots : **568**

Valeur Média : **4084€**

l'UPJV, Maïté Jaureguy-Naudin, directrice Data et Innovation chez RTE et Antoine Couret, président de Hub France IA.

2 UNE GESTION ET OPTIMISATION DES RÉSEAUX : STRATÉGIE ET VALORISATION ?

Cette deuxième table ronde, annoncée de 10 h 15 à 11 h 15 évoquera la gestion et l'optimisation des réseaux : quelle stratégie et valorisation des données ? Elle sera animée par Mostafa Lassik, directeur général du Mipih, Slawomir Pietrasz, expert en optimisation des réseaux chez Engie Lab-Crigen, François Austruy, directeur général à la SICAE de la Somme et du Cambraisis et François Marty, Business creation manager à Innoenergy.

3 UN USAGE DES DONNÉES AFIN D'ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

La troisième table ronde, de 11 h 30 à 12 h 30, portera autour de l'usage des données pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments avec Hervé Pignon, directeur régional de l'ADEME Hauts-de-France, Olivier Sichel, Directeur de la Banque des territoires, Vincent Aussilloux, chef de département économie chez France Stratégie et Michèle Debonneuil, économiste.

Dans l'après-midi, de 14 h 30 à 17 30, les webinaires évoqueront l'autoconommation avec Enedis, puis des projets colaboratifs du territoire avec le CD2E et le pôle MeEDEE et Total Énergies.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

Presse écrite

LE MONITEUR MATERIELS

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **26 novembre 2021**
Journalistes : **Élodie Cerqueira**
Nombre de mots : **1238**
Valeur Média : **N.C.**

Plateforme multiservices Cemex de Gennevilliers.

Les engins s'invitent dans le fluvial

Manutention. *Le transport des matériaux par voie d'eau a le vent en poupe. Une opportunité pour les matériels qui doivent s'adapter tant techniquement qu'écologiquement.*

« Longtemps, le fluvial a été considéré comme le parent pauvre des transports, pourtant, un bateau de 120 mètres c'est une file ininterrompue de 1,2 km de camions ! », déclare Florent Dupré, directeur du port de Villefranche-sur-Saône. Et parce que le transport fluvial offre la plus grande efficacité énergétique, il doit prendre sa part dans le report modal. Si depuis une trentaine d'années, il ne représente qu'à peine plus de 2 % du trafic, la loi Climat prévoit un doublement de ses parts modales à horizon 2030. Une augmentation de l'activité portuaire qui donne le sourire aux gestionnaires portuaires. De fait, dans le cadre de l'évacuation maîtrisée des déblais par voies navigables, la question de l'avenir des matériels de manutention et de leurs usages est posée. D'abord en accélérant le verdissement. Comment promouvoir sérieusement l'économie circulaire avec des engins émetteurs de CO_2 ? Ensuite en s'adaptant à la configuration des sites sur lesquels ils vont être exploités. « Sur notre port, nous avons un marnage de 6,60 mètres, les longueurs des flèches de nos pelles sont donc adaptées à notre environnement, explique Florent Dupré. Outre nos chargeuses et nos bandes transporteuses, nos pelles hydrauliques nous permettent le chargement et le déchargement des bateaux. » Le parc de Villefranche-sur-Saône compte, entre autres, des bennes preneuses, un crochet rotatif, un palonnier automatique et deux pelles Liebherr 944 de 40 tonnes. Mais l'investissement le plus important est l'achat d'une LH110, en décembre 2020, la plus grosse pelle livrée par Liebherr en France. Avec un poids en ordre de marche de 100 à 110 tonnes et une portée de 27 mètres, cette pelle répond aux besoins de souplesse et de flexibilité, indispensable à l'activité multiproduits du site. Quant aux bandes transporteuses, elles n'apportent pas une réponse tout à fait satisfaisante pour le chargement des déblais, a fortiori pour les quais de grande hauteur. En fonction du vent et du type de matériaux la manœuvre peut s'avérer impossible.

Vers des technologies vertes

Sur ses sites portuaires, l'exploitant Cemex ne les utilise pas : « Nous traitons beaucoup de terres excavées et des blocs de béton de démolition, elles ne se prêtent pas à ce type de manutention sur les quais. Sur des ports urbains, comme les nôtres, cela nécessiterait de grosses installations et donc de gros investissements alors que les pelles sont flexibles et mobiles », explique Alexandre Liégeon, directeur des activités portuaires Cemex. Une dizaine de chargeuses de 25 à 45 tonnes et 25 pelles hydrauliques de 40 à 50 tonnes, de 10 à 18 mètres de portée, avec godet preneur, de marque Sennebogen et Liebherr, constituent l'es-

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 9045212600502

Presse écrite

LE MONITEUR MATERIELS

Les engins s'invitent dans le fluvial

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **26 novembre 2021**
Journalistes : **Élodie Cerqueira**
Nombre de mots : **1238**
Valeur Média : **N.C.**

Un choix de matériel contraint par...

L'implantation

Les grands ports profitent de matériels plus grands, plus puissants. Ainsi, il n'est pas rare de trouver des portiques ou des grues fixes de très grande hauteur sur ces sites. Mais en zone urbaine, il n'est pas concevable d'installer ce type de matériel. Une contrainte supplémentaire à laquelle doivent faire face les gestionnaires dans leur stratégie logistique.

L'offre restreinte

Le choix de matériel électrique s'étoffe mais ne répond pas toujours aux besoins, ni aux attentes. Les nuisances générées par la manutention des déblais sont essentiellement les poussières et le bruit. Or, en zone urbaine, les matériels thermiques sont loin d'être les plus bruyants face à la circulation urbaine. De plus, le stockage de l'énergie est une réelle problématique, la tendance se profile donc plus vers le mix énergétique (matériels hybrides, biogaz, hydrogène).

Le surcoût

La location de matériels, qui permettrait d'éprouver certains matériels électriques avant un achat, n'est pas une solution adoptée par les gestionnaires. Face au surcoût de la location, l'achat-revente reste une stratégie plus adaptée.

sentiel du parc réparti sur les onze sites Cemex. Soucieux de renouveler régulièrementsa flotte de matériels de manutention, Cemex s'est tourné vers les technologies vertes. Cet exploitant a donc investi dans une pelle électrique dédiée au déchargement. « On prévoit d'acheter deux pelles électriques pour notre site de Point du Jour, en 2022. On pourra bouger le long du quai avec un système de rails et de câbles, se félicite Alexandre Liégeon. Nos sites parisiens sont exigus, nous pouvons donc utiliser des pelles branchées sur le réseau. » Bien évidemment, il est dommage qu'elles ne soient pas pourvues de batteries. « Ces machines demandent une énorme puissance et le modèle sur batterie n'existe pas encore », répond Alexandre Liégeon. Et quand le modèle existe, les gestionnaires restent prudents.

Préconiser plutôt que réglementer

À l'instar de Florent Dupré, qui s'est interrogé sur l'électrification lors de l'achat de la LH 110 : « Chaque fois que nous investissons dans un matériel, nous nous posons la question. Mais pour un tel engin, il fallait revoir toute notre infrastructure pour intégrer l'électricité, des investissements trop lourds pour une petite entité comme le port de Villefranche. Et l'autonomie n'était pas suffisante, compte tenu de notre activité. En revanche, nous envisageons d'installer des panneaux photovoltaïques afin d'électrifier notre parc de demain. Je suis aussi très attentif aux nouveautés à venir concernant l'hydrogène. » Les gestionnaires ont donc à cœur de s'inscrire pleinement dans la transition énergétique, mais que ce soit en matière de logistique ou d'équipement, de nombreux efforts restent à faire. Si la réglementation ne tranche pas sur les usages, les préconisations, notamment dans les marchés publics, sont désormais légion. Ainsi, le CD2E (Centre de développement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires), association qui accompagne et conseille les entreprises et les collectivités dans l'éco-transition, en région Hauts-de-France, a lancé en 2020 son site La Clause verte (www.laclauseverte.fr) afin de rendre les consultations plus vertueuses. « Il ne s'agit pas encore d'un verdissement massif des matériels de manutention, que ce soit sur les camions ou les grues. Mais des expérimentations sont en cours, constate Michaël Surelle, responsable achat public durable au CD2E. Qu'il s'agisse de manutention ou de transport en camion, il sera logique à l'avenir d'investir dans des flottes moins polluantes, reste à définir quelles technologies seront les plus adaptées. » Une volonté de verdissement des matériels de manutention portée aussi par les Voies navigables de France (VNF). « La mutation est aujourd'hui un vrai sujet. Le transport fluvial ce n'est pas seulement une péniche, la compétitivité se fait souvent à terre. Il faut être compétitif dans son matériel, dans la gestion du stock, son rendement et développer du service à valeur ajoutée. La tendance est lourde et inéluctable. On va voir ce que les constructeurs vont proposer », explique Nicolas Brutin, chef de la division ports, études gestion domaniale à la direction du développement de VNF. Les contours de la transition se dessinent doucement et pour accompagner le mouvement, VNF met l'accent sur les conditions d'attribution des sites portuaires. Nicolas Brutin constate volontiers « un mouvement de modernisation du matériel avec notamment des solutions électriques » et des critères de sélection dans le cadre des réattributions des contrats tenant compte de la protection de l'environnement. Un moyen d'influer sur les bonnes pratiques. Nicolas Brutin insiste : « Il faut adapter nos outils, nos façons de travailler car nos ports intérieurs sont souvent en limite directe des zones urbaines, les questions d'environnement et de nuisance - le bruit, les poussières... - sont centrales ! »

Élodie Cerqueira

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 9045212600502

Web

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr

Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **4322863**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

30 Novembre 2021
Journalistes : **Benjamin Dubrulle**
Nombre de mots : **5568**
Valeur Média : **14234€**

Visualiser l'article

Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt

La cité Barrois de Pecquencourt expérimente un nouvel isolant dans le cadre de son programme de réhabilitation de cité minière. Dans certains logements, le béton de chanvre remplace la traditionnelle laine de verre. Ses avantages sont multiples. Une filière pourrait se développer dans la région.

Dans certains logements réhabilités de la cité Barrois, le béton de chanvre remplace la traditionnelle laine de verre pour isoler les maisons. PHOTOS SEVERINE COURBE - VDNPQR

Pourquoi ce nouvel isolant ?

Traditionnellement, pour isoler une habitation, on utilise de la laine de verre. Un matériau qui a l'avantage d'être facile à utiliser. Il suffit de dérouler la bande et l'affaire est pliée. Sauf qu'il y a plusieurs inconvénients. Si le logement est humide, la laine de verre a tendance à se tasser et à créer des ponts thermiques. De plus, au bout d'une quarantaine d'années, il faut en général changer cette laine. Problème : elle n'est pas recyclable. **Le bailleur social Maisons et cités planche depuis cinq ans sur de nouveaux écomatériaux pour ses chantiers de construction ou de réhabilitation** . Objectif : trouver l'isolant biosourcé le plus fiable. « *On a fait des tests avec le métisse, le liège, la o uate* de *cellulose* , la laine de mouton, le lin, mais le béton de chanvre est le meilleur compromis pour nos logements en briques qui sont humides et énergivores », explique Franck Mac-Farlane, directeur du pôle recherche chez Maisons et cités.

Quels sont ses avantages ?

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr

Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **4322863**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

30 Novembre 2021
Journalistes : **Benjamin Dubrulle**
Nombre de mots : **5568**
Valeur Média : **14234€**

Visualiser l'article

La cité Barrois de Pecquencourt est en cours de réhabilitation avec 321 logements individuels à rénover dans le cadre de l'ERBM (Engagement pour le renouveau du bassin minier). Dans ce projet, Maisons et cités (accompagné par le CD2E) a souhaité expérimenter le béton de chanvre , ce nouveau système isolant (du chanvre associé à de la chaux), **dans 50 logements sur les 114 de la première tranche** . C'est sur les murs intérieurs donnant sur l'extérieur qu'est posé ce béton de chanvre sur une épaisseur de 12 cm. « *On a tout curé, tout nettoyé pour placer l'isolant sur le bâti originel* . » Les avantages de ce béton de chanvre sont multiples. **Il peut absorber l'humidité** . Pas inutile dans des logements miniers en briques. Ce matériau est reconnu pour sa capacité à favoriser les transferts de vapeur d'eau entre les murs et l'ambiance intérieure ce qui permet d'assainir des logements anciens. **La longévité de cet isolant est exceptionnelle** . On parle d'une centaine d'années contre une quarantaine pour la laine de verre. **Son pouvoir isolant est au top** . « *Dans nos réhabilitations, on était déjà plutôt bon pour l'hiver avec des matériaux isolants qui protégeaient du froid, mais là, en été, on arrive à garder la fraîcheur dans les maisons malgré de grosses températures en extérieur, et ça, avec le réchauffement climatique, c'est un bon point* . » Les premiers locataires ayant bénéficié de ce nouveau matériau sont ravis à l'image de ce couple. « *On allume qu'un seul chauffage et ça chauffe toute la maison* . » Au moment où les prix de l'énergie flambent, voilà une belle publicité pour le béton de chanvre. Si le béton de chanvre possède de nombreux avantages, son prix élevé constitue néanmoins un frein.

Quelles suites ?

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr

Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **4322863**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

30 Novembre 2021
Journalistes : **Benjamin Dubrulle**
Nombre de mots : **5568**
Valeur Média : **14234€**

Visualiser l'article

VDNPQR

Avec ces cinquante logements, Maisons et cités estime être en phase préindustrielle. **Le projet d'expérimentation baptisée « Pecquenchanvre » représente un montant d'investissement de 800 000 . Il s'étalera sur une période de deux ans, avec un rythme de six logements rénovés et livrés chaque mois.** Lors des prochaines phases de travaux de réhabilitation de la cité Barrois à Pecquencourt, d'autres logements bénéficieront de cette technique qui devrait concerner, au total, **115 logements sur les 321 réhabilités dans la cité** . Si l'expérimentation s'avère concluante, **Maisons et cités prévoit de rénover à terme 1 000 logements en faisant appel à ce matériau biosourcé.**

Une filière à développer

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr

Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **4322863**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

30 Novembre 2021
Journalistes : **Benjamin Dubrulle**
Nombre de mots : **5568**
Valeur Média : **14234€**

Visualiser l'article

Frédéric Motte, président de Rev3. - VDNPQR

La Région souhaite développer cet isolant biosourcé à grande échelle en **créant une filière régionale d'ici cinq ans.** Pour l'instant, pour se fournir en chanvre, c'est dans l'est de la France et dans le bassin parisien qu'il faut se rendre. Alors que la France est l'un des plus gros producteurs de chanvre au monde (avec près de 16 000 ha), **on ne trouve rien dans les Hauts-de-France** . Ou quasi rien. Il y en a un peu dans l'Aisne, mais c'est tout. « *La Région va mettre du pognon dans cette filière* , assure Amel Gacquierre, vice-présidente en charge de la politique de la ville et du logement. *On l'a déjà fait pour le lin, pour le chanvre, ça reste à faire* . » Et pour convaincre les agriculteurs de se lancer dans cette production, il faut leur assurer des débouchés sur du long terme comme ces chantiers de réhabilitation de logements. La culture du chanvre est très intéressante car elle ne nécessite aucun pesticide ni herbicide, très peu d'eau et se récolte chaque année. « *Le gâteau va encore grandir* », prédit Frédéric Motte, président de la mission Rev3, cet organisme qui fait rentrer la région depuis 2013 dans l'ère de la troisième révolution industrielle . Avec cette précision pas si inutile : **on ne parle pas ici de chanvre récréatif.**

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 358074814

Web

LA VOIX DU NORD

www.lavoixdunord.fr

Du béton de chanvre comme isolant thermique : une idée loin d'être fumeuse expérimentée à Pecquencourt

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**

Audience : **4322863**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

30 Novembre 2021

Journalistes : **Benjamin Dubrulle**

Nombre de mots : **5568**

Valeur Média : **14234€**

Visualiser l'article

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

LeJournaldesEntreprises

www.lejournaldesentreprises.com

Enquête Le marché immobilier lillois, nouvel eldorado des start-up de la "proptech"

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **52339**
Sujet du média : **Economie - Services**

30 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **10536**
Valeur Média : **197€**

Visualiser l'article

Enquête Le marché immobilier lillois, nouvel eldorado des start-up de la "proptech"

Depuis 2018, le marché immobilier lillois entame une ruée vers la "property tech" (ou proptech), ce mouvement de start-up qui réinventent les produits et services dans le secteur grâce au numérique.

Ce phénomène accélère en 2021, avec la multiplication des acteurs, des levées de fonds ou encore des outils d'accompagnement. Le rattrapage du retard accumulé ou le début d'un bel essor ?

Proptech, pour "Property Technology". Ce terme, qui n'existait pas il y a encore trois ans, est désormais installé dans le jargon économique, en particulier auprès des acteurs de l'immobilier. Les proptech, ce sont ces start-up qui veulent réinventer les usages traditionnels de l'immobilier en s'appuyant sur des produits et services innovants développés grâce au numérique. Depuis la conception et la construction, jusqu'à l'achat, la vente ou la location, en passant par la gestion : aucun pan des services immobiliers, résidentiel ou tertiaire, ne leur échappe.

Un secteur encore très cloisonné

Récentes, les proptech sont déjà légion dans certaines parties du globe, comme aux États-Unis. Le premier baromètre annuel de la proptech, publié en avril 2021 par l'école de commerce ESCP aux côtés de la principauté de Monaco, recense quelque 1 794 proptech dans le monde. Elles sont présentes dans près de 64 pays et, sans surprise, les États-Unis ont une longueur d'avance, avec 990 proptech. Si l'Union européenne occupe la deuxième place, la performance est bien moindre, avec 153 proptech.

Il faut dire qu'en Europe, comme en France, les proptech émergent depuis seulement trois ou quatre ans, contre une dizaine d'années pour les États-Unis. "L'immobilier français est un secteur très cloisonné, avec des métiers différents, de nombreuses contraintes juridiques, administratives ou techniques, qui ne facilitent pas l'innovation. Les entreprises immobilières ont surfé jusque-là sur une activité qui ne leur imposait pas de se réinventer. Ce n'est plus le cas", analyse Corentin Brabant, directeur du cluster régional Maille'Immo, dédié à l'innovation dans l'immobilier.

La proptech lilloise en ébullition

Lille suit donc la tendance nationale, avec une dynamique récente et des levées de fonds encore timides, plus timides en tout cas que dans des villes comme Paris, Lyon ou Nantes. Malgré un certain retard à l'allumage, le mouvement se met en marche. Depuis 2018, la métropole voit fleurir les nouveaux acteurs, qu'il s'agisse de créations sur ses terres ou d'implantations de jeunes sociétés nées ailleurs en France. L'année 2021 n'est pas en reste, avec plusieurs tours de table réalisés par la proptech lilloise, sans oublier le lancement en septembre de Prop3rty, le nouvel incubateur d'Euratechnologies, qui va proposer un accompagnement intensif sur douze mois.

Face à cette dynamique, une question se pose : en plus de rattraper le retard accumulé, la proptech peut-elle prendre son envol à Lille ? En tout cas, certains acteurs en sont déjà persuadés : "La dynamique immobilière à l'oeuvre à Lyon et à Nantes a certainement été un terreau plus favorable à la proptech mais Lille peut rattraper son retard, voire frapper fort. Nous avons une culture entrepreneuriale et industrielle élevée, des entreprises historiques et familiales qui veulent se réinventer, des friches et des quartiers à repenser et des outils comme Euratechnologies ou le CD2E (qui accompagne les projets des entreprises et collectivités régionales, notamment autour du bâtiment, sous le prisme de la transition écologique, NDLR)", souligne le directeur de Maille'Immo.

0isT09aoGIqljxhOyb0sAfzrY - -RRKEy7Z0wDt8o3UawXKnGytQm2vKkbiBaYWJNAInhBFUc4zg0aDSvWrE1O6wNDA3

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

LeJournaldesEntreprises

www.lejournaldesentreprises.com

Enquête Le marché immobilier lillois, nouvel eldorado des start-up de la "proptech"

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **52339**
Sujet du média : **Economie - Services**

30 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **10536**
Valeur Média : **197€**

Visualiser l'article

Par ailleurs, les acteurs ne ménagent pas leurs ambitions sur un marché naissant, où tout reste possible. Ainsi, après une vague de créations dès 2018 et à la faveur de la crise sanitaire qui a accéléré la digitalisation de l'immobilier, les entreprises du secteur se structurent et lèvent des fonds en espérant percer sur un marché français qui ne compte pas encore de leaders indétrônables. Richard Winckels illustre bien ce phénomène. En janvier 2020, il a créé la proptech lilloise Brik, dont la plateforme permet d'acheter, de piloter et de développer son patrimoine immobilier. Il a finalisé en septembre une levée de fonds de 1,5 million "pour accélérer en France, avant de conquérir l'Europe". Avec 6 000 investisseurs dans l'Hexagone, Brik pilote près d'un milliard d'euros de patrimoine immobilier. La proptech, qui comptera 25 collaborateurs d'ici la fin de l'année, vise "un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros en 2023, puis de 54 millions d'euros dès 2025".

Un terreau favorable

Pour concrétiser ces ambitions, Lille présente plusieurs atouts qui participent à faire grossir les rangs de son écosystème proptech. De quoi multiplier les chances de voir émerger un ou plusieurs champions. Parmi ces atouts, l'incubateur et accélérateur Euratechnologies. Julien Chenet, le cofondateur et dirigeant de Cautioneo (12 salariés), qui offre une solution en ligne de garantie et de caution entre locataire et propriétaire, en atteste : "Nous ne sommes pas originaires de Lille mais c'est là que nous avons choisi de créer notre entreprise. Nous n'envisagions pas de démarrer sans être accompagnés. Nous avons postulé auprès d'Euratechnologies, qui nous a suivis sur la phase de création puis d'accélération."

Les deux dirigeants portugais d'Houzing (3 salariés) ont, eux aussi, retenu Lille pour créer en 2018 leur agence immobilière digitale et 100 % intégrée dans une application. Une solution qu'ils veulent imposer en Europe. Anciens agents immobiliers "classiques", ces entrepreneurs n'avaient jamais conduit de projets professionnels à Lille jusque-là. "Lille a une position géographique idéale, à une heure de Paris, Londres ou Bruxelles. Ça facilite les déplacements, le rayonnement de l'entreprise en Europe mais aussi les recrutements. Le marché immobilier lillois est par ailleurs intéressant, avec un prix moyen des biens à 220 000 euros. Il y a beaucoup d'agences immobilières mais peu de services numériques, donc plus de chances pour nous. Et c'est un marché qui accepte bien les innovations et le numérique", résume João Pedro Pereira, codirigeant de Houzing.

Il arrive même que Lille séduise davantage les acteurs de la proptech que Paris. Si l'agence immobilière en ligne Zéfir (une trentaine de salariés), positionnée sur la vente instantanée de biens immobiliers, a installé son siège dans la capitale, c'est sur le marché lillois qu'elle a choisi de démarrer son activité en juillet 2020. Ses dirigeants, nordistes d'origine, ont été attirés par "un marché en croissance post-Covid, avec une plus grande recherche de biens en campagne ou de maisons avec un jardin". Guillaume Martin, cofondateur de Yuno (un salarié d'ici la fin de l'année), a lui aussi préféré Lille. Cette proptech accompagne les propriétaires bailleurs sur la performance de leurs investissements immobiliers et sur l'acquisition de biens. "Nous venons de transférer notre siège de Paris à Lille, notamment parce que les levées de fonds y sont plus faciles", indique le dirigeant qui vient de finaliser un tour de table de 200 000 euros, en amorçage, auprès de business angels, clients et influenceurs.

Le soutien des acteurs classiques de l'immobilier

Outre un terreau favorable et des investisseurs au rendez-vous, la proptech lilloise bénéficie aussi du soutien des grands acteurs classiques de l'immobilier. L'exemple le plus parlant est celui de Maille'Immo, une initiative sans équivalent en France. Fondée par le groupe de gestion de biens immobiliers nordiste Sergic en 2019, Maille'Immo est un cluster désormais soutenu par 21 entreprises partenaires (Vilogia, Dalkia, Rabot Dutilleul, Nacarat, Logista, etc.), qui mettent 90 salariés à sa disposition et un budget de fonctionnement de 350 000 euros en 2020. Quand Euratechnologies se positionne sur l'incubation de proptech, Maille'Immo intervient sur l'accélération. "Les groupes se nourrissent des innovations des jeunes entreprises et, en retour, ils leur offrent des lieux d'expérimentation de leur concept et souvent leur premier contrat. Notre accompagnement rassure aussi les investisseurs, explique Corentin Brabant. Nacarat a ainsi permis à la start-up Cozy Air de réaliser des tests de la qualité de l'air dans ses bureaux. Vilogia a proposé à Bioteos de tester son mur végétal connecté sur une de ses maisons vides, à Hem (Nord), etc."

0isT09aoGIqljxhOyb0sAfzrY - RRKEy7Z0wDt8o3UawXKnGytQm2vkKbiBaYWJNAInhBFUc4zg0aDSvWrE1O6wNDA3

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 358093890

Web

LeJournaldesEntreprises

www.lejournaldesentreprises.com

Enquête Le marché immobilier lillois, nouvel eldorado des start-up de la "proptech"

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **52339**
Sujet du média : **Economie - Services**

30 Novembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **10536**
Valeur Média : **197€**

Visualiser l'article

Les entreprises immobilières classiques ont d'ailleurs intérêt à soutenir ces jeunes pousses, car elles n'ont pas toujours de temps ou de moyens à consacrer à l'innovation : "Les investissements sont lourds et pas forcément inscrits dans les lignes budgétaires", souligne Corentin Brabant. De plus, Maille'Immo leur permet d'anticiper les grandes évolutions de leur marché : "Nous organisons des réflexions collectives sur les sujets qui vont bousculer nos métiers de l'immobilier, comme l'intelligence artificielle ou la blockchain".

Les proptech lilloises peuvent aussi compter sur la French Proptech Nord de France. Cette déclinaison d'un mouvement né en juin 2018 à Nantes a émergé il y a quelques mois à Lille. "Nous voulons fédérer les start-up, en organisant par exemple des rencontres tous les deux ou trois mois, pour mieux les flécher ensuite auprès des grands groupes immobiliers ou pour répondre de manière collective à des appels d'offres", décrit Julien Chenet, de Cautioneo, un des trois ambassadeurs nordistes de la French Proptech. Ce soutien des grands acteurs et cette volonté de structuration de la filière pourraient bien faire la différence pour la proptech lilloise. Car si ces jeunes entreprises affichent souvent une forte croissance, elles restent fragiles, sur un marché loin d'être mature, en France comme à Lille.

Le marché immobilier lillois séduit de plus en plus les acteurs de la proptech, avec des créations sur place ou l'implantation de start-up nées ailleurs en France. Photo : Elodie Soury-Lavergne/ Le JDE

0isT09aoGIqljxhOyb0sAfzrY - -RRKEy7Z0wDt8o3UawXKnGytQm2vkKbiBaYWJNAInhBFUc4zg0aDSvWrE1O6wNDA3

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 358093890

Presse écrite

ZEPROS METIERS BATI

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **750000**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **Decembre 2021 - janvier 2022 P.16**
Journalistes : **N.C.**
Nombre de mots : **351**
Valeur Média : **6200€**

LOOS-EN-GOHELLE

Inauguration de BâtiCité

Le centre de développement des éco-entreprises (CD2E) vient de fêter ses 20 ans d'existence et a inauguré pour l'occasion son démonstrateur autour du bâtiment durable. Baptisé BâtiCité, ce projet est né de l'existence du "théâtre de l'éco-construction", qui a guidé depuis 2012 les professionnels à travers le bâtiment durable, pour les sensibiliser et les aider à l'éco-réhabilitation. « *Cette fois-ci, c'est une autre ambition que vise BâtiCité* », selon son président Benoît Loison : « *Être un centre de référence et de ressources pour la construction et le bâtiment durables* ». Adoubé par Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, qui a loué « *l'approche pragmatique du CD2E* », ce lieu vise à délivrer toutes les ressources clés, les innovations, les bonnes pratiques dans le domaine du bâtiment durable, des énergies renouvelables et de l'économie circulaire et entend favoriser les échanges vertueux d'expériences entre les acteurs du secteur.

Destiné à accueillir les maîtres d'ouvrage publics et privés, les bailleurs, les responsables pédagogiques, mais aussi les étudiants en formation professionnelle ou générale, BâtiCité propose un parcours autour de ressources techniques visant à franchir le pas du bâtiment durable. « *Il y a 20 ans, lorsque le CD2E s'est lancé, on ne comprenait pas son langage ; aujourd'hui, c'est un langage commun* », a déclaré Hervé Pignon, directeur régional de l'Ademe Hauts-de-France, pour mieux traduire le côté précurseur du CD2E. Une belle leçon de résilience pour Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle et président sortant du CD2E : « *Ce n'est pas un hasard si on se trouve ici* », dit-il enrappelant le passé minier de la région et son envie d'aller de l'avant. Petit clin d'œil à l'histoire, le bâtiment dans lequel trône BâtiCité est l'ancienne salle des machines de la fosse 11/19, qui a été complètement restaurée pour l'occasion. ●

Autour de Benoît Loison, président du CD2E (au centre), les acteurs qui ont participé à l'élaboration de BâtiCité.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

244116/CD2E-MDIS 0336022600509

Presse écrite FRA

CFP CHAUD FROID PERFORMANCE

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **51000**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **Decembre 2021 P.6**
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **294**

Sommaire

Chantier . . . . . P. 52

Mini-DRV pour un hôtel Ibis Styles

Après un an et demi d'études et de travaux, l'hôtel Ibis Styles de Fougères dans l'Ille-et-Vilaine a ouvert ses portes fin septembre. Les 57 chambres de l'hôtel sont chauffées ou rafraîchies par 5 mini-DRV Panasonic. L'accueil, le restaurant et les salles de séminaire le sont également par deux autres appareils de ce type.

Technique . . . . . P. 55

Douze enseignements à connaître (1 à 4)

Ventilation double flux en rénovation

Cet article est extrait d'un rapport élaboré par l'Agence Qualité Construction (AQC), le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) et Ville et Aménagement Durable dans le cadre du dispositif REX Bâtiments Performants. Le choix de la VMC double flux se fait notamment en cas de rénovations très performantes d'un point de vue énergétique. Son efficacité est associée en particulier à une bonne étanchéité à l'air du bâti, mais aussi à la possibilité, pour certaines installations double flux, de pouvoir moduler les débits selon l'usage et l'occupation d'un bâtiment non-résidentiel.

Sur le marché . . . . . P. 59

Instruments de mesure et d'analyse

Connectivité, électronique, laser... Les instruments de mesure et d'analyse ne cessent d'embarquer toujours plus de technologies innovantes. Indispensables pour s'assurer de la bonne tenue des paramètres essentiels au bon fonctionnement des installations, ils permettent d'être réactif en cas de dysfonctionnement et, de ce fait, de mettre en place rapidement les actions correctives. Tour d'horizon de ce qui existe actuellement sur le marché.

Réglementation . . . . . P. 62

- Les Bordereaux Fluides Frigorigènes obligatoires dès juillet 2022
- DPE : des retouches au sujet des méthodes de calcul
- Biogaz : évolution du cadre réglementaire
- EnR innovantes : modalités des appels à projets
- Précisions concernant le contrôle des CEE
- Nouvel arrêté tarifaire pour le photovoltaïque

Produits du mois . . . . . P. 64

ABONNEZ-VOUS À CFP*
* CHAUD • FROID • PERFORMANCE
Scannez directement ce code

voir aussi p. 23

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

LES CAHIERS TECHNIQUES DU BÂTIMENT

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **73000**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **Decembre 2021 - janvier 2022 P.8**
Journalistes : **F.G.**
Nombre de mots : **112**

Le béton de chanvre, un atout en réhabilitation ?

Après une série d'études, le bailleur social Maisons & Cités, avec l'accompagnement du CD2E, a reconnu le béton de chanvre comme matériau biosourcé le plus adapté à la réhabilitation de son parc d'habitations sur le bassin minier des Hauts-de-France. L'opération Pecquenchanvre, lancée fin novembre, a pour but de prouver la faisabilité et l'intérêt d'un usage massif du béton de chanvre, en étudiant la rénovation de 50 logements de la cité Barrois, à Pecquencourt (59), sur une période de deux ans. Grâce à cette expérimentation, Maisons & Cités souhaite créer une véritable filière du chanvre à usage du BTP dans les Hauts-de-France. À suivre.

© Maisons & Cités

F.G.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

CFP CHAUD FROID PERFORMANCE

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **51000**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

Edition : **Decembre 2021**
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **1496**

Douze enseignements à connaître (1 à 4)

Ventilation double flux en rénovation

Cet article est extrait d'un rapport élaboré par l'Agence Qualité Construction (AQC), le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) et Ville et Aménagement Durable dans le cadre du dispositif REX Bâtiments Performants. Le choix de la VMC double flux se fait notamment en cas de rénovations très performantes d'un point de vue énergétique. Son efficacité est associée en particulier à une bonne étanchéité à l'air du bâti, mais aussi à la possibilité, pour certaines installations double flux, de pouvoir moduler les débits selon l'usage et l'occupation d'un bâtiment non-résidentiel.
Retrouvez dans le prochain numéro de CFP quatre nouveaux «Enseignements à connaître» du dispositif REX BP de l'AQC.

1. ELOIGNER LA PRISE D'AIR DE TOUTE SOURCE DE POLLUTION

CONSTAT

La prise d'air de la CTA est proche de zones polluées : trafic routier, espace fumeur du bâtiment, végétation, sous-sol, ventilation naturelle des parkings, etc.

PRINCIPAUX IMPACTS

- Risque pour la qualité de l'air intérieur, car les polluants (biologiques, chimiques ou physiques) et les odeurs peuvent pénétrer dans le bâtiment.
- Surconsommation énergétique : l'encrassement des filtres génère une forte perte de charge compensée par le ventilateur du caisson de ventilation pour assurer un débit constant.
- Surcoût lié à un entretien et changement des filtres plus important.

ORIGINE

- Non prise en compte des risques d'introduction de polluants extérieurs dans le système de ventilation lors de l'implantation de la prise d'air en phase conception.

Solutions correctives

- Déplacer la prise d'air neuf.
- Réaménager les espaces à proximité de la prise d'air neuf pour en éloigner les sources de pollution.

Bonnes pratiques

- Réaliser une analyse environnementale du site, puis déterminer l'emplacement le plus opportun, de manière à éviter l'entrée de polluants (industriels, naturels, thermiques...) dans le bâtiment.
- S'il y a lieu, éloigner la prise d'air neuf du bâtiment en la positionnant dans une zone à l'écart des sources de pollutions et des rejets d'air vicié.
- Proscrire les prises d'air neuf proches du sol, surtout dans les situations à potentiel radon élevé.

(Suite au dos)

La prise d'air est située au-dessus de l'espace fumeur. Les fumées de cigarette entrent dans le bâtiment. ©AQC

La prise d'air neuf au sol est obstruée par des feuilles et détritus. ©AQC

244116 CD2E-MDIS - CISION 0971922600503

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

La prise d'air de la ventilation double flux est située au niveau du sol dans une cour de récréation. La poussière mise en suspension lors des jeux des enfants encrasse très rapidement les filtres de la CTA. ©AQC

Références :

NF DTU 68.3 Travaux de bâtiment – Installations de ventilation mécanique.
Règlement sanitaire départemental.
Ventilation double flux – performances et retours d'expériences. Rapport RAGE 2015.

2. LIMITER ET CALORIFUGER LES INSTALLATIONS DE LA VENTILATION SITUÉES HORS VOLUME CHAUFFÉ

CONSTATS

- La centrale ainsi que les gaines de soufflage et de reprise situées hors du volume chauffé ne sont pas correctement calorifugées.
- La longueur des gaines calorifugées en extérieur est très importante.

PRINCIPAL IMPACT

- Diminution de l'efficacité énergétique de l'installation due aux déperditions énergétiques au niveau des gaines et, le cas échéant, de la centrale.

ORIGINES

- Choix du positionnement de la CTA et des réseaux à l'extérieur par simplicité et manque de connaissance sur le réel impact en termes de performance sur les systèmes.
- Non-respect des exigences réglementaires en termes de valeur minimale de résistance thermique R du calorifuge des gaines, et/ou mauvaise mise en œuvre de celui-ci.

Solutions correctives

- Installer un calorifugeage continu autour des gaines de ventilation hors volume chauffé et respectant une résistance thermique suffisante (minimum 0,6 m².K/W pour l'air neuf et l'air rejeté et minimum 1,2 m².K/W pour l'extraction et le soufflage hors volume chauffé).
- Fixer les isolants de manière continue et adaptée, en suivant les prescriptions des fabricants.

Bonnes pratiques

- Privilégier au maximum l'installation de la ventilation dans le volume chauffé, en anticipant le passage des réseaux.

Lorsqu'une installation dans le volume chauffé n'est pas possible :

- Limiter au maximum les longueurs de gaines des réseaux de soufflage et de reprise situées hors volume chauffé.
- Assurer sa pérennité par une protection double peau de type capotage aluminium, protégeant l'isolant rapporté, sans omettre les trappes de visites.
- En tertiaire, si l'isolant doit être rapporté, privilégier une entreprise possédant une certification de calorifugeur.

Références :

NF DTU 68.3 Travaux de bâtiment – Installations de ventilation mécanique.
Règlement sanitaire départemental.
Règlementation thermique 2012.

Sur cette gaine située en volume non chauffé, le calorifugeage est défectueux sur toute la longueur. Ceci entraîne des déperditions. ©AQC

L'échangeur de la double flux est positionné en extérieur et impose des longueurs de gaine hors volume chauffé importantes. Le calorifugeage même performant ne permet pas de compenser les pertes thermiques. ©AQC

Le calorifugeage des gaines est en double peau donc protégé des UV, des intempéries et des oiseaux, assurant une pérennité dans la performance thermique du système. Les longueurs de gaines en extérieur sont relativement courtes. ©AQC

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

3. PRÉVOIR EN CONCEPTION DES DÉBITS DE VENTILATION COHÉRENTS AVEC L'OCCUPATION FINALE

CONSTAT

• Les hypothèses d'occupation prises lors de la phase conception ne correspondent pas à l'occupation effective après livraison.
N.B. : les cas les plus fréquemment rencontrés mettent en avant des situations où l'occupation est sous-évaluée en phase conception. La présente analyse porte donc uniquement sur ces cas de figure.

PRINCIPAL IMPACT

• Risque pour la qualité de l'air intérieur, car le renouvellement d'air, défini en fonction d'hypothèses d'occupation sous-évaluées, est insuffisant par rapport à l'occupation réelle des locaux.

ORIGINES

• Défaut de programmation : le maître d'ouvrage n'a pas bien évalué son besoin ou sa demande n'est pas claire dans le cahier des charges.
• Défaut de conception : manque de coordination entre les acteurs (maître d'ouvrage, bureaux d'études, gestionnaire).
• Défaut d'utilisation : les espaces ne sont finalement pas utilisés comme ils l'auraient dû l'être.

Solution corrective

• Augmenter les débits de soufflage en revoyant les réglages de la CTA si cela est envisageable (dimensionnement des réseaux aérauliques, capacité de la centrale et terminaux permettant des débits plus importants), et ajuster en conséquence les débits d'extraction.

Bonnes pratiques

• Inviter la MOA à définir précisément ses besoins pour concevoir un bâtiment adapté.
• Mettre en place dès la conception un échange continu entre les acteurs, afin d'identifier au plus tôt les usagers et retenir les meilleures hypothèses d'occupation.
• Installer un registre motorisé fonctionnant sur détection de CO_2 qui permet d'adapter le débit en fonction de l'occupation réelle (à condition que l'effectif n'aille pas au-delà de la plage de fonctionnement).

Références

NF DTU 68.3 Travaux de bâtiment – Installations de ventilation mécanique.
Règlement sanitaire départemental.
Code du travail.

Cet espace est occupé par de nombreux bureaux alors qu'il a été dimensionné pour être une zone de passage. Les débits de ventilation sont insuffisants par rapport à cet usage. ©AQC

4. ASSURER UNE BONNE DIFFUSION DE L'AIR

CONSTAT

• Les occupants ressentent des courants d'air et un inconfort acoustique au niveau des bouches d'insufflation.

PRINCIPAL IMPACT

• Risque d'obturation des diffuseurs ou de modification des réglages de la CTA voire son arrêt. Le renouvellement d'air serait alors insuffisant engendrant un risque de dégradation de la QAI.

Dans cette classe, le nombre d'élèves a été sous-estimé lors de la conception du système de ventilation. Le taux de confinement dans la classe en période d'occupation, représenté ici par le taux de CO_2 (1 758 ppm), est important. ©AQC

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Technique

ORIGINES

Défauts de conception :
- La diffusion de l'air n'a pas été étudiée en conception.
- Mauvais choix des diffuseurs.

Défauts de réalisation :
- Non-respect des prescriptions
- Absence ou mauvaise réalisation de l'équilibrage.

Solutions correctives

- Remplacer les diffuseurs d'air pour qu'ils soient adaptés à l'usage.
- Vérifier l'équilibrage des débits et des vitesses d'air d'insufflation et effectuer les réglages le cas échéant.

Bonnes pratiques

- Réaliser une étude détaillée de diffusion de l'air type CFD (prenant en compte les débits, les vitesses d'air, la portée des flux, les températures, l'utilisation, la présence éventuelle d'obstacles comme des poutres...) afin d'identifier la position des bouches et le choix des diffuseurs.
- Limiter la vitesse de soufflage dans les zones d'occupation conformément à la norme ISO 7 730.

Réaliser l'équilibrage du système de ventilation lors de la mise en service.

- Mesurer les vitesses d'air en sortie de bouches d'insufflation, en se basant sur le PV exhaustif de DOE.

Références

«Solution de diffusion d'air en ventilation double flux dans l'habitat», Rapport RAGE 2014

NF EN ISO 7 730 – Ergonomie des ambiances thermiques – Détermination analytique et interprétation du confort thermique par le calcul des indices PMV et PPD et par des critères de confort thermique local.

NF EN 16 798.1 – Performance énergétique des bâtiments – ventilation des bâtiments.

La vitesse omnidirectionnelle de l'air est mesurée à plus de 1,6 m/s à proximité du lit d'un internat, qui n'est pas utilisé en raison de l'inconfort. ©AQC

Dans cette école, une partie de la grille d'insufflation a été obturée car un courant d'air gênant était ressenti par les occupants. ©AQC

Présence d'une bouche à effet coanda dans une chambre. Le flux d'air est dirigé le long du plafond et aucune gêne n'est ressentie par les usagers. ©AQC

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

Techni.Cités

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **108147**
Sujet du média : **Politique**

Edition : **Decembre 2021 P.42**
Journalistes : **Géraldine Langlois**
Nombre de mots : **669**

pratique

Travailler avec...

Le CD2E

Le CD2E accompagne les collectivités, les bailleurs, les entreprises et les porteurs de projets dans leur transition vers des pratiques et un modèle économique plus écologiques. Cette structure pionnière fête cette année ses vingt ans. Détails avec sa directrice, Frédérique Seels.

Quels sont les champs d'action du CD2E ?
Le Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires – CD2E – est un accélérateur de la transition écologique dans les Hauts-de-France. Aujourd'hui, nous distinguons trois grands champs d'action : le bâtiment durable, car le bâtiment est le second secteur émetteur de CO_2, les énergies renouvelables et les filières de matériaux biosourcés locaux. Nous développons aussi notre accompagnement dans le domaine de la qualité de l'air intérieur et de l'eau. L'eau va être un gros problème au regard de la transition écologique, dans la construction, qui consomme beaucoup d'eau, mais aussi dans l'urbanisme, avec les îlots de chaleur.

© CD2E
Frédérique Seels
Directrice du CD2E

« La transition écologique doit répondre à une réalité objective »

À quels besoins des collectivités le CD2E répond-il ?
Pendant plusieurs années, le besoin portait sur la prise de conscience de la transition écologique. Aujourd'hui, les collectivités nous disent « on a envie d'y travailler mais aidez-nous à le faire ». Elles ne veulent plus seulement rénover des bâtiments, par exemple, mais rénover avec des matériaux biosourcés et locaux. Nous sommes là pour les aider techniquement, dans la définition de leurs priorités, leurs démarches, la réalisation de leur projet, et dans la mise en œuvre, à toutes les étapes, de leur stratégie, y compris au niveau de l'évaluation ou de la communication. Nous pouvons aussi les aider à prioriser leurs projets. L'accompagnement peut consister à aider à écrire le cahier des charges techniques, à accéder à des matériaux biosourcés, à choisir des entreprises pour réaliser les opérations mais aussi à former des entreprises et leurs collaborateurs à de nouvelles pratiques. Ensuite, nous évaluons les résultats. La transition écologique, il faut que ça réponde à une réalité objective.

Quelles sont les modalités d'accompagnement du CD2E auprès des collectivités ?
Pour être accompagnées par le CD2E, les collectivités doivent être adhérentes. Le montant de l'adhésion dépend de la taille de la collectivité, en nombre d'habitants. Le package de l'adhésion Territoire+ comprend trois séquences pour travailler à la définition du projet de la collectivité et de son plan d'action. Si elle souhaite aller plus loin, l'accompagnement sur les opérations choisies peut se poursuivre sous la forme de prestations, à partir d'une convention détaillée sur l'action qui sera menée, l'appui qui sera réalisé et peut impliquer une ou plusieurs personnes, etc. L'objectif, c'est de former les acteurs des collectivités pour que, lors du projet suivant, nous ne soyons pas là de bout en bout. Il y a une dimension tutorale et de transmission de compétences dans l'appui du CD2E. Dès que la maturité est là, nous nous en allons. L'adhésion donne droit aussi à la participation à des ateliers, à des événements et à des réductions sur des formations.

Sur quels types de projet le CD2E accompagne-t-il les collectivités ?
Nous travaillons avec de nombreuses collectivités : la Métropole européenne de Lille (MEL), le Grand Amiénois, le Pôle métropolitain de l'Artois, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, etc. Nous accompagnons par exemple une collectivité sur l'utilisation des énergies renouvelables pour chauffer l'ensemble de ses piscines. Une autre sur la rénovation de bâtiments publics ou la réduction de la consommation énergétique de ses zones d'activité. Nous accompagnons à Lille un projet de rénovation thermique des foyers individuels et à Amiens l'expérimentation de construction d'une crèche en paille. Les bailleurs sociaux de leur côté ont l'obligation de rénover leurs bâtiments. Nous accompagnons ainsi Maisons et cité (entreprise d'habitat social du bassin minier du Pas-de-Calais, ndlr), et le bailleur social SIA, par exemple, qui ont décidé de rénover les logements avec des produits biosourcés, du chanvre pour le premier, du lin et de la laine de bois pour l'autre. |
Propos recueillis par Géraldine Langlois

Contact :
Tél. : 0321130680.

244116 CD2E-MDIS - CISION 7470032600524

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

Techni.Cités

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **108147**
Sujet du média : **Politique**

Edition : **Decembre 2021 P.5**
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **243**

actus
6 **Toutes les infos** du clubtechnicites.fr
12 **Enjeux** Quelles énergies dans les territoires en 2050 ?
15 **À l'affiche** Vos événements et rendez-vous à ne pas manquer

dossier 17
Déchets
L'avenir du tri est dans la rue

technique

perspective
24 **Projet** Les conséquences des nouvelles REP
26 **Étude** Les Scot peinent à intégrer les enjeux de la biodiversité
27 **Innovation** Un procédé naturel contre l'érosion du littoral

39 **Le saviez-vous ?** Les Fiches pratiques techniques du mois

ingénierie
28 **Risques naturels** Intégrer le risque de coulée d'eau boueuse dans les PLUi
30 **Transports** Comment lancer son plan de mobilité simplifié
32 **Biodiversité-énergie** Concilier la rénovation des bâtiments et la faune sauvage
34 **Climat** La Saône sonne l'alerte
36 **Finances** Clermont-Ferrand : un budget plus vert et social
37 **Énergie** Narbonne se chauffe au solaire
38 **Mobilité** L'Hérault fait rimer routes et biodiversité

pratique
40 **Dix conseils pour** Transformer un immeuble de bureaux en logements
42 **Travailler avec** Le CD2E
44 **Produits nouveaux** Les dernières nouveautés sélectionnées pour vous

réglementation
47 **Le billet du mois** Zonages tarifaires : mode d'emploi
48 **Analyse juridique** Pouvoir adjudicateur ou entité adjudicatrice ?
50 **Analyse juridique** Éoliennes : les compétences des collectivités
52 **Veille juridique** Lois, décrets et circulaires - Jurisprudences et réponses ministérielles

carrière
60 **Vos métiers** Les services d'eau en régie recrutent
62 **Étude de cas** La fin des élus bâtisseurs ?
64 **Cas de jurisprudence** Quelles épreuves pour accéder au grade d'ingénieur ?
65 **Offres d'emploi**

revue de presse
70 Il faut veiller à ce que la loi Agec ne soit pas dévoyée
72 Le top 6 de l'innovation managériale

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Web

www.batiweb.com

Le béton de chanvre débarque dans les Hauts-de-France

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **97742**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

1 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **6268**
Valeur Média : **330€**

Visualiser l'article

Le béton de chanvre débarque dans les Hauts-de-France

Bailleur social présent dans les Hauts-de-France, Maisons & Cités lançait « Pecquenchanvre », une expérimentation de réhabilitation au béton de chanvre, ce lundi 29 novembre. L'opération vise la rénovation de 50 logements de la cité Barrois à Pecquencourt (59), grâce à ce matériau. Un objectif croisant l'urgence de construire vert, mais aussi de développer une filière chanvre dans la région.

Lundi 29 novembre, l'expérimentation « Pecquenchanvre » était inaugurée par Jean-François Campion, directeur général de Maisons & Cités, et Frédérique Motte, conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale et président de la mission Rev3, organisme soutenant la révolution industrielle en Hauts-de-France.

6 logements rénovés au béton de chanvre par mois

Lancée cet été, l'opération consiste à réhabiliter 50 logements de la Cité Barrois à Pecquencourt (59) en deux ans, à raison de 6 logements par mois. Comment ? En recourant au béton de chanvre, solution d'isolation développée depuis les années 90, mais encore sous-estimée selon une récente étude menée par le Cerema .

Le matériau s'insère peu à peu dans différentes applications : papeterie, cosmétique, élevage, alimentation, plasturgie mais aussi la construction. Associé à la chaux et appliquée en bloc comme par projection, le chanvre présente plusieurs avantages : résistance au feu , durée de vie jusqu'à 100 ans, mais aussi isolation acoustique et thermique dans le logement.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Application du béton de chanvre par projection - Source photo : Maisons & Cités

« *Le recours au béton de chanvre comme isolant thermique assure une température ambiante idéale dans mon habitat. A la mi-novembre, je n'ai toujours pas allumé le chauffage* », témoigne Corinne Sevin, bénéficiaire de l'opération Pecquenchanvre, dont le premier logement a été livré début septembre.

Tant de qualités environnementales normées , qui attirent Maisons & Cités. Le bailleur social n'est pas à son premier coup d'essai dans l'emploi d'isolants alternatifs pour rénover ses habitats. Constitué de 64 000 logements, principalement de maisons individuelles et présent à 95 % dans les Hauts-de-France, ce parc a participé à différentes opérations de réhabilitation avec cette matière.

Fonder une filière du béton de chanvre en Hauts-de-France

Après Réha-futur 1 en 2015, Réha-futur 2 entre 2017 et 2020, Réno-chanvre en 2020, le projet Pecquenchanvre tend à affirmer l'intérêt du béton de chanvre, en particulier dans le bassin minier. Il intègre ainsi l'ambition globale de Maisons & Cités, si l'expérimentation est concluante, de rénover à termes 1000 logements grâce à ce matériau biosourcé. Soutenu par le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) et la cabinet Ōpun, l'opération cache d'autres promesses pour le territoire régional.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

www.batiweb.com

Le béton de chanvre débarque dans les Hauts-de-France

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **97742**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

1 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **6268**
Valeur Média : **330€**

Visualiser l'article

Dans la cité Barrois à Pecquencourt (59), le projet Pecquenchanvre rénove beaucoup de maisons individuelles - Source photo ; Maisons & Cités

« *Nous devons faire en sorte que les entreprises s'approprient la technique d'isolation en béton de chanvre et qu'ils aient des automatismes comme avec les techniques d'isolation courante* s », développe témoigne Nicolas Guezel, responsable du pôle Bâtiment Durable du CD2E.

« *En développant une filière du chanvre à l'échelle régionale, on construit une filière de réorientation pour des milliers d'emplois peu qualifiés dont les métiers pourraient se trouver menacés dans les années à venir par le développement du digital et de l'intelligence artificielle* », complète Loïc Bordais, du cabinet Ōpun.

Objectifs partagés par la Région de Hauts-de-France, qui adoptait en 2018 une feuille de route autour de la bioéconomie. Elle subventionne ainsi l'expérimentation Pecquenchanvre, dans le cadre de l'appel à projets Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle (Fratri).

L'opération intègre de cette façon l'Engagement pour le renouveau du bassin minier (ERBM), qui prévoit, depuis 2018, la rénovation de 20 000 logements, d'ici dix ans. Fonder une filière solide du chanvre dans les Hauts-de-France dans cinq ans est aussi une autre priorité du programme, alors que la matière est peu présente dans la région. Sa production est réduite, pour l'heure, à 160 Ha cultivés dans l'Aisne.

Le béton de chanvre, un enjeu écologique, technique, économique et social

L'intervention du CD2E dans l'expérimentation Pecquenchanvre est cruciale, de sa collaboration avec la coopérative agricole Noriap pour développer la culture du chanvre, à la conception d'une formation avec les Compagnons du Devoir pour

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

sensibiliser les professionnels du BTP. L'enjeu est important d'autant que malgré toutes ses vertus environnementales, le béton de chanvre présente une contrainte et pas des moindres : son prix, trop élevé.

« *Il faut leur montrer que le modèle peut être rentable. C'est en créant le marché que l'on parviendra à rendre ce matériau compétitif et à oeuvrer pour la transition écologique du territoire* », souligne Jean-François Campion.

D'un montant d'investissement de 800 000 €, le projet Pecquenchanvre devra aussi prouver son efficacité. D'abord écologique, déterminée prochainement par une étude menée par le Cerema, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France ainsi que l'Université Catholique de Lille. L'évaluation technique du projet, elle, sera assurée par le CSTB, qui se concentrera sur la performance énergétique, la qualité de l'air intérieur que le confort thermique et acoustique, optimisés par le béton de chanvre.

Le tout complété par une étude sociologique pour analyser les pratiques et le ressenti des occupants de Pecquenchanvre. Reste donc à savoir si le béton chanvre permettra de remplir les objectifs de la RE2020 en termes de construction neuve, comme de la loi Climat & Résilience , préconisant la rénovation de passoires énergétiques.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

BATITODAY

www.bati-today.com

Béton de chanvre : Maisons & Cités lance une expérimentation sur 50 logements

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **1506**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

2 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **666**
Valeur Média : **1€**

Visualiser l'article

Béton de chanvre : Maisons & Cités lance une expérimentation sur 50 logements

Menée avec le soutien du CD2E et du cabinet OPUN, cette opération porte sur la réhabilitation de 50 logements de la Cité Barrois à Pecquencourt à l'aide du béton de chanvre, et entend prouver la faisabilité d'un usage massif de ce matériau biosourcé. Objectif : encourager le développement d'une filière du chanvre à usage du BTP dans les Hauts-de-France et accompagner la transition écologique du territoire. Les travaux qui ont débuté cet été se poursuivront jusque fin 2022.PDF (355.66 Ko)
Télécharger

COMMUNIQUE DE PRESSE
29 NOVEMBRE 2021

MAISONS & CITÉS LANCE L'EXPÉRIMENTATION PECQUENCHANVRE, UNE ÉTAPE VERS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DU CHANVRE À USAGE DU BTP DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

UN PROJET PILOTE EN FRANCE

BÂTIR UNE FILIÈRE RÉGIONALE DU BÉTON DE CHANVRE D'ICI 5 ANS

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

L'Observateur

www.lobservateur.fr

Pecquencourt : le béton de chanvre testé pour isoler les logements de la cité Barrois

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **138429**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

3 Decembre 2021
Journalistes : **Paul Sion**
Nombre de mots : **5425**
Valeur Média : **453€**

Visualiser l'article

Pecquencourt : le béton de chanvre testé pour isoler les logements de la cité Barrois

Douaisis A ne pas louper dans le Douaisis Ostrevent

Maisons et Cités teste actuellement le béton de chanvre comme matériau d'isolation à l'occasion de la rénovation de 50 logements cité Barrois. Avec Pecquenchanvre, l'ambition est de lancer une filière régionale.

C'est avec l'espoir d'en finir avec la dépendance au pétrole, que le bailleur Maisons & Cités a décidé de tester un nouvel isolant pour ses logements : une couche de 12 centimètres de béton de chanvre. Un matériau bio sourcé bien meilleur pour la planète que les pétrosourcés comme la laine de verre. L'essai a commencé à l'occasion de la rénovation de la cité Barrois à Pecquencourt au printemps. 50 logements sont pour l'instant concernés. A terme, si l'essai est concluant, 115 des 321 logements en question pourraient être isolés avec ce matériau.

Les avantages du chanvre

Le chanvre a été choisi car il présente de multiples avantages. Il absorbe mieux l'humidité de ces maisons en briques. Il est moins perméable à la chaleur en été et au froid en hiver. Il est aussi beaucoup plus durable et reste efficace 100 ans alors que la laine minérale perd ses propriétés au bout de 15 ans. " On va diminuer la facture énergétique et rendre du pouvoir d'achat aux habitants souligne Frédéric Delannoy, président de la communauté de communes Coeur d'Ostrevent. Autre fait notable, le chanvre agit comme un répulsif naturel contre les rongeurs. Cette plante a aussi été choisie car sa culture est mieux

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 358214905

Web

L'Observateur

www.lobservateur.fr

Pecquencourt : le béton de chanvre testé pour isoler les logements de la cité Barrois

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **138429**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

3 Decembre 2021
Journalistes : **Paul Sion**
Nombre de mots : **5425**
Valeur Média : **453€**

Visualiser l'article

implantée en France que le lin, une autre plante dont on parle beaucoup et qui a l'avantage d'être cultivée dans le Nord. Le chanvre lui est plutôt cultivé dans l'est de la France et dans le bassin parisien. Mais justement, avec cette expérimentation, Maisons & Cités a l'ambition de lancer une véritable filière régionale du chanvre impliquant agriculteurs, entreprises, formateurs... " Nous voulons faire du bassin minier un bassin chanvrier annonce Franck Mac Farlane, directeur du pôle recherche Maisons & Cités. A noter que le BTP n'utilise que 15 % de la plante (une partie de la tige plus exactement). La graine, elle, peut être utilisée pour la cosmétique. Le chanvre est aussi performant pour l'automobile. La Ford T était d'ailleurs fabriquée au début du 20e avec de la fibre de chanvre. " Il y a un vrai enjeu de relocalisation. Pour le lin, c'est déjà en cours. Pour le chanvre, tout est à faire annonce Amel Gacquerre, vice présidente à la Région en charge de la politique de la ville et du logement. L'utilisation du chanvre est en effet très nouvelle en Hauts-de-France. Même si comme souvent, on fait du neuf avec du vieux. " C'est un peu le même principe que les maisons en torchis. De toute façon, quand on parle développement durable, on finit souvent par s'inspirer des méthodes d'antan estime Franck Mac Farlane.

Le maire de Pecquencourt, Joël Pierrache

Maisons & Cités est accompagnée dans cette expérimentation par les experts de CD2E, centre de de déploiement de l'éco-transition, mais aussi par la Région dans le cadre de sa mission Rev3 (la troisième révolution industrielle), présidée par Frédéric Motte. Ce dernier a un leitmotiv : " entrainer notre région dans la décarbonation et il trouve l'application parfaite avec Pecquenchanvre. CD2E et Maisons & Cités ont déjà testé le béton de chanvre à l'occasion de Réha Futur 1 (réhabilitation de la maison de l'ingénieur à Loos-en-Gohelle) et de Réha Futur 2 (6 maisons individuelles à Liévin et Loos en Gohelle) mais Pecquenchanvre, avec ses 50 logements, est un véritable " tournant grandeur nature, qui fera très surement des petits. Une autre opération de ce type est déjà prévue à Onnaing.

F. Delannoy interpelle l'Etat

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

L'Observateur

www.lobservateur.fr

Pecquencourt : le béton de chanvre testé pour isoler les logements de la cité Barrois

Famille du média : **PQR/PQD (Quotidiens régionaux)**
Audience : **138429**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

3 Decembre 2021
Journalistes : **Paul Sion**
Nombre de mots : **5425**
Valeur Média : **453€**

Visualiser l'article

Le président de la communauté de communes Coeur d'Ostrevent Frédéric Delannoy regrette l'actuel manque d'implication de l'État dans l'Engagement pour la rénovation du Bassin Minier (ERBM) pourtant signé par celui-ci avec les collectivités et les bailleurs en 2017. " On est en panne sur les financements. Aujourd'hui les crédits ne sont pas ouverts pour financer les opérations intégrées (ndlr : en gros tout ce qui entoure les logements : voirie, espaces verts...). Il faut que l'État prenne sa part .

Le béton de chanvre

Il s'agit d'un mélange d'eau, de chaux et de chènevotte (partie de la tige de chanvre une fois que la fibre est retirée). La chaux et l'eau sont mélangées dans une bétonnière puis sont projetées en simultané avec une certaine quantité de chanvre.

Le béton dit " projeté est très efficace car il remplit totalement les interstices. En hiver, on utilisera plutôt des blocs de chanvre car la voie humide n'est pas adaptée au froid. L'utilisation du béton de chanvre sur le site de Pecquencourt représente un surcoût d'environ 8000 € par rapport à la laine de verre. Mais l'un des objectifs de la création d'une filière régionale est bien de le réduire progressivement. Cela se fera au travers des tests avec les entreprises, de l'identification des économies possibles techniquement, de la formation des compagnons dans les entreprises....

A Pecquencourt, Maisons et Cités et CD2E ont installé une Chanvribox, une sorte de laboratoire d'apprentissage pour maitriser le béton de chanvre. Ainsi, les salariés des entreprises Moretti et Septentrional, engagées sur le chantier de la Cité Barrois, sont formés directement sur place par des Compagnons.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 358214905

Web

Maisons & cités lance l'expérimentation PECQUENCHANVRE

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

3 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **4640**
Valeur Média : **N.C.**

batiBTP
Les produits, services et nouveautés du BTP

www.batibtp.fr

Visualiser l'article

Maisons & cités lance l'expérimentation PECQUENCHANVRE

1ère étape vers le développement d'un filière du chanvre à usage du BTP dans les Hauts-de-France.

Ce lundi 29 novembre 2021, Jean-François Campion, Directeur Général de Maisons & Cités et Frédérique Motte, Conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale et Président de la mission Rev3, lançaient officiellement l'expérimentation ' Pecquenchanvre '. Menée avec le soutien du CD2E et du cabinet OPUN, cette opération porte sur la réhabilitation de 50 logements de la Cité Barrois à Pecquencourt à l'aide du béton de chanvre, et entend prouver la faisabilité d'un usage massif de ce matériau biosourcé. Objectif : encourager le développement d'une filière du chanvre à usage du BTP dans les Hauts-de-France et accompagner la transition écologique du territoire. Les travaux qui ont débuté cet été se poursuivront jusque fin 2022.

Le recours aux matériaux biosourcés pour l'amélioration thermique des logements devient une problématique majeure pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. En effet, la baisse des factures énergétiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre face au dérèglement climatique constituent une priorité pour les bailleurs sociaux.

Depuis plus de cinq ans, Maisons & Cités est engagé dans une réflexion autour d'une alternative aux isolants classiques dans le cadre de la rénovation de son parc de logements. Après plusieurs expérimentations menées dans le bassin minier à travers les opérations Réafutur 1 & 2, ainsi que Rénochanvre, le bailleur a reconnu le béton de chanvre comme biomatériaux d'avenir, notamment dans le cadre de la rénovation d'habitations en briques, dominantes sur le territoire des Hautsde-France.

UN PROJET PILOTE EN FRANCE

D'un montant d'investissement de 800 000 ?, le projet Pecquenchanvre constitue une nouvelle étape dans ce cheminement. Sur une période de 2 ans, 50 logements de la Cité Barrois à Pecquencourt seront ainsi rénovés en utilisant du béton de chanvre, à un rythme de 6 logements livrés chaque mois. Une étude scientifique sera menée en parallèle par le CEREMA, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France et l'Université Catholique de Lille afin de mesurer l'efficacité de la démarche écologique de l'opération. En complément, une étude sociologique sera réalisée afin d'analyser les pratiques et le ressenti des occupants. Pour l'heure, les retours des 1ers habitants ayant regagné leur logement rénové sont prometteurs : ' Le recours au béton de chanvre comme isolant thermique assure une température ambiante idéale dans mon habitat. A la mi-novembre, je n'ai toujours pas allumé le chauffage ', témoigne Corinne Sevin, bénéficiaire de l'opération Pecquenchanvre.

Si l'expérimentation est concluante, Maisons & Cités prévoit de rénover, à terme, 1000 logements en faisant appel à ce matériau biosourcé : un défi ambitieux et inédit de la part d'un bailleur social à travers l'Hexagone.

BÂTIR UNE FILIÈRE RÉGIONALE DU BÉTON DE CHANVRE D'ICI 5 ANS

Soutenue par la région dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle Rev3 et accompagnée par le CD2E et le cabinet ÖPUN, ce projet s'intègre par ailleurs dans une démarche plus globale baptisée ' Hauts-de-Chanvre ', qui tend à initier la création d'une filière du béton de chanvre dans les Hauts-de-France d'ici 5 ans.

Le développement d'un marché du chanvre et d'une filière régionale de culture et de transformation constituerait en effet un formidable vecteur de développement économique pour les Hauts-de-France. Dans le Bassin minier, la naissance de cette filière pourrait s'accompagner du développement d'unités de préfabrication en local et ainsi générer de nouveaux emplois. De quoi contribuer à la renaissance de ce territoire.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Mais pour y parvenir, le chemin est encore long et nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire, tous secteurs confondus. Pour ce faire, Maisons & Cités travaille en étroite collaboration avec le CD2E, aussi bien sur les aspects de développement de la culture du chanvre sur le territoire que de la formation des entreprises de BTP à son usage.

' Il faut leur montrer que le modèle peut être rentable. C'est en créant le marché que l'on parviendra à rendre ce matériau compétitif et à oeuvrer pour la transition écologique du territoire ', analyse Jean-François Campion, Président de Maisons et Cités.

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

www.constructioncayola.com

Maisons & Cités lance une expérimentation en béton de chanvre

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **53614**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

6 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **4560**
Valeur Média : **169€**

Visualiser l'article

Maisons & Cités lance une expérimentation en béton de chanvre

Le 29 novembre dernier, Jean-François Campion, Directeur Général de Maisons & Cités et Frédérique Motte, Conseiller régional délégué à la transformation de l'économie régionale et Président de la mission Rev3, ont lancé l'expérimentation «Pecquenchanvre». Menée avec le soutien du CD2E et du cabinet Opun, cette opération porte sur la réhabilitation de 50 logements de la Cité Barrois à Pecquencourt à l'aide du béton de chanvre, et entend prouver la faisabilité d'un usage massif de ce matériau biosourcé.

L'objectif est d'encourager le développement d'une filière du chanvre à usage du BTP dans les Hauts-de-France et accompagner la transition écologique du territoire. Les travaux qui ont débuté cet été se poursuivront jusque fin 2022. Le recours aux matériaux biosourcés pour l'amélioration thermique des logements devient une problématique majeure pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. En effet, la baisse des factures énergétiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre face au dérèglement climatique constituent une priorité pour les bailleurs sociaux. Depuis plus de cinq ans, Maisons & Cités est engagé dans une réflexion autour d'une alternative aux isolants classiques dans le cadre de la rénovation de son parc de logements. Après plusieurs expérimentations menées dans le bassin minier à travers les opérations Réafutur 1 & 2, ainsi que Rénochanvre, le bailleur a reconnu le béton de chanvre comme biomatériaux d'avenir, notamment dans le cadre de la rénovation d'habitations en briques, dominantes sur le territoire des Hauts-de-France.

Un projet pilote en France

D'un montant d'investissement de 800 000 €, le projet Pecquenchanvre constitue une nouvelle étape dans ce cheminement. Sur une période de 2 ans, 50 logements de la Cité Barrois à Pecquencourt seront ainsi rénovés en utilisant du béton de chanvre, à un rythme de 6 logements livrés chaque mois. Une étude scientifique sera menée en parallèle par le Cerema, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France et l'Université Catholique de Lille afin de mesurer l'efficacité de la démarche écologique de l'opération. En complément, une étude sociologique sera réalisée afin d'analyser les pratiques et le ressenti des occupants. Pour l'heure, les retours des 1 ers habitants ayant regagné leur logement rénové sont prometteurs : « *Le recours au béton de chanvre comme isolant thermique assure une température ambiante idéale dans mon habitat. A la mi-novembre, je n'ai toujours pas allumé le* chauffage », témoigne Corinne Sevin, bénéficiaire de l'opération Pecquenchanvre. Si l'expérimentation est concluante, Maisons & Cités prévoit de rénover, à terme, 1000 logements en faisant appel à ce matériau biosourcé : un défi ambitieux et inédit de la part d'un bailleur social à travers l'Hexagone.

Bâtir une filière régionale du béton de chanvre d'ici 5 ans

Soutenue par la région dans le cadre de la Troisième Révolution Industrielle Rev3 et accompagnée par le CD2E et le cabinet Öpun, ce projet s'intègre par ailleurs dans une démarche plus globale baptisée « Hauts-de-Chanvre », qui tend à initier la création d'une filière du béton de chanvre dans les Hauts-de-France d'ici 5 ans. Le développement d'un marché du chanvre et d'une filière régionale de culture et de transformation constituerait en effet un formidable vecteur de développement économique pour les Hauts-de-France. Dans le Bassin minier, la naissance de cette filière pourrait s'accompagner du développement d'unités de préfabrication en local et ainsi générer de nouveaux emplois. De quoi contribuer à la renaissance de ce territoire. Mais pour y parvenir, le chemin est encore long et nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire, tous secteurs confondus. Pour ce faire, Maisons & Cités travaille en étroite collaboration avec le CD2E, aussi bien sur les aspects

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **53614**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

6 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **4560**
Valeur Média : **169€**

www.constructioncayola.com

Visualiser l'article

de développement de la culture du chanvre sur le territoire que de la formation des entreprises de BTP à son usage. « *Il faut leur montrer que le modèle peut être rentable. C'est en créant le marché que l'on parviendra à rendre ce matériau compétitif et à oeuvrer pour la transition écologique du territoire* », conclut Jean-François Campion, Président de Maisons et Cités.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

GreenUnivers

www.greenunivers.com

L'agenda de la transition énergétique

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **31867**
Sujet du média : **Energie-Environnement**

10 Decembre 2021
Journalistes : **Victor Cormier**
Nombre de mots : **2579**
Valeur Média : **66€**

Visualiser l'article

L'agenda de la transition énergétique

Décembre

13
The Smart Grid as Digital Superhero leading the Energy Transition , MOST, en ligne

14
4ème Rencontre Ecotech Innovation Energie , Pexe, Paris
Salon BePOSITIVE, Lyon
Colloque annuel de l'Union française de l'électricité , Paris

Informations

Janvier 2022

10
H2 Entreprises Conférence nationale hydrogène renouvelable , Institut Orygeen, Paris

12
Assises Nationales des Déchets , Nantes
Électrification de la chaleur, opportunités et cas concrets en industrie , ATEE, en ligne

13
Galette de la transition énergétique franco-allemande , Ofate, Paris

18
Préventica Sud-Ouest , Toulouse

25
CEE 5 ème période, quelles évolutions ? , ATEE, en ligne

26
Meet4Hydrogen (2/2) , Capenergies, Toulon

27
Le rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsable , CEE EVE et Ademe, Paris

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

CD2E-MDIS 358457322

Février 2022

1 Le salon euro-méditerranéen de la croissance bleue , Euromaritime, Marseille

10 **Time to Change, Forum Climat Energies & Finance durable , GreenUnivers Option Finance, Deauville**

23 Le solaire thermique dans les stratégies de chaleur durable , CD2E, Loos-en-Gohelle

Mars 2022

9 Emissions des projets éoliens terrestres : balisage nocturne, impact sonore et radars , Ofate, en ligne

15 JRI Biogaz Méthanisation , ATEE, Lyon

29 Le grand défi écologique , Ademe, Paris

31 EnerJ-meeting , Paris

Avril 2022

7 Réseaux de chaleur et transition EnR en France et en Allemagne , Ofate, Lieu à définir

13 Mix.E : Salon mix énergétique neutre en carbone , Lyon

Mai 2022

15 Modèles d'affaires des installations PV avec stockage , Ofate, Lieu à définir.

24 Financement des EnR , Ofate, Lieu à définir

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Juin 2022

7 European Mobility Expo , Paris
8 Expobiogaz , Bordeaux
14 EnviroPro GrandOuest , Angers
Centrales PV et aménagement du territoire , Ofate, lieu à définir

Septembre 2022

22 Salon de l'immobilier bas carbone , Paris

Novembre 2022

15 EnviroPro Grand Est , Nancy

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

Liberté Hebdo

libertehebdo.fr

Un nouveau parcours pour le secteur du bâtiment

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**
Audience : **1664**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

13 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **1933**
Valeur Média : **3€**

Visualiser l'article

Un nouveau parcours pour le secteur du bâtiment

L'ambition est de permettre aux professionnels du bâtiment « de comprendre les enjeux, de s'informer, de se former et surtout de trouver les clés pour agir concrètement en faveur du bâtiment durable

» explique Benoît Loison, président du CD2E (Création et développement d'éco-entreprises) lors de l'inauguration de Bâticité . Il s'agit de faire de ce lieu un véritable outil d'animation, de vulgarisation et d'expertise pour l'ensemble du secteur de l'éco-construction. Pour y parvenir, tout un parcours a été aménagé dans un grand espace permettant d'aborder cinq thématiques qui vont de la prise de conscience à l'éco-construction, à la matériauthèque, aux énergies renouvelables et aux achats publics durables. De nombreux outils (écrans tactiles, textes explicatifs) permettent de comprendre les enjeux du secteur et l'espace matériauthèque vient compléter le tout avec la mise en place de quatre types de construction (en taille réelle) mettant en avant les techniques passives, de rénovation permanente, d'isolation chanvre ou encore d'isolation paille. Différents produits innovants sont également présentés ayant un faible impact sanitaire, environnemental, et permet à chacun de prendre connaissance des données techniques. « Cette exposition répond à une ambition de transformer le secteur du bâtiment en un secteur durable » poursuit le président. La région Hauts-de-France est particulièrement concernée par ces enjeux, sachant que près de 40% des logements sont des passoires thermiques. « Il faut donc réhabiliter qualitativement et durablement » insiste le président du CD2E. Portée par le CD2E, cette exposition a été rendue possible grâce au soutien d'autres partenaires engagés dans cette dynamique tels que REV3 et la turbine de l'éco-transition avec le Pôle métropolitain de l'Artois.

05Ofaq7KyrDdCPTxlrAlhU4E-IlbwhMN5qfLTXhgga9suyeWgucfPGgOV_H3lfn3w7OcNFl3UBkKRPrEg4MkzUwNDlj

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

Liberté Hebdo

libertehebdo.fr

L'éco-transition passe à une vitesse supérieure

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**
Audience : **1664**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

13 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **3663**
Valeur Média : **5€**

Visualiser l'article

L'éco-transition passe à une vitesse supérieure

Il y a vingt ans, parler de transition écologique, de développement durable ou encore évoquer le réchauffement climatique était quelque chose de très mal vu. Établir un lien entre écologie et économie était impossible. Et pourtant, nous l'avons fait.

» Jean-François Caron rappelle les difficultés et préjugés lorsqu'il a imaginé la création d'une structure au service de l'éco-transition. Pour le maire de Loos-en-Gohelle, ancien conseiller régional (vice-président en charge du développement durable, délégué à la Troisième révolution industrielle et à la transformation écologique), ce fut tout un parcours du combattant pour convaincre, alors que pour lui il était clair que c'était une nécessité « il fallait faire avancer notre société sur un nouveau modèle économique basé sur la sobriété énergétique, l'utilisation de nouvelles énergies, d'éco-matériaux et d'une économie circulaire ». Une économie verte devait émerger et renforcer l'image du Nord-Pas-de-Calais en pleine crise économique, sociale et environnementale.

Aujourd'hui, le CD2E (Création et développement d'éco-entreprises) fête ses vingt ans, et au cours de cette période il a été « la démonstration unique. Une nouvelle version 2.0 de l'éco matériau » sou- ligne son président Benoît Loison. Pour souffler les vingt bougies, la journée du 28 septembre a été marquée par l'inauguration de Bâticité, et des rencontres avec les professionnels des différentes filières ainsi que des échanges et des témoignages sur le rôle, les activités du CD2E, l'éco-transition. Il s'agissait par ailleurs de se projeter dans les prochaines années avec, pour l'occasion, un passage de témoin: Jean-François Caron laissait sa place à Benoît Loison au titre de président. Le CD2E a surtout joué un rôle « collectif », faire émerger de nouveaux acteurs et les faire travailler ensemble. C'est ainsi qu'a été créé le collectif paille. Pour Isabelle Bardy, le CD2E « a permis d'établir une feuille de route pour le développement. Un facilitateur en quelque sorte » pour valoriser au niveau régional une matière qui ne l'était pas. Le collectif a pu « faire évoluer la technique, former des opérateurs, développer la recherche. Cet isolant représente 10% de production de paille de la région ». Ce rôle d'intermédiaire a été profitable pour le collectif des acteurs du passif. Pour Nicolas Gantier, « nous avons fait la promotion des constructions passives. Les-Hauts de-France arrivent au premier rang par le nombre de maisons passives construites en France ». Lorsqu'on évoque la revalorisation de sous-produits, Christophe Deboffe, président de Neo Eco retrace le chemin parcouru en dix ans pour valoriser les sédiments en matériaux nouveaux. Sur un volume annuel de 55 millions de tonnes, seuls 10% sont revalorisés. L'idée est de faire de la déconstruction une reconstruction, et les exemples sont de plus en plus fréquents d'entreprises qui réutilisent leurs matériaux. L'objectif des prochaines années est la neutralité carbone et pour Hervé Pignon, directeur régional de l'ADEME « il y a un rétro calendrier à créer et la totalité des acteurs doivent le faire. Seule solution pour que l'objectif de 2050 soit atteint ». Si la priorité reste le bâtiment, de nouvelles pistes seront à explorer et développer au cours des prochaines années. Il faut « se resynchroniser » ajoute Frédérique Seels, directrice du CD2E et surtout passer à une étape de « massification » pour que le développement puisse se généraliser encore plus.

08cB9zh6KvLkU9V7vYkU_QvqEEiO3g7k0B5Ckf_Ry-_iJLcOgJYIHWJznqzpHukb3BQgk2dGVJCNBqYEOArz-2QMDRh

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Web

Liberté Hebdo

libertehebdo.fr

L'éco-transition passe à une vitesse supérieure

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**
Audience : **1664**
Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

13 Decembre 2021
Journalistes : **N.C**
Nombre de mots : **3663**
Valeur Média : **5€**

Visualiser l'article

08cB9zh6KvLkU9V7vYkU_QvqEEiO3g7k0B5Ckf_Ry-_iJLcOgJYIHWJznqzpHukb3BQgk2dGVJCNBqYEOArz-2QMDRh

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de propriété intellectuelle.

Presse écrite FRA

GEROSCOPIE POUR LES DECIDEURS EN GERONTOLOGIE

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **25000**
Sujet du média : **Médecine**

Edition : **Decembre 2021**
Journalistes : **Catherine Maisonneuve**
Nombre de mots : **1314**

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Habitat inclusif : une circulaire interministérielle appuie sur le starter

Une circulaire adressée aux préfets et aux ARS fixe une feuille de route pour le plan interministériel de développement de l'habitat inclusif en mettant l'aide à la vie partagée au cœur du dispositif. Un focus sur la démarche « Bien vieillir dans les petites villes de demain » souligne l'enjeu pour l'aménagement du territoire.

L'équipe d'Ama Vitae devant les deux maisons mitoyennes de Villeneuve-d'Ascq.

L'habitat inclusif est une offre prometteuse entre le logement ordinaire et l'hébergement en institution pour les personnes âgées ou en situation de handicap. La loi Elan du 23 novembre 2018 lui a donné une définition légale avec l'emboîtement de deux codes : le Code de l'action sociale et des familles et le Code de la construction et de l'habitation. Elle a aussi créé un forfait pour l'habitat inclusif (FHI) destiné à financer le projet de vie sociale et partagée et élargi le périmètre des conférences des financeurs à l'habitat inclusif. Enfin, le cadre juridique a été complété par un décret et un arrêté du 24 juin 2019.

En 2020, les crédits en faveur du soutien à l'habitat inclusif ont permis de financer 310 projets d'habitat inclusif pour 2936 personnes. Timide, trop timide pour le Gouvernement, qui a alors missionné Denis Piveteau et Jacques Wolfrom pour élaborer une stratégie de déploiement à grande échelle. Leur rapport[1] remis le 26 juin 2020 dessine le modèle d'un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale (Hapi) et sert de boussole au comité de pilotage du plan interministériel de développement de l'habitat inclusif installé le 24 février 2021. Une de leurs propositions phares a aussitôt été concrétisée dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 : la création d'une nouvelle aide à la vie partagée (AVP), appelée à se substituer au FHI.

L'aide à la vie partagée au cœur du dispositif

Les premiers travaux du comité viennent de se traduire par une circulaire interministérielle[2] mise en ligne le 25 octobre qui donne aux préfets et aux directeurs généraux d'agence régionale de santé la feuille de route de cette période qualifiée de « starter » par le Gouvernement.

Ce plan met l'AVP au cœur du dispositif. Le financement de cette aide individuelle concourant à solvabiliser les locataires d'habitat inclusif repose sur les conseils départementaux. Elle est directement versée à la personne morale chargée d'assurer le projet de vie sociale et partagée (« porteur de projet ») : association, entreprise privée, mutuelle, bailleur social, collectivité locale… Elle finance l'animation (rémunération d'un professionnel) et la coordination du projet de vie sociale ou la régulation du « vivre ensemble ».

Pour les projets, existants ou nouveaux, identifiés en 2021 et 2022, les conseils départementaux pourront bénéficier d'un soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) à hauteur de 80 % sous condition d'un accord-cadre État/département/CNSA. La Gironde et la Meurthe-et-Moselle ont signé un tel accord et une demi-douzaine d'autres départements sont en passe de le faire. En 2021, une enveloppe de 4,5 millions d'euros permettra de financer 400 projets pour 2 800 habitants. Par ailleurs, la circulaire confirme le rôle central du parc locatif social, avec deux leviers à actionner : les « logements-foyers non ESMS » qui ont évolué vers une catégorisation PA/PH (au sein des résidences sociales), et les programmes dits « article 20 de la loi ASV du 28 décembre 2015 » (accessibles et attribués en priorité). Dans le neuf, pas trop de difficultés, dans l'existant en revanche le montage des projets reste très complexe. On n'est pas loin du parcours du combattant ! Mètres carrés à dédier au projet de vie sociale et partagée, problèmes juridiques de colocation

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

GEROSCOPIE POUR LES DECIDEURS EN GERONTOLOGIE

Habitat inclusif : une circulaire interministérielle appuie sur le starter

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Mensuelle**
Audience : **25000**
Sujet du média : **Médecine**

Edition : **Decembre 2021**
Journalistes : **Catherine Maisonneuve**
Nombre de mots : **1314**

ou sous-location à régler, et surtout différents financements à mobiliser, la réglementation peine à s'adapter au modèle habitat inclusif… L'annexe n° 3 de la circulaire fait utilement le point avec un tableau récapitulatif non moins utile !
Dans ce secteur encore trop atomisé, l'association H@pi que viennent de créer la fondation des Petits Frères des Pauvres, le groupe Caisse des dépôts et le réseau de l'Habitat partagé et accompagné (Hapa) devrait se révéler d'un recours précieux pour les porteurs de projet – elle lancera une plateforme numérique au cours du 1er trimestre 2022.

Bien vieillir dans les « petites villes de demain »

Outre l'autonomie, l'habitat inclusif est aussi un enjeu transversal aux politiques du logement et de l'aménagement des territoires. D'ailleurs l'Agence nationale de la cohésion des territoires va jouer un rôle moteur dans son déploiement.
Une première cible pour le Gouvernement : les 1 600 communes qui sont entrées dans le programme « Petites villes de demain » (PVD) – elles comptent une moyenne de 12,6 % de plus de 75 ans, contre 9,4 % sur le plan national.
En raison de l'intérêt manifesté par de nombreux élus sur le sujet, la démarche « Bien vieillir dans les PVD » a été lancée pour soutenir des stratégies de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs adaptées aux besoins et aspirations actuels et futurs des personnes en perte d'autonomie : habitats, services, parcours de santé, commerces, mobilités, culture et citoyenneté active. L'objectif fixé est de permettre l'émergence et la concrétisation de 500 opérations d'habitat inclusif jusqu'à 2026.
À l'occasion de la rencontre nationale Petites Villes de demain du 25 octobre, Jacqueline Gourault ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, ont annoncé un appel à manifestation d'intérêt permanent autour de l'habitat inclusif. Cent premières collectivités bénéficieront en 2022 de 1,5 millions d'euros dédiés à l'accompagnement en ingénierie pour démarrer et développer leur projet.

Catherine Maisonneuve

1. « Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous », urlz.fr/dowe
2. Circulaire interministérielle n° DGCS/SD3A/DHUP/DGCL/2021/191 du 6 septembre 2021 relative au plan interministériel de développement de l'habitat inclusif, urlz.fr/gKMa

3 questions à Frédérique Seels, vice-présidente à l'autonomie des seniors du conseil départemental du Nord

Le Nord devient pionnier dans l'aide à l'habitat inclusif, pourquoi ?
Nous accompagnons depuis 2015 les projets innovants d'habitat qui offrent un vrai choix de vie aux Nordistes âgés ou en situation de handicap. Le soutien d'un accompagnement de proximité est essentiel pour ceux qui ne veulent plus vivre seuls ni dans un cadre institutionnel. Aujourd'hui, 356 Nordistes ont déjà fait ce choix de l'habitat inclusif. Nous voulons continuer cette ambition politique et le Nord fait partie des départements pilotes qui vont financer l'aide à la vie partagée (AVP) dans sa phase de prégénéralisation. Nous allons bientôt signer l'accord officiel.

En quoi consiste le financement ?
La CNSA prend en charge 80 % de l'AVP plafonnée à 8 000 euros par an et par locataire. Le département modulera en fonction du niveau d'autonomie des habitants et de l'intensité de la vie sociale et partagée : 5 000 euros pour l'AVP « socle », 7 500 pour l'intermédiaire et 10 000 euros pour l'intensive. Chaque projet a sa propre inventivité, et son propre modèle.
Une première phase permettra de faire entrer 18 projets et 131 personnes dans ce dispositif au dernier trimestre 2021, puis 26 projets pour 216 personnes en 2022. À terme, 54 projets et 418 Nordistes pourront en bénéficier.

Quelles sont les dernières réalisations ?
J'en ai visité deux, très différentes l'une de l'autre. Deux maisons mitoyennes Ama Vitae, construites par le groupe Orchidées, se sont ouvertes dans le nouveau quartier de La Maillerie à Villeneuve-d'Ascq pour seize (2x8) personnes touchées par la maladie d'Alzheimer avec des intervenants présents en continu pour les accompagner dans les activités de la vie quotidienne tout en misant sur leurs capacités : la personne reste actrice et son sentiment d'utilité est préservé. Un locataire étudiant est attendu m'a-t-il été dit.
La maison Saint-François-d'Assise inaugurée par la communauté de l'Arche à Lille le 22 octobre comporte, elle, 14 logements pour des personnes avec handicap mental, des seniors avec début d'Alzheimer et des étudiants. Cette mixité est une originalité.

244116 CD2E-MDIS - CISION 5926422600503

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **5033**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

15 Décembre 2021
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **5216**

Visualiser l'article

CFP est là ! Découvrez le sommaire (édition de décembre N° 860)

Dossier spécial Equipements techniques des établissements de santé Entretien du mois : Rémy Rossillon et Robin Gaillard, créateur et directeur technique du label Objectif 105 Technique : Ventilation double flux en rénovation Chantier : Mini-DRV pour un hôtel Ibis Styles Marché : Instruments de mesure et d'analyse etc.

DOSSIER

Equipements techniques des établissements de santé

Confronté depuis près de deux ans à la crise liée à la pandémie de Covid-19 et dont la fin ne semble pas vouloir venir, le secteur de la santé doit sans cesse relever des défis : sanitaires, humains, économiques, environnementaux... En termes de performance énergétique, si les leviers sont nombreux les hôpitaux regroupant en leur sein tous les types de fluides pouvant circuler dans un bâtiment leur mise en oeuvre se heurte à des contraintes de taille, liées notamment à la sécurité des personnels et des patients. Mais les contraintes étant faites pour être contournées, les professionnels du génie climatique y répondent sur prescription !

- Comment décarboner la santé

- Les prochaines Journées des Ingénieurs hospitaliers à Paris

- Réseaux hydrauliques : l'optimisation au service des exigences en établissements de santé

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

- Marché global de performance au CH de Perpignan

- Chasse aux légionelles dans un hôpital lyonnais

- Adoucisseurs et osmoseurs pour une unité de stérilisation

- Changement de filtration pour trois blocs opératoires

- Collecter la donnée pour réduire les consommations d'un parc d'Ehpad

- L'hôpital Saint-Philibert à la pointe de la technologie

- Performance sur ordonnance

ENTRETIEN DU MOIS

Rémy Rossillon, créateur, et Robin Gaillard, directeur technique du label Objectif 105

« Apporter une solution technique dans un cadre indépendant et directif »

Industrialiser un modèle de chaufferie gaz pour parvenir à un objectif garanti de rendement sur PCI de 105 %, en neuf comme en rénovation : telle est l'ambition du label Objectif 105. Se voulant outil de pilotage global de ces opérations, et créé fin 2020, il est le fruit d'une longue réflexion menée par Rémy Rossillon : du manque de coordination entre les différents acteurs naissent de nombreuses dérives altérant les performances de l'installation.

L'ACTU

Pascal Housset élu président de l'UMGCCP

CHANTIER

Mini-DRV pour un hôtel Ibis Styles

Après un an et demi d'études et de travaux, l'hôtel Ibis Styles de Fougères dans l'Ille-et-Vilaine a ouvert ses portes fin septembre. Les 57 chambres de l'hôtel sont chauffées ou rafraîchies par 5 mini-DRV Panasonic. L'accueil, le restaurant et les salles de séminaire le sont également par deux autres appareils de ce type.

TECHNIQUE

Ventilation double flux en rénovation

Douze enseignements à connaître (1 à 4)

Cet article est extrait d'un rapport élaboré par l'Agence Qualité Construction (AQC), le Centre de Développement des Eco-entreprises (CD2E) et Ville et Aménagement Durable dans le cadre du dispositif REX Bâtiments Performants. Le choix de la VMC double flux se fait notamment en cas de rénovations très performantes d'un point de vue énergétique. Son efficacité est associée en particulier à une bonne étanchéité à l'air du bâti, mais aussi à la possibilité, pour certaines installations double flux, de pouvoir moduler les débits selon l'usage et l'occupation d'un bâtiment non-résidentiel.

REGLEMENTATION

- Les Bordereaux Fluides Frigorigènes obligatoires dès juillet 2022

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

- DPE : des retouches au sujet des méthodes de calcul

- Biogaz : évolution du cadre réglementaire

- EnR innovantes : modalités des appels à projets

- Précisions concernant le contrôle des CEE

- Nouvel arrêté tarifaire pour le photovoltaïque

SUR LE MARCHE

Instruments de mesure et d'analyse

Connectivité, électronique, laser... Les instruments de mesure et d'analyse ne cessent d'embarquer toujours plus de technologies innovantes. Indispensables pour s'assurer de la bonne tenue des paramètres essentiels au bon fonctionnement des installations, ils permettent d'être réactif en cas de dysfonctionnement et, de ce fait, de mettre en place rapidement les actions correctives. Tour d'horizon de ce qui existe actuellement sur le marché.

L'ACTUALITE EN DIRECT

- Challenge décret tertiaire : la ville de Charenton-le-Pont récompensée

- Accélérer le rafraîchissement passif dans les bâtiments publics

- Atlantic à vitesse grand V

- Un livre blanc sur le granulé de bois

- Daikin France se renforce sur l'industrie avec le rachat du Groupe BV

- Dualsun triple sa production et multiplie son CA par six

- Démarrage du plus grand projet d'autoconsommation collective de France

- Croissance à deux chiffres pour Aldes

- Nouveaux horizons pour Thierry Girard

- RE 2020 : les premiers outils développés par l'AICVF sont disponibles

- Le Synasav monte en puissance

- Nouvelle marque : Smart Ceiling by Interalu

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

- Bilan positif pour le Cetiat en 2021

- Carrier et Barrisol s'unissent pour lancer un plafond CVC

- Bâtiment : vers un retour à la normale en 2022

- Etc.

CD2E-MDIS - CISION 358614420

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

LIBERTE HEBDO SUPPLEMENT

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**

Périodicité : **Irrégulière**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **Du 10 au 16 decembre 2021 P.9**

Journalistes : **Marc DE LANGIE**

Nombre de mots : **626**

p. 1/1

Le CD2E fête ses vingt ans

L'éco-transition passe à une vitesse supérieure

Il y a vingt ans, parler de transition écologique, de développement durable ou encore évoquer le réchauffement climatique était quelque chose de très mal vu. Etablir un lien entre écologie et économie était impossible. Et pourtant, nous l'avons fait ». Jean-François Caron rappelle les difficultés et préjugés lorsqu'il a imaginé la création d'une structure au service de l'éco-transition. Pour le maire de Loos-en-Gohelle, ancien conseiller régional (vice-président en charge du développement durable, délégué à la Troisième révolution industrielle et à la transformation écologique), ce fut tout un parcours du combattant pour convaincre, alors que pour lui il était clair que c'était une nécessité « *il fallait faire avancer notre société sur un nouveau modèle économique basé sur la sobriété énergétique, l'utilisation de nouvelles énergies, d'éco-matériaux et d'une économie circulaire* ». Une économie verte devait émerger et renforcer l'image du Nord-Pas-de-Calais en pleine crise économique, sociale et environnementale.

Aujourd'hui, le CD2E (Création et développement d'éco-entreprises) fête ses vingt ans, et au cours de cette période il a été « *la démonstration unique. Une nouvelle version 2.0 de l'éco matériau* » souligne son président Benoît Loison.

Pour souffler les vingt bougies, la journée du 28 septembre a été marquée par l'inauguration de Bâticité (lire page 11), et des rencontres avec les professionnels des différentes filières ainsi que des échanges et des témoignages sur le rôle, les activités du CD2E, l'éco-transition. Il s'agissait par ailleurs de se projeter dans les prochaines années avec, pour l'occasion, un passage de témoin : Jean-François Caron laissait sa place à Benoît Loison au titre de président.

Le CD2E a surtout joué un rôle « *collectif* », faire émerger de nouveaux acteurs et les faire travailler ensemble. C'est ainsi qu'a été créé le collectif paille. Pour Isabelle Bardy, le CD2E « *a permis d'établir une feuille de route pour le développement. Un facilitateur en quelque sorte* » pour valoriser *au niveau* régional une matière qui ne l'était pas. Le collectif a pu « *faire évoluer la technique, former des opérateurs, développer la recherche. Cet isolant représente 10 % de production de paille de la région* ».

Pour ses vingt ans, le CD2E a inauguré Baticité, un lieu pour bâtir demain, en présence de Benoît Loison (président du CD2E au centre), de Jean-François Caron (maire de Loos-en-Gohelle et ancien président du CD2E) et de nombreuses personnalités. DR

Ce rôle d'intermédiaire a été profitable pour le collectif des acteurs du passif. Pour Nicolas Gantier, « *nous avons fait la promotion des constructions passives. Les Hauts de-France arrivent au premier rang par le nombre de maisons passives construites en France* ».

Lorsqu'on évoque la revalorisation de sous-produits, Christophe Deboffe, président de Neo Eco retrace le chemin parcouru en dix ans pour valoriser les sédiments en matériaux nouveaux. Sur un volume annuel de 55 millions de tonnes, seuls 10 % sont revalorisés. L'idée est de faire de la déconstruction une reconstruction, et les exemples sont de plus en plus fréquents d'entreprises qui réutilisent leurs matériaux.

L'objectif des prochaines années est la neutralité carbone et pour Hervé Pignon, directeur régional de l'ADEME « *il y a un rétro calendrier à créer et la totalité des acteurs doivent le faire. Seule solution pour que l'objectif de 2050 soit atteint* ». Si la priorité reste le bâtiment, de nouvelles pistes seront à explorer et développer au cours des prochaines années. Il faut « *se resynchroniser* » ajoute Frédérique Seels, directrice du CD2E et surtout passer à une étape de « *massification* » pour que le développement puisse se généraliser encore plus.

Marc DE LANGIE ■

244116 CD2E-MDIS - CISION 1143422600508

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

LIBERTE HEBDO SUPPLEMENT

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**

Périodicité : **Irrégulière**

Audience : **N.C.**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **Du 10 au 16 decembre 2021 P.11**

Journalistes : **Marc DE LANGIE**

Nombre de mots : **314**

Un espace est dédié à la matériauthèque : des constructions réelles pour en apprendre sur les techniques d'isolation performante. ©Marc De Langie

Bâticité

Un nouveau parcours pour le secteur du bâtiment

L'ambition est de permettre aux professionnels du bâtiment « de comprendre les enjeux, de s'informer, de se former et surtout de trouver les clés pour agir concrètement en faveur du bâtiment durable » explique Benoît Loison, président du CD2E (Création et développement d'éco-entreprises) lors de l'inauguration de Bâticité. Il s'agit de faire de ce lieu un véritable outil d'animation, de vulgarisation et d'expertise pour l'ensemble du secteur de l'éco-construction.

Pour y parvenir, tout un parcours a été aménagé dans un grand espace permettant d'aborder cinq thématiques qui vont de la prise de conscience à l'éco-construction, à la matériauthèque, aux énergies renouvelables et aux achats publics durables. De nombreux outils (écrans tactiles, textes explicatifs) permettent de comprendre les enjeux du secteur et l'espace matériauthèque vient compléter le tout avec la mise en place de quatre types de construction (en taille réelle) mettant en avant les techniques passives, de rénovation permanente, d'isolation chanvre ou encore d'isolation paille. Différents produits innovants sont également présentés ayant un faible impact sanitaire, environnemental, et permet à chacun de prendre connaissance des données techniques.

« Cette exposition répond à une ambition de transformer le secteur du bâtiment en un secteur durable » poursuit le président. La région Hauts-de-France est particulièrement concernée par ces enjeux, sachant que près de 40 % des logements sont des passoires thermiques. *« Il faut donc réhabiliter qualitativement et durablement »* insiste le président du CD2E.

Portée par le CD2E, cette exposition a été rendue possible grâce au soutien d'autres partenaires engagés dans cette dynamique tels que REV3 et la turbine de l'éco transition avec le Pôle métropolitain de l'Artois.

Marc DE LANGIE ■

244116 CD2E-MDIS - CISION 9143422600524

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Visualiser l'article

L'agenda de la transition énergétique

Informations

Janvier 2022

10

H2 Entreprises Conférence nationale hydrogène renouvelable , Institut Orygeen, Paris et en ligne

Scénario de transition énergétique négaWatt 2022 , En ligne

12

Assises Nationales des Déchets , Nantes

Électrification de la chaleur, opportunités et cas concrets en industrie , ATEE, en ligne

14

4e Rencontres de la Transition industrielle : l'industrie et l'hydrogène dans les scénarios Transition(s) 2050 , Ademe, En ligne

Festival Energies et Océan , CPDP Nouvelle Aquitaine, La Rochelle

18

L'autoconsommation collective en région : constats, projets et nouvelles règles du jeu , CD2E, Loos-en-Gohelle

25

CEE 5 ème période, quelles évolutions ? , ATEE, en ligne

Imaginons ensemble les bâtiments de demain , Ademe, en

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

ligne

26 Meet4Hydrogen (2/2) , Capenergies, Toulon

27 Le rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsable , CEE EVE et Ademe, Paris et en ligne

Février 2022

1 Le salon euro-méditerranéen de la croissance bleue , Euromaritime, Marseille

3 Nouvelles technologies et flexibilités des systèmes électriques en France et en Allemagne , Ofate, En ligne

10 **Time to Change, Forum Climat Energies & Finance durable , GreenUnivers Option Finance, Deauville**

23 Le solaire thermique dans les stratégies de chaleur durable , CD2E, Loos-en-Gohelle

Mars 2022

9 Emissions des projets éoliens terrestres : balisage nocturne, impact sonore et radars , Ofate, en ligne

15 JRI Biogaz Méthanisation , ATEE, Lyon

29 Le grand défi écologique , Ademe, Paris

30 **Bio360 Expo** , Nantes

31 EnerJ-meeting , Paris

Avril 2022

7 Réseaux de chaleur et transition EnR en France et en Allemagne , Ofate, En ligne

13 Mix.E : Salon mix énergétique neutre en carbone , Lyon

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Mai 2022

31 Assises européennes de la transition énergétique, Genève

Juin 2022

7 European Mobility Expo , Paris
8 Expobiogaz , Bordeaux
14 EnviroPro GrandOuest , Angers

Septembre 2022

22 Salon de l'immobilier bas carbone , Paris

Novembre 2022

15 EnviroPro Grand Est , Nancy

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Web FRA

territorial.fr

www.territorial.fr

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **79561**
Sujet du média : **Politique**

17 Decembre 2021
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **1569**

Visualiser l'article

Sommaire

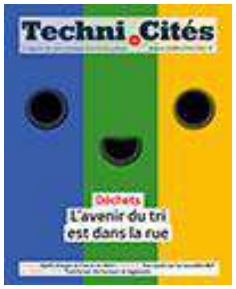

Sommaire

Edito
Sommaire
RUBRIQUES ACTUS
Focus + En bref
Enjeux : Quelle énergie en France à l'horizon 2050 ?
A l'affiche

DOSSIER
L'avenir du tri est dans la rue

OUVERTURE CAHIER TECHNIQUE
RUBRIQUE PERSPECTIVE
Projet : Nouvelles REP : les conséquences pour les collectivités
Etude : Biodiversité et planification urbaine
Innovation : Un procédé naturel contre l'érosion du littoral

RUBRIQUE INGENIERIE
Intégrer le risque de coulée d'eau boueuse dans les PLUi
(Cerema) Mettre en place un plan de mobilité simplifié dans les territoires peu denses
Concilier la rénovation des bâtiments et la faune sauvage
La Saône sonne l'alerte
La méthode de Clermont-Ferrand pour un budget plus vert et social
Narbonne se chauffe au solaire
L'Hérault fait rimer routes et biodiversité

RUBRIQUE PRATIQUE
10 Conseils pour : Transformer un immeuble de bureaux en logement
Travailler avec : Le CD2E

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Produits nouveaux Spécial Prix de l'innovation SMCL

CAHIER REGLEMENTATION
Ouverture + billet : jurisprudence sur les zonages tarifaires
Analyse juridique : Marchés publics : Pouvoir adjudicateur ou entité adjudicatrice, un choix impactant
Analyse juridique : Réglementation : Eoliennes : les compétences des collectivités
Veille

OUVERTURE CAHIER CARRIERE
Vos métiers : Les services d'eau en régie recrutent
Management / Etude de cas : La fin des élus bâtisseurs ?
Votre statut / Cas de jurisprudence : Examen professionnel d'ingénieur territorial : quelles épreuves ?
Mobilité

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Web FRA

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **5033**
Sujet du média : **BTP-Architecture**

17 Decembre 2021
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **761**

lebatimentperformant.fr

Visualiser l'article

Ventilation double flux en rénovation : Douze enseignements à connaître (1 à 4)

Cet article est extrait d'un rapport élaboré par l'Agence Qualité Construction (AQC), le Centre de Développement des Eco -entreprises (CD2E) et Ville et Aménagement Durable dans le cadre du dispositif REX Bâtiments Performants. Le choix de la VMC double flux se fait notamment en cas de rénovations très performantes d'un point de vue énergétique. Son efficacité est associée en particulier à une bonne étanchéité à l'air du bâti, mais aussi à la possibilité, pour certaines installations double flux, de pouvoir moduler les débits selon l'usage et l'occupation d'un bâtiment non-résidentiel.

Article avec accès abonné :
https://lebatimentperformant.fr/actualites/ventilation-double-flux-en-renovation-douze-enseignements-a-connaitre-1-a-4/5/4294

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Web FRA

Famille du média : **Médias professionnels**
Audience : **573911**
Sujet du média : **Politique**

28 Decembre 2021
Journalistes : **-**
Nombre de mots : **1332**

www.lagazettedescommunes.com

Visualiser l'article

« La transition écologique doit répondre à une réalité objective »

CD2E

Le CD2E accompagne les collectivités, les bailleurs, les entreprises et les porteurs de projets dans leur transition vers des pratiques et un modèle économique plus écologiques. Cette structure pionnière fête cette année ses vingt ans. Détails avec sa directrice, Frédérique Seels.

Quels sont les champs d'action du CD2E ?

Le Centre de déploiement de l'écotransition dans les entreprises et les territoires CD2E (1) est un accélérateur de la transition écologique dans les Hauts-de-France.

Aujourd'hui, nous distinguons trois grands champs d'action: le bâtiment durable, car le bâtiment est le second secteur émetteur de CO 2 , les énergies renouvelables et les filières de matériaux biosourcés locaux.

Nous développons aussi notre accompagnement dans le domaine de la qualité de l'air intérieur et de l'eau. L'eau va être un gros problème au regard de la transition écologique, dans la construction, qui consomme beaucoup d'eau, mais aussi dans l'urbanisme, avec les îlots de chaleur.

À quels besoins des collectivités le CD2E répond-il ?

Pendant plusieurs années, le besoin ...
article avec accès abonnés:
https://www.lagazettedescommunes.com/778376/la-transition-ecologique-doit-repondre-a-une-realite-objective/

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Presse écrite FRA

l'Avenir de l'Artois

Famille du média : **Médias régionaux (hors PQR)**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **49050**

Sujet du média : **Actualités-Infos Générales**

Edition : **29 decembre 2021 P.12**

Journalistes : **LUCAS GELLÉ**

Nombre de mots : **331**

PROJET

L'association va créer un démonstrateur de la transition écologique et solidaire sur l'ancienne friche Carrefour de la route Nationale.

Le démonstrateur décroche une nouvelle subvention

NŒUX-LES-MINES Le projet de l'association Nœux environnement est lauréat du plan France relance. Il décroche près de 800 000 euros. Preuve qu'il est attendu

LUCAS GELLÉ

Pour Jacques Switalski, président de l'association Nœux environnement, cette annonce n'est pas une surprise. L'association avait été prévenue à la mi octobre qu'elle recevrait une subvention de l'État dans le cadre du plan France relance. Mais elle a été officiellement actée lors de la visite de la sous-préfète de Béthune, Chantal Ambroise, sur le site du futur démonstrateur de l'association, mardi 21 décembre. *« La subvention s'élève 796 800 euros au titre de la requalification de la friche Carrefour »*, précise le président de l'association qui fête ses trente ans d'existence en 2021. Pour rappel, Nœux environnement a fait l'acquisition de cette friche à l'entrée de Nœux-les-Mines et du bâtiment de 2 000 m² sur un terrain de 2,5 hectares. Le but est de requalifier cette friche commerciale en un site démonstrateur de la transition écologique et solidaire et de l'agriculture durable.

UN AN D'ÉTUDES

Au total, c'est un projet à trois millions pour l'association qui compte désormais près de 50 % de subventions pour le mener à bien. *« Nous sommes très regardés dans la mise en place de ce projet. Il est unique dans la région et pourrait servir d'exemple pour de nombreux domaines »*, souligne Jacques Switalski. Mais pour voir émerger concrètement le projet, il faudra encore un peu de temps puisque l'année 2022 sera consacrée aux études pour mener à bien ce chantier. *« Pour cela, nous sommes accompagnés par le CD2E de Loos-en-Gohelle. Les travaux devraient être lancés en 2023 pour une livraison en 2024. »* Un planning à long terme pour assurer que le projet réponde aux normes d'excellence qui lui sont fixées.

244116 CD2E-MDIS - CISION 7705032600503

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Un nouveau tremplin pour la croissance verte

Les principaux acteurs régionaux de l'économie circulaire et de la préservation des ressources de matières ou d'énergie sont à la relance pour renforcer les filières de recyclage. En toile de fond, les aides publiques massives pour décarboner l'économie.

Yannick Boucher journaliste au desk rédactionnel de La Voix du Nord

La puissance publique sort enfin la pompe à dopage pour accélérer, massifier, industrialiser la transformation écologique de notre industrie. Mieux, de notre économie. C'est la grande actualité de l'année écoulée, ce plan France 2030, présenté le 12 octobre dernier par le candidat présidentiel Emmanuel Macron dans la salle des fêtes de l'Élysée, est une opportunité à saisir.

C'est la fête en effet. Trente milliards d'euros en cinq ans, l'essentiel adjugé par l'endettement : le « quoi qu'il en coûte » joue visiblement les prolongations. Et, grande nouvelle, les secteurs ou les filières ciblés par Paris sont ceux et celles qui font déjà l'objet d'avancées considérables dans notre région.

Passons sur l'émergence, souhaitée par Emmanuel Macron, de réacteurs nucléaires de petite taille : le savoir-faire de Gravelines, la plus grosse centrale d'Europe, sera forcément sollicité par EDF notamment, toujours premier investisseur industriel dans la région.

Une longueur d'avance dans l'hydrogène

Mais les regards se tournent ailleurs, vers les énergies vertes. La France veut devenir leader de l'hydrogène vert provenant d'une électricité d'origine non fossile et c'est banco dans la région qui dispose d'une longueur d'avance dans ce domaine avec la première ligne de bus, la première injection dans le réseau de gaz pour chauffer des logements et Alstom qui teste pour la première fois en septembre, à Petit-Forêt, le premier train circulant à l'hydrogène.

Mais la France veut aussi accélérer pour décarboner son industrie et c'est encore banco dans la région de Rev3 depuis 2013, là où l'empreinte carbone est de près de 50 % supérieure à la moyenne nationale, à cause précisément de l'importance de son tissu industriel fortement émetteur de CO_2 (le site ArcelorMittal à Grande-Synthe pèse à lui seul la moitié des émissions industrielles régionales et 10 % des émissions nationales !).

La région des batteries électriques

Pour le reste, c'est encore cadeau, au moins sur le papier. Paris veut produire deux millions de véhicules hybrides et électriques et nous sommes devenus la grande région française pour la production de batteries, sans oublier un ambitieux projet imaginé en cours d'année pour les recycler sur le site Stellantis (PSA-Fiat Chrysler) à Billy-Berclau, près de Lens.

La nouvelle jeunesse du CD2E

Le Centre de développement des écoentreprises (CD2E) régionales est né il y a vingt ans à Loos-en-Gohelle. L'équipe de Jean-François Caron, maire écologiste de la cité minière, avait rapidement transformé le site boueux et inhospitalier de la fosse 11-19 en un site démonstrateur des solutions environnementales les plus innovantes au flanc des terrils jumeaux, les plus hauts d'Europe. Le CD2E fut pionnier, en région comme à l'échelon national, pour définir les nouveaux marchés de la transition écologique. Ce fut le cas pour l'énergie photovoltaïque, les écomatériaux pour le bâtiment, les sédiments, l'eau ou l'analyse en cycle de vie (écoconception...). Cette année aura été marquée par la relance du pôle avec l'arrivée de Frédérique Seels à la direction et de Benoît Loison à la présidence. Un binôme expert du bâtiment dont le premier acte fut d'inaugurer BâtiCité au CD2E même, un nouvel espace démonstrateur sur l'écoconstruction avec accès direct aux marchés. En droite ligne avec l'objectif plus général : massifier les usages de matières naturelles et/ou recyclées, en tout cas décarbonées. **Y.B.**

800
Les 800 écoentreprises que comptent le Nord et le Pas-de-Calais en font la quatrième région française de l'économie verte.

80
On compte 80 équipes de recherche issues de laboratoires publics sur les thématiques environnementales avec une trentaine de formations supérieures en environnement.

16 000
C'est le nombre d'emplois directs de la filière des écoentreprises dans le Nord et le Pas-de-Calais.

4 milliards d'euros
Le secteur génère un marché de 4 milliards d'euros en volume d'activité et 5 % de croissance annuelle.

Ci-contre : à Labourse, près de Béthune, HDF Emballages est une entreprise spécialisée dans le recyclage et la valorisation de palettes en bois.
Page de gauche : le site de Vitamine T à Lesquin, près de Lille, collecte et traite les déchets électriques et électroniques.
Photos **Pierre Le Masson** et **Ludovic Maillard.**

La question est désormais de savoir dans quelle mesure les acteurs industriels de la région sauront profiter des milliards d'euros affichés. Ils pourront compter sur le pôle TEAM² du Louvre Lens Vallée, le seul entièrement dédié à l'économie circulaire, 250 millions d'euros d'engagements, 15 projets labellisés par an pour recycler métaux stratégiques, déchets issus du bâtiment, sédiments, plastiques composites. « *L'émergence de projets innovants est en forte accélération*, selon Frédéric Heymans, son nouveau président. *Nos cibles sont les batteries, les matériaux ferroviaires, les ressources d'anciennes friches industrielles comme les terrils, les plastiques automobiles ou les composants électroniques.* » L'alignement des planètes régionale et nationale ouvrira certainement de nouveaux espaces pour les écoactivités en 2022. ●

« ALLER BIEN PLUS VITE VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Stéphane Bourg, expert au CEA de Marcoule des énergies bas carbone :
C'est une évidence pour ce spécialiste national de la préservation des ressources : « *Il faut aller bien plus vite vers l'économie circulaire. Elle n'est pas encore suffisamment intégrée dans l'économie générale, plus linéaire, traditionnelle. On trie encore trop souvent ses déchets sans se soucier de ce qu'ils deviendront et le reporting extra financier des entreprises, ce qu'on appelle la responsabilité sociale et environnementale (RSE), doit vraiment entrer dans le modèle économique global, ce qui n'est pas encore le cas.* » D'après lui, le « green premium » (GP) donne un coût à la gestion du CO_2 émis par une production : « *On peut payer les taxes du GP, mais les entreprises savent si elles peuvent changer un process, modifier un réactif pour émettre moins de CO_2. On le voit par exemple dans la métallurgie où le coke est de plus en plus remplacé par l'hydrogène.* » Selon lui, les procédés plus respectueux coûteront moins cher que la taxe carbone du GP et offriront les marges permettant d'améliorer encore les procédés de production. « *C'est un fait*, dit-il, *l'économie plus circulaire génère des richesses d'abord utiles aux territoires en créant les emplois et en les rendant non délocalisables.* » Y.B.